SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
610
.A31
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de CAMILLE DECKER.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

DEUXIÈME SÉRIE.

DEUXIÈME ANNÉE.

COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1861.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
4-5-27
13603

L'ANCIENNE ALSACE

A TABLE.

SEPTIÈME PARTIE. (1)

DIGRESSION. — UN PROBLÈME ÉCONOMIQUE. — ECOTS ANCIENS. — DÉPENSES COLLECTIVES. — PRIX DU FROMENT DU XIIIe AU XIXe SIÈCLE. — TAXE DE LA VIANDE. — VALEUR DU VIN. — PRIX ANCIENS DE DIVERSES DENRÉES ALIMENTAIRES. — LES HEURES DE REPAS. — RETOUR SÉRIAIRE DES METS. — LE DESSERT. — LA PATISSERIE. — C'EST UNE CRÉATION DE LA FEMME. — PREMIÈRE DIVISION. — GROUPE FOURNI PAR GEILER. — NOMENCLATURE DE BUCHINGER. — PARTICULARITÉS MULHOUSIENNES. — CONTINUATION DE L'INVENTAIRE. — LES TARTES ET LES TOURTES. — IMPORTANCE FÉODALE DE LA TARTE A LA CRÊME. — LES BEIGNETS. — FRIANDISES HORS CLASSE. — LES CONFITURES. — LES DRAGÉES. — LES DEVISES. — LA PATISSERIE MONTÉE. — LE PAIN. — SA DIGNITÉ. — LÉGENDE DU MAUVAIS RICHE DE DETWILLER. — RÉPUTATION DU PAIN D'ALSACE. — LES GATEAUX DU DOMAINE DE LA BOULANGERIE. — LES PAINS D'ÉPICE. — LES BRESTELLES.

Nos pères vivaient-ils à meilleur marché que nous ? Voilà une question fort intéressante et très-sérieuse, et dont l'examen pourrait bien expliquer la puissance ancienne des appétits sensuels, et surtout l'empressement généreux et soutenu qu'on apportait à les satisfaire largement. Lorsque l'abondance des denrées alimentaires est en disproportion avec les besoins de la consommation, et que la modicité de leurs prix établit un écart considérable entre leur valeur d'utilité et la valeur conventionnelle de l'argent, la vie matérielle est facile et éco-

(1) Voir les livraisons de juin et juillet 1853, page 241, de février et septembre 1859, pag. 49 et 385, et de janvier, mars et novembre 1860, pag. 5, 107 et 481.

Digitized by Google

nomique ; quand, au contraire, la production alimentaire ne se développe pas parallèlement à l'accroissement de la densité de population, et que la valeur des comestibles se place dans un rapport exagéré avec l'importance des signes monétaires, les nécessités de la vie domestique sont difficiles à satisfaire et coûteuses. Je crois que dans l'état actuel de notre société, nous souffrons de ce dernier mal, et qu'anciennement, avec des variations que justifie la diversité des époques, le budget des familles était sensiblement moins grevé que de notre temps, pour la part qu'il fallait faire au besoin normal de chaque jour.

La chronique manuscrite de Wencker rapporte que lors du séjour de l'empereur Sigismond à Strasbourg, en 1414, on payait à la table impériale 6 pfennings, et à la table commune 4 pfennings seulement. La valeur de l'argent était, à cette époque, onze fois ce qu'elle est de nos jours. Le repas coûtait donc, selon la table, 66 ou 44 pfennings, c'est-à-dire 24 et 16 sous. — Il est vrai que le chroniqueur cite ce fait comme une exception au cours ordinaire des choses et qu'il remarque que cette année-là les vivres furent à un prix excessivement bas (1). En admettant que les denrées n'aient été qu'à la moitié de leur prix habituel, l'écot ne serait encore qu'à 48 et à 32 sons de notre monnaie. Jamais, de nos jours, nous ne pourrions, à ce prix, nous asseoir à un banquet où siégerait une tête couronnée.

En 1508, année qui fut aussi très-prospère, une société de 110 personnes fit un festin à la tribu de la *Moresse*, et l'écot ne s'éleva pour chacune qu'à 8 pfennings (2) c'est-à-dire à 16 sous, l'argent ayant une valeur sextuple de celle d'aujourd'hui.

Nous voyons, par une anecdote que raconte le Franciscain Jean Paulli de Thann, que les riches paysans du Kochersperg avaient, dès le xvme siècle, l'habitude de se régaler à fond et dans les meilleures auberges, lorsqu'ils venaient à Strasbourg. A la tribu de *la Lanterne*, leur écot pour le dîner était fixé à 7 pfennings, qui font 18 sous de notre argent actuel. Le Franciscain signale la présence du rôti et du fromage, ce qui peut donner une idée du confortable de ce repas. Paulli raconte (3) qu'un chanteur-baladin faisant sa quête aux tables,

(1) Wencker, *Chron. mss.* Bibl. de Strasb. ad ann. 1414.

(2) Saladin, *Chron. mss.* Idem ann. 1508.

(3) Paulli, *Schimpf und Ernst*, éd^on de Marburg 1856, p. 200.

reçut à celle des paysans 7 pfennings de chacun des convives, ceux-ci prenant le baladin pour le sommelier de l'établissement et pensant acquitter leur écot. Le baladin empocha l'argent et les paysans furent obligés de payer une seconde fois quand l'authentique sommelier de la *Lanterne* se présenta pour recevoir la dépense.

En 1492, la cherté fut considérable. D'après la chronique de Henri Bentz, le repas ordinaire (*Mohl*) se payait dans les auberges de Strasbourg 7 pfennings, ce qui, pour l'époque, équivalait à 18 sous de notre monnaie; le repas exclusivement composé de poisson (*Fischmohl*) était plus cher; il coûtait 9 pfennings, environ 19 sous; le souper (*Oben-Irten*) était sensiblement moins cher; on le payait environ 6 sous (1). Dans la même année, la domesticité de Maximilien Ier, logée au *Bouc*, sur le marché aux poissons, se révolta contre l'hôtesse et fit un grand désordre, parce qu'elle faisait payer pour 2 mets de viande 2 pfennings et 1 pfenning pour le vin, environ 8 sous. — L'hôtesse dénoncée fut punie.

Suivant le registre d'un bourgeois de Strasbourg on pouvait, en 1526, faire au *poële des tailleurs* (2), un bon repas composé de pain, de vin, de rôti, de salade, de fromage et de fruits pour 1 schelling, c'est-à-dire pour environ 20 sous de notre monnaie.

A Montbéliard, le magistrat régla, vers le milieu du XVIe siècle, le tarif des repas dans les auberges. « Chacun qui y mange, dit une « ordonnance de 1551, doit payer trois sols bâlois et aura pour son « repas quatre bons et raisonnables mets, deux sortes de vin et du « fruit (3). » Trois batzen bâlois de 1550 pouvaient faire 24 sous de notre monnaie. C'était l'âge d'or pour les voyageurs. Vers la fin du XVIe siècle, quand Montaigne fit son voyage d'Allemagne (1580), il trouva les prix nn peu haussés. « Les hostes, dit-il, comptent com- « munément le repas à 4, 5 ou 6 baz pour table d'hoste (4); » ce qui revient à 24, 30 et 36 sous de notre temps.

Le tarif des dépenses d'hôtellerie subit aux XVIIe et XVIIIe siècle une progression ascendante qui correspondait à la diminution successive

---

(1) HENRI BENTZ, *Ensisheim. Chron.*, mss. cité dans les *Histor. Merkwurdigk. des Elsasses*, p. 164.

(2) Idem, p. 167.

(3) DUVERNOY, *Ephémér. de Montbéliard*, p. 300.

(4) *Journal du voyage de Montaigne*, I, p. 72.

de la valeur de l'argent. Ainsi, j'ai sous les yeux le réglement des dépenses de table des hôtelleries de Colmar en 1789, signé du syndic Chauffour. La table d'hôte était à 36 sols aux *Six Montagnes noires*, aux *Trois Rois*, à la *Pomme d'or*, à la *Poste*, au *Bœuf*, à l'*Arbre vert*, au *Roi de Pologne*, au *Canon d'or*; elle n'était que de 30 sols aux *Deux-Clefs*, à l'*Ange*, à la *Couronne*, à la *Fleur*, au *Cheval blanc*, à la *Ville de Strasbourg*, au *Soleil*, au *Saint-Christophe*, à la *Ville de Belfort*; et de 20 sous à l'*Aigle* et à la *Fleur de lis*; *arcades ambo*. — Dans chaque auberge, il y avait, en outre, une seconde table où l'on payait un peu moins.

En regard de ces éléments d'appréciation des conditions économiques de la vie d'autrefois, il faut replacer quelques indications d'ensemble que j'ai disséminées dans le cours de mon travail, et qui concourent à démontrer que les dépenses alimentaires pèsent plus lourdement sur les générations actuelles que sur celles des temps passés. L'on se rappelle que dans un séjour que Turenne fit à Saverne, en 1645, avec une suite de quinze hommes, il ne dépensa, en quatre jours, que 67 liv. 17 sols et quatre deniers, moins de 200 fr. de notre monnaie. — Le festin de bienvenue donné par la ville de Montbéliard au comte Henri de Wurtemberg, en 1478, ne coûta que 8 florins et 8 gros blancs, qui représentent environ 180 fr. d'aujourd'hui. — Les frais de réception et d'entretien des députés suisses à Mulhouse, en 1515, pendant quatre jours, ne s'élevèrent qu'à 53 florins, ce qui équivaut à 540 fr. environ.— Un banquet de 22 couverts, donné par la ville de Schlestadt à l'unterlandvogt Frédéric de Fürstenberg en 1594, n'occasionna qu'une dépense de 35 liv. 6 sols et 8 deniers, à peu près 140 fr. — Lorsque les commissaires de l'archiduc d'Autriche assistèrent, en 1611, à la tenue des états d'Ensisheim, ils logèrent à l'hôtellerie de la *Couronne*. Ils y séjournèrent 22 jours, du 24 août au 14 septembre; combien étaient-ils? on ne le dit pas. Leur compte s'éleva à 589 florins et 11 batz, environ 3700 fr. (1); ce chiffre a déjà une certaine gravité; il est comme un présage des progrès modernes; mais l'on voudra bien remarquer qu'il s'agissait d'entretenir des Autrichiens, circonstance qui a toujours passé pour aggravante partout. Il est plus consolant de voir que la libérale maison de Ribeaupierre pourvoyait à sa dépense de bouche pendant toute une année, au

(1) Archives dép. du Haut-Rhin. Fonds d'Ensisheim. Comptes.

milieu du XVIIe siècle, avec la modeste somme de 6618 florins qui ne dépassent guère 40,000 fr. de notre argent. Un siècle et demi plus tard, en 1798, la ville de Mulhouse dépensait le double pour les fêtes de sa réunion à la France. La civilisation avait vivement marché.

Il n'entre pas dans mon dessein d'exposer une statistique complète de l'économie domestique des anciens temps. Je me borne à quelques aperçus suffisants pour démontrer qu'il existait autrefois un rapport plus facile et plus doux entre les ressources générales de l'individu et la part que les nécessités de la vie prélevaient sur elles ; je veux montrer que le prix des objets de consommation était plus naturellement et plus avantageusement qu'il ne l'est de nos jours proportionné à la valeur relative du numéraire. Je n'en tire aucune conclusion politique ou sociale défavorable à notre époque, laissant aux philosophes et aux économistes le soin d'expliquer la situation par les raisons qu'ils jugeront le plus propres à nous en consoler. C'est pour aider à les mettre en état de nous rendre cè service que je me permettrai de leur soumettre le prix auquel se vendaient quelques denrées alimentaires dans les anciens temps, en Alsace.

Il est bien difficile, pour les époques reculées, d'assigner au prix du froment une moyenne calculée sur une période qui permettrait d'émettre une conclusion. Les prix relevés dans les anciennes chroniques ne le sont que très-irrégulièrement et à de trop longues distances, et ces prix, en général, ne se rapporteut qu'à des années où le froment était ou très-cher ou à très-bon marché. Nous connaissons le prix du blé pour huit années du XIIIme siècle, à partir de 1253. Sa valeur, sur le pied du rézal, a varié de 1 schilling, 4 pfennings (1278) à 14 schillings, (1294), écart énorme qui sépare, sans doute, l'année la plus prospère de l'année la plus calamiteuse. En admettant que la valeur de l'argent ait été au XIIIe siècle quatorze fois plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui, le prix du blé en 1278 aurait répondu à 3 fr. 80 c. et en 1294 à 39 fr. 20 c., disproportion que nous voyons aussi entre l'année 1764, où l'hectolitre était à 8 fr. 75, et l'année 1817 où il monta à 96 fr. — Au XIVe siècle, nous avons le prix de huit années seulement ; il varie entre 3 schillings (1373) et 45 schillings (1316). — Au XVe siècle il varie entre 5 (1436) et 18 (1438) ; de 1478 à 1482 il monta à 2 florins ; c'étaient cinq années de cherté ; en 1437 et 1438, il coûta à Colmar et à Bâle 3 florins. — Pour vingt-trois années du XVIe siècle, il flotte entre 2

Digitized by Google

schillings et demi (1506) et 90 schillings (1574). En tenant compte de l'abaissement qui frappa la valeur de l'argent depuis 1506 jusqu'en 1574, abaissement de deux tiers environ, on trouve que le prix de 1574 était douze fois plus élevé que celui de 1506. Si l'on tire la moyenne de ces vingt-trois années, le prix du blé pour le XVIe siècle, chez nous, s'établira sur le pied de 27 schillings, c'est-à-dire 5 fr. 40 c. de monnaie française du temps, ce qui équivaut à 18 fr. 70 c. de la nôtre, valeur qui représente à peu près celle d'un hectolitre de froment de nos jours. On sait, en effet, que les moyens de production du blé n'ayant pas notablement changé depuis un temps très-considérable, les économistes ont choisi cette substance, la moins assujettie aux fluctuations de valeur, comme le terme de comparaison le plus sûr pour les évaluations du numéraire.

Nous possédons, grâce au manuscrit du Chrétien Hænlé, garde-magasin des greniers de la ville de Strasbourg, la série presque complète des prix du blé à Strasbourg, pendant le XVIIe siècle. Elle va de 1615 à 1700. — Le prix le plus bas a été de 12 schillings (1655, 1656, 1657, 1669); le plus élevé 140 schillings (1636-1638). La moyenne des 85 années présente le chiffre de 45 schillings, équivalant à 9 fr. de la monnaie d'alors. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle le prix moyen du résal a été de 57 schillings ou 11 fr. 40 c.; depuis 1762 jusqu'en 1790 de 15 fr. et de 1803 au 31 décembre 1816 de 22 fr. 97 c. l'hectolitre.

Le prix de la viande de boucherie présente aussi une progression sans cesse ascendante. En 1499, les trois livres de bœuf étaient taxées à 1 pfenning, ce qui fait au maximum trois sols de notre monnaie; en 1540, la livre fut taxée à 2 pfennings, ou 14 centimes de notre temps; en 1575, année de cherté, la viande de bœuf coûtait 1 sol et 5 deniers la livre, c'est-à-dire 22 centimes de notre monnaie; le mouton et le porc valaient un denier de moins. En 1599, le prix de la viande était de 5 pfennings la livre, environ 25 centimes de l'argent actuel; en 1611, le bœuf valait 5 pfennings, le veau 6, le mouton 9 pfennings. D'après la *Tax-Ordnung* de 1646 ces prix avaient haussé de 1 pfenning sur le bœuf et le veau et baissé de 1 pfenning sur le mouton. En 1682, le bœuf monta à huit pfennings équivalant à 27 de nos centimes; il haussa encore de 2 centimes en 1716. De 1726 à 1756, la livre de bœuf ne dépassa pas 4 sols de France ou 35 centimes de notre temps; en 1756, elle enchérit de 4 deniers, ce qui

excita de vives doléances dans le peuple de Strasbourg ; en 1750, elle monta à 5 sols, en 1783 à 6 sols, en 1816 à 10 sols. Ce qu'elle vaut aujonrd'hui chacun le sait.

L'on buvait encore à meilleur compte que l'on ne mangeait. D'après les registres des gourmets de Molsheim, le prix moyen de la mesure de vin (46 litres et demi) fut, pendant la première moitié du XVIe siècle, de 6 fr. 25 c. ; pendant la seconde moitié, de 8 fr. 35 c. ; pendant le XVIIe siècle, de 9 fr. 60 c. Au XVIIIe siècle, la moyenne paraît avoir été de 11 à 12 fr. ; tous ces prix sont calculés d'après la valeur actuelle de l'argent. Depuis 1789 jusqu'en et y compris 1815, la moyenne du prix du vin vieux a été de 21 fr. 60 c., monnaie du temps, ce qui paraîtra un prix très-élevé ; mais il ne faut pas oublier que cette période fut remplie d'agitations et de guerres, ce qui hausse toujours le prix du vin.

Enfin, j'ajouterai à ces données générales nn aperçu des prix de quelques objets de consommation à différentes époques de notre histoire :

XIIIe siècle. 1273. On donnait 14 œufs pour un pfenning.
Une poule 2 pfennings.
Un hareng 1 —

XVe siècle. 1445. On donnait 15 œufs pour un pfenning ; ce qui met l'œuf à un centime de notre monnaie.

1470. Un boisseau d'oignons 10 rappen.

1483.

Une belle carpe . . .	4 sols.		
Une oie grasse	4 »		
Un faisan.	5 »	4 den.	
Une perdrix	2 »	4 »	
Un canard sauvage . .	4 »	4 »	
Une poule	1 »		

Une série d'oiseaux sauvages dénommés dans la chronique de Wenker sous les noms de : *Profogel*, *Breitschnabel*, *Schmihe*, *Raghals*, *Murfogel*, *Nünele*, *Troestel*, *Regenvogel*, *Zwuner*, *Sprehé* ; chacun à 4 deniers.

Pour ramener ces chiffres à la valeur actuelle de l'argent, on les multipliera par 6 ; une perdrix coûtait donc 70 c.

Digitized by Google

XVIe siècle. 1505. Le cent de saumoneaux, 1 pfund et 8 schillngs. 5 aloses pour une couronne. (Ces prix sont cités comme excessifs).

1508. Une carpe du Rhin de 12 livres, 3 schillings 10 pfennings ou 4 fr.

1510. Cent saumoneaux, 6 schillings.

1512. La taxe de 1483 est sensiblement modifiée. La série des oiseaux tarifés à 1 pfenning est portée à 4.

1515. Deux saumons, 6 florins ou 48 fr.

1587. Deux pastels de lièpvres, 3 liv. lorraines du temps.
Deux pastels de veau, 26 gros.
Deux jambons et deux andouilles, 15 gros.

1597. Quatre saumons envoyés de Rheinfelden à Ensisheim, 47 pfund stæbler 9 batz.

XVIIe siècle. 1624-54. La livre d'esturgeon, 1 schilling.

1647. La livre de saumon, 4 à 6 pfennings.

1646. D'après la *Tax-Ordnung* de Strasbourg :

La livre de fromage	1 sch.		
— de beurre	1 »	2 pfen.	
Le pot de lait	» »	6 »	
Un jeune coq	1 »		
Une oie	2 »		
Douze alouettes	1 »		
Le cent de grosses écrevisses	5 »		
Le cent de têtes de choux	4 florins.		

1648.

Dix grives	29 kreuzer.
Un chevreau	24 »
La livre de lard	7 »
La livre de beurre	8 »
Un poulet	8 »
La douzaine d'œufs	8 »

1659. 36 œufs (à Bischwiller) pour 1 schilling.

1690.

Une paire de poulets		16 sols.	
— de pigeonneaux		15 »	
— de perdrix	3 liv. —		
— de cailles	»	10 »	
Une oie	1 » —		
Une paire de gelinottes	4 » —		

	Un dindon	3 liv.	
	Une douzaine de grives . .	» »	24 sols.
	Une bécasse	» »	16 »
	Un canard sauvage	» »	16 »
	Un coq de bruyère	3 »	—
	Un lièvre	1 »	10 »
XVIIIe siècle.	1747-48. La livre de saumon à . .	4 pfennings.	
	1755. Beurre	9 sols.	
	Huile d'olive	12 »	
	Café	12 à 18 »	
	Sucre	14 »	
	1789. Beurre	11 »	
	Café	14 à 20 «	
	Sucre	18 à 19 »	
XIXe siècle.	1813. Beurre	18 à 20 »	
	Café	de 4 à 5 fr.	30 c.
	Sucre	5	65

Je ne pousserai pas plus loin cet essai de statistique. Il est suffisant pour la démonstration que je me suis proposée. Peut-être engagera-t-il un économiste à approfondir cet intéressant sujet pour l'éclaircissement duquel on trouvera dans nos chroniques, dans les réglements de police des villes, dans les comptes des communautés, etc., des indications nombreuses, à peu près complètes.

Si l'homme n'était pas, par excellence, l'être le plus divers, le plus capricieux et le plus mobile, l'on pourrait raisonnablement s'étonner de voir qu'il ne se soit point établi dans la société une entente expresse ou au moins tacite pour la fixation des heures de repas. — Les repas constituent des opérations réglementaires, périodiques et nécessaires qui doivent avant tout s'harmoniser avec les convenances générales de la société. La variété des climats, la diversité physiologique qui se manifeste dans le tempérament des peuples, la différence des habitudes nationales, des conditions d'hygiène, d'alimentation et de travail, ont nécessairement introduit de profondes dissemblances dans les usages horaires qui règlent la réfection habituelle de l'homme. L'Arabe et le Suédois, le Breton et le Grec doivent donc logiquement suivre, sous ce rapport, des régimes différents. Cette loi de dissidence peut même être vraie des Français aux Allemands. Mais qu'au sein du même peuple, sous un ciel semblable, dans le même état de civi-

Digitized by Google

lisation, sous l'influence d'un même courant d'idées, de mœurs et d'occupations, l'on voie se produire l'anarchie la plus complète, les discordances les plus extrêmes dans l'établissement de ces usages, c'est ce qu'il n'est pas aisé de comprendre. L'Allemagne, sous ce rapport, était le modèle du désordre, et dans ce grand désordre, chaque province avait encore son désordre particulier.

Les anciens Grecs mangeaient trois fois par jour; leur premier repas, qui était le principal, se faisait le matin; il s'appelait ἄριστον; le second (δόρπος) et le troisième (δίπνον) n'étaient que de simples collations. — Chez les Romains, le repas fondamental, *cœna*, avait lieu à 3 heures du soir en été et à 4 heures en hiver; quelques uns le faisaient précéder d'une légère collation vers midi; c'était le *prandium*. Plus tard, sous l'empire, quand tous les excès infectèrent les mœurs, l'on intercala trois nouveaux repas dans les anciens: le *jentaculum*, de bon matin, la *merenda*, entre le *prandium* et la *cœna*, et la *comessatio*, le soir, sur le tard. Le voyageur grec Posidonius qui a décrit les festins gaulois ne nous a pas renseignés sur l'heure habituelle de leurs repas; je n'en dirai donc rien, non plus que des usages mérowingiens et de ceux du moyen-âge. J'arrive tout de suite aux temps modernes de la France. Louis XII dînait à huit heures du matin et soupait à trois heures; il est vrai qu'il se couchait à six. Après son troisième mariage, avec Marie d'Angleterre, il fixa, pour plaire à sa femme, son dîner à midi et ne se coucha qu'à minuit, métier auquel le bon roi ne dura que six semaines. Ce changement ne fut pas goûté par la cour. Sous François Ier, le dîner fut rétabli à 9 heures du matin et le souper à cinq heures, d'où vint ce dicton :

Lever à cinq, dîner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Font vivre d'ans nonante-neuf.

Henri IV, Louis XIII et Louis XIV dînaient à onze heures, Louis XV à deux heures et Louis XVI à cinq heures. — Au XVIIIe siècle l'on dînait à une heure dans presque toutes les hôtelleries de Paris; mais le bourgeois mangeait à deux heures, le marchand à trois, et la noblesse à quatre ou cinq heures.

En Allemagne, les variations des heures de repas étaient telles qu'on peut affirmer qu'à toute heure du jour une partie de la population du Saint-Empire était occupée à dîner. Au XVIIe siècle les cha-

noines de Tubingue et les comtes d'Erbach dînaient à neuf heures du matin, les princes de Gotha à dix heures, la cour de Bavière à onze, celle de Vienne à midi, d'autres et c'était le plus grand nombre, à une heure et à deux; sous Frédéric-le-Grand la classe distinguée de Berlin dînait aussi à deux heures et soupait à neuf. Joseph II dînait ordinairement à trois heures, quelquefois à quatre. Le cycle du dîner ainsi achevé, l'on entrait dans celui du souper. Ceux qui avaient inauguré la journée par le dîner de neuf heures du matin soupaient à quatre heures du soir; la catégorie des dîneurs de dix heures se remettait à table à cinq, et ainsi de suite jusqu'à dix heures de la nuit. Les bourgeois, les artisans, les paysans faisaient, en général, leur repas principal à midi, ce qu'indiquent les mots composés si répandus de *Mittagsessen*, *Mittagsbrod*, *Mittagsmahl*, *Mittagsmahlzeit*, *Mittagstisch*, etc.

Les usages de l'Alsace étaient fort divers. Le régime des villes était tout autre que celui des campagnes. Généralement, la bourgeoisie commune dînait à midi, et soupait à sept heures du soir, sans préjudice d'un déjeûner léger qui avait lieu entre sept et huit heures du matin. La bourgeoisie riche et celle qui aspirait à se donner des airs aristocratiques dînait à une heure et soupait entre huit et neuf; c'était particulièrement l'usage de Strasbourg et de Colmar. Dans les grandes maisons, où l'on avait adopté les coutumes françaises, chez les fonctionnaires venus d'au-delà des Vosges, dans la haute prélature de la cathédrale, dans le monde militaire, l'on déjeûnait à dix ou onze heures et l'on dînait de quatre à six heures.

Les estomacs rustiques étaient plus exigeants. Les paysans alsaciens faisaient résolument leur quatre repas en été, et trois en hiver. Dans le Kochersperg, on déjeûnait à sept heures, l'on dînait à onze, l'on goûtait à quatre et l'on soupait à la nuit. Le dîner était le repas majeur. C'était le contraire dans les campagnes du comté de Hanau-Lichtenberg; on y faisait pareillement quatre repas, à sept heures, à midi, à quatre et à huit heures; mais celui de sept heures du matin était le principal. Toutes les vallées lorraines dînaient à midi et soupaient à l'Angélus. Dans la plaine de Strasbourg à Schlestadt on déjeûnait à sept heures, dînait à midi et soupait à sept heures du soir, en hiver; en été, les heures de repas se présentaient à cinq, à dix, à trois et à sept heures. Il en était de même à peu près dans le Sundgau, hormis que le repas principal était fixé à onze heures.

Digitized by Google

Le pays de Belfort déjeûnait de bon matin, dînait entre onze heures et midi, et soupait le soir à sept heures.

Dans la région du vignoble les repas étaient plus nombreux que partout ailleurs : déjeuner à six heures, dîner à onze, goûter à trois, souper à sept, sans préjudice de quelques coups de dent intermédiaires.

Les maisons religieuses avaient leur régime propre, réglé sur les exigences de leurs exercices spirituels. Communément, l'on y dînait vers onze heures, et l'on soupait vers six. Cependant les Franciscains de Thann, au rapport de Jean Paulli, soupaient à quatre heures au XVIe siècle ; ils devaient donc avoir leur dîner dès neuf ou dix heures du matin.

C'est ici le lieu, je crois, de dire un mot de la coutume qui avait assigné, anciennement, certains jours pour la consommation de mets déterminés. Le retour périodique et sériaire des mêmes plats, surtout, dans le domaine de la vie familiale, est une règle à peu près universelle, qui a son origine et sa justification dans les idées d'économie aussi bien que dans la sécheresse du programme des ressources alimentaires d'autrefois. — L'archiâtre Maugue avait déjà remarqué, à la fin du XVIIe siècle, que la table du bourgeois de Strasbourg était soumise à une pareille loi, et il nous a laissé le détail du menu en légumes le plus généralement usité alors pour chaque jour de la semaine. — Selon les saisons, et quelques caprices accidentels, il pouvait offrir des variantes, mais elles étaient peu importantes, et à ses yeux, la règle avait un caractère de certitude et d'autorité qui lui a permis de la classer parmi les usages fixes et souverains. La voici : lundi, des schnitz ; mardi, des navets ; mercredi, fèves ou pois ; jeudi, riz ou orge ; vendredi, des épinards et à leur défaut des haricots ; samedi, des lentilles ; dimanche, de la choucroûte (1). — Il n'y a pas un demi-siècle qu'un usage semblable régnait dans les cuisines colmariennes ; d'après les renseignements les plus sûrs, cet usage faisait apparaître le lundi, des pommes de terre, le mardi, de la choucroûte, le mercredi, des carottes, des navets ou des choux-raves ; le jeudi, des légumes secs, du riz ou de l'orge ; le vendredi, des farinages ; le samedi, des navets, et le dimanche, de la choucroûte. Telle était la série adoptée pendant la saison d'hiver. L'été y apportait

(1) MAUGUE, *Hist. natur. de la province d'Alsace*, mss., tom. I, p. 128.

des modifications, grâce à ses primeurs et à ses légumes jeunes et verts, et ces modifications étaient les bienvenues.

Tout le monde sait que c'est une coutume ancienne et invariable en Alsace, particulièrement dans les familles luthériennes, de présenter sur la table, le Jeudi-Saint, des légumes verts, ordinairement des épinards.

Dans les monastères, la règle du retour sériaire avait la rigidité d'une loi absolue et était devenue une partie de la discipline de la maison, quelque fois de l'ordre lui-même. Nous possédons le détail de l'ordonnance (*Closter-Tractament*) à laquelle était soumise, dans notre province, l'alimentation des maisons religieuses de l'ordre de Saint-Benoit et de celui de Cîteaux au XVIIe siècle; elle était la même pour les deux ordres. — L'année était partagée en six époques assujéties à des régimes différents : 1° de Noël au Carnaval ; 2° du Carnaval à Pâques ; 3° de Pâques à la Pentecôte ; 4° de la Pentecôte à l'Exaltation de la Ste Croix ; 5° de cette dernière fête à l'Avent ; 6° de l'Avent à Noël. Dans la deuxième et la sixième époque ; l'abstinence totale de la viande était de rigueur ; dans les quatre autres, son usage n'était permis que le dimanche, le mardi et le jeudi. — Il me semble qu'il n'est pas sans intérêt de jeter un coup-d'œil sur les détails de cette loi somptuaire qui a régné dans nos plus célèbres abbayes, à Munster, à Altorf, à Ebersmünster, à Marmoutier, à Lucelle, à Pairis, etc. Je choisirai l'ordonnance qui était en vigueur depuis Noël jusqu'au Carnaval. LUNDI : *dîner :* soupe aux pois, blanc-manger, navets frais ou compotes de pommes, carpe (ou autre poisson) bouillie avec dés de pain rôtis ; *souper :* soupe à la farine ou fruits et fromage. MARDI : *dîner :* soupe grasse, boudins de porc ou gras-double ou tête de veau, choux-cabus ou choucroûte, bœuf bouilli ; *souper :* orge, veau mariné, ou rôti de porc ou de veau avec saucisses. MERCREDI : *dîner :* soupe à l'avoine, roties de pain en sauce douce, millet, gruau ou compotes de pommes, carpes bouillies assaisonnées au gingembre ; *souper :* fromage et fruits ou noix. JEUDI : *dîner :* soupe grasse, bouilli, panais, carottes ou navets, gibier en civet ou pâté ; *souper :* orge, hâchis de viande ou rôti. VENDREDI : *dîner :* soupe aux pois, nouilles ou blanc-manger, navets, carpe aux oignons et au cumin ou morue au lait ; *souper :* fromages et fruits ou noix. SAMEDI : *dîner :* choux farcis, pommes cuites, carpe frite ou autres poissons frits ; *souper :* fromage et fruits ou soupe au cumin. DIMANCHE : *dîner :* soupe grasse,

boudins de porc ou gras-double ou tête de veau, choux-cabus ou choux blancs ; bœuf bouilli ; *souper :* orge, issues de veau ou gibier en civet, rôti de veau (1). — Sans partager le préjugé ridicule que les moines vécurent comme des sybarites, l'on peut convenir qu'une pareille semaine n'était pas trop dure à traverser. — De bonnes viandes, de la venaison, du poisson, et des plats doux, il n'est pas besoin d'être réduit à l'humilité monastique pour trouver que c'était là un régime dont un honnête homme pouvait consciencieusement s'accomoder.

Puisque je me suis laissé aller à parler de quelques questions accessoires à la table, je veux tout de suite en traiter plusieurs autres, et en première ligne celle de la pâtisserie et du dessert.

Le dessert est dans l'alimentation ce que le madrigal et le sonnet sont dans la littérature. On peut dire de lui comme du sonnet :

Un dessert sans défaut vaut seul un long dîner.

Le dessert est l'idolâtrie des femmes et des enfants, de ce qu'il y a de plus charmant et de plus doux dans l'humanité. C'est la poésie légère de la cuisine, vive, fleurie, souriante, parée par l'esprit et l'imagination de toutes les grâces et de toutes les élégances. Mieux que cela encore ; c'est la féerie de la table.

Qui pourrait dénombrer avec une exactitude rigoureuse les inventions variées, les mille petites merveilles, les caprices sans fin que la femme, dans ses heures de rêverie active, a tirées de sa riche et curieuse imagination ? Il ne faut pas le tenter. Ce domaine a été et sera toujours illimité. L'homme crée pour satisfaire sa force ou son ambition, la femme pour contenter son rêve. Là, c'est le monde qu'on voit, ici le monde qu'on devine. Ces gracieuses conceptions du génie féminin, il est facile au rude orgueil de l'homme de les dédaigner ou de les reléguer au rang des bagatelles et des frivolités. Nous les devons pourtant presque toutes au tendre repliement du cœur de la femme sur lui-même, à sa puissance de contemplation intérieure, à ces longues heures de solitude, d'exil et de mystiques pèlerinages où son cœur souffre, espère ou attend. La châtelaine solitaire, presque captive, dans le grand manoir féodal qui, du haut de la montagne, plonge son regard dans la plaine vague et bleue, a distrait son oisive mélancolie par la création de quelques uns de ces riens

(1) Buchinger, *Geistlich. Koch-Buch*, p. 8.

délicieux ; la religieuse, retranchée du monde, dans le silence du cloître, a détourné de son âme les douces songeries de l'amour pour inventer une gracieuse futilité ; la jeune épouse a placé sa joie naïve dans l'espérance du regard surpris et charmé qui caressera le fruit de sa prévenante industrie ; la fiancée a imaginé des délicatesses nouvelles et fraîches comme son jeune amour. Dans cet ordre de nos plaisirs, où règnent le bon goût, la grâce, l'élégance, l'esprit et la poésie de la sensualité, je le dis avec une profonde conviction, c'est la femme, sous ses aspects multiples et dans ses puissances diverses, qui a tout trouvé, tout perfectionné. Les cuisiniers de profession n'ont rien fait, rien inventé. Ils se sont bornés à faire une exploitation égoïste des découvertes dues à l'imagination de la femme.

Voici une première série de pâtisseries alsaciennes ; elle nous vient de la main de M. Aug. Stœber, mon savant ami, qui en a fait l'objet d'une étude philologique aussi intéressante que sérieuse [1] : *Krapfe*, *Apfelkrœpfle*, pommes entourées de pâte, chaussons de pommes; *Lingelserwecke*, gateau aux œufs, plat et ovale, en forme de tresses, qu'on fait à Lingolsheim; *Millerumskiechle*, petits gateaux très-minces de fleur de farine et de crême; *Speckkiechle*, gâteau aux œufs, rond, avec de petits dés de lard et saupoudré de cumin; *Stolle*, gâteaux au lait, carrés par le haut, en forme de bonnet clérical ; dans la vallée de Munster et le Sundgau, ils portent le nom de *Wastle*, *Waschle* (du celto-breton *gwastel*, *wastel*) ; voilà un vestige celtique plus certain que beaucoup de pierres druidiques de nos montagnes; *Schnekle*, *Hase*, pains au lait qui ont emprunté leurs noms à leur forme (lièvre, escargot) ; ils sont usités aux fêtes patronales et à Noël ; à Mulhouse, où on les donne à la Saint-Nicolas, il se tient ce jour-là un véritable marché de cette pâtisserie, *Schnecklemärt ; Männle*, pains au lait dont les jeunes garçons font présent à leurs maîtresses, à la Saint-André ; *Moze*, pains au lait, plats, quadrillés et dont la partie supérieure est lustrée avec du blanc d'œuf ; c'est le gâteau classique des fêtes patronales et des grandes festivités religieuses de la Basse-Alsace; *Brieli*, gâteaux plats couronnés de crême ou de fromage blanc; *Fuhliwiwerkiechle*, gâteau très-léger fait de fleur de farine, de lait et de sucre en poudre ; *Nonnenfirtzle*, beignets soufflés très-légers, à

[1] Aug. Stœber. Dans le recueil périodique : *Die deutschen Mundarten*, IVe année. Nurenberg, 1857, p. 474

l'eau de rose; c'est littéralement le *pet de nonne* français; *Schenkele*, pâtisserie lougue, au sucre et à la canelle; *Hirzhernle* (Strasbourg) *Schwowebredle* (Basse-Alsace) *Kritzelkicchle* (Haguenau), *Himmelsgestirn* (Sundgau), menue pâtisserie de formes diverses, cornes, croix, étoiles, cœurs, oiseaux, lièvres, etc.

Jean Geiler, qu'il est si utile de consulter pour l'histoire des anciens usages, nous fournit le nom de quatre espèces de pâtisseries : *Karspellen*, sur laquelle les renseignements manquent; *Neurot*, pâtisserie fraîche, à la minute, *Neugerathenes*; *Oflatenrörlin* ou *Hippen*, pâtisserie roulée, d'une pâte légère faite de miel et de farine; on la connaît encore dans toute l'Alsace et dans l'Allemagne méridionale; Brant et Murner emploient fréquemment l'expression *Hippen* dans les mots composés, *Hippenwerk*, bagatelles, *Hippenbuben*, gens sans aveu, légers, gamins; *aushippeln*, en Bavière, veut dire huer; — *H....beiss*, expression trop libre que Geiler pouvait placer dans un sermon, mais qu'il suffit de deviner aujourd'hui (1).

Le vieux livre de cuisine de Buchinger nous donne aussi une pittoresque nomenclature de pâtisseries, avec la recette des procédés et des matériaux pour les exécuter; je me borne à citer les noms; ceux qui comprennent l'allemand verront aisément de quoi il s'agit: *Gebrühte-Küchlin*, *Sprützen-Küchlin*, *Straublin-Kuchlein*, *Strützlin*, *Gewählte-Küchlin*, *Zucker-Streublin*, *Sack-Kuchlin*, *Eyer-Strützlin*, *Gebachene Schnitten*, *Model-Kuchlin*, *Schnee-Ballen*, *Eyer-Ring*, *Eyer-Spritzlin*, *Faste-Küchlin*, *Imber-Zähn*, *Gofern*.

Le Mulhouse suisse était une des places les plus renommées pour la pâtisserie. On y confectionnait presque tous les genres que je viens d'énumérer; il avait, de plus, deux articles spéciaux qu'on ne retrouve pas ailleurs, les *Knieblätze* et les *H....schenkele*; cette dernière pâtisserie est la sœur de celle indiquée par Geiler :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

L'allemand ne se gêne guère plus que lui.

La propension des femmes de Mulhouse pour la fabrication de la pâtisserie est attestée déjà au XVIe siècle, par le chroniqueur Zwinger; il raconte que lors de la présence des députés de la confédération, en 1586, les dames de la ville se réunirent pour montrer leur talent sur ce sujet. « Elles en produisirent beaucoup et « de toutes sortes de façons, dit-il; il y en avait de longues, de

(1) ERWINIA. Strasb. 1838-39, p. 184.

« larges, de plates, de hautes, de rondes, de carrées, de blanches, « de brunes, de jaunes et de rouges [1]. »

En continuant mon inventaire, j'ai encore à recenser dans la pâtisserie fine : les *Ringeln*, les diverses variétés de biscuit (*Zuckerbrod*), le *Mandel-brod*, ou pain d'amandes, l'*anis-brod*, (le pain d'anis de Ste-Marie était particulièrement renommé), les macarons, les *Muskat-Zünglein* ou casse-museau français, les *Muschlen* ou coquilles, les croquets ou croquanteaux, les *Mandel-späne*, les *Hobel-späne*, imitant les copeaux de menuiserie, les patiences, les tablettes de pommes et de coings, la famille des méringues, les *Mandel-kräntzchen* et les *Mandel-herze*, les *Zwieback*, les *Hussaren-Schnitten*, les *Zimmet-Schnitten*, les Leckerlés, le genre entier des gaufres (*Waffeln*) dans lequel figure spécialement la gaufre mulhousienne. Ce que je passe est, sans doute, plus considérable que ce que j'indique.

Les gâteaux de dessert, les tartes (*Kuchen*, *Tarte* ; dans le Sundgau *Waye*) et les tourtes formaient véritablement un règne complet. Je ne désignerai pas toutes celles où entraient les fruits. Ils étaient tous mis en réquisition depuis la pomme jusqu'à la myrtille. Mais il convient de noter le *Kaiser-Kuchen*, le *Reiss-Kuchen*, le *Griess-Kuchen*, la tarte aux raisins de Corinthe, la tourte d'amandes au lard, la tourte à la crême, l'*Osterfladen* ou flan de Pâques, la tourte à la moëlle, la tourte au citron, celles au pain-bis, au biscuit, à la canelle, au son, la tourte aux pommes de terre, le gâteau au lard, la tarte aux œufs, la tarte au fromage, d'origine positivement romaine. On sait, d'ailleurs, que la tarte, en général, a été empruntée aux habitudes des Romains. Ils les couvraiénl aussi, comme nous, de bandelettes de pâte, ce qui a donné occasion à Pline de les appeler *celaturae pistrinarum*, parce qu'elles ressemblaient à une pâtisserie ciselée.

Qui l'aurait pensé? la tarte à la crême, avant d'égayer une comédie de Molière, a joué, tout près de nous, son petit rôle dans le système féodal. Le chapitre de Galilée (St-Dié) ayant résolu au XIIe siècle de fonder une ville autour du monastère, les habitants du village de Moriville envoyèrent dans la nouvelle cité une colonie. Le chapitre fit des sacrifices pour repeupler ce petit village qui lui fournissait beaucoup de blé ; entr'autres moyens qu'il employa, il abandonna au

[1] Mieg, *Gesch. Mulhausen*, I, p. 178.

monastère de Blainville les redevances qu'il possédait dans ce lieu, en échange d'une tarte à la crême faite avec la fleur d'un grand bichet de froment à livrer annuellement aux gens de Moriville. Le dimanche gras, un échevin de Moriville allait recevoir cette tarte au nom du chapitre de Galilée, la faisait transporter en cérémonie dans son village et la partageait entre les mariés de l'année et les nouveaux habitants (1).

Je remarque avec chagrin qu'il n'a pas toujours été commode, dans notre pays, d'aspirer à la tarte. D'après la *Tax-Ordnung* de Strasbourg, de 1646, les pâtissiers vendaient une tarte d'amandes 15 à 16 schillings et une tarte aux raisins de Corinthe 10 schillings; la *Tax-Ordnung* a beau ajouter qu'elles seront bonnes et grandes, ces prix ne représentent pas moins une valeur de 5 fr. et de 7 fr. 50 c. de notre monnaie.

Les beignets jouissaient anciennement d'un grand crédit et présentaient une variété où le goût moderne ne ferait que des choix très-circonspects. Outre les espèces comprises dans la nomenclature empruntée à Buchinger, je citerai encore les beignets aux pommes, ceux aux cerises, ceux aux pruneaux, les beignets au vin, les beignets à la rose, les beignets au sucre (*Zuckerstrauben*), les *Pfüttele*, les *Bauernsträublein;* tout l'ordre des stribles, à calibres différents, qui s'est nationalisé dans le pays de Belfort; les vicques de Perouse; les beignets aux écrevisses, aux fleurs de sureau, aux côtes de rhubarbe; cette dernière espèce a encore des partisans fidèles à Colmar. Mais je doute que l'on en trouverait pour les beignets à l'oseille, à la bourrache, à la mélisse, à la menthe, à la sauge, à la bétoine. Il y en avait cependant autrefois. — Enfin, pour épuiser la pâtisserie, il faut qu'on me permette encore de mentionner les friandises suivantes: *Tabaksrollen*, *Mandelschnitten*, *Dreispitze*, *Ofenküchlein* (choux), la charlotte de pommes, la croûte aux fraises, le *Rosinen-brod*, les *Pfaffenschnitten*, les *Fotzelschnitten*, toute la tribu des *Kugelhopf;* le *Marzipan*, gâteau de fleur de farine et d'amandes qui, au témoignage de Jér. Bock, était encore vendu par les pharmaciens au XVIe siècle, et qui servait spécialement au *Schlafftrunk* (*coup du soir*) des gens riches. A cette époque, le docteur Félix Plater de Bâle le prescrivit aux accouchées, ce qui donna un grand élan à sa réputation scientifique.

(1) GRAVIER, *Hist. de Saint-Dié*, p. 109.

Les confitures et les dragées étaient des parties essentielles du dessert. Elles servaient à lui donner de l'éclat, de l'agrément, de la fraîcheur. Les anciennes confitures me paraissent avoir été, du moins en Alsace, renfermées dans un cercle assez restreint. Je ne trouve au XVIIe siècle, que les variétés suivantes: coings, noix, nèfles, cerises, groseilles, gingembre vert, orange, citron, ribettes (*Johannes-Träubel*) (1). Plus tard, au XVIIIe, on y ajouta les gelées de reinettes, l'abricot, la framboise, la mirabelle, les mûres, le fruit de l'églantier (*Cynorrhodon*).

Les dragées étaient loin aussi d'avoir atteint la perfection merveilleuse où nous les voyons de nos jours. Elles étaient encore bien pauvrement basées vers le temps de la paix de Westphalie, comme l'on peut en juger par ce tableau : dragées au coriandre, aux amandes, à l'écorce d'orange, à la canelle, au gingembre, aux clous de girofle, à l'anis, aux zestes de citron (2). Après le règne de Louis XIV et de Louis XV, elles avaient acquis un certain degré de gloire et ouvert la carrière à des bonbons plus raffinés. Les bonbons à devises faisaient fureur au XVIIIe siècle. Un Allemand, qui se trouvait à Strasbourg, en 1780, raconte ainsi l'amusement que procurait l'échange des devises: « Au dessert on servit des devises. Chaque dame m'en envoya une et « je lui en adressai une en retour. Elles excitaient des rires et des « plaisanteries. Quelques pensées assez plates que contenaient plu- « sieurs d'elles firent dire au vieux père que le roi devrait s'occuper « d'une affaire aussi sérieuse que le plaisir de ses sujets, et charger « l'Académie française, qui n'a cependant rien à faire, de rédiger des « devises (3). » L'on peut encore exprimer le même vœu aujourd'hui.

Le moyen-âge et l'époque de la renaissance ont aimé avec passion tout ce qui parlait au sens de la vue, tout ce qui avait un caractère de spectacle, d'étrangeté ou de rareté, toutes les inventions où l'adresse, l'artifice et l'imagination de l'homme déplaçaient les choses de leur cadre naturel pour les transporter dans un milieu fictif, et très-souvent dans le domaine du symbole et de l'allégorie. — Les

(1) MOSCHEROSCH, *Adelich. Leben*, p. 128.

(2) Idem, id. p. 126.

(3) *Schrifttasche auf einer Reise durch Teutschland, Frankreich*, etc. *Francf.* 1780, cité dans l'ancienne *Revue d'Alsace*, année 1856, 2e vol., p. 331.

Digitized by Google

récits des chroniqueurs nous apprennent qu'à tous les grands festins, aux banquets d'apparat, on voyait apparaître sur les tables des chefs-d'œuvre de pâtisserie ou de grande confiserie, les uns figurant des églises fameuses, les autres des châteaux-forts célèbres, d'autres des palais imaginaires. Ce luxe était particulièrement goûté chez les ducs de Bourgogne. L'art d'exécuter en sucre les figures les plus difficiles et les dessins les plus compliqués était poussé très-loin aux xve et xvie siècles. Lors de la collation offerte, en 1571, par la ville de Paris à la femme de Charles ix « il n'y avait, dit un historien, sorte de « fruit qui puisse se trouver au monde qui ne fust là, avec un plat de « toutes viandes et poissons, le tout en sucre, si bien ressemblant « au naturel que plusieurs y furent trompez; mesme les plats et es- « cuelles esquelles ils estoient, estoient faits de sucre. » Quand le légat traita Marie de Médicis, à son passage à Avignon, en 1600, « il y « avoit trois tables dressées et couvertes de plusieurs sortes de pois- « sons, bestes et oiseaux, tous faits de sucre, et cinquante statues « en sucre, grandes de deux palmes, représentant au naturel plu- « sieurs dieux, déesses et empereurs. Il y avait aussi trois cents pa- « niers pleins de toutes sortes de fruits en sucre, pris au naturel. » De pareils exemples, moins illustres, par la dépense qu'ils ont occasionnée, mais inspirés par le même goût, se remarquent dans notre histoire. Au festin donné à Strasbourg à l'évêque Robert, en 1449, on plaça devant le prélat un château en sucre. Robert ayant ouvert une fenêtre du castel, il s'en échappa une joyeuse volée d'oiseaux vivants; puis il ouvrit une porte basse du château, et l'on vit un vivier dans lequel s'ébattaient de petits poissons. On lui présenta aussi un cochon de lait, doré d'un côté, argenté de l'autre. Au festin donné à l'évêque Guillaume, en 1507, on vit encore une pâtisserie pittoresque représentant un palais dont les gargouilles versaient de l'hypocras; une seconde sucrerie figurant un jardin avec cinq jeunes filles, et une troisième pièce représentant un jardin au milieu duquel s'élevait un roc couronné d'un cerf à la vaste ramure. Au dîner de noces de Georges de Ribeaupierre, en 1543, on vit une tarte surmontée d'Adam et d'Eve, portant, par décence, des costumes de cour; une tour épanchant du vin blanc et des petits poissons; une tête de porc dorée; une maison de pâtisserie. — Il est superflu de citer d'autres faits.

Je ne quitterai point la pâtisserie, sans dire un mot de la pâtisserie

Digitized by Google

par excellence, du pain, la base fondamentale de l'alimentation humaine, parmi les peuples civilisés. Dans toutes les langues policées, le nom du pain a toujours été le signe le plus large et le plus compréhensif pour résumer l'ensemble des nécessités de la vie. Il a fourni leur plus riche fonds aux proverbes, aux maximes et aux locutions pittoresques qui expriment les rapports variés de la vie sociale et peignent les adversités et les contentements de l'existence privée. Il a une place d'honneur dans la plus belle des prières chrétiennes; la philosophie appelle la science le pain de l'esprit et la morale le pain de l'âme, et la religion a caché le Dieu rédempteur du monde dans le symbole touchant de la nourriture universelle. Aussi le pain est-il sacré. La mère chrétienne apprend à son jeune enfant à le respecter; dans les campagnes, il est rare qu'on entame un pain sans le marquer du signe le plus vénérable de la foi. Le pain est un don de Dieu. Sa profanation est un péché. Dans les vieilles légendes populaires, le pain du mauvais riche, qui refusait de le partager avec les malheureux, était transformé en pierre. Une tradition du Harz raconte que de jeunes garçons ayant une fois osé maudire leur pain et le fouler aux pieds, le pauvre pain saigna et rougit la terre : mythe poignant où apparaît dans toute sa profondeur la croyance du peuple allemand en la sainteté du pain. Dans nos usages alsaciens, ce n'était pas manquer au sentiment de vénération que méritait le pain que de le partager avec certains animaux; l'on pouvait en jeter les miettes aux poules, en donner aux chiens et aux chevaux; mais c'était une profanation impie d'en nourrir les pourceaux, qui étaient des bêtes impures, comme nous l'apprend la légende nationale du mauvais riche de Dettwiller.

Il y avait dans ce village un paysan opulent, mais dur et avare, parcimonieux pour ses domestiques et impitoyable aux pauvres. Quand de malheureux affamés mendiaient à sa porte les restes du pain de sa table, il les chassait en blasphémant, et commandait qu'on les portât dans l'auge de ses pourceaux. Après sa mort, sa maison fut infestée de bruits mystérieux. On y entendait le pas lourd d'un animal et des grognements de porc. Un exorciste fut appelé. Il reconnut que l'esprit du mauvais riche vaguait, tourmenté et maudit, dans la maison, et qu'il réclamait une auge neuve à l'étable. Elle fut faite. Mais les pourceaux devinrent comme furieux au contact de leur nouveau compagnon. L'exorciste revint et relégua le fantôme dans un

Digitized by Google

champ écarté et silencieux qui envoie encore au passant solitaire l'écho sinistre des grognements du mauvais riche damné (1).

Le pain, dans les campagnes alsacieunes, était généralement bon. L'on y employait le méteil. Dans les montagnes on cultivait l'épéautre parce que cette graminée résiste mieux aux froids. Au Ban-de-la-Roche, le pain de seigle était, au XVIIIe siècle encore, un régal dont les pauvres n'usaient que de temps à autre (2). Dans les hautes montagnes, l'on n'avait que le pain violet que donne le sarrazin.

Les pays situés sur le cours du Rhin étaient les plus renommés de toute l'Allemagne pour la beauté du pain blanc, du pain de table, du pain employé dans la vie urbaine. Pforzheim et Strasbourg étaient cités en première ligne sous ce rapport. Après Strasbourg, le plus beau pain de la Basse-Alsace était celui de Schwindratzheim (3), village situé près d'Hochfelden, et qui était comme le Gonesse de l'Alsace. Le pain de Schwindratzheim était si renommé, et ses boulangers si estimés que Frédéric Ier les proposait pour modèles à ceux de Haguenau déjà en 1164 (4). Moins que dans d'autres pays il était mélangé de graines aromatiques, mais il n'avait pas réussi à s'en affranchir totalement. Sa pureté actuelle est un progrès du temps. Anciennement, chez nous, l'on y mêlait de la coriandre noire, du pavot, et surtout du cumin (5). C'était le penchant de l'époque. Dans le Languedoc on le saupoudrait de marjolaine, et dans la Provence on chauffait les fours avec des bourrées de thym. Sur le lac de Constance dominait, au rapport de Montaigne, l'usage de l'aromatiser avec du fenouil (6). Le docteur Bock recommandait comme des moyens propres à lui donner de la douceur et un bon goût la semence de fromentale et les graines de sésame. Il nous enseigne aussi que dans les années de cherté ou dans certains cantons pauvres, on mêlait à la farine ordinaire de la farine de pois, d'haricots, de lentilles, d'avoine, de millet, que souvent l'on a fait du pain avec ces seules substances ou du son, et que les famines ont parfois forcé de recourir à la sciure du bois de sapin.

---

(1) Aug. Stœber, *Sagen des Elsasses*, p. 237.

(2) Massenet, *Descript. du Ban-de-la-Roche*, p. 19.

(3) Jér. Bock, *Kreutterbuch*, p. 237.

(4) Billing, *Beschr. des Elsasses*, p. 243.

(5) Bock, p. 104.

(6) Montaigne, *Voyages*, I, p. 71.

Dans les petites villes les professions de pâtissier et de boulanger étaient confondues dans les mêmes mains. Il en était autrement dans les grandes villes et dans celles où la police des métiers était sagement réglée. Je vois par l'ordonnance strasbourgeoise de 1557 qu'à partir de cette année les professions furent séparées. Les pâtissiers eurent leur domaine, et on ne réserva aux boulangers que le droit de confectionner les *Langwecken*, le *Mulkuchen*, le *Kunigskuchen*, les pâtés, les *Fladen* (galettes), les *Offladen*, les *Suckerscheiben*, les *Heippen*, l'*Eierbrot*, le pain d'épice (*Lebkuchen*) et les *Brestellen* (1). L'usage et le temps y ajoutèrent les *Milchwecke*, les *Ladebredle*, le *Schnitzbrod* (à Haguenau *Hürzelknopff*, dans la Haute-Alsace *Bierewecke*); c'est le *Rama* de la Lorraine; le val d'Ajol faisait le meilleur; les *Suppebengel* (petits pains longs pour la soupe); les *Gumberländsbredle*, ainsi appelés d'un duc de Cumberland qui, pendant un séjour qu'il fit à Strasbourg vers la fin du siècle dernier, en mangeait chaque jour dans son café. Les pains au lait de Ste-Marie-aux-Mines étaient les plus fameux de l'Alsace, du temps de Grandidier (2). Quant aux pains d'épices les deux sièges principaux de la fabrication de ce produit qui triomphe aux foires et aux fêtes patronales étaient à Barr et à Strasbourg. En 1801, Barr comptait cinq fabriques en activité, et Strasbourg autant; Schlestadt en avait une (3). J'ai nommé les Brestelles. Ce pain délicat et populaire a assez de célébrité pour que l'on remarque que les Romains nous l'ont apporté sous le nom de *panis tortus*, et que l'antique affection des Strasbourgeois pour cette pâtisserie les avait portés à décorer du nom de *Bretstellemann* leur singulière et satyrique personnification du Rohraff (4).

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

(1) *Archiv. municip. de Strasb.* Communication de M. Schweighæuser, archiviste.
(2) GRANDIDIER, *Vues pittoresques d'Alsace.* Ste-Marie.
(3) LAUMOND, *Statist. du Bas-Rhin*, p. 152.
(4) *Alsatia* 1852, p. 215.

LA DAME DE HUNGERSTEIN.[1]

—

Le peuple sait une légende sur chaque ruine de la féodalité. Quand vous visitez l'un des châteaux détruits, si nombreux dans notre vieille Alsace, interrogez le bûcheron de la montagne, il saura à peine le nom du manoir; mais il vous dira quelque histoire surnaturelle sur ses anciens hôtes, qui vous fera sourire si vous êtes sceptique, rêver si vous êtes poète et réfléchir si vous êtes philosophe. Le peuple a oublié l'histoire de ses anciens maîtres, ainsi que sa propre histoire; mais il a gardé la mémoire de quelques faits isolés auxquels la tradition en passant par la suite des siècles a imprimé une couleur poétique. Les documents historiques donnent quelquefois à la science le droit barbare de descendre une fiction ingénieuse aux proportions mesquines d'un fait ordinaire, et la science s'en applaudit. Pour moi, je l'avoue, j'ai toujours eu peu de sympathie pour ces détracteurs lettrés qui se servent de l'histoire pour détruire. Je n'ai la prétention de raconter qu'une simple légende et si je l'ai appuyée de preuves historiques c'est qu'elles ne changent point la forme de mon récit. C'est peut-être une supercherie que j'ai tentée : j'ai essayé de prouver une partie pour engager mes lecteurs à ne pas douter du reste.

Presque aux portes de Guebwiller s'élevaient naguère encore les restes du château de Hungerstein. L'histoire de ces ruines serait peu

---

(1) L'histoire de la dame de Hungerstein n'est pas inédite. Le poète colmarien Pfeffel a composé, sous le titre de: « *Die Frau von Hungerstein*, » une nouvelle intéressante qui est publiée dans ses œuvres et dont il paraît avoir emprunté le fond aux annales de Ribeaupierre, écrites par le docteur Jacques Luck. Il est certain, toutefois, que notre poète ne connaissait pas les documents authentiques que nous donnons par extraits et qui sont déposés aux archives du Haut-Rhin avec les dossiers des familles éteintes.

Digitized by Google

intéressante si un crime affreux ne marquait, d'une tache de sang, le jour où s'éteignit avec Guillaume de Hungerstein la famille de ce nom qui, depuis des siècles, tenait en fief le château et ses dépendances de la noble abbaye de Murbach [1].

C'était en 1487, Guillaume venait de perdre sa femme Suzanne d'Ostein, qui le laissait sans enfants; quoique vieux et infirme, le dernier Hungerstein songea à contracter d'autres lieus et se fiança bientôt à une jeune et noble demoiselle renommée dans tout le pays et pour sa beauté et pour sa grâce. Elle se nommait Cunégonde, et était la fille de Rodolphe de Gielsperg, seigneur dissolu et ruiné qui pensait refaire sa fortune en mariant avantageusement sa fille. Cunégonde ne manquait jamais banquets, danses ni noces où sa beauté la rendait toujours la bienvenue. Une fois mariée elle n'attendit point que son époux voulut bien lui octroyer ces plaisirs; elle les suivait en cortége galant, écrasant de son luxe et de son dédain de plus nobles dames qu'elle. Le vieillard le souffrait en silence, attribuant ces folies à la jeunesse de Cunégonde; mais bientôt, outrepassant toutes les bornes, la noble dame mit au pillage les biens de son époux; elle vendait ses joyaux, engageait les titres de rentes et appelaut auprès d'elle son père et son frère Werner de Gielsperg, qui partageaient ses goûts dissipateurs, elle tint cour et mena fort joyeuse vie en son château de Hungerstein. Alors les yeux du vieillard se dessillèrent; il se vit, de riche seigneur qu'il était, sur le chemin de la pauvreté et du déshonneur. Il admonesta doucement, puis sérieusement, mais rien ne servit. Cunégonde ne céda point et ses parents la soutenaient contre son époux.

Werner, son digne frère, fit même des menaces. Voulant se rendre à Inspruck, il demanda quelques joyaux à son beau-frère, pour paraître plus brillamment à la cour. Guillaume refusa. Alors Werner dit publiquement que bientôt il ferait tel bruit à Hungerstein, que l'on en garderait longtemps souvenir.

Sur la prière de Guillaume, le comte de Ribeaupierre, alors bailli de la Haute-Alsace, avait envoyé un certain Thiébaud Lockmann,

---

[1] Aux émaux près, la famille de Hungerstein avait les mêmes armoiries que l'abbaye de Murbach.

L'abbaye de Murbach : d'argent au levrier élancé de sable.

La famille de Hungerstein : de gueules au levrier élancé d'argent.

Digitized by Google

pour remettre en ordre les affaires de Hungerstein (¹); Lockmann aussi devint l'objet de menaces de mort de la part du jeune seigneur de Gielsperg.

Dans cette extrêmité le malheureux chevalier de Hungerstein s'adressa de nouveau au comte de Ribeaupierre, le supplia instamment de lui prêter aide et assistance, pour régler les affaires de sa maison et pour le protéger contre le ressentiment des parents de sa femme.

Le landvogt, se rendant à ses doléances, ordonna que les biens de Hungerstein seraient gérés et administrés par l'intendant qu'il avait envoyé; que le seigneur Guillaume, sa mère, qui vivait encore, et sa femme recevraient une pension limitée, que la valetaille inutile serait renvoyée, que l'on garderait simplement un écuyer et un valet de pied, et enfin que dame Cunégonde n'aurait qu'une suivante pour elle et une autre femme chargée de la cuisine.

Cette décision suprême frappait au cœur la dame de Hunger-

(¹) Nous donnons ici un extrait des registres de Lockmann concernant la garde-robe de la dame Cunégonde. Ces renseignements nous paraissent intéressants pour l'histoire du costume au 15e siècle :

LXXXV jor. — Item so sint das die Kleyder so Wilhelm von Hungerstein Ritter siner elichen gemahell frouw Kungolten geben vnd koufft hat, Die will vnd er cranck geligen ist.

Item einen blouwen Rock, ist siner erwen frouw Suslin löblicher gedechttnus gewesen.

Item einen grinen kurtzen Rock, ist vnden mit schinfahe, ist ouch siner erwen frouwen gewesen.

Item sinen grienen Rock ist gestickt mit gold vnd berlen ist ouch siner erwen frouwen gewesen. Kostet hundert gulden.

Item sinen mörichen Rock ist ouch frouw Susslin siner erwen fvouwen gewesen.

Item ein twilch juppen mit vergulten knopffen, ist ouch siner erwen frouwen gewesen.

Item einen vergoltten gurtell ist ouch siner erwen frouwen gewesen. Kostet achtzick pfundt.

Item einen schellin Rock mit vergultten schellin hat frouw Kungoltt koufft von Clewin Vischer zu Gewilr vnd ist zu dem Rock komen siner silber stouff vnd ein vergoltter gurttel mit einer swartzen phortten vnd zwene gulden in gold. Der stouff ist mins hern gewesen vnd den gurttel ist mir nit wissen. Der Rock ist swartz linchtuch kostet XI ½ liber.

Item sinen swartzen manttel vom Clewin Vischer kostent VIIII liber.

Item sinen brunen linschen Rock hat frouw Kungolt koufft.

stein ; qui dès ce jour médita un crime. Elle parvint à gagner les deux valets en leur accordant ses bonnes grâces, au point qu'oubliant et l'honneur et leur devoir, ils devinrent non seulement ses amants, mais encore ses complices dans le dessein monstrueux d'égorger leur vieux maître et seigneur. Le crime conçu eut bientôt son exécution.

Un jour que le vieillard était assis dans la salle voûtée de son château, les deux valets se précipitèrent sur lui et le menacèrent de mort, s'il n'écrivait incontinent à ses parents qu'un grand péché, commis dans sa jeunesse, l'obligeait à entreprendre un pieux pèlerinage en pays lointain, qu'il prenait congé d'eux, les suppliait d'assister sa femme en son absence et de prier Dieu pour lui. Quand Guillaume eut cédé à la force, on l'obligea à sceller de son sceau la missive qu'il venait de tracer sous les menaces des assassins. Cunégonde parut alors, tenant un lacet; c'était l'arrêt de mort et l'instrument du supplice de l'époux qu'elle avait accepté devant Dieu. Un instant après elle était veuve et deux fois criminelle.

Les complices visitèrent les meubles et les papiers de leur victime; ils s'emparèrent des objets précieux, des titres de rentes qui restaient et l'on se promit maint heureux moment.

Lorsque la nuit, protectrice des traîtres et des meurtriers, vint prêter son ombre qui confond les bonnes et les mauvaises actions, l'écuyer monta à cheval, prit le cadavre de son maître devant lui, puis s'enfonçant dans la forêt il le jeta dans une fosse qu'il recouvrit de mousse et de branchages.

Le lendemain les assassins ayant placé la missive sur la table de Guillaume, témoignèrent grand souci de la disparition du chevalier de Hungerstein, enfin ils ouvrirent la lettre en présence de quelques étrangers et la montrèrent ensuite à tous ceux qui s'enquéraient du vieux châtelain.

Mais bientôt on vit les deux valets porter les habits de leur maître et le château reprendre ses airs de fête comme aux beaux jours où la nouvelle épouse tenait Guillaume sous l'empire de ses charmes. Dieu avait frappé les assassins en leur ôtant la prudence, et l'attention publique éveillée les désignait à la justice des hommes.

Sur les ordres du landvogt, Guillaume de Ribeaupierre, une commission, composée de nobles et de bourgeois, dut rechercher les causes de la disparition du maître de Hungerstein. Sur quelques soup-

Digitized by Google

çons on fit appréhender au corps un des valets qui, appliqué à la torture, avoua tout.

Le corps du malheureux seigneur fut bientôt trouvé et les juges de la régence d'Ensisheim vinrent procéder à sa reconnaissance. Alors on le conduisit solennellement à Guebwiller où il obtint les honneurs funèbres et une chrétienne sépulture.

Selon l'antique usage le héraut d'armes brisa sur son cercueil les armoiries de sa maison, pour témoigner aux yeux du monde, qu'il était le dernier de sa famille et qu'avec lui le nom de Hungerstein descendait dans la tombe.

Enfin pour perpétuer la mémoire du crime, on éleva deux croix, l'une près de l'endroit où il fut assassiné, l'autre près de la fosse où l'avait jeté son meurtrier (1).

Cunégonde aussi fut arrêtée, incarcérée et appliquée à la question. Elle convint du crime. Sa sentence, qui ne se fit pas attendre, portait que Cunégonde de Gielsperg, convaincue d'adultère et de meurtre, se prosternera à genoux, criera à Dieu merci et à l'empereur, ses officiers et justiciers et à tous ceux qu'elle pourrait avoir offensés et que pour l'expiation de ses crimes elle sera mise ès mains du bourreau pour être exécutée de vie à mort par submersion, en conformité des ordonnances impériales et pour exemple d'autres.

Tout semblait fini pour elle lorsque le juge, brisant la baguette d'osier qu'il tenait à la main, ajouta d'une voix grave et solennelle: Dieu ait pitié de son âme. Cependant la mort était bien loin. Ange du mal elle était destinée à faire encore des victimes sur cette terre et la beauté de son corps devait aider la perversité de son esprit.

Pendant qu'on la conduisait au supplice, un jeune noble traversa la foule de manants qui allait voir périr une noble dame et s'approchant de l'exécuteur, il lui promit trente florins d'or s'il parvenait à garder Cunégonde vivante et à la lui livrer. Le bourreau accepta (2).

Il garotta la patiente avec tant de force qu'elle en perdit connaissance, puis la lançant à l'eau il la laissa descendre la rivière pendant

---

(1) Comptes de Lockmann. — *Item. 2 gulden geben vor zweye steynerne Crutzen zu machen an der stetten do Herr Wilhelm ermordt ist worden.*

Item. 3 schl. d. vor die Crutze an die selbe stette zufüren.

(2) Le chroniqueur Luck déclare qu'il ne nommera pas le noble pour ne pas faire tache sur le blason d'une famille illustre.

Digitized by Google

quelques instants la suivant toujours dans sa nacelle, il l'attira ensuite vers l'autre bord où le noble l'attendait avec deux bons chevaux.

Pendant que la populace se retirait satisfaite, Cunégonde fuyait en Suisse pour se mettre en sûreté dans un des châteaux de son libérateur.

Guillaume de Ribeaupierre, le landvogt, apprit bientôt sa fuite. Il en devint triste et soucieux, et mit tous ses soins à engager les autorités suisses à lui livrer cette femme criminelle qui vivait impunie au milieu de la joie et des plaisirs.

Ses vœux ne furent exaucés qu'après trois ans de persistantes sollicitations. Elle fut arrêtée alors et dirigée sous bonne escorte sur Ribeauvillé. Le landvogt lui fit grâce de la vie mais l'envoya immédiatement prisonnière dans son château de Hoh-Rappoltstein. Son orgueil franchit avec elle la porte de la prison et souvent, dit la chronique, elle apparaissait dans ses plus beaux atours derrière la grille formidable du noir donjon.

En 1507, vingt ans après son arrestation, Cunégonde devait être encore bien belle car elle obtint de son geôlier, Philippe de Bacharach, que pendant la nuit, il la fit descendre de sa prison au moyen d'un échelle, et que pour obtenir son amour il s'apprêtât à fuir avec elle en pays lointains. Mais tout fut découvert; le serpent de Hungerstein, comme on l'appelait dans la contrée, fut gardé plus étroitement et maître Philippe, dont la tête devait échoir au bourreau, fut, grâce aux prières de nobles personnes, envoyé en exil pour le reste de ses jours (1). A dater de cette époque la chronique se tait sur Cunégonde, et Luck, l'historien de la famille de Ribeaupierre, pense qu'elle ne sortit de son cachot que pour paraître devant le juge éternel.

---

(1) Nous croyons devoir donner le texte original de la lettre de bannissement (*Urphed*) par laquelle Philippe de Bacharach reconnaît son crime et la justice de la peine qui l'a frappé et promet de s'y soumettre.

« *Ich Phillips von Bacharach. Tun kunt mengklichen mit diszem brief demnach werend ich vf dem Slosz grosz Rappolzstein des wolgebornen herren herren Wilhelms herren zu Rappoltzstein, etc. myns gnedigen herren gedingter wächter vnd sloszknecht gewesen. Hab ich In solhem mynem dienst fräuentlich vud usz eignem furgevasztem mutwillem, vnangesehen myner gethaner glubd, die frow von Hungerstein, so vf angerürtem Slos in gefengnis enthalten, mit einer leitern usz dem thurn verbergenlich genomen, In willen sy vnerlicher wise und wercken*

Les précautions prises à l'égard de cette femme furent extraordinaires. Guillaume de Ribeaupierre menaçait de tout le poids de sa colère quiconque oserait tenter un regard vers la tour qui la renfermait. Les fils du seigneur surtout reçurent sévère défense de diriger leurs pas du côté de Hoh-Rappolstein.

Cependant en 1498, Sébastien, l'un d'eux, jeune seigneur plein d'avenir, fut, par ordre paternel, jeté dans un cachot. Il en perdit la raison. Les médecins ayant déclaré qu'il était possédé du démon, on le transporta à Wittersdorff, près d'Altkirch, pour être exorcisé, mais il y périt de froid et sa dépouille mortelle, dit Pierre d'Andlau qui rapporte le fait, repose encore à Wittersdorff, en la puissance de Dieu (1).

---

zu bskommen mir furgenomen gehapt, darumb ich dann zu gefengnis obgenanten mins gnedigen herren komen, vnd billichen an myns lib, wo nit sölhs durch fromer lut furbitt abgewendst straffbar gewesen. Haruf so hab ich frigs willens einen gestabten eid liblich zu Gott vnd den heiligen mit vfgehebten fingern vnd gelerten wortten gesworn sölher gefengnis vnd alles so mir daruntsr begsgnet, furtsr gsgen srstgemsltsm mynem gegen herrschaft Rappolstein, etc., vnd allen Iren gewandten, vnd so dissr myner gefengnis verdecht sin mochtsnd, weder mit wortten noch wercken, Rütten oder gethäten heimlich noch offenlich weder durch mich selbs noch ander nymermsr zurechnen noch zeanden, zeoffern noch schaffen gethon werden In dhein wisz. Wo ich aber solichs einem oder mer nit enhisltc So soll ich ein verzalter meyneidigsr sin vnd gsheissen werdsn, vnnd ab mir an allen enden, do ich gefunden wurd, richten, als ab einem erlossen eydbruchigen man von recht zugeburt das ich mich offenlich in Craft disz briefs begibe, vnd verzihe mich haruber alles dss, so mir wider disen brief zskennen trüstlich vnd hilflich ein könndt oder möcht gentzlich vnd mit rechtem wissen, genend hier In vszgsschriben. Vnd des zuo waren vrkund so hab ich den vesten Jungher Hanns Wurmlin erbetten, dans er sin In sigell fur mich In disen brief gedruckt hat mich aller obgeschrisbenen ding zuo besagende. Der geben ist vf zenstags noch sanct Anthonien tag anno XV septimo. »

L'acte porte la trace d'un cachet en cire verte.

(Archives du Haut-Rhin, documents de la seigneurie de Ribaupierre.)

(1) Voici comment s'exprime Pierre d'Andlau :

« *Herr Bastian was ein geschikter junger herr, kont sein welsch vnd latin, vnd hibst von leyb, vnd stand ihm zu daz er hinder das spiel kam, vnd verspilt 60 gulden das er zu letzt hinwsg lieff da erzurnet sein vatter übsr ihn, lies ihn fahen, vnd gen Hohenrappolsteyn in Thurn lsgen, vnd war besesszen vnd gen*

Le chroniqueur ajoute qu'une dette contractée au jeu lui avait attiré les rigueurs paternelles. La tradition, conservée parmi le peuple, prétend au contraire qu'il avait vu la dame de Hungerstein.

G. FRANTZ,
chef de division à la préfecture du Haut-Rhin.

Widersdorff geschickht, da beschworen, darnach erfroren das ihm die füs abfülen, vff dem hoff vnd ligt noch in Gottes gewalt. »

Par un acte daté du vendredi après Jubilate 1498, Bastien fut forcé de se désister de tous ses droits sur la seigneurie et de se contenter d'une pension annuelle de 100 florins d'or, 150 sacs de grains et 5 foudres de vin.

Digitized by Google

LA PÊCHE DE LA GRENOUILLE

DANS LE CANTON DE KAYSERSBERG.

SES VERTUS MÉDICINALES.

Sur la route qui mène de la plaine vers la vallée de Kaysersberg, on découvre, à droite, le riche vignoble qui s'étend le long du versant oriental des Vosges, à gauche, de vastes prairies sillonnées par d'innombrables canaux dont les eaux se perdent, au fond du tableau, dans une forêt d'aulnes et de chênes qui forme la limite des prés.

Le voyageur timide qui parcourt cette route au mois de mars, par une nuit sombre, risque d'éprouver bien des frayeurs et bien des angoisses pour peu que son imagination soit accessible aux idées superstitieuses ; il rebroussera chemin si les contes fantastiques et populaires sur les revenants et les maléfices dont on a bercé son enfance ont laissé quelque souvenir dans son imagination. Car c'est là, sur cette route, qu'il verra l'homme qui porte sa tête sous son bras et dont les yeux ont l'éclat funèbre du moribond ; il verra des âmes en peine sortir de leurs tombeaux sous la forme de lumières blafardes et livides, errant çà et là dans la campagne pour chercher vainement le repos éternel ; il verra — mais je ne finirais pas si je voulais rapporter toutes les histoires que feue ma grand-mère, bonne femme de quatre-vingt-six ans, me raconta dans toute son effusion de cœur, il y a une quarantaine d'années et auxquelles je prêtais l'attention la plus pieuse.

Il n'y a pas longtemps que j'ai entendu des hommes sérieux discuter la valeur morale de ces contes : les uns les accusaient de maintenir dans le peuple la superstition et par conséquent tous les dangers qui s'y rattachent ; les autres n'y virent que des légendes destinées à élever la pensée du vulgaire au-dessus du terre-à-terre de la vie matérielle ; mais, quoiqu'il en soit, j'avoue pour mon compte que

Digitized by Google

c'est avec délices que je me souviens de ces longues soirées d'hiver où mon aïeule me communiqua au coin du feu des histoires de revenants, et il est probable que si maintenant encore je me trouvais seul, au milieu d'une nuit obscure, sur la route dont je viens de parler, voyant à ma gauche sur les prairies des lumières pâles, tantôt apparaître, tantôt disparaître, rester immobiles pendant des moments et se précipiter ensuite, avec la rapidité d'un éclair, vers la terre, il est probable, dis-je, que les souvenirs de mon enfance se raviveraient à la vue de ce spectacle imprévu et sinistre et me feraient reculer d'horreur et d'effroi; et pourtant toutes ces lumières à l'aspect si fantastique ne sont autre chose que les lanternes des pêcheurs de grenouilles.

C'est au mois de mars, quand le ciel est couvert et que les nuits sont déjà chaudes, que la rivière, qui a ses sources au lac Blanc et au lac Noir, vient traverser ces prairies, y alimenter de nombreux canaux d'irrigation et y déverser une quantité prodigieuse de grenouilles. Pendant le jour, ces grenouilles, qui ne peuvent supporter une lumière éclatante, se cachent dans des trous ou sous des herbes. Ce n'est que la nuit qu'elles commencent leur vie vagabonde et recherchent des flaques d'eau pour y déposer leur frai. C'est de ces moments que profitent les pauvres gens des villages voisins pour faire leur pêche et les jeunes gens de familles aisées pour se divertir.

Vers les dix heures du soir les pêcheurs, armés de lanternes et de sacs qu'ils portent en bandoulière, se mettent en route, suivent silencieusement, l'œil au guet, les petits cours d'eau, traînant leur lumière presqu'à terre, s'arrêtant par intervalle pour choisir une nouvelle direction et saisissant de leurs mains, avec une adresse qui n'est propre qu'à eux, toutes les grenouilles qui se trouvent sur leur passage. Il n'est pas rare de voir le pêcheur habile rentrer chez lui le matin vers deux heures, portant dans son sac un butin de deux ou trois cents prisonnières.

Rentré chez lui, le pêcheur, après quelques heures de repos, se remet en route pour porter dans les nombreux villages de la vallée les grenouilles auparavant décapitées et les vendre au prix de 20 à 25 cent. la douzaine.

L'année dernière, une Parisienne, femme élégante et artiste, est venue avec sa famille dans la vallée de Kaysersberg dont elle avait beaucoup entendu vanter l'aspect grandiose et pittoresque. Je voulus

Digitized by Google

lui faire connaître les mets favoris de mes compatriotes et lui fis offrir un plat de grenouilles. — Quelle horreur! s'écria-t-elle à la vue des cuisses fricassées, — vos chemins sont faits pour vous écorcher les pieds et vos mets pour vous soulever le cœur!

Certes, son indignation eût été plus grande encore, si elle avait vu les pêcheurs apporter les grenouilles sans têtes, mais vivantes encore; car décapitées, la vie ne les quitte qu'au bout de quelques jours; qu'eût-elle dit si elle les avait vues ainsi mutilées, grimper les uns par dessus les autres dans le panier du pêcheur, remuant sans cesse, grouillant pêle-mêle et cherchant dans des convulsions continuelles la partie la plus précieuse enlevée à leur corps!

L'usage de couper la tête aux grenouilles n'est cependant pas généralement répandu en Alsace. Dans le Bas-Rhin on leur enlève les cuisses que l'on n'expose à la vente que dépouillées de leur peau et enfilées au nombre de vingt-cinq à une branche d'osier; dans le Haut-Rhin on est plus exigeant vis-à-vis du vendeur qui doit en outre remettre les corps dont on fait, à ce que l'on dit, un potage délicieux.

J'ignore jusqu'à quel point la grenouille a été goûtée de nos aïeux, mais j'ai l'espoir que le spirituel collaborateur de cette *Revue* qui, dans une série de charmants articles intitulés: *L'ancienne Alsace à table*, nous a fait assister avec délices aux noces et festins de nos ancêtres, voudra bien nous renseigner à cet égard.

Les naturalistes distinguent la grenouille mâle de la grenouille femelle par deux petites vessies transparentes qui se trouvent à la tête de la première, ainsi que par la partie intérieure des pieds de devant qui est plus forte chez le mâle que chez la femelle. Nos pêcheurs ont le coup-d'œil plus exercé et ils la reconnaissent de prime-abord à sa couleur verdâtre et au volume de son corps: ils vous diront en outre que la grenouille est un animal plein de gaîté et de vie et qu'elle continue, non seulement de vivre, de nager et de sauter pendant plusieurs heures après avoir eu le cœur arraché et la tête coupée, mais que le cœur et les poumons enlevés du corps continuent même leurs mouvements ordinaires pendant toute une heure. J'avoue que ce n'est pas sans frémir que j'ai vu un jour une de ces pauvres bêtes, à laquelle un enfant de pêcheur avait emporté tous les viscères de la poitrine et du bas-ventre, sauter néanmoins pendant quelque temps encore avec souplesse et agilité.

Le mois de mars passé, la pêche aux grenouilles devient pour nos

Digitized by Google

pêcheurs moins productive; les grenouilles quittent alors les flaques d'eau après y avoir déposé leur frai et se dispersent dans les champs et dans les vignes. C'est alors que commence pour les amateurs la pêche à la ligne. Différentes sortes d'appas sont propres à garnir l'hameçon ; on y attache indifféremment des vers, des mouches, des papillons, des scarabées, des hannetons, des entrailles de grenouille, un morceau de drap rouge, de la laine teinte en couleur de chair, etc. Cette pêche, comme toutes les autres, possède aussi ses secrets et ses mystères dont l'un, d'après le *Dictionnaire théorique et pratique de la chasse et de la pêche*, consiste à mettre une grenouille mâle dans un verre à boire que l'on dépose à l'endroit où l'on suppose la présence de grenouilles; on charge le verre d'une pierre assez lourde pour empêcher l'animal de sortir; dès que les autres grenouilles, qui jouissent de leur liberté, entendent les gémissements de la captive, elles accourent pour la délivrer et tombent ainsi dans le piège qu'on leur a tendu, piège composé uniquement d'un filet attaché par les quatre coins à deux cerceaux qui se croisent.

Nos pêcheurs ne connaissent que trois espèces de grenouilles : la grenouille aquatique (*Winterfrösche*) qui est celle dont nous avons entretenu jusqu'à présent nos lecteurs ; la grenouille d'été (*Sommerfrösche*) plus petite que la première et la grenouille verte (*Fieberfrösche*). Ils n'ont pu me donner de renseignements ni sur la grenouille pisseuse, ainsi nommée, parce qu'elle lâche un liquide à chaque saut qu'elle fait, ni sur la grenouille *bossue*, ainsi nommée, parce qu'elle a deux os qui lui forment deux bosses sur le dos.

La grenouille verte, aussi connue sous les noms de *Raine*, *Rainette* verte ou grenouille d'arbre, est désignée par nos pêcheurs par le nom de *Fieberfrösche*, à cause de ses vertus médicinales dont nous parlerons tout-à-l'heure. Elle est très-petite et sa robe est d'une couleur verte très-prononcée ; elle grimpe sur les arbres et sur les arbustes, y demeure immobile et le plus souvent collée sur une feuille moyennant sa viscosité naturelle. Elle n'est nullement muette comme quelques auteurs le prétendent ; elle se fait entendre beaucoup en automne, surtout le soir et pendant la nuit. Les pêcheurs soutiennent même que l'on ne peut qu'avec peine distinguer sa voix du chant de l'alonette.

C'est aussi cette petite grenouille qui sert au campagnard de pronostic dans ses occupations agricoles. On sait qu'en l'introduisant dans

Digitized by Google

un bocal, dans lequel on a mis auparavant de l'eau à la hauteur de quatre doigts à peu près et un peu de terre au fond, elle devient un baromètre vivant, car elle monte ou elle descend, selon la température sèche ou humide, la petite échelle en bois placée dans ce bocal.

On a vu de ces grenouilles vertes vivre pendant trois ans sans qu'on leur ait donné aucune nourriture; et un médecin allemand affirmait en avoir conservé une dans un verre cylindrique, couvert d'un roseau, en ne lui donnant pour toute nourriture qu'un peu d'herbe fraîche en été et un peu de foin mouillé en hiver. Chose remarquable encore, c'est que beaucoup de nos campagnards ont plus de confiance en leur petite grenouille qu'en leur baromètre, et moi-même, il n'y a pas longtemps, j'ai été ébranlé un moment dans ma foi en la science. Voici de quelle manière :

Le 2 septembre 1860 mon baromètre indiquait *Beau* et ma grenouille était sous l'eau ; le temps en ce moment réellement au beau se tenait ainsi du côté du baromètre, et donnait tort à la grenouille. Les deux jours suivants le baromètre monta de plus en plus et la Rainette verte descendit de plus en plus jusqu'au fond du bocal. — Je me demandai si mon baromètre était déréglé, mais un article que je trouvai quelque temps après dans le *Journal des Débats* confirma l'anomalie de l'indication barométrique.

Voici la note du journal :

« On a remarqué avec étonnement que pendant ces derniers jours « où la pluie n'a pas cessé de tomber avec abondance, et même par « moment avec une grande violence, le baromètre n'a pas discontinué « de marquer le beau fixe. On ne s'explique guère ce phénomène « atmosphérique. »

J'avoue que depuis cette époque la petite grenouille a grandi dans mon estime.

Un mot maintenant sur les vertus médicinales de ces êtres amphibies. J'ai déjà dit que les pêcheurs de la vallée de Kaysersberg ont donné le nom de *Fieberfrösche* à la petite grenouille verte et cela en raison des remèdes qu'elle fournit ou du moins qu'elle est censée fournir contre la fièvre.

J'ignore ce qu'il y a de fondé dans cette assertion ; j'ignore également si la grenouille en général est considérée comme remède quelconque dans la médecine moderne; mais ce qui est certain, c'est que la confiance des pêcheurs est consacrée par une tradition locale et

que de père en fils ils ont accordé à la grenouille une vertu médicinale. Il n'est donc pas sans intérêt de jeter un coup-d'œil sur la longue liste de remèdes que la grenouille a dû fournir autrefois et je pense que le récit des cures merveilleuses qu'elle a opérées dans le siècle dernier encore, ainsi que les préservatifs miraculeux qu'elle a offerts à ceux qui se donnaient la peine d'y recourir en temps opportun, ne manqueront pas de captiver l'attention du lecteur.

« Les grenouilles, dit le volume poudreux que j'ai devant moi, et « qui a été imprimé en 1775, fournissent d'excellents remèdes : prises « intérieurement, elles sont humectantes, incrassantes et conviennent « dans les maladies de poitrine ; on en fait des bouillons qu'on prescrit « dans la toux invétérée ; dans la sécheresse de poitrine, dans la « phtbisie et dans la consomption, ils humectent, adoucissent et font « dormir. On en fait aussi un excellent usage dans les cas de chaleurs « d'entrailles et lorsqu'il s'agit de dissiper les boutons et rougeurs « de visage. »

Le frai de grenouille n'était pas moins en usage, selon le volume en question, que l'animal même. Il passa pour le meilleur réfrigérant de ce règne ; il était très-bien indiqué dans les inflammations de la goutte, il guérissait la brûlure, l'érésipèle et les feux volages du visage.

L'auteur auquel j'emprunte la description de ces remèdes, sans doute autrefois fort efficaces, prétend même que le frai de la grenouille est d'un excellent emploi contre l'épilepsie, il n'ose pas cependant l'assurer, mais il indique la manière de s'en servir en ce cas : « On prend, aux mois de mai, juin ou juillet, environ quarante gre- « nouilles des plus vertes, on en ôte les foies pour les faire sécher à « une chaleur lente, on les réduit en poudre, et on partage cette « poudre en six doses égales ; on en donne une dose au malade le « matin à jeûn dans un peu de vin ou dans de l'eau de fleurs de tilleul, « en lui recommandant de ne manger que deux heures après ; on lui « en fait prendre une autre le soir, et en continuant ainsi trois jours « de suite, on réitère selon le besoin ; c'est à ce remède que l'Electeur « Palatin Frédéric IV dût sa guérison. »

Mais le frai et le foie n'étaient pas les seules parties de la grenouille auxquelles on attribuait la puissance de pouvoir guérir des maladies aujourd'hui encore si rebelles contre la science moderne ; le fiel de

Digitized by Google

la grenouille aussi avait ses vertus et devait, réduit en cendre, arrêter la gonorrhée et produire un excellent fébrifuge.

C'est probablement cette dernière qualité qui a fait donner à la petite grenouille verte le nom de *Fieberfrösche* par les pêcheurs de la vallée de Kaysersberg.

Bien d'autres qualités salutaires étaient encore, dans la première moitié du siècle dernier, reconnues à la grenouille. L'une de ces qualités surtout est trop importante pour que je puisse la passer sons silence; je veux parler des cendres calcinées de la grenouille, lesquelles données sur la pointe d'un couteau aux enfants nouvellement nés et dans du lait de femme, avant qu'ils aient rien pris, avaient la faculté de les garantir pour toujours de toutes sortes de maladies que le lecteur curieux trouvera amplement décrites dans le *Dictionnaire des animaux domestiques*, par M. Buchoz, médecin-botaniste de feu S. M. le Roi de Pologne et docteur agrégé de différentes facultés de médecine.

Mais ce que le lecteur ne trouvera pas dans le Dictionnaire mentionné, ce sont les immenses services que la grenouille a rendus indirectement à la civilisation moderne. C'est, en effet, ce petit animal amphibie qui a été la cause de la découverte à laquelle nous devons la merveilleuse promptitude de nos dépêches télégraphiques, ces porte-voix gigantesques qui suppriment et le temps et l'espace. Oui, c'est grâce à elle que le fluide galvanique est venu enrichir les sciences naturelles et fonder la chimie moderne.

Décrire ici les circonstances qui ont amené la découverte du galvanisme, ce serait m'éloigner de mon sujet. Je me bornerai à dire que Galvani, dont le nom est devenu si célèbre, était médecin en 1789 et que c'est sur des cuisses de grenouilles, dont il avait fait usage, qu'il fit ses premières et curieuses expériences.

J. F. Flaxland.

Digitized by Google

ZOOLOGIE DU JEUNE AGE

ou

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX, écrite pour la jeunesse, par M. *Lereboullet*, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, etc.

Dans la *Revue d'Alsace* (année 1858, page 383) nous avons déjà parlé de ce livre éminemment utile. N'ayant eu alors que l'introduction sous nos yeux, nous promettions à nos lecteurs de les entretenir de chacun des quatre embranchements zoologiques au fur et à mesure de leur apparition. Différents motifs nous ont empêché de tenir parole. Aujourd'hui nous pouvons rendre compte de l'ouvrage terminé. Mais au lieu d'une pâle analyse, nous aimons mieux mettre sous les yeux de nos lecteurs une page du livre même prise au hasard. Nous tombons sur le chapitre qui traite de la *classe des insectes!* ne pouvant le citer en entier, nous nous bornerons à ce qui se rapporte à la vie et aux mœurs de ces intéressantes créatures.

« La vie entière des Insectes se partage entre deux grandes séries d'opérations qui ont pour but, les unes, tout ce qui peut assurer la conservation individuelle, les autres ce qui se rattache à la conservation de l'espèce. Les premières comprennent l'alimentation, le séjour, les moyens d'attaque ou de défense; les secondes ont pour but de placer les œufs dans des conditions favorables à l'éclosion et d'assurer aux larves un séjour et une nourriture convenables.

« Dans ces diverses opérations qui constituent ce qu'on appelle les *mœurs* des insectes, ces derniers sont dirigés par leur organisation et par leur instinct. L'organisation leur donne les moyens d'agir dans l'intérêt de leur propre conservation ou pour l'entretien de leur race; l'instinct trace leur ligne de conduite et les dirige en aveugles vers le but assigné par le Créateur.

« L'instinct, comme nous l'avons déjà dit (voy. p. 6, 60 et 61), est une faculté particulière qui porte l'animal à accomplir fatalement et nécessairement des actions uniformes, sans qu'il ait conscience de ces actions. Trois traits saillants le caractérisent et le distinguent de l'intelligence : il est *nécessaire*, il est *immuable*.

« Les Castors sont *forcés* de bâtir leurs huttes, les Abeilles sont *forcées* de construire leurs ruches; ni les uns ni les autres ne pourraient se soustraire à

Digitized by Google

l'empire de cette loi qui les porte à travailler en commun *dans une direction déterminée*. Depuis qu'on les observe et, sans aucun doute, depuis qu'ils existent, ces animaux procèdent toujours de la même manière, sans rien changer à leurs opérations, sans ajouter un étage à leur cabane ou sans modifier la forme régulière de leurs cellules. D'un autre côté ils n'ont pas appris l'art de bâtir : la jeune Abeille qui sort de son enveloppe de chrysalyde va se joindre à ses compagnes et en sait autant que les plus anciennes.

« Les actions instinctives sont nombreuses et variées chez les Insectes, et toujours en rapport avec les besoins de l'animal ; quand elles ont pour objet la conservation de l'espèce, elles montrent une prévoyance admirable qui mettrait l'instinct bien au-dessus de l'intelligence si l'instinct était raisonné. Cependant l'insecte n'a pas le mérite de ses actes ; ouvrier laborieux, mais inintelligent de la Création, il suit aveuglément la route qui lui est tracée, montrant partout le doigt tout-puissant du Créateur qui l'a doté d'une faculté merveilleuse, pour assurer l'existence de ces innombrables générations.

« L'*alimentation* et le *séjour* sont nécessairement liés entre eux de la manière la plus étroite ; un Insecte qui habite le bois, la fiente des animaux ou les fruits, ne quittera pas sa demeure pour aller à la recherche d'une autre nourriture ; aussi l'indication du séjour fait-elle connaître très-souvent le genre d'alimentation et réciproquement.

« Nous avons déjà laissé entrevoir que les Insectes se nourrissent de toutes sortes de substances. Ceux qui recherchent une proie vivante la poursuivent, l'attaquent, la déchirent avec les armes puissantes dont ils sont pourvus. D'autres suceut le sang de leur victime ; munis d'un tube effilé qui renferme des stylets, des dards, des scies, ils traversent facilement la peau la plus épaisse et la plus dure, et aspirent à longs traits le liquide dont ils s'alimentent. De nombreuses larves appartenant surtout aux Coléoptères et aux Diptères se nourrissent de chair putréfiée. Enfin beaucoup d'Insectes mangent les poils, les plumes, le crin, la laine ; rongent nos vêtements, nos fourrures, nos meubles ou attaquent sans pitié les collections d'histoire naturelle. Ainsi, animaux vivants, animaux morts et produits d'animaux, bruts ou façonnés, servent de pâture à des Insectes.

« Les espèces qui s'alimentent de substances végétales sont encore plus nombreuses. Leurs larves ont le même régime, et, comme elles sont très-voraces, elles produisent des ravages sur une grande échelle et constituent quelquefois une plaie des plus désastreuses. Les racines, les feuilles, les fruits, le blé, la farine, les légumes secs, l'herbe des prairies, les arbres sur pied, les bois coupés et même façonnés, disparaissent sous les continuelles attaques de ces Insectes dévastateurs.

« Le *séjour* des Insectes se partage entre l'air, la terre et l'eau. Les espèces essentiellement aériennes, aidées de leurs rames légères ou puissantes et des petits ballons que leur corps renferme, voltigent sans cesse, se posent sur les fleurs pour en aspirer le suc ou poursuivent d'autres Insectes qu'elles saisissent au vol.

Digitized by Google

Les espèces terrestres, au contraire, courent avec rapidité ou se traînent péniblement sur le sol, se cachent sous es pierres, dans les trous, sous les écorces, ou se tiennent sur leur plante de prédilection. Celles qui vivent en parasites ne quittent pas le corps de l'animal aux dépens duquel elles se nourrissent ; si ce dernier vient à mourir elles fuient aussitôt pour chercher une autre victime. Les végétaux aussi ont leurs parasites qui passent leur vie entière à la place où ils se sont fixés.

« Mais ce n'est pas seulement à l'extérieur que vivent les parasites ; nous verrons que certains insectes déposent leurs œufs dans le corps des Chenilles et que les larves qui en sortent dévorent celles-ci toutes vivantes, tandis que d'autres insectes vont même jusqu'à pondre leurs œufs dans d'autres œufs.

« Il existe un assez grand nombre d'insectes aquatiques. Les uns choisissent les eaux rapides, coulant sur un fond pierreux ; les autres préfèrent les eaux tranquilles, mais pures, telles que les eaux d'infiltration, celles qui proviennent des irrigations, etc. D'autres encore recherchent de préférence les eaux croupissantes, les mares infectes et le liquide qui s'écoule des fumiers.

« Les insectes, soit à l'état parfait, soit à l'état de larve, ont reçu de nombreux moyens de protection ou de défense. Les uns échappent, par la légèreté de leur vol ou par la rapidité de leur course, aux poursuites de l'ennemi ; les autres savent se soustraire à ses recherches en se cachant sous les feuilles, sous les écorces des arbres, sous les pierres ou dans d'impénétrables retraites ; un grand nombre, dès qu'ils sont saisis, replient leurs pattes, font le mort et restent immobiles jusqu'à ce que le danger soit passé ; quelques-uns se laissent tomber à terre au moment où l'on croit s'en emparer et disparaissent parmi les herbes ou dans les inégalités du sol. La matière fétide qui suinte du corps de certains insectes, l'odeur infecte de plusieurs, les substances gazeuses que quelques-uns lancent avec bruit, sont autant de moyens de protection plus ou moins efficaces.

« L'instinct de conservation individuelle est surtout porté à un haut degré chez les larves. Quand elles ont encore toute leur agilité, elles peuvent se défendre, se cacher ou fuir lorsqu'un danger les menace ; mais quand vient l'époque de leur transformation, la mollesse de leur corps et leur immobilité feraient d'elles une proie facile, si leur instinct ne les portait à s'entourer d'une enveloppe qui les cache à tous les yeux et les fait ressembler à des corps inertes. C'est alors qu'elles cherchent un lieu retiré, un abri favorable où rien ne puisse les déranger dans leur importante opération. Un grand nombre d'entre elles changent même de séjour, comme on le voit, par exemple, pour beaucoup de larves de Diptères qui abandonnent les fruits dont elles s'étaient nourries jusque-là, s'enfoncent dans la terre et y subissent leur métamorphose. Cette connaissance de l'avenir, cette véritable préscience que possède un misérable Ver, n'est-elle pas bien propre à nous faire comprendre la vraie nature de l'instinct ? La réflexion, la volonté n'ont aucune part dans les actions de cette larve ; elle est poussée par une force aveugle et irrésistible ; elle travaille à son chef-d'œuvre, sans avoir la conscience de ses

Digitized by Google

actes, comme elle n'a pas davantage la conscience des phénomènes vitaux qui se passent en elle.

« Ces faits et beaucoup d'autres, dont il sera question quand nous parlerons des différents ordres d'Insectes, nous montrent la sage ordonnance qui a présidé aux œuvres du Créateur, en donnant à chaque être les moyens de se soustraire aux causes de destruction qui l'entourent; mais l'examen des actions relatives à la conservation de l'espèce nous offre bien mieux encore l'occasion d'admirer cette haute sagesse providentielle. Ici l'instinct se montre dans toute sa force, il apparaît comme une véritable divination, car ses actes ne se rattachent plus à un but présent, mais se lient à des faits qui ne se manifesteront qu'à une époque plus ou moins reculée et souvent quand l'Insecte aura cessé de vivre.

« Les Insectes, quel que soit leur séjour à l'état parfait, quel que soit le milieu qu'ils habitent, savent toujours choisir, pour déposer leurs œufs, un séjour en rapport avec le genre de vie de la larve et un milieu dans lequel celle-ci pourra trouver la nourriture qui lui convient.

« C'est ainsi que plusieurs Insectes essentiellement aériens vont déposer leurs œufs sur l'eau, parce que leurs larves sont aquatiques. D'autres choisissent les fleurs des arbres fruitiers, les feuilles de certaines plantes, le fumier, les eaux croupissantes, la chair en voie de putréfaction. Il y en a qui percent les tissus végétaux ou le corps des Chenilles, comme s'ils savaient que leurs larves ne pourraient vivre dans un autre milieu. Plusieurs espèces construisent des nids et placent auprès des œufs qu'elles ont pondus une nourriture suffisante pour subvenir aux besoins des larves. Tantôt c'est un miel savoureux qui remplit les cellules ou une *pâtée* composée de miel et de cire; tantôt ce sont des Coléoptères, des Araignées, des Mouches que l'Insecte a percés de son aiguillon et qu'il a enfermés dans son nid, pour servir plus tard de pâture aux petites larves.

« C'est encore pour assurer l'existence de leur progéniture que tant d'Insectes déposent leurs œufs sur la chair en décomposition, dans le fumier ou dans la fiente des animaux. Quelques-uns façonnent cette dernière substance en forme de boulettes qu'ils enterrent avec soin, après les avoir remplies de leurs œufs. Nous pourrions multiplier les exemples et toujours nous verrions l'Insecte dirigé par la même prévoyance qui n'est autre chose que son instinct.

« Répandus en légions innombrables sur toute la surface du globe, les Insectes jouent un rôle immense dans l'économie générale de la nature. D'un côté, s'ils détruisent les productions de la terre, de l'autre ils servent de pâture à des Oiseaux, à des Mammifères, à des Reptiles ou à d'autres animaux dont ils entretiennent l'existence, compensation admirable et conséquence nécessaire de la grande loi d'équilibre qui gouverne les êtres vivants.

« De quelque côté que nous tournions nos regards, nous nous voyons entourés de ces dangereux ennemis qui accomplissent en silence leur œuvre de destruction. Les Chenilles dévorent les feuilles des arbres; à peines sorties de l'œuf, elles se répandent partout, commencent par les plus tendres, celles qui viennent de s'é-

Digitized by Google

panonir, puis, à mesure qu'elles grandissent, elles mangent des feuilles plus consistantes et ne cessent de détruire que lorsqu'elles ont tout ravagé. Une multitude de larves souterraines attaquent par leurs racines les plantes potagères, les plantes d'ornement, l'herbe des prairies, les arbustes et même les arbres. Ou bien ce sont les Taupes-Grillons qui sillonnent en tous sens les plates-bandes d'un jardin, les Sauterelles qui transforment en déserts arides les contrées les plus fertiles, ces armées de Termites qui minent nos bois de construction, une foule de larves de Coléoptères qui rongent le cœur des plus beaux arbres. Ailleurs nous voyons nos provisions alimentaires, nos meubles, nos vêtements envahis par ces êtres nuisibles; puis ce sont les Cousins, les Moustiques, les Taons, les Œstres, les Mouches, les Fourmis qui harcèlent sans cesse l'homme et les animaux.

« Nous sommes donc réellement entourés d'ennemis qui tendent à consommer notre ruine et qui arriveraient à tout détruire si la prévoyante nature n'avait mis elle-même des bornes à leurs dévastations.

« En effet les Insectes ont, à leur tour, des ennemis nombreux que l'homme doit savoir utiliser dans son propre intérêt et dont il devrait chercher à se faire des auxiliaires, loin de les détruire comme il en a l'habitude.

« Au premier rang de ces êtres utiles il faut placer les Oiseaux, tous plus ou moins friands d'Insectes, et surtout les nombreuses espèces insectivores qui nous reviennent tous les printemps pour élever chez nous leur petite famille. L'homme ne devrait jamais perdre de vue les services que lui rendent ces charmants petits hôtes de nos campagnes et de nos forêts, et cependant il faut la protection, trop souvent inefficace, des lois, pour les soustraire à son aveugle cupidité.

« Viennent ensuite plusieurs Mammifères qui font aussi des Insectes leur pâture habituelle; puis les Lézards, les Orvets, les Couleuvres, les Crapauds, les Grenouilles. Enfin, parmi les Insectes eux-mêmes, il en est un bon nombre qui font la guerre à leurs semblables et que l'homme devrait savoir distinguer de ceux qu'il voue à la mort. Les légères Cicindèles, les vigoureux Procrustes, les Carabes à la cuirasse de bronze, de cuivre ou d'or, les brillants Calosomes, les Staphylins et tant d'autres, détruisent non-seulement une foule d'Insectes à l'état parfait ou à l'état de larves, mais dévorent aussi les Escargots et les Limaces, animaux très-nuisibles au jardinage et à la vigne. Mentionnons aussi le groupe des Libellules ou Demoiselles, plusieurs Hyménoptères fouisseurs, certains Silphes et surtout la nombreuse famille des Ichneumons, les ennemis naturels des Chenilles dans l'intérieur desquelles ils pondent leurs œufs.

« Outre ces Insectes réellement utiles parce qu'ils diminuent le nombre des espèces nuisibles, il en est d'autres précieux pour l'homme par les produits qu'ils lui fournissent : nommer la soie, le miel, la cire, la cochenille, c'est indiquer une source de richesse pour les particuliers et pour les nations. Nous ne parlerons pas de l'utilité de la Cigale qui fait sortir la manne de certains arbres en les piquant de son bec; d'une espèce de Cynips qui produit la noix de galle; des Cantharides qu'on emploie en médecine. Nous ne dirons rien non plus de

quelques Insectes employés comme aliments dans l'antiquité ou même encore de nos jours chez certains peuples; mais nous signalerons, en terminant ce coup-d'œil sur le rôle des Insectes, un genre d'utilité auquel l'homme fait peu attention, quoiqu'il en retire le premier tout le bénéfice. Les Insectes contribuent, pour une large part, à faire disparaître promptement de la surface de la terre les cadavres des animaux. Enlevant pièce à pièce toutes les parcelles de substance animale, ils préviennent les effets de la putréfaction qui ne manquerait pas de vicier l'air et de répandre au loin des miasmes dangereux. »

Nos lecteurs nous sauront gré de cette citation et nous espérons bien qu'elle fera naître chez chacun d'eux le désir de lire l'ouvrage tout entier. Ces lignes prouvent en outre que le titre : « *Zoologie du jeune âge* » ne doit pas être pris au pied de la lettre; car cette zoologie est une histoire naturelle qui peut être étudiée, avec plaisir et fruit, par tous les gens du monde qui s'intéressent à la connaissance des animaux qui peuplent notre globe. La lecture de ce livre d'ailleurs procure le même charme qu'on éprouve en lisant l'*Oiseau* ou l'*Insecte* de Michelet. Si le livre de M. Lereboullet est plus scientifique et plus développé que ceux de l'illustre écrivain, il n'en est pas plus aride, ni moins attrayant.

Nous pouvons du reste annoncer dès maintenant à nos lecteurs que ce volume n'est que le commencement d'une publication d'histoire naturelle plus complète; nous savons que l'éditeur fera suivre, dans un temps assez rapproché, d'un ouvrage de botanique conçu dans le même esprit et formant, comme la zoologie, un beau volume du même format, orné d'un grand nombre de planches en couleur.

Le succès que nous avons prédit à la *Zoologie du jeune âge*, dès son apparition, s'est réalisé et les nouveaux projets de l'éditeur prouvent, comme nous en avons exprimé l'espoir alors, « que malgré les préjugés de centralisation qui existent en France, l'on peut toujours entreprendre en province la publication d'un bon livre. »

NAPOLÉON NICKLÈS,
correspondant de l'Académie de Stanislas.

Digitized by Google

LES FEMMES

DANS LA POÉSIE GRECQUE.

I.

Dans les poèmes homériques, la femme est l'objet d'un culte qui a lieu de nous surprendre, quand nous considérons l'état d'infériorité où elle se trouve quelques siècles plus tard, surtout au temps des Aspasies et des Laïs, alors que, reléguée dans la solitude du gynécée, elle a cessé d'être comptée pour quelque chose au sein de cette civilisation brillante et féconde, et se trouve condamnée par la loi à languir dans la retraite austère du ménage et traitée comme la première des esclaves. Elle est reine chez elle, honorée de ses enfants et de son époux, exerçant avec celui-ci, dont elle est la compagne plutôt que la servante, les devoirs importants de l'hospitalité. Elle prend une part active aux intérêts qui s'agitent autour d'elle; donne librement son avis, exhorte et encourage les guerriers; il y a dans ses paroles, comme dans ses actions de l'élégance, de la grâce et une certaine dignité. Mais ce qui la distingue plus particulièremeut, c'est la simplicité et la pureté de ses mœurs. L'Odyssée nous montre les femmes de sang royal présidant elles-mêmes à tous les soins du ménage, filant le lin, tissant la toile, veillant à la propreté du linge au milieu de leurs servantes, dont elles dirigent les travaux. Et ces occupations n'ont rien de servile, ni d'assujettissant, et ne leur ôtent rien de leur influence légitime dans les affaires du dehors. Elles suivent leurs pères et leurs maris dans les camps, où elles sont considérées et écoutées avec respect; Homère nous les représente se promenant sur les remparts, observant de loin les combattants, et fixant sur elles les regards et l'admiration des guerriers; les jeunes filles seules

Digitized by Google

n'oseraient paraître au milieu des hommes sans leurs parents : « Je « blâmerais, dit Nausikaa à Ulysse, la jeune fille qui, hors de la pré- « sence de ses parents, se produirait dans la société des hommes « avant d'être mariée. »

Les hommes de cette époque, et, en particulier, ceux de l'Iliade ressemblent sous bien des rapports à nos preux du moyen-âge ; comme ceux-ci, ils sont de mœurs assez rudes et violentes, pleins de vigueur et de loyauté ; comme eux aussi, ils tiennent la femme en grande estime. Il est vrai que celle-ci n'est ni rêveuse, ni enthousiaste comme celle du moyen-âge ; noble et digne, sans prétentions, ni orgueil, modérée et retenue dans l'expression de ses sentiments, pénétrée d'un pieux respect pour les dieux, elle accepte avec humilité et sincérité la place qui lui est assignée et s'acquitte avec soumission de ses devoirs d'épouse, de mère et de fille. Toutefois le héros grec, malgré sa rudesse apparente, ne le cède en rien au chevalier du moyen-âge pour la chaleur et la délicatesse des sentiments. C'est ainsi que, pour ramener dans ses foyers la belle et séduisante Hélène, et châtier le jeune audacieux qui l'a ravie à son époux, des troupes de guerriers, suivis de leurs tenanciers, se rassemblent de toutes parts, brûlant de venger une injure qui les touche autant que Ménélas, et bravent les fatigues et les dangers d'une lutte qui doit durer dix ans. Les Troyens eux-mêmes paraissent animés des mêmes sentiments. Priam n'aurait-il pu éviter ou faire cesser promptement cette lutte qui lui fut si funeste, en rendant Hélène à Ménélas, ou en désavouant le rapt commis par son fils? Non, car lui et les siens ont été subjugués, comme Pâris, par l'ascendant de la beauté, et pour conserver la femme grecque au milieu d'eux, ils courent avec empressement aux combats et à la mort. N'entendons-nous pas les vieux conseillers de Priam se dire les uns aux autres, en regardant passer Hélène : « Ce « n'est pas sans raison que les Troyens et les Grecs endurent pour « cette femme de si longues souffrances. » (*Il.* III, 156). Il est vrai qu'ils ajoutent, comme correctif, ces paroles qui conviennent davantage à leur âge : « Elle ressemble aux déesses immortelles. »

C'est encore un motif tout aussi chevaleresque qui retarde la catastrophe qui ensevelira Priam et son empire. Les Grecs se voient arrêtés sous les murs de Troie, parce qu'Achille, irrité contre Agamemnon, qui lui a ravi sa part de butin, la fille de Briséis, la vierge aux belles joues, refuse avec obstination de prendre sa part des luttes et des

périls. C'est en vain que le roi des rois lui offre en compensation sept jeunes esclaves distinguées par leur beauté; aucune autre femme ne saurait remplacer dans les affections du héros de la Phthie la compagne chérie, « qu'il protège et qu'il aime du fond de son cœur. »

C'est là une preuve évidente des sentiments de respect et d'amour, dont les femmes étaient l'objet, de la chaleur avec laquelle on s'attachait à elles. Mais aussi elles étaient dignes de pareils sentiments, les jeunes filles, à cause de leur pureté virginale, les femmes mariées, à cause de leur fidélité.

Quel charmant type de vierge que celui de Nausikaa! La scène, dans laquelle Homère la met en présence d'Ulysse, est un des tableaux les plus remarquables que nous possédions d'ingénuité et de candeur. La pensée de son hymen prochain, où elle devra se montrer dans de riches vêtements, l'a chassée de sa couche avant le jour. Elle prie son père de lui confier un attelage pour qu'elle puisse aller avec ses suivantes laver ses vêtements sur le rivage de la mer, mais une pudeur naïve l'oblige à dissimuler son véritable motif. Après s'être acquittées de leur tâche, les jeunes filles, qui accompagnent la princesse, passent leur temps à chanter et à jouer à la balle; Nausikaa prend part à ces amusements innocents. Tout-à-coup la balle échappe aux mains de l'une d'elles, et va rouler dans la mer; le cri que poussent les jeunes filles fait sortir Ulysse de son assoupissement. Ils se dirige aussitôt vers l'endroit, d'où les voix sont parties; les suivantes, à la vue de cet homme aux dehors repoussants, se dispersent avec la rapidité de jeunes biches qui viennent d'apercevoir un lion. La fille d'Alcinoüs, seule, reste calme et immobile; timide et circonspecte, aussi longtemps que le danger était éloigné, elle le brave maintenant et trouve du courage pour rassurer ses compagnes. D'ailleurs, pourquoi aurait-elle fui? Elle ne connaît point la peur, pas plus qu'elle ne soupçonne chez les autres des procédés inconvenants ou mauvais. Elle a reconnu sur-le-champ, dans cet étranger qui l'aborde, un malheureux qui a besoin de ses secours; ses flatteries, quelque adroites et insinuantes qu'elles soient, ne paraissent pas l'avoir touchée, tant elle est modeste et vraie; elle n'en rougit même pas, pas plus que des sentiments que cet homme paraît lui avoir inspirés à la première vue: « Ne me suis pas, dit-elle à Ulysse; il se trouve parmi « nos Phéaciens des hommes au langage insolent; peut-être l'un « d'eux, venant à nous rencontrer, dirait: Quel est celui qui s'attache

« aux pas de Nausikaa, cet étranger beau et de taille élevée? Où l'a-
« t-il vue? Sans doute il doit être un jour son mari. C'est quelque
« vagabond, qui se sera trouvé sur son chemin, quelque coureur de
« mer, quelque étranger venant de pays éloignés, car il ne ressemble
« à aucun des nôtres. Peut-être est-ce un dieu descendu du ciel, et
« qu'elle aura supplié de se rendre à ses vœux. C'est lui qu'elle gar-
« dera pour époux pendant le reste de ses jours. Elle aurait mieux
« fait de choisir un autre époux, car elle nous dédaigne, nous autres
« Phéaciens, nous qui lui rendons tant d'hommages. »

Les poèmes homériques sont surtout riches en exemples de fidélité conjugale et de noblesse féminine. Peut-on concevoir un amour plus beau, plus dévoué que celui qui unit Andromaque à Hector? Entendez-la dans cette scène touchante des adieux, qui est un chef-d'œuvre de naturel et de pathétique. « Cher époux, dit-elle à Hector, tu es
« pour moi tout en ce monde; tu me tiens lieu tout ensemble de père,
« de mère, de frères et de sœurs; tu es aussi mon époux brillant de
« jeunesse; si je venais à te perdre, mieux vaudrait pour moi être
« ensevelie dans le sein de la terre. » — « Oui, je le sens, au fond de
« mon âme, répond Hector, un jour viendra où la ville sacrée d'Ilion,
« où Priam et son peuple valeureux tomberont dans la poudre,
« domptés par des ennemis puissants. Mais rien ne saurait m'affliger
« autant que ta propre destinée, que de prévoir qu'un Grec inhumain
« t'entraînera peut-être toute en pleurs sur ses pas, après t'avoir
« ravi la douce liberté. Ah! puisse la terre amoncelée couvrir mon
« corps inanimé, avant que j'entende tes cris déchirants et que je te
« voie arrachée de ces lieux! » (*Il.* VI, 407, suiv.) Voyez-la surtout, au moment où elle adresse à ce héros qu'elle aime de toutes les puissances de son être ces paroles à la fois si simples, si belles et si émouvantes, souriant, à travers les larmes, à la vue de son enfant qu'elle embrasse. Et lorsque plus tard elle aperçoit le cadavre d'Hector, traîné par l'impitoyable vainqueur vers les vaisseaux des Grecs, et qu'elle se retrouve en présence de ce corps maintenant sanglant et mutilé, sa douleur n'est point de celles qui s'exhalent avec bruit et se dissipent en quelque sorte avec la fumée du bûcher.

L'Odyssée n'est à proprement parler, d'un bout à l'autre, qu'un hymne à la louange de la fidélité conjugale, personnifiée dans Pénélope. Ulysse, quoiqu'en possession d'un bonheur aussi complet que la terre peut le donner, dans les bras de Calypso, que sa jeunesse

éternelle rend plus belle et plus séduisante que toute femme mortelle, et que le poète nous représente comme le type de la volupté, ne peut cependant se laisser gagner par tant de charmes, encore moins par la promesse de l'immortalité ; il ne cesse de songer à son épouse chérie et arrose de ses larmes les riches vêtements qu'il a reçus de la déesse. (*Od.* VII, 210-219). C'est qu'aussi cette épouse, pour laquelle Homère a déployé toutes les richesses de sa palette, est digne d'un pareil attachement. Elle porte sans cesse dans son cœur l'image de son époux absent, et repousse obstinément les sollicitations pressantes des prétendants; après une séparation de vingt ans, elle est encore en proie à mille souvenirs douloureux qui déchirent son cœur attristé et font couler ses larmes pendant de longues nuits d'insomnie. Il n'est point de devin, si obscur qu'il soit, qu'elle ne consulte, point de mendiant qu'elle n'interroge sur le sort d'Ulysse, à la mort duquel elle ne peut croire encore. Pénélope est la plus tendre et la plus fidèle des épouses, mais elle ne l'est point encore comme l'Alceste d'Euripide, dont la vertu éclate dans un héroïque dévouement; grâce à l'esprit souple, délié et ingénieux de son sexe, qu'elle possède à un haut degré, elle est vraiment digne d'être l'épouse d'Ulysse, seulement elle vaut mieux que lui, car elle a la prudence, sans avoir la fourberie. Que d'égards, de ménagements et d'artifices n'emploie-t-elle pas pour résister à l'audace des prétendants, qui va toujours en croissant, et aux sollicitations de plus en plus pressantes de ses parents eux-mêmes, qui l'engagent à choisir un second époux! Et lorsqu'enfin le héros tant pleuré est rendu à sa tendresse, elle résiste encore à son propre entraînement, elle observe et pèse jusqu'aux moindres circonstances, de peur de se tromper; car elle ne veut pas avoir échappé pendant un si long laps de temps aux poursuites des prétendants, pour tomber enfin au pouvoir de quelque imposteur habile. Mais quand le doute n'est plus possible, et que tous deux, semblables à des naufragés, qui ont eu le bonheur de gagner la plage libératrice, ils se livrent aux élans si longtemps contenus d'une joie inexprimable, elle ne peut détacher ses bras du cou du héros : « Hélas! s'écrie-t-elle, dans le transport de sa reconnaissance, les « dieux nous ont accablés de chagrins, il nous ont envié le bonheur « de passer ensemble les jours de notre jeunesse, et de rester l'un « près de l'autre jusqu'au terme d'un âge avancé. » (*Od.* XXIII, 233).

Hélène elle-même, la cause de tant de maux, nous apparaît comme

une femme coupable, il est vrai, mais en proie à la confusion et aux remords, et, à ce titre, nous la plaignons, toutefois, sans l'excuser. Comment, d'ailleurs, ne nous intéresserions-nous pas à son sort, lorsque nous la voyons entraînée en quelque sorte au-devant de Pâris, qui vient de se soustraire honteusement par la fuite aux dangers d'une lutte redoutable, et qui, dans ce moment suprême, semble ne voir en elle qu'un docile instrument de ses plaisirs? Comment ne la plaindrait-on pas, lorsque, debout devant le cadavre d'Hector, elle se trouve comme perdue au milieu de cette foule qui l'entoure, cherchant en vain une main amie, un regard sympathique? Elle se regarde alors comme un objet de honte et de mépris; elle voudrait que, le jour où sa mère l'enfanta, une tempête violente l'eût emportée sur la cime des monts ou dans les profondeurs de la mer. Et lorsque, dans l'Odyssée, nous la retrouvons dans le palais de son époux, avec son irrésistible beauté, accueillant ses jeunes hôtes, dont elle a deviné le rang et le caractère, avec une amabilité sans égale, et s'efforçant de ranimer la gaîté des convives que le nom et le souvenir d'Ulysse ont momentanément bannie; à la voir si honorée, si heureuse dans cet intérieur où elle avait jeté naguère le déshonneur, on oublie en quelque sorte la faute qu'elle a commise, on ne se souvient que de l'expiation, qui a été rude et solennelle, et l'on est assez disposé à ne voir dans sa conduite passée qu'un déplorable accident.

Hécube, l'épouse du vieux Priam, ne se montre qu'à de rares intervalles sur le théâtre des événements, mais elle nous apparaît chaque fois comme l'emblème, je dirai même, comme l'écho de la douleur. M. Patin, dans ses savantes études sur la tragédie grecque, a bien raison de dire qu'Homère nous donne à contempler en elle « le modèle du malheur accompli. »

Nous pourrions trouver encore dans l'Iliade, comme dans l'Odyssée, beaucoup d'autres figures, sinon aussi belles, au moins aussi intéressantes, celle de Laodamie, qui, après la mort de Protésilas, son époux, reste seule dans son palais, se refusant à toute consolation (*Il.* II, 700); celle d'Arété, la digne mère de Nausikaa, l'ornement du foyer d'Alcinoüs; son mari et ses enfants l'honorent plus que jamais femme n'a été honorée, et les Phéaciens qui révèrent ses vertus recueillent ses discours comme des oracles (*Od.* VII, 170). C'est encore et surtout la figure d'Eryclée, le type de la fidélité, du dévouement et de la discrétion, et qui, comme l'a fort bien dit un

élégant écrivain, plein d'avenir [1], est une protestation instinctive du génie contre le préjugé antique qui frappait l'esclave de déchéance morale et faisait de la vertu un privilége de la liberté.

Mais quel contraste entre la femme héroïque, aristocratique, telle qu'Homère l'a représentée, et celle que nous trouvons chez Hésiode! C'est l'idéal à côté de la réalité, c'est-à-dire, de la femme vulgaire, avec ses caprices, ses défauts et sa puissance non encore contestée. Les soucis du ménage, le cercle restreint des intérêts domestiques, tel est le sujet constant des pensées et des préoccupations de la femme chez ce poète du travail, de la paix et du bien-être. Elle est honnête, quelque peu égoïste, méfiante et peu favorable aux inventions nouvelles, dues aux progrès de la civilisation; il y a même, dans tout son être, quelque chose d'âpre et de mordant. Il serait superflu, pour ne pas dire ridicule, de demander à cet homme des champs, tel qu'Hésiode le représente, les sentiments chevaleresques qui distinguent tout particulièrement les héros de l'Iliade et de l'Odyssée; ne nous étonnons donc pas que la femme soit si mal partagée dans les écrits de ce poète; tout ce qui dépasse les besoins les plus ordinaires de la vie, tout ce qui rentre dans le domaine du beau, de la grâce, du luxe et des arts, est à ses yeux quelque chose de mauvais, de pernicieux; il ne voit, par exemple, dans le goût de la toilette, si naturel à la femme, et qu'on n'arrivera jamais à faire disparaître, qu'une source de prodigalités insensées, une cause de ruine pour le mari, et ses appréhensions se trouvent plus particulièrement exprimées dans le mythe de Pandore, que Jupiter avait destinée, selon lui, à être tout à la fois le charme et le fléau des hommes. « A l'instant « l'illustre boiteux, obéissant aux ordres du fils de Saturne, façonna « avec le limon de la terre une figure qui ressemblait à une chaste « vierge. Les Grâces divines lui attachèrent des colliers d'or, et les « Heures à la belle chevelure la couronnèrent des fleurs du printemps. « Pallas Athénée orna son corps d'une parure complète. Le messager « des dieux, le meurtrier d'Argus, docile aux volontés du tonnant « Jupiter, arma son cœur de mensonges, de discours artificieux, de « sentiments perfides. Le héraut des dieux mit aussi en elle une voix « articulée, et il nomma cette femme Pandore, parce que tous les « habitants de l'Olympe lui avaient fait, chacun, leur présent, afin

[1] M. Camboulin.

« qu'elle fût un fléau pour les industrieux mortels. » (*Oeuv. et jours.* v. 70 suiv.) Les réflexions qui suivent cette légende dans la théogonie, touchent presque à la brutalité ; on devine, sous ces violentes invectives, une sorte de lutte entre l'homme plus grossier et la femme, qui, quoique descendue de son piédestal homérique, occupe cependant encore une place importante dans la société, et n'a pas encore été réduite à cet état d'insignifiance, auquel le triomphe des principes démocratiques devait la condamner un jour : « C'est de Pandore qu'est « née la race des femmes au sein fécond ; oui, c'est d'elle que pro- « vient cette race funeste, fléau cruel, qui réside au milieu des hommes « et qui s'associe, non à la pauvreté, mais à l'opulence. De même, « que quand les abeilles, dans leurs ruches couronnées de toits, « nourrissent des frêlons qui ne savent s'employer que pour le mal, « que tout le jour, et jusqu'au coucher du soleil, elles travaillent sans « cesse à construire leurs blancs rayons de miel, tandis qu'eux, au « contraire, ils ne bougent de l'intérieur des ruches, engloutissant « dans leur ventre le travail d'autrui, de même Jupiter qui tonne dans « les airs a imposé aux mortels le fléau des femmes. » (*Théog.* 599-612).

Cette manière de voir est exprimée d'une manière tout aussi cavalière dans les conseils que le poète adresse à son frère Persès : « Garde- « toi de t'éprendre d'une femme aimant le luxe et la parure, qui te « séduirait par ses caresses trompeuses et n'aimerait de toi que tes « biens extérieurs ; se donner à une femme pareille, ce serait aban- « donner ses biens à la merci des voleurs. » (*Jour. et trav.* v. 373-375). Le poète, on le voit, n'est point un flatteur de l'autre sexe, cela ne l'empêche pas cependant de témoigner un certain ravissement à la vue d'une femme honnête et économe, qu'il place avec une sorte de complaisance, afin de faire mieux ressortir la différence, à côté de celle qui ne s'inquiète que de ce qui se passe hors de chez elle. « Cherche avant tout à te procurer une femme honnête et chaste, « que tu puisses former et diriger à ta convenance, et choisis-là dans « quelque famille du voisinage. S'il n'est pas pour l'homme d'acqui- « sition plus avantageuse que celle d'une épouse vertueuse, je ne « connais, d'autre part, de calamité plus redoutable que la posses- « sion d'une femme vicieuse ; elle est pour son mari une cause de « ruine et le fait vieillir avant l'âge. » (*Oeuv. et jour.* v. 699-705).

Le contraste, que nous venons de signaler entre Homère et Hésiode, et sur lequel nous ne croyons pas devoir insister davantage, provient,

Digitized by Google

ce nous semble, non pas seulement de la différence des races et des contrées, auxquelles ces poètes appartiennent, mais encore, et plus spécialement, de ce que, dans l'intervalle du temps qui les sépare, les familles aristocratiques se sont éteintes peu à peu et que les petites cours héroïques ont disparu. Or, on sait que ces deux éléments avaient contribué tout particulièrement à entretenir chez les Grecs les idées et les sentiments chevaleresques de l'époque homérique. De toutes les formes gouvernementales, qui remplacèrent la monarchie patriarcale, aucune ne se montra aussi favorable que celle-ci à une appréciation sincère de la femme ; ni la tyrannie, qui faisait pénétrer jusque dans l'intérieur de la famille le principe de l'obéissance aveugle et le droit du plus fort, ni la démocratie qui, par cela même qu'elle précipitait le citoyen dans le tourbillon des affaires publiques, ne lui laissait ni le temps, ni les dispositions nécessaires pour offrir ses hommages au sexe plus délicat. Cependant, hâtons-nous de le dire, ces vieilles maximes pratiques du chant d'Askrée sont à nos yeux une production tout aussi intéressante, dans son genre, de ce même sol qui vit naître les mœurs chevaleresques plus délicates et plus héroïques, telles que les présente l'épopée homérique. Hésiode et Homère se complètent, à vrai dire, l'un par l'autre, et à eux deux, ils nous offrent un tableau presque complet de la vie hellénique des anciens âges.

Ed. Goguel.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

CHANTS ET LÉGENDES POPULAIRES

D'ALSACE

QUI SE RATTACHENT A LA TEMPÉRATURE ET AUX DIFFÉRENTS AGENTS QUI LA DÉTERMINENT.

Personne ne l'ignore plus aujourd'hui : nos légendes populaires sont des souvenirs vagues mais précieux de nos origines historiques : ce sont, pour ainsi dire, les dernières oscillations parvenues jusqu'à nous d'un passé lointain, mystérieux et souvent incompris. Histoire et mythe, loi écrite et droit coutumier, philosophie et superstition, vérité et erreur : tout s'y reflète, tout y continue à vivre de la vie du symbole, qui est celle de la poésie.

De même que l'enfant ignore le prix du caillou qu'il tient dans sa main et qui renferme le diamant, de même le peuple ignore tout ce que renferme de trésors la simple et naïve tradition que ses ancêtres lui ont léguée pour qu'il la transmette, à son tour, aux générations suivantes.

S'il est poète malgré lui, en rapportant, sans les interpréter, ces merveilleuses créations d'un âge passé, le peuple l'est encore sous un autre point de vue et d'une autre manière dont il ignore également toute la portée, tout le charme : je veux parler de son langage à lui, langage, non de convenance, non d'étude, mais qui est d'autant plus énergique et plus vrai, qu'il est plus spontané et plus naturel.

C'est dans les *dialectes* surtout, que le langage populaire a conservé sa plus étonnante variété, son expression la plus riche, la plus poétique.

Ces pauvres dialectes, traités autrefois avec tant de dédain par le pédantisme d'une érudition surannée, bafoués par la prétentieuse ignorance des précieux ridicules de nos jours, — les dialectes ont fait invasion dans la science qui leur doit la solution de plus d'une énigme philologique.

Digitized by Google

Mais trève de science, aujourd'hui ! Nous ne demanderons, cette fois-ci, à l'un de ces dialectes, à celui qui se parle entre la rive gauche du majestueux fleuve du Rhin et la belle chaîne des Vosges, que quelques uns de ces chants populaires, que quelques unes de ces légendes naïves, qui se rattachent à la température et aux différents agents qui la déterminent.

« Le petit homme-aux-fagots, » *das Wellemännel*, (1) de son vivant, voleur de bois, s'il en fût, et qu'un arrêt suprême a condamné à exercer éternellement, dans la *lune*, son vilain métier, — le *Wellemännel* a terminé sa besogne. Il a réuni en fagots les branches d'arbre volées; il saisit sa cognée, prend sa charge sur ses épaules, éteint sa lanterne et va gagner son gîte solitaire. C'est à lui que, dans le Bas-Rhin, les enfants adressent cette ronde joyeuse :

Wellemännelè im Mond,
Guck è Bissel 'runter !
Guck in alli Stuwwè 'nin,
Gelt, es nimmt di wunder ?
Wirf din Leiterle-n-'èra,
Graddel driwwer 'nunter,
Vornè 'ra,
Hintè 'ra,
Iwwer alli Stangè !
Wenn dè mit
Spielè wit
Muesch m'r 's Lisselè fange !

C'est-à-dire :

« Petit homme-aux-fagots, qui habites la lune,
Jette un peu tes regards sur la terre ;
Jette-les dans nos chambrettes !
N'est-ce pas tu es curieux (de savoir ce qui s'y passe ?)
Jette en-bas ton échelle,
Descends bien vite vers nous,
Par devant,
Par derrière,
Passe par-dessus toutes les perches ! (franchis tous les obstacles !)

(1) Presque tous les recueils de mythologie ou de légendes populaires de l'Allemagne parlent du petit homme de la lune. Voy. *Elsässisch. Volksbüchlein*, 2e édit., tome I, p. 151, note 262.

Et si tu veux
Jouer avec nous,
Tâche d'attraper Lisette ! »

Hebel, le gracieux et inimitable poète alémannique a connu également « l'homme de la lune, » *Mann im Mond*, et lui a consacré une charmante petite poésie. Ce fut, d'après lui aussi, un mauvais drôle qui, les dimanches, allait dans la forêt pour voler du bois et en faire des fagots. L'enfant le montre du doigt à sa mère et lui demande :

« Luèg, Muetterli, was isch im Mo' ? »
— Hé, siehsch's denn nit, a Ma ?
« Jo weggerli, i sieh nè scho,
« Er hat è Tschöpli a. »

« Was tribt-er denn die ganzi Nacht,
« Er rüehret io kei Glied ? »
— Hé, siehsch nit, ass er Welle macht ?
« Io, ébè dreiht er d'Wied. »

Essayons de traduire :

« Regarde, petite mère, qu'y a-t-il dans la lune ? »
— Eh, ne le vois-tu pas ? c'est un homme !
« Vraiment, oui, je le vois,
« Il porte une petite camisole. »

« Que fait-il là-haut, toute la nuit ?
« Il ne semble remuer aucun membre. »
— Eh, ne le vois-tu pas? il fait des fagots.
« Vraiment, oui, il vient de tortiller la branche d'osier »
(pour les lier ensemble),

Cependant la lune disparaît ; elle cède sa place au *soleil*, qui se lève à l'horizon opposé. Il sourit, *d'Sunn lacht;* et, si c'est le dimanche de Pâques, il tressaille de joie, à trois reprises, *d'Sunn duet drei Freude Spring*, en l'honneur de la résurrection du Seigneur. Puis il jette ses rayons dorés sur nos côteaux plantés de vignes, les *Sunnebèrri*, les *Sunnekèpfle*, les *Sunneglitzer* et autres. Le vigneron alors le salue avec joie et respect, (1) car c'est le soleil bienfaisant qui « fait cuire, » *kocht*, le bon vin d'Alsace (2).

(1) *Les Evangiles des Quenouilles* (15e siècle), nouv. édit 1855, p. 81, disent : « Cellui qui souvent benist le soleil, la lune et les estoilles, ses biens lui multi- « plieront au double. »

(2) *Sébastien Munster* dit de même en parlant des vins d'Alsace ; « *An dem « Berg kocht sich der gut Wein.* »

Mais les brouillards, gigantesques fantômes, blottis au fond des vallées humides, commencent à envahir les sommets des montagnes, et il ne s'échappe du disque à demi-voilé de l'astre du jour, que de rares et pâles rayons : c'est le temps où le soleil fait sa toilette ; il peigne ses longs cheveux dorés, *d'Sunn strält sich*. La pluie est imminente ; déjà le ciel se moutonne, *d'r Himmel schäfelt sich ;* la mère de la pluie, *d'Réjèmucter*, s'installe sur son trône humide ; l'arbre de la pluie, *d'r Réjèbaum*, étend au loin ses branchages vaporeux ; la verge de la tempête, *d'r Wetterbêsè*, apparaît au ciel ; ou bien, de monstrueux poissons, *d'Fisch*, nagent dans l'atmosphère et s'arrêtent sur les montagnes.

Lorsque le soleil se couche sans colorer de ses rayons les nuages entassés à l'occident, l'on dit qu'il glisse dans un sac, *d'Sunn schlupft in de Sack*, et l'on prédit la pluie pour le lendemain.

La pluie n'est pas toujours regardée comme un malheur ; le laboureur la souhaite au contraire bien souvent, et si elle tombe, ses enfants de chanter :

« 's réit,
D'r Ackersmann säit,
Die Kérnelè springè,
Die Véjelè singè
Juhéh ! »

Ce qui signifie :

« Il pleut ;
Le laboureur ensemence son champ,
Les grains de blé sautent en l'air,
Les petits oiseaux chantent
Juhéh ! »

C'est au mois de mai surtout que les enfants aiment à s'exposer nu-tête à la pluie douce et rafraîchissante, car la pluie de mai les fait grandir (¹). Ils chantent alors :

» Maïeréjé, mach'mi gross,
I bin è kleiner Stumbè,
G'hér unter d'Lumbè. (²)
Bliew' i als è Stumbè stehn,
Will i liewer in's Himmelè gehn ! »

(¹) Voy. *Elsäss. Volksbüchlein*, 2e édit., I, 153 ; *Grimm*, Mythol., p. 549-566.
(²) Proprement : vieux chiffons ; haillons ; mauvais sujets, mauvais drôles.

Traduisons :

« Pluie du mois de mai, fais-moi grandir,
Je ne suis qu'un petit bout-d'homme ;
Je ne suis qu'un petit mauvais drôle !
Plutôt m'en aller droit au ciel
Que de rester un petit bout-d'homme ! »

Voici une autre chanson, d'une originalité encore plus bizarre :

« Maïeréjè, mach'mi gross,
I bin è kleiner Stumbè !
Steck'mi unter d'Lumbè !
— D'Lumbè sin zè klein. —
Steck'mi unter d'Stein !
— D'Stein sin zè kalt. —
Steck'mi in dè Wald !
— Der Wald isch zè finster. —
Steck'mi unter 's Minster !
— 's Minster isch zè gross. —
Steck'mi in è Blos !
— D'Blos isch nit hell. —
Steck'mi in è Budèll ! »

Traduction :

« Pluie du mois de mai, fais-moi grandir,
Je ne suis qu'un petit bout-d'homme !
Mets-moi parmi les haillons !
— Les haillons sont trop petits. —
Mets-moi sous les pierres !
— Les pierres sont trop froides. —
Mets-moi dans la forêt !
— La forêt est trop sombre. —
Mets-moi sous la cathédrale !
— La cathédrale est trop vaste. —
Mets-moi dans une vessie !
— La vessie n'est pas claire. —
Mets-moi dans une bouteille !

Mais le couchant resplendit de ses teintes les plus brillantes; les nuages ont revêtu leur manteau royal, d'or et de pourpre, et la journée suivante sera belle, car l'enfant Jésus vient d'allumer son four et fait cuire des beignets pour les donner aux enfants sages et dociles ; *'s Christkind bacht Kuechle.*

Aussi les enfants sont-ils les plus fidèles et les plus sincères amis

Digitized by Google

du soleil. A les entendre, le soleil se renferme parfois dans le clocher du village; alors une femme mystérieuse, la Sainte-Vierge, (1) lui en ouvre la porte et le laisse sortir. Ils chantent :

« 's geht è Fraü in's Glockehus,
Lost die heilig Sunn 'erus. »

Si le soleil se cache derrière les nuages, ils s'écrient :

« Schättè, Schättè, laï di!
Sunnè, Sunnè, zaï di! »

C'est-à-dire :

« Ombre, ombre, disparais!
Soleil, soleil, montre-toi! »

Ou bien ils entonnent ce quatrain :

« Sunnè, Sunnè, schinè,
Fahr' iwwer dè Rhinè,
Fahr' iwwer 's Glockèhus,
Kumm ball widder in unser Hus. »

Ce qui signifie :

« Soleil, soleil, viens luire,
Envole-toi par-delà le Rhin,
Envole-toi par-delà le clocher,
Mais reviens bientôt vers notre maison! »

Par une soirée silencieuse, la brise fait tout-à-coup cliqueter les petites vitres rondes de la chaumière; l'enfant alors s'en inquiète un instant, puis il demande :

« Diri diri Disel,
Wer zopft m'r an mi'm Hisel? » (2)

Mais bientôt il se rassure, car on lui répond :

« D'r Wind, d'r Wind,
Diss himmlischi Kind! » (3)

Le *vent* qui s'élève subitement après un long calme, annonce le

---

(1) En Allemagne c'est aussi la déesse *Holda*. Voy. *Elsässisches Volksbüchlein*, 2e édit., I, p. 150-151.

(2) C'est-à-dire : « Diri diri Disel! (intraduisible); qui est-ce qui secoue ma petite maison? »

(3) « C'est le vent, le vent, cet enfant du ciel. » — Déjà le langage ordinaire personnifie le vent; l'on dit : « d'r Wind *geht*, » le vent va, marche.

Digitized by Google

plus souvent quelque malheur ; d'ordinaire on dit que quelqu'un s'est pendu, *'s hat sich Einer g'henkt.*

On appelle « danse des sorcières », *Hexetanz*, un coup de vent qui soulève une masse de poussière et la fait tournoyer rapidement. Jetez-y un couteau, un autre objet de métal ou un chapelet bénit, et le charme est rompu, et la méchante sorcière, qui a causé le tourbillon de poussière, vous apparaîtra aussitôt dans le costume primitif du paradis.

Le roulement du *tonnerre*, pendant un orage, n'est autre chose que le bruit que font les boules lancées par les anges qui jouent aux quilles, *d'Engele kéjlè drowwè.* Si la foudre tombe, elle se transforme en massues de pierre, massues du tonnerre, *Dunnerkeïl*, ou bien en cognées du tonnerre, *Dunneräxt* (1). Et nous voici en présence de la mythologie germanique ; car celui qui lance ces massues et ces cognées, c'est le génie des tempêtes, c'est le dieu Thôrr ou Donâr, qui traverse les nues sur son char rapide, attelé de boucs fougueux. En Allemagne le peuple lui substitue parfois Saint-Pierre, et lorsque le tonnerre gronde, l'on dit : « St Pierre joue aux quilles. » Pour empêcher la foudre de tomber sur les maisons, on plante sur les toits l'herbe du tonnerre, l'herbe de St Pierre, *Dunnerkrut*, *Sanct-Peters-Krut* ; c'est la plante grasse connue, en botanique, sous le nom de *sedum telephium.*

Les cadrans solaires, *Sunnè-n-îhrlè*, tombent, en plein midi, du soleil sur une hauteur appelée *Sunnekèpflè*, et située près de Soultzmatt. Ils passent pour être de bon augure, mais ce ne sont, en réalité, autre chose que des pétrifications très-abondantes, en ces lieux, et provenant, si je ne me trompe, de certaines liliacées.

Quant aux *brouillards*, ils sont causés par un petit esprit malin, nommé *Nèwwelmännel*, qui se plaît à égarer les voyageurs attardés. Autrefois, à l'approche d'un brouillard, et pour en neutraliser les funestes effets, on avait coutume de sonner une petite cloche, appelée *Nèwwelglèckel.* Dans les vallées de Kaysersberg et de Saint-Dié, l'on invoque encore de nos jours, pendant les brouillards, Saint Déodat, parce que ce saint évêque n'avait qu'à étendre son bâton pour dissiper à l'instant les couches de vapeurs qui se trouvaient sur son passage.

Mais revenons au *Nèwwelmännel* ou génie des brouillards. Voici,

(1) C'est ainsi que le peuple nomme les *bélemnites.*

à son sujet, une légende populaire que l'on raconte aux environs de Colmar [1].

« Le preux chevalier de *Schauenbourg* était parti pour combattre les Turcs et laissant dans son château d'Herlisheim, son épouse éplorée.

« Les semaines, les mois, les années s'écoulèrent, le chevalier ne revint pas et ne donna même aucun signe de vie. Le bruit se répandit alors dans la contrée, que Schauenbourg avait succombé dans le combat, et ce bruit parvint jusqu'aux oreilles de la châtelaine d'Herlisheim.

« De nombreux galants ne tardèrent pas à se présenter à la jeune et belle veuve avec des protestations d'amour, les unes plus sincères et plus ardentes que les autres. Elle résista longtemps à toutes ces obsessions jusqu'à ce qu'enfin l'un des concurrents parvint à toucher son cœur. Le jour de la noce fut fixé.

« Dans la nuit qui précédait ce jour, le chevalier de Schauenbourg, que de graves blessures avaient retenu pendant plusieurs mois dans sa tente, se réveilla en sursaut. Il avait, dans son rêve, entendu résonner la cloche de la chapelle de son château, dans la cour et les appartements duquel se pressaient une foule de chevaliers et de dames en habits de fête.

« Devinant aussitôt la cause de sa vision nocturne, il se dresse sur son séant, en proie au plus terrible désespoir.

« Mais voici que tout d'un coup le sol tremble : un nuage lumineux remplit sa tente, et il en sort un petit homme, enveloppé dans un manteau gris.

« Je connais le sujet de vos alarmes, noble chevalier de Schauenbourg, lui dit le petit homme, d'une voix douce et mélodieuse : Vous voyez en moi le *Nebelmännlein*, bien connu sur les bords du Rhin et dans les belles plaines de l'Alsace. Il n'est que trop vrai que votre épouse, qui vous croit mort depuis longtemps, s'est enfin décidée à contracter, aujourd'hui même, un second mariage avec un des plus beaux et des plus puissants seigneurs du pays. Mais, tout n'est pas perdu pour vous, et si vous voulez me confier votre destinée, nous serons rendus à Herlisheim avant que les fiancés aient prononcé devant l'autel le mot fatal et que le prêtre ait béni leur

[1] J'en dois la communication à mon ami *Christophorus*.

union. Ce ne sera toutefois qu'à une condition : c'est que vous me promettiez de faire sonner les cloches dans votre château ainsi que dans tous les villages dépendant de votre domaine, dès que le moindre brouillard s'élèvera ; car, sachez-le, je suis une pauvre âme, condamnée à vivre dans ces vapeurs tristes et humides, que peuvent dissiper seulement les rayons bienfaisants du soleil ou le son des cloches bénites.

« Le chevalier de Schauenbourg consentit volontiers à la demande du génie, qui, aussitôt, le fit sortir de la tente, l'enveloppa de son vaste manteau gris, et, fendant avec lui les airs, avec la rapidité d'un ouragan, le déposa, sans encombre, dans la cour du château d'Herlisheim.

« Ce fut au moment même où les deux fiancés allaient se rendre à la chapelle.

« L'épouse fidèle reconnut aussitôt l'objet de ses premières amours. Elle pousse un cri de joie et déclare dissoute une union qu'une erreur fatale allait lui faire contracter.

« Le chevalier de Schauenbourg, de son côté, tint parole à son mystérieux bienfaiteur. Dès qu'un léger brouillard menaçait d'étendre sur la plaine son voile humide, les cloches du château ainsi que celles de tous les villages de la seigneurie, se mettaient en branle et empêchaient les vapeurs légères de se condenser. On vit alors le *Nebelmännlein*, entouré d'un nuage lumineux, s'envoler avec un sourire plein de grâce et de reconnaissance, vers les hauteurs boisées des Vosges. »

L'usage de sonner les cloches, à l'approche d'un brouillard, existait jusqu'à la première révolution dans plusieurs communes de la Haute-Alsace, entre autres, dans celles d'Herlisheim et de Soultzbach. Le gardien du clocher de l'ancienne église d'Ensisheim, était, de même, engagé, par son serment, à sonner la cloche dès qu'un brouillard s'élevait, à partir de la fête de St. Georges : « *(Er soll) auch « des Nebels und Reiffen zu Sant Jergen Tag anfangen warzunemen « und so Er ein Nebel sicht, soll er anfahen luthen.* » (1).

La *neige* qui tombe en hiver provient du duvet qui s'envole des

(1) Serment du gardien de la tour de l'église. Voy. l'abbé MERKLEN, *Histoire de la ville d'Ensisheim*, tome 1er, page 279, note.

plumons lorsque les anges du ciel font leurs lits; *d'Engelè mache 's Bett* (1).

Une charmante petite poésie se rattache à ce dicton. C'est une mère qui parle :

« D'Engelè han 's Bett gemacht,
D'Feddrè fliejè 'runter;
Alle Da, do wachè sie,
Z'Nâchts, do sinn sie munter.
Ware sie nit munter z'Nâcht,
Wer hätt denn minn Kind bewacht ? »

C'est-à-dire :

« Les anges ont fait leur lit,
Le duvet tombe sur la terre;
Ils veillent le jour,
Ils veillent la nuit.
S'ils ne veillaient pas la nuit,
Qui donc aurait gardé mon enfant ? »

Lorsque la neige est entremêlée de gouttes de pluie ou que les flocons de neige sont fortement battus par le vent et tourbillonnent çà et là, l'on dit que « les boulangers et les meûniers se querellent, » *d'Bèckè un d'Miller händlè mit 'nander.*

Pour que la neige disparaisse de bonne heure au printemps, il faut, dit-on, se rendre au Bollenberg, près de Rouffach, prendre une certaine quantité de neige et la faire passer au tamis : *uff dè Bolleberg geh d'r Schnee ritterè.*

Le printemps s'annonce toutes les fois que « le drap de lit du Hohenack, » *'s Lintuech vum Hohnack*, c'est-à-dire, une grande masse de neige que l'on aperçoit, dans la plaine de Colmar, au-dessus du Hohenack, commence à disparaître, ce qui arrive, presque toujours, vers la fin du mois de mai.

Enfin, les neiges qui couvrent le sommet du *Ballon* de Soultz, ne s'en vont ordinairement qu'au mois de juin ou de juillet. Dès, qu'à cette époque de l'année, l'on voit des espaces noirs se former entre les couches de la neige, on dit, dans la plaine : le printemps s'avance, car les métayers du Ballon descendent la neige dans leurs hottes : *d'Sennè traghè d'r Schnee im Rückkorb in's Dâl.*

(1) En Allemagne c'est la déesse *Holda* qui fait son lit ou bien qui plume ses oies. Voy. *Elsassisch. Volksbüchlein*, 2e édit., I, 154-155.

Digitized by Google

Je m'arrête ici ; mais c'est en formant le vœu bien sincère, que l'exposé rapide et incomplet, et, sans doute, tant soit peu décousu, de ces quelques expressions populaires, de ces chants et de ces légendes qui se rattachent à la température et aux différents agents qui la déterminent, puisse quelque peu contribuer à faire aimer et à raviver parmi nous l'étude de notre dialecte alsatique, considéré, bien à tort, comme un jargon ou un patois, digne d'être voué, au plus vite, à une complète extermination. Il n'en sera pas ainsi, dès qu'on voudra se donner la peine de l'étudier dans son origine, qui date du Krist d'Otfrit de Weissenburg, — c'est-à-dire du 9e siècle, — et de le poursuivre dans nos poètes et nos chroniqueurs du moyen-âge et du 16e siècle. Alors on lui reconnaîtra probablement, encore de nos jours, sa raison d'être ; on lui reconnaîtra, ce qui lui est dû, sa valeur linguistique et sa richesse poétique.

En effet, nous, qui conservons à juste titre et avec une préférence marquée, nos monuments d'architecture ancienne, qui fouillons les tumuli celtiques et suivons les traces des routes romaines qui sillonnent nos plaines et nos montagnes, pourrions-nous laisser dépérir et tomber dans un oubli coupable, ce que nos pères nous ont légué de plus précieux : ce langage alsacien, (1) si naïf et si énergique, ce langage qui seul peut transmettre à nos descendants, *dans toute leur intégrité*, nos légendes et nos chants populaires ?.... Ce sont-là aussi des documents, documents vivants, revêtus du sigille indélébile de la poésie et vidimés, durant des siècles, par tant de générations qui nous ont précédés.

AUGUSTE STOEBER.

---

(1) *Memorandum*. En 1808, un ministre de l'intérieur du premier empire, M. *Crétet, comte de Champmol*, a jugé à propos de provoquer la publication d'un ouvrage sur les différents dialectes de la *Suisse*. M. *Rouyer*, alors représentant de la France à Berne, à qui le ministre avait confié le soin de trouver un homme capable d'entreprendre ce travail, lui désigna comme tel M. *F. J. Stalder*, doyen et pasteur à Escholzmatt, canton de Berne. Stalder s'acquitta de sa mission de la manière la plus honorable, non seulement envers les hommes éminents qui la lui avaient confiée, mais envers le monde savant tout entier. En effet, sa « Dialectologie suisse » est encore de nos jours le livre le plus apprécié qui traite de cette matière, et son « Idioticon suisse, » qu'il publia en 1812, en deux volumes, n'a pas encore été remplacé par un ouvrage plus savant et renfermant tous les dialectes helvétiques.

Digitized by Google

X. HOMMAIRE DE HELL.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

Suite (*).

L'apparition du choléra à Trébizonde et en Arménie, au mois de septembre 1847, força Hommaire à modifier son plan de voyage. Sa première intention était d'achever le périple de la mer Noire jusqu'à Batoum et de se rendre ensuite en Perse par Erzeroum; mais son état de santé ne lui permettant pas d'affronter l'épidémie, il dut suivre la route qui passe à Goumouch-Hané, Kharpout, Diarbékir, Vann et Ourmiah. Cet itinéraire, auquel la pacification récente du Kurdistan enlevait une partie de ses difficultés, devait lui offrir l'occasion de visiter les sources du Tigre qui présentaient un grand problème géographique à résoudre.

Glissons rapidement sur la première partie du voyage qui, bien qu'accidentée, n'offre point un intérêt très-saillant. C'est le 10 septembre que la caravane se met en route, à cheval, et qu'elle gravit les hauteurs du Boztepeh, qui dominent Trébizonde, pour s'engager dans la chaîne montagneuse du Karakaban où la route atteint des hauteurs de 6000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Excellente réception chez le pacha de Goumouch-Hané qui envoie au-devant des voyageurs de beaux chevaux richement harnachés et conduits par un nombreux personnel de cavaches. Cette ville, où l'on compte plus de 4000 maisons tapissant les deux flancs d'une vallée, jouit d'un climat délicieux qui forme contraste avec les chaleurs de Trébizonde. Hommaire de Hell, accompagné du pacha, va visiter les mines d'ar-

(*) Voir les livraisons d'août, septembre, octobre et décembre, pages 337, 385, 469 et 529.

Digitized by Google

gent des environs, et recueille tous les documents relatifs à cette exploitation, autrefois très-productive, mais en pleine décadence aujourd'hui. Cette excursion lui fournit la matière d'un rapport au gouvernement turc auquel il en a déjà adressé un de Trébizonde sur les mines de charbon.

A Zadik-Keu, la caravane se fait accompagner, pour la première fois, d'une escorte de cinq hommes bien armés, en vue de certaines aventures de grand chemin dont le pacha de l'endroit lui faisait entrevoir la possibilité. Cependant rien ne vient justifier ces précautions et Hommaire, après avoir payé et congédié son escorte, reconnut trop tard que, dans ces pays, il fallait se défier de certains conseils, dictés par un intérêt pécuniaire plutôt que par une vraie sollicitude. Cette escorte est un moyen indirect de prélever un impôt sur la bourse des étrangers.

La journée du 24 septembre marque une date importante dans la vie du voyageur. Il arrive sur les bords de l'Euphrate qui, du haut d'un plateau, lui était apparu dans sa majesté biblique, entouré de cette prestigieuse perspective que donnent un grand nom et de grands souvenirs. Ce fleuve, qui a vu se dérouler sur ses rives l'histoire des premiers âges de l'humanité, doit causer une impression intraduisible à quiconque le voit pour la première fois. Aussi est-ce avec un enthousiasme bien naturel qu'Hommaire de Hell le salue en arrivant à Pighian où il s'échappe à travers une gorge de roches calcaires dont les parois, taillées à pic, s'élèvent à plus de 1800 pieds de hauteur. Le fleuve continue ensuite sa course à travers une suite de défilés tout aussi remarquables et se précipite, de rapides en rapides, sur une distance de plus de trente lieues, jusqu'au-dessous de Kéban-Maden.

« Il serait difficile, dit notre voyageur, de trouver une route plus horriblement sauvage et mieux appropriée aux attaques de voleurs que celle qui s'étend entre Pighian et Eghin. Nous restâmes deux jours à Eghin et le 28 nous nous embarquâmes sur l'Euphrate pour nous rendre à Kéban-Maden situé à vingt lieues plus bas. Nous avons vu bien des embarcations différentes dans notre vie de voyageurs, mais certes jamais nous n'avons rien vu qui puisse être comparé aux véhicules de l'Euphrate. Notre embarcation se compose d'un radeau formé avec 37 outres de peau d'agneau reliées entr'elles et fixées à un mauvais grillage en bois. C'est sur ce grillage recouvert par des branches que l'on s'installe avec ses effets. Deux hommes suffisent

pour gouverner ce radeau qui n'a pas plus de neuf pieds de longueur. Ils se tiennent sur l'avant et sont armés chacun d'une pelle. Rien de plus léger que cette embarcation. Avec elle seule on peut franchir sans danger les nombreux rapides de l'Euphrate et c'était chose véritablement merveilleuse que de nous voir sur ce frêle radeau se recourbant en tous sens, à la moindre vague, traverser des chutes dont la rapidité et l'agitation m'ont rappelé plus d'une fois les cataractes du Dniéper: mais ici l'on se sent en parfaite sécurité. Nous n'avions d'ailleurs pas à craindre les orages puisque nous retenions les vents enfermés dans des outres. Le pavillon tricolore flottait fièrement au-dessus de notre radeau. » (1)

Cette façon si originale de voyager sur l'Euphrate n'est pas neuve: elle a quelques milliers d'années de date. Les armées assyriennes usaient de ce moyen pour traverser les fleuves, et les curieux peuvent voir aujourd'hui, au *British Museum*, à Londres, des bas-reliefs récemment déterrés à Kouyounjik et à Nimroud, dans le sol de l'ancienne Ninive, qui représentent des armées naviguant sur des radeaux supportés par des outres gonflées. (2)

Hommaire n'eut pas lieu de s'applaudir de son séjour à Pighian et à Eghin. Dans cette dernière ville, il logea chez le plus riche banquier arménien de l'endroit et n'obtint qu'à des conditions de prix très-élevées une hospitalité sordide. Le caractère rapace et inhospitalier des Arméniens, ces chrétiens d'Orient, lui inspire de pénibles réflexions, et toujours la comparaison l'amène à faire l'éloge des populations musulmanes chez lesquelles il n'a rencontré que de bons procédés et une hospitalité largement offerte.

A mesure qu'on s'approche de Kéban-Maden, les escarpes sinistres qui bordaient le fleuve, font place à de grandes pentes nues et l'embarcation peut naviguer dans un lit large et paisible, débarrassé des cataractes qui en obstruaient le cours dans la région des roches jurassiques.

Le 29, les voyageurs font la rencontre d'un campement kurde qui s'apprête à traverser l'Euphrate et qui leur offre un spectacle des plus animés. Les troupeaux passant le fleuve à la nage, excités par les

---

(1) Correspondance inédite d'Hommaire de Hell.

(2) Notice sur le *British Museum*, par Henri Lavoix. — *Moniteur universel*, N° du 25 juillet 1860.

vociférations des bergers, les femmes assises sur des mulets, les costumes pittoresques, les physionomies accentuées de ce groupe asiatique donnent à la scène un caractère biblique qui impressionne profondément.

Comment, devant une pareille scène, aux confins de la Mésopotamie, ne point se reporter par la pensée aux temps d'Eliézer et de Rébecca, comment ne point voir Jacob et Laban se drapant dans le même costume oriental et conduisant gravement leurs troupeaux à l'abreuvoir ?

De cette page de la Bible nous passons à une page de science. Hommaire était arrivé à un point du fleuve où ses eaux reçoivent l'affluent du *Phrat* et il émet ici une opinion qui n'est point partagée par la commission de l'Institut qui a révisé ses notes avant leur publication. Cette question demande une citation textuelle :

« Le fleuve que nous avons suivi depuis Pighian porte dans le pays le nom de *Mourad-Tschaï*, continuant de porter ce même nom au-dessous d'Eghin et de Goumouch-Maden, jusqu'à son confluent avec le Tigre. Quant à l'affluent dont nous venons de parler, il porte le nom de *Phrat*, évidemment une corruption du mot *Euphrate*. Dans toutes les cartes modernes, cette rivière porte donc à tort le nom de *Mourad*, et c'est également à tort qu'on donne le nom de *Phrat* au fleuve passant à Eghin. Ce qu'il importe aussi de constater, c'est la manière dont les deux rivières se réunissent. Le *Mourad*, c'est-à-dire le fleuve qui passe à Eghin, avant de se réunir au *Phrat*, forme, en avant des mamelons de rochers qui l'escortent, un terrain de transport : il arrive ainsi à angle aigu dans la direction générale du fleuve, qui est la même que celle du *Phrat*. Pour tout individu remontant la rivière, le *Mourad* deviendra un affluent, et le *Phrat* le véritable fleuve. Il serait fort essentiel de recueillir des notions positives sur l'importance du *Phrat* qui, lui aussi, a un cours très-long, plus long même que celui de l'Euphrate, tel que nous admettons ce dernier prenant sa source au nord d'Erzeroum. » (1)

La commission de l'Institut fait remarquer que cette inversion de noms est entièrement nouvelle, non seulement sur les cartes, mais dans les relations des voyageurs, et qu'elle ne saurait être admise par la science sans plus ample informé.

De Kéban-Maden à Kharpout rien de bien saillant si ce n'est les

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome II, page 414.

fièvres, le bouton d'Alep et le choléra, trois hôtes peu réjouissants, qui visitent périodiquement le pays et y ont laissé une telle réputation que partout la caravane n'entend parler que de maladies épidémiques. Elle y échappe heureusement. Un pays désolé, accidenté seulement par quelques misérables caravansérails, un sol tourmenté et stérile qui n'offre pas de quoi paître aux animaux, tel est l'aspect général que présente la route jusqu'à *Archana-Maden* où nos voyageurs se trouvent sur les bords du Tigre qui n'est encore qu'un ruisseau et que surmonte un pont à trois arches de style ogival.

Après une visite aux mines de cuivre d'Archana et à l'établissement métallurgique où se traite le minérai, Hommaire se remet en marche et pénètre bientôt en plein steppe, dans les grandes plaines qui avoisinent Diarbékir où il arrive le 7 octobre. En raison de l'importance de cette ville, qui est chef-lieu de pachalik et renferme de nombreuses antiquités, il y fait un séjour d'une semaine. En dehors des documents historiques, politiques et commerciaux qu'il peut y recueillir, il trouve l'occasion de faire une étude très-précieuse pour l'histoire de l'art en Orient : il remarque, en effet, au centre de la ville, les deux façades restantes d'un palais sur lequel des artistes, probablement byzantins, ont marié l'architecture classique avec tout ce que la fantaisie ornemaniste de l'Orient a produit de plus capricieux. J'ai sous les yeux la vue de cet édifice vigoureusement crayonnée par M. Laurens, avec son fouillis d'arabesques et ses belles colonnades grecques d'ordre composite ; il produit un effet aussi agréable qu'étrange par le contraste de deux genres d'architecture si différents, la noble sévérité de l'art grec et l'exubérante fantaisie de l'art moresque. A la jouissance qu'éprouve notre voyageur de trouver de si beaux sujets d'observations à Diarbékir, se joint celle d'être logé chez un brave et digne Chaldéen dont l'hospitalité, des plus aimables, est rehaussée par la magnificence tout orientale du logement qu'il avait réservé à ses hôtes. Sa maison, entièrement construite pour la vie intérieure, n'avait aucune fenêtre sur la rue; mais, en revanche, elle avait de vastes galeries, des cours ornées de bassins, et la chambre des hôtes formée d'assises de pierres volcaniques d'un noir brillant, taillées à facettes et scintillant comme si elles étaient diaprées de diamants. Le jour n'y arrivait que tamisé par des vitraux de couleur, aux teintes fantastiques, que reflétaient des glaces aux cadres d'émail scellées dans les murs.

Digitized by Google

Hommaire de Hell, en faisant sa visite au pacha, trouva en sa personne une figure de connaissance. L'année précédente il avait fait, avec lui, le voyage de Varna à Constantinople sur le *Ferdinando Primo*. La conversation du pacha est très-libre, tout-à-fait européenne et remplie d'aperçus instructifs dont le voyageur fait son profit. Il reçoit de lui deux médailles d'Alexandre et une d'Antiochus, parfaitement intactes.

Diarbékir, bâti sur une roche volcanique dominant la rive droite du Tigre, présente un coup d'œil éminemment oriental et Hommaire fut tout surpris d'y trouver, au milieu des nombreuses mosquées dont les minarets émergent au-dessus des maisons à terrasses, un grand nombre d'églises chrétiennes des différentes communions. « Leurs dômes, dit-il, se confondent avec les minarets des mosquées, prouvant ainsi la tolérance des Turcs pour le culte chrétien. » Cette tolérance, toutefois, n'est qu'apparente; car, pendant son séjour à Diarbékir, Hommaire de Hell reçut la visite des deux évêques de la localité, qui lui firent le plus navrant tableau de la condition des chrétiens d'Orient. On leur laisse la liberté religieuse, mais on les rançonne cruellement, en faisant peser sur eux la plus grande partie des impôts. Il donne ensuite une description détaillée des mosquées les plus remarquables. Plus loin, il jette un coup d'œil sur le commerce du pachalik de Diarbékir qui recevait, il y a quelques années, par la voie de Bagdad, toutes les marchandises qui lui étaient nécessaires. Aujourd'hui tout le commerce avec l'Europe se fait par la voie d'Alep situé à 70 heures de Diarbékir, distance que les caravanes mettent quinze jours à franchir. Le pachalik ne livre à l'exportation étrangère que des noix de galle et de la soie brute et envoie dans les provinces voisines pour 300,000 piastres d'étoffes de soie et de coton par an.

En donnant le chiffre des diverses sectes chrétiennes qui résident à Diarbékir, et que l'on désigne en Asie sous le nom de *rayas*, Hommaire ajoute que cette population est arrivée à un degré de déchéance morale qui fait une pénible impression sur les Européens; qu'à chaque instant, pour le motif le plus frivole, on voit des individus changer de croyance avec une insouciance dont les musulmans sont scandalisés. « Tel évêque catholique ne convient-il pas à ses ouailles, tout aussitôt ces derniers se font nestoriens ou syriens. Tel syrien se trouve-t-il lésé dans ses intérêts ou ses rapports avec son clergé, bien vite il se fait catholique, etc. »

Digitized by Google

Les conversations d'Hommaire avec le pacha lui ont fait reconnaître les vices du système administratif des provinces de la Turquie. Il est avéré pour lui qu'un des obstacles les plus sérieux au progrès de la civilisation de ce pays réside dans le clergé musulman qui possède dans ses mains l'arme du fanatisme religieux, l'instruction du peuple et la distribution de la justice. Il est possesseur d'immenses richesses qu'il a peur de compromettre par des tendances plus libérales. D'un autre côté, il n'existe dans ces immenses provinces aucun règlement de police et trop souvent l'arbitraire, la violence et la cupidité des pachas jettent la désolation là où un régime régulier, fondé sur des règlements émanés de l'autorité centrale, eût pu prévenir tout conflit.

Haïreden-pacha, qui administrait Diarbékir lors du passage d'Hommaire, n'a aucun reproche de ce genre à s'adresser. Depuis son entrée en fonctions, plus de neuf cents nouveaux villages se sont formés dans le pachalik. Notre voyageur tire de ce fait remarquable la conclusion que les ressources de ces contrées sont immenses et qu'elles n'ont besoin, pour arriver à un état de bien-être et de prospérité, que d'un gouvernement capable et consciencieux.

Hommaire de Hell et sa suite se mettent en marche le 17 octobre pour Bitlis. En quittant Diarbékir, avec de bons chevaux, loués à raison de 10 paras par lieue (1), la caravane longea pendant un jour la rive gauche du Tigre, fleuve que, dans cette région, on peut passer presque partout à gué et qui est bien loin d'avoir le caractère grandiose de l'Euphrate. La voilà en plein Kurdistan, à Zorg, petit bourg intéressant par le costume primitif de ses habitants. Elle suit le cours de la rivière de Bitlis dont les rives, bordées de hautes murailles calcaires, sont excessivement pittoresques. Le premier jour de son entrée dans cette contrée, la caravane dut bivouaquer en plein air. « Nous nous installâmes, dit Hommaire, contre les débris d'un khan et chacun de nous reposa aussi tranquillement que s'il se fût trouvé dans une chambre parfaitement close. Point d'escorte, point de gardiens; toutes ces précautions sont parfaitement inutiles et, cependant, nous nous trouvons au centre de ce redoutable Kurdistan, dans la contrée la plus sauvage, loin de toute autorité.

« Tous les villages sont misérables; la population de cette région

(1) Le para équivaut à 4 centimes.

est sauvage au possible. Arméniens, Kurdes, Nestoriens, adorateurs du diable (car il y en a), ils sont tous aussi avancés les uns que les autres. Les femmes portent des boucles aux narines.

« Nous avons été fort mal pour les logements, depuis notre départ de Diarbékir; mais maintenant il y a un crescendo de comfort véritablement fabuleux. L'endroit le plus convenable, le meilleur, le plus propre que les Arméniens et les Kurdes trouvent à nous offrir, c'est tout simplement l'écurie. Au centre se trouve un petit carré entouré d'un mur d'environ un pied de hauteur. Autour de ce mur, où se trouvent établies les auges, règnent des galeries dont le public se compose de bœufs, de chevaux, de buffles, d'ânes, etc. C'est le petit carré du milieu qui forme notre salon. Le jour y arrive par une petite ouverture large comme la main et les meubles se composent de quelques pièces de feutre. Pendant toute la nuit, il y a naturellement concert sur tous les tons, et souvent il faut s'armer du bâton pour s'opposer aux libertés et aux invasions des artistes. Ajoutez à tous ces agréments des myriades d'insectes (les puces, puisqu'il faut les appeler par leur nom) et vous aurez une idée complète de nos nuits du Kurdistan. Nous nous couchions aussi tard que possible, et à 2 heures du matin, je me trouvais toujours sur pied. Impossible de fermer l'œil un instant. » (1)

Le choléra est à Bitlis, ce qui n'empêche pas Hommaire de Hell et ses compagnons de circuler dans cette grande ville, qui est située à l'ouest du lac de Vann, au milieu de magnifiques jardins. Une chose qui augmente la physionomie pittoresque de cette localité c'est le système de construction de ses maisons toutes en pierre de taille avec ogives surbaissées. En côtoyant le lac de Vann, qui offre une variété inépuisable de points de vue, tranchant sur le pays âpre et stérile qui entoure ses rives, la caravane a le malheur de passer la nuit dans le village arménien d'Anzek où le supplice des puces recommence. Lisez plutôt :

« Voici bien la plus mauvaise nuit que j'aie passée dans ma vie de voyages; j'en suis tout brisé et me hâte de donner le signal du départ pour m'éloigner au plus tôt de ce lieu maudit; les puces sont ici un véritable fléau capable de vous rendre fou. Prévoyant leurs attaques, j'eus d'abord le projet de travailler toute la nuit au lieu de me cou-

(1) Correspondance inédite d'Hommaire de Hell.

cher ; mais comment secouer le sommeil après une journée de marche aussi fatigante ?... A peine assoupi, le supplice commença avec une telle violence que je me sauvai hors de l'écurie dans un état de fièvre indescriptible. Assis sur mon pliant, engourdi par le froid, j'espérais atteindre le jour dans une espèce d'assoupissement ; mais il me fallut bientôt rentrer et chercher près du bétail un peu de chaleur, car j'étais presque réduit à l'état de glaçon. » (1)

Vann touche à l'extrême limite des possessions turques en Asie. Ville moitié kurde et moitié arménienne, elle n'a rien de remarquable que sa citadelle perchée sur un immense rocher à pic. Le commerce y est nul. Hommaire s'y repose pendant cinq jours dans un petit konak (2) mis à sa disposition par le gouverneur. Il fait visite à Moustapha-Pacha, gouverneur militaire de Vann, jeune homme de physionomie mongole, plein de prévenances et paraissant aimer beaucoup les Français.

Le trois novembre il se remet en route avec l'espoir d'être à Tauris dans une dizaine de jours. Nuit pénible passée à Bélatschik, pauvre hameau kurde situé au fond d'une gorge profonde et composé à peine d'une demi-douzaine de cabanes. C'est encore une écurie qui fut l'hôtel de nos voyageurs. Par une précaution que justifiait l'aspect des indigènes qui avaient l'air de véritables bandits, Hommaire ne dormit que d'un œil et avait devant lui deux pistolets chargés. M. Laurens, pris d'un violent accès de fièvre, se blottit tant bien que mal dans un angle du bouge, tandis que le drogman se coucha dans l'auge des chevaux.

Enfin la caravane passe la frontière et fait la première halte sur le sol persan, à Zeïry. Une bonne chambre garnie de feutres et munie d'une cheminée où flamboie un excellent feu, lui fait promptement oublier les misérables gîtes où elle avait tant souffert. Le 7 novembre Hommaire de Hell entre à Khoï, ville persane, entourée de jardins et présentant une enceinte de fortifications à l'européenne. N'était le bonnet pointu et l'étrangeté du costume, il se croirait aux abords d'une ville d'Europe, tant il y a de gaieté et d'animation dans les allées et venues des habitants, tant il y a de turbulence chez les

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tom. 2, p. 504.
(2) Hôtel ou petit palais.

gamins des rues. Mes lecteurs savent que les Persans, en raison de leur vivacité, ont reçu le surnom de Français de l'Orient. Tous ceux qu'Hommaire rencontre causent et rient comme de bons paysans normands. Nous allons bientôt faire connaissance avec cette population originale qui tranche d'une façon si vive sur le fond grave des peuples orientaux et qui doit offrir un contraste vraiment étrange au voyageur venant de visiter la Turquie. Khoï possède de vastes bazars très-animés et abondamment pourvus de produits du pays. Parmi les industriels de l'endroit, Hommaire a particulièrement remarqué les chaudronniers dont il a admiré l'habileté à couvrir de ciselures les vases qu'ils fabriquent. Le luxe des maisons aisées consiste dans des vitraux de couleur formant des dessins de fleurs disposés avec une rare perfection. L'ameublement des appartements est encore plus simple que chez les Turcs ; il ne se compose que de tapis et de feutres. Cependant, lors de sa visite au gouverneur, on apporta un fauteuil à Hommaire.

Un trait de mœurs qu'il importe de noter, parce qu'il tient aux préjugés religieux du pays, c'est que les Persans, sous aucun prétexte, ne peuvent se servir d'objets ayant été à l'usage des chrétiens. Ainsi, en dépit de leur aimable politesse, ce n'est qu'après de nombreuses réclamations qu'Hommaire a pu obtenir, pour se couvrir, la nuit, deux vieilles couvertures minces comme du papier et un morceau de feutre tout déchiqueté. « Ces objets, en désaccord complet avec l'élégance du logis, ont été sans doute, dit-il, pris chez de pauvres diables qui n'auront pu les refuser. Notre hôte, qui tient pourtant à bien faire les choses, a voulu nous donner à dîner ; mais, si le contenu, composé d'excellent pilaw, (1) de poulets, d'aubergines, (2) de confitures, de halévas, (3) etc., est bon, le contenant pèche par un défaut d'unité et d'élégance prouvant que tout cela provient d'emprunts sans doute forcés. »

A Zeïtatchy, village peu éloigné des bords du lac Ourmiah, Hommaire est agréablement surpris de l'excellente qualité de raisin que produit le pays. Il n'en a, dit-il, jamais mangé d'aussi parfait : il est sans pépins. Sur toute la ligne qui s'étend de Khoï à Tauris, ce n'est

(1) Riz au hachis de mouton. — (2) Fruits d'une espèce de morelle semblables à des œufs. — (3) Sorbet.

qu'une suite de jardins et de vignes, entrecoupés de nombreux villages dont les travaux agricoles, surtout ceux de l'irrigation des prés, sont remarquables.

Pour arriver au lac d'Ourmiah il faut traverser la chaîne de montagnes du Gherza-Dagh. Après deux heures de marche Hommaire et sa suite atteignent le point culminant de la chaîne d'où la vue plonge sur le lac tout entier. Point de vue imposant et varié. En longeant la montagne sur les bords du lac, le voyageur trouve de nouveau l'occasion d'admirer l'industrie agricole des Persans. Cette montagne ne présente nulle trace de végétation; mais les ravins qui la coupent amènent dans la plaine des eaux de pluie et des eaux de sources. Les habitants ont tellement bien su utiliser ces eaux qu'ils ont créé sur un sol aride une magnifique culture, de beaux jardins couverts de vignes et d'arbres fruitiers. Plus loin, la rencontre des restes d'une ville détruite inspire au voyageur ces réflexions: « Les nombreuses guerres qui déchirèrent la Perse presque en tout temps, les nombreux prétendants à la couronne, les changements de dynastie, tout fut pour ce pays une cause incessante de massacres, de pillage et de destruction. Quand on a parcouru l'histoire de la Perse, depuis la destruction de l'empire des Sassanides jusqu'à nos jours, on ne peut s'étonner que d'une chose, c'est que la nation persane ne soit pas complétement effacée du monde, et cela prouve combien il y a encore de vitalité dans ce pays. »

Entre Tisahalil et Maïan, sur la grande route, à peu de distance de Tauris, Hommaire de Hell fit la rencontre du colonel Sheel, ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Perse, se rendant en congé dans son pays. Coiffé d'un feutre gris, chaussé de bottes à l'écuyère et enveloppé d'un makintosh dont le collet relevé lui montait au-dessus des oreilles, il chevauchait fièrement à la tête de sa caravane et passa à côté des Français sans même tourner la tête. Hommaire trouve moyen de plaisanter sur ce flegme un peu trop britannique. « Comme la civilisation fait des progrès! écrit-il à sa femme; deux européens se rencontrent aujourd'hui sur les routes de la Perse et ils passent l'un à côté de l'autre, sans se saluer, comme s'ils se trouvaient sur les boulevards de Paris. »

A quelques pas plus loin, autre rencontre: mais cette fois la raideur d'Albion est remplacée par la politesse française. C'est le *colonel* Boissier, dont les journaux se sont beaucoup occupés et qui revenait

Digitized by Google

desenchanté des tentatives qu'il avait faites pour se créer une haute position militaire en Perse.

Le 12 novembre, la caravane entre à Tauris ou Tabricz, ville très-importante par son commerce et point de concentration de toutes les relations entre l'Europe et l'Asie centrale. A peine arrivé, Hommaire de Hell a le bonheur d'y trouver trois lettres de sa femme. Il fait immédiatement la connaissance du consul d'Angleterre, M. Stevens, et du consul général de Russie, M. d'Anitchkoff. En prenant le thé chez le consul d'Angleterre il y rencontre le prince Malek-Kasim-Mirza, oncle du roi actuel, un des fils de Feth-Ali-Schah, alors en défaveur. « C'est, dit-il, l'homme le moins persan qu'on puisse trouver : il parle parfaitement le français, se moque de Mahomet et de ses dogmes, plaisante sur tous les sujets et tout cela avec une vivacité et une animation toutes françaises. Il m'invita pour le lendemain à déjeuner chez lui avec toute la société. »

Le 15 novembre, notre ingénieur reçoit la visite du prince, du gouverneur de Tauris et du patriarche des Chaldéens, beau vieillard à barbe blanche et à figure sympathique, dont le portrait, dessiné par M. Laurens, forme avec celui du *beglierbey* (1) une des belles planches de l'Album.

Avant d'entretenir mes lecteurs du séjour d'Hommaire à Tauris, séjour que son triste état de santé le força de prolonger jusqu'au 11 janvier, je dois noter ici, en peu de mots, sa manière de vivre en voyage, depuis le départ de Constantinople. Il se levait ordinairement une heure ou deux avant le jour, afin de pouvoir se mettre en route de très-bonne heure. Aussitôt levé, il déjeunait et faisait des observations météorologiques jusqu'au moment fixé pour le départ. Une fois à cheval, il ne quittait plus son portefeuille, notant instantanément toutes ses observations et prenant l'heure de son chronomètre à la rencontre de tout accident intéressant. Il descendait ensuite vingt fois et plus de cheval, chaque jour, pour prendre les angles de sa route et de tous les points voisins et agrémentait ce travail en fumant quelques tschibouks. Le soir, en arrivant au lieu de halte, il installait immédiatement son baromètre et son thermomètre, fumait une pipe et se remettait aussitôt au travail jusqu'au moment du dîner. Après le dîner un petit kief (repos) consacré à savourer le café et le narghilé, et puis

(1) Le bey des beys, gouverneur du district.

presque toujours travail jusqu'au coucher. Ajoutez à cela de nombreuses observations astronomiques, pour déterminer la position exacte des lieux, des recherches géologiques où le marteau fait son œuvre, et vous n'aurez devant vous qu'un des côtés intéressants de cette vie active. Il faut, pour l'embrasser tout entière, se transporter par la pensée à côté du voyageur, le voir aux prises avec la souffrance physique, avec l'inquiétude morale que donne l'absence de la famille et du chez-soi, avec les mille embarras matériels de la caravane, avec les innombrables déboires que cause une vie nomade, tantôt sous la tente, tantôt dans un karavansérail ruiné, tantôt sur une mer houleuse ou sur un fleuve capricieux, tantôt enfin dans une écurie, au milieu de populations misérables qui n'ont pas à offrir au voyageur de quoi reposer sa tête ou réchauffer ses membres transis. Il faut encore le voir préoccupé sans cesse du but de sa mission scientifique, réunir, avec la sûreté d'observation que donne l'expérience, cette masse incroyable de documents de tout genre, souvent informes en apparence, mais dont l'analyse sait tirer de si précieuses inductions et qui, mises en lumière, apportent quelques étincelles de plus au foyer intellectuel où le monde moderne vient puiser sa vie.

Pendant sa longue halte à Tauris, Hommaire de Hell mit son temps à profit pour acquérir des notions aussi complètes que possible sur l'empire des Schahs, afin de faciliter ses recherches ultérieures. Toutes les questions de commerce, d'industrie, d'administration, il les étudia à fond et dans leurs plus minutieux détails.

Tauris, capitale de l'Azerbaïdjan, et longtemps le siége de l'empire, renferme 15,000 maisons, d'innombrables mosquées, bazars et karavansérails, et tient le premier rang parmi les villes les plus commerçantes de l'Asie. Sujet constant de rivalités entre la Turquie et la Perse, cette ville a eu une histoire tragique, écrite avec du sang et où la perspective se développe sur des ruines. Aujourd'hui ces ruines sont foulées par une population industrieuse et les enfants d'Allah, au lieu d'y échanger des coups de sabre, y échangent des produits manufacturés contre des banknotes ou des piastres fortes.

Mon cadre restreint ne me permet pas de suivre le voyageur dans ses périgrinations au milieu des édifices, monuments, établissements industriels et autour des fortifications de Tauris. Faisons comme l'abeille : butinons par ci par là. Une visite d'abord à l'industrie locale. Voici une fabrique de châles établie à Tauris par des ouvriers de

Kerman. « Rien de plus primitif que ce travail, dit notre voyageur. La chaîne et la trame sont de laine noire pour former le fond ; quant aux dessins, ils se fabriquent à la main avec des bouts de laine de différentes couleurs, suspendus autour de l'ouvrier qui n'apporte à cette besogne que la routine et l'expérience. Et cependant, malgré l'absence de tout modèle, le dessin est toujours parfaitement régulier. Un ouvrier met environ six mois à fabriquer un châle ayant deux archines et demi de longueur sur un quart de largeur, châle qui se paie a raison de 25 tomans ou 250 francs. »

Entrons maintenant dans une manufacture où se fabriquent les feutres à dessins, et admirons, avec la simplicité du procédé, la prestesse de l'ouvrier, le talent avec lequel, sans aucun modèle, il compose, avec de la bourre de laine, les dessins les plus capricieux, les nuances les plus variées.

Nous voici à dîner chez le *Ketkoudar* ou maire de notre quartier. Rien de persan dans ce dîner, si ce n'est deux soupes très-épaisses servies dans de larges bassins de porcelaine de Chine et le pilaw national. Comme en Europe, chaque convive a devant soi plusieurs verres pour déguster les diverses qualités de vin du pays, parmi lesquels le schiraz tient le premier rang. Au dessert arrivent deux musiciens dont l'un joue de la balalaïka (espèce de guitare) et dont l'autre chante en s'accompagnant d'un tambour de basque. Il y a dans le chant persan de l'harmonie et de la méthode ; il n'est pas nasillard comme le chant turc.

Une des branches les plus lucratives du commerce de Tauris, ce sont les toiles grises et peintes, les pièces d'étoffes à grands ramages qu'on appelle *perses*, les toiles rouges à tissu croisé, tout cela de provenance anglaise. Pendant le séjour d'Hommaire de Hell à Tauris il était fortement question d'un traité de commerce à conclure entre le France et la Perse, pour ouvrir aux manufactures françaises une partie des débouchés que l'Angleterre et la Russie se sont exclusivement appropriés. Grand émoi chez les ministres de ces deux pays qui obtinrent du *Hadji*, ou premier ministre du Schah, une réponse négative à la question de savoir si le traité existait oui ou non. Ce traité, dont l'enfantement a été si laborieux, est devenu une réalité depuis la mission extraordinaire de Ferroukh-Khân à Paris.

Hommaire qui a tout vu, tout étudié, tout approfondi, nous donne un résumé très-détaillé de toutes les branches de commerce qui ali-

mentent la place de Tauris : il indique les principales maisons qui représentent spécialement le commerce européen. Ce sont des maisons grecques et arméniennes, approvisionnées par les Anglais. De la France il n'était point question. Grâce au traité de commerce, si la Carthage moderne, dans son entente de plus en plus cordiale, ne parvient point à en neutraliser les effets, notre commerce et notre industrie si multiples finiront peut-être par s'y créer aussi une place au soleil.

La province de l'Azerbaïdjan compte deux missions chrétiennes, l'une américaine protestante, établie à Ourmiah, l'autre composée de lazaristes français, établie à Selmas près de Tauris. Le prosélytisme exercé par chacune d'elles ayant éveillé l'attention du Gouvernement, celui-ci y a mis les plus sérieuses entraves, de telle sorte que lors du voyage d'Hommaire, leur propagande était complètement annulée. Ces questions religieuses où se trouve mêlé le patriarche chaldéen dont j'ai parlé plus haut, ont même beaucoup préoccupé notre voyageur et je trouve dans une de ses lettres, datée de Tauris le 9 janvier 1848, le passage suivant qui n'est pas sans intérêt :

« Il y a dans les environs de Tauris des missionnaires français, des Lazaristes qui se sont installés au milieu d'une population chaldéenne catholique dont ils sont devenus les administrateurs spirituels et temporels. Il en est résulté, ces jours passés, un conflit sérieux entre eux et le gouverneur du district, conflit que les Lazaristes attribuent aux intrigues de l'ancien patriarche chaldéen qui vit aujourd'hui, on ne peut plus misérablement, à Tauris après avoir été un des personnages les plus importants du pays. A la suite de cette querelle un des missionnaires est parti pour Téhéran, afin d'invoquer l'assistance de notre ministre. Comme tout cela peut devenir très-grave, j'ai cru bien faire en recueillant tous les renseignements de nature à éclaircir la question. J'ai fait plus, j'ai recueilli tous les documents relatifs à l'histoire de l'église chaldéenne depuis le commencement de ce siècle et à l'influence exercée sur elle par la mission. Ce travail m'a demandé plusieurs jours et c'est ce matin seulement que j'ai pu achever de mettre mes notes en ordre. J'ai fait subir au patriarche deux véritables interrogatoires dont l'un a duré sept heures sans discontinuer un instant. Me voilà maintenant avec plus de 150 pages de notes sur Tauris. » (1)

(1) Lettres inédites.

Hommaire de Hell et l'artiste qui l'accompagne sont pris de la fièvre à Tauris. Tout en restant cloué sur son lit pendant plusieurs jours, le voyageur travaille avec une ardeur qu'on peut à bon droit appeler fiévreuse. C'est pendant cette retraite forcée qu'il écrivit des articles sur l'organisation des consulats anglais en Anatolie et en Arménie sur les moyens d'influence que le consul anglais a su se créer à Tauris, sur le commerce d'importation et d'exportation de la Perse, sur l'état de ses relations avec la Russie et, à ce propos, il donne la copie textuelle du traité de commerce conclu entre ces deux pays. Il expédia également de Tauris trois longs rapports, dont deux aux ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique et le troisième à M. Elie de Beaumont auquel il rendait un compte sommaire de ses études sur les pays qu'il venait de visiter.

La fièvre ayant fini par céder à de nombreuses doses de quinine, Hommaire s'apprête à partir pour Téhéran où il devait descendre au palais de la mission de France. M. le comte de Sartiges, alors ministre plénipotentiaire en Perse, l'y avait convié par une lettre fort gracieuse. Le départ fut fixé au 11 janvier. Une neige épaisse couvrait le sol, et le froid était rigoureux. En homme de précaution, notre voyageur s'était fait faire un pantalon et une redingote avec une espèce de feutre en poil de chameau. Par-dessus ce vêtement il portait une grosse pelisse en mouton de Méched toute couverte de broderies de couleur. Un énorme bonnet persan avec une écharpe de Kerman, complétait son costume. On verra que ces précautions n'étaient pas superflues. Réduit à passer la première nuit dans une écurie mal fermée, sans feu, par une température glaciale, la caravane trouva la transition passablement dure et les jours suivants, la température, de plus en plus basse, arriva à un degré d'intensité tout-à-fait exceptionnelle. Ici le journal du voyage est empreint d'une morne tristesse. « 14 janvier. Il y a eu, ces jours-ci, un crescendo remarquable depuis notre départ du caravansérail jusqu'à notre arrivée à Turkmantchaï. La neige n'a cessé de tomber à gros flocons. Une épaisse couche de neige nous recouvrait de la tête aux pieds. En descendant de cheval, ma barbe et mes moustaches réunies ne formaient plus qu'un morceau de glace. Nous trouvâmes heureusement un bon gîte qui nous fit oublier nos fatigues. On nous installa dans la maison où fut signé, en 1828, le célèbre traité de Turkmantchaï entre la Perse et la Russie. Nous primes possession de la chambre d'Abbas-Mirza, et

Pierre, mon domestique, organisa ses marmites dans celle du prince Paskiéwitch [1]. » Avant d'arriver à cette station, la caravane dut traverser des montagnes et de hauts plateaux où la réverbération de la neige fatigua beaucoup la vue du voyageur. La voici à Mianèh, ville tristement célèbre par ses punaises dont la piqûre est réputée mortelle, et par la mort du voyageur français Thévenot [2]. Hommaire eût volontiers passé outre, mais la nuit était arrivée et il fallut, bon gré malgré, pernocter dans une des maisons de boue dont se compose cette localité. C'est encore au fond d'une écurie que les voyageurs reçurent l'hospitalité. La température du moment les rassura, toutefois, bien que leur hôte vînt leur apporter une certaine boisson composée de dattes et de miel servant à neutraliser la piqûre des punaises. Il leur conseilla, du reste, de garder la lumière toute la nuit. Ces précautions eurent du succès et les voyageurs se permirent quelques heures de sommeil.

« A part sa terrible réputation, Mianèh est bien encore l'endroit le plus hideux que je connaisse, plus hideux que quelques uns des villages kurdes dont j'ai fait un si triste tableau. Combien le sort de ce malheureux Thévenot, mort ici à trente-cinq ans, me paraît plus affreux, maintenant que je connais la localité! mon imagination n'ose pas s'arrêter sur l'horrible situation de ce pauvre voyageur qui pouvait à bon droit se croire abandonné de Dieu et des hommes dans un tel lieu. »

En évoquant ce navrant souvenir, Hommaire de Hell était loin de pressentir sa propre destinée. Et cependant, à sept mois de là, il mourait, lui aussi, à trente-cinq ans, non pas comme Thévenot, abandonné de Dieu, mais dans les bras d'un digne prêtre arménien qui lui avait prodigué jusqu'au dernier moment les consolations religieuses.

A une demi-heure de Mianèh s'élève la chaîne de montagnes du Kaflankou au pied de laquelle s'arrêta, en 1828, l'armée victorieuse de la Russie. Le temps est très-rude: de la neige et toujours de la neige à perte de vue comme dans les steppes. Rencontre de soldats

---

(1) Lettres inédites. Une vue de cette chambre historique figure dans l'atlas du voyage.

(2) Jean de Thévenot, voyageur célèbre, né à Paris en 1633, mort à Mianèh en 1667, au retour d'un long voyage en Egypte, aux Indes et en Perse.

Digitized by Google

déguenillés rentrant dans leurs foyers en rançonnant les villages. La caravane descend, au milieu d'un épais brouillard, le revers de la montagne, par des pentes très-escarpées où l'instinct des chévaux fut son seul guide. Elle trouve une délicieuse réception chez le gouverneur de la ville de Zenghian, jeune homme d'une physionomie vive et spirituelle, de manières dégagées qui fait à Hommaire les honneurs du thé et du khalioun, en homme qui sait parfaitement vivre et qui, bientôt après, fait servir aux voyageurs un copieux dîner persan, assaisonné d'un feu flamboyant. En l'absence de couteaux et de fourchettes, meubles inconnus en Perse, nos Français savent fort bien se servir de la fourchette du père Adam pour dépecer les poulets rôtis, manger le pilaw et savourer les sorbets. « C'est bien là l'Orient, dit Hommaire, pays de contraste et d'imprévu où le rêve côtoie sans cesse la réalité. »

Le lendemain, c'était le 20 janvier, il fallut se remettre en marche par un froid de 8 degrés qui augmenta rapidement dans le courant du jour. Jamais le ciel n'avait été aussi noir, la neige aussi compacte et le vent aussi glacial, et ce n'est qu'à grand'peine que la caravane arrive à Soultanieh, l'ancienne capitale de la Perse, qui aujourd'hui n'a plus que l'aspect d'un grand village désolé, d'où émergent sa célèbre mosquée et quelques ruines de grands édifices. Parti de Soultanieh par 16 degrés de froid, Hommaire suit une route effondrée où les chevaux ne peuvent avancer qu'au pas : cette route est jalonnée de villages abandonnés qui, sous ce ciel sinistre et au milieu de la neige, offrent un vrai tableau de désolation. A Pharséi, il trouve une chambre assez propre, mais où l'eau gèle à un pouce de profondeur tout à côté de la cheminée. Dans la nuit il est tombé plus d'un mètre de neige et la caravane reste bloquée pendant six jours au coin du feu où un vent nord-est des plus violents la fait frissonner, malgré les fourrures dont chacun est enveloppé. Enfin, le 1er février, elle peut se remettre en marche. Malgré les conseils des habitants de Siadoï qui essayent de le retenir et les rapports alarmants de quelques éclaireurs envoyés en avant, Hommaire prend la résolution énergique de continuer sa route, au milieu d'un chasse-neige comparable à ceux des steppes de la mer d'Azof. « Le foulard dont notre visage est enveloppé ne forme plus qu'un monceau de glace dans lequel se trouvent prises la barbe et les moustaches, de même que le mouchoir placé sur ma poitrine, par-dessous le caban. Il arrive un moment où

les obstacles prennent de telles proportions que le danger nous apparaît tout-à-coup dans toute son horreur, car non seulement les souffrances s'accroissent, mais la perspective de passer la nuit en plein bivouac devient évidente, et passer la nuit dans de telles conditions, c'est conserver peu de chances de salut. » (1) Cependant, grâce à l'expérience de Mouza, le chef de la caravane, on arrive à la tombée de la nuit à Casbin. Là, après une attente de deux heures en selle, nos voyageurs sont repoussés de la maison du gouverneur et vont passer la nuit dans un caveau sans fenêtre ni cheminée, n'ayant pour se réchauffer qu'un peu de braise dans un trou et pour se réconforter qu'un peu de pain et du raisin. Au moment du départ, le 5 février, le thermomètre marque 24 degrés de froid. Hommaire est atteint d'une ophthalmie qui le force à tenir ses yeux bandés et à suivre la caravane en aveugle. Il est démoralisé. Ce qui le console, c'est de voir sa santé ainsi que celle de M. Laurens, résister à de si rudes atteintes. « Nos vêtements, dit-il, ressemblent à des armures de glace, dans lesquelles les membres sont emprisonnés sans pouvoir faire le moindre mouvement. Aussi, descendre de cheval est une opération des plus compliquées qui exige un secours étranger, et ainsi du reste. »

Le 9 février, après avoir passé la nuit à Kéretch, la caravane se met en marche avec la certitude d'arriver dans la journée à Téhéran. Effectivement, à 3 heures, Hommaire de Hell franchit une des portes de la capitale où l'attendaient deux serviteurs de la mission de France, avec des chevaux de rechange et, quelques minutes après, il descend au palais de l'ambassade.

CH. GOUTZWILLER,
Secrétaire en chef de la mairie de Colmar.

(La fin à la prochaine livraison).

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 103.

DOCUMENT HISTORIQUE.

RÉDUCTION DES MONNAIES ROYALES ET CONVERSION DES LIVRES, SOLS ET DENIERS EN FLORINS, SCHELLINGS ET PFENNINGS DE LA VILLE LIBRE ROYALE DE STRASBOURG.

---

1. Réduction des monnaies d'or françaises en florins, schellings et pfennings de Strasbourg.

	liv.	sols.	den.	flor.	sch.	pf.
Un quadruple	44	»	»	22	»	»
Un double louis d'or	22	»	»	11	»	»
Un louis d'or	11	»	»	5	5	»
Un demi-louis d'or	5	10	»	2	7	6
Un escu d'or	5	14	»	2	8	6
Un demi-escu d'or	2	17	»	1	4	3

2. Réduction des monnaies d'argent françaises en florins, schellings et pfennings de Strasbourg.

Un escu blanc à 60 sols	3	»	»	1	5	»
Un demi-escu blanc	1	10	»	»	7	6
Une pièce de quinze sols	»	15	»	»	3	9
Une pièce de cinq sols	»	5	»	»	1	3
Une pièce de trois sols et demy .	»	3	6	»	»	10½

3. Réduction de diverses autres monnaies ayant cours dans la Basse-Alsace.

Un bajoare ou un ducaton . . .	3	15	»	1	8	9
Un demi-bajoare	1	17	6	»	9	4½
Un escu d'Espagne	3	6	8	1	6	8
Un demy-escu d'Espagne	1	13	4	»	8	4
Un teston	»	13	4	»	3	4
Un demi-teston	»	6	8	»	1	8
Une pièce de quatre testons . . .	2	13	4	1	3	4

	liv.	sols	den.	flor.	schel.	pfen.
Une pièce de deux testons . . .	1	6	8	»	6	8
Un pattagon d'Espagne	3	»	»	1	5	»
Un pattagon	3	»	»	1	5	»
Un escu	3	»	»	1	5	»
Un demy-escu	1	10	»	»	7	6
Un schnapphan vaut à la campagne	1	13	4	»	8	4
et en ville . .	1	14	8	»	8	10
Un demi-schnapphan, hors ville .	»	16	8	»	4	2
— en ville . .	»	17	4	»	4	5
Un quart d'un schnapphan, h. ville	»	8	4	»	2	1
— en ville . .	»	8	8	»	2	2
Un quart d'escu	1	»	»	»	5	»
Un livre de France	1	«	»	»	5	»
Un livre de la ville de Strasbourg .	4	»	»	2	»	»
Un franc	1	»	»	»	5	»
Une pièce de dix sols	»	10	»	»	2	6
Un schelling de Hollande	»	7	6	»	1	10½
Un demi-schelling de Hollande .	»	3	9	»	»	11¼
Une pièce de Bononie	»	8	8	»	2	2
Une pièce de huit sols	»	8	»	»	2	»
Une pièce de quatre sols	»	4	»	»	1	»
Une pièce de deux sols	»	2	»	»	»	6
Deux sols d'Allemagne	»	2	8	»	»	8
Un sol d'Allemagne	»	1	4	»	»	4
Un demy sol d'Allemagne	»	»	8	»	»	2
Un double d'Allemagne	»	»	4	»	»	1
Un denier d'Allemagne	»	»	2	»	»	½

4. Réduction des monnaies de cuivre françaises en monnaie de Strasbourg.

	flor.	schel.	pfen.	heller.
Un denier	»	»	»	½
Un double	»	»	»	1
Trois deniers font un liard qui vaut . . .	»	»	»	1½
Douze deniers font un sol qui vaut	»	»	3	»
Un sol marqué ne vaut plus que	»	»	3	»
Deux sols	»	»	6	»
Quatre sols	»	1	»	»
Huit sols	»	2	»	»

	flor.	schel.	pfen.	heller.
Huit sols et huit deniers	»	2	2	»
Dix sols	»	2	6	»
Quinze sols	»	3	9	»
Vingt sols	»	5	»	»
Vingt-quatre sols	»	6	»	»
Trente sols	»	7	6	»
Trente-sept et demy sols	»	9	4	1
Quarante sols	1	»	»	»
Cinquante sols	1	2	6	»
Soixante sols	1	5	»	»
Soixante-et-dix sols	1	7	6	»
Soixante-quinze sols	1	8	9	»
Quatre-vingt sols	2	»	»	»
Quatre-vingt et dix sols	2	2	6	»
Quatre-vingt-quatre sols	2	1	»	»
Cent sols	2	5	»	»
Cent vingt sols	3	»	»	»

5. Réduction des deniers et doubles de France en heller, pfennings et kreutzer.

	heller	pfen.	kreutzer.
1 denier	1/2	1/4	1/8
2 deniers	1	2/4	2/8
3 deniers	1 1/2	3/4	3/8
4 deniers	2	1	4/8
5 deniers	2 1/2	1 1/4	5/8
6 deniers	3	1 2/4	6/8
7 deniers	3 1/2	1 3/4	7/8
8 deniers	4	2	1
9 deniers	4 1/2	2 1/4	1 1/8
10 deniers	5	2 2/4	1 2/8
11 deniers	5 1/2	2 3/4	1 3/8
12 deniers	6	3	1 4/8
Un double	1	1/2	1/4
Deux doubles	2	1	1/2
Trois doubles	3	1 1/2	3/4
Quatre doubles	4	2	1
Cinq doubles	5	2 1/2	1 1/4
Six doubles	6	3	1 1/2

6. Réduction des sols en livres.

Pour réduire les sols en livres de France il faut diviser le nombre des sols par 20. Exemple: 375 sols font 18 liv. 15 sols.

7. Réduction des sols français en schellings de Strasbourg.

Pour réduire les sols en schellings il faut diviser par 4 le nombre des sols. Ex. : 79 sols font 19 schellings et 9 pfennings.

8. Réduction des heller de Strasbourg en sols de France.

Pour réduire les heller de Strasbourg en sols il faut diviser par 6 le nombre des heller, et multiplier le reste par deux. Le quotient donnera le nombre des sols, le reste, multiplié par 2, les deniers. Ex. : 40 heller de Strasbourg donnent six sols et huit deniers.

9. Réduction des pfennings de Strasbourg en sols de France.

On divise le nombre des pfennings par 3 pour avoir le nombre des sols et le reste qui ne peut être que 1 ou 2 se multiplie par 4 pour donner des deniers.

10. Réduction des gros et schellings en sols de France.

Le nombre des gros se multiplie par 2 et celui des schellings par 4. Ex. : 37 gros donnent 74 sols; 7 schellings font 28 sols.

Traduit de l'allemand et communiqué par G. Wolff.

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET MORALES SUR HOMÈRE,

PAR M. AUGUSTE WIDAL.

M. Aug. Widal, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai, a publié, il y a quelque temps déjà, sous le titre de *Etudes littéraires et morales sur Homère*, un livre dans lequel se trouvent réunies les leçons qui ont fait l'objet de son cours pendant l'hiver de 1859. Les leçons de M. Widal avaient obtenu le plus brillant succès auprès d'un auditoire nombreux et choisi. Son ouvrage n'a pas été accueilli avec moins de faveur par le public. Tous les journaux en ont rendu compte avec les plus grands éloges; les juges les plus compétents lui ont accordé leur suffrage; et aujourd'hui cet ouvrage a pris rang parmi les plus importants, les plus sérieux, j'ajouterai les plus attrayants, que l'on puisse lire sur l'antiquité classique.

Le livre de M. Widal est le fruit d'un travail de plusieurs années. M. Widal a toujours eu pour Homère une sorte de prédilection. Dès snn enfance, il le dit lui-même dans sa préface, il se sentait attiré vers ce génie si simple et si grand. Lors même qne l'auteur ne nous eut point fait cette confidence, le lecteur, nous en sommes convaincu, eut deviné sans peine qu'on ne saurait, à moins d'avoir longtemps vécu dans l'intimité du grand poète, sentir aussi vivement ses beautés ni embrasser d'un regard aussi sûr toute l'étendue de l'épopée homérique.

C'est grâce surtout à cette vue d'ensemble, à cette étude générale et complète de l'Iliade, que l'ouvrage de M. Widal présente un caractère de nouveauté et d'originalité qui prouve une fois de plus la vérité de ces paroles de M. Patin: « Il n'y a pas d'ancien sujet pour un pro-« fesseur voué par devoir à l'antiquité, et peut-être n'y a-t-il pour

« personne de sujet entièrement épuisé. » On a beaucoup écrit sur Homère; commentaires philologiques, éclaircissements de toutes sortes, jugements détachés sur telle ou telle rhapsodie, ardente polémique pour ou contre le poète, voilà ce que l'on rencontre à chaque pas dans une foule de brochures, de volumes, d'in-folios. M. Widal a eu le premier la pensée véritablement courageuse d'examiner non plus telle ou telle partie du poème, mais le poème tout entier; de faire passer sous nos yeux les principales scènes qui le remplissent, en arrêtant notre attention sur les beautés de détail, sans nous laisser perdre de vue le lien et l'unité qui rendent l'œuvre d'Homère si harmonieuse et si imposante dans son ensemble. M. Widal a voulu réunir les membres épars du poète:

. . . . . *disjecti membra poetæ.*

Une pareille tâche offrait de nombreuses difficultés. Et d'abord, l'Iliade est une œuvre si considérable et si complexe, elle renferme un si grand nombre de faits, de scènes et de peintures, que l'analyse seule d'un tel poème, pour être complète, devait nécessairement être longue, et partant, courait le risque d'être fastidieuse. M. Widal a su la rendre claire, rapide, intéressante. Dans le résumé qu'il nous donne de l'Iliade on sent qu'il est soutenu, si je puis ainsi dire, par l'esprit du poète. Emu des grands objets qu'il a sous les yeux il fait passer dans ses pages quelque chose du mouvement, de l'inspiration, de la vie qui anime la poésie d'Homère. A l'analyse il mêle constamment un commentaire remarquable non seulement par l'intelligence des beautés du texte, mais aussi par le goût et par la discrétion. Il y a tant de choses à louer dans Homère, ses vers peuvent donner lieu à tant de réflexions de toute nature, que ce n'est pas un faible mérite pour M. Widal d'avoir su se borner, et de nous avoir donné un commentaire qui, sans laisser dans l'ombre aucune des beautés principales, soit cependant assez sagement limité pour ne jamais interrompre trop longtemps le fil de la narration générale ni faire disparaître le poète derrière la critique. Quelques lignes, une phrase, une remarque jetée en passant, suffisent souvent à M. Widal pour nous faire sentir tout le mérite d'un passage. D'ailleurs M. Widal a compris qu'il ne devait pas insister également sur toutes les parties de l'Iliade; et, nous devons le dire, il a su choisir avec un remarquable

discernement les morceaux dans lesquels brillent les beautés les plus frappantes, les plus appréciables dans tous les temps, les plus sensibles aux lecteurs de toute condition, et qui demandaient à ce titre une étude plus longue et plus approfondie.

Ce que je viens de dire du goût et du discernement dont M. Widal a fait preuve dans la composition de son ouvrage me dispense presque d'ajouter que sa critique est partout impartiale et indépendante. M. Widal n'est pas de ceux qui louent toujours et de parti pris l'auteur qu'ils ont choisi pour sujet de leurs travaux, et qui sacrifient à ce dieu jaloux tout le reste de la littérature. Malgré sa vive et consciencieuse admiration pour Homère, il ne craint pas de dire quelquefois avec Horace :

..... *quandoque bonus dormitat Homerus.*

Il ne nous laisse pas ignorer, par exemple, que l'immortel auteur de l'Iliade prodigue un peu trop les descriptions de batailles; que, malgré son incontestable supériorité, Homère est quelquefois surpassé en délicatesse par Virgile qu'il surpasse toujours en grandeur; que le sublime d'Homère est effacé par celui de la Bible, du livre écrit sous la dictée du ciel, dit M. de Châteaubriand. Tel est l'esprit qui préside aux jugements et aux appréciations de M. Widal; c'est dans de telles conditions que la critique est vraiment sérieuse et éclairée.

Ce qui contribue encore à jeter sur ces études un puissant intérêt ce sont les nombreux rapprochements établis par M. Widal entre Homère et les divers auteurs qui ont pu l'imiter ou se rencontrer avec lui. M. Widal a suivi avec beaucoup de bonheur la route tracée par M. Tissot dans ses *Etudes sur Virgile*. Lorsque dans la littérature ancienne ou moderne une narration, un tableau, un mouvement, un trait peut offrir avec quelques unes des créations d'Homère un intéressant point de comparaison, M. Widal n'oublie pas de nous signaler cette ressemblance qui nous permet souvent de suivre à travers les siècles l'histoire d'une passion, d'un sentiment, d'un caractère. Sans doute l'essence du beau est éternelle et immuable; mais les formes sous lesquelles il s'offre à nous dans les chefs-d'œuvre de l'art peut varier suivant l'époque, le pays, le génie particulier de l'artiste. L'étude de ces formes diverses n'est autre chose que l'étude

du cœur humain, et c'est par là que la littérature est vraiment l'histoire de l'homme, de ses passions, de ses souffrances, de ses erreurs, et aussi la révélation la plus éclatante de sa grandeur morale. C'est en examinant tantôt ces analogies qui nous font retrouver dans les héros d'Homère et de Virgile les hommes tels qu'ils sont dans tous les temps, tantôt les différences amenées dans l'expression des sentiments du cœur humain par l'influence du temps, que notre intérêt est vivement excité et que nous sommes prêts à nous écrier avec le poète latin :

« *Homo sum : humani nihil a me alienum puto.* »

On comprend facilement combien la critique, en se plaçant à un tel point de vue, acquiert d'importance et d'élévation. Elle devient ainsi (et le mot n'est pas trop ambitieux) la philosophie de la littérature. Elle touche à la fois à la morale et à l'histoire ; elle s'inspire de la première et éclaire la seconde. Nous avons été heureux de remarquer que tout le livre de M. Widal est conçu dans cet esprit. Je prends au hasard le paragraphe 2me du chapitre 8. L'énumération des différents sujets gravés sur le bouclier d'Achille fournit à l'auteur l'occasion d'établir de curieux rapprochements entre les cérémonies de la noce chez les Grecs, chez les Romains et chez les Juifs; puis de comparer au tableau que trace Homère des moissons et des vendanges la peinture de la moisson dans le livre de Ruth, une description de vendanges dans un poète du dix-huitième siècle, une scène de labour tirée d'un roman contemporain; puis de mettre en parallèle l'antiquité sacrée et l'antiquité profane et de nous montrer la supériorité de la morale biblique; enfin de mêler à ces rapprochements quelques souvenirs personnels relatifs aux vendanges alsaciennes animées, comme celles que dépeint Homère, par la gaieté, par le vin et par les chansons. — N'est-il pas vrai de dire avec Quintilien que l'Iliade est la source d'où la littérature entière a découlé? Nous pouvons ajouter que lire un bon livre sur Homère, un livre comme celui dont nous venons de rendre compte, c'est se donner le plaisir de jouir en même temps de toutes ses réminiscences littéraires.

A. JACQUET,
professeur au lycée

BULLETIN.

—

I. *Manuel du touriste au château de Hoh-Kœnigsbourg*, par D. Rissler, orné de 24 vues et de deux plans du château. — Petit in-8° de 94 pages indépendamment des planches. — Ste-Marie-aux-Mines, imprimerie de A. Jardel. — Prix : 3 fr. — Chez les principaux libraires d'Alsace.

II. *Les eaux de Niederbronn. Description physique et médicale de cet établissement de bains*, par le docteur J. Kuhn, médecin-inspecteur. — 3e édition, 8° de 200 pages orné d'une gravure et d'une carte des environs — Strasbourg, imprimerie de veuve Berger-Levrault et fils, 1860. — Se trouve dans les principales librairies.

III. *L'abbaye de Saint-Etienne*, par M. l'abbé A. Straub. — Grand in-8° de 24 pages, imprimé avec luxe et orné de trois planches. — Strasbourg, imprimerie de L. F. Leroux. — Prix : 3 fr.

TOPOGRAPHIE

DES GAULES AU Ve SIÈCLE.

—

ARRONDISSEMENT DE BELFORT.

M. le Préfet du département ayant bien voulu nous nommer membre de la commission de topographie des Gaules et nous confier le volumineux dossier de l'enquête à laquelle il a été procédé dans l'arrondissement de Belfort, nous en avons extrait ce qui nous a paru digne d'intérêt; nous avons tâché de coordonner ces renseignements avec ceux que fournissent les historiens de notre province et avec le résultat de nos propres recherches. C'est ce qui a donné naissance à ce travail qui ne saurait être admis tel quel pour la topographie des Gaules ordonnée par l'Empereur. On en trouvera quelques faits trop peu concluants, certains détails inutiles, toutes choses qui ont cependant une valeur réelle comme point de départ de recherches ultérieures. C'est cette considération qui nous a déterminé à livrer à l'impression ces quelques lignes dont nous sommes du reste le premier à reconnaître l'imperfection.

Pour faire une bonne topographie de notre arrondissement à l'époque romaine, il faudrait suivre pas à pas nos anciennes routes, les mesurer, fouiller nos ruines, nos champs de bataille. Une enquête administrative, confiée à des personnes qui la plupart ne se sont jamais occupées d'archéologie, est insuffisante; quoique cela l'administration a bien mérité des études historiques, puisqu'elle a réussi, en procédant comme elle l'a fait, à mettre au jour des données nouvelles et importantes (1).

(1) Les questions qui ont été adressées aux maires et aux employés des ponts et chaussées de l'arrondissement de Belfort sont les suivantes :

Nous croyons, avec l'auteur de la traduction de l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin (1), qu'il existe sur divers points de l'arrondissement de Belfort, des antiquités romaines qui n'ont jamais été explorées.

M. Ed. Clerc dans son remarquable ouvrage : *la Franche-Comté à l'époque romaine* (2), établit que les ruines gallo-romaines de cette province se trouvent aux lieux dits : Ville, Chezeaux, Couvent, Chaté, Château, Châtelet, Châtelot, Champagne, Champagnolet, etc. etc. ; que l'habitant des campagnes y désigne généralement les voies romaines par les noms de *Chemin romain*, *Chemin* ou *levée de Jules César*, *Ferré*, *Ferrière* (3), *Perré*, *Perrières*, *Perou*, *Perouse* (4), *Vaivre*, *Chaux*, *Estré*, *Estrelle*, *Etrai*, *etc.*, *etc.* (5).

Nous croyons que ces mots ont la même signification dans la partie de langue française de notre arrondissement.

Nous croyons que leurs synonymes, quant aux routes, sont, d'après Schœpflin, Monné et autres, pour les communes de langue allemande, les mots suivants :

Rœmer-Strass ;	*Rœmer-Weg ;*
Rœmer-Strœsslen ;	*Heiden-Weg ;*

1° Quels sont les noms des cantons ruraux (lieux dits) inscrits au cadastre de votre commune ?

2° Indiquer les subdivisions de canton chaque fois qu'ils porteront le nom de *Rœmer*, *Heiden* ou de *Gemür* ;

3° Indiquer les chemins connus sous les noms de : 1° *Hohstrasse* ; 2° *Herrweg* ou *Heerweg* ; 3° *Altstrass* ou *Altweg* ; 4° *Heidenstrass*, *Rœmerstrass*, *Gallierstrass*, *Gauliestrass*, *Landstrass* ; 5° *chemin de César*, *chaussée de Brunehaut*, *chemins haussés*.

M. le Préfet termine sa circulaire, qui est du 15 janvier 1859, en disant : « que des communications subséquentes compléteront les indications de la pré- « sente ; que MM. les maires peuvent être assurés d'avance du prix qu'il attache à « leur concours en faveur de ces recherches et de ces travaux qu'il recommande « à toute leur sollicitude parce qu'elles intéressent l'histoire de notre beau pays « d'Alsace si riche déjà en monuments et en souvenirs. »

(1) *Alsatia illustrata*. Traduction de L. W. Ravenez, Mulhouse, 1849. — Perrin, tome III, page 163.

(2) Besançon, Bentot, 1847, pages 7, 89 et 90.

(3) *Ferratum iter*. *Ferraria*.

(4) *Petrosa via*.

(5) *Strata-via*. Uberstrass porte en patois le nom de *Chu etrai*, *chu* sur *etrai* route.

Heiden-Strass,	*Hoch-Weg*;
Hohen-Strass;	*Hoh-Weg*;
Hoh-Strass;	*Heert-Weg*;
Alt-Strass;	*Heer-Weg*;
Strœssel;	*Herren-Weg*;
Englisch-Strœssel;	*Diet* ou *Diebs-Weg*;
Stein-Strass;	*Stein-Weg*.

Pagus Thurigensis.

Alsatia illustrata. Traduction précitée. Tome II, pages 577 et suivantes, tome IV, pages 279 et 280.

A l'arrivée de Jules César dans les Gaules la partie supérieure de l'Alsace, qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Belfort, était occupée par les Thuringiens. L'étendue du territoire de cette peuplade a varié suivant le temps, mais le centre de ses habitations a toujours été sur les bords de la Thur.

Cette rivière séparait la Haute-Alsace du Sundgau, elle prend sa source à une demi-lieue du château de Wildenstein et se jette, après un cours de dix lieues, dans l'Ill, à un quart de lieue d'Ensisheim.

Routes.

Le pagus des Thuringiens était desservi par neuf routes principales, savoir :

1° Par la route de Mandeure à Argentouaria ;
2° Par celles de Mandeure aux Vosges ;
3° Par celle qui longeait les Vosges ;
4° Par celle de Mandeure à Kembs ;
5° Par celle des Lingons ;
6° Par celle de Massevaux à Altkirch ;
7° Par celle des Leuciens ;
8° Par celle d'Altenach à Soppe-le-Haut ;
9° Et par la route de Traubach-le-Bas à Bretten.

I.

Route de Mandeure a Argentouaria (377) (1).

Alsatia illustrata, traduction précitée, tome II, pag. 58.
De Golbéry, *Antiquités du Haut-Rhin*, Mulhouse, 1828, pag. 78.
Carte de Cassini.
Carte du dépôt de la guerre.
Enquête administrative de 1859.

A la limite des départements du Doubs et du Haut-Rhin, dans la banlieue de Vourvenans (1147), canton de Belfort, au lieu dit *Bois dessous*, il existe un ancien chemin appelé *chemin de Jules César*. Ce tronçon a 300 mètres de longueur et 8 de largeur. Sa direction est parallèle à la rue du village, sa formation de cailloux et de gravier. Cette route est reconnaissable jusqu'à la rencontre du chemin d'intérêt commun n° 29, d'Abbevillers (Doubs) aux Errues; elle a toujours été pratiquée et sert encore aujourd'hui de chemin de défruitement aux prairies. Elle traverse le village de Trétudans, le ban de Sevenans (1147) jusqu'à la rencontre de la route départementale N° 4 des Vosges à Délémont où elle se perd.

Il y a lieu de croire qu'elle se poursuivait en empruntant un chemin de défruitement vers Meroux, où la tradition place un village détruit nommé *Battu magni*.

De ce point elle se dirige sur Vezelois et de ce village sur Chèvremont (1177) où elle prend le nom de *voie romaine*. Elle se rend ensuite à Lacollonge, après avoir traversé la forêt communale de Bessoncourt, où on la reconnaît entre Fontenelle et le *moulin des bois* sur une longueur de plus de 1200 mètres, dont 450 d'une conservation parfaite. Ce beau fragment porte le nom de *chemin de Rouchot;* il est dit aller de Mandeure à Massevaux. De Lacollonge cette route arrive au village de Lagrange où elle se divise en deux branches.

La première aboutit à la route impériale N° 83, de Strasbourg à Lyon, qu'elle paraît emprunter sur une longueur d'environ 320 mètres; de ce point elle traverse le territoire de Felon et va se perdre dans la route departementale N° 16, de Belfort à Massevaux.

(1) Les chiffres qui suivent immédiatement les noms des localités indiquent la date de leur première mention dans l'histoire.

La seconde branche se dirige vers le village d'Angeot (1234) où elle se perd.

Il y a lieu de croire que cette dernière traversait le ban de Lachapelle-sous-Rougemont (1295), franchissait la route impériale N° 83 pour arriver au village de Soppe-le-Haut (1105), en empruntant le chemin d'intérêt commun N° 34 qui porte le nom de *Herren-weg* dans une partie de son parcours.

Cette voie continue d'emprunter le même chemin N° 34 sur une longueur de 1600 mètres, traverse le ban de Guewenheim (823) sous les noms d'*Alte-Strass* et de *Rœmer-Strass*, le territoire d'Aspach-le-Pont, le ban de Schweighausen (1271) sous le nom de *Klein Ensisheimer-weg*, les bans de Cernay et de Wittelsheim sous les noms d'*Alte Brisacher-Strässle* et de *Rœmer-Strässle*, et enfin la forêt de Staffelfelden où elle porte le nom de *Hochweg*.

Nous l'avons suivie nous-même de Soppe-le-Haut à Guewenheim et de Schweighausen au chemin de fer de Strasbourg à Bâle, en ramassant sur ses bords des tuileaux romains. Dans maint endroits, elle est dans un parfait état de conservation ; sa largeur est constamment de trois mètres, sa hauteur d'un mètre au-dessus du niveau de la plaine. Enfin on trouve encore parfois intact le revêtement en gazon de son double talus.

Lieux dits des banlieues que traverse cette route :

A Trétudans, *Prerat;* à Sevenans, *les Perrières*, *en la Ferrière*, *vieille route;* à Moval, *la Perrière;* à Meroux, *Esperrières;* à Vezelois, *près de Perouse*, *rouge vie*, *longue vie;* à Chèvremont, *Prières;* à Perouse, *sous la chaussée;* à Bessoncourt, *entre les vies;* à Angeot, *chemin à travers les Felons* réputé romain; et à Soppe-le-Haut, *Obere-Strasse*, *Rumische*, *Rue des 60 pieds*.

II.

Route de Mandeure aux Vosges.

Enquête administrative.

A la sortie nord-ouest du village de Trétudans, il existe un chemin appelé *vieille route* qui se dirige vers les moulins de Botans, après avoir traversé les territoires de Trétudans, de Bermont (1147), de Dorans et une partie de la banlieue de Botans où elle se perd. Elle se

retrouve sur le territoire de Danjoutin et paraît suivre la route départementale N° 4, des Vosges à Délémont, traverse le faubourg de Belfort (1226), le Valdoie, Sermamagny et à partir de ce dernier village emprunte la ligne de grande communication N° 23 jusqu'à Auxelles-Bas (1282), d'où elle arrivait à Luxeuil en passant à Faucogney (1).

De Danjoutin elle jetait un rameau sur Banvillard où on en a découvert un tronçon de 200 mètres de longueur, en creusant le chemin de Belfort à Besançon.

De Sermamagny elle jetait un autre rameau sur Vescemont par Rougegoutte.

Lieux dits des banlieues de son parcours : A Bermont, *Prières*, *vieille route*; à Dorans, *ez perrières ;* à Danjoutin, *perrières*, *vaivre ;* à Banvillard, *vie des pierres*, *sur les perrières ;* à Belfort, *faubourg des Ancêtres ;* au Valdoie, *entre les vies ;* à Sermamagny, *la prairière*, *courte chaussée*, *la vaivre ;* à Lachapelle-sous-Chaux, *large vie ;* à Chaux, *la vaivre*, *forêt de la vaivre ;* à Rougegoutte, *voie des pierres*, *vaivre.*

III.

Route qui longeait les Vosges.

Alsatia illustrata. Traduction précitée, tome II, page 58.

De Golbéry, *Antiquités du Haut-Rhin*, page 125.

Du Valdoie ou de la route de Mandeure aux Vosges se détachait une voie romaine qui passait à Offemont, à Vetrignes, à Roppe (823), aux Errues et à Saint-Germain pour se perdre dans les environs de Felon.

M. de Golbéry rattache à cette voie l'ancienne route de poste de Cernay à Soultz.

Lieux dits : à Offemont, *entre les voies.*

---

(1) La nouvelle route de Luxeuil à Belfort par Lure ne date que de Vauban.

IV.

ROUTE DE MANDEURE A KEMBS OU A AUGST.

DE GOLBÉRY, *Antiquités du Haut-Rhin*, page 124.
Enquête administrative.

A Fêche-l'Eglise on appelle cette route *Vilenti* ce que M. de Golbéry explique par *Via Lentuli;* Lentulus Getuliccis qui périt victime de la férocité de Caligula, ayant été gouverneur de la Germanie supérieure où il s'était distingué par la sagesse de son administration. Elle traverse les prairies qui sont au sud de Delle (728), se dirige sur les territoires de Faverois, de Florimont, de Courtelevant et entre dans l'arrondissement de Mulhouse après avoir emprunté, sur un parcours de 1800 mètres, la route départementale N° 17, du Doubs à Bâle.

L'existence de cette route est constatée par la tradition populaire, par les traces d'un gisement de matériaux rapportés très-apparent dans les terres labourables de Florimont et de Courtelevant, où souvent la charrue met au jour des graviers et de petits cailloux étrangers au pays.

Cette route avait deux embranchements, l'un sur Vellescot, l'autre sur Bourogne.

Le premier prenait son origine sur le territoire de Delle, longeait une partie de la route départementale N° 3, des Vosges à Porrentruy, et se dirigeait sur le village de Thiancourt en passant à Grandvillars (1147), entre Boron (1105) et Froide-Fontaine, Recouvrance et Vellescot. Deux tronçons de cet embranchement ont été découverts, l'un en 1842, l'autre en 1852; ils avaient l'un et l'autre six mètres de largeur. Le premier qui est à Grandvillars est formé de cailloux posés dans de la chaux, le second, qui est au ban de Vellescot, entre cette commune et Boron, n'est qu'à 50 mètres de la route départementale N° 3, et mesure 200 mètres de longueur.

Le second embranchement se détachait de Grandvillars, traversait la prairie de Morvillars (1222) pour arriver à Bourogne (1222).

Lieux dits: à Fêche-l'Eglise, *Perrières*, *champ ferré;* à Florimont, *es vaivres*, *champ pierron;* à Réchésy et à Grandvillars, *sous vaivre;* à Joncherey, *perret* et à Bourogne, *sur vaivre.*

V.

Route des Lingons.

Ed. Clerc, *la Franche-Comté à l'époque romaine*, pag. 128 et 129.
Enquête administrative.

Cette route entrait dans le département du Haut-Rhin par Chalonvillars, village qui existait déjà cent ans après la chute de l'Empire romain [1], passait à Essert, où il y a un canton de terre nommé *Perouse*, et venait se confondre près de Belfort avec la route de Mandeure à Argentouaria ou avec celle qui longeait les Vosges.

« C'est l'une des lignes les plus importantes, dit M. Ed. Clerc, soit « pour l'histoire locale, soit pour celle des invasions germaniques « dans l'intérieur de la Gaule. Elle montre comment en moins de « quatre jours les Barbares, qui avaient franchi le Rhin, arrivaient « à Langres et pénétraient de là au cœur de la Gaule. »

VI.

Route de Massevaux (823) a Altkirch (1104).

Alsatia illustrata, traduction précitée, tome II, pag. 57.
Enquête administrative.

Cette route se rendait de la route impériale N° 83 à Dieffmatt, traversait la forêt communale de Burnhaupt-le-Bas, nommée Buchwald, où nous avons remarqué de beaux restes, passait dans les banlieues de Gildwiller (728), d'Ammertzwiller (1105) et de Bernwiller pour se rendre, dit-on, à Altkirch.

Cette voie porte les noms de *Dieffmatter-strœsslen* et de *Herren-weg*. Lieux dits, à Massevaux : *Heiden-weg* et à Sentheim : *Alte-weg*.

VII.

Route des Leuciens.

Alsatia illustrata, traduction précitée, tome II, pag. 59.
De Golbéry, *Antiquités du Haut-Rhin*, pag. 125.

Cette route descend de la vallée de Remiremont (728), gagne Bussang en laissant à droite les sources de la Moselle, passe à Saint-

---

[1] Calonvillars, *villa colonis*, fief donné à St Delle par le seigneur du lieu, au VIIe siècle. (Bolland, tome II, januar).

Amarin (1255), à Thann (1218), à Aspach-le-Haut et aboutit à la route de Mandeure à Argentouaria sur les hauteurs du Kalchberg, entre Aspach-le-Bas et Aspach-le-Pont, après avoir emprunté dans son parcours appelé *Herren-weg*, entre Thann et Aspach-le-Bas (1254), la route départementale des Vosges à Porrentruy.

Entre Bussang et Remiremont, dans la banlieue de Ramonchamp, est un hameau nommé *Etré* ou *Estraye*.

Lieux dits: à Urbé, *Alten-weg*.

VIII.

Route d'Altenach a Soppe-le-Haut.

Enquête administrative.

Le chemin qui traverse dans l'arrondissement de Mulhouse les communes de Winckel, de Friessen et de Strueth, arrive dans la banlieue d'Altenach, à 200 mètres de ce village et va se perdre à la route départementale des Vosges à Porrentruy.

La tradition le fait passer par les bans de Dannemarie (823) et de Wolfersdorff où il emprunte un large chemin qui traverse la forêt, puis les banlieues de Bréchaumont, de St-Côme, de Bellemagny et de Bretten pour arriver à Soppe-le-Haut, après avoir emprunté la route impériale de Strasbourg à Lyon.

Lieux dits : à Altenach, *Herren-weg;* à Manspach, *Diebs-weg;* à Dannemarie, *Thal-weg;* à Retzwiller; *Herren-weg*.

IX.

Route de Traubach-le-Bas a Bretten.

Enquête administrative.

Ce chemin traverse les banlieues des deux Traubach, emprunte la route de Massevaux à Dannemarie, depuis Traubach-le-Haut jusqu'à Guewenatten, d'où elle arrive à Bretten à travers champs.

Lieux dits: à Traubach-le-Bas, *Herren-weg;* à Traubach-le-Haut, *Herren-weg*, *Alte-weg*, *Hoch-gasse*, et à Guewenatten, *Herren-weg*.

Routes secondaires et indéterminées.

Enquête administrative.

De Golbéry, *Antiquités du Haut-Rhin*, page 125.

La domination des Romains a été assez longue dans nos contrées pour qu'on puisse leur attribuer les routes que nous venons de décrire.

Toutefois, comme le remarque M. de Golbéry, les Romains ont dû profiter des chemins établis par les Celtes; la nation qui inventa le plus de chars, ne manquait pas apparemment de chemins pour les faire rouler. Nos neuf routes principales ne devaient pas suffire aux besoins du pays : aussi trouvons-nous un grand nombre d'indices de chemins qui n'ont pas encore été assez étudiés pour pouvoir être déterminés avec quelque précision.

Beaucourt et Croix ont des lieux dits : *Perrières* et *Prierres* ;
Brebotte et Giromagny, des lieux dits : *Perrets ;*
Anjoutey (1234) un lieu dit : *sous le Ferré ;*
Denney, un lieu dit : *voie de relai :*
Grosmagny, un lieu dit : *Combe pierré, grande vie ;*
Foussemagne, un lieu dit : *la haute vie.*
Eloye, des lieux dits : *devant la vaivre, chemin de la vaivre ;*
Baviliers, un lieu dit : *Voie crevée ;*
Chavannes-l'Etang, un lieu dit : *Courbe vie ;*
Uffholtz (823), un chemin dit : *Herren-weg ;*
Chavannes-les-Grands, des lieux dits : *haute vie, vie du motier ;*
Hecken (1226) un *breiten weg ;*
Vieux-Thann, un *alten weg ;*
Felleringen, un *strœssel* ;
Leimbach, un *heiden weg* et un *alte weg ;*
Hagenbach, un *landen weg*, etc., etc.

VILLES.

GRAMMATUM.

Alsatia illustrata, traduction précitée, tome 1, page 500.

Cette localité n'est indiquée que dans l'Itinéraire d'Antonin ; elle s'y trouve placée entre Mandeure et Oberlarg. Elle pourrait donc avoir existé dans notre arrondissement.

Schœpflin en a fait Charmont, Danville l'avait mise à Grandvillars, d'autres à Fêche-l'Eglise ; M. de Golbéry fixe la position de *Grammatum* entre Fêche-l'Eglise et Fesche-Badevelle, sur une colline de quelqu'étendue appelée Grammont par les habitants du voisinage. Le soc de la charrue y heurte fréquemment des fondations d'édifices, des tuileaux et des pierres taillées.

Aucune des positions attribuées à *Grammatum* n'est d'accord avec

les distances indiquées par l'Itinéraire ; aussi croyons-nous la difficulté insoluble dans l'état actuel de nos connaissances.

Schœpflin se plaît à dire qu'il existe dans le Querci un bourg qui porte le nom de *Grammat ;* Bitschwiller a un canton rural qui a le même nom.

STABULA.

Alsatia illustrata, traduction précitée, tome Ier, page 471.

Il y avait sur les voies militaires des écuries *Stabulæ* auxquelles étaient attachés, pour la commodité des voyageurs étrangers, des maréchaux institués par les empereurs Valentinien et Valens, lois XVI et XVII du Code théodosien. Quelque ressemblance de nom ont fait penser à certains auteurs que le *Stabula* de l'Itinéraire n'est autre chose que le Staffelfelden du canton de Cernay.

Il est de fait qu'une voie romaine passait à Staffelfelden, celle de Mandenre à Argentouaria, et qu'on trouve toujours des tuileaux romains non loin de ce village, près de Wittelsheim, à l'endroit où la voie romaine coupe la route de Cernay à Neuf-Brisach. Mais Staffelfelden n'est pas sur la route du Rhin, ni à 6000 pas de Kembs, comme le veut l'Itinéraire pour *Stabula*.

AUTRES LOCALITÉS.

Le silence de la carte Théodosienne et de l'Itinéraire d'Antonin ne doivent aucunément nous faire croire qu'il n'existait pas d'autres localités romaines dans notre arrondissement que *Grammatum*, ni amoindrir l'importance des ruines que recèle encore le sol de cette partie de la Haute-Alsace. Des vestiges nombreux de la civilisation du peuple-roi ont successivement été mis au jour à Offemont, à Belfort, à Bavilliers et dans d'autres localités.

BELFORT. — OFFEMONT.

Alsatia illustrata, traduction précitée, tome III, page 160.
Enquête administrative.

Si l'importance des ruines qui existent sur un point donné nous permet d'apprécier d'une manière plus ou moins certaine l'importance même des localités dont ces ruines forment les derniers débris, nous sommes autorisé à croire que la ville la plus importante de notre

arrondissement était déjà, à l'époque de la domination romaine, la ville de Belfort.

Cette ville a été de tout temps une position stratégique que les maîtres du pays ont eu intérêt à occuper militairement ; sa situation au point de rencontre de plusieurs routes principales ; la route des Lingons, celle de Mandeure aux Vosges, celle qui longeait les Vosges, ont dû de bonne heure rendre son commerce florissant.

Nulle localité du pagus des Thuringiens n'a fourni jusqu'à ce jour autant d'antiquités romaines que Belfort et Offemont et ne recèle encore dans son sol des substructions inexplorées aussi considérables que la forêt d'Arsot. La dernière enquête administrative parle encore de mètres de ruines.

La découverte des ruines d'Offemont remonte à l'année 1859. A cette époque on a mis au jour une série de médailles en bronze et en argent à l'effigie des empereurs des IIe, IIIe et IVe siècles, une petite coupe en bronze, des verres de diverses couleurs, des fragments d'armes, de la poterie marquée *MARINUS et OFficina VITA*, des styles, anneaux, fibules, agrafes, une hache, une clef, des tuiles, des briques, des conduits de chaleur, des débris de peintures murales, les ruines d'un édifice considérable dont un appartement se vidant de fond au moyen d'un tuyau de plomb.

La découverte des antiquités de Belfort remonte à l'année 1847 ; elle a produit un bas-relief figuré dans la traduction de l'*Alsatia illustrata* de M. Ravenez et déposé aujourd'hui au musée départemental de Colmar, un fût de colonne, deux meules gallo-romaines, une statuette en bronze, des médailles d'Antonin-le-Pieux, de *Septimi Scirre*, etc., etc.

BAVILLIERS.

Enquête administrative.

On a découvert dans cette commune :

1° Au canton *Châtelet*, deux réservoirs ou chambres d'eau de trois mètres carrés, à fond betonné et à parois maçonnées en briques ;

2° Au canton *Breuil*, un fût et un chapiteau de colonne, des fragments de mosaïque, une Minerve en bronze de 8 à 9 pouces de hauteur et des médailles d'Antonin ;

3° Et derrière l'église des tuileaux romains.

On remarque de plus dans cette commune une enceinte fortifiée.

Des médailles romaines ont, en outre, été trouvées à diverses époques et en quantités plus ou moins considérables à Danjoutin, à Delle, à Traubach, à Dannemarie, à Chavannes-l'Etang, à Eteimbes, à Rimbach, à Willer, à Urbès, à Felleringen, à Guewenheim, Grandvillars, Soppe-le-Haut. Guewenheim et Wittelsheim fouruissent toujours des tuiles et des briques romaines. Le canton *Schlœsslein* de Burnhaupt-le-Bas nous a donné une belle anse en bronze de vase romain.

Nous avons dit que les cantons ruraux qui recèlent des ruines gallo-romaines portent dans une partie de notre arrondissement les noms de *ville*, *couvent*, *cheseaulx*, *chaté*, etc., etc. Les communes qui ont des lieux nommés *ville* sont : Bavilliers, Andelnans, Dorans, Meroux, Roppe, Fontenelle, Cravanche, Novillars, Chêvremont, Trétudans, Vezelois, Lutran, Chavannes-les-Grands, Romagny, Boron, Joncherey (1291), Bretagne, Courcelles, Villars-le-Sec, Vellescot, Florimont, Angeot, Bessoncourt, Eteimbes, Felon, Denney, Menoncourt, Frais, Lagrange, Montreux-Vieux (1170), Montreux-Jeune, Petit-Croix, Larivière, Eguenigue, Lacollonge, Pfaffans (1168), Vauthiermont, Evette, Giromagny, Lachapelle-sous-Chaux, Lepuix (1206). Dans la plupart de ces communes le lieu dit *ville* est seul; dans les autres il est précédé d'autres mots : sur, sous, devant et derrière la ville, champ, prés, paquis et étang de la ville, chemin des deux villes, entre les deux villes.

Thiancourt a dans sa banlieue un canton rural nommé *Ville de joni*, Dolleren un *Lœger-Stadt*.

Quel était l'aspect général du sol séquanais à l'époque romaine? de grandes villes, de belles et nombreuses villas, de fertiles campagnes et de misérables villages sans communes et sans libertés. Le peuple, dans les champs surtout, n'était compté pour rien; ces populations rustiques, c'étaient des esclaves et leurs maisons des ebaumières qui disparurent sous les flots des Barbares du Nord en laissant peu de vestiges de leur existence (1).

CHATEAUX.

Les châteaux furent nombreux en France sous la domination romaine. Zosime nous apprend que Dioclétien garnit toutes les fron-

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, page 5.

tières de l'Empire de places fortes, *oppidis*, de châteaux, *castellis* et *burgis*. De plus les Romains avaient établi sur les routes non seulement des *stabulæ*, mais encore des vigies ou stations fortifiées pour les défendre. En Franche-Comté ces stations portent principalement les noms de *chate*, *chatelet*, *chatelard* (1).

Les communes de notre arrondissement qui ont des cantons ruraux nommés *château*, *châtelet*, *châtelot*, *châtelain* sont, Bavilliers, Bermont, Roppe, Essert, Vezelois, Lutran, Beaucourt, Delle, Courcelles, Morvillars, Menoncourt, Saint-Germain, Montreux-Jeune, Etueffont-le-Haut.

Burnhaupt-le-Bas, Oderen, Ranspach, Roderen ont des lieux dits : *Castel*, *Kæstel*, *Kastel-acker*, *Castel-thal*.

De même Burnhaupt, Altenach, Hagenbach, Massevaux, Ober- et Nieder-Bruck, Lauw, Michelbach, Krüth ont des lieux nommés : *Schloss*, *Schlœsslein*, *Schlossberg*, *Schlossfeld* et *Schlossmatt*. Quelques unes de ces dénominations doivent remonter à l'époque romaine de notre histoire.

Le *Schletzenburg* de Steinbach (1187), les *Zollenburg* et *Eichenburg* de Sickert, le *Galgenburg* de Lauw, le *Krottenburg*, le *Kleinkurburg* et l'*Isenburg* de Leimbach, et le *Herhenburg* de Rammersmatt pourraient bien aussi devoir leurs noms à d'autres causes qu'aux caprices du hasard.

Nous trouvons des cantons *Chezeaux* à Roppe, à Bretagne, à Fontaine et à Montreux-Jeune.

Nous signalons encore à l'attention de ceux qui voudront bien élucider les diverses questions que nous soulevons, les dénominations suivantes qui nous paraissent avoir une certaine valeur historique : le *curtil* de Boron ; le *villars* de Châtenois ; le *prieuré* de Buc ; le *champ des ruines* de Salbert ; les *mornis* de Moval ; les *oyes* de Bermont ; le *sous les murs* d'Urcerez et de Botans ; la *dame* de Cravanche (1362) ; la *motte* de Recouvrance ; le *bois payen* de Chavannes-l'Etang ; le *Kœnigs-Winckel* de Burnhaupt-le-Bas ; les *prés de guerre* de Danjoutin et de Perouse (1295) ; le *champ* et la *tombe de guerre* de Dorans et de Morvillars ; les *batailles* de Florimont, d'Urcerez, de Faverois et de Giromagny ; le *mont romain* et les prés *Heiden* de Giromagny ;

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, page 55.

le *Bel-acker* (1) de Mitzach, Mollau et Moosch ; le *Heidenfeld-acker* de Hüsseren ; le *Heidenbad* de Wildenstein ; le *Heidenfeld* d'Urbès ; le *Heidenacker* de Michelbach ; le *Heidenplatz* de Leimbach et le *Heidenkopf* de Massevaux.

« Le chemin appelé *Heidenweg*, dit l'enquête administrative, passait sur la montagne de gauche en amont de la ville de Massevaux, « dans la banlieue de Niederbruck qu'il traverse sous le nom de « *Bruckenwald*. Sur une des sommités de la montagne, toujours en « suivant le *Heidenweg*, on arrive à un amas de pierres très-grosses « qui paraissent y avoir été entassées pour former un autel. Ce serait, « suivant la tradition, sur cet autel que se faisaient les sacrifices des « Romains ou des Barbes. Notez qu'il n'y a pas de carrière dans les « environs. »

Tumuli.

Il existe trois tumuli dans la forêt communale de Burnhaupt-le-Bas appelée *Buchwald* sur la route romaine de Massevaux à Altkirch. Ces tombelles portent le nom de *trei hübel*.

On a nivelé plusieurs éminences de cette nature dans les banlieues d'Aspach-le-Pont, de Cernay, d'Uffholtz et de Staffelfelden.

Retzwiller a un lieu dit *Heidenhübel*.

Staffelfelden un lieu dit *Hübelmatten*.

Colonne milliaire.

On nous a assuré à Soppe-le-Haut qu'on a trouvé, il n'y a que quelques années, près de ce village, une colonne milliaire qui malheureusement n'a pas été conservée.

INGOLD, notaire à Cernay

(1) Le champ de Bél, dieu du soleil des Celtes.

COUP D'ŒIL

SUR LES

DIVERS SYSTÈMES DE CHIMIE AGRICOLE.

Eprouvez toutes choses et gardez ce qui est bon.
St. Paul 1. *Thess.* V. 21.

Au commencement de ce siècle, une ardeur belliqueuse avait envahi tous les esprits. Depuis les splendides palais de nos villes jusqu'aux chétives chaumières des plus infimes hameaux de nos montagnes, tout se dépeupla à l'appel de la gloire. Plus tard, lorsque la France fut rendue à son état normal, la population s'accrût rapidement et le besoin de travailler la terre se fit de nouveau et plus vivement sentir.

Ce fut à cette époque, qu'à l'ombre des lois protectrices que l'industrie et l'agriculture avaient conquises dans un nouvel ordre de choses, les sciences de la chimie, de la botanique et de la géologie tendirent une main amie à leur sœur aînée, nous voulons dire à la science de la culture du sol.

En Allemagne, de nombreux savants et à leur tête le célèbre chimiste Liebig, publièrent des travaux fort étendus sur les sels minéraux, moyennant lesquels ils espèrent féconder la terre avec succès et économie.

En France également on vit surgir des travaux importants et sérieux dus aux savants les plus distingués, parmi lesquels on remarque encore aujourd'hui Boussingault, Payen, Dumas, de Gasparin, etc., qui basèrent leurs recherches sur la chimie organique.

Obtenir de la terre son maximum de fertilité, diminuer les dépenses et faciliter le travail, tel fut à peu près le problème dont l'agriculture demanda la solution à l'industrie et à la science.

Diverses théories, comme nous venons de l'indiquer, furent proposées. Malheureusement, les essais agricoles rencontrent des obstacles auxquels ne sont pas exposés les essais purement spéculatifs : la longueur du temps, les sacrifices matériels, les intempéries et bien d'autres obstacles qu'il serait aussi difficile qu'inutile d'énumérer ici, en ont le plus souvent, sinon empêché, du moins retardé la solution.

Aujourd'hui nous sommes à même de grouper un certain nombre de ces résultats que nous communiquons à cette *Revue* en commençant par le système de M. Yver, système qui consiste à cultiver la terre sans l'emploi du fumier.

M. Yver de la Bruchollerie, adepte de la théorie de Liebig, habite la Sologne, dont l'aspect, comme on le sait, ne présente qu'une végétation roussâtre, composée presque uniquement de fougères, de bruyères et d'ajoncs; quelques bouquets d'arbres seuls viennent interrompre l'uniformité de ces immenses plaines.

Ce fut une partie de ces terres ingrates que M. Yver eût à rendre fertile. Pour atteindre son but, le principe d'où il partit ne prit pas, selon lui, sa source dans un système plus ou moins heureusement conçu et plus ou moins bien exécuté; il ne fait, dit-il, que suivre la loi que la nature elle-même a posée.

Voici comment il s'exprime dans le *Journal des cultivateurs* du 8 septembre 1860 :

« C'est à M. Liebig, et à lui seul, qu'il faut que, tous, nous reportions nos expressions de profonde gratitude. C'est à lui que revient « la gloire d'avoir découvert la loi qu'a posée la nature. Il la fait « connaître avec une netteté admirable dans ses lettres sur la « chimie » (1).

Après ces expressions de gratitude M. Yver de la Bruchollerie entre dans les détails de ses procédés de culture, détails qu'il nous est im-

(1) On sait qu'après de longues et savantes recherches chimiques et physiologiques, et après avoir analysé beaucoup de terres et beaucoup de plantes, M. Liebig remarqua que les éléments minéraux contenus dans les plantes se retrouvaient à peu près tous dans les terres les plus fertiles, tandis qu'ils manquaient en tout ou en partie dans les terres infertiles. Il en conclut que ces éléments minéraux devaient être les principes essentiels de la fécondité et chercha à les rendre aux terres infertiles moyennant ses procédés chimiques.

possible de suivre à cause du cadre restreint de ces pages, mais dont nous essaierons néanmoins de donner un résumé succinct.

M. Yver met en vue la possibilité de traiter l'agriculture au point de vue de la manufacture en général. Cultivant principalement les blés, sa matière première ou engrais se compose de tous les corps que contient le blé en quantité proportionnelle. Ces quantités proportionnelles sont soumises à de grandes variations, suivant les métiers, c'est-à-dire suivant les terres qu'il appelle à fonctionner.

Selon M. Yver, les éléments du produit fabriqué (produits du sol) sont l'azote, l'oxigène, l'hydrogène, l'acide carbonique, l'acide sulfurique, l'acide phosphorique, la silice, la potasse, la soude, la chaux, la magnésie, l'alumine ferrugineuse. Il en conclut donc qu'il faut rendre au métier ces matières premières qui forment la base de son produit afin de le mettre à même de produire de nouveau.

La conséquence la plus importante que retire M. Yver de son système, c'est la condamnation de toute espèce de culture alterne (¹).

« Je renouvelle, dit-il, tous les ans, mes opérations sur le même « champ et tous les ans j'ai la même végétation, sauf ce qui peut « advenir par les intempéries des saisons, auxquelles il n'y a nul « moyen de se soustraire. » Puis il ajoute « qu'il n'est nullement glo- « rieux de son système, puisque c'est à une loi de la nature qu'il « obéit, dont personne ne pouvait être l'auteur que Dieu lui-même. »

Nous voyons donc, qu'en somme, M. Yver de la Bruchollerie est satisfait et de son système et de son résultat. Ne possédant point de bétail et n'ayant par conséquent aucun fumier à sa disposition, il affirme néamoins être arrivé à un résultat qui compense ses peines et améliore son sol. Sa matière première ou ses engrais sont composés uniquement de paille hachée, comme si on voulait la faire consommer au bétail; il en étale 5000 kil. par 30 mètres cubes sur une place, par hauteur de 50 centimètres; il l'arrose ensuite afin que les corps chimiques qu'il y ajoute y soient adhérents, il brasse le tout pour en

(¹) Dans les temps anciens déjà comme aujourd'hui encore on a toujours reconnu que la première notion en agriculture est celle que la plante ne peut pas être cultivée indéfiniment sur le même sol, que la terre se fatigue d'une même culture, qu'il y a des plantes qui épuisent et salissent la terre et que d'autres la nettoient et l'améliorent; de là l'*assolement*, la *rotation* et l'*alternance* en culture.

faire un amalgame homogène et finit par mettre le tout en tas. Ces 30 mètres cubes sont la fumure annuelle d'un hectare.

Tel est en résumé le système de culture de M. Yver, système que nous recommanderions volontiers à nos laboureurs alsaciens si nous ne connaissions pas malheureusement, d'une part, leur peu d'aptitude à étudier les premières notions de la chimie et si, d'autre part, M. Bickes n'avait pas eu l'idée d'adresser également une lettre au même journal qui ébranla, tant soit peu, la haute opinion que nous éprouvions d'abord de la culture scientifique de M. Yver.

Voici un extrait de la lettre par laquelle M. Bickes ne se contente pas de réfuter la théorie de M. Yver, mais, d'un trait de plume, cherche à renverser tout le système si longuement élaboré par Liebig lui-même (1).

« Je ne conteste nullement, dit M. Bickes, le mérite en chimie de « M. Liebig; mais j'ai souvent observé qu'il prend tout trop chimi- « quement, ce qui l'induit souvent à erreur. La vache mange de « l'herbe verte, et donne du lait blanc.

« Il y a une autre question de la plus haute importance pour la « pratique; c'est le prix de la matière qui doit remplacer l'engrais. « Les idées de M. Liebig n'ont encore rien produit en pratique.

« La chimie organique a donné naissance en Angleterre à une « société qui a échoué la première année.

« A sa résidence à Giessen, la ville lui a fait cadeau d'une propriété, « qu'il a d'abord louée sans y faire jamais d'expériences et le fermier « est allé, tout comme les autres, chercher son fumier à la ville. « Plus tard M. Liebig a vendu cette propriété.

« Après que j'eus mis l'œuf sur la pointe et prouvé mon système « de culture par des résultats concluants, même à Giessen et qu'un « de nos amis — qui voyait M. Liebig presque tous les jours — lui en « eût souvent parlé, celui-ci conçut l'idée d'écrire sa chimie orga- « nique.

Après avoir réclamé la supériorité du système dont il fut, dit-il, reconnu fondateur par les naturalistes, aux congrès de Mayence et de Düsseldorff, M. Bickes continue en ces termes :

« 5000 kil. de paille valant à Paris 8 fr. les 100 kil. cela fait 400 fr.

---

(1) *Journal des cultivateurs*, 22 septembre 1860.

« par hectare sans compter les frais des *autres drogues*, le hachage, « le transport, l'épandage, etc.

« Je crois encore que si les 5000 kil. de paille avaient servi à la « litière du bétail, on pourrait en fumer plus d'un hectare et le *métier* « serait encore mieux construit. »

M. Bickes termine sa lettre par ces paroles :

« Par mon système, la fumure ne coûte pas plus de *cinq francs* par « *hectare*. Il y a de quoi réfléchir pour ceux qui aiment le progrès! »

On voit que le système de M. Bickes, dont nous regrettons beaucoup de ne pas connaître les procédés, ferait beaucoup mieux l'affaire de nos cultivateurs alsaciens, mais son bon marché même nous inspire quelque doute sur son efficacité. Fumer un hectare pour une pièce de 5 francs? Réellement, en songeant à la grande étendue d'un hectare, nous ne pouvons autrement que d'oublier la pièce blanche et nous figurer la fumure gratuite. Malheureusement ce système économique rappelle à notre mémoire une annonce bien vieille, bien ancienne, mais qui, pour cela, ne sera pas moins d'un enseignement utile à quiconque veut également y réfléchir.

Voici cette annonce publiée en 1788 : (1)

« *Secret merveilleux aussi utile que la pierre philosophale.*

« M. Desomont publie avoir un moyen unique de procurer, d'as- « surer et de perpétuer à très-peu de frais la fécondité des plus mau- « vaises terres, avec le projet de l'expérience de ce moyen dans la « plaine de Grenelle, à l'usage des provinces de France et de tous « les pays du monde. Pour rendre ce très-merveilleux secret public, « il exige une souscription de mille personnes, à six francs par tête, « et a déjà, dit-il, un grand nombre de souscripteurs. »

Il paraît néanmoins que les souscripteurs ont fait défaut, et que M. Desomont a emporté dans l'autre monde son secret merveilleux.

La chimie agricole du Dr Stockhart est une œuvre ou plutôt une étude éminemment scientifique et érudite. Il part également du principe que, pour savoir rendre au sol une partie de son produit, il faut analyser chimiquement et le sol et le produit afin d'en connaître la nature et les propriétés.

L'ammoniac (*verfaulter Stickstoff*), dit-il, est la nourriture la plus

(1) *Bibliothèque physico-économique*, tome I, page 430.

importante des plantes ; il est, pour ainsi dire, leur pain quotidien, mais elle ne peut se passer non plus de l'acide phosphorique (*Phosphorsaüre*) dont dépend principalement la formation de la semence. Si, par conséquent, une plante doit former des tiges et des feuilles vigoureuses et si elle doit, en outre, produire une semence riche et puissante, il faut lui donner, dès sa jeunesse, les deux espèces de nourriture qui, généralement, ne se trouvent pas en quantité suffisante dans les différentes variétés de terres et qui sont l'azote et le phosphate de chaux.

Nous n'entrerons pas dans les détails des procédés agricoles du Dr Stockhart; il nous suffit de faire remarquer qu'il considère également la science de la chimie comme une étude indispensable pour tous ceux qui s'occupent de la culture des terres.

En Angleterre, où les nouvelles théories de chimie agricole ne manquent jamais de trouver des adeptes fervents, de nombreux essais ont eu lieu également, essais qui ont été rendus faciles par le commerce, car il a offert aux agriculteurs des paquets de poudre spécialement et chimiquement préparés pour obtenir, suivant la nature du sol, telle ou telle récolte. C'est ainsi que le blé a eu sa poudre, le trèfle la sienne; de même de la pomme de terre, du turneps, etc.

C'est à ces différentes théories basées sur la chimie que M. Nérée Boubée vient déclarer la guerre.

Qui est-ce, que M. Nérée Boubée? — M. Boubée est rédacteur en chef du jounal « *la Réforme agricole* » et, selon M. J. C. Crussard, M. Boubée est un écrivain qui a conquis une certaine célébrité par de longs et honorables travaux en géologie et, selon M. Victor Borie, il n'est ni plus ni moins que le Garibaldi de la minéralogie (1).

M. Boubée reçut un jour, en sa qualité de directeur d'un journal agricole, une lettre de M. Ponteau, notaire, qui dirige avec zèle et succès de grandes cultures. M. Ponteau lui posa les questions suivantes :

« Quels sont les sels ou les gaz qui, dans les fumiers d'étables, « donnent les meilleurs résultats pour les prairies naturelles et artifi- « cielles et pour les plantes et racines sarclées? M. Ponteau ajoute, « que jusqu'à meilleur renseignement, il estime l'azote pour les

(1) Voyez l'*Illustration* du 20 octobre 1860.

« herbes, la potasse pour les betteraves, et le phosphate pour les « grains, surtout pour le vitré de la paille. »

La *Réforme agricole* s'empressa de répondre à M. Ponteau « que le « fumier d'étable ne renferme que 2 à 5 p. % d'azote et qu'il y a « encore dans le même fumier 95 à 98 p. % de matières autres que « l'azote ; que la majeure partie de ces matières autres que l'azote se « compose d'hydrogène, d'oxigène, d'acide carbonique et d'eau ; « mais que ce ne sont pas non plus ces matières qui peuvent être la « partie la plus utile du fumier et qu'il y reste encore la partie miné- « rale du fumier qui comprend plus ou moins de potasse, de soude, « de chaux, de soufre, de phosphore, de chlore, de fer, de ma- « gnésie, d'alumine, de silice gélatineuse, etc., etc.

« Et c'est là, s'écrie la *Réforme agricole*, la partie la plus impor- « tante et la plus active du fumier ! — Et c'est précisément à cette « partie, ajoute-t-elle, qu'on n'a prêté jusqu'à ce jour à peu près « aucune attention. Mais si on nous demande de désigner parmi tous « ces éléments minéraux des fumiers et des engrais, ceux qui favo- « risent particulièrement les prairies naturelles et artificielles, les « plantes et les racines sarclées, les herbes, les betteraves, les « grains, le vitré de la paille, etc., nous sommes forcés de dire que « dans l'état actuel de la science il n'est pas possible de répondre « catégoriquement sans s'exposer à tomber dans les plus graves « erreurs, qui malheureusement se propagent de toutes parts parmi « les agronomes ! »

La *Réforme agricole* conclut ensuite que ce qui manque surtout aux plantes, ce sont le plus souvent les éléments minéraux en nature « *sans aucune préparation chimique.* »

« Les monts grands et petits, n'ont été élevés par Dieu, au-dessus « des plaines que pour assurer et renouveler perpétuellement leur « fertilité. Exploitez donc sans ménagements tous ces côteaux, toutes « ces montagnes, ce sont des réserves inépuisables d'amendements « pour toutes vos terres ; c'est là que vous trouverez par quelques « recherches intelligentes et faciles, tout ce qui peut leur manquer, « tout ce qui doit leur rendre et pour longtemps leur fécondité pri- « mitive. »

Certes, en face des différents systèmes agricoles, patronés par les chimistes les plus célèbres de l'Allemagne et de la France, nous étions tenté de considérer la réponse donnée à M. Ponteau par la

Réforme agricole comme une boutade, comme une guerre sans raison que M. Boubée avait pris la fantaisie de faire au produit chimique le plus estimé dans la science de l'agriculture moderne, à l'azote.

Mais bientôt après, de grands journaux de la capitale, la *Presse* et l'*Illustration*, ouvrirent leurs colonnes à de fervents disciples des chefs illustres de l'école chimique qui lancèrent sur la doctrine révolutionnaire de M. Boubée une charge à fond, qui eût, comme le dit M. Boubée lui-même, infailliblement culbuté et détruit de fond en comble sa théorie si elle n'avait pour base le granit, cette roche inébranlable qui est la base du monde lui-même !

Voici maintenant, en résumé, l'acte d'accusation fulminé par le savant géologue contre l'azote et l'école française de chimie agricole:

« 1° L'azote n'est nullement, comme on le croit, un puissant élé-
« ment de fertilité pour les plantes ;

« 2° Pour féconder les terres avec le plus de succès et d'économie,
« le meilleur moyen est certainement l'emploi judicieux des amende-
« ments minéraux exempts de toute préparation chimique.

« Deux autres erreurs, dit-il ensuite, se propagent encore d'une
« manière *calamiteuse* parmi les agriculteurs. Ces deux autres erreurs
« sont : l'une, la théorie actuelle du phosphate de chaux, l'autre la
« théorie qui se résume dans le mot *assimilable*, devenu magique
« parmi les agronomes. »

En effet, les chimistes et les fabricants d'engrais ne mettent plus aujourd'hui que deux choses en relief: la proportion d'azote et la proportion de phosphate de chaux. C'est là, selon M. Boubée, une double erreur aussi *déplorable* que *grossière* et qu'il exhorte de combattre et de détruire le plus promptement possible.

« L'azote et le phosphate, dit-il, n'entrent qu'en propotion minime
« dans la composition des produits de la végétation, et comme ils
« manquent même *totalement* dans un grand nombre, on ne saurait
« les considérer comme étant les engrais les plus efficaces et donner
« à entendre aux cultivateurs qu'ils sont à peu près les seuls dont il
« faut se préoccuper.

« Répandre une telle doctrine, s'écrie M. Boubée, c'est faire faire
« fausse route aux cultivateurs, c'est préparer infailliblement un
« résultat funeste, celui de diminuer le rendement des terres. »

M. Boubée nous apprend ensuite qu'un agronome distingué, M. Demont, directeur de l'école municipale d'Orléans, vient de porter

le trouble dans les théories chimiques par une série de trente-deux expériences faites sur un terrain homogène sans engrais, et avec tous les engrais connus, et qu'il en est résulté que les engrais qui ont produit le moins d'effet sur les récoltes sont les engrais les plus riches en azote (1).

Il nous apprend, en outre, que M. Isidore Pierre (2) vient de constater la présence de 20,000 kil. d'azote dans le sol, par hectare, jusqu'à la profondeur d'un mètre, et il en conclut que cette masse imposante ne pourra guère gagner en puissance par les quelques kilos de poudre d'engrais azoté que l'on recommande d'y ajouter.

Telles sont, à l'heure qu'il est, les accusations portées contre la chimie agricole française. Nous ignorons si les chefs de la doctrine si vigoureusement attaquée daigneront descendre eux-mêmes dans la lice, pour défendre leur théorie. En attendant que la lutte scientifique prenne des proportions plus grandes, nous nous bornerons à dire que M. J. C. Crussard, agriculteur vieilli dans la pratique et directeur de la ferme-école de Trécesson en Bretagne, vient de publier dans la *Presse* deux grands articles en faveur de la chimie agricole (3), mais dont il nous est impossible de donner ici une analyse sans dépasser les bornes de cette *Revue*.

Nous dirons néanmoins que les articles de M. Crussard nous semblent porter les traces d'une indécision patente. Il cite bien des expériences d'après lesquelles l'azote aurait produit d'excellents effets sur les récoltes; il parle bien de l'écobuage, abandonné, dit-il, depuis longtemps par les agronomes les plus distingués, et qui avait pour but de ne laisser dans les engrais que les éléments minéraux; il conclut bien que l'azote assimilable (4) étant plus rare, plus difficile

---

(1) Le fumier de ferme ne contient que 2 à 5 p. % d'azote; le guano du Pérou 16 p. %; les chiffons de laine jusqu'à 20 p. %; tandis que les feuilles d'automne, chêne, hêtre, etc. ne renferment que ½ p. % et les pailles de froment, d'orge et de seigle à peine ⅓ p. %. (V. *Engrais azotés*, par M. de Gasparin).

(2) Professeur de chimie agricole à la faculté de Caen.

(3) Voyez la *Presse* du 11 et 13 septembre 1860.

(4) M. Crussard demande: « Si la masse imposante d'azote que le sol contient, selon les expérience de M. Is. Pierre, se trouve dans les conditions voulues pour que les plantes puissent s'en assimiler la partie nécessaire à leur végétation? » — Il y aurait donc l'azote assimilable, celui des engrais et l'azote non assimilable,

à mettre à la disposition des plantes, plus cher que toutes les autres substances, c'est lui qui joue et qui doit jouer le rôle principal des engrais !

Mais, malgré tous ces arguments, nous ne pouvons considérer les lignes de M. Crussard comme une réfutation brillante des accusations de M. Boubée, accusations que ce dernier soutient dans ses écrits avec une chaleur et une éloquence réellement entraînantes.

« Si vous n'avez pas, dit-il, [1] à votre portée des amendements « fournis par la nature, adressez-vous aux engrais, soit naturels, « soit artificiels ; seulement, n'en évaluez pas la valeur et le résultat « par l'azote, mais bien par les éléments minéraux qu'ils peuvent « renfermer. Ici la philosophie naturelle vient elle-même porter son « flambeau à la théorie et à la pratique ; la philosophie montrant que « le règne minéral a précédé le règne végétal, et que le règne végétal « a précédé le règne animal, d'où elle conclut que la matière miné- « rale a été destinée à nourrir les plantes, que les plantes sont desti- « nées à nourrir les animaux et que les animaux ne peuvent nourrir « les végétaux qu'après être passés à l'état de matières mortes dé- « composées et redevenues matières minérales, comme l'exprime si « bien ce verset célèbre :

« *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.* »

Quant à nous, simples cultivateurs, qui profitons des dons de la nature, sans chercher à pénétrer ses causes et ses mystères, qui n'avançons qu'en tâtonnant, qu'en multipliant les essais, qu'en calculant sur le succès qui trompe souvent notre attente et qui ne répond pas toujours aux espérances que les savants nous inspirent, nous nous garderons bien d'émettre une opinion personnelle dans des discussions aussi transcendantes et aussi complexes. Il nous suffit de les signaler à l'attention de ceux qui, comme nous, s'intéressent à la culture des terres. Nous ne terminerons cependant pas sans citer encore quelques lignes que nous empruntons au cours de chimie agricole, professé en 1837 par M. F. Malagutti, à la faculté des sciences de Rennes [2].

---

celui du sol. L'objection est assez sérieuse pour fixer l'attention de nos chimistes alsaciens ; ils nous apprendront sans doute quelle est la propriété et la raison d'être de l'azote non assimilable ?

(1) Voy. la réponse de M. Boubée à M. Crussard dans la *Presse* du 25 nov. 1860.

(2) Publié par décision du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

« Vous feriez une bien mauvaise opération, dit l'illustre professeur « en s'adressant à son auditoire, si, étant propriétaires de terres « fatiguées et appauvries, vous vouliez en tirer de très-bonnes récoltes « à force de *guano* ou d'*azote ;* vous ne réussiriez pas, tout en dépen- « sant beaucoup !..... C'est pourquoi je vous disais tantôt que le fumier « de ferme est le type des engrais complets, puisqu'on y trouve réunis « dans une *juste proportion* l'azote, le carbone et le principe minéral; « c'est pourquoi il ne peut y avoir de culture *durable* par le concours « d'engrais autres que le fumier de ferme, et que c'est toujours par « celui-ci qu'il faut finir ! »

Nous en concluons donc que s'il faut toujours finir par là, le mieux sera pour nos cultivateurs de prendre la vache par les cornes — qu'on nous pardonne cette expression vulgaire — en multipliant leur fumier avec tous les soins et toute la persévérance possibles ; ce qui simplifiera leur besogne et leur évitera la peine, si redoutée, d'étudier les chlorhydrates d'ammoniac, les sulfates d'ammoniac, ou l'azote sous quelque forme que ce soit, et de plus M. A. de Turckheim ne sera plus autorisé de leur adresser le reproche : de bausser les épaules devant les produits chimiques agricoles [1], produits qu'un écrivain caustique, dont le nom nous échappe, a naguère comparés au contenu de ces boîtes, si bien recouvertes de vignettes dorées et renfermant le secret précieux de faire pousser les cheveux.

Espérons néanmoins que la science de la chimie, jeune elle-même encore et dont personne ne saurait méconnaître les louables efforts faits en faveur de l'agriculture, parviendra en son temps à sortir triomphante de ce chaos de systèmes si divers qui se combattent les uns les autres. Mais avouons également que le cultivateur austère qui féconde le sol à la sueur de son front et qui se borne à appliquer dans ses rudes travaux l'expérience amoncelée par les générations qui l'ont précédé, ne mérite certes pas l'accusation qu'on lui adresse si souvent d'être ignare et routinier. Les grands progrès du siècle sont l'œuvre des hommes de pratique ; la nécessité a été de tout temps la mère des inventions, et le labourcur aussi saura changer et d'opinion et de procédés quand il y trouvera son profit.

J. F. FLAXLAND,
propriétaire, délégué cantonal de l'instruction primaire.

---

(1) V. *Revue d'Alsace* de 1860, page 575.

LAVATER

A COLMAR ET A MONTBÉLIARD.

Ce pasteur distingué naquit à Zurich le 15 novembre 1740, et y mourut le 2 janvier 1801. On verra plus loin pourquoi nous nous sommes abstenu d'une étude biographique : deux circonstances importantes de sa vie seront simplement rappelées ici.

La santé de Lavater ayant subi une assez forte atteinte, il se décida à se rendre aux eaux d'Ems pendant l'été de 1774. L'espérance de faire visite à plusieurs hommes éminents avec lesquels il était déjà en relations, diminua la répugnance qu'il éprouvait d'entreprendre ce voyage qui le détournait de ses occupations habituelles.

Il s'arrêta quelques jours à Bâle, et les employa à voir les hommes marquants que cette ville possédait alors. Puis, arrivé à Colmar, il rendit visite à un aveugle de renom, *Pfeffel*, qu'il trouva entouré de plusieurs jeunes gens. On annonça Lavater à Pfeffel comme un étranger qui lui apportait des nouvelles de ses amis de Bâle. « — Et vous-même, qui êtes-vous ? demanda amicalement l'intéressant aveugle. — Lavater, de Zurich. — Lavater, le pasteur, celui qui a entrevu l'éternité ? — C'est moi. — Oh ! mon Dieu, s'écria Pfeffel, en serrant Lavater dans ses bras, vous Lavater, vous mon ami ? Oh ! quel bonheur ! venez près de moi ; faites-lui place, Messieurs, laissez-moi m'asseoir près de lui. » Cet accueil plein de sympathie du poète colmarien laissa de profondes traces dans le cœur du pieux voyageur qui rencontra chez son ami les sentiments qu'expriment si bien les

Lettres à Bettina sur la Religion, traduites en 1825 par le professeur Willm de regrettable mémoire. Dans ce voyage, Lavater rencontra le célèbre poète Gœthe à Francfort, qui lui lut une grande partie de ses manuscrits.

Ceux qui voudront suivre Lavater dans les différentes phases de son utile carrière, liront avec tout intérêt l'Essai sur sa vie, publié par la Société des livres religieux de Toulouse.

Plus tard, nous trouvons ce pasteur à Montbéliard occupé d'y exercer son ministère. On a presque oublié aujourd'hui qu'une branche de la maison de Wurtemberg résidait encore, à la fin du siècle passé, dans la petite ville de Montbéliard, et qu'elle y tenait une cour. Cette principauté, dont l'histoire intéressante paraîtra bientôt, fut réunie à la France en 1796, l'an IV de la République, et incorporée aux départements du Haut-Rhin et de la Haute-Saône. Plusieurs des princes et princesses de la maison de Wurtemberg sont nés à Montbéliard, entre autres l'épouse de Paul Ier, empereur de Russie, mère d'Alexandre. Le chef de cette principauté, ordinairement gouvernée par l'un des frères de l'électeur, portait le nom de duc de Montbéliard.

Lavater fut invité par la princesse, en 1790, à remplir momentanément auprès d'elle les fonctions de chapelain. L'ecclésiastique qui devait de Mulhouse administrer la communion aux protestants établis à Montbéliard, étant mort, le choix de la princesse se fixa sur Lavater. Il se rendit volontiers à cette invitation affectueuse, et passa quelques jours heureux dans un cercle nouveau pour lui.

La princesse apprécia tellement cette première visite, qu'elle en demanda une seconde; elle goûta beaucoup la prédication et la conversation du pasteur de Zurich, et se fit un plaisir de l'engager à lui présenter sa fille aînée. Cette jeune personne fut accueillie avec toute bienveillance, et son père écrivit dans le journal, fidèle dépositaire de sa vie domestique : « Ce fut une vraie fête pour moi que d'amener ma fille; j'eus autant de plaisir à passer quelques jours à nous deux qu'à lui procurer de solides jouissances en lui faisant connaître une réunion de personnes intéressantes et cultivées. »

On sait combien Lavater aimait à remplir les devoirs de son ministère dans les rangs supérieurs de la société; ses exhortations furent

pressantes et pleines de l'onction, de la beauté morale qu'il savait répandre sur tous les sujets élevés. « Il y a plus de vingt ans, dit-il à la princesse, que j'enseigne les doctrines de l'Evangile ; j'ai beaucoup parlé, beaucoup écrit sur ces grandes choses, et pourtant il me semble que je n'en ai encore rien dit. » Lavater conserva un mot original échappé à un officier allemand qui acceptait de bon cœur l'Evangile. « Je ne puis m'empêcher de sourire, dit-il, en pensant à la naïve franchise avec laquelle *M. D.* s'est écrié : « Foin de celui qui ne veut pas reconnaître Jésus-Christ et ses apôtres ! — Il est notre général en chef; un soldat doit-il avoir honte du général qui ne renie aucun de ses soldats ? Nous portons l'uniforme de Christ, et nous disons : Qui sait s'il est vraiment notre chef? Fi ! Fi ! » Je fus touché au cœur en entendant ce brave homme montrer ainsi son attachement à l'Evangile et son éloignement pour les gens à double face. »

Lavater s'entretint volontiers avec le cercle choisi rassemblé à Montbéliard, de l'avenir de la société, alors bouleversé par la révolution française. « Dieu seul, dit Lavater, peut mesurer les suites de cet évènement. Les temps de persécution me semblent bien près de nous : les incrédules prêcheurs de la tolérance seront finalement les persécuteurs les plus ardents. Plus on se montrera sincèrement *chrétien*, plus les charlatans qui prétendent répandre les vraies lumières seront arrêtés. Si jamais le chrétien doit se faire un devoir de déclarer sa foi, c'est bien aujourd'hui ; il faut qu'il agisse avec franchise. Tous les écrivains chrétiens, en particulier, doivent se montrer fermement attachés au christianisme. »

Les horreurs de 93 allaient faire croire à la petite cour de Montbéliard que Lavater avait le don de prophétie. Aussi s'écria-t-il un peu plus tard, après avoir montré que l'incrédulité précipite les peuples dans l'abîme, exile et persécute tout ecclésiastique, détruit et vend les temples, substitue aux fêtes chrétiennes des scènes de théâtre : « O France, France, demande-toi si tu peux encore tolérer le mot de Providence, et prêche aux nations le symbole d'Epicure : mangeons et buvons, car demain nous mourrons. — Nous contemplons le spectacle que tu nous présentes, nous étudions ce que tu deviendras.... Oh ! que nos yeux demeurent ouverts aussi longtemps qu'ils pourront voir.... Irréligion, monstre détestable, sois toujours pour nous un sujet d'horreur et d'effroi.... »

La chaleureuse éloquence de Lavater produisit un effet étonnant, qui alla retentir jusqu'à Stuttgard dans le cercle des personnages qui l'avaient connu à Montbéliard et l'avaient vu journellement au château.

L'*Essai sur la vie de Jean-Gaspard Lavater*, volume de 463 pages, offre une lecture très-intéressante, à la fois historique, littéraire et édifiante. Si nous avons commis quelque erreur dans cet article, l'*Essai* pourra aider à rectifier.

G. GOGUEL, pasteur.

Histoire de la Guerre de Trente ans, par *Schiller;* traduite par M. Langhans, ancien vice-président du tribunal civil de Colmar. Colmar, Hoffmann, 1860, in-8° de 523 pages.

L'art des traductions est un art très-difficile. Il n'a jamais joui en France, de la considération qui lui est si justement due. Les peuples étrangers en font plus de cas. Plus pauvres que nous en œuvres originales et véritablement littéraires, ils transportent, plus volontiers que nous ne le faisons, dans leur langue, les ouvrages notables que produit le mouvement intellectuel chez leurs voisins. L'Angleterre et l'Allemagne se sont, de tout temps, distinguées sous ce rapport, surtout au XVIIIe siècle, où la littérature française avait acquis une prépondérance et une autorité qui n'ont pas peu contribué à retarder l'essor du génie littéraire propre à ces deux grands pays.

Dans notre siècle, la diffusion des idées, la propagation de la connaissance des langues étrangères, et surtout le besoin de constater la solidarité morale de l'esprit humain, ont rendu au labeur de la traduction une partie de l'honneur et de l'importance auxquels il a droit. Nous commençons à posséder de bonnes et solides traductions des écrivains étrangers, anglais, espagnols, italiens et allemands. Les annonces de librairie nous en promettent encore de nouvelles et de plus étendues et naturellement de plus parfaites. L'activité dans cette direction nous plaît; elle est un heureux symptome de la grande révolution qui s'accomplit et qui tend à faire prévaloir la fraternité des esprits sur les petites dissidences d'origine, de mœurs, de préjugés et d'intérêts qui ont si longtemps tenu séparés et ennemis les peuples formés par une même et commune culture religieuse, intellectuelle et politique. Elle nous plaît encore par les services qu'elle rend, puisqu'elle augmente dans chaque nation le

domaine de la pensée, en y transportant des connaissances, des sentiments et des impressions qui enrichissent et étendent son horizon intellectuel.

Il est singulier que le goût et le besoin des traductions s'exerce moins sur les écrivains de l'Allemagne que sur ceux d'autres pays. On prétend l'expliquer par la différence profonde qui existe entre le génie des deux nations, l'un clair, vif, pratique, passionné pour le bon sens, habitué à une marche simple et correcte ; l'autre plus vague, méditatif, enclin à l'amour des systèmes, penché dans la rêverie, se mouvant plus volontiers dans les ardeurs du sentiment intime que sous l'aiguillon de la curiosité extérieure. Cela est vrai dans une certaine mesure. Les génies sont réellement très-dissemblables, mais ils ne sont pas hostiles. Il ne manque aux Français, pour mieux goûter et aimer davantage l'esprit germanique, que de le mieux connaître en se mettant plus souvent en communication avec lui. L'Allemagne pourrait nous apprendre beaucoup de choses utiles, parmi lesquelles il en est que nous ignorons, et d'autres que sa patiente érudition, sa critique éclairée et consciencieuse ont approfondies plus que nous ne sommes prêts à le faire. Les recherches historiques, l'étude des institutions, des langues, des beaux-arts, du développement des littératures, ont produit une foule de livres excellents que l'on doit désirer de voir entrer dans la circulation française, au moyen de bonnes et complètes traductions.

Nous aimerions donc mieux de voir le zèle des traductions se porter sur les livres inconnus de l'Allemagne savante, et qui n'ont pas leurs analogues en France, que de le voir s'attacher à quelques œuvres capitales, à quelques noms consacrés, qui, heureusement, ont déjà pénétré chez nous, et y sont connus et admirés.

Il est vrai que c'est un grave écueil que de se présenter, en France, au public, avec un livre étranger encore inconnu à la main. Mais cet écueil peut être franchi, nous en avons la certitude. Il suffirait de quelques épreuves courageuses, et bien faites. On finirait par ne pas mieux demander, même en France, que d'être instruit et charmé par la science et par l'esprit des peuples voisins.

Nous avons été amenés à ces réflexions par la récente apparition de la traduction que M. Langhans vient de faire d'un des plus célèbres ouvrages de la littérature allemande, de l'*Histoire de la Guerre de*

Trente ans, par Schiller. Cette œuvre historique a été traduite plusieurs fois ; mais les anciennes traductions avaient vieilli, et la dernière, due à la plume délicate d'une femme, n'avait peut-être ni la précision, ni la fidélité littérale que l'on doit souhaiter de rencontrer dans un livre qui réunit le double et viril mérite d'un récit plein d'art et d'un enseignement politique. M. Langhans a préféré transporter dans notre langue un modèle parfait de l'esprit allemand, une composition historique justement admirée, plutôt qu'une œuvre dont le succès serait à faire. Il a bien choisi. Le livre de Schiller est un ouvrage classique en Allemagne. Il reflète avec vérité les grandes passions qui ont agité le corps germanique pendant la lutte décisive du XVIIe siècle, et l'on peut ajouter qu'il est encore aujourd'hui le programme le plus certain des idées qui se disputent la direction morale et politique de l'avenir de l'Allemagne.

Tous les auteurs allemands sont difficiles à traduire, car il faut atteindre, chez eux, sous une forme abondante et enveloppée, une pensée qui a rarement la netteté et le trait de la pensée française. Il n'y a peut-être que Gœthe qui ait quelque chose de la lucidité voltairienne, et qui, conséquemment, peut, sans grands efforts, être transporté dans notre langue. Schiller, par l'idiome, par le tour de la pensée, par ses opinions, par ses sentiments, est absolument, foncièrement germanique. L'ardeur généreuse de ses convictions, la richesse de son imagination, jointe au don de peindre avec vivacité et coloris, donnent à sa facture littéraire une ampleur et une sonorité qui en font un homme à part, un écrivain exceptionnel. Le traduire, le revêtir de notre langage, est donc un travail qui exige à la fois de l'habileté, de la vigueur, de la souplesse, une entente intime des dispositions naturelles de l'esprit allemand et l'art de faire passer cet esprit dans une autre forme, sur un autre instrument d'expression, sans que l'on entende de faux tons.

M. Langhans s'est résolu à ce labeur avec la plus patiente étude. On sent que Schiller était pour lui un écrivain de prédilection. Il s'est efforcé de le saisir dans sa pensée et de le restituer dans sa forme la plus fidèle. Il n'a pas cru pouvoir, comme l'ont fait d'autres traducteurs, procéder par des équivalents, et soumettre le style de Schiller à un système de réduction conventionnelle. Il en a, au contraire, respecté l'allure propre et originale, le dessin national, préférant les vives arêtes, qui font reconnaître le penseur et l'artiste étranger, à

l'élégance pâle et monotone qui l'eût fait ressembler à tout le monde. Un peu de rudesse ne messied point à la peinture des fortes scènes de cette longue nuit de meurtres que l'on a appelée *la Guerre de Trente ans*, et nous avouons que la lecture d'un auteur étranger nous paraît avoir plus de saveur lorsque la traduction lui conserve quelques-unes de ces vives teintes qui font penser à sa langue et à son pays.

Le mérite que nous signalons dans la traduction de M. Langhans ne peut manquer d'être apprécié par ceux qui sont privés du plaisir de lire Schiller dans l'original. Il le sera aussi par ceux qui aimeront à se rendre compte du résultat que peut atteindre l'étude persévérante et consciencieuse d'un grand modèle littéraire.

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

MARIE STUART,

de SCHILLER, traduite en vers par THÉODORE BRAUN, 1 vol. 8°.
Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1860.

« Quand je songe que dans cent ans et même plus peut-être, lorsque ma poussière aura passé depuis longtemps, on bénira ma mémoire et l'on m'accordera jusque dans la tombe des larmes d'admiration, je me sens alors tout heureux de ma mission de poète et tout-à-fait réconcilié avec Dieu et ma dure destinée. (Lettre à Hte de Wollzogen).

Un demi-siècle s'est écoulé depuis que Schiller a écrit ces paroles remarquables, et l'Allemagne, unanime dans sa piété pour son grand poète, a cru devoir fêter son anniversaire comme un jour providentiel, un jour heureux entre tous dans le calendrier national. Cette grande solennité pacifique, qui n'a pas été seulement un acte de gratitude populaire, mais encore la manifestation d'un peuple généreux, aspirant sans cesse à l'unité sans pouvoir y arriver, a été célébrée partout où se parle la langue allemande, même parmi les colonies dispersées sur le sol étranger. Partout, à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Stuttgart, comme à Paris, à Bruxelles, à Genève, à la Haye, à Saint-Pétersbourg, et par de là l'Océan, à New-York et autres lieux, des fêtes ont été organisées, des discours ont été prononcés, des collectes ont été faites pour éterniser par de pieuses fondations la mémoire du poète qui fut le promoteur de toutes les impulsions généreuses, que la nation allemande a reçues, et qui, au fond même de la tombe, semble lui adresser encore aujourd'hui ses chants inspirés, qui sont aux yeux des masses comme les avertissements des prophètes antiques. Beau spectacle que celui de soixante millions d'hommes, oubliant leurs querelles et leurs divisions, pour se grou-

per autour d'un tertre funéraire, et rendre un hommage, unique dans l'histoire des temps modernes, aux nobles qualités d'un homme, au génie d'un poète.

Si la nation allemande revendique encore aujourd'hui avec un amour si tendre et si touchant Schiller comme son poète, c'est que sous son auréole on s'aperçoit, à la douce mélancolie qui tempère son visage, que cet homme a eu sa bonne part des misères humaines; c'est qu'il est l'hôte assidu de l'atelier et de l'arrière-boutique, et qu'il est feuilleté avec amour par des mains grossières entre les heures de travail, touchante popularité qui semble ramener la poésie à sa mission des âges primitifs; c'est qu'il fut du bien petit nombre de ceux que la gloire rend meilleurs et qu'elle anime d'un plus ardent amour du bien et du beau, et que, dans cette nature si richement douée, l'homme ne se sépare jamais de l'artiste; c'est enfin que ses œuvres les plus importantes saisissent davantage parce-qu'elles représentent visiblement les droits et les libertés du peuple [1], parce qu'on y sent un cœur d'homme, pour qui les intérêts littéraires étaient avant tout des intérêts humains, une âme profondément remuée avant d'être éloquente, et que ses chants, en exaltant la dignité de notre nature, échauffent tous les cœurs et créent en quelque sorte des peintures idéales de la vie.

Notre dessein n'est pas de refaire ici la biographie de Schiller, ni de redire tout ce qui a été dit et écrit sur sa supériorité généralement sentie comme homme, comme penseur et comme artiste. Nous nous trouvons en présence d'un travail que je crois bon, utile et bien fait, et qui est aussi une espèce d'hommage rendu à la mémoire du poète. Ce travail est une traduction en vers du drame de Marie Stuart par M. Braun, Président du Directoire de l'Eglise de la Con-

---

[1] Ses compatriotes affaiblis par les divisions intestines auraient-ils écouté sans émotion ces vers placés dans la bouche du vieux baron d'Attinghausen mourant, et qui semblaient un adieu du poète lui-même à son pays:

Mais, sachez être unis, bien franchement, sans cesse,
Qu'aucun endroit ne reste aux autres étranger.
Préparez sur vos monts des signaux de danger,
Qui disent à la fois à l'alliance entière
Que le secours de tous lui devient nécessaire.
Soyez unis .... toujours..... restez unis..... unis!....

(*Guill. Tell.* Act. IV, Sc. 2. Trad. de M. Braun).

fession d'Augsbourg, qui a déjà fait paraître, il y a trois ans, 3 autres pièces de Schiller, que le public lettré a accueillies avec une faveur marquée.

Schiller, on le sait, a voulu représenter dans cette pièce, qu'on peut appeler avec raison la plus pathétique de toutes, non point la mère, non point la souveraine, mais une femme ornée de toutes les grâces de son sexe et joignant à tous ses attraits l'auréole du malheur. La beauté qu'il lui attribue est la cause de ses passions et de ses fautes, comme aussi de ses infortunes, et si elle nous apparaît comme une épouse coupable, elle touche par son repentir, et ceux qui l'entourent subissent encore l'empire irrésistible de ses charmes. La Marie de l'histoire, dont l'amour fut l'occupation, et la politique l'écueil, languit pendant 19 ans dans une prison d'Etat, avant de monter à l'âge de 44 ans, vieillie et blanchie avant l'âge, sur l'échafaud qui fut le terme d'une vie ouverte par l'expatriation, semée de travers, remplie de fautes, presque toujours douloureuse et un moment coupable. Ce n'est pas ainsi que Schiller devait se représenter son héroïne, aggravant par les torts de sa conduite privée les périls auxquels l'exposaient l'exercice de son pouvoir, les prétentions de sa naissance, les ambitions de sa foi. Ici, comme pour Jeanne d'Arc, comme pour Guillaume Tell, le poète s'est laissé égarer par son idéalisme ; il a cru devoir faire violence à l'histoire, et pour rendre la captive d'Elisabeth plus digne d'intérêt et de sympathie, il a quelque peu sacrifié le caractère de sa rivale, celui de Burgley, l'homme de la raison d'Etat, celui de Leicester. Il n'a pas même reculé devant un anachronisme assez choquant, puisqu'il a cru devoir diminuer de douze années la durée de la captivité, afin de justifier en quelque sorte l'enthousiasme que Marie excitait encore, et les passions ardentes qu'elle ne cessait d'inspirer [1]. Schiller venait d'achever son Wallenstein, et il se sentait las, c'est lui qui nous le dit, des guerres et des batailles ; il fallait alors à son âme d'artiste, ardente autant que compatissante, des émotions plus douces et plus intimes ; aussi s'est-il

---

[1] Ce qui me porte à admettre cette réduction, c'est que Leicester dit (act. II, sc. 8) que Marie lui était destinée avant qu'elle devînt l'épouse de Darnley. Or, elle épousa ce dernier deux ans avant sa fuite en Angleterre. D'après cela, Marie, née en 1542, n'aurait dans le drame de Schiller que 32 ou 33 ans, et ne se trouverait en prison que depuis 7 ou 8 ans.

complu à orner son héroïne de tous les sentiments, de toutes les passions qui convenaient le mieux à sa propre situation d'esprit. Mais quelle cause a pu le déterminer à suivre aussi aveuglément les pamphlets passionnés des Jésuites ligueurs, armes de guerre lancées évidemment contre la reine d'Angleterre et Henri III, roi de France, et dont le but était d'exalter les Guises? Etait-ce peut-être cette vie ornée de tant de charmes, touchante par tant d'infortunes, épurée par une longue et cruelle expiation? La cause qui a dévoyé le poète, et qui nous émeut tous encore à l'heure qu'il est, c'est l'arrêt de mort prononcé et exécuté contre une femme. Tuer une femme! c'est là un de ces faits qui soulèvent et indignent, car la mort de la plus coupable semble un crime de la loi. Elisabeth, du reste, semble avoir eu conscience de sa responsabilité; elle a vu parfaitement que cette mort, juste ou non, la poursuivrait dans l'avenir, que cette acte odieux, que lui arrachait le péril, pouvait, il est vrai, sauver l'Angleterre, mais la perdrait infailliblement dans le cœur des hommes.

Un pareil sujet, on le voit, était fait pour inspirer convenablement M. Braun, et le rendre capable de surmonter les difficultés de plus d'un genre, qui auraient arrêté tout autre interprète moins consciencieux, moins exercé et moins familiarisé avec son auteur de prédilection. Son beau travail, qui, nous n'en faisons aucun doute, fera époque dans l'histoire des œuvres dramatiques de Schiller, nous procure une excellente occasion, dont nous nous empressons de profiter pour dire comment ces œuvres elles-mêmes, traitées d'abord avec une superbe indifférence et même avec dédain, obtinrent enfin leurs lettres de naturalisation parmi nous, assez longtemps après que leur auteur avait été proclamé citoyen de la république française par un décret de la Convention nationale (16 août 1792) (1).

Lorsque Mme de Staël publia son livre de l'Allemagne, Schiller était encore peu connu et médiocrement apprécié en France; présenté par des hommes de lettres assez obscurs, qui ne possédaient ni la délicatesse de goût, ni la supériorité de talent nécessaires, pour recommander d'une manière suffisante à un public étranger les

(1) Sous le nom de Giller (Gilès?). Lorsqu'il reçut son brevet, en 1795, il remarqua que tous les membres de la Convention qui l'avaient signé avaient tous péri de mort violente, et le décret n'avait pas même trois ans de date! (BARANTE, *Mélange hist. et litt.*, tom. III).

œuvres dont ils s'étaient faits les interprètes [1], il fut enveloppé dans les préventions de tout genre, dont la littérature allemande avait été l'objet jusqu'alors. Cependant son nom se trouvait déjà associé à ceux de Klopstock, de Gessner, de Lessing, de Gœthe, de Kotzebue, et ses drames étaient une chose dont on ne pouvait se dispenser de parler; mais la plupart des savants qui s'acquittaient de ce devoir avec leur rigorisme classique, ne connaissant le poète que superficiellement et par ouï-dire, ne pouvaient par cela même le juger avec quelque connaissance de cause.

Nous ne saurions souscrire aveuglément à tout ce que Mme de Staël a dit de l'Allemagne, dont elle nous fait connaître les principales productions littéraires; plusieurs de ses appréciations se ressentent évidemment des sympathies ardentes, que cette femme remarquable professait pour un pays qui était devenu pour elle une consolation, un refuge assuré dans l'exil, une terre de science et d'art dans ses besoins d'étude. Cependant il est juste de reconnaître que ces jugements, par cela même qu'ils sont marqués au coin d'une certaine naïveté, peuvent être considérés comme le point de départ des études chaque jour plus approfondies dont la littérature allemande a été l'objet en France, et qu'il convient de faire remonter jusqu'à elle les rapprochements intellectuels qui se sont opérés entre les deux pays. Ce fut en quelque sorte sous ses auspices que, déjà même avant la publication de son livre célèbre, un publiciste distingué, un orateur marquant, qui lui était étroitement uni par les liens du cœur et de l'esprit, osa s'aventurer dans le domaine de la poésie pour nous donner le spectacle alors nouveau d'une tragédie empruntée à la scène allemande. Mais il n'était pas facile, c'est Benjamin Constant lui-même qui l'affirme, de faire accueillir par le public français de 1809 le Wallenstein de Schiller, tel qu'il nous apparaît dans l'admirable trilogie de ce nom. On n'aurait certes toléré ni une pièce sans action, comme « le Camp », ni une action sans dénouement, comme « les Piccolomini », ni un dénouement sans exposition, comme « la mort de Wallenstein. » L'auteur français, ayant à satis-

---

[1] Friedel, *Nouveau théâtre allemand*, ou recueil de pièces qui ont paru avec succès sur les théâtres des principales capitales de l'Allemagne. Paris, 1788, 6 vol., et plus tard en collaboration avec M. de Bonneville, 12 vol. Paris, 1785.

Lamartellière, théâtre traduit. Paris, 1799.

faire à la fois aux exigences de notre théâtre classique et au goût de ses lecteurs, crut devoir fondre les trois pièces en une seule ; il retranche bien malgré lui ces scènes si populaires et si frappantes de vérité où Schiller fait agir et parler de simples soldats, et cette autre si émouvante, où les généraux assistent à une fête donnée par Terzky, ainsi que celle du 5e acte, où Wallenstein voit se briser tout-à-coup la chaîne à laquelle est suspendu son ordre de la Toison d'or. Des scrupules de ce genre le déterminèrent, en outre, à mettre en récit d'autres scènes pleines d'intérêt, dont il lui était impossible de se passer entièrement, et à aborder ainsi l'écueil si dangereux du récit afin de sauver ce qu'il regardait comme la dignité de la pièce. Ce n'était donc plus le Wallenstein de Schiller qu'on offrait ainsi transformé aux regards du public français. Non-seulement les 48 personnages se trouvaient réduits à 12, mais encore pas une seule scène de la pièce originale n'avait été conservée en entier, et celles qui avaient été retranchées, se trouvaient remplacées par d'autres auxquelles Schiller n'avait pas même songé. Pour approprier ce héros de la guerre de Trente ans à notre scène française, il eût suffi peut-être de le montrer travaillé à la fois par l'ambition et les remords ; mais il importait à Benjamin Constant de respecter le Wallenstein de l'histoire, tel que le dramaturge allemand l'avait conçu, dévoré par une ambition démesurée et en même temps superstitieux à l'excès, incertain dans ses allures, parfois inconséquent, et jaloux des succès remportés par des étrangers sur le sol de la patrie. Il n'ignorait sans doute pas qu'en suivant cette voie, en nous présentant son héros, se livrant aux aberrations de l'astrologie, il s'exposait à attirer sur lui les foudres du ridicule, mais il crut devoir cependant conserver au domaine de la poésie certaines faiblesses du grand homme, qui ont leurs racines dans le cœur humain. Que n'eût-il également respecté l'amour de Thécla, tel que Schiller l'avait conçu, cet amour qu'il a si bien analysé lui-même comme quelque chose de sacré, comme une émanation de la Divinité même, comme l'accomplissement de la destinée de l'homme sur cette terre ! Mais introduire ainsi sur notre scène ce qu'il appelle le mysticisme allemand, c'eût été entreprendre une tâche par trop ardue.

Le Wallenstein de B. Constant n'est point, comme l'a prétendu à tort Mme de Staël, une œuvre de premier ordre ; nous croyons, au contraire, que cette pièce est d'une valeur assez douteuse, car les

vers manquent d'harmonie et les rimes en sont dures ; c'est plutôt une étude, une ébauche, qu'un poëme. Mais ce travail a une certaine importance littéraire, puisque c'est par lui que nous avons appris à connaître Schiller non plus comme homme, « ami de la liberté et de la fraternité du genre humain », mais comme auteur dramatique. A partir de ce moment, ses drames furent accueillis avec une bienveillance plus marquée et plus sincère, et les précautions que l'ont crut devoir prendre encore, doivent être attribuées en grande partie à l'empire de préventions antérieures qui ne pouvaient s'effacer que lentement.

Si le Wallenstein de B. Constant nous apparaît comme une imitation timide, la Marie Stuart de Lebrun ne pèche plus que par une circonspection exagérée, mais qui s'explique par les circonstances au milieu desquelles elle parut. Cet auteur, qui ne déguisait pas du reste ses sympathies pour le drame romantique, se trouvait en présence d'un public prévenu, exigeant, chatouilleux, qui rejetait systématiquement les termes trop familiers, ainsi que les situations et les caractères qui lui paraissaient ou trop simples ou trop naturels ; de là les périphrases par trop fréquentes, auxquelles il dut recourir, et qui ne purent le soustraire tout-à-fait aux rigueurs d'une critique pédantesque et passionnée (1).

Parmi les nombreuses modifications que Lebrun fit subir à la pièce de Schiller, il en est une surtout qui mérite d'être signalée, et qui concerne Leicester, un des principaux personnages. Sans cette licence, que les circonstances seules peuvent excuser, le drame français serait

---

(1) On attaqua, par exemple, le mot *chambre* et il fallut que le *Globe*, qui était alors l'organe de l'école romantique, remontât jusqu'à Racine, pour justifier cette expression :

« De princes égorgés la chambre était remplie. » (*Athalie*).

Si ce mot put être sauvé, il n'en fut pas de même d'un autre qui scandalisa les oreilles classiques des auditeurs :

« Prends ce don, ce *mouchoir*, ce gage de ma tendresse,
« Que pour toi de ses mains a brodé ta maîtresse. »

Lebrun, cédant à des instances réitérées, remplaça ces deux vers par deux autres qu'on lit aujourd'hui dans la plupart des éditions de sa Marie Stuart.

« Prends ce don, ce *tissu*, ce gage de tendresse,
« Qu'a pour toi de ses mains embelli ta maîtresse. »
(Act. V, Sc. III).

peut-être tombé dès la première représentation, et il faut savoir gré au grand acteur, chargé de ce rôle, de la finesse d'observation et de la présence d'esprit dont il fit preuve, et par lesquelles il réussit à conjurer la catastrophe. On était arrivé au 4e acte, où Leicester ordonne aux gardes d'arrêter Mortimer; le parterre indigné de tant de bassesse se soulevait déjà d'un commun accord, et la pièce courait de grands dangers, lorsque Talma domina le tumulte par un geste admirable, donnant ainsi l'ordre de faciliter en secret l'évasion de celui qu'il venait de faire arrêter aux yeux de tous. L'auteur crut devoir accepter ce changement improvisé pendant la représentation même, et quoiqu'il sentît fort bien qu'il n'était nullement en harmonie avec le caractère que Schiller attribue à Leicester, il ajouta pour les représentations suivantes ces vers qui terminent le 4e acte :

. . . . . Seymour (1), écoute. Sois discret !
Sauve ce malheureux ; qu'il s'échappe en secret.
De ce soudain éclat l'apparence publique
N'est rien ici qu'un voile, et sert ma politique.
Qu'il s'échappe et se hâte, et sans perdre de temps
Assemble ses amis. . . . . cette nuit, je l'attends,
Cette nuit. Va, cours, vole.

Lebrun avait compris qu'en France on ne lui pardonnera pas d'avoir fait un acte entier sur une situation déjà décidée, et cette considération le décida à continuer l'action et à rendre par là à sa tragédie cette attention soutenue et cet intérêt vraiment dramatique, auxquels Schiller semblait avoir renoncé pour produire des émotions purement lyriques. C'est Mortimer qui doit servir à prolonger l'action; son nom doit éclairer comme d'un rayon d'espoir toutes les terreurs de l'échafaud. Ce jeune enthousiaste a su se soustraire aux coups de Leicester; animé du désir de délivrer la royale captive, il s'avance avec une poignée d'amis, par des chemins détournés, vers le château de Fotheringay. Déjà ils ont franchi la porte de la seconde enceinte, lorsqu'enveloppés tout-à-coup par les soldats de Burgleigh, ils périssent jusqu'au dernier à la suite d'une lutte désespérée. Il faut convenir que cet arrangement est préférable à celui de Schiller; mais

(1) Seymour est un confident qui paraît déjà au 2e acte, et que le poète a cru devoir introduire dans la pièce pour donner au public quelques explications devenues nécessaires par l'abandon de plusieurs scènes de Schiller.

était-il bien nécessaire de transformer de la sorte cette partie du drame, où le poète allemand a dépeint d'une manière si admirable une longue suite de douleurs et de sacrifices ?

Il en est de même de presque tous les autres changements ; on peut dire avec quelque raison que le poète français a procédé presque partout avec autant de jugement que de goût, et qu'il n'a pas altéré dans son essence même la tragédie qu'il s'était proposé de reproduire. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il n'aurait pu, quoiqu'en dise Mme de Staël, imiter d'un bout à l'autre la scène de la confession et de la communion, sans s'exposer à des critiques plus ou moins acerbes, et cependant il y a dans cette scène un charme indéfinissable, celui que la piété et la dévotion sincère doivent nécessairement exercer sur tous les cœurs. En chargeant Melvil lui-même de prononcer la bénédiction réclamée par Marie, sans y mêler le rituel de l'Eglise romaine, il a réussi à conserver plusieurs des plus beaux passages de la pièce allemande, et à ne rien ajouter qui fût indigne de son modèle. Voici cette scène, telle que Lebrun l'a modifiée, et que certes les critiques allemands ne sauraient ni attaquer, ni renier, tant elle est émouvante et heureusement amenée :

MARIE (*se tournant vers ses serviteurs*).

. . . . . Ne pleurez pas. Pour un sort plus heureux
Nous nous retrouverons quelque jour dans les cieux.
J'en ai l'espoir. Je meurs dans la foi véritable ;
Du crime qu'on me fait je ne suis point coupable.
Puisse de mes erreurs Dieu ne pas me punir !
Melvil, pour m'en absoudre, ah ! daignez me bénir.
Le ciel aux cheveux blancs donne ce droit suprême,
Le pardon d'un vieillard est celui de Dieu même.
Vous, qu'il me semble exprès envoyer en ce lieu,
Jadis mon serviteur, soyez celui de Dieu ;
Devenez son ministre et son saint interprète ;
Et, comme devant moi se courbait votre tête,
Abaissant devant vous mes yeux humiliés,
C'est moi qui maintenant me prosterne à vos pieds.

MELVIL (*avec autorité*).

Marie, autrefois reine et maintenant martyre,
Lorsque le roi des cieux du monde vous retire,
Allez vers lui sans peur : l'or pur est éprouvé ;
De la paix du Seigneur l'instant est arrivé.

Coupable seulement des erreurs d'une femme,
Vos fautes dans le ciel ne suivront pas votre âme;
Et quiconque vers Dieu s'élève avec amour,
N'emporte rien du monde au céleste séjour.
Adieu. Qu'un saint espoir en mourant vous soutienne!
Allez; je vous bénis : partez, âme chrétienne!
Dieu s'avance lui-même an-devant de vos vœux,
Et le pardon sur vous descend du haut des cieux.
(Act. V, Sc. II).

Schiller, si dignement introduit sur la scène française, y resta au répertoire pour être accueilli par de nouveaux applaudissements, lorsque Rachel, avec son merveilleux talent, fut appelée à reproduire le rôle de Marie Stuart. Dès lors aussi commença en France une nouvelle ère pour la littérature allemande; allicé avec le romantisme pendant tout le temps que dura la lutte entre deux écoles rivales, elle fut accueillie avec estime et empressement, et l'étude sérieuse qu'on en a faite de nos jours, la libre appréciation et la critique sincère dont ses chefs-d'œuvre ont été l'objet, ont contribué à dissiper, avec l'ignorance et le dédain d'autrefois, tous les anciens préjugés soulevés contre Schiller et les autres poètes d'Outre-Rhin.

Cette digression, qui paraîtra peut-être oisive et trop longue, nous a paru nécessaire pour faire apprécier à sa juste valeur la traduction de M. Braun. S'il est vrai de dire que certaines difficultés, contre lesquelles B. Constant et Lebrun ont eu à lutter, n'existent plus à l'heure qu'il est, les limites que ces auteurs s'étaient tracées étaient cependant de nature à leur assurer une certaine liberté dont ils pouvaient amplement profiter pour rendre leur tâche plus facile; par cela même qu'ils se sont vus forcés de composer en quelque sorte avec les préventions et les exigences de leur époque, n'ayant pas à saisir leur modèle corps à corps, ils ont pu, imitateurs timides et circonspects, éviter bon nombre d'obstacles qui devait nécessairement arrêter un interprète aussi consciencieux et aussi fidèle que l'honorable Président du Directoire. M. Braun n'a pas reculé devant l'énorme différence qui existe entre les deux idiomes; la langue de Schiller, avec son caractère synthétique et sa richesse d'expression à peu près illimitée, offre parfois des difficultés presque insurmontables pour notre langue, qui est plutôt analytique, et qui, avec son trésor de mots beaucoup plus restreint, a toujours à s'enquérir du mot

propre. Pour traduire de l'allemand en français, on ne peut guère se passer de périphrases, qui offrent presque constamment un danger sérieux, celui de faire violence aux beautés de la poésie. D'ailleurs, il est à remarquer que le drame allemand, se rapprochant en ceci de la simplicité antique, ne met pas uniquement sur la scène des héros, des rois, des personnages illustres, en un mot, mais aussi des hommes du peuple, des pêcheurs et des prêtres, comme dans *Guillaume Tell*, des simples soldats, comme dans *Wallenstein;* il y a là des détails très-naturels, très-beaux par leur simplicité, qui ne choqueront pas un compatriote de Schiller, qui n'auraient pas choqué un compatriote d'Homère, mais qui ne peuvent entrer que fort difficilement dans nos vers français, qui n'y entreront en tous cas que grâce à un art merveilleux. Qu'on ajoute à cela la contrainte de la rime et les autres exigences de la versification, et l'on comprendra que tous ne sont pas appelés à traduire ces vers sonores et mélodieux, ce langage brillant et plein de beautés poétiques, ces épithètes si belles, dans la composition et le choix desquelles se révèle surtout le riche génie de Schiller. Renoncer à toutes ces beautés pour se contenter d'une traduction en prose, fût-elle aussi bien faite que celles de Marmier et de Régnier, ce serait, à notre avis, dérober au poète la moitié de son charme; on dirait des fleurs privées de leur plus précieux parfum. Tel paraît avoir été le sentiment de M. Braun, lorsqu'il s'est mis à l'œuvre, et nous le remercions de ce travail de pur délassement, comme il l'appelle; la critique l'accueillera, nous n'en doutons pas un instant, avec estime et empressement, comme une production littéraire très-distinguée.

Le succès est d'autant plus certain que cette nouvelle traduction nous a paru dégagée de quelques légères imperfections, qu'une critique trop minutieuse, selon nous, aurait pu trouver dans les autres drames qui ont paru en 1858. Tout le monde saura gré à l'auteur d'avoir repris un travail qu'il semblait avoir abandonné depuis plusieurs années, et où il a su déployer jusqu'ici, avec une grande intelligence des beautés de son modèle, une précision remarquable, un goût délicat, une diction pleine d'élégance et une grande facilité de versification. Nous le félicitons surtout d'avoir hazardé, comme il veut bien le dire, *Marie Stuart* devant une publicité plus grande; si les trois autres drames, *Don Carlos, Guillaume Tell* et *Jeanne d'Arc*, n'ont pas été l'objet d'éloges plus nombreux, il convient d'attribuer

cette réserve de la part d'un public tout-à-fait sympathique au mode de publication, auquel l'auteur avait cru devoir d'abord s'arrêter.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de citer un passage qui nous a paru un des mieux rendus; c'est celui où *Marie Stuart* jouit du bonheur d'échapper pour quelques instants aux murs de sa prison. Nous le préférons à l'imitation de Lebrun, quoique cet auteur ait su conserver le ton lyrique de son modèle; les lecteurs apprécieront :

TRADUCTION DE M. BRAUN.

ANNA

Courir ainsi! Vos pieds ont des ailes, je crois.
Jamais je ne pourrai vous suivre. Attendez-moi.

MARIE.

De cette liberté nouvelle,
Anna, laisse-moi m'enivrer!
J'ai besoin, heureuse par elle,
Comme un enfant de folâtrer.
— Sois enfant toi-même — O verdure,
Sur ton tapis, à l'aventure,
Comme l'oiseau je veux courir!
Rêvé-je? Ma prison obscure,
Est-il vrai qu'elle ait pu s'ouvrir?
Que ma tombe un jour m'ait rendue?...
— A longs traits, Anna, laisse-moi
Respirer, dans cette étendue,
L'air du ciel, qu'enfin je revoi!

ANNA.

C'est toujours la prison, ô ma chère maîtresse,
C'est un peu plus d'espace, hélas! qu'on vous y laisse.
Si vous n'en voyez pas les murs, c'est seulement
Que le feuillage épais les cache en ce moment.

MARIE.

A ces arbres amis, grâces au soin qu'ils prennent.
De céler à mes yeux les murs qui me retiennent?
De liberté je veux rêver, et de bonheur!
Pourquoi donc me tirer de cette douce erreur?
De la voûte du ciel je suis environnée;

IMITATION DE LEBRUN.

ANNA.

Modérez de vos pas l'empressement extrême.
Je ne vous connais plus, revenez à vous-même.
Où courez-vous, Madame?

MARIE.

Ah! laisse-moi jouir
D'un bonheur que je crains de voir s'évanouir.
Laisse mes libres pas errer à l'aventure.
Je voudrais m'emparer de toute la nature.
Combien le jour est pur! que le ciel est serein!
Ne sommeillé-je pas? n'est-ce qu'un songe vain?
A mon cachot obscur suis-je en effet ravie?
Suis-je de mon tombeau remontée à la vie?
Ah! d'un air libre et pur laisse-moi m'enivrer.

ANNA.

Madame, où votre esprit va-t-il s'égarer?
Hélas! la liberté ne vous est pas rendue;
La prison seulement s'ouvre plus étendue.

MARIE.

Eh bien! épargne-moi de trop barbares soins;
Et si ce n'est qu'un songe, ah! laisse-moi du moins,
Soulevant un moment ma chaîne douloureuse,
Rêver que je suis libre et que je suis heureuse.

Sur le vaste horizon ma vue est ramenée;
Au pied des monts brumeux dont j'aperçois, là-bas,
Les grisâtres sommets, commencent mes Etats,
Et volant vers le Sud dans cet espace immense,
Ces nuages s'en vont chercher les murs de France!
Voiliers des airs, légers nuages,
Heureux qui pourrait avec vous
Accomplir vos libres voyages!
Allez vers ces climats si doux,
Témoins des jours de ma jeunesse;
Saluez-les avec tendresse!
Ici, je suis sous les verroux;
Vous seuls, vers ces heureux rivages,
Vous pouvez porter mes messages.
Dans les airs que vous traversez,
Aucune main ne vous enchaîne,
Et sous le joug de cette reine,
Du moins, vous n'êtes point placés!

ANNA.

Vous n'êtes plus à vous, ô ma chère maîtresse!
C'est de l'égarement qu'une telle allégresse.
Après les ans si longs de la captivité,
Vous ne supportez plus un peu de liberté.

MARIE.

Un pêcheur, là-bas, au rivage,
Fixe sa barque en ce moment?
De son métier pauvre instrument,
Qu'elle pourrait rapidement
Me conduire à l'heureuse plage
Où l'amitié m'accueilleraît!
Ce frêle esquif me sauverait!
A son possesseur il n'assure
Qu'une chétive nourriture.....
— Pêcheur! de l'or plein ton bateau,
Et tu n'auras fait de ta vie
Un coup de filet aussi beau,
Si, grâce à toi, je suis ravie
A la prison de ce château!
Ne peux-tu pas m'être propice?
Ne puis-je pas, pauvre pêcheur,
Te faire trouver le bonheur
Dans ta barque libératrice?

ANNA.

Inutiles souhaits! N'apercevez-vous pas,
Au loin, les surveillants attachés à vos pas?
De vous voir on a fait la sinistre défense,
Et qui pourrait vous plaindre est écarté d'avance.

Ne respiré-je pas sous la voûte des cieux?
Un espace sans borne est ouvert à mes yeux.
Vois-tu cet horizon qui se prolonge immense?
C'est là qu'est mon pays; là, l'Ecosse commence.
Ces nuages errants qui traversent le ciel,
Peut-être hier ont vu mon palais paternel.
Ils descendent du Nord, ils volent vers la France.
Oh! saluez le lieu de mon heureuse enfance!
Saluez ces doux bords qui me furent si chers!
Hélas! en liberté vous traversez les airs.

ANNA.

Madame!

MARIE.

Je ne sais, mais de ma délivrance
En revoyant le ciel j'ai repris l'espérance.

ANNA.

Dans votre aveuglement vous n'apercevez pas
Que de loin en secret on surveille vos pas.

MARIE.

Non, non, ma chère Anna, ce n'est pas sans raison,
Crois-moi, que s'est enfin ouverte ma prison.
Si je goûte aujourd'hui cette faveur légère,
D'un bonheur plus complet elle est la messagère.
Je ne me trompe pas; à l'amour je la dois:
C'est la main de Dudley, c'est elle que j'y vois!
On veut que par degrés ma liberté s'étende;
Après chaque faveur, m'en faire une plus grande,
Jusqu'à l'heureux moment où celui qui rompra
Mes chaînes pour toujours, à mes yeux paraîtra!

ANNA.

Quel contraste, grand Dieu! Je ne puis le comprendre:
Hier, votre arrêt de mort qu'on vous faisait entendre;
Aujourd'hui, tout-à-coup, autant de liberté!....
Hélas! aux malheureux que pour l'éternité,
On entend délivrer et dont l'heure est prochaine,
A ceux-là, m'a-t-on dit, on ôte aussi leur chaîne!

MARIE.

Les entends-tu, ces cors de chasse?
Ils ont, de leur puissante voix,
A travers les champs et les bois,
Jeté leur appel dans l'espace.
Oh! que ne puis-je m'élancer
Sur l'ardent coursier, libre, heureuse,
Et, dans cette troupe joyeuse,
Les prés, les bois, les traverser!
— Encore, encore! — O voix connue,
Qui m'es jusqu'ici revenue
Comme un triste et doux souvenir,
Vers moi continue à venir!
Dans mon Ecosse bien-aimée,
Combien de fois je fus charmée
A ton bruit qui retentissait,
Quand, ardente à la noble guerre,
A travers la haute bruyère
La chasse en tumulte passait!
(Acte III, Scène I).

MARIE.

Non, ce n'est pas en vain, mon cœur me le présage,
Que de ma liberté l'on me rend quelque usage.
Crois-moi, ma chère Anna, cette simple faveur
Me mène par degrés vers un plus grand bonheur;
J'y sens de Leicester la main puissante et chère.
Ma prison chaque jour deviendra moins sévère,
Ma liberté plus grande et mes liens plus doux,
Jusqu'au jour où lui-même il doit les rompre tous.

ANNA.

Je voudrais l'espérer; mais j'ai peine à comprendre
Qu'après l'arrêt fatal qu'on vient de nous apprendre,
Libre. . . . . .

MARIE.

Entends-tu ces sons et ces lointaines voix
Dont la chasse bruyante a rempli tous les bois?
Anna, les entends-tu? Que ne puis-je sans guide
M'élancer tout-à-coup sur un coursier rapide!
Que ne suis-je emportée à travers les forêts!
Ces sons tristes et doux ont ému mes regrets;
Ils m'ont soudain rendue aux monts de ma patrie.

(Act. III, Sc. I).

Strasbourg, le 13 janvier 1861.

ED. GOGUEL.

X. HOMMAIRE DE HELL.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

Suite et fin (*).

En mettant les pieds dans la capitale des schahs de Perse, Hommaire de Hell eut une de ces déceptions poignantes, un de ces serrements de cœur qui réagissent avec violence sur une affection fortement concentrée comme la sienne. Son corps était en Asie et sa pensée en Europe. Il eût voulu, à chaque station, dans ces régions lointaines, trouver une boîte aux lettres qui renfermât une missive de sa femme. A Téhéran, où il comptait en trouver une collection, et s'en faire un baume pour les souffrances d'une longue route, il ne rencontre que le supplice de l'attente. L'attente, longtemps déçue, rend injuste envers ceux qu'on aime. Elle ne transige guères avec la distance, avec les obstacles, avec les impossibilités matérielles. L'idée fixe vient se cogner sans cesse contre la froide muraille élevée par l'absence entre deux êtres qui n'en font qu'un par l'affection et que le destin ballotte en sens inverse. « Je voudrais pouvoir anéantir mes souvenirs pendant quelques mois. Aussi, il me tarde de quitter définitivement tout ce qui me rappelle l'Europe. Je n'ai pas même voulu lire les derniers journaux. Voilà où j'en suis arrivé (1). » C'est ainsi que se traduisait la prostration morale de cet homme, si fort du reste, mais si sensible aux épreuves du cœur, les plus cruelles de toutes.

La réception simultanée de six lettres de sa femme vint faire une

(*) Voir les livraisons d'août, septembre, octobre, décembre 1860 et février 1861, pages 337, 385, 469, 529 et 69.

(1) Correspondance inédite d'Hommaire de Hell.

heureuse diversion à ce marasme moral et rendre toute leur élasticité aux ressorts d'un esprit trop tendu.

Hommaire était entré au palais de France la veille du jour où le comte de Sartiges devait y faire inaugurer notre drapeau national, à l'occasion de sa nomination comme envoyé extraordinaire à la cour de Perse. Son journal rapporte naturellement la cérémonie qui eut lieu à ce sujet et qui empruntait quelque chose de piquant à l'attitude des missions de Russie et d'Angleterre où l'on se berçait de l'espoir que jamais le drapeau tricolore ne flotterait à Téhéran.

Notre voyageur eut bientôt fait connaissance avec le personnel européen de la mission de France et des ambassades de Russie et d'Angleterre. Le prince Dolgorouki, surtout, devint pour lui un ami et ses relations avec ce vieux diplomate lui firent voir le fond de bien des choses dont d'autres ne peuvent voir que la surface. Une autre connaissance précieuse fut celle du général Sémino, officier piémontais au service du gouvernement persan, qui, parmi ses nombreuses campagnes, compte le siége d'Hérat et joint à la bravoure du soldat la science de l'ingénieur militaire.

Le 14 février Hommaire de Hell fut présenté au schah Mohamed par le ministre de France. Cette réception chez le *cousin de la lune*, quoique dépourvue d'apparat, est chose assez originale pour que j'en mette la description sous les yeux du lecteur :

« Après avoir mis pied à terre en face du palais, nous passâmes devant une sentinelle couverte d'une fourrure en guenilles, pour suivre de longs corridors fort sales, au bout desquels on trouve une large cour ornée de beaux platanes et entourée de nombreux corps de logis. Il nous fallut ensuite pénétrer dans un labyrinthe de galeries enfumées avant d'arriver dans une seconde cour au centre de laquelle est un joli pavillon. C'est dans un bâtiment situé au fond de cette cour qu'ont lieu les réceptions du roi en hiver.

« Après quelques minutes d'attente, le maître des cérémonies nous introduisit près de Sa Majesté, qui, au moment de notre entrée, se balançait dans un fauteuil américain. Un autre fauteuil, placé à six pas du sieu, était destiné à notre ministre qui, depuis sa nomination, jouit du privilége de s'asseoir devant *celui auquel l'univers doit obéir* (1).

« J'avoue que tout ce que je vis alors fut loin de réaliser les idées

(1) Titre placé en tête des actes émanés de Sa Majesté persane.

que j'apportais dans cette visite. Sa Majesté, enveloppée dans une robe de cachemire, portait le bonnet caractéristique de sa tribu. Quant au salon, rien de plus simple que son ameublement. Le principal ornement était le portrait de Napoléon, entouré de quelques autres représentant Abbas-Mirza, le sultan Mohammed, Méhémet-Ali, etc. Plusieurs médaillons contenaient les portraits de Louis-Philippe et d'autres membres de la famille royale. A part les deux fauteuils, on ne voyait aucun meuble dans cette pièce dont le sol était recouvert d'un tapis de cachemire. Je fus placé à la droire du comte qui avait à sa gauche M. Nicolas (1) et M. Laurens. De même que ma présentation à Abdul-Médjid, celle-ci fut d'une simplicité charmante et ne rappela nullement ces formes d'étiquette orientale encore en vigueur il y a quelques années et si humiliantes pour les Européens. Le roi mit dans son accueil une bienveillance et une gracieuseté remarquables. Il s'informa de l'état de ma santé, me parla de mes voyages et parut accepter avec plaisir l'hommage de l'album des *Steppes de la mer Caspienne* qui lui fut présenté par M. Nicolas. Il le parcourut immédiatement avec un vif intérêt, demandant des explications qui annonçaient une connaissance étendue des lieux et de la géographie : le souverain le plus instruit de l'Occident n'aurait pas fait mieux. L'album de M. Laurens eut son tour et fut parcouru avec d'autant plus de plaisir que Sa Majesté se retrouvait dans ses Etats. Enfin, l'audience dura plus d'une heure, ce dont le comte de Sartiges ne pouvait revenir. En nous donnant congé, le roi, à la prière du comte, promit à M. Laurens de poser devant lui, faveur tout-à-fait en-dehors de ses habitudes royales. » (2)

Une autre visite non moins intéressante suivit celle-ci : elle fut pour le premier ministre ou le *Hadji*, type curieux dans lequel se personnifiait le pouvoir et dont le masque officiel, pétri de sourires et de débonnaireté, avec un mélange de raillerie, cachait une immense ambition. Avec son bonnet pointu, ses traits étirés et son regard profond, ce petit homme ressemblait à un vrai magicien. Il égaya beaucoup nos visiteurs par ses observations critiques sur les dessins de M. Laurens et finit par céder à la prière de l'artiste qui lui demanda de faire son portrait.

---

(1) Chancelier et drogman de la mission de France.

(2) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, page 121.

Tout ce que notre voyageur put voir à Téhéran, hommes et choses, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle, lui donna une triste idée de ce pays et surtout de son gouvernement. « C'est, dit-il, l'administration la plus extravagante qui ait jamais existé, surtout en matière de finances. Les employés sont généralement tous en arrière de quatre à cinq ans pour la solde de leur traitement et toute leur vie se passe à faire des démarches pour être payés, au lieu de s'occuper des affaires du pays. » (1) L'aspect misérable de la capitale de la Perse est peu fait pour relever ce pays aux yeux des étrangers : sauf le palais du souverain et celui de la mission de France qui est remarquable, on n'y voit que de tristes échoppes, des maisons construites en terre encadrant des rues malpropres, effondrées et semées de trous qui les rendent impraticables la nuit.

Un séjour assez prolongé à Téhéran, dû au mauvais état de sa santé, permit à Hommaire d'étudier les rouages de l'administration publique en Perse, l'organisation de l'armée et des arsenaux, les mœurs et les usages, comme aussi les arts de ce peuple singulier. Ce qu'il dit du gaspillage financier et des exactions dont sont victimes les malheureux soldats suffit pour apprécier la moralité du gouvernement d'alors.

« Les soldats, après une vaine attente d'argent comptant, finissent d'ordinaire par accepter de leurs chefs des bons qu'ils vont présenter aux marchands, lesquels s'entendent avec les chefs comme larrons en foire et ne prennent ces valeurs qu'à des conditions qui en remontreraient à tous les usuriers du monde. Dès qu'ils sont en possession d'un certain nombre de traites, ils s'adressent à leurs compères qui parviennent presque toujours à les faire solder par le Gouvernement. » (2)

Le 20 mars, veille de l'équinoxe du printemps, Hommaire eut l'occasion d'assister aux fêtes brillantes du *Neurouz* qui se célèbrent chaque année au jour du passage du soleil dans le signe du Bélier. Ce jour est le premier de l'an en Perse. Nous trouvons dans le journal du voyage une description complète de ces fêtes et des visites officielles qui se font le lendemain au *Sélam* du roi. Hommaire fut témoin de toutes les évolutions de cette haute comédie gouvernementale où

(1) Lettres inédites d'Hommaire de Hell. Téhéran, 2 mai 1848.

(2) *Voyage en Turquie et en Perse*, tom. III, p. 175.

s'affiche un luxe vraiment asiatique. Le hadji ou premier ministre l'aperçut dans la foule et vint lui offrir une poignée de *tchaïs* (petite monnaie frappée exprès pour le *Neurouz*), en lui disant: « Je souhaite que cela vous porte bonheur. » Le schah, couvert d'une robe de brocart jaune, taillée à la persane, et d'un diadème surmonté d'une aigrette de pierreries, était assis dans un fauteuil, ayant à ses côtés des vases de fleurs enrichis de diamants. Tout son corps ruisselait de rubis, d'émeraudes, de perles. Il apparut à Hommaire comme une idole indienne parée des dépouilles de plusieurs royaumes. Dans cette grande solennité défilèrent devant le schah tout ce que Téhéran et sa province renferment de princes, de gouverneurs, de moustofis, de chefs civils et militaires, de fonctionnaires grands ou petits, jusqu'aux bourreaux armés d'un faisceau de verges. Dans cette masse bigarrée, se détachaient une foule de chefs turcomans, à la physionomie mongole formant contraste avec le type persan. La fête se termina par le ragoût populaire des spectacles et divertissements dont ce grand enfant, qui s'appelle la foule, est toujours si friand. C'étaient des tours d'équilibristes, des exercices d'acrobates, de lutteurs, des farces de comédiens, des singes savants, des marionnettes et même Polichinelle, le vieux et toujours frétillant Polichinelle qui s'est transplanté jusqu'au fond de l'Asie.

A l'occasion du *Neurouz*, le roi fit remettre à notre voyageur un châle cachemire valant environ 40 tomans (¹). Le comte de Sartiges en avait reçu deux magnifiques, valant chacun 15,000 francs.

La santé d'Hommaire s'étant améliorée, il se met en route avec le général Sémino et le colonel Colombari, Piémontais attaché au service du schah, pour aller étudier le cours du Chahroud dont on se proposait d'amener les eaux à Téhéran. Ils explorèrent les chaînes de montagnes courant parallèlement et arrivé au point où devait s'effectuer le percement, Hommaire étudia la ligne du canal à construire. En rentrant à Téhéran, le 7 avril, il rédigea ses notes qu'il fit traduire en persan et remettre au premier ministre. Comme trait de mœurs qui fait honneur au caractère hospitalier des habitants de la campagne, il releva cette particularité qu'à l'entrée de chaque village, une nombreuse députation venait offrir aux voyageurs un mouton que le ketkoudar ou maire du village portait lui-même.

(¹) Le toman vaut 10 francs.

Le même jour, 7 avril, Hommaire de Hell s'était pressé de rentrer à Téhéran, agité qu'il était par le pressentiment de graves nouvelles. Il avait fait presque toute la route au galop, et, à peine rentré au palais de France, il est accueilli par ces mots : *Louis-Philippe a abdiqué; la République est proclamée en France !* Le journal et la correspondance particulière du voyageur rapportent, sous des couleurs assez piquantes, les impressions diverses que produisit cette grande nouvelle sur les personnages officiels au milieu desquels il vivait. Chacun de commenter la révolution à son point de vue.

« Le comte de Sartiges, en vrai gentilhomme qu'il est, paraît un peu consterné de ce qui se passe en France. Il nous croit revenus à la Terreur, et s'imagine que notre pays va être morcelé, envahi, anéanti . . . . . .

« Je reçois aujourd'hui du général Sémino une singulière confidence, qui me donne beaucoup à penser. Bien avant mon arrivée là, le comte lui fit défense de me communiquer quoi que ce soit sur la Perse, renseignements politiques ou scientifiques; et voyant que cette défense était comme non avenue, il lui dépêcha tout dernièrement M. Ferrier pour lui exprimer son vif mécontentement et l'engager de nouveau à me refuser toute espèce de documents. Le lendemain même de cette démarche, le général, sans rien me dire à ce sujet, mit à ma disposition ses notes, ses plans, ses cartes, tout son bagage scientifique : *ce fut sa réponse à M. de Sartiges.* » (1)

Explique qui pourra ces procédés diplomatiques. Ce sont là de ces petites infirmités qu'on regrette de trouver dans un certain monde; elles ne sont que tristes. Que dire de plus? Passons.

A la suite d'une nouvelle visite chez le premier ministre du schah, Hommaire de Hell est pris de violents accès de fièvre. Pendant qu'il est confiné chez lui, le hadji lui envoie un beau châle cachemire comme témoignage de reconnaissance pour son excursion au Chahroud.

La révolution française faisait alors le sujet de toutes les conversations, et la fibre nationale d'Hommaire dut tressaillir quand, couché sur son divan, en proie au mal qui le dévorait, il entendit prononcer ces paroles sorties de la bouche d'un Persan : « La France est un soleil qui éclaire le monde. »

---

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 202.

A la date du 9 mai le journal porte cette ligne dictée par une espérance illusoire : « Ma santé paraît vouloir se remettre tout-à-fait. » Le voyage dans le Mazandéran était résolu sur la foi de cet espoir trompeur. Une éclaircie se produit dans l'horizon nuageux du malade : il en profite pour marcher à de nouvelles explorations. Avant de se mettre en route, il fait graver sur une pierre fine de Ceylan ces mots en langue persane, *Adèle la bien aimée*, et la fait monter en bague pour la rapporter à sa femme : charmante attention du cœur qui veut éterniser dans un bijou la pensée qui le poursuit comme son ombre. Cette pensée affectueuse lui survit, et celle qui en a été l'objet possède aujourd'hui le talisman rapporté par une main pieuse.

Un *mihmandar*, officier du roi, choisi par le hadji lui-même, commande l'escorte qui accompagne Hommaire de Hell dans son voyage au Mazandéran, c'est-à-dire dans la province qui avoisine la partie méridionale de la mer Caspienne et du Turkestan. Il s'engage dans la chaîne de montagnes qui domine le pic de *Demavend*, où la route serpente à travers des gorges rocheuses dépourvues de toute végétation et où la réverbération du soleil double l'effet de la chaleur. Quelques sommets couverts de neige lui rappellent les souffrances du Kurdistan. Après avoir franchi la rivière de Zeïdak, la caravane arrive sur les bords du Lar, rivière fougueuse qui se jette dans la mer Caspienne et qui a donné son nom à la province du Laridjan. La route est accidentée, et, dans certains endroits périlleuse; les sentiers sont tracés entre les blocs volcaniqnes qui surplombent à une grande hauteur la gorge où roulent les eaux écumeuses du Lar. C'est une succession d'effets sauvages qui impressionnent l'imagination. Il fallut de véritables efforts d'équilibriste pour sortir impunément de ces affreux défilés où, hommes et chevaux, placés à la file l'un de l'autre, ont de la peine à passer et où Hommaire eut la mauvaise chance de se trouver nez à nez avec une cavalcade de persans à laquelle il fallut livrer passage. Que l'on juge des complications amenées par cette situation critique ! A quelques pas plus loin il fallut traverser la rivière sur un pont à moitié rompu, et dépourvu de parapets. Les chevaux hésitaient à mettre le pied sur ce dangereux appui. Cependant le cheval du mihmandar ayant donné l'exemple, le reste de la caravane le suivit. Hommaire de Hell faillit payer bien cher la témérité de ce passage. « Pour la première fois, dit-il, il m'arrive un accident qui aurait pu devenir très-grave, mais qui se borne à faire arrêter

mon chronomètre Vinners. Au beau milieu du pont branlant, mon cheval ahuri posa le pied de travers, ce qui détermina immédiatement une chute sur les blocs de rocher qui hérissent le lit de la rivière, chute à nous briser les os. J'ai cru positivement avoir le pied broyé; mais, Dieu merci, mon chronomètre seul garde la trace de cet accident. » (1)

La caravane se repose agréablement dans la fraîcheur d'une forêt vierge avant de pénétrer dans les plaines basses du Mazandéran, s'arrête un jour à Amol, dont les toits couverts de chaume ou de tuiles creuses n'ont rien d'oriental, traverse un pays boisé, d'une végétation luxuriante, au fouillis inextricable, retrouve la rivière du Lar qui n'est plus un torrent et débouche à Férékinar où la mer Caspienne apparaît à l'horizon. Hommaire traduit ainsi l'émotion que lui cause la vue de cette mer, but de son premier voyage :

« La voilà donc cette mer si longtemps inconnue à l'Europe; qui tant de fois a servi de thème aux anciens géographes dont l'imagination l'a peuplée de mille merveilleuses fictions! Là existait ce mystérieux royaume de *Gog* et de *Magog*, qui figure dans la cosmographie du moyen âge. Mais, pour moi, cette mer a un attrait bien plus puissant que le charme attaché à toute chose lointaine et peu connue: celui du souvenir. But de mon grand voyage de 1839, sa vue me retrace le moment où nous l'avons saluée pour la première fois, Adèle et moi.

« Je fais dresser la tente sous un magnifique figuier, où je passe une heure à me remémorer tous les incidents, toutes les phases, toutes les espérances de ce premier voyage d'où dépendait mon avenir. Qui m'eût dit alors que, neuf ans plus tard, je viendrais faire à cette mer une nouvelle visite en traversant la Perse? Mais je suis seul aujourd'hui et je n'éprouve qu'une profonde mélancolie à la contempler de nouveau. Pour combattre cette pénible impression, je me mets immédiatement à faire des observations qui s'accordent parfaitement avec les opinions émises dans mon premier ouvrage, ce dont je suis très-heureux. » (2)

On avait dépeint au voyageur, sous des couleurs très-sombres, ce pays du Laridjan et du Mazadéran qu'il venait visiter et où la chaleur

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 232.
(2) Ibid., tome III, p. 244.

humide développe et entretient des miasmes fiévreux. Il trouve un pays fertile et plantureux, et aucune apparence de fièvre. Sur la foi d'ouvrages géographiques inexactement renseignés, Mme Hommaire de Hell avait engagé son mari à se précautionner contre les fièvres et les chaleurs de la Perse. Il la rassure dans une lettre, datée du 13 juillet, où il taxe les géographies d'exagération en ce qui concerne les fièvres. « Quant aux chaleurs, dit-il, elles me vont admirablement. Jamais je ne me suis aussi bien porté que depuis que le thermomètre indique, presque tous les jours, jusqu'à 36 degrés à l'ombre. Tu sais depuis longtemps que les climats chauds sont on ne peut plus favorables à ma santé.

« Maintenant, si tu veux avoir le revers de la médaille pour le Mazandéran, je te dirai que toutes les nuits les chacals ne nous laissaient pas un instant de repos; qu'un de ces coquins s'est même permis de venir enlever un poulet sous notre tente, que les cousins nous ont fait cruellement souffrir, que les grenouilles nous abasourdissaient partout et qu'en tous lieux nous étions assaillis par des myriades d'insectes de toute nature, de toute couleur, parmi lesquels brillaient au premier rang les araignées. Que de cris tu aurais jetés à chaque instant si tu avais été avec nous! Je ne te parle pas des serpents, d'énormes lézards et autres animaux du même genre qui inspiraient une si grande frayeur à M. Laurens. » (1)

Hommaire de Hell écrivait ces lignes quelques semaines avant sa mort. Bercé encore d'une douce illusion sur l'état de sa santé, il s'étudiait à faire partager sa confiance à sa femme que de mortelles inquiétudes préoccupaient à Hyères où elle avait fixé sa résidence en attendant le retour de son mari. Elle pressait ce retour, en raison même des évènements politiques qui s'étaient produits en France, évènements qui ajoutaient encore au poids de ses anxiétés. Hommaire, cette fois, ne céda pas à ce doux appel du cœur: l'honneur de sa mission primait toute autre résolution. Une longue et gracieuse lettre que lui écrivit M. Bethmont, ministre du commerce, le décida à poursuivre.

De Férékinar à Balforouch Hommaire côtoya le mer et recueillit de nombreuses observations scientifiques et commerciales. Il eut beaucoup à se plaindre, pendant ce voyage, du mihmandar ou chef de

(1) Correspondance inédite d'Hommaire de Hell. — Téhéran, 10 juillet 1848.

son escorte, dont la stupidité naturelle était doublée d'une bonne dose de vices de tout genre, parmi lesquels le vol et le mensonge marchaient en première ligne. A chaque pas, le voyageur eut à constater de nouveaux exploits de ce digne officier du palais du roi, qui, à Balforouch entr'autres, lui joua un tour pendable en faisant manquer les dispositions prises pour loger Hommaire et M. Laurens dans la maison du gouverneur Agha-Méhémet-Khan. Ce dernier se confondit en excuses auprès du voyageur pour l'avoir laissé camper hors des murs et lui envoya sous la tente, comme dédommagement, un excellent dîner persan.

Une visite à l'île de Bagh-Schah dans l'étang de Téséki, où se trouvent les ruines encore imposantes du palais mystérieux et solitaire de Schah-Abbas, distrait un instant le voyageur qui se remet en route à travers une contrée marécageuse couverte de joncs et de nénuphars qu'animent les cris des oiseaux aquatiques et le coassement des grenouilles. Il arrive à Sari, ville qui compte 4000 maisons et sert de résidence au *serdar* ou commandant des troupes de Mazandéran. Il subit l'honneur d'un déjeuner que lui offre ce personnage et éprouve des maux de cœur en le voyant manger. « Accroupi sur le sol, la tête penchée en avant, de sa main droite il soutient son ventre, pétrissant de sa main gauche le pilaw qu'il réduit en boulettes lestement expédiées dans le fond du gosier. Le pain, les viandes, les légumes, tout est pétri de cette façon, sans que l'auxiliaire d'une fourchette soit le moins du monde nécessaire. » (1)

Hommaire de Hell put s'assurer à Sari de l'effet produit par la célèbre phrase de M. de Lamartine dans laquelle il déclare que toutes les nationalités européennes opprimées trouveront désormais aide et protection de la part de la France. Un Persan, mécontent de son souverain, en prit texte pour dire ouvertement devant notre voyageur qu'on devrait bien renvoyer le roi de Perse comme on a renvoyé le roi de France.

Ce qui frappe Hommaire dans cette partie de la Perse, c'est l'admirable végétation, c'est la vigueur exceptionnelle de la terre, c'est la prodigieuse fertilité que de nombreux cours d'eau communiquent au sol, ce sont les orangers, les figuiers, les mûriers semés à profu-

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 260.

sion partout, c'est encore et surtout cet inextricable mélange de la nature cultivée et de la nature sauvage qui la déborde. « Il n'y a qu'à vouloir, dit-il, pour en faire la province la plus productive de la Perse. »

Farhabad, misérable bourgade de pêcheurs, n'a rien d'attrayant qu'un palais et une mosquée en ruine. Partout, sur sa route, le voyageur rencontre des traces du règne splendide de Schah-Abbas, ce Louis XIV de la Perse; il campe dans ses jardins aujourd'hui déserts, à l'ombre de palais en ruine qu'habitent le lézard et la chauve-souris et où apparaissent, dans un fouillis de verdure, des fragments de fresques élégantes en émail où le caprice oriental a semé ses fleurs fantastiques. « Elles conservent au milieu des décombres, de l'humidité et de la solitude, dit le journal, un éclat et une grâce sans pareils. N'existe-t-il pas dans la vie morale, pour chacun de nous, quelques unes de ces fleurs qui traversent les plus rudes orages et demeurent rayonnantes dans notre pensée, malgré le temps, l'absence et le désenchantement? »

Je soupçonne fort la plume de Mme Hommaire de Hell d'avoir ajouté cette réflexion poétique au journal; cette plume est un pinceau dont la touche rivalise avec les gracieuses féeries de l'art persan qui jaillissent brillantes et pures des ruines dont elles sont entourées.

Un instant le voyageur s'arrête à l'île de Chouradeh et à Bounekas où les Russes, malgré la vive opposition du gouvernement persan, sont parvenus à fonder un établissement maritime pour le commerce qu'ils exploitent sur la mer Caspienne, et une station militaire pour protéger la côte contre les déprédations des Turcomans. En approchant d'Astérabad, ville située sur la frontière du Turkestan, exposée aux invasions des sauvages habitants de cette contrée presqu'inconnue et qui est signalée sur les cartes géographiques par une grande lacune blanche, synonyme de mystère, Hommaire de Hell s'amuse beaucoup de la mine piteuse de son mihmandar: cet intrépide chef d'escorte avait jugé prudent d'enrôler en route plusieurs cavaliers bien armés pour donner à la caravane un air belliqueux. Elle arrive ainsi à Astérabad, sans dégaîner, et s'installe dans le jardin royal, sous un pavillon ouvert à tous les vents, où Soliman-Pacha, le gouverneur d'Astérabad, vient lui faire visite avec ses deux fils. Hommaire, en lui rendant sa politesse le lendemain, peut étudier à son aise la physionomie de la ville qui n'offre rien de remarquable. Le gouverneur, tombé en

disgrâce, partait précisément pour Téhéran où le rappelait la politique ombrageuse du hadji.

Le voyageur reçoit le même jour une autre visite. Celle-ci a un caractère étrange, presque romanesque. C'est une amazone turcomane, connue sous le nom de *Fathmé Serdar*, c'est-à-dire *Fathmé le Général*. Cette femme dont nous avons eu le pendant, lors de la guerre de Crimée, dans la personne d'une princesse asiatique qui amenait au secours du sultan un corps formidable de Bachi-Bouzouks, avait pris part aux expéditions guerrières des khiviens où elle s'était signalée comme une véritable héroïne. Elle portait à sa ceinture un long couteau dans une gaîne d'argent et à son côté un sabre persan, don du khan de Khiva. Ses paroles ne respiraient que la guerre et l'ambition de la gloire. Elle se rendait auprès du schah à Téhéran quand Hommaire la rencontra à Astérabad. Dans la même ville il eut une entrevue avec Kara-Khan, ambassadeur khivien envoyé en mission à Téhéran pour demander du secours contre les attaques de la Russie qui projetait alors une campagne dans le Turkestan.

Après quelques excursions dans les environs, mises à profit pour des observations scientifiques et ethnographiques, Hommaire prit ses dispositions pour retourner à Téhéran. A propos de renseignements ethnographiques, il put constater chez les Persans des traits de mœurs et de caractère qui sont tout-à-fait à l'antipode des nôtres. Ainsi, point de respect pour les morts ; les cimetières en général n'ont point de clôtures et les tombes ne sont indiquées que par des pierres brutes sans inscriptions. La vie matérielle domine chez ce peuple bizarre et étouffe tout ce qui tient au domaine de l'intelligence et de la pensée, naturellement aussi le sens religieux. L'immobilité, chez eux, est la suprême expression du mérite. « Est-il possible, disait à Hommaire un Persan qui écrit et parle français et qui a lu beaucoup de nos bons ouvrages, que l'on puisse quitter femme, enfants, pays, pour venir compter sur ses doigts les montagnes de la Perse ! »

Le 29 juin, le voyageur traverse la chaîne de l'Elbourz et pénètre dans les plaines du Khoraçan où Semnan, la ville du désert, lui apparaît bientôt à travers un mirage produit par des tourbillons de poussière et une chaleur de 32 degrés reflétée par une plaine jaunâtre et caillouteuse.

« Après quelques moments de repos, dit-il, je me décide à aller, avec M. Laurens, à la recherche de Semnan qui, tout-à-coup, se

montre à nos yeux sous l'aspect le plus pittoresque, le plus oriental qu'on puisse rêver. C'est bien là une vraie ville du désert, telle que l'imagination des artistes tâche d'en créer pour enrichir les albums. Rien ne lui manque : ni les coupoles bleues des mosquées, ni le minaret arabe, ni les tours à crénelures, ni le fortin obligé, ni le karavansérail en ruines, ni les bazars, ni les tons fauves des constructions, ni les sveltes cyprès, ni l'ombre des platanes. Quel contraste avec l'immense plaine brûlée par le soleil que nous venons de parcourir ! Quelques minces filets d'eau, s'échappant des montagnes voisines, ont été ménagés avec un tel soin que le sol s'est paré de verdure jusqu'à une certaine distance de la ville. »

M. Laurens, en artiste bien inspiré, a complété cette description par un dessin admirablement rendu. Des notes sur le commerce et l'industrie de la province viennent s'ajouter, dans le journal du voyage, aux détails si intéressants recueillis par Hommaire. N'oublions pas de citer, en passant, son ascension dans le village aérien de Laskurt, colossal cylindre de terre d'à peu près 250 pieds de circonférence, entièrement isolé, portant à sa partie supérieure deux étages d'habitations dans lesquelles grouille un phalanstère d'un nouveau genre où nos réformateurs modernes ne trouveraient pas précisément l'idéal de la perfection. Dans la description qu'il donne de ce monument curieux de l'association humaine, je ne prendrai que ces quelques lignes jetées là comme une rapide pochade d'artiste. « Quelle cour des miracles que cet intérieur ! C'est un incroyable tohu-bohu de terrasses, de voûtes, de coupoles fendillées, de précipices, de casse-cou ; un pêle-mêle étourdissant de femmes, d'enfants, d'individus de tous les âges, bourdonnant comme dans une véritable ruche. Le crayon de Callot serait à peine digne de rendre les détails grotesques, les tas de guenilles, la physionomie fantastique des choses et des hommes. » (1)

Près de Laskurt il a constaté l'existence d'immenses constructions en ruines que les Persans prétendent avoir été élevées par les *Dives* ou *génies malfaisants* et où il rencontra l'ogive pure primitive comme dans tous les édifices de ce genre qui jonchent le sol de la Perse. Cette observation fournit la solution d'une question archéologique longtemps débattue.

---

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 322.

En pénétrant dans la province de l'Irak-Adjémi, Hommaire de Hell dut traverser le célèbre défilé des *Portes caspiennes* par où passa Alexandre le Grand lorsqu'il poursuivit Darius. La tradition populaire paraît avoir conservé la notion de ce fait historique ; car ce défilé porte le nom de *Serdar R'ha* ou *route du Général.* Gorge aride et sauvage, où murmure un ruisseau salé et où n'existe nulle trace de végétation ; roches gypseuses aux tons terreux, surplombant d'une manière effrayante le chemin qui serpente dans ce lieu de désolation, tel est l'aspect des Portes caspiennes. L'album de M. Jules Laurens contient un magnifique dessin de ces gorges dont il a exécuté également une réduction pour le *Bulletin de la Société de géographie.*

L'antique ville de Véraminn forme la dernière halte du voyageur avant sa rentrée à Téhéran après une absence de deux mois. Il y relève le plan de la fameuse mosquée de *Djouma*, la merveille du pays. Il s'extasie devant la prodigieuse richesse, devant la gracieuse fantaisie de cet art arabe auquel l'Orient est redevable de si beaux monuments et l'examen qu'il fait de cette mosquée, au point de vue architectonique, l'amène à conclure que l'art persan y est pour peu de chose et qu'il faut attribuer aux arabes la construction des plus beaux monuments de ce genre. « Tout me fait supposer, dit-il, que les mosquées de Soultanieh, de Tauris, de Véraminn, les tours de Rey et de Radkhan ont été élevées par les arabes à la même époque ; d'où l'on doit conclure que le XIVe siècle aurait été tout aussi riche, sous le rapport de l'art, en Orient qu'en Occident. La mosquée de Véraminn date de 1366 ou 1368, d'après une inscription enlevée au monument et placée dans un Imam-Zadèh. » (1)

Dans la lettre qu'il écrivit, le 10 juillet, à sa femme et que j'ai citée plus haut, Hommaire de Hell traçait l'itinéraire qu'il se proposait de suivre pour son voyage dans le centre et le midi de la Perse. Il comptait se rendre par Ispahan à Yezd et à Kermann ; de là gagner Schiraz et Bender-Abouchir sur le golfe Persique pour retourner ensuite à Téhéran par Persépolis (Tschil-Minar), Ispahan et Kachan. Il a pu calculer de la manière la plus exacte ses itinéraires et ajoute avec une confiance digne d'un meilleur sort : « *Dans les premiers jours de janvier je serai à Marseille.....* J'ai en ce moment deux caisses pleines d'objets persans. Que de bonheur j'aurai, ma bien

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 335.

aimée, à mettre tout cela à tes pieds ! Avec quelle impatience j'attends ce bienheureux moment ! Quel triste pays que la Perse et quel triste peuple ! Il n'y a aucune espèce de qualité chez les Persans : tout est négatif chez eux. De tous les peuples que j'ai visités, c'est bien celui qui m'inspire le moins de sympathies. Que d'étranges choses j'aurai à te raconter à mon retour ! » (1)

Cette opinion, jetée dans l'épanchement intime d'une correspondance privée, se fait jour à chaque instant dans l'œuvre posthume publiée d'après le volumineux journal du voyageur.

Les premiers jours de juillet sont consacrés au repos et à quelques excursions à Deïrich, campement d'été des missions française et russe. Hommaire en revient enchanté de la gracieuse hospitalité du prince Dolgorouki et fait une dernière visite au hadji qu'il trouve fumant le kalioun dans une petite chambre plus que modeste dont les murs ne sont pas même blanchis. Sa conversation avec le premier ministre est longue et animée et la situation politique de l'Europe ainsi que le traité de commerce avec la France en font les principaux frais. Hommaire de Hell a mis par écrit tous les détails de cette conversation curieuse dont un mince échantillon ne sera pas déplacé ici : « Dites bien à vos ministres et à votre pays que ce traité et mon amitié pour la France me valent seuls la haine de la Russie. Je ne demande à la France ni armes, ni soldats, ni argent ; mais s'il résulte de la situation actuelle une déclaration de guerre avec le czar, ce qui me paraît certain, je me battrai moi-même comme un lion, et dans le cas où je serais vaincu, je ferai donation à la France de toute la Perse..... Je sais tout le bien que l'on dit de moi là-bas, par notre ambassadeur Mirza-Méhémet-Ali-Khan ; je sais que vos journaux m'ont appelé *l'homme du ciel, le Napoléon de la Perse*, et ils ne se trompent pas. »

Ces paroles d'un illuminé, qui se croit doué d'un génie surnaturel, sont d'accord avec le masque du personnage qui, comme nous l'avons vu déjà, prenait les dehors d'un magicien et feignait d'avoir des communications directes avec le ciel.

En donnant congé à Hommaire, il l'assure que son intention bien arrêtée est de le décorer prochainement de l'ordre du Lion et de celui du Soleil.

Une chute de cheval, qui n'eut point de suites graves, retarda de

(1) Correspondance inédite d'Hommaire de Hell

quelques jours le départ du voyageur pour Ispahan. Avant de se mettre en route, il a le bonheur de recevoir trois lettres de sa femme, et une dépêche très-bienveillante de M. Carnot, ministre de l'instruction publique qui lui accorde une prolongation de mission pour six mois à courir du 1er janvier 1849. Dans la dernière lettre qu'il écrivit à sa femme et qui est datée du 1er juillet 1848, il exprime la joie que lui cause cette prolongation et fait briller aux yeux de sa bien aimée la perspective séduisante d'un second voyage dans l'Asie mineure, pays qui avait eu tant d'attraits pour la jeune femme. Ce beau rêve devait, un mois après, s'abîmer dans une sombre douleur.

En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux la dernière page de la dernière lettre écrite par cet homme si dévoué et si plein de cœur. Rien ne trahit encore, dans l'expression de la pensée et dans le mouvement de la plume, un pressentiment du sort qui devait moissonner trop tôt une si noble existence. L'esprit était gai, la plume courait rapide comme toujours, traduisant avec abandon les pensées qui débordaient de son cœur, parlant de musique, de romances, du bonheur ineffable de revoir tout ce qu'il aime.

« Je veux absolument aller passer quelques jours à Hyères à mon retour en France. J'aurai du plaisir à vivre là où tu as vécu et où tu m'as attendu pendant tant de mois..... Quel bonheur, quel ravissement, de nous retrouver ensemble! ma tête se perd lorsque je pense à tant de jouissances.....

« Je pars décidément après-demain matin, mercredi 2 août.....

« Adieu, adieu, tout à toi de cœur et d'âme. »

Pourquoi donc faut-il que cette perspective radieuse ne soit qu'un vain mirage sur lequel la mort va jeter son voile noir? Pourquoi tant de cœur, tant d'affectueux dévoûment, tant de patriotisme uni à tant de science et à tant d'énergique volonté n'ont-ils pu fléchir les rigueurs du destin? La vie du voyageur est comme la vie du missionnaire: au bout du labeur, le martyre.

A son départ de Téhéran, la faiblesse d'Hommaire est telle qu'il peut à peine se tenir à cheval: il arrive lentement à Schah-Abdousalem, où il passe la nuit dans un jardin du hadji et où la fraîcheur du soir le ranime. Le 4 août, après quelques observations météorologiques faites pendant une chaleur accablante, il est atteint d'un accès de fièvre qui le force à rester étendu à l'ombre d'un rocher jusqu'au coucher du soleil. Le 6 août, près du karavansérail de Poul-

Talak, par 42 degrés de chaleur, on l'installe sous l'arche ruinée d'un pont, où il est pris d'un nouvel accès de fièvre, suivi de délire et de cauchemar. Il grelote sous son feutre. Cependant il peut se remettre à cheval à trois heures du matin et arrive dans la journée à Koum, l'une des quatre villes saintes de la Perse où le gouverneur, chef d'une population fanatique et inhospitalière, lui donne une chambre, mais rien de plus. Le voyageur exténué fait demander de l'eau par son farache à un individu assis sur la porte. « Après une demi-heure d'attente, dit-il, on m'en apporta dans un vase neuf qui fut ensuite brisé en ma présence, afin de me prouver que mon contact était une souillure. » C'est ainsi que le Persan de Koum concilie la charité du Samaritain avec le fanatisme religieux. Le vase qui a touché les lèvres impures d'un *giaour* n'est plus digne de servir à un croyant.

Arrivé à Kaschan, Hommaire de Hell trouve moyen de recueillir et de consigner sur son journal des renseignements sur les produits de cette ville industrielle qui se livre à la fabrication de la soie et des vases en cuivre ciselé, de formes si élégantes, qui font le luxe de quelques intérieurs persans. Il achète, pour le ministère du commerce, de nombreux échantillons d'étoffes. Le soir du 12 août, il se remet en route et s'engage dans l'intérieur des montagnes par une de ces nuits rayonnantes comme on en voit en Asie. « Solitude absolue, lune splendide. C'est une nuit douce, calme et brillante dont rien ne saurait donner l'idée en Europe. Quel ciel profond et pur, quelle transparence dans l'atmosphère ! Tous les objets ont des formes arrêtées comme en plein jour. La lune laisse derrière elle un profond sillon, semblable à une seconde voie lactée. Ma femme avait déjà signalé, dans notre voyage à Astrakhan, cet admirable effet de lumière qui prouve l'extrême pureté du ciel asiatique. » (1)

Le 16 août, entrée dans une vaste plaine au bout de laquelle se trouve Ispahan, l'ancienne capitale de la Perse, sise au milieu d'un territoire cultivé dont la végétation plantureuse masque les abords de la ville. Hommaire de Hell y pénètre à travers des monceaux de décombres et en traversant des rues étroites que surplombent les toits en saillie, il ne rencontre sur son passage que des physionomies ironiques et ne reçoit, pour salut de bien-venue, que des paroles désobligeantes. Il traverse la rivière de Zenderoud pour se rendre au

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, tome III, p. 354.

quartier arménien de Djoulfa, dont la population ne lui paraît guère plus gracieuse que celle de la ville. Enfin il descend dans la maison du père Giovanni, missionnaire de la Propagande, et y trouve, avec sa suite, une hospitalité douce et cordiale. A peine installé, la fièvre et la dyssenterie le reprennent. Dans ses moments de calme il travaille, selon son habitude, à prendre des notes sur le pays et nous apprend les services rendus depuis vingt ans au catholicisme par le zèle apostolique du père Giovanni. C'est grâce à lui que les missions sont parvenues à recouvrer le couvent et l'église des Dominicains, l'église des Jésuites, celle des Carmélites et celle des Arméniens catholiques.

Le 21 août, la fièvre activée par le climat meurtrier d'Ispahan prend un degré d'intensité qui ne laisse plus aucun espoir de sauver le voyageur. Les notes du journal signalent tristement, jour par jour, les progrès de la maladie. Voici ses dernières lignes :

Le 21 : « La fièvre se prolonge pendant plus de trois heures et est suivie d'une prostration complète. Une maladie après l'autre, *comment cela finira-t-il?* » Le mercredi 23 : « Aussitôt après midi, violent accès de fièvre, suivi d'une incroyable faiblesse. On est obligé de me porter à bras. Je ne puis faire aucun mouvement. »

Au-dessous de ces lignes était placée la date du *jeudi 24 août*. Le froid de l'agonie commençait déjà à glacer ses doigts quand il écrivit cette date qui n'eut point de lendemain.....

La plume du père Giovanni, ce digne prêtre placé sur sa route comme un ange consolateur, va nous retracer ses derniers instants. J'en extrais le récit de l'acte officiel de décès en langue italienne, transcrit sur les registres de la mairie d'Altkirch, et dont voici la traduction :

« ACTE DE DÉCÈS DE M. HOMMAIRE DE HELL.

« Je déclare que M. Hommaire de Hell, voyageur français, arriva à Ispahan, de Perse, le 16 août de cette année, et habita à Djoulfa d'Ispahan dans la maison de la mission arménienne catholique que je lui offris. Il y arriva avec une fièvre continue. Le pays étant dépourvu complétement de médecins, M. Hommaire eut lui-même soin de sa santé et fit en sorte que sa fièvre, si elle ne cessa complétement, diminua cependant un peu, ainsi que je le vis dans mes visites quotidiennes. Il était en cet état jusqu'au 28 août, si ce n'est, ce qui arrive ordinairement ici, que l'état du malade changea subitement,

et vers les midi du jour suivant, c'est-à-dire du 29 août, la fièvre augmenta d'une manière telle qu'il perdit l'usage de la parole, bien qu'il eût sa parfaite connaissance. La fièvre fut coupée cependant vers les cinq heures du soir du même jour, mais alors tous les soins que nous pouvions lui donner dans un temps si court devinrent inutiles, et il resta ainsi, plus mort que vif, sans parole et hors de sens jusqu'au moment où il succomba, le 30, vers l'heure habituelle de l'accroissement de la fièvre, à la maladie connue en Perse sous le nom de *Neobé Kachi*, qui répond à la fièvre pernicieuse.

« Il mourut dans la communion de la sainte mère l'Eglise, avec tous les secours spirituels des sacrements que je lui administrai, et, après les prières usitées, le 31 août, je lui fis donner la sépulture avec des honneurs convenables dans le cimetière des catholiques arméniens de Djoulfa.

« Et parce que je veux que cette déclaration ait la forme authentique, je l'atteste en présence de deux témoins.

« Djoulfa d'Ispahan, le 2 décembre 1848.

Signé : « *Giovanni Daderian*, Préfet apostolique de la mission arménienne en Perse.

« J'atteste la sincérité de l'acte ci-dessus.

Signé : « *Giuseppe Arachial*, alunno mis^rio apos^o et Père *Stephanas*, fils d'Arétin et petit-fils d'Ovanès, prêtre arménien.

« Pour traduction littérale : Le chancelier provisoire, *Am. Outrey*.

« Pour légalisation de la signature de M. Am. Outrey, chancelier provisoire.

« L'Envoyé extraordinaire de la République française en Perse,

Signé : « *Sartiges*. »

Le corps de notre malheureux compatriote, enlevé à la science à l'âge de trente-six ans, fut inhumé au cimetière de Djoulfa, vêtu de blanc, avec une redingote bleue, la tête couverte d'une casquette galonnée d'or, à sa boutonnière le ruban de la Légion-d'Honneur, sous son plastron une médaille de la Vierge. D'après le désir de Mme Hommaire de Hell, une pierre sépulcrale a été placée, depuis, sur sa tombe, avec cette simple inscription : HOMMAIRE DE HELL VOYAGEUR FRANÇAIS, MORT A ISPAHAN, LE 30 AOUT 1848.

Ouvrons l'album de M. Laurens, le compagnon et le collaborateur d'Hommaire, et nous y trouverons un dessin du cimetière de Djoulfa, où reposent une trentaine d'Européens et à l'entrée duquel se dressent

deux tours rondes, d'aspect fantastique, d'où s'échappent des milliers d'oiseaux, hôtes de ce lieu funèbre. Ces tours sont des pigeonniers et ses habitants ailés, au roucoulement plaintif, semblent placés là pour faire palpiter la vie au-dessus d'une enceinte de mort.

Hommaire de Hell a laissé trois fils, héritiers de son nom et de la trempe de son caractère. L'aîné, Edouard, est professeur de mathématiques à la Martinique : il est collaborateur de la *Revue d'Orient*, où il a pris rang parmi nos intelligents économistes. Le second, Gustave, enrôlé dans ce fameux 3me de zouaves qui prit une part si brillante aux succès de la campagne d'Italie, a succombé comme un héros, à l'âge de vingt-un ans, dans la triste échauffourée qui s'est produite en Kabylie, au mois de mars 1860 et qui a coûté la vie à quelques uns de ces braves que les balles de Magenta et de Solferino avaient épargnés ; cette mort prématurée a cruellement frappé le cœur d'une mère si éprouvé déjà. Léon, le plus jeune, vient de se vouer aussi à la carrière des armes. Famille essentiellement chevaleresque, la famille Hommaire de Hell s'est dévouée au service de l'Etat, le père en mourant pour la science, l'un des fils en versant son sang pour la patrie. Il était réservé à cette femme, frappée comme épouse et comme mère, de boire jusqu'à la lie le calice de souffrance. Le soleil d'Orient avait doré les rêves de sa jeune imagination. Quand l'avenir lui apparaissait radieux, elle avait chanté son bonheur en vers fleuris comme l'espérance : aujourd'hui, elle exhale sa douleur dans des strophes trempées de larmes et rhythmées par des sanglots.

Cette biographie du voyageur nous a fait suivre les principales étapes de sa route ; nous avons pu effleurer, en quelque sorte à vol d'oiseau, les points du globe qu'il a parcourus et étudiés ; nous avons pu nous rendre compte de quelques unes des situations les plus intéressantes où son génie actif et multiple s'est manifesté ; nous avons vu par quelles nobles qualités de l'âme et du cœur se recommandait cet homme enlevé trop tôt à la science qu'il honorait, à sa famille qu'il idolâtrait. Mais ce que nous n'avons pu qu'indiquer sommairement en passant, c'est l'immense travail que révèlent ses œuvres, les volumes scientifiques surtout. Le journal de son *Voyage en Turquie et en Perse* a été soumis, avec les plans, cartes et dessins qui l'accompagnent, à une commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, composée de MM. Quatremère, Ph. Le Bas, Mohl, de Wailly, Walkenaër et Guigniaut. Dans un rapport du 31 octobre

1851, dont l'Académie a adopté les conclusions, la commission a été d'avis de proposer à M. le Ministre de l'Instruction publique de publier les matériaux du voyage sous les réserves suivantes :

« La relation devrait se tenir le plus près possible du journal du voyage, tel que son auteur l'a laissé, et respecter le caractère à la fois historique, descriptif et scientifique, qu'il avait voulu lui donner. Les observations scientifiques proprement dites devraient être imprimées à peu près telles qu'elles sont, sauf toutefois la révision d'hommes compétents. Quant aux cinquante inscriptions environ, estampées ou copiées, la plupart à *Prusa ad Hypium*, importantes et inédites, elles seraient, autant que possible, reproduites en *fac simile*. Pour les dessins, qui sont innombrables, et tous exécutés avec un talent remarquable, il en faudrait nécessairement faire un choix, extraire ceux qui sont indispensables à la vérité, à l'éclaircissement, à l'intérêt réel des descriptions et du récit, surtout ceux qui reproduisent les monuments anciens des diverses époques, et qui s'accordent avec le but élevé, sérieux, vraiment scientifique, que poursuivait M. Hommaire de Hell et auquel il a sacrifié sa vie. »

C'est dans ces conditions qu'a été publiée, par ordre du Gouvernement, la relation du voyage qui se compose de quatre volumes, avec un atlas de plus de cent planches auxquelles le talent hors ligne de M. Jules Laurens a donné le cachet d'un véritable monument dans ce genre. (1)

Toute la partie scientifique a été révisée et appuyée de notes explicatives par M. P. Daussy, membre de l'Institut, qui a construit l'ensemble de l'itinéraire avec les documents astronomiques et géodésiques laissés par Hommaire de Hell. Elle forme un fort volume suivi de 24 planches contenant le *fac simile* des plans, coupes et détails de monuments, inscriptions, dessins géographiques, tracés sur place par le voyageur.

En terminant cette notice il me reste à signaler un vœu que j'ai exprimé il y a six ans déjà au conseil municipal d'Altkirch, ville natale d'Hommaire de Hell. Je me hâte d'ajouter que ce vœu a été accueilli comme il devait l'être, par un vote sympathique, dont la réalisation, toutefois, a été retardée par les circonstances. On comprend qu'il

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, exécuté par ordre du Gouvernement français, par X. Hommaire de Hell. — Paris, P. Bertrand, éditeur, 1854-1860.

s'agit d'un hommage public à la mémoire de cet homme qui laisse après lui un nom et un monument scientifique. Sa figure est une de celles qui ont leur place marquée dans la galerie des hommes utiles : elle est digne d'être traduite en marbre et son buste appartient, comme son œuvre, à l'histoire du progrès. Ce buste, hommage posthume des concitoyens du célèbre voyageur, est naturellement destiné à la salle de l'hôtel de ville d'Altkirch. Une délibération du 3 juillet 1854 a décidé qu'il serait exécuté aux frais de la ville aidée du concours des habitants. Je voudrais, pour compléter cet hommage et lui donner un caractère qui rappelât les travaux accomplis par Hommaire de Hell, que les magnifiques planches qui, au nombre de plus de 150, accompagnent ses œuvres écrites, fussent encadrées et placées dans la même salle pour former le musée du voyageur, musée qui dans cette ville si tristement déshéritée de ses établissements administratifs, deviendrait un attrait pour les visiteurs qui aiment son site et ses monuments. Réaliser cette pensée, c'est justifier l'épigraphe inscrite en tête de cette notice. Honorer ceux qui sont morts pour une idée, pour un progrès, pour un but scientifique ou humanitaire, n'est-ce pas honorer le progrès lui-même ?

CH. GOUTZWILLER,
Secrétaire en chef de la mairie de Colmar.

QUATRE JOURS A TUNIS ET CARTHAGE.

Suite et fin (*).

Déjà nous avions commencé à redescendre la ville tous ensemble pour retourner à notre hôtel, quand subitement nous voyons accourir dans la rue étroite où nous nous trouvions une foule de gens qui se sauvent, Arabes, Européens, Juifs, tous pêle-mêle; aussitôt une terreur panique s'empare de tout le monde; on s'enfuit sans savoir pourquoi. Je m'étais élancé dans une rue de traverse, et j'y avais fait quelques pas, lorsqu'en me retournant je vois que tous mes compagnons ont disparu; M. B... seul est encore au coin de la rue dont il n'a pas bougé pendant le tumulte. Nous reprenions ensemble le chemin d'où nous était venue cette foule effrayée. Au coin suivant, quelques juifs européens qui passent accompagnés et protégés par un officier tunisien nous engagent à venir avec eux, et nous font un noir tableau des dangers que nous courons; ils nous offrent de nous ramener à notre hôtel par des chemins détournés. Ne tenant aucun compte de cet avertissement, nous avions continué à avancer, lorsque, deux rues plus loin, un Arabe me prend le bras, et me dit en assez bon français: « Toi retourner; toi rien avoir à faire ici; pas bon chemin pour toi; Arabes là avec bâtons pour Français. » A un avertissement aussi catégorique, il eut été imprudent de résister: nous nous laissons donc conduire à travers quelques rues par notre protecteur; c'est un Algérien, et il a voulu nous rendre service comme compatriote. En nous quittant, il nous indique notre chemin. Plusieurs fois encore d'autres Arabes nous arrêtent au passage et nous disent de ne pas aller de tel ou tel côté; une seule fois il nous arrive d'être insultés à haute voix, et encore par des nègres. Il est facile dès lors de voir qu'il

(*) Voir les livraisons de juin, juillet et octobre, pages 259, 297 et 449.

y a à Tunis un parti qui nous est hostile, mais que le reste de la population nous voit sinon avec faveur, au moins avec indifférence, enfin qu'il y a dans ce peuple fanatique des gens connaissant et pratiquant les devoirs de l'humanité. Peu après nous rencontrons de nouveau la troupe de juifs de tout à l'heure ; cette fois nous acceptons leur offre ; nous les suivons par des rues vides, plus ou moins détournées et finissons par arriver à notre hôtel.

Nous y trouvons nos compagnons tous également revenus sains et saufs, à part quelques contusions légères. Chacun alors se met à raconter ; on parle de consuls européens tués ou blessés, et d'autres accidents moins graves. On apprit le soir que quelques juifs avaient été dépouillés de leurs vêtements, volés, et battus dans cet état ; l'un avait reçu en pleine poitrine de vigoureux coups de poing de chacun des assistants à tour de rôle ; il y avait eu aussi quelques Européens blessés.

Après les grandes chaleurs du milieu du jour, nous sommes allés avec Khalif faire un tour dans le quartier juif ; là nous ne courions pas les mêmes risques que dans les rues mauresques ; d'ailleurs nous étions une dizaine. Les toilettes des dames juives sont célèbres à Tunis ; nous étions au sabbat, jour où elles ont l'habitude de se parer. Nous n'y avons rien trouvé de beau : habillement riche, cher, mais disgracieux, sans élégance.

Nous avons aussi visité quelques synagogues ; elles sont tenues avec un certain luxe, et le marbre y joue son rôle. Tous les cultes ont des temples à Tunis, car des populations de tous pays s'y recontrent ; il y a une église catholique et un temple protestant : mais le culte chrétien qui domine est le grec ; car les fils des Héllènes sont très-nombreux à Tunis ; le commerce presque entier de la Méditerranée est entre leurs mains; leur marine marchande y est, dit-on, plus nombreuse que celle de France.

De là nous sommes allés faire un tour de promenade jusqu'au lac ; le temps était superbe, et l'échauffourée du matin complètement oubliée.

Cependant à table on en a parlé ; les coupables ont été arrêtés pour la plupart sur la demande des consuls européens ; on leur a distribué provisoirement cinq cents coups de bâton pour les forcer à dénoncer leurs complices ; il y aura de plus quelques exécutions, et tout sera fini.

Avant de rentrer à l'hôtel, nous nous sommes arrêtés un instant sur la place qui forme l'entrée du quartier européen ; nous y avons rencontré plusieurs connaissances, et nous avons pu admirer l'enseigne emphatique d'un professeur de danse ; seulement ses élèves sont des souris blanches ; il leur fait exécuter leurs plus beaux pas sur un petit théâtre de circonstance, qu'il intitule « Spectacle de Paris. »

Une autre rencontre mérite aussi d'être mentionnée. C'est un jeune Arabe qui nous accoste ; ayant appris que nous nous rendions à Bône, il nous prie en très-bon français de nous charger d'une commission pour cette ville qu'il habite ; il porte le costume indigène, mais il a une montre et un portefeuille. Il nous dit qu'il est venu à Tunis pour recueillir un héritage, et nous explique toutes les demarches qu'il va faire, et les précautions qu'il prendra pour n'être pas frustré. « C'est que, ajoute-t-il avec aplomb, je me connais en ces matières, j'ai travaillé plusieurs années à Bône chez un défenseur. » Il nous parle avec mépris de l'émeute du matin. « On voit bien, dit-il, que les Tunisiens sont des barbares ; nous autres gens civilisés nous sentons à merveille l'avantage qu'il y a à être Français. Du reste, j'enverrai un article là-dessus à mon ami Olivier, qui le fera insérer dans la *Seybousse* » (c'est le journal de Bône).

Chose triste à dire ! cette élégance de langage et de manières, cette instruction, cette intelligence que notre contact leur a données, ce n'est en général qu'aux dépens de leurs qualités morales que les Arabes les ont acquises. Je l'appris pour ce jeune homme à Bône, où je pris des informations sur son compte, et il y en a encore bien d'autres exemples. Chez le musulman, la religion est si intimement liée à la vie entière, aux mœurs, aux coutumes, aux préjugés, qu'en se dépouillant de ceux-ci, en se francisant, il rejette en même temps sa religion, le seul frein qui lui conservât quelques vertus ; il ne lui reste même plus alors la religion naturelle la plus ordinaire. Il adopte nos vices avec frénésie, il croit se grandir par là, et il n'y garde plus aucune mesure ; s'il transgresse le précepte qui lui défend l'usage du vin, c'est pour se livrer à l'ivrognerie, et ainsi du reste. Sceptique alors par tempérament, par corruption, par intérêt, il ne recule plus devant les moyens les plus lâches et les plus vils pour arriver à son but. Comment pourrait-il en effet reconnaître la supériorité des chrétiens, sans s'avouer en même temps l'infériorité de sa religion, sans

la mépriser? Il la méprise en effet, mais sans adopter celle qui est meilleure; car il faudrait pour cela qu'il la connût d'abord. On ne devrait jamais démolir sans reconstruire, jamais enlever à un homme ses croyances sans lui en donner d'autres supérieures. Les Anglais attribuent avec raison la terrible insurrection qui, il y a peu d'années, faillit compromettre leur domination dans les Indes, au soin qu'on eût d'instruire, de civiliser les indigènes sans leur enseigner, sans leur permettre même d'adopter la religion chrétienne. L'expérience les a engagés à agir autrement à l'avenir.

Dimanche, 25 septembre 1859.

J'ai quitté aujourd'hui avec un mélange de satisfaction et de regret cette ville de Tunis si barbare, si peu confortable et cependant si originale, si intéressante. Le bateau à vapeur, le même qui nous avait amenés, partait à midi : je devais m'y embarquer avec les deux jeunes gens de Marseille dont j'avais fait la connaissance. Il fut convenu que nous consacrerions la matinée à visiter la Marsa, résidence d'été du dernier bey, qui vient d'y mourir, et les ruines de Carthage. Khalif devait nous accompagner en sa qualité d'interprète, et de Carthage nous comptions nous rendre directement à bord.

A cinq heures du matin nous étions prêts, et un instant après nous sortions de la ville et nous nous mettions en voiture. Nous étions conduits par un Maltais, et comme à l'ordinaire nous avions deux rosses d'un aspect pitoyable, mais qui une fois en marche auraient défié nos meilleurs chevaux de France pour la rapidité et la résistance à la fatigue.

Vers sept heures nous étions arrivés à la Marsa. Cette construction, tout aussi irrégulière que le Bardo, est pourtant un peu plus architecturale et plus digne par son extérieur de servir de résidence à un souverain. La façade, très-simple du reste et ressemblant à celle d'une maison ordinaire, est peinte partiellement en couleur crues parmi lesquelles le rouge et le vert dominent. Sous la porte se trouvaient deux eunuques noirs, et près d'eux des soldats qui montaient la garde; en face, les écuries, et la vaste tente où le bey jugeait lui-même les différends de ses sujets, comme saint Louis : le droit et le devoir de rendre la justice sont une prérogative que le Coran attribue au prince dans certains cas. On venait de commencer, juste à côté de cette tente, un bâtiment massif en pierre qui devait servir de palais

de justice, et dont la mort du bey retardera ou même empêchera peut-être l'achèvement.

Tout auprès on rencontre les maisons de campagne des ministres du bey et des consuls européens, qui, sauf les dimensions, ne le cèdent ni en beauté ni en élégance au palais du souverain. Cependant toutes les constructions de la Marsa manquent, en général, de proportions, de style, de distinction; ce ne sont que des murs blancs avec quelques fenêtres irrégulièrement percées; on dirait presque des tombeaux gigantesques.

Il nous restait à voir les ruines de Carthage. Déjà nous avions longé à plusieurs reprises les restes de son aqueduc: au bout d'un quart-d'heure nous étions arrivés sur l'emplacement de cette ville mémorable, le cœur plein des souvenirs que rappelle un nom autrefois si puissant et si respecté. Une grande plaine couverte de pierres taillées et de ruines, battue d'un côté par les flots de la mer, terminée de l'autre par quelques collines peu élevées, sillonnée en tous sens par les troupeaux de l'Arabe ignorant et grossier qui erre avec indifférence au milieu de ces débris augustes, voilà tout ce qui reste de la reine des mers, de la rivale de Rome, de cette ville qui rêvait des destinées si brillantes, qui avait des sujets d'espérance si légitimes, si conformes aux succès de son passé. Un tour de roue, et la fortune changea; bientôt à la place de cette vie si animée, si pleine d'une sève vigoureuse, il n'y eut plus qu'un cadavre.

Qui saurait dire l'influence que la chute de Carthage a exercée sur l'histoire du monde? Qui pourrait se rendre compte des différences qui eussent signalé le cours des événements, si Carthage, au lieu d'être vaincue et détruite, avait triomphé? Sans doute elle aurait soumis le monde; elle aurait joué le rôle que joua plus tard la toute-puissante Rome: et alors, au lieu des principes romains qui ont laissé partout leur trace ineffaçable, les principes phéniciens auraient conquis les nations; la civilisation carthaginoise, qu'on n'a peut-être jusqu'ici pas appréciée avec assez de faveur, aurait pris partout la place prédominante que s'est attribuée plus tard à tort ou à raison la civilisation romaine. Il est permis de supposer que l'humanité ne s'en serait pas trouvée plus mal, peut-être mieux, mais la face du monde eût été transformée. Vaste matière à conjectures! — Qui sait même si nous ne verrons pas de nos jours quelque chose de semblable? Qui pourrait assigner des bornes aux destinées qui peut-être attendent

Tunis, l'héritière de la position si favorable de Carthage? Il faudrait pour cela que le nord de l'Afrique se réveillât de sa léthargie et reconquît son antique splendeur.

Les souvenirs s'amassent sur cette plage aujourd'hui déserte. C'est ici, sur le bord de cette mer éclairée par un si beau soleil, que quelques navigateurs phéniciens, qui accompagnaient Didon fugitive, suivant la poétique tradition de Virgile, demandèrent aux habitants du pays la permission de s'établir sur l'espace de terrain que limiterait une peau de bœuf. C'est là peut-être où croissent avec vigueur quelques figuiers verdoyants, que le vieux Caton cueillit les figues savoureuses, de funeste mémoire, qu'il présenta au sénat, pour faire admirer leur fraîcheur, en ajoutant d'une manière significative que la ville qui produisait de tels fruits était à trois journées seulement de Rome, et qu'elle devait disparaître pour la tranquillité de la république: « Delenda est Carthago. » C'est ici que Marius exilé, appuyé sur le tronçon d'une colonne de marbre, songeait mélancoliquement aux vicissitudes du sort. Là vers la droite on a reconnu l'endroit par où Scipion Emilien commença l'attaque de la ville, lorsqu'il vint remplir le vœu de Caton et détruire Carthage. Là enfin périt saint Louis, au milieu de sa croisade contre les infidèles.

Que d'empires fondés, florissants, puis tombés, à cette même place, où ils se sont succédé chacun avec ses jours de labeur, de puissance, de gloire et de décadence! Carthage, Rome, les Vandales, les Arabes, les Turcs, les Espagnols.

Nous avons vu d'abord les citernes, qui sont remarquablement bien conservées, et de proportions gigantesques; quelques murailles ont même gardé leur crépi et renferment encore de l'eau. Ces citernes se composent d'une série de vastes loges voûtées en solide maçonnerie et servant aujourd'hui de retraite à quantité de crapauds et d'oiseaux de nuit.

Sur le bord de la mer, les restes des travaux du port sont encore très-visibles. Là se trouvent les débris les plus considérables, des tombeaux, des maisons faciles à reconnaître avec leurs murailles massives et leurs caves voûtées, des colonnes de marbre, quelques parties de la jetée.

Je contemplais mélancoliquement ce spectacle émouvant de l'instabilité des choses humaines, lorsque je fus distrait de mes réflexions par la voix d'un petit berger arabe qui gardait des chèvres et des

moutons à quelque distance ; il m'apportait une pièce de monnaie romaine qu'il venait de trouver dans les ruines.

Elle portait sur le revers une croix ; car le christianisme, qui commence à peine aujourd'hui à obtenir ici le droit de vivre, y régnait autrefois en maître, du temps où les Eglises de l'Afrique septentrionale étaient dirigées par la houlette pastorale de deux cents évêques.

Il ne nous restait plus qu'à monter à la chapelle Saint-Louis, élevée par Louis-Philippe, sur un terrain acheté par la France, à la mémoire du saint roi qui succomba à cette place. En elle-même cette chapelle ne présente rien de remarquable ; mais dans le jardin qui l'entoure on a rassemblé et disposé avec goût une foule d'antiquités trouvées à Carthage, mosaïques, statues, bas-reliefs, lampes funéraires, urnes, etc. Un savant archéologue, M. Beulé, qui a exploré et étudié avec le plus grand soin et une persévérance à toute épreuve les ruines de Carthage, se basant sur des calculs habiles faits d'après les données très-exactes qu'ont fournies les historiens romains sur la prise de la ville, avait déterminé que les restes de la citadelle de Byrsa et du temple romain construit plus tard à la même place devaient se trouver sous la chapelle Saint-Louis et formaient peut-être même le monticule peu élevé sur lequel elle est bâtie.

Il ne s'était pas trompé. Des fouilles intelligentes qu'il entreprit à ses frais, en véritable et zélé disciple de la science, lui firent découvrir sous le jardin de la chapelle les ruines encore parfaitement conservées du temple d'Esculape, les voûtes avec leurs encadrements, qui présentent un fort bel effet. Il retrouva aussi des restes des fortifications puniques de Byrsa. Il serait digne du gouvernement français de faire continuer ces fouilles dont les frais sont trop lourds pour un simple particulier. Dans le cours de ses explorations, M. Beulé a obtenu des résultats fort intéressants, notamment en ce qui concerne les ports de la ville, puis les tombeaux et les sépultures des habitants. Il y a là de précieuses ressources pour l'histoire des races, des mœurs et des croyances des différents peuples qui se sont succédé à Carthage.

Notre excursion s'est terminée par un déjeuner frugal, mais assaisonné de bon appétit, que nous avons pris sur les ruines du temple et de la citadelle ; puis nous sommes remontés en voiture, et bientôt nous étions arrivés à la Goulette. L'*Oasis* chauffait, une barque nous conduisit à bord, et peu après le signal du départ fut donné.

CH. THIERRY-MIEG, fils.

UNE NUIT

AU

CHATEAU DU HOHEN-KŒNIGSBOURG.

Les débris du château du Hohen-Kœnigsbourg, juché sur la crête d'une montagne qui domine le village d'Orschwiller, m'avaient frappé à plusieurs reprises; je conçus dès lors le désir de les voir de près et de les visiter en détail. J'ai pu satisfaire ce désir par une belle journée de l'été dernier. J'avais trois compagnons de voyage, l'un d'eux, qui avait déjà parcouru avec fruit toutes les montagnes des Vosges, voulut bien nous faire le plaisir d'être notre cicérone.

Munis d'un léger déjeuner et de provisions pour notre excursion, nous avons quitté Strasbourg a midi par le chemin de fer. La distance jusqu'à la station de Saint-Hippolyte a été franchie en deux heures et la course a été si rapide, que nous n'avons pas eu le temps de rien remarquer en chemin.

En quittant la station du chemin de fer, vous traversez Saint-Hippolyte pour vous rendre au château du Hohen-Kœnigsbourg. Une route bordée de beaux champs, de riantes prairies, de fertiles vergers vous y conduit. Vous passez au milieu de ces belles peuplades végétales avant d'arriver à cette petite ville, qui a encore conservé quelques restes de ses vieilles fortifications.

Saint-Hippolyte faisait autrefois partie des possessions lorraines; c'était une ville fortifiée comme il en existait beaucoup au moyen-âge. Cette pépinière de forteresses est tombée par suite de la réunion de l'Alsace à la France. L'Alsace, protégée dès lors par une grande puissance, n'eut plus besoin de retrancher sa faiblesse derrière des amas de pierres. Les fossés sont devenus des jardins et les plates-

formes des promenades ou des champs cultivés. La guerre, et les précautions qu'elle entraîne, soit pour la soutenir, soit pour la prévenir, dessèchent ou restreignent les sources de productions. La paix et la sécurité les fécondent et les étendent; elles ont fait de l'Alsace une nouvelle Flandre depuis la conquête de Louis XIV.

On rencontre de ces citadelles à chaque pas; elles annoncent qu'elles appartenaient jadis à une petite principauté haineuse, ou souvent attaquée, et qui pour sa défense hérissait sa frontière de tourelles.

On raconte que Fulrade, abbé de Saint-Denis, construisit un monastère à Saint-Hippolyte, auquel il fit don du corps de Saint Hippolyte, qu'il avait reçu du pape Etienne III, en 764. Ces reliques attirèrent de toutes parts des pèlerins et le peuple s'habitua à donner d'abord au couvent, puis au village, le nom du martyr qui faisait l'objet de sa vénération.

Saint-Hippolyte a des portes à l'entrée et à la sortie, qui sont encore gardées les dimanches et les jours de fêtes par des sentinelles armées de hallebardes: sans doute pour conserver le souvenir des luttes qu'elle eut à soutenir en 1379 contre le duc de Lorraine, et en 1444 contre les Armagnacs qui s'emparèrent de la ville, après avoir été repoussés deux fois par les habitants.

Une plaine de vignes attachées à de hauts échalas, pour éloigner les grappes de la fraîcheur du sol, sépare Saint-Hippolyte du château du Hohen-Kœnigsbourg. Après les vignes on gagne le bois de chataigners par un sentier déjà plus rapide. C'est un jardin anglais, où la nature s'est dispensée des secours de l'art, et où l'agréable naît de l'utile qui le produit sans le chercher. On trouve à chaque pas ces scènes où la nature déploie tantôt de l'agrément ou de la grandeur, tantôt de la bizarrerie, toujours de la variété. Vous avez bientôt devant vous le spectacle de cette grande montagne que couronnent les majestueuses ruines du château le plus considérable de toute la chaîne des Vosges. La hauteur de ce rempart, qui semble fermer la terre, le gigantesque des masses qui s'élancent dans les nues inspirent l'étonnement et le respect. Si l'observateur curieux se transporte ensuite jusqu'à la maison du garde, l'immensité de l'espace qu'il découvre devient un autre sujet de son admiration. Là, de toutes parts, s'étend un horizon sans bornes; là, par un temps clair, la vue s'égare sur toute l'Alsace, la Forêt-Noire et même sur les Alpes;

l'âme croit embrasser le monde. Tantôt les regards, errant sur la chaîne successive des montagnes, portent l'esprit, en un clin-d'œil, de Strasbourg à Bâle ; tantôt se rapprochant de tout ce qui les environne, ils sondent la lointaine profondeur du rivage du Rhin ; enfin l'attention, fixée par des objets distincts, observe avec détail les rochers, les bois, les côteaux, les villages et les villes. La beauté de nos campagnes, l'originalité de nos constructions rustiques, le caractère plus remarquable encore des nombreux monuments dont le moyen-âge a parsemé la vallée du Rhin attirent votre attention ; vos regards sont ramenés ensuite aux montagnes qui forment la paroi occidentale de cet immense bassin ; ils s'attachent aux fantastiques formes qui se dressent bleuâtres et vaporeuses le long de l'horizon. On se plaît à suivre les innégaux anneaux que cette lointaine et majestueuse chaîne déroule successivement en confondant au loin leurs masses indécises.

Après nous être reposés quelques instants chez le garde, nous reprîmes le chemin de l'intérieur de la montagne pour arriver au château avant le coucher du soleil. L'aspérité des chemins, la rapidité des pentes, la profondeur des précipices commençaient par nous effrayer, mais l'adresse des enfants du garde, qui nous apportaient du bois pour nous chauffer et de la paille pour nous reposer pendant la nuit, nous rassuraient et nous examinions avec moins de craintes les incidents pittoresques qui se succédaient pour nous distraire.

Arrivés au château, nous prîmes immédiatement nos dispositions pour y passer la nuit. Nous avions choisi la chambre du milieu au premier étage, parce qu'elle nous offrait le plus d'abri, qu'elle était la mieux conservée et la mieux située. Après avoir traversé les murs d'enceinte flanqués de tours, des escaliers en pierre, encore parfaitement conservés, nous conduisirent dans l'intérieur du château, où nous avions rassemblé tout ce qui nous était nécessaire. Cette entrée devait avoir primitivement un tout autre aspect : un fossé s'étendait sans doute, béant, le long des murs ; une lourde et massive herse grinçait dans sa gaîne de fer en avant de la porte du sombre et menaçant rempart.

Le soleil venait de se coucher, un bandeau rougeâtre marquait encore sa trace à l'horizon lointain des montagnes des Vosges : la pleine lune s'élevait sur un fond bleuâtre aux planes rives du Rhin ; le ciel était pur, l'air calme et serein ; l'éclat mourant du jour tem-

pérait l'obscurité des ténèbres; la fraîcheur naissante de la nuit calmait la chaleur du jour; l'œil n'apercevait plus aucun mouvement sur la plaine monotone et grisâtre; un vaste silence régnait sur la montagne, seulement, à de longs intervalles, l'on entendait le lugubre cri de quelques oiseaux de nuit qui ont fait leur demeure dans les tours du château. En ce moment suprême, l'œil s'attache involontairement à la sombre silhouette que les Vosges découpent sur les derniers flots dorés dont se teignent les cieux. L'ombre croissait, et déjà, dans le crépuscule, mes regards ne distinguaient plus que les fantômes blanchâtres des murs. Ces lieux solitaires, cette soirée calme et tranquille, cette scène majestueuse, m'inspirèrent un recueillement religieux. L'aspect du plus important des châteaux de l'Alsace désert, sa triple enceinte, ses fortes tours, ébréchées par les révolutions de la nature et des hommes, la mémoire des temps passés, la comparaison de l'état présent, tout pénétra mon âme de profondes sensations. Tantôt portant mes regards sur cette immense et riche plaine qui s'étendait devant moi, tantôt les fixant sur ces ruines féodales, je m'abandonnai à une rêverie profonde et cette rêverie prêtait de l'intérêt et jetait de poétiques et glorieux reflets aux débris des âges les plus reculés. Ici existait un château opulent; ici fut peut-être le siége d'une demeure royale à l'époque où les rois francs possédaient dans l'Alsace de nombreuses résidences, moitié palais, moitié forteresses. Oui, ces lieux maintenant si déserts, une multitude vivante animait cette enceinte; une foule active de chevaliers, de guerriers circulait dans ces chemins de ronde aujourd'hui solitaires: en ces murs où règne un morne silence, retentissaient sans cesse le bruit des armes et les cris d'allégresse, de fêtes et de festins; ces pierres amoncelées formaient des salles de réception; ces colonnes abattues ornaient la majesté de la chapelle, avec ses caveaux destinés à la sépulture de la famille; ces galeries écroulées dessinaient les salles d'armes. Et maintenant voilà ce qui subsiste de ce château puissant! Voilà ce qui reste d'une domination féodale, un souvenir historique! Au concours bruyant qui se pressait sous ces murs a succédé une solitude de mort. Le silence s'est substitué aux murmures et aux cris des chevaliers et des gens d'armes! L'opulence des ducs de Lorraine, qui étaient suzerains du château du Hohen-Kœnigsbourg au treizième siècle, s'est changée en une ruine immense. Mathieu, qui avait remis ce fief et ses dépendances au jeune comte

Henry de Werde, landgrave d'Alsace, n'aurait plus reconnu son ancien patrimoine.

Le château du Hohen-Kœnigsbourg est un des plus grands de l'Alsace. Quatre corps de bâtiments, formant un carré long, entourant une petite cour, sans doute la cour d'honneur, encombrée de ronces et d'épines. Des murs extérieurs, de vastes corps de logis, bâtis de blocs réguliers, réunis par un ciment très-dur, sont flanqués de hautes tours et de parapets, alors créuelés, maintenant recouverts en grande partie d'un immense rideau de lierre et d'une forêt d'arbres de toutes espèces, et ces tours présentent encore une masse imposante et majestueuse qui semble vouloir défier les siècles. Mais de temps à autre une pierre détachée des hautes murailles roule avec fracas jusqu'au pied de la montagne, comme pour rappeler au voyageur le peu de durée des ouvrages de l'homme.

Nous pouvions facilement distinguer le lourd et large donjon qui dominait les remparts de l'antique et redoutable château. Ses larges boulevards, aujourd'hui démolis et en ruines, se dressaient alors fiers et découpés en lourds créneaux bien au-dessus du roc qui leur servait de base. Une des principales beautés et un des éléments les plus surprenants de ce vieux manoir, résident dans les voûtes, nobles et majestueux berceaux hardiment suspendus. Ce qu'il y a aussi de remarquable dans ce château, construit à une époque où le système féodal était encore dans toute sa force, ce sont les prisons souterraines, qui devaient contenir beaucoup de monde et qui aujourd'hui sont peuplées par des centaines de chauves-souris. Que de victimes de leurs propres passions ou de celles de leurs semblables ont gémi dans ce triste séjour! Que de souvenirs terribles se recueillent à l'aspect de ces murs noircis par le temps! Que de drames s'y sont accomplis dont le dénouement ne sera jamais connu! Que de vertus ignorées, que de vanités, que de larmes, que de crimes peut-être! S'il faut en croire nos vieilles chroniques, en 1454, une noce très-brillante, se rendant de Fribourg à Colmar, fut attaquée et pillée par les chevaliers un peu tyrans, un peu bandits du Hohen-Kœnigsbourg et le bailli épiscopal de Marckolsheim. Ces attentats étaient assez communs dans ces temps, ils se renouvelèrent surtout en 1462, et furent portés si loin, que l'archiduc Sigismond, landgrave de la Haute-Alsace, les villes de Bâle et de Strasbourg, les seigneurs de Ribeaupierre se liguèrent pour y mettre un terme. Le château fut

pris, en partie démoli, et donné à la maison d'Autriche : les chevaliers bandits ayant, en leur qualité de nobles, conservé leur liberté sur parole, continuèrent leurs dévastations; mais traqués comme des bêtes fauves dans les forêts voisines, ils finirent par se disperser.

On ne peut demeurer impassible au milieu de ces ruines grandioses, en pensant aux générations qui s'y sont succédé. L'imagination, puissante comme le souffle divin, redonne des chairs aux ossements desséchés qui reposent dans la chapelle : On voit en esprit passer et repasser devant soi ces nobles châtelaines vêtues de brocart et de velours, ces fiers seigneurs cuirassés de fer et d'acier, quelques-uns arrogants et terribles, d'autres doux et compatissants. Ils étaient comme nous pleins de vie, de désirs, de passions; que leur reste-t-il de leur grandeur et de leur puissance? Sur la terre, l'oubli des générations nouvelles; devant Dieu, le mérite de leurs vertus et de leurs bonnes œuvres!

Le feu que nous avions allumé et qui projetait au loin les lueurs d'un vaste incendie, les torches résineuses qui éclairaient ces grandes salles et qui répandaient une odeur infecte et étouffante, le cri lugubre des oiseaux de nuit, que notre visite dérangeait, les étoiles qui brillaient et l'orbe de la lune tout rougé qui se moutrait dans un horizon embrumé d'une grandeur démesurée; tout contribuait à donner à cette scène un caractère fantasmagorique et excitait puissamment notre imagination. Tout-à-coup je voyais s'allonger devant moi des galeries souterraines et de mystérieux fantômes passer rapidement devant mes yeux pour disparaître bientôt, remplacés par de nouveaux, qui s'éloignaient à leur tour. Ces fantômes avaient des formes presque humaines; mais ces ossements désunis, ces chairs décomposées qui se rapprochaient momentanément, ce n'était qu'une matière inerte à laquelle le pouvoir satanique donnait le mouvement et des apparences de vie. Ce retour des morts du château, c'était comme une résurrection dernière et définitive. J'aurai pu, pour ainsi dire, suivre la généalogie de cette multitude depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours et connaître son histoire. Les uns manifestaient leur présence par des flammes voltigeantes, d'autres par le son de la voix humaine, d'autres enfin, par des cris inconnus et lugubres. Plus je m'avançais dans ces galeries, plus ces apparitions excitaient fortement en moi la surprise, la terreur, le désir et la joie, plus aussi je me livrais aux illusions que produisait la vue de ces vaines et sata-

niques images. Ensuite parcourant ces salles de réception, ces nombreuses chambres d'habitation, je les voyais en esprit comme ils étaient autrefois. Ici, un lit était disposé dans un angle avec ruelle et amples courtines; là, un banc à dossier tenait lieu de paravent au pied de ce lit. Un dressoir était placé à côté de la fenêtre. La cheminée était riche; son manteau était décoré d'un grand écusson, aux armes de Cunon de Bergheim, entre deux supports. Les solives et les poutres des plafonds étaient moulurés. Les parois des murailles entièrement boisées.

Plus loin, j'apercevais la grande salle, qui occupait un espace considérable, où se donnaient les banquets et les fêtes. Je voyais le siège du seigneur couvert d'un dais et sa table plus élevée que les autres. Les convives assis d'un seul côté et les tables peu larges pour que le service put se faire en face des personnes assises. Le pavé de cette salle était jonché de feuilles et de fleurs; des deux côtés étaient disposés des buffets et des dressoirs qui servaient à étaler la vaisselle d'argent. J'entendais annoncer le moment du repas au son du cor. On apportait les mets, qui étaient présentés par un varlet un genou en terre, puis portés à l'écuyer tranchant. Derrière les convives étaient des valets portant des torches, et des échansons servant à boire.

Je trouvais les chambres à coucher voûtées, les fenêtres petites, étroites, peu ornées, grillées et si resserrées dans certaines parties, qu'elles ressemblaient à des meurtrières, les escaliers nombreux et renfermés dans des tours.

La salle d'armes était décorée des portraits et des lourdes armures de tous les seigneurs qui avaient habité le château.

En remontant les escaliers de la tour à l'angle sud-ouest de la cour intérieure, je passais dans une chambre plus grande que les autres, dont l'architecture était d'une grande simplicité. La cheminée était circulaire, et sa hotte décorée de peintures. A côté, était suspendues deux images sculptées, l'une de la Vierge, et l'autre de Saint Michel, patron du château; au-dessous, un bras de fer, attaché à la muraille, était destiné à recevoir un cierge. Des courtines suspendues à des potences mobiles en fer marquaient les jours des fenêtres. Le lit était aussi protégé par deux courtines attachées à des tringles de fer tenant au mur par des pitons et au plafond par des cordes. Une lampe était allumée au pied de ce lit. Les meubles ne consistaient qu'en esca-

beaux, pliants et chaises de bois. Les murs n'étaient décorés que par des peintures simples à trois tons, parmi lesquels le jaune et le brun-rouge dominaient.

Tout-à-coup, une jeune femme, d'une taille élevée et majestueuse comme une reine, s'avançait vers un prie-Dieu, recouvert d'une pièce d'étoffe de soie et or, qui était placé devant l'image de la Vierge. Sa robe de brocart, mi-partie aux couleurs des deux maisons, Lorraine et Flandre, était ornée de perles et de rubis; une cordelière d'or ceignait sa taille élégante, et un bandeau de pierreries couronnait son front. Quelle était cette femme? quelle était cette châtelaine? Elle était pensive, ses regards exprimaient la mélancolie. Le chagrin paraissait avoir terni le coloris de ses joues que les larmes avaient creusées. Elle paraissait âgée de vingt-cinq ans. Sa physionomie était noble et sévère, la coupe de son visage formait un oval parfait, son front large et pur semblait fait pour porter le diadème; ses traits fortement prononcés ne manquaient pas d'une certaine grâce, ses dents étaient d'une blancheur éblouissante et sa taille admirablement bien prise. Elle était fortement émue et paraissait se livrer aux tendres élans d'une fervente prière; puis, tombant à genoux, elle y resta longtemps plongée dans une sorte d'extase, conversant familièrement avec son Dieu. J'entendais alors murmurer une prière dont j'ai pu retenir ces quelques mots:

« C'est à vos pieds et dans votre sein maternel, ô Marie! que je « viens verser des torrents de larmes, et épuiser les sentiments de « mon cœur navré de douleur; investis de toutes parts des ombres « de la mort, et pour comble de malheur trop dignes de notre sort; « ah, Vierge sainte, apaisez le ciel justement irrité contre nous. Et « vous, grand Saint Michel, assistez le château et mon noble époux, « vous qui êtes notre protecteur, notre gardien et notre invincible « défenseur; renouvelez ces prodiges de protection dont vous nous « avez favorisé dans tant de circonstances fâcheuses. Les discordes « civiles qui agitent l'Alsace se font ressentir au sein de nos cam- « pagnes. L'élection de Guillaume, comte de Hollande, couronné à « Aix-la-Chapelle, porte le trouble partout. Les villes se déclarent, « les unes pour Guillaume, les autres pour Frédéric et Conrad: La « désunion règne de tous côtés, les villes s'armeut contre les villes, « les châteaux contre les châteaux. Le seigneur, mon gracieux époux, « a fait prendre les armes à ses vassaux. Ce ne sont pas des armées

« régulières et disciplinées qui viennent nous attaquer, livrant de « grandes batailles ; mais des bandes sans ordre, marchant confusé- « ment à la voix de leurs chefs, surprenant nos châteaux, pillant nos « terres, et traînant partout sur leurs pas la désolation et l'épou- « vante. Envoyez, ô Saint Michel, à mon noble seigneur des anges « qui le soutiennent, le guident, le rendent le ferme appui du châ- « teau ; obtenez-lui, grand Saint, la force et les moyens de combattre « et terrasser ses ennemis et que je puisse dire avec le Roi prophète : « Je chanterai à jamais les miséricordes de mon Dieu. »

Dans ce moment il me semblait entendre le son du cor retentir dans les airs et une troupe de guerriers s'élancer sur la plate-forme du château. Les armes d'acier resplendissaient aux rayons du soleil evant : la blanche bannière, brodée aux armes des ducs de Lorraine, à l'*escu tiercé en pals et contre-pals, à faces d'argent et de gueules, parti d'azur, semé de fleurs de lys d'or*, flottait dans les airs, gonflée par la brise matinale : les pas des chevaux dévoraient l'espace, soulevant un épais tourbillon de poussière. Toute la troupe tourna la montagne et reparut bientôt en bon ordre sur la route à mi-côte qui conduit au château des sires de Ribeaupierre. Debout au donjon de la tour, les yeux fixés sur le chef, dont la haute taille surpassait celle de ses compagnons comme un chêne altier dépasse les autres arbres de la forêt, je suivais longtemps en imagination la marche de la cohorte guerrière ; et lorsque cette masse d'hommes ne se montra plus que comme un point noir à l'horizon, que le panache blanc qui surmontait le casque du suzerain, ne m'apparut plus mollement balancé dans les airs, le soleil paraissait. On le voyait s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lançait au-devant de lui. Des colonnes de fumée bleue et légère montaient dans l'ombre le long des flancs des montagnes. Un point brillant parti comme un éclair fit tomber tout-à-coup le voile des ténèbres, la plaine, le Rhin et les montagnes de la Forêt-Noire se coloraient des plus belles teintes dorées. Du lieu où nous étions placés, nous jouissions d'un des plus imposants spectacles qu'il soit donné à l'homme de voir. La verdure avait pris, durant la nuit, une vigueur nouvelle ; les premiers rayons qui la doraient, nous la montraient couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchissait à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux, en chœur, saluaient l'avenir d'un beau jour. Leur gazouillement était plus doux que dans le reste de la journée. Le concours de tous ces objets por-

lait à nos sens une impression de fraîcheur qui nous pénétrait jusqu'à l'âme. Il y avait là une demi-heure d'enchantement auquel nul de nous ne put résister.

Le silence avait cessé; les heures de la méditation s'étaient écoulées rapidement; les frêles voix des enfants du garde avaient retenti dans les côteaux; l'astre messager des bontés suprêmes dispensait la chaleur à la terre, qui reprenait son vêtement joyeux. Tout renaissait, tout s'animait, tout souriait. Je n'ai pas quitté sans peine ce lieu historique, cette demeure guerrière, ce château construit dans un lieu si favorable à la défense, sur le haut d'une montagne, dont le flanc escarpé et inaccessible rendait toute attaque si difficile, et j'avais besoin de marcher pour secouer les liens qui rattachaient ma mémoire à un temps où l'Alsace était déchirée par tant de discordes sanglantes.

En jetant un coup-d'œil sur la féodalité, cette confédération de despotes, inégaux entre eux, que voyait-on dans ces campagnes cultivées en si peu d'endroits, inondées dans tant de vallons, marécageuses dans tant de plaines, et couvertes, sur leurs montagnes et sur leurs collines, de noires et antiques forêts? La demeure guerrière des seigneurs, dont l'enceinte était fortifiée de tours crénelées, et, dans les vallées voisines, les chaumières des serfs qui cultivaient les terres du domaine de leur maître. Ces campagnes, que nous voyons aujourd'hui si belles et si fertiles, se trouvaient au loin, couvertes de bois presqu'impraticables. Tout cela est changé. Le soleil qui dorait la vaste plaine qui se déploie depuis le revers occidental de la chaîne des Vosges jusqu'à la rive gauche du Rhin, nous montrait partout les progrès de la civilisation et de l'agriculture. La vallée commence un peu après le village de Saint-Hippolyte; elle s'annonce par des prairies à droite et à gauche, bordées de ruisseaux et coupées par des rigoles d'irrigation, qui entretiennent une verdure perpétuelle, et par des champs recouverts d'une luxuriante végétation.

En peu de temps nous avions gagné la station de Saint-Hippolyte, d'où le convoi nous a ramené plus rapidement encore à Strasbourg.

Après avoir tracé le récit de mon voyage et de mes impressions, je comptais donner quelques détails sur l'histoire du château du Hohen-Kœnigsbourg, mais cette partie a été si admirablement traitée par M. Spach, notre savant archiviste de la préfecture du Bas-Rhin, dans la monographie qu'il a lue à la séance du 11 février 1856, en qualité de Président de la Société pour la conservation des monuments historiques

d'Alsace, que je ne puis qu'engager le lecteur à se reporter à ce travail sérieux pour avoir une idée complète et exacte sur tous les faits historiques qui se sont passés au Hohen-Kœnigsbourg. Ils trouveront tous les points principaux de son existence antérieure au 16e siècle, et surtout les circonstances qui ont amené sa décadence et sa chûte. Le travail de M. Spach dénote une grande étude de l'histoire de l'Alsace et surtout des archives du pays. Les qualités qui distinguent son style se retrouvent dans tout le cours de sa notice; elles relèvent par l'agrément de la forme la solidité du fond et donnent un succès durable à ce mémoire, qui a été pour l'auteur l'accomplissement d'un devoir et le délassement de travaux plus sérieux.

Tous les événements racontés par M. Spach s'entr'aident, se corroborent, il ne laisse aucun fait inutile dans l'histoire : tous les passages sont intéressants. Après nous avoir parlé de la fondation du Hohen-Kœnigsbourg, il se place au milieu du 13e siècle, époque à laquelle le château apparaît pour la première fois d'une manière précise comme fief lorrain, et nous raconte tous les faits et tous les actes d'un passé séculaire, qui se sont accomplis par les landgraves d'Alsace, qui géraient le château en qualité de tenanciers féodaux. Il nous fait assister aux rapines barbares des brigands cuirassés du château, qui couvraient les rivages du Rhin, pénétraient dans l'intérieur des terres, portant partout avec eux le pillage, le meurtre et l'incendie. Il nous dit comment le château fut érigé en capitainerie, et reçut une garnison autrichienne; il nous dépeint, au moyen des pièces qu'il emprunte à nos archives, les faits de cette société antique qui a formé son éducation au contact de tous les peuples en traversant des désastres de toutes sortes. Une autre époque est surtout racontée par lui avec les détails les plus minutieux et les plus émouvants. C'est celle de l'invasion des Suédois pendant la guerre de trente ans. Quel sentiment de noble indépendance, de généreuse ambition présidait aux actes de ce brave commandant Lichtenau, qui a vu les murs de son château ensanglantés par les guerres de cette terrible époque, sans obtenir les secours qu'il attendait. Il était temps de porter aide et assistance à la forteresse réduite à la dernière extrémité, et cependant le courage de son commandant n'a pas été arrêté, il a continué fièrement sa route, retrempant ses forces dans sa propre individualité. M. Spach grouppe admirablement tous les faits de ces derniers moments de l'histoire du château, il a cherché à tout con-

naître, et pour cela il a été obligé de compulser une grande partie des archives de la préfecture. Le plus bel éloge, que l'on puisse faire de son travail, c'est qu'il plait et qu'il instruit en même temps. Voilà comment il termine sa monographie; qu'il nous permette de citer quelques mots.

« En jetant un coup d'œil retrospectif sur les faits qui viennent « de se dérouler devant nous, et sur les personnes dont le nom se « rattache aux murs maintenant effondrés du Hohen-Kœnigsbourg, « quels sont les événements, quelles sont les individualités qui ont « quelque droit à rester fixés dans votre mémoire? Vous avez vu le « château, fief lorrain d'abord, passer aux évêques de Strasbourg, « puis à la maison d'Autriche, enfin à la maison royale de France. « Comme feudataires de ces puissances diverses, les de Werde, les « d'Attingen, les Thierstein, les Sikingen, les Pollwiller, les Fugger « ont tour-à-tour occupé le château fort, soit eux-mêmes, soit par « des gouverneurs. Une dramatique prise de possession par Rodolphe « de Pollwiller a un instant, j'ose l'espérer, captivé votre sympathie; « mais, je le dis avec regret, de tous ces noms, les seuls individua- « lités qui ressortent avec un caractère fortement trempé, ce sont les « deux commandants autrichiens et suédois qui, en 1633, se « trouvent face à face: C'est aux pieds des remparts le colonel « Fischer, comme l'étaient à cette époque tous les guerriers sortis de « l'école de Gustave-Adolphe; et dans l'intérieur des murs, le brave « Lichtenau, le modèle du sujet loyal, de la valeur calme et « modeste.

« En seconde ligne vous trouvez l'ingénieur aventureux du 16e « siècle, Albert de Berwangen, qui se fait fort de prendre, mais qui « n'a pas pris le château, enfin le fils de l'ammeistre de Strasbourg, « qui joue dans la seconde moitié du 15e siècle, un rôle peu honnête, « mais inoui d'insolence, et qui lui aurait valu en d'autres temps un « asile sur les galères du roi.

« Je n'ai jusqu'ici pu découvrir aucun document relatif à la situation « matérielle du Hohen-Kœnigsbourg à partir de la guerre de trente « ans. Le château a-t-il encore été habité par intervalle, et la ruine « n'a-t-elle été complète qu'à partir de la révolution de 1789? je « l'ignore; ce qui est certain, c'est que la dégradation qui s'est faite « sous nos yeux est rapide et désolante. »

Pendant longtemps les villages des environs ont cherché des maté-

riaux pour leurs bâtisses au milieu des ruines du vieux bourg, vaste et inépuisable carrière: heureusement on a mis un terme à ces dégradations, et le Hohen-Kœnigsbourg présente encore quelques parties bien conservées.

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace tend avec un zèle digne d'éloges à préserver ce château d'une ruine complète; depuis plusieurs années elle consacre des fonds à des travaux de consolidation et de déblai. Ces travaux, d'une grande importance, sont exécutés avec intelligence et sous la surveillance de M. le baron Mathieu de Favier, dont je me plais à citer le zèle et le dévouement. Ce magnifique débris du moyen-âge, qui était menacé de disparaître sous les décombres sera bientôt en meilleur état. Ces travaux ont déjà mis à jour lesparties les plus intéressantes du château. La cour est déblayée, l'escalier circulaire est dégagé, les dallages sont rendus à leur destination, la grande cuisine a reçu son aspect primitif, presque toutes les pièces de la face sud du premier étage sont nivelées; enfin tout fait espérer que dans quelques années l'œuvre de conservation de ce monument historique sera entièrement terminé.

J'ai pris goût à visiter les vieux châteaux, mais ceux de notre belle Alsace seront toujours le terme choisi de mes courses. Ils sont si admirablement situés dans ces montagnes des Vosges chargées de noires forêts de sapins, et ces montagnes elles-mêmes exercent une si heureuse influence sur notre moral; il faut bien que leur aspect, l'air qu'on y respire, les habitudes que l'on y contracte, toute l'existence physique et sentimentale y aient des charmes particuliers, car aucun séjour n'est plus fortement regretté. Oui ces montagnes aux larges flancs, aux croupes richement boisées et couvertes de monuments qui sont l'orgueil et l'ornement de notre province, ces montagnes que nous aimons dès notre enfance dont les plus doux souvenirs se rattachent à leurs ombrages, ce sont les Vosges alsaciennes qui développent vers les plaines du Rhin leurs masses les plus puissantes et leurs plus rudes escarpements.

Strasbourg, le 1er octobre 1860.

SABOURIN DE NANTON.

M. DE SAINT-MARTIN,

Mme DE BŒCKLIN, LES DEUX SALZMANN, GŒTHE.

Suite et fin. (*)

Ce 15 mars 1861.

Monsieur le Directeur de la REVUE D'ALSACE.

Mon cher Directeur,

Il y a plaisir vraiment à faire appel au goût de l'investigation littéraire et aux sentiments de dévouement fraternel dans le champ de l'exploration historique en cet excellent pays d'Alsace: on y est entendu des hommes de tout âge, comme on le serait de la belliqueuse jeunesse en l'appelant à monter à cheval. Vous avez bien voulu seconder ma voix en demandant aide et assistance sur un personnage alors inconnu pour moi. Le voilà connu à tout le monde. Recevez-en mes plus vifs remerciements. Et surtout permettez-moi d'associer ici le public à l'expression de ma reconnaissance personnelle pour tous ceux qui ont si généreusement répondu à nos désirs.

A leur tête je dois nommer un ancien maire de Strasbourg, M. Kratz, qui a bien voulu me communiquer un volume aujourd'hui un peu oublié, le *Voyage à Paris* de Storck (de Saint-Pétersbourg), volume où se trouvent, sur celui des Saltzmann qui fut l'ami de Gœthe, les indications les plus précieuses. Il paraît que cet « ami d'un grand homme » était tout simplement un homme charmant, et je suis heureux d'avoir l'occasion de rendre à sa mémoire tous les hommages

(*) Voir la livraison de novembre 1860, page 520.

qui lui sont dûs. Rassuré aujourd'hui sur l'absorption dont son nom menaçait un nom sacré pour moi, je n'ai plus pour l'usurpateur involontaire que les sentiments de la justice la plus empressée.

L'obligeance de M. Kratz a été plus active et plus heureuse encore. Des relations de famille avec feu la baronne de Ratzenried, l'amie de cœur de Madame de Bœcklin, lui ont permis de me communiquer des lettres intéressantes de cette amie de Saint-Martin et de précieux extraits tirés par elle des auteurs qu'elle admirait le plus.

Grâces à ces documents et à la correspondance de Saint-Martin avec le baron Kirchberger de Liebisdorf, que vient de mettre à ma disposition son possesseur actuel, le comte d'O.; grâces à des fragments de biographie, inédits, que je dois à l'obligeance de M. Taschereau, administrateur en chef de la Bibliothèque impériale; grâces enfin à une notable série de traditions orales, recueillies avec la critique nécessaire, le rôle que Madame de Bœcklin a joué dans la vie studieuse d'un homme fort distingué m'est aujourd'hui parfaitement connu, et je suis à même de donner du mérite de Madame de Bœcklin une appréciation qui, pour être moins contemporaine, n'en sera peut-être que plus juste.

La notice que M. Müller a publiée dans le *Courrier du Bas-Rhin* du 28 février ajoute, sur sa personne et sur sa famille, des indications d'une richesse et d'une précision dont nous devons remercier l'auteur avec un sincère empressement.

Maintenant que la vérité s'est fait jour de toutes parts, tenons-nous-en à l'histoire sans fable ni poésie; ne confondons plus Mme Charlotte de Bœcklin avec aucune de ses parentes; n'en faisons pas un personnage; ne tombons à son sujet ni dans les exagérations du « philosophe inconnu » ni dans d'autres. Elle n'a joué aucun rôle dans son pays. De concert avec Rodolphe Salzmann elle a fait connaître J. Bœhme et a donné un guide moins extatique à un admirateur excessif de Swedenborg. Elle a traduit quelques textes du « philosophe teutonique » pour le baron de Liebisdorf. Femme spirituelle, pieuse et simple, elle a terminé dans une situation un peu modeste une carrière dont le début avait promis de l'éclat, et après avoir introduit dans les sanctuaires du mysticisme allemand son ami trop enthousiaste, elle a bientôt cessé de le guider. Voilà tout son rôle. Elle a eu le bon esprit de ne pas même essayer celui de Docteur. Elle n'a pas écrit.

Quant à Saint-Martin lui-même, n'exagérons rien non plus. Il ne fut jamais un « brillant officier, » et il n'était plus en service du tout en 1790, quand il vint en Alsace. Il est le plus grand mystique de France dans les temps modernes ; mais il n'est ni un philosophe éminent ni un penseur original : pâle disciple de J. Bœhme, il est une âme excessivement croyante, mais pure et sereine, un peu rêveuse d'ordinaire, souvent plus épigrammatique qu'il ne serait nécessaire.

Son séjour plus prolongé qu'on ne le pensait a-t-il laissé à Strasbourg des traces un peu sensibles ?

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier le rôle que le mysticisme et la théosophie ont joué sur les bords du Rhin, au commencement de ce siècle, et le but que je me suis proposé en appelant l'attention sur une femme distinguée qui figure dans les mémoires d'un écrivain enthousiaste de Strasbourg, appelant Strasbourg son paradis terrestre, ce but étant parfaitement atteint, je réserve pour d'autres temps et d'autres pages ce que les papiers de M. Salzmann, de Jung-Stilling, de Madame de Bœcklin, de Saint-Martin et de Liebisdorf nous apprennent à ce sujet. Quant aux rapports du grand mystique avec Madame Charlotte de Bœcklin, je pense qu'il faut nous contenter de savoir qu'ils furent admirables. Tout le monde ne verra peut-être pas avec nous, au premier coup-d'œil, qu'il s'agit encore et toujours de théosophie et de mysticisme, si souvent que Saint-Martin parle d'elle dans ses Mémoires. Et pourtant chacun doit en être bien persuadé, même en lisant les lignes que je vais en transcrire, ne fût-ce que pour l'instruction de ceux qui ne savent pas encore assez combien il faut surveiller sa plume quand elle s'exprime sur nos affections et sur nos amitiés, si saintes soient-elles.

« Un des traits de *celui qui n'a cessé de me combattre* est ce qui m'arriva à Strasbourg en 1791.

« Il y avait trois ans que j'y voyais tous les jours mon amie intime. »

Je signale ces lignes. Elles montrent que M. de Saint-Martin est arrivé à Strasbourg dès 1788. On ne parlait jusqu'ici que d'un séjour d'un an qu'il y aurait fait.

« Nous avions eu depuis longtemps le projet de demeurer ensemble, sans avoir pu l'exécuter. Enfin nous l'exécutons. Mais au bout de deux mois, il fallut quitter mon paradis, pour aller soigner mon père.

« La bagarre de la fuite du roi me fit retourner de Lunéville à Strasbourg, où je passai encore quinze jours avec mon amie. Mais il fallut en venir à la séparation. Je me recommandais au magnifique Dieu de ma vie pour être dispensé de boire cette coupe ; mais je lus clairement que, quoique ce sacrifice fût horrible, il le fallait faire, et je le fis en versant un torrent de larmes. »

On reconnaît à ce style et à cette exaltation le siècle de Werther.

« L'année suivante, à Pâques, tout était arrangé pour retourner près de mon amie, une nouvelle maladie de mon père vient encore, à point nommé, arrêter tous mes projets..... »

Qui dirait que c'est un théosophe de cinquante ans qui écrit à une mystique née la même année que son correspondant ?

Et quelle gloire pour deux noms que toute cette amitié à la fois si vive, si enthousiaste et si sainte !

Elle ne fut pas exclusive, toutefois, et une autre page de ces Mémoires, page que je me ferai un devoir de publier un jour, nous rappellera bon nombre de familles du pays et de l'étranger que Saint-Martin voyait à Strasbourg et dont la société fut pour lui si pleine d'attraits qu'il fit de cette ville son paradis terrestre.

Plusieurs de ces nobles familles me sont inconnues, et j'aimerais bien à risquer encore quelques questions.

Mais aujourd'hui je finirai plutôt ces lignes par l'expression du sentiment qui me les a fait commencer : ma reconnaissance la plus empressée et la plus sincère pour une assistance aussi courtoise et aussi généreuse.

Agréez, mon cher Directeur, l'expression, etc.

MATTER.

Digitized by Google

ALSATIA de M. AUGUSTE STOEBER, 9e volume, 1re partie, 1858-1860.

M. Auguste Stœber poursuit avec un zèle digne d'éloges son œuvre importante connue sous le nom d'*Alsatia*, œuvre toute patriotique et qui prend tous les ans des proportions plus étendues. L'accueil sympathique que reçoit cette publication est la meilleure preuve de sa valeur et doit déterminer l'auteur à la continuer.

Le 9e volume qu'il vient de faire paraître ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé. Il renferme, 1° un chronique, attribué à Sébastien Müeg, de la guerre entre la ville de Strasbourg et le cardinal Charles de Lorraine, pendant les années 1592 et 1593 et plusieurs pièces de vers satiriques se rapportant à cette époque de troubles. Ces documents destinés à servir à l'histoire de l'Evêché de Strasbourg sont accompagnés de notes intéressantes dues à M. Stœber.

2° Une monographie du village Westhoffen en Basse-Alsace — de Charles Hoffmann.

3°. Une notice très-complète sur les établissements que l'ordre des béguines ou des femmes pauvres et repenties possédait à Strasbourg, au moyen-âge, suivie de pièces justificatives — par C. Schmidt.

4° Vingt-six légendes et contes alsaciens recueillis par Christophorus, Otte, Flaxland, Ehrmann, Ingold, Mäder, Klein, Berdellé, Ringel et Stœber.

Ces contes, dont quelques uns ont évidemment leur origine dans le paganisme, ont un charme tout particulier par leur simplicité et leur étrangeté. Je citerai : *la pierre du ménétrier, la dame jaune du Hohkœnigsburg, les carpes du lac de Seeven, la tête de mort parlante*, etc.

Les amis de notre histoire locale doivent savoir gré, à l'infatigable auteur, de son culte pour le passé et des efforts qu'il fait pour nous conserver ce que le temps a épargné. Car il ne faut pas se le dissimuler, la civilisation et le progrès font disparaître peu à peu ces simples histoires qui se sont transmises de siècle en siècle, qu'on a recueillies dans les longues veillées d'hiver et qu'on nous racontait encore quand nous étions enfants. Les souvenirs s'effacent, la dernière génération qui les a transmis, va s'éteindre et il ne restera plus rien de ce passé fantastique qui a produit tant et de si douces émotions.

J. DIETRICH.

Digitized by Google

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Sur la proposition du Président, M. le Préfet du Haut-Rhin a fixé au samedi 27 avril 1861, à 2 heures du soir, l'assemblée générale, qui se réunit, une fois par an, à Colmar.

La séance aura lieu dans l'une des salles de l'hôtel de la préfecture.

MM. les sociétaires recevront ultérieurement des lettres de convocation individuelles.

Le Président a l'honneur de prier ceux de MM. les membres, qui se proposent de lire des mémoires, de vouloir bien lui en donner avis préalable.

Il rappelle que les mémoires devront, de préférence, porter sur des monuments du Haut-Rhin ou des sujets historiques ayant trait à la Haute-Alsace.

ERRATA.

Livraison de mars. — Page 102, au lieu de : *creusant le chemin de Belfort*, lisez : *le chemin de fer de Belfort* ;

Page 103, au lieu de : *Getilicis*, lisez : *Getilicus* ;

Page 108, au lieu de : *la dernière enquête administrative parle encore de mètres de ruines*, lisez : *de plusieurs centaines de mètres de ruines* ;

Même page, au lieu de : *Septimi Scirre*, lisez : *Septime Sévère* ;

Page 109, au lieu de : *ville de joni*, lisez : *ville de jonc* ;

Page 110, au lieu de : *de même Burnhaupt*, lisez : *le même Burnhaupt* ;

Ibidem, au lieu de : *les mornis*, lisez : *les moines* ;

Ibidem, au lieu de : *la tombe*, lisez : *la combe* ;

Page 111, au lieu de : *Barbes*, lisez : *les barbares*.

Digitized by Google

THÉODORE KREISS.

—

M. Ozaneaux, qui a laissé des souvenirs très-vifs à Colmar, comme professeur de rhétorique, et un nom estimé dans le monde littéraire et académique de Paris, M. Ozaneaux vint, au printemps de 1841, comme inspecteur général des études, visiter nos écoles et nos établissements scientifiques. Au sortir d'une tournée faite au gymnase de Strasbourg, il me dit — car il m'honorait de sa confiance et de son amitié : « Vous avez ici un professeur hors ligne, je viens d'assister à une leçon de littérature ou plutôt d'éloquence latine, faite en langage cicéronien ; je suis frappé d'étonnement ; j'ai vu un homme, jeune encore mais courbé par le travail et par une infirmité pénible, parlant le latin comme nous parlons notre langue maternelle, avec pureté, avec entraînement lorsque le sujet l'y convie ; il est compris, suivi dans toutes les nuances de son débit rapide par ses élèves, qui sont littéralement suspendus à ses lèvres. » — Je prévins l'inspecteur général, en l'interrompant et en nommant M. Kreiss. C'est en effet de ce modeste professeur, récemment enlevé à ses amis et à ses élèves, que M. Ozaneaux voulait parler ; il le fit, avec une effusion, qui me causa une émotion à peine contenue ; car, au sortir de l'enfance, j'avais eu le bonheur d'être le camarade d'études du maître distingué, dont j'entendais faire l'éloge par un autre ami, des plus compétents en pareille matière. Le mouvement de satisfaction que j'éprouvais sera compris par ceux de mes lecteurs qui ont pu, dès l'âge de quinze ans, identifier leur existence avec celle de quelques condisciples, et qui ne sont pas devenus infidèles à ces affections premières.

Digitized by Google

L'impression, que reçut M. Ozaneaux de l'enseignement classique donné par M. Kreiss, a été partagée par tous les hommes éminents ou distingués, que l'Université de France a successivement délégués pour l'inspection de l'Alsace. Ce jugement officiel, joint à la haute opinion que les professeurs du séminaire protestant avaient conçue eux-mêmes à l'endroit de cet éloquent interprète de l'antiquité classique, valut à M. Kreiss, en 1843, la nomination à une chaire de littérature grecque et latine, vacante au séminaire. On était parfaitement édifié sur la portée du professeur, quoiqu'il n'eut pas fait une seule publication scientifique, pour légitimer ses droits en face du monde savant.

C'est précisément cette position toute exceptionnelle de M. Kreiss, qui m'engage, qui m'enhardit à produire son nom devant les lecteurs de la *Revue d'Alsace*, et à consacrer à ce savant modeste une succincte appréciation biographique, dont ils comprendront tout-à-l'heure le sens et la portée.

M. Kreiss, né en 1802, est le fils d'un ecclésiastique protestant, pasteur de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, d'un homme de bien dont les pauvres ont gardé la mémoire; lorsqu'on l'a enterré en 1841, ce sont les habitants de son faubourg qui lui ont fait un cortège de bénédiction. M. Théodore Kreiss respectait son père comme le représentant visible de l'autorité divine; toute son ambition eût été de se faire prédicateur comme lui. Il devait en être autrement; le jeune candidat en théologie fut obligé de conformer sa vocation à ses forces physiques. C'est l'un des mérites de M. Matter, directeur du gymnase de Strasbourg en 1827, d'avoir deviné les services que pouvait rendre M. Kreiss à l'enseignement du gymnase, et de l'avoir, soit spontanément, soit sur recommandation, rappelé de Paris, où le jeune philologue avait accepté, avec succès, dans un établissement ou pensionnat universitaire, les fonctions de professeur de grec et d'aumônier protestant.

Elève de l'illustre Schweighæuser, M. Kreiss avait fait, de bonne heure, de l'étude de l'antiquité classique son occupation favorite. Son ardeur l'avait aussi poussé vers Gœttingue, où l'enseignement du célèbre Heyne appelait alors, de toutes les parties de l'Allemagne, une jeunesse studieuse. Théodore Kreiss s'assimila les trésors de l'érudition germanique avec une sympathique facilité; pendant toute sa carrière, il persista dans cette accumulation de science, dont jus-

qu'ici les élèves du gymnase et du séminaire ont seuls profité. Les lecteurs de la *Revue* auraient, à ce sujet, le droit de me demander, comment il s'est fait qu'un savant, d'une érudition non douteuse, et d'une incontestable capacité, puisqu'il enseignait avec succès, n'ait point produit au grand jour le fruit de ses études. Plus d'une fois les amis de M. Kreiss lui ont adressé des questions semblables; il y répondait avec une insurmontable et naïve modestie, qui était chez lui l'expression d'une humilité naturelle et le résultat de convictions religieuses très-profondes. On dirait que des natures ainsi organisées, se développent sous l'influence d'un double courant; l'un, venant d'en haut, leur fait repousser comme une tentation la gloriole humaine; l'autre émane d'un jugement ferme, qui pèse les forces vives dont il dispose, et se refuse à les mettre en jeu pour obtenir un résultat incertain.

De nos jours, le marché littéraire et scientifique est encombré, passez-moi l'expression un peu matérielle appliquée aux choses de l'esprit; la production dépasse la demande ou la consommation. Et cette remarque s'applique à presque toutes les parties du savoir humain, mais aux travaux littéraires et aux études classiques plus encore qu'à d'autres parties de l'immense domaine des sciences. Parcourez, même superficiellement, les notices bibliographiques, les catalogues de librairie de l'Europe centrale et occidentale; et vous demeurez sans aucun doute confondu, effrayé à la vue de cette masse incommensurable de livres nouveaux, que chaque saison voit éclore, et qui trouvent ou ne trouvent pas d'acheteurs. Vous me direz, que les productions infimes, dans toutes les branches du savoir ou de la littérature, sont destinées à passer vite, et que cet encombrement du marché littéraire n'est qu'apparent; que la bonne marchandise, rare, exquise, surnage au milieu des flots bourbeux de la littérature et de la science de pacotille; que le savant qui sent ses forces et sa valeur, ne doit point craindre de s'aventurer sur cette mer en apparence sans rivages; qu'il peut être sûr de faire remarquer son pavillon, et d'arriver à bon port, vers cette rive désirée, où les éminents arrivent seuls, et seuls reçoivent la récompense ambitionnée d'inscrire leurs noms sur les registres où l'estime des contemporains et des générations à venir conserve le souvenir du vrai mérite.

Je ne veux point examiner jusqu'à quel point ce dire est vrai et fondé; jusqu'à quel point il suffit de savoir et de vouloir, pour arriver,

de nos jours, à se créer, par la parole écrite, un auditoire bienveillant; jusqu'à quel point le mérite, luttant avec le charlatanisme, la mauvaise foi et la médiocrité outrecuidante a chance de se faire sa place. Je n'examinerai point si le bon goût et le bon sens ne commandent pas, de nos jours, de s'abstenir de toute production littéraire ou scientifique, à moins que l'on ne soit tenu, par devoir, de fournir ses preuves, de montrer aux incrédules et aux envieux, que l'on sait l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, et les notions élémentaires, indispensables à la position sociale que l'on occupe. M. Kreiss, en n'étalant pas au grand jour les résultats de ses fortes études, n'avait point posé la question sur ce terrain; loin de là; il était parti d'un point de vue tout opposé; méconnaissant réellement ses forces, et son droit de se faire écouter, il s'était persuadé, que, la science ayant, dans tous les recoins de son domaine, des représentants illustres ou distingués, la suffisance seule pouvait descendre dans la lice; qu'il valait mieux consacrer à l'enseignement direct, oral, le talent que Dieu vous a confié; qu'il était infiniment préférable de signaler à des élèves attentifs les excellents ouvrages d'autrui, que d'en faire soi-même; que c'était chose plus douce d'initier des enfants d'adoption dans les chefs-d'œuvre immortels que l'antiquité nous a légués, et de se servir à cet effet des nombreuses clefs fournies par la science ancienne et contemporaine, au lieu de se constituer soi-même auteur, éditeur ou commentateur de surérogation.

M. Kreiss, en un mot, mettait à s'effacer, la même obstination, que d'autres en mettent à se produire. Et certes, à voir la médiocrité qui se prélasse, comment ne pas être tenté d'approuver un esprit remarquable, qui se contient, quoiqu'il ait à un haut degré le talent naturel de l'éloquence, et qu'il joigne à un vaste savoir, la puissance des combinaisons originales, et ce souffle, qui imprime le mouvement et la vie à la masse inerte des connaissances acquises.

M. Kreiss a vécu dans l'intimité de la Grèce et de Rome, avec une passion, que des voyages dans le midi de la France et en Italie n'ont fait que développer. Dans son cabinet de travail, il était entouré de bustes antiques; sa vue se reposait sur de beaux tableaux de la cité de Minerve et de la ville éternelle; le soleil de Grèce, qu'il ne pouvait chercher lui-même, il en jouissait dans ces œuvres de l'art; sa vive imagination et son cœur le transportaient au haut du Capitole, où il avait passé de si heureuses soirées dans l'intimité du

Digitized by Google

savant et illustre interprète des hiéroglyphes, de *Lepsius*. Une magnifique collection de tous les auteurs classiques, et des ouvrages les plus distingués sur l'histoire, l'archéologie et l'art des anciens ornait sa demeure; elle a passé à la bibliothèque du séminaire, et a été conservée, on peut le dire, miraculeusement, sur la lisière même de l'incendie, qui a failli, dans la journée néfaste du 29 juin 1860, consumer tant de trésors du savoir humain amoncelés dans la bibliothèque de la ville de Strasbourg.

Je n'aurais donné qu'une faible idée de l'active influence de M. Kreiss, si je me bornais à vous signaler les mérites de son savoir mis au service d'un enseignement modeste, *intra muros*, de sa ville natale. C'est une belle vocation sans doute, de faire naître dans une génération de jeunes théologiens l'amour des études sévères, et le goût du beau, qui épure et élève l'intelligence, et lui communique le secret de rester toujours jeune au milieu des soucis, des travaux uniformes de la vie pratique. Mais l'action de M. Kreiss était plus fécondante encore; il était avant tout un maître chrétien; l'ardeur qu'il avait apportée à l'étude de l'antiquité profane, n'était que le pâle reflet du feu intérieur, qui illuminait son esprit, qui échauffait son âme, et qui projetait sur les vérités revélées un jour tellement lumineux, que pour lui elles avaient une certitude mathématique. M. Kreiss, pendant les dix-huit dernières années de sa vie, pouvait s'écrier, chaque soir :

Je vois, je sais, je crois!

Je vous laisse à penser ce qu'une force de conviction pareille, unie à une rare tolérance et une puissance irrésistible d'attachement, devait lui donner d'action et d'ascendant sur ses élèves et sur de nombreux amis, qui recouraient à lui dans toutes les crises pénibles de leur vie, et qui trouvaient auprès de ce foyer de chaleur, selon les besoins du jour, appui, consolation, sympathie pour leurs peines, et, au besoin, pour leur bonheur. Cette charmante et affectueuse nature, si cruellement éprouvée par des souffrances physiques, comprenait cependant, avec un merveilleux renoncement, la joie des autres; elle en prenait sa part, sauf à confier à Dieu seul les douleurs qui venaient l'assaillir elle-même.

On dirait qu'il y a dans ce monde deux classes d'êtres; que les uns sont privilégiés dès leur naissance et faits pour jouir; que les autres

Digitized by Google

naissent pour souffrir. Lorsque chez ces derniers, la souffrance ne développe point l'amertume, mais la puissance d'aimer, elle en fait, sur cette terre déjà, des membres de la cité de Dieu, destinés à montrer aux faibles, aux sceptiques le chemin qui y conduit. Théodore Kreiss a rempli cette mission ; il a été un vrai directeur de consciences, et maintenant que le savoir humain, dont il avait amassé une large provision, dort avec lui dans le cimetière de Sainte-Hélène, le bien qu'il a fait aux âmes est le seul résultat peut-être dont il garde le souvenir.

. . . . . J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage,

a dit le génie encyclopédique, qui se dresse à l'entrée du 18e siècle, et qui en fait presque la clôture. Si cet esprit sceptique par excellence est arrivé à pareille conclusion, lui, qui n'a pas même entrouvert à ses adeptes le sanctuaire de la foi, avec combien plus de raison un esprit aimant et croyant, comme le fut celui de Théodore Kreiss, aurait-il été en droit de répéter cette sentence !

Mais le devoir des survivants ne peut être limité par les hypothèses, que nous nous permettons de former sur le peu de valeur attaché par les âmes des trépassés aux choses de ce monde. Les manuscrits, délaissés par feu M. Kreiss, me font l'effet d'un legs, que des amis compétents devraient utiliser au profit du public savant. Ces travaux portent sur les auteurs classiques, interprétés et commentés par lui dans les cours qu'il professait au séminaire ; ils s'étendent sur la vie privée des anciens, sur des questions d'archéologie, d'art, de philosophie religieuse. Quelque sévère que soit le jugement, porté par nous, sur le marché littéraire de nos jours, nous avons, d'autre part, la conviction que des publications sérieuses, faites sans aucune pensée d'ambition personnelle, mais pour honorer la mémoire d'un défunt, trouvent presqu'à coup sûr un auditoire favorable. Que M. Kreiss n'ait point recherché les applaudissements du monde, rien de mieux ; il pouvait se passer de ce témoignage de satisfaction, puisqu'il avait fait ailleurs, et largement, ses preuves de capacité ; maintenant, que lui ne peut plus vouloir, rien ne doit empêcher les survivants de transporter sur un terrain plus vaste, la bonne semence qu'il s'était borné à répandre dans le cercle restreint de son entourage immédiat. Je suis certain que tous les amateurs désintéressés de la littérature classique sauraient gré à l'éditeur, qui

se chargerait de cette œuvre de piété, et que les élèves qui ont eu le bonheur d'entourer de leur affection le maître vénéré, dont nous déplorons la perte, rattacheraient à cette publication posthume les plus beaux souvenirs de leur jeunesse studieuse; bien mieux, ils y reviendraient, ils reprendraient cette nourriture fortifiante, à un âge plus sérieux, lorsque les ombres du soir se projettent sur les sentiers.

L. SPACH,
Archiviste du Bas-Rhin.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

QUATRIÈME ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE BOUDD'HISTE.

Le boudd'hisme, comme le brahmanisme et ses deux dérivés le vichnouïsme et le sivaïsme, s'est perpétué jusqu'à nos jours, malgré les persécutions et les luttes qu'il a eu à soutenir. Bien plus, il s'est conservé plein de sève et de foi dans le rôle universel qu'il se croit destiné à remplir. Aujourd'hui encore, la religion de Boudd'ha est de toutes les religions du monde celle qui comporte le plus de sectateurs. Elle est répandue dans la plus grande partie de l'Asie, depuis les sources de l'Indus jusqu'à l'Océan Pacifique et même jusqu'au Japon. En réunissant toutes les populations qui professent le culte de Boudd'ha, les deux Thibets, la Tartarie, la Chine, Pégu, Siam, Laor, Cambodje, la Cochinchine, le Japon, la Corée, plusieurs pays au-delà du Gange et l'île de Ceylan, cette religion compte environ 450 millions de fidèles.

Il est vrai que le boudd'hisme moderne est en grande partie une réforme, non pas du boudd'hisme ancien, mais même du boudd'hisme nouveau, connu dans les siècles qui précédèrent et suivirent la naissance de Jésus-Christ, sous le nom de religion des Samanéens, et qu'il a subi diverses modifications, suivant les lieux où il s'est établi.

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, septembre et octobre 1860, pages 145, 200, 277, 313, 402 et 458.

Digitized by Google

Mais ce boudd'hisme réformé ou modifié a conservé les principales doctrines théologiques de l'ancien boudd'hisme et les réformes ou les modifications ont porté principalement sur les doctrines sociales et l'organisation hiérarchique des fidèles ; ou bien, elles ont tendu à adapter les dogmes boudd'histes à certaines traditions locales, telles que le culte de Foë en Chine, le culte de Buds au Japon, celui de Sommonacodom à Ceylan, celui de Godâma à Siam ; ou à certaines traditions importées par des missionnaires, comme le boudd'hisme réformé de Sung-Koba au Thibet, ou Lamaïsme, qui se rapproche beaucoup du catholicisme romain.

Le boudd'hisme moderne se divise proprement en six branches principales :

1° Le boudd'hisme de la Tartarie septentrionale. Gengisk'han et ses successeurs en ont été les principaux propagateurs.

2° Le boudd'hisme de Ceylan et des îles malaises, dont les livres sacrés s'élèvent à 80 et dont le principal, le *Mâhavansâ*, a été publié en 1837 par M. Tournour.

3° Le boudd'hisme de l'Indo-Chine, dont le principal livre est le Code des Birmans appelé *Darmasath*.

4° Le boudd'hisme de la Chine ou culte de Foë, qui s'y établit dans le cours du premier siècle, qui précéda notre ère.

5° Le boudd'hisme du Japon appelé *Bud's* et aussi *Xacca*, qui y fut introduit en l'an 60 avant Jésus-Christ, et qui partage avec le culte du Sinto l'empire des âmes au Japon.

6° Le boudd'hisme au Thibet, la terre sainte des Boudd'histes, qui possède le plus grand nombre de livres religieux, dont les principaux sont : le *Mahâyanâ-Soutra*, texte religieux et philosophique des Boudd'histes, occupant le même rang que les Védas, le *Nah-Gyur* ou *Yad-jour*, instructions verbales de Boudd'ha, 800 volumes ; et le *Han-Gyur* ou *Gand-jour*, sorte d'encyclopédie religieuse et d'histoire ecclésiastique, 225 volumes.

Mais le fond des doctrines religieuses professées par ces branches, comme aussi du culte, est presque partout identique.

Quelques auteurs ont cru voir l'athéisme dans les doctrines boudd'histes. Rien de plus faux. Cette erreur provient d'une confusion de mots : « Les Boudd'histes, dit M. Bochinger, — d'après Hodgeson et les autres voyageurs et savants qui ont commencé à nous les faire connaître, — appellent Dieu, le Vide, *Sunya*, ou l'Espace, *Akasa*,

parce qu'ils ne veulent lui donner aucun attribut positif, ni de forme, ni de couleur, ni de modification quelconque. C'est là ce qu'on a appelé le *Nihilisme* des Boudd'histes, mais à tort, à ce qu'il paraît; parce que ce vide (sunya) est au contraire la véritable existence: toutes les existences douées de forme, de couleur, de mouvement, de variation n'étant que des phénomènes, ayant leur origine dans le Sunya. Ce qu'on appelle matériel et immatériel n'est donc qu'une modification de la même existence véritable. Cet Etre, étant dans son état de repos, de stabilité parfaite et absolue, est l'existence immatérielle. Dès qu'il entre en mouvement, en action, il devient par cela matériel. Le Vide (Sunya), considéré dans son existence abstraite, sans action, sans mouvement, sans modification, ayant en soi-même toutes les existences secondaires possibles, est appelé *Nirvritti*. Par suite d'une nécessité inexplicable l'Etre, le Sunya, passe de cette condition de repos, de vide absolu à celle de mouvement et d'action; c'est là la création, l'existence matérielle et illusoire; c'est comme un arbre qui se développe de son germe, où il préexistait virtuellement (1). C'est ainsi qu'émanent du *Nirvritti*, en séries successives, des mondes de plus en plus matériels, qui, après un certain temps, rentrent successivement dans le Sunya. Le monde, ainsi développé et en mouvement, s'appelle *Pravritti*, évolution, émanation. Le Sunya reste toujours la base du Pravritti; il y a un passage successif de l'état de nirvritti à celui de pravritti, et de l'état de pravritti à l'état de nirvritti; et, tout en subissant cette modification, l'Etre reste toujours au fond ce qu'il est; car la modification n'est qu'une illusion, et il ne saurait jamais perdre son caractère d'existence absolue. J. Klaproth dit à-peu-pres la même chose. « La perfection boudd'hique est ce qu'on appelle *Vacuité*.» Cette vacuité, *sounya*, *sounyata*, ne doit pas, comme l'expression paraîtrait le donner à entendre, être regardée comme un anéantissement total, ou comme la destruction de l'intelligence, mais comme la réunion intime et la concentration de l'intelligence et comme l'état de l'intelligence le plus parfaitement vrai. On a voulu désigner par ce mot l'opposé de l'existence visible et imparfaite dans le monde des créations matérielles qui fourvoient

(1) Boudd'ha dans le *Gouna-Karouda* émet l'idée suivante : « Quand aucun être « n'existait encore, *celui qui existe par lui-même* existait et il conçut le désir *de « cesser d'être unique.* »

l'intelligence et qui dépendent de l'illusion des sens et des changements. Il nous paraît évident que cette *dualité du vide et du plein*, chez les Boudd'histe, n'est autre chose qu'une formule des deux états de la Vie ou de Brahman chez les Védantins. Quand les forces divines sont concentrées en elles-mêmes, sans agir au-dehors, disent les Védantins, c'est l'état du *Yoga;* quand elles se manifestent par les merveilles de la création, c'est le *Vibhuti* de Dieu. Chez les Boudd'histes cet état virtuel de la vie se caractérise par l'état de *vacuité*, l'état ou l'Etre réellement existant ne saisit pas la matière, sa modification; et au contraire l'état de manifestation de la vie se caractérise par l'état de *plénitude*, celui où l'être prend une forme, une modification.

Si l'on veut bien se rendre compte de cette étrange doctrine et la rapprocher de la doctrine hébraïque *de la création du monde de rien*, *des ténèbres qui couvraient la surface de l'abîme*, de la tradition brahmanique, de *l'état absolu de repos de Dieu, absorbé en lui-même dans la solitude de sa pensée* appelé *Brahman* ou *Brahma*, et de la théorie mazdéenne des principes des êtres *donnés de soi-même* (Qhuadatà), l'on verra qu'elle est un pas en avant dans la solution du vaste problème cosmogonique, qui a embarrassé les esprits, et qu'elle soulève un autre coin du voile qui recouvre les traditions sur l'origine du monde. Seulement la tradition boudd'histe, isolée, abstraite, est elle-même un problème, un énigme métaphysique, un mystère inexplicable, comme les traditions judaïque, brahmanique et mazdéenne le sont, chacune prise dans son isolement. Réunissez, combinez, associez ces diverses traditions et d'autres encore: alors elles s'expliquent l'une par l'autre, elles se complètent réciproquement et elles forment le corps lumineux de la tradition universelle, comme le blanc est la réunion des diverses couleurs. Il est remarquable que chacune d'elles s'arrête en quelque sorte au point où les autres commencent, qu'elle est obscure au point où les autres sont lumineuses. L'on est, dès lors, amené à considérer chacune d'elles comme un membre détaché du même corps, membre qui n'acquiert plénitude et vie que par sa solidarité et sa réunion avec les autres membres. Le véritable travail théologique consiste donc à comparer, classer, réunir les diverses traditions, à les expliquer et à les compléter les unes par les autres, pour faire découler de ce travail la connaissance de la religion universelle et intégrale.

Nous trouvons dans la théologie boudd'histe, comme dans les autres théologies que nous avons déjà analysées, les divers principes panthéiste, monothéiste, duothéiste, trinithéiste et polythéiste, plus ou moins explicitement développés.

Quant au principe panthéiste, il est incontestable, d'après ce qui précède, qu'il s'y trouve, ainsi que le principe monothéiste, quoique celui-ci y soit moins explicite. Mais il faut interpréter cette théologie d'après les commentaires des Boudd'histes les plus éclairés et non d'après certaines formules plus ou moins bien traduites ou comprises. Voici ce que disent de Boudd'ha les Lamas, qui sont sans contredit les Boudd'histes les plus éclairés et les plus orthodoxes. « *Il* est l'Etre nécessaire, indépendant, principe et fin de toute chose. La terre, les astres, les hommes, tout ce qui existe est une manifestation partielle et temporaire de Boudd'ha. Tout a été créé par Boudd'ha, en ce sens que tout vient de lui, comme la lumière et la chaleur viennent du soleil. Tous les êtres émanés de Boudd'ha auront un commencement et une fin; mais, de même qu'ils sont sortis nécessairement de l'âme universelle, ils y rentreront nécessairement. C'est comme les fleuves et les torrents produits par les eaux de la mer et qui, après un cours plus ou moins long, vont de nouveau se perdre dans son immensité. Ainsi Boudd'ha est éternel; ses manifestations aussi sont éternelles; mais en ce sens qu'il y en a eu et qu'il y en aura toujours, quoique, prises à part, toutes doivent avoir un commencement et une fin. »

Le système dualiste du bien et du mal se trouve plus nettement dans le boudd'hisme que dans le brahmanisme. L'antithèse des deux mondes, ciel et enfer, lumière et ténèbres, bien et mal s'y trouve bien marquée, quoique toujours enveloppée dans un panthéisme universel, qui amortit naturellement tous les contrastes et toutes les oppositions. Néanmoins certaines traditions boudd'histes se rapprochent même du dualisme mazdéen. Suivant celle du budsisme, au Japon, Amida, comme Ormuzd, est le chef suprême des demeures célestes : c'est lui qui dispose des rangs et des récompenses et c'est par sa seule médiation que les hommes obtiennent la rémission de leurs péchés et une place au ciel. Au-dessous du séjour terrestre, le budsisme place un lieu de tourments. C'est là que les méchants sont emprisonnés et tourmentés, *non pour toujours*, mais pour un certain temps, suivant le nombre et la quotité de leurs crimes. On croit que

les âmes malheureuses peuvent recevoir quelque adoucissement à leurs peines par les bonnes œuvres de leurs parents et de leurs amis, principalement par leurs prières et leurs offrandes adressées au grand et miséricordieux Amida. Lorsque les âmes confinées dans les enfers ont achevé leurs peines, elles sont renvoyées dans ce monde pour y animer des corps d'animaux et puis d'hommes, où elles peuvent de nouveau mériter une vie bienheureuse, devenir *Bodsattwa*, c'est-à-dire, saints personnages, êtres divins.

Quant au système trinithéiste, il se trouve aussi mieux développé dans la théorie boudd'histe que dans la théologie brahmanique, surtout que dans celle plus récente de la *Trimourti* des Pouranas, et il se rapproche encore davantage du système catholique. « Il y a, dit M. Lenoir (v. *Harmonies de la Raison et de la Foi*, pag. 1662 et 1663), dans la Trimourti boudd'histe plus de spiritualisme et de philosophie que dans la Trimourti des Brahmanes. Chakia-Mouni, quand il prêcha sa réforme sur les bords du Gange, idéalisa tout et s'éleva à des régions bien supérieures à celles dont il se séparait. Sa tolérance, qui n'admettait pas la propagande de la force, son mysticisme visionnaire et sa doctrine d'égalité, contraire à celle des priviléges des castes, expliquent sa réussite sans exemple dans l'histoire; sa religion a rayonné pacifiquement dans l'Asie et dans l'Océanie..... Disons d'abord, continue le savant théologien que nous venons de citer, qu'il y a trois trinités boudd'histes et qu'elles sont aussi fort enveloppées de mythologisme. La Trimourti brahmanique se retrouve dans le *Gouna-Karanda-Vyha* avec les mêmes attributions; il n'y a qu'un nom de changé : celui de Siva en *Mahesa*. — Boudd'ha, résumant son symbole, pose en principe que pour devenir un Boudd'histe ou Samanéen parfait, il faut détruire en soi la trinité de *Maya*. Or *Maya* est l'humanité, la nature créée; Boudd'ha avait donc l'idée d'une trinité humaine, et, puisqu'il voulait qu'on annihilât en soi l'homme tout entier, il considérait cette trinité comme formant tout l'homme. Voilà déjà une trinité humaine individuelle. — En voici une autre qui est divine et humaine tout ensemble et qui porte un caractère social : c'est le Trias du culte extérieur. Il se compose de Boudd'ha, qui est Dieu incarné, de la Révélation ou de la loi et de l'Eglise ou de l'Assemblée. Les trois termes de ce Trias prennent divers noms, selon les pays. — Une troisième, aussi remarquable, est celle des trois formes d'Adi-Boudd'ha et des Boudd'has, c'est-à-

dire, de la nature divine en soi et de cette nature incarnée. Ces trois formes sont : la *sainteté*, la *science* et la *spiritualité*. Dites le *Saint*, l'*Intelligent* et l'*Esprit*, vous approchez de la trinité chrétienne. — Une quatrième, sous les noms de *Boudd'ha*, *Dharma* et *Sanga*, lesquels deviennent en chinois *Fô*, *Fa* et *Seng*, exprime, d'après l'interprétation des Aïchonarikas, école des philosophes boudd'histes, le principe *mâle*, emblême de la puissance qui engendre, premier membre de la trinité, le principe *femelle*, emblême de la puissance qui produit, second membre de la trinité, et enfin l'*union* des deux premières essences, par laquelle se réalise la création, et troisième membre de la trinité. D'autres traduisent le mot Dharma par le mot *Verbe* ou *Logos*. Il y en a aussi qui prétendent que c'est Dharma, nommé aussi *Prajna*, qui est la première personne du Trias et Boudd'ha la seconde ; ceux-là disent que Dharma est la personne qui crée et Boudd'ha la personne régénératrice. Cette dernière école passe pour la plus ancienne. — Ces trois puissances ont un nom collectif : *Paô* en chinois, *Erdui* en mongol, mots qui signifient le *précieux*, et en thibétan *Koutsiogh* (l'inestimable-suprême), que l'on traduit par *Dieu ;* les Boudd'histes du Thibet, les Lamas, disent que ces trois êtres constituent une *unité-trine ;* les Boudd'histes chinois les regardent comme *consubstantiels* et *d'une nature en trois substances.* » — « C'est pour exprimer leur parfaite égalité, dit M. l'abbé Bertrand, que les Chinois, dont le système d'écriture consiste en trois lignes tirées du haut en bas de la page, interrompent la colonne pour décrire ces trois noms de front, afin que l'un ne se trouve pas au-dessous de l'autre. »

Il est incontestable que le polythéisme se retrouve dans la théologie boudd'histe. Mais ce polythéisme, comme celui de la théologie brahmanique, quoiqu'il ait dégénéré en idolâtrie chez les masses populaires, se concilie néanmoins, dans la doctrine boudd'histe, avec le monothéisme panthéistique.

La cosmogonie des Boudd'histes est extrêmement riche et brillante. Elle a beaucoup de ressemblance avec le système d'Origène ou *vice versa*. L'univers est divisé par une série de mondes, qui eux-mêmes sont divisés par des séries de cieux superposés les uns aux autres. Chacun de ces mondes et ses étages sont habités par des êtres, émanations diverses de la divinité.

Le *monde des désirs* est celui dont les habitants sont également

soumis aux effets de la concupiscence. Les uns se multiplient par l'attouchement des mains, les autres par les regards. Il est divisé en six cieux. Au premier des six cieux, en commençant par en bas, habitent quatre dieux, qui président aux royaumes des quatre points cardinaux. Le second ciel est nommé *le ciel des trente-trois*, parce que Indra y fait son séjour avec trente-deux personnages parvenus comme lui par leurs vertus de la conditon humaine à celle de dewa ou divinité. Le troisième ciel est appelé *ciel d'Yama*, parce que le dieu de ce nom y réside avec d'autres êtres semblables à lui. Dans le quatrième ciel, appelé *séjour des joies*, les cinq sens cessent d'exercer leur influence. C'est là que les êtres purifiés, parvenus au degré qui précède immédiatement la perfection absolue, c'est-à-dire, au grade de *Bodhisattwa*, viennent habiter, en attendant que le moment de descendre sur la terre, en qualité de Boudd'ha, soit arrivé. Au cinquième ciel, appelé *ciel de la conversation*, les désirs nés des cinq atômes ou principes de sensations sont convertis en plaisirs purement intellectuels. Au sixième enfin habite Jewara.

Au-dessus des six cieux du monde des désirs commence une seconde série de cieux superposés, qui constitue *le monde des formes ou des couleurs*, ainsi nommé, parce que les êtres qui y habitent, quoique supérieurs en pureté à ceux dont nous venons de parler, sont encore soumis à une des conditions d'existence de la matière, à savoir la forme ou la couleur. On compte dix-huit degrés d'étages superposés dans ce monde, et les êtres qui les habitent se distinguent par des degrés correspondants de perfection morale et intellectuelle, auxquels on atteint par quatre modes de contemplation.

Quand on a dépassé le monde des formes, on trouve le *monde sans formes*, composé de quatre cieux superposés, dont les habitants possèdent des attributs encore plus nobles. Au dernier de ces cieux il n'existe plus vestige de forme, de localité, de sentiment et de pensée. « Il suffit de remarquer, dit M. Abel Rémusat (*Journal des Savants*, de qui nous empruntons cette description), que tout va en se simplifiant et en s'épurant dans l'échelle des mondes superposés, à partir de l'enfer, qui est le point le plus déclive, jusqu'au sommet du monde sans forme, qui est la partie la plus élevée. On trouve d'abord la matière corrompue avec ses vices et ses imperfections; l'âme pensante, enchaînée par les sensations, les passions et les désirs; l'âme purifiée, ne tenant plus à la matière que par la forme et la couleur;

la pensée réduite à l'éther ou à l'espace pur, la pensée n'ayant pour *substratum* que la connaissance; puis tout cela même anéanti dans une perfection, qui est tout ce qu'il est donné à l'homme de concevoir et qui est toutefois encore fort au-dessous de celle qui caractérise l'intelligence, conçue soit dans son rapport d'amour avec les êtres sensibles, ou bodhisattwas, soit dans son état absolu et libre de tout rapport quelconque, ou Boudd'ha. »

L'ensemble des trois mondes forme un *univers*. C'est l'univers que nous habitons et qui se nomme *Savalok-Adhatou*, c'est-à-dire, suivant l'explication des Boudd'histes, *le séjour ou le monde de la patience*, parce que les êtres qui y vivent sont sujets à la transmigration et à toutes les épreuves et vicissitudes qui en découlent. Les divisions ou cieux de l'univers se multiplient par des milliers de soleils, de continents, de cieux, ou par mille mondes semblables à celui que nous habitons, et qui sont eux-mêmes multipliés par des milliers.....

« Le degré où nous sommes parvenus, ajoute M. Abel Rémusat et où semble s'être arrêtée l'imagination de plusieurs cosmographes boudd'histes, paraît au contraire avoir été le point de départ pour quelques autres auteurs, toujours préoccupés de *l'idée de l'infini en espace*. Ceux-ci prennent l'univers tel qu'il vient d'être constitué avec ses trois mondes et tous ses cieux superposés pour l'unité dont se décompose un nouvel ordre d'univers; un nombre d'univers qui ne saurait être exprimé que par des nombres tels que ceux dont j'ai parlé au commencement, *formant étages dans la série des univers superposés*. L'univers dont fait partie le monde où nous vivons occupe le treizième étage. On en compte douze au-dessous et sept au-dessus, en tout vingt étages, qui forment un système complet d'univers, ou, suivant l'expression des Boudd'histes, *une graine des mondes*. »

Quand l'on pense que les progrès de la science astronomique semblent aujourd'hui justifier cette théorie immense, sauf rectification dans les détails, l'on ne peut s'empêcher d'admirer cette intuition de l'antiquité et l'on doit désirer que soit levé l'interdit que la science moderne a jeté sur la révélation, par la raison que certains de ses documents laissent tant soit peu à désirer dans leurs théories cosmogoniques.

La théologie boudd'histe vient donc apporter son contingent à la révélation universelle. Elle fait concevoir comment la création, sortie du néant, l'un des états de l'infini, vient encore aboutir vers l'Etre

Digitized by Google

infini, après avoir décrit un cercle indéfini d'êtres plus ou moins divins, suivant qu'ils se rapprochent plus ou moins de l'Etre absolu, par cela qu'ils se trouvent dans l'un ou l'autre des étages de la série progressive des mondes et des univers. Or, même ce polythéisme, si étendu et en comparaison duquel tous les système polythéistes, y compris celui du brahmanisme, ne sont que des jeux d'enfants, se concilie parfaitement avec le panthéisme et le monothéisme. Suivant M. Hodgeson, cité par M. Abel Rémusat (*Journal des Savants* 1831, 724, 725), le boudd'hisme, bien compris, considère l'Intelligence comme une cause souveraine et la nature comme un effet. Si les légendes comptent des milliers de Boudd'has, la doctrine ésotérique n'en admet qu'un seul, duquel les autres sont émanés, comme les effets de la cause. Ainsi lorsqu'on dit d'un être qu'il est devenu Boudd'ha, on veut dire, non pas qu'il est allé grossir le nombre de ces divinités imaginaires, mais qu'il est parvenu à atteindre le degré de perfection absolue, qui est indispensable pour se confondre de nouveau avec l'Intelligence infinie et se voir délivrer de toute individualité et, par conséquent, des vicissitudes du monde phénoménal. »

Nous trouvons du reste dans ce polythéisme boudd'histe une croyance, qui pourrait jeter quelque lumière sur la doctrine, si obscure dans la Bible, de la déchéance des anges et de l'homme. Suivant cette croyance, dans la première période qui a succédé à la destruction d'un monde antérieur, tous les êtres vivants se trouvent réunis dans le troisième ciel, dont nous avons parlé. Les dieux se trouvent trop pressés dans cet espace ; et ceux d'entr'eux dont le bonheur commence à décliner et qui voient approcher le terme d'une carrière longue, mais non pas éternelle, *descendent*, pour renaître dans le monde inférieur. La première de ces divinités *est un fils des dieux*, qui, après être sorti du ciel de la *voie lumineuse* alla renaître dans le ciel du grand Brahma et devint le Brahma-radja de l'âge qui commence. Dans la seconde période de formation, les *dieux du ciel de la voie lumineuse* descendent dans les cieux de Brahma et y deviennent des sujets de ce dieu. Ainsi *descendent* encore de nouveaux dieux, pour renaître dans les cieux du *monde des désirs* ; ceux des dieux habitants du ciel de la voie lumineuse, dont le *bonheur est épuisé*, sont transformés et changés en hommes. Ils jouissent de plusieurs prérogatives, qui leur sont particulières, et notamment de celle *d'avancer comme des oiseaux. Il n'existe parmi eux aucune distinc-*

tion de sexes, mais la terre fait jaillir de son sein une source, dont l'eau est douce au goût, comme la crême et le miel. Ces dieux en avalent quelques gouttes et aussitôt la sensualité naît en eux. Ils perdent leurs attributs divins et entr'autres *l'éclat lumineux*, qui émanait de leurs corps..... Ils s'attachent aux choses terrestres et prennent une couleur *sombre et grossière*..... Les habitudes de violence engendrent la concupiscence et la cohabitation des époux. — Par la suite, les dieux du ciel de la voie lumineuse, qui doivent renaître, sont soumis *à être renfermés dans le sein d'une mère*, et c'est de cette manière que commence la naissance de l'utérus. (V. *Journal des Savants* 1831, f. 721).

Rapprochons ces passages de certains passages obscurs et énigmatiques de la Genèse hébraïque; tels sont les suivants : Adam, *souffle et image de Dieu*, être d'abord *bisexuel* et seulement plus tard unisexuel, *placé* dans le *paradis* terrestre; conversation d'Adam avec *Lui*, *les dieux;* conversation d'Eve avec Satan, *l'un des anges déchus;* défense de manger des fruits de *l'arbre de la science du bien et du mal;* contradiction de Satan qui promet à Adam et à Eve qu'ils deviendront *semblables aux dieux;* effets du manger de ces *fruits à la saveur douce, beaux à voir et d'un aspect désirable;* Adam reconnaît qu'*il est nu;* il perd l'*immortalité* et il est expulsé du Paradis, de peur qu'en mangeant des fruits de l'arbre de vie *il ne devienne comme l'un de nous*, dit le *Seigneur;* anathême prononcé contre la femme *qui enfantera désormais avec douleur*. — Ne semble-t-il pas que la légende hébraïque fournit le complément de certains passages obscurs, énigmatiques et incomplets de la légende boudd'histe; mais que, d'un autre côté, divers passages de la tradition génésiaque, qui paraissent comme des fragments incomplets, des énigmes, des mystères inexplicables, reçoivent leur complément, leur lumière, leur explication par la tradition boudd'histe?

Mais, à la série des *descentes* ou *chutes* des êtres, que nous avons décrite sommairement, correspond, dans la théologie boudd'histe, une série opposée d'ascensions ou de progrès indéfinis de ces êtres vers Dieu, en remontant, par l'effet de leurs mérites, l'échelle mystique des mondes, jusqu'à l'anéantissement final en Dieu. Or cette théorie du progrès indéfini vers Dieu, qui présente une parenté intime avec la théorie d'Origène, jette une vive lumière sur le dogme juif de l'*Alliance*, qui semble comme placé *ex abrupto* dans le corps des

Digitized by Google

traditions bibliques, sans lien de continuité avec l'ordre universel. Par la doctrine boudd'histe, le dogme hébraïque de l'alliance s'explique et se complète. Du reste un autre fragment, qui se trouve dans la Bible, à savoir la légende de la vision par Jacob de l'échelle mystique *que les anges descendent et remontent*, soulève déjà un coin du voile, que la théorie des Boudd'histes et celle d'Origène lèvent ensuite presqu'entièrement. Selon cette théorie, les êtres de la création subissent, alternativement et par progression, deux mouvements en sens inverse: l'un qui part de Dieu et s'en éloigne: c'est le mouvement descendant; l'autre qui remonte et aboutit à Dieu: c'est le mouvement ascendant. L'un des extrêmes de l'échelle mystique, c'est le mal; l'autre extrême, c'est le bien. Ainsi se trouve comblée, par les degrés intermédiaires de l'échelle, la distance indéfinie que les traditions hébraïque et mazdéenne laissaient entre les deux termes du dualisme, bien et mal, lumière et ténèbres, ciel et enfer. Et c'est ainsi que le dualisme se trouve concilié avec le panthéisme et le monothéisme et que se trouvera justifié ce que nous avons dit dans la précédente étude: que plus le dualisme, bien et mal, se confond dans l'infini, plus l'opposition des deux termes s'efface; tandis que plus il entre dans la sphère relative des créatures, plus cette opposition s'annonce d'une manière réelle et sensible.

L'étude comparée des religions amène donc une conséquence immense. Au point de vue supérieur où elle nous place nous voyons les révélations et les traditions s'expliquer et se compléter réciproquement, pour former, par leur réunion sériaire, un corps parfait, lumineux et bien coordonné dans ses parties. Ne semble-t-il pas, en effet, à voir les rapports, les affinités que ces diverses traditions ont entr'elles et les défectuosités qu'elles montrent dans leur isolement, qu'elles sont comme les fragments divers d'un même corps de traditions, qui se seraient dispersées à la suite des révolutions des siècles; et qu'à l'aide de la comparaison et de la réunion de ces fragments divers l'on peut espérer de retrouver la contexture intégrale du corps, comme le naturaliste espère retrouver l'organisme des êtres d'un âge antérieur, en rassemblant et comparant les diverses fractions de fossiles, éparses dans les différentes régions du globe? La science est arrivée, de nos jours, sur la voie de la reconstitution de l'histoire des temps antédiluviens, par cette étude comparée des vestiges d'un âge antérieur. Pourquoi l'étude comparée des traditions cosmogo-

Digitized by Google

niques, ces autres vestiges d'un monde antérieur, ne parviendrait-elle pas à la reconstitution de la cosmogonie et de la Genèse, universelles et intégrales? Nous appelons particulièrement l'attention des savants et des théologiens sur ce point de vue, qui produira les résultats les plus féconds pour les progrès de la science théologique. C'est une nouvelle mine à exploiter et les richesses qui en seront extraites, bien loin de lui être pernicieuses, ne feront que profiter à la cause sacrée de la Religion universelle, qui est celle du Christianisme. Mais revenons à notre analyse de la théorie boudd'histe.

En plaçant l'homme au centre des deux limites extrêmes de son échelle descendante et ascendante, dont l'une tend à le rallier à Dieu et l'autre tend à l'en détacher, et dont les degrés sont de part et d'autre *également* accessibles à tous les individus, sans distinction de sexe ni d'origine, — le boudd'hisme vient se poser sur l'axe central des dogmes mystiques, et par une conséquence de cette position il consacre un dogme de l'Incarnation, qui se rapproche, à bien des égards du dogme catholique, mais encore plus du dogme nestorien. En effet, selon cette doctrine, Boudd'ha a deux corps: l'un sujet à la naissance et qui vient d'un père et d'une mère; l'autre est la Loi elle-même (le Verbe); ce second corps est éternel, immuable, exempt de toute modification. Le corps éternel, souverainement libre, est doué de toutes les vertus et capable de toutes les actions. Le corps non éternel est celui que prennent les Boudd'has lorsque, pour *sauver et délivrer* (racheter) les êtres vivants, ils entrent dans la route de la vie et de la mort et qu'ils prêchent la loi. Le véritable corps, le corps éternel, est identifié avec la loi et la science. Le corps relatif est en rapport avec les êtres du monde extérieur, sauve les vivants et les inonde de bonnes influences, se plie à la mesure de leur intelligence et se manifeste dans plusieurs sortes de corps, comme la lumière d'une lune unique se réfléchit à la surface de toutes les eaux. (*Journal des Savants* 1831, f. 726). Si l'on adresse à un Boudd'histe cette question: Qu'est-ce que Boudd'ha? Il repond aussitôt: *C'est le sauveur des hommes.*

Le dogme boudd'histe de l'Incarnation, s'il n'est pas entièrement identique avec le dogme catholique de l'Incarnation et s'il n'occupe pas le point pivôtal qu'occupe celui-ci, développe du moins une idée, qui se trouve en quelque sorte sous-entendue dans la théologie catholique. Cette idée est celle de l'Incarnation indéfinie du Verbe, que

contient la théorie des incarnations successives de Boudd'ha ou des séries de Boudd'has, en ordre descendant. En même temps il reproduit, en ordre ascendant, la doctrine catholique de la sanctification et de la déification progressive (*participer à la divinité*. V. le Missel romain) par sa doctrine des apothéoses successifs ou des Bodisattwas (devenir Boudd'ha). De sorte que, selon le boudd'hisme, l'homme est le point de départ et l'aboutissant de deux séries d'incarnations et de déifications : l'une en ordre ascendant vers Dieu et l'autre en ordre descendant à partir de Dieu. La doctrine boudd'histe serait donc, sous ce point de vue, plus explicite que la doctrine catholique ; mais par contre elle a à emprunter à celle-ci son principe de la distinction des personnes et des natures, qui constitue la position supérieure du dogme catholique.

Dans sa portée morale, le boudd'hisme, comme le brahmanisme et plus que le brahmanisme, est une protestation de l'esprit contre la matière ; puisque l'esprit est pour lui la seule réalité et que la matière n'est qu'illusion et ténèbres, qui doivent rentrer dans le néant. Sous ce rapport encore, le boudd'hisme se rapproche du catholicisme. La doctrine de *l'anéantissement en Dieu*, que le Boudd'hisme a substituée à l'*union absorbante* des Brahmanes, n'est qu'une exagération ou un germe grossier de la doctrine de l'*anéantissement de l'homme devant Dieu*, que Saint-Augustin a introduite dans le catholicisme et qui elle-même, aura besoin d'une saine interprétation, pour sauvegarder la liberté et l'individualité, que le boudd'hisme a entièrement méconnus. Les *Samanéens*, *Bodisattwas* ou saints du boudd'hisme, sont comme les saints du catholicisme, *ceux qui ont vaincu leurs passions, mortifié la chair*, par les jeûnes, l'abstinence, la continence, le martyr volontaire et les pratiques austères. Nous trouvons, d'un autre côté, dans le boudd'hisme une croyance dont la portée morale serait immense, si elle était mieux expliquée et developpée dans ses livres : *c'est que la moralité des actions influe sur la constitution de l'univers*. Ceci est une conséquence de sa doctrine panthéistique de la solidarité des êtres avec les mondes qu'ils peuplent, solidarité qui, relativement à l'homme, le constitue comme Providence du monde terrestre, roi de la création terrestre, ayant puissance morale sur elle, puissance de modifier sa constitution. Cette doctrine a des rapports avec celle d'Origène et des doctrines les plus élevées de la Réforme moderne.

En général la morale du Boudd'hisme se rapproche beaucoup de la morale de l'Evangile : l'égalité, la charité, la fraternité, en forment les fondements ; la liberté seulement lui manque : elle disparaît dans la doctrine absolue de l'anéantissement ; elle se perd dans le gouffre d'une impersonnalité sans limites. Cette morale se réduit à quatre principes fondamentaux : 1° la force de la miséricorde ; 2° l'éloignement de toute cruauté ; 3° une compassion sans bornes envers toutes les créatures ; 4° une conscience inflexible dans la loi. Suit le décalogue boudd'histe, comme corollaire de ces principes : 1° ne pas tuer, 2° ne pas voler, 3° être chaste, 4° ne pas porter faux témoignage, 5° ne pas mentir, 6° ne pas jurer, 7° éviter toutes les paroles impures, 8° être désintéressé, 9° ne pas se venger, 10° ne pas être superstitieux. La tolérance religieuse est l'un des traits caractéristiques des Boudd'histes. L'on doit aux efforts infatigables de William Jones et de Princeps la découverte d'inscriptions taillées sur des rocs et des pierres monumentales, qui ont été déchiffrées après des efforts patients et dont la plupart sont des édits ou sermons de *Prayadesi*, roi boudd'histe qui vivait environ 250 ans avant Jésus-Christ. L'une de ces inscriptions porte la sentence suivante, qui peut paraître encore hardie et novatrice à bien des esprits du 19e siècle : « Que toutes les « formes de religion soient honorées ; elles le méritent. Que personne « ne prétende faire parade d'une opinion ou d'une religion meilleure « que celle des autres ! Il n'y a de bon que l'harmonie et l'amour.... « Ne peut-on pas garder sa foi, sans blâmer celle des autres ? »

En instituant un ordre religieux de mendiants, Boudd'ha attirait à lui et réhabilitait les pauvres et les malheureux. Les Brahmanes se moquaient de lui, parce qu'il recevait au nombre de ses disciples des misérables et des hommes réprouvés par les premières classes de la société indienne. Mais il se contentait de répondre : « Ma loi est une « loi de grâce pour tous. » Aussi, c'est moins à des divergences d'opinions sur le dogme qu'à l'admission de tous les hommes, sans distinction de castes, aux fonctions sacerdotales et civiles et aux récompenses futures, qu'il faut attribuer les persécutions acharnées des Brahmanes contre les Boudd'histes. Entre Boudd'ha et le Christ il y a une analogie encore plus frappante qu'entre le Krichna Indien et le Christ. « C'est, dit M. Lenoir *(Dictionnaire des harmonies)*, un fils de roi, dont quelques prodiges illustrent la naissance, qui s'élève par lui-même à une science prodigieuse et à une grande sagesse, épouse une

seule femme, dont il a un fils et une fille, puis abandonne son épouse, ses enfants, sa famille et la gloire temporelle, qui lui était destinée, pour suivre une vocation céleste. Il se mortifie dans sa solitude, travaille à éteindre en lui les passions, résiste aux séductions des femmes, s'adjoint quelque disciples et va prêcher sa réforme sur les bords du Gange. Les multitudes l'écoutent, l'admirent, le suivent; il compose des livres, il triomphe de ses ennemis par les seules armes du raisonnement; il passe de la sorte une longue vie, et meurt dans une sorte d'extase, où il va retrouver la grande âme, qui n'est autre que lui-même. Sa morale est d'une grande pureté et très-philosophique: l'austérité et la contemplation en sont les ressorts principaux, et sa vie est, en tout point, conforme à cette morale sévère. Point de jouissance, point de richesse, point de royauté temporelle, nul appel à la force, une doctrine égalitaire et mystique, qui fait d'immenses progrès au milieu des persécutions. »

C'est surtout depuis la réforme accomplie dans le Thibet, vers le 14e siècle, par le célèbre Tsong-kaba, que le Boudd'bisme a acquis un développement qui le rapproche considérablement du catholicisme romain.

Nous ne nous arrêterons pas à la controverse qui s'est élevée entre les orientalistes: les uns, Volney, Voltaire, de Bailly, de Langlès, Pierre Leroux, etc. prétendent que le boudd'bisme, ancien et moderne, a toujours été *sui generis*, une sorte de catholicisme primitif, antérieur au catholicisme oriental et au catholicisme occidental, qui auraient emprunté de lui leurs dogmes et leurs institutions ascético-mystiques; les autres, le baron Henrion, Abel Remusat, Burnouf et les théologiens catholiques prétendent au contraire que le boudd'bisme, tel qu'il se présente de nos jours, n'est qu'une copie, une contre-façon de l'Evangile et que ses institutions sont calquées sur celles des Eglises romaine et grecque. Le lecteur comprendra qu'au point de vue intégral cette controverse importe peu et qu'elle n'est que l'expression des modes divers d'envisager les rapports de la même identité, qui est la religion dans son intégralité. Les deux opinions opposées ont d'ailleurs, chacune pour elle, des vraisemblances remarquables. Il est certain que les dogmes et la morale ascétique du boudd'bisme remontent à une époque antérieure à la prédication de Jésus-Christ. Les auteurs du 2e et 3e siècle, Appolonius de Thyanne, Clément d'Alexandrie, Porphyre parlent déjà des institutions monas-

tiques des Boudd'histes Samanéens et Gymnosophystes. On avait donc connaissance de ces institutions aux 2e et 3e siècles, époque à laquelle remonte le monachisme catholique. Les inscriptions boudd'histes sur le roc, qui remontent au 3e siècle avant Jésus-Christ, que nous avons mentionnées plus haut, parlent déjà des *Sramanas*, « respectés de tous, qui par une méditation profonde ont conquis leurs passions. » — Mais, d'un autre côté, il est prouvé par de nombreux documents que la réforme du boudd'hisme, connue sous le nom de *Lamaïsme*, a eu lieu sous l'influence du contact avec les Nestoriens, dont de nombreux rameaux avaient été rejetés au centre de l'Asie par suite de la persécution, et qui vivaient à la cour des princes Tartares et Mongols. Ce qui porterait encore à admettre une certaine influence des Nestoriens dans le développement des doctrines boudd'histes, c'est qu'il existe une certaine analogie entre la doctrine boudd'histe de l'Incarnation et celle de l'Incarnation selon les Nestoriens, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer. Ensuite, le contact des nombreux missionnaires romains et des voyageurs européens, qui ont parcouru ces contrées au moyen-âge et qui ont séjourné chez les princes tartares, a aussi considérablement influé sur la transformation catholique du boudd'hisme. De nombreuses ambassades furent envoyées par les papes, aux 12e et 13e siècles, auprès des empereurs tartares; des rapports s'établirent entre ces princes et les princes européens. On trouve un grand nombre d'Européens fixés en Tartarie, à cette époque, entr'autres, Ascelin, Jean de Plan Carpin, Rubruquis, Mandeville, Oderic de Frioul, Pagoletti et Guillaume Bouldsette; mais le plus célèbre voyageur de ce temps fut le Vénitien Marco Paolo. D'ailleurs il est avéré, que le lamaïsme avec son organisation actuelle est contemporain des empereurs Tartares.

Cette dernière réforme du boudd'hisme peut donc, à juste titre, être considérée comme l'expression du travail qui dut s'opérer chez les sectateurs de Boudd'ha à la suite de leurs communications avec les disciples de Jésus-Christ. Il est certain que le lamaïsme actuel constitue une véritable parenté avec le catholicisme romain. C'est ce qui résulte déjà des notions que nous avons sur les dogmes, rites et institutions de l'Eglise lamanesque. Et quand la langue thibétaine, essentiellement mystique et religieuse, sera mieux connue, bien des doutes s'éclairciront encore. Ce sont l'ignorance et la confusion des langues qui séparent les sectes, comme au temps de la dispersion de Baby-

lone. Combien les travaux des orientalistes n'ont-ils pas déjà rapproché de nous les antiques religions de l'Asie, contre lesquelles l'ignorance intolérante élevait naguère ses anathèmes ! Et aujourd'hui l'on ne trouve plus que des voix isolées qui protestent contre ce travail de rapprochement. L'identité entre la liturgie et le culte lamanesque et la liturgie du culte catholique romain est même frappante. La crosse, la mître, la dalmatique, la chape ou pluvial que les grands lamas portent en voyage ou lorsqu'ils font quelque cérémonie hors du temple, l'office à deux chœurs, la psalmodie, les exorcismes, l'encensoir soutenu par cinq chaînes et pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté, les bénédictions données par les Lamas en étendant la main droite sur la tête des fidèles, le chapelet, le célibat écclésiastique, les retraites spirituelles, le culte des saints, les jeûnes, les processions, les litanies, l'eau bénite, — voilà autant de rapports que les Boudd'histes ont avec les catholiques (*V. Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine,* par M. Huc, t. II. p. 111). Le même missionnaire rapporte qu'on a trouvé la croix dans les montagnes du Thibet et qu'on l'a trouvée même empreinte sur tous les fronts, dans la sauvage tribu des Abords, qui, sans savoir d'où leur vient ce symbole, croient, comme les catholiques, à sa vertu mystérieuse sur les âmes. — Mais les institutions ecclésiastiques du lamaïsme présentent des affinités encore plus frappantes avec celles du catholicisme romain. Avec des formes plus asiatiques, les *Dalaï-Lamas,* reputés l'incarnation vivante de Boudd'ha, et dont la suprématie spirituelle compte des défenseurs sous chaque tente des solitudes mongoles, comme elle a ses lieutenants même à la cour de Peking, sont de véritables papes du Boudd'hisme. Comme la papauté romaine, la papauté lamanesque a lutté contre la puissance temporelle des princes qui d'abord l'avaient dotée. Le lamaïsme a trouvé dans Gengiskhan son Charlemagne. A Rome c'est un conclave qui élit le vicaire du Christ ; à H'Lassa c'est aussi un conclave qui *reconnaît l'élu*, en qui Boudd'ha s'est incarné. Dans les deux églises des hauts dignitaires, des métropolitains ou Grand-Lamas consacrés par le Dalaï-Lama, des évêques ou supérieurs de ces communautés, des patriarches consacrés ; de part et d'autres des couvents d'hommes et de femmes, une langue sacrée, différente de la langue nationale, le vœu de chasteté, la confession, des actes de discipline presqu'identiques. — Le même M. Huc rapporte un entretien qu'il eut avec un haut fonctionnaire du Thibet (V. *ibidem*, p. 330).

« Nous passâmes successivement en revue, dit-il, les vérités dogmatiques et morales. A notre grand étonnement, le régent ne paraissait surpris de rien. « Votre religion, nous répétait-il, est conforme à la nôtre; les vérités sont les mêmes; nous ne différons que dans les explications »... Il n'admettait entre lui et nous que deux points de dissidence: l'origine du monde et la transmigration des âmes.... Néanmoins ses doctrines finissaient par aboutir à un vaste panthéisme; mais il prétendait *que nous arrivions aux mêmes conséquences* (1) et il se faisait fort de nous en convaincre. Du reste, dit encore le même voyageur (p. 135), les dispositions des Lamas à l'égard du catholicisme sont excellentes. « A ce propos, il cite un jeune lama, qui affirmait la prétention *d'être à la fois bon chrétien et fervent boudd'histe* et qui, dans ses prières, invoquait tour-à-tour Tsong-kaba et Jéhovah. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions signaler toutes les affinités qui existent entre le lamaïsme et le catholicisme romain. Il peut être considéré comme l'expression plus évidente des rapports d'union qui s'étaient manifestés dès l'origine entre le boudd'hisme, et le catholicisme, ou plutôt comme un nouveau pas dans le travail de pénétration, d'assimilation, d'affinité mutuelle entre ces divers éléments dérivés de la révélation universelle — travail analogue à celui des éléments chimiques qui se pénètrent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils aient fini par s'équilibrer dans une nouvelle composition. C'est, au centre de l'Asie, l'ébauche d'une nouvelle synthèse des doctrines mystiques de l'Orient, synthèse encore incomplète, comme toute ébauche, puisqu'elle laisse en dehors d'elle divers éléments religieux. Mais il en résulte toujours un état religieux que l'on peut considérer comme une préparation d'une nouvelle unité religieuse. L'église lamanesque paraît du reste avoir le sentiment du rôle qu'elle aura à jouer un jour dans l'œuvre d'édification de l'unité orientale; car il existe chez les lamas des traditions qui prédisent qu'un jour une révolution partira des plateaux du Thibet, révolution qui changera la face du monde oriental.

Quoiqu'il en soit, si l'on considère le boudd'hisme dans sa généralité, c'est une des plus gigantesques manifestations religieuses qu'ait produites le monde tant sous le rapport de sa durée, depuis

(1) Nous verrons plus loin que le fonctionnaire boudd'histe ne jugeait pas témérairement.

son origine (800 ans avant Jésus-Christ) jusqu'à nos jours, et de ses transformations successives et de ses développements divers, que sous le rapport de son universalité, n'étant d'aucune race, d'aucune caste, d'aucune région spéciale, mais s'étendant à des races diverses, souvent opposées, à des sectes nombreuses et comprenant plus d'adhérents, groupés il est vrai presqu'uniquement dans l'Orient, que toutes les autres religions.

A. GILLIOT.

(La suite à la prochaine livraison).

Digitized by Google

QUELQUES REGARDS RÉTROSPECTIFS

SUR L'ÉTAT LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, INDUSTRIEL ET AGRICOLE DE L'ALSACE AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

Nous venons de prendre connaissance de deux publications, parues en l'an X de la République (1801 à 1802). La première de ces publications est intitulée : *Voyage fait dans les départements du Bas-Rhin, etc., par* A. G. Camus († 1804), *membre de l'Institut national (Inscription et Belles-lettres)*, Paris, 1803.

Camus, avant la révolution, était *Janséniste*, membre de la Convention, il adopta la *Philosophie humanitaire* de l'époque. Après le 18 brumaire et avant le *Concordat*, cette *douce* et *tolérante* philosophie régna presque sur tous les cœurs et tous les esprits d'élite. On appréciait vivement les *Belles-Lettres et les Sciences* et les hommes qui les cultivaient. On avait le cœur ouvert à toutes les améliorations, au progrès matériel, moral et intellectuel du *Peuple*.

C'est pendant l'été de 1801 que *Camus* arriva à Strasbourg. Entre Saverne et Strasbourg, il remarqua beaucoup de champs de pavots. Il n'a pas eu l'occasion de voir des terres en friche dans le Bas-Rhin.

Relativement aux savants Strasbourgeois, nobles restes de l'ancienne Université, *Camus*, dit : on croirait que l'institut a envoyé une *Colonie* à Strasbourg ! *mais ils n'y sont pas envoyés ; ils y existaient, ils s'y étaient formés*, et l'institut a eu *le bon esprit de les nommer ses correspondants*.

Ces savants étaient : *Arbogast*, *Brunck*, *Lombard*, *Koch*, *Oberlin*, *Schweighœuser*.

La mort venait d'enlever la naturaliste *Hermann*, à ses savants collègues.

Description charmante de l'intérieur modeste de *Jérémie Oberlin*, occupé alors de son édition de Tacite.

Digitized by Google

Schweighæuser était alors tout entier à ses auteurs grecs, et notamment d'Athènes. — Ces professeurs éminents avaient constitué ce qu'on appelle à Strasbourg, un « *Kränzel.* » Ces savants, dit *Camus*, se réunissent alternativement chez l'un d'entre eux. J'ai assisté à une de leurs réunions chez Oberlin; c'était un sénat d'érudits. A Strasbourg les savants ont cette vaste lecture, cette bonne mémoire qui est le propre des érudits allemands; ils ont leur patience, mais ils ont, de plus, l'urbanité française. » — « Oberlin est chargé de la conservation des deux vastes bibliothèques de Strasbourg. »

Appréciation très-juste de nos belles bibliothèques.

Camus parle aussi du *Gymnase* dont Oberlin était alors directeur. En 1801 il y avait sept classes et 200 élèves.

Camus décrit le costume des femmes: « du commun » portant le gros corset à baleine, avec cravate noire dont le nœud et les pendants sont sur le derrière du cou; bonnet et toque, soit en or, soit en argent; (*Schneppenhaube*) une cocarde en rubans, au-dessus du front.

En 1793, les femmes de Strasbourg déposèrent leurs toques en or et en argent sur l'autel de la Patrie; 1061 toques en or déposées, furent estimées 10450 francs, et 424 toques en argent, 2544 fr. »

Les promenades à Strasbourg sont mentionnées et même décrites par *Camus;* malbeureureusement les protes parisiens ont écrit: *Ruptborshaut*, pour *Ruprechtsau*; le *Contades*, est le *Contadin*, que d'autres voulurent nommer le *Champ-Moreau*, ou *Hohenlinden*, en honneur de la bataille gagnée par *Moreau et d'un haut tilleul, antique, majestueaux*, qui servait de point de ralliement. On sait que le mot *Contades*, l'a emporté, comme le plus ancien. C'est comme dans la nomenclature des objets d'histoire naturelle, et où l'*antériorité* a des droits imprescriptibles.

Une autre publication datée de l'an X (1802) est intitulée: *Voyage de Paris à Strasbourg et dans tous le Bas-Rhin, pour s'assurer de l'état actuel de l'Agriculture et des ressources de ce département depuis la fondation de la République française*, publiée en l'an IX, *après le traité de Lunéville, par J. L. F....* (du Gard). Cette brochure renferme quelques jugements et appréciations, dignes d'être reproduits. L'auteur avait lu dans *Arthur-Young*, qu'entre Saverne et Strasbourg il y avait une magnifique contrée agricole, où les terres sont d'un permanent rapport; où l'on ne connaît pas la jachère; malgré les

guerres de la révolution le sol est couvert de denrées de la plus grande variété. « Quel colosse de force, de richesses, serait la France si dans toute son étendue la culture des terres était si bien entendue que dans le département du Bas-Rhin. Alors elle nourrirait bien 50 millions d'hommes. » Au premier signal le reste du continent pourrait être envahi par la France, et les gouvernements seraient obligés à rester en paix. »

On voit par là que l'esprit français a cherché à toutes les époques la *grandeur*, la *gloire* de la chère Patrie !

L'auteur agite la question des biens nationaux, brûlante alors ! La question religieuse s'y était mêlée. « Les spéculateurs de biens nationaux commençaient toujours par demander si ces biens étaient situés dans des communes *luthériennes ou catholiques ? si les habitants étaient mixtes ?* En effet, un bien national de 3000 fr. de revenus, valait en 1801 50,000 dans une commune luthérienne, et 30,000 fr. dans une commune catholique ! Telle est l'influence des opinions religieuses dans ce département où la langue allemande domine. » Dans l'intérieur de la France on n'a pas vu de si grandes différences dans les prix des biens nationaux. — (Les personnes qui connaissent l'Alsace et son histoire ne s'étonneront pas de ce fait qui a tant étonné l'auteur de la brochure que nous examinons).

En fait d'histoire, on trouve de singulières bévues dans ce livre : « Au *15e siècle* l'église romaine, par son ascendant, avait obtenu des seigneurs alsaciens, que les luthériens seraient relégués dans certaines communes limitées. Une colonie d'hommes de cette secte se plaça à Barr, et s'y multiplia, elle défricha les lieux les plus agrestes. »

(Au 15e siècle il n'existe pas un seul *luthérien* en Alsace par la même raison que l'Agneau de la fable opposa au Loup) (1). Les luthériens ont fertilisé le sol le plus ingrat en Alsace de même que les calvinistes hollandais ont rendu habitables les tourbières et les sables de la Hollande, etc.

Un chapitre est intitulé : *De la population, des mœurs, du caractère, de l'éducation, des préjugés, de la langue, de l'état civil, des habitants avant la fondation de la République.*

Ce chapitre a quelque importance. Ainsi en 1792, il y avait 418132

(1) « Comment l'aurais-je fait ; si je n'étais pas né. »

âmes dans le Bas-Rhin, (comprenant alors 4 cantons situés aujourd'hui dans la Bavière-rhénane), pour une étendue de 268 lieues carreés; ou, 1, 56 âme par lieue carrée. (En 1800, la population était de 448,000, en 1807 de 514,000;) en 1814 de 532,488 âmes dont il faut défalquer 66,662 pour les cantons détachés de la France; restent 465,826, chiffre qui va s'élever en 1822 à 502,638 âmes et en 1856 580,373 sur 455,034 hectares, ou 121 âmes par kilomètre carré, ou 1, 21 par hectare.

L'accroissement a donc été extrêmement rapide en 70 ans.

Notre auteur reconnaît « que les filles et les femmes des campagnes sont astreintes aux plus rudes travaux des champs. Elle vont les jours de fêtes partager, avec les hommes, leurs jouissances au cabaret, sans qu'on trouve dans le pays cet usage ridicule. » Cela est encore toujours parfaitement vrai, et personne ne s'en offusque; les mœurs séculaires sont si vivaces que rien ne pourrait les changer.

Nous apprenons par ce livre, que les *naturels* du pays sont difficiles à émouvoir, et que le laboureur travaille avec la même *vivacité* le soir que le matin. Cette tranquillité et ce calme permettent et facilitent un travail plus égal et plus parfait. Les vignerons sont plus intelligents, plus vifs, plus ingénieux que les agriculteurs.

Vient maintenant un paragraphe un peu scabreux, nous voulons parler d'un thème que *E. About* a traité, l'hiver dernier, avec une trop grande liberté, et ce qui lui a valu, de la part de « *l'Alsacien*, » une tapée vigoureuse. Voici ce que dit notre auteur, auquel nous laissons tout entier la grave responsabilité.

« Les luthériens sont généralement plus aisés que les catholiques « du département. On croit que cela vient de ce que l'observation de « leur religion leur coûte moins; qu'ils n'enrichissent pas leurs « églises, qu'ils n'ont pas de fêtes à observer, que la crainte d'être « un jour asservis par les catholiques les a rendus plus laborieux et « plus prévoyants. D'ailleurs ayant moins de mystères dans leur reli- « gion, il entre plus de morale que de théologie dans l'éducation; ce « qui rend leurs idées plus nettes, leur conception plus facile, leur « jugement plus sain. »

Voilà certes une appréciation beaucoup moins touchante que celle de M. *Edmond About*, et pour un *philosophe français* de l'école théophilantrope, elle est assez curieuse.

Maintenant, voici venir le chapitre relatif à la *langue du naturel* de

ces contrées. « Ce pays tient beaucoup aux mœurs, préjugés, superstitions et usages allemands, ses habitants ont conservé leurs costumes antiques, depuis 600 ans, quoiqu'il y ait plus d'un siècle qu'ils soient soumis à la France. » (Pourquoi cette soumission changerait-elle leur costume ?)

« Le peuple ne sait que la langue germanique, mais dans les villes, les autorités constituées, les négociants, les aubergistes, les maîtres de poste, y parlent passablement français ; ils ont fait à cet égard quelques efforts depuis la Révolution ; cependant on y publie encore les lois dans les deux langues. » (Encore en 1860); dans la ville de Strasbourg, en 1859, où l'on affichait les dépêches télégraphiques, dans les deux langues, on pouvait remarquer, que les trois quarts des lecteurs lisaient la version allemande.

« Les Alsaciens étaient peu en liaison avec le reste de la France, *car ils étaient réputés du pays conquis hors des barrières.* » Cela s'est pourtant un peu modifié.

Il n'y a que 5000 calvinistes dans le Bas-Rhin : Avant 1789 les *catholiques* et les *luthériens* avaient seuls une existence civile. Les calvinistes n'étaient que *tolérés* à Strasbourg, on leur permit de bâtir un temple, sans cloches ; ils ne pouvaient ambitionner aucune charge publique.

« Les juifs étaient encore moins favorisés. Ils ne possédaient aucun emploi, aucun art, pas même celui de cultiver la terre. »

(*Quantum mutati ?* en 1860)

« L'éducation est extrêmement négligée dans les campagnes ; les sept huitièmes des femmes ne savent pas lire ; les hommes rarement surtout parmi les catholiques et les juifs ; les *autres sectes* sont un peu plus instruites. » (Pour notre voyageur-philosophe, toutes les religions étaient des *sectes !*) « Néanmoins, hormis celle des juifs, toutes les autres commencent insensiblement à goûter la philosophie. » (V. à cet égard le Journal, le *Siècle* du 25 juillet 1860 : *Prêtres et Rabbins* : et dites-moi, si les juifs ne commencent pas à goûter la philosophie humanitaire.)

Après ce chapitre moral et philosophique, l'auteur aborde l'agriculture, l'industrie, les arts, le commerce du *Bas-Rhin*. Il passe en revue tous les cantons, dans l'ordre alphabétique. Quoique les Alsaciens fussent fort peu civilisés à la française, « l'expérience leur a pourtant enseigné et prouvé qu'il n'est pas nécessaire de laisser reposer les

Digitized by Google

terres de deux années l'une, pour obtenir des récoltes encourageantes; ils ont reconnu qu'il fallait *fumer et amender* les terres toutes les fois qu'elles en avaient besoin, pour qu'elles puissent être en rapport permanent ; on a même réussi à faire deux récoltes par an ; dans quelques contrées, après les orges et les colzas, on recueille encore la même année des navets, des carottes, etc. Les prairies artificielles sont propagées ; les trèfles s'y coupent 3 à 4 fois l'année. » L'auteur croit devoir citer M. de *Folkenheim* de Kolbsheim, comme l'un des propagateurs les plus zélés du *trèfle* et de la *luzerne*. (On sait qu'il faut, d'après *Schwertz*, attribuer l'honneur de la vulgarisation du trèfle dans le Bas-Rhin au citotoyen Schröder de Schillersdorff, vers 1770.).

« Dans l'intervalle de 60 ans (depuis 1730) on a vu, en Alsace, de grands progrès, réalisés par la culture des denrées plus lucratives que le blé, telles que : *fourrages*, *tabac*, *garance*, *houblon*, *pommes de terre*, *betteraves*, *choux*, *colzas*, *pavots*, *chanvres*, *moutardes*, *féverolles*, *maïs*, toutes choses que l'on ne voit que rarement dans l'intérieur de la France, excepté en Flandre. Pour donner une juste idée de l'agriculture et de l'industrie en Alsace, l'auteur passe en revue tous les cantons du Bas-Rhin ; il commence par celui de Barr, un des plus industriels, riche en vignes, prés et vergers, en champs arables, en forêts. C'est encore chez les « *Luthériens* » à Barr que l'industrie est florissante. Les catholiques sont pauvres. » — C'est notre « *philosophe* » qui le dit.

Nous n'entrerons pas dans des détails industriels et agronomiques ; nous voulons simplement constater quelques contrastes en 1800 et 1860.

A Benfeld, en 1800, il y avait 28 à 30 ouvriers occupés à deux fabriques de Tabac ! voilà pour l'industrie du canton de Benfeld en 1800 ! — Nous n'avons pas besoin de dire ce qu'elle est aujourd'hui ; chacun peut s'en assurer.

A Bouxwiller, en 1800, on ne pouvait citer qu'une seule fabrique naissante, 7 à 8 métiers de siamoise.

Geispolsheim, — Pays du chanvre ; outre les chanvres peignés, vendus pour la plupart à l'étranger et aux cordiers de Strasbourg, on filait et on tissait dans le canton 42000 pièces de toile de chanvre au prix de 1, 20 le mètre écru, large de 0m, 8333 milli. Les cultiva-

teurs sont presque tous tisserands. Aujourd'hui les chanvres sont presque tous vendus. Voici le produit du chanvre en 1852 :

410 hectares sont cultivés dans le canton de Geispolsheim en chanvre produisant 3800 quintaux métriques de filasse ; le quintal métrique de 58 à 60 fr. le produit de la culture brute sera de 220400 à 228000 fr.

Haguenau. — Ferme de *Geiselbronn* et manufacture de garance fondée en 1774 par le célèbre *Hoffmann* ; depuis 1780, elle appartient aux citoyens *Weiss-Revel et Cie* de Strasbourg. — Cette industrie faisait avant la révolution des affaires pour 1200 à 1400 mille francs par an.

Dans le même établissement on a fondé une pépinière d'arbres fruitiers ; on y a vendu jusqu' à 12000 pieds d'arbres greffés.

Molsheim. — Il sort, année commune, 50 à 60000 quintaux de plâtre, des carrières de Flexbourg (à 1 fr. le quintal); ce plâtre est expédié par le canal à Strasbourg.

Fabrique de garance du citoyen *Augst* à Molsheim; on y fabrique (on y prépare) 3 à 4000 quintaux de garance : c'est la 6e partie de la garance cultivée dans le Bas-Rhin ; blanchisserie, tuileries, etc.

Niederbronn. — « *Eaux ferrugineuses et sulfureuses !* » C'est ainsi que l'auteur qualifie ces eaux. — *Mines de fer* exploitées par les maisons *Dietrich* et *Karth*, de Strasbourg ; quatre établissements desquels sortent, par an, pour 600,000 fr. de fer ! 400 ouvriers occupés par ces fabricants dans leurs diverses usines. A peu de distance, il y a une verrerie (on ne dit pas où ?) ; on y fait du verre commun pour 40,000 fr. Trois papeteries, d'où il sort du papier pour 100,000 fr. Fabrique de *vitriol martial*, d'où il sort pour 40,000 fr. de marchandises. — Il serait intéressant de comparer ces données avec la production actuelle. Pour le moment nous ne possédons pas de données à cet égard.

Obernai. — *Manufacture d'armes du Klingenthal.* — L'an II de la République, elle occupait 375 ouvriers, produisant par an 120,000 pièces, baïonnettes, sabres, etc., évalués à 460,000 fr. Mais souvent l'ouvrier chôme en temps de paix ! — « La *République* est propriétaire des bâtiments et usines. »

Il y a encore à Klingenthal un martinet pour la préparation des cuivres ; les marchandises qui en sortent sont évaluées à 120,000 fr. Propriétaire, le citoyen *J. D. Oeisigre (Oesinger)*, de Strasbourg.

Digitized by Google

La Petite-Pierre. — Verrerie de Winzon, fondée en 1718; verre à vitre; la fabrication annuelle s'élève à 40,000 fr.

Soultz. — Salines. Production de 2500 quintaux de sel. — Mines de bitume et d'asphalte, de *Lobsan* et *Bechelbronn.* Les deux peuvent fournir 3000 quintaux par an à 25 fr., 75,000 fr. — 75 ouvriers employés. — Mine de lignite, découverte en 1788 par le citoyen *Rosentil* (*Rosenstiehl*), fournissant 12,000 quintaux par an, employés pour l'exploitation de l'asphalte.

Proposition d'un établissement de *Bains d'asphalte*, très-efficaces dans certaines maladies!

Strasbourg. — Cultures des *Gartner.* Industries: tabac, occupant 680 ouvriers; féculeries: 40 ouvriers; chanvre et cordages: 250 ouvriers. — Navigation du Rhin et Commerce: Nombre des rouliers, arrivant par an à Strasbourg, 3000; amenant 250,000 quintaux environ de marchandises diverses. (A comparer avec ce qu'amènent aujourd'hui les chemins de fer). Les bateaux qui vont sur le Rhin descendent, vers Mayence, 80 à 90,000 quintaux de marchandises. Transport susceptible d'augmentation, « *mais il faut la paix!* » — Les deux foires annuelles à Strasbourg attirent un grand nombre de marchands allemands et suisses, qui font des consommations, des achats, des ventes et expéditions, etc. (On sait que les foires ne sont plus, depuis quarante ans, que des bazars, des exploitations du plaisir forain, etc.)— Fabriques. Fonderie de bouches à feu, dirigée et exploitée par le citoyen *Dartta* (*Dartein*), occupant 24 ouvriers, et fournissant à l'Etat pour 200,000 fr. de canons. — Un atelier de réparation d'armes à Saint-Jean, transféré de Mutzig à Strasbourg, en l'an V; entrepreneur: le citoyen *Coutaux* l'aîné (*Couteaux*).

Manufacture de toiles à voiles, entrepreneur: le citoyen *Gase*, faisant sortir de cet établissement 500,000 mètres de toiles destinées pour les ports de Toulon et de Brest; 50 tisserands et travailleurs. (N'existe plus depuis 1830).

Atelier de filature et de blanchisserie de fil à coudre, à tricoter, etc. La commune y envoie les femmes et les enfants indigents. (N'existe plus).

Blanchisseries. La plus considérable est celle du citoyen Zæpfel; elle blanchit près de 300,000 mètres de toiles de ménage par an; mais les blanchisseries du Bas-Rhin sont loin de la perfection qu'on a atteinte en Hollande, en Flandre, en Suisse. — Quand les habitants

de Strasbourg veulent leurs toiles d'un blanc de lait, ils les envoient blanchir à Bâle. — On compte à Strasbourg douze fabriques d'amidon ou *poudre à cheveux*, qui en temps de paix font ensemble pour 120,000 fr. de marchandises. (Usage aujourd'hui presque nul, tandis que l'usage industriel, presque inconnu en 1801, emploie de nos jours des quantités immenses).

Fabrique de draps du citoyen Dietsch; produit pour 200,000 fr. de marchandises par an.

Fabriques de tabac au nombre de 35.

Petite fabrique de papier peint pour tapisserie; fournit annuellement pour 18,000 fr.

Deux manufactures d'*amadou* font chaque année pour 60,000 fr. de marchandises. Elles tirent de la Bohême les champignons. (Les allumettes phosphoriques les ont tué).

Colle forte. Six fabriques.

Tanneries. Vingt-quatre; elles fabriquent ensemble pour 500,000 francs de cuirs.

Maroquins. Deux fabriques; 90,000 fr.

Fabrication de peignes à corne. Vingt ateliers; 30,000 fr. de marchandises par an.

Brasseries : dix-huit. Les brasseurs achètent du houblon en Allemagne pour 160,000 fr. et en revendent aux brasseurs de l'intérieur.

Nous négligeons les articles de commerce indispensables dans tous les temps et lieux.

Ces extraits doivent suffire pour montrer ce qu'était le commerce et l'industrie à Strasbourg au commencement de ce siècle. Certes il serait curieux de placer à côté de ces données les états et chiffres actuels; mais ce serait un travail, je ne dirai pas au-dessus de nos forces, mais long et pénible.

L'auteur fournit ensuite un tableau où il classe les cantons du Bas-Rhin en trois catégories: les *bons*, les *médiocres*, les *pauvres* ou *froids*. Ces derniers se trouvent dans les montagnes et sur le versant occidental des Vosges.

« Dans une foule de communes rurales l'ameublement, le costume, la table sont les mêmes pour les maîtres et les domestiques; l'éducation de la servante ne diffère pas de celle de la maîtresse. »

Il en est toujours encore ainsi; car le même maître d'école, le même pasteur, enseignant tous les enfants d'une commune rurale,

il en résulte nécessairement un sentiment d'égalité et de fusion intellectuelle et morale. Quelques arpents de terre, quelques vaches de plus produisent néanmoins des boursouffures de vanité ou d'orgueil chez la maîtresse. Mais dans la vie rurale extérieure ces inégalités disparaissent.

« Les habitants n'ont encore pu se défaire de leur rustique grossièreté. »

Hélas ! ici nous ne pouvons pas contredire notre auteur ; néanmoins il y a du progrès depuis 1800 !

« Leurs besoins sont à-peu-près les mêmes que ceux de leurs pères, il y a cinq à six siècles et on ne peut pas dire que les richesses ont introduit chez eux la molesse ou les besoins factices. »

Ceci est généralement vrai — pourtant nous avons vu que *Schwerz*, sur le rapport du pasteur *Schræder*, en 1811, se plaint du *luxe des vêtements*, chez les femmes.

La soie et le velours s'introduisent chez nos paysannes riches !

« La dépense personnelle d'un agriculteur ordinaire dans nos cantons ruraux est de 350 fr. Dans les cantons vignobles, de 480 fr. Les femmes dépensent un tiers de moins que les hommes. »

Les agriculteurs alsaciens cherchent avant tout d'agrandir leur train rustique, leur « Hof, » de posséder de vastes granges et remises, pour y loger leurs volumineuses récoltes, en foins, en gerbes de blé, tabacs, chanvres, colzas, etc. On ne voit que rarement des *meules* en Alsace ; tandis que dans le centre et le midi de la France, les grandes remises sont inconnues.

Notre auteur, prétend qu'il existe auprès de la plus grande partie des Alsaciens, « le préjugé ou l'erreur de croire qu'ils se suffisent à eux-mêmes, qu'ils ont chez eux tout ce qu'il leur faut et qu'ils pourraient se passer de leurs voisins. Ces préjugés entretiennent les mauvaises races de bétail, se dégénérant de plus en plus ; ils rendent la vie rustique pénible et détruisent tous les sentiments de la solidarité humaine. »

Notre auteur veut encore prouver aux habitants de nos campagnes, qu'ils ne peuvent pas se suffire.

1° Il n'y a pas de sel en Alsace, les 200 kilos retirés à Soulz sont insignifiants. (On sait qu'il n'y a plus de salines à Soulz aujourd'hui). 2° Pas assez de bois. (Cela n'est plus vrai aujourd'hui ; nos forêts bien aménagées suffisent aux besoins de nos communes rurales qui en

exportent des quantités immenses. 3° La viande de boucherie en partie. (Nos campagnes s'en passent). 4° Les bestiaux sont achetés à l'étranger. (Cela n'est pas vrai dans les vallées). 5° Les avoines sont insuffisantes. (Nos campagnes n'en fourragent pas). 6° Epices et drogues. (Les épices sont plantés dans les jardinets. — Coriandre, sariète, mirthe, anet, fenouil, etc., les drogues aussi : Sauge, chardon-marie, angélique, ou bien on récolte les drogues dans les bois et les prés. — On se passe des drogues exotiques, même du poivre. 7° Une partie des étoffes d'habillements. (Nous connaissons des familles de campagnards qui ne s'habillent que des produits de leurs champs, de chanvre ou de lin, ou de la laine de leurs moutons, filés et tissés au village ; mais ces mœurs antiques disparaissent. 8° Le beurre. — Dans les campagnes on n'achète pas le beurre. On dit généralement des familles économes, en Alsace, qu'elles ne laissent sortir de leurs maison ou cabanes *que la fumée*.

En 1801, les contributions foncière et mobilière du Bas-Rhin s'élevaient à 3,615,525 fr.

Aujourd'hui les contributions directes du Bas-Rhin s'élèvent à

Saverne	945,000
Schlestadt	1,197,000
Strasbourg	2,581,000
Wissembourg	728,000
Total	5,451,000

Ce qui revient à 10 fr. par individu et en 1801 à 8, 65.

L'auteur déplorait, dans l'intérêt d'une bonne répartition des impôts, l'inégalité des mesures agraires, dans les divers cantons du Bas-Rhin ; aujourd'hui ces inconvénients n'existent plus, les mesures françaises étant admises partout, et le cadastre terminé dans toutes les communes.

Un chapitre, assez curieux, historique et prophétique, est celui consacré à l'avenir de l'industrie dans le Bas-Rhin.

« Il y a deux genres de manufactures qui étant perfectionnées peuvent former des branches considérables de commerce et d'industrie, et entrer en concurrence avec l'Angleterre et l'Allemagne. La 1re est l'industrie de Klingenthal, quincaillerie de fer, d'acier, de cuivre, destinée à un grand avenir. (L'avenir n'a pas réalisé cette pré-

diction pour le Klingenthal, mais pour le *Zornhof*, près Saverne, et pour Beaucourt, près de Delle, Haut-Rhin). La 2me industrie est celle des toiles de chanvre dans le canton de Geispolsheim et de Bitschwiller, industrie susceptible d'un grand développement; — mais dit l'auteur, en bonne économie politique, il faudrait défendre la sortie de nos chanvres en Suisse. — (Toujours le vieux système des prohibitions, au lieu de la liberté industrielle et commerciale). — Si l'on fait bien en Suisse, pourquoi ne ferait-on pas aussi bien en Alsace ? Pour faire progresser l'industrie et le commerce de l'Alsace, dit l'auteur, on ne saurait trop multiplier et assurer les voies de transports, l'établissement de canaux, de routes et de chemins; leur donner célérité et régularité de services économiques. Ces améliorations attirent les voyageurs, les artistes, les curieux, les ouvriers étrangers, et ce concours amène insensiblement la perfection des sciences et des arts. — (Notre état social a tant démontré combien nous sommes déjà loin de 1801).

Un paragraphe sur la force publique nous démontre que dans le département du Bas-Rhin on peut lever 15,000 hommes pour le service ordinaire de l'Etat, et 20,000 hommes dans le besoin, indépendamment d'une garde nationale sédentaire. « Les hommes sont généralement plus disposés pour la cavalerie légère que pour un autre service. » En admettant 15,000 hommes sous les drapeaux pour une population de 540,000 hommes, (celle du Bas-Rhin) on a le rapport 1,36; donc sur 36,000,000 français, 1 million pourrait facilement et sans forcer les choses, être opposé à une agression étrangère.

Le chapitre sur les forêts nationales et communales est triste. « Dans l'intervalle de dix ans (1790 à 1800) il y a eu des dévastations si énormes dans les forêts du Bas-Rhin, que l'on croit pouvoir estimer cette branche de revenu à la moitié de son produit précédent. On présume que si des lois sévères contre les *dilapidateurs* et les *dévastateurs* ne sont pas bientôt exécutées, le rapport des forêts sera extrêmement mince dans quelques années. » Ces mesures sévères ont été prises et nos Vosges *dévastées* de 1790 à 1799, se repeuplent à vue d'œil depuis 30 ans. Il en est de même pour la chasse qui était d'un revenu assez considérable dans la ci-devant Alsace. A l'époque de la Révolution toute espèce de gibier fut entièrement détruite. En l'an II. les chasseurs ne trouvant plus de quoi s'indemniser de

leurs peines se sont presque tous dégoûtés. En l'an 5 on a commencé à s'apercevoir de la présence de quelques lièvres ; mais les sangliers, les chevrenils sont devenus extrêmement rares.

« Le *moulin à vent* est inconnu en Alsace. Les nombreux cours d'eau permettent la construction hydraulique, mais les meuniers d'Alsace ne connaissent pas les meules de la Champagne. Leurs meules en grès s'usent beaucoup trop vite. »

Dans le chapitre relatif aux foires et marchés, l'auteur fait remarquer « qu'en Alsace on ne connaît pas les *Halles* pour la vente des blés. » (Jusqu'en 1828 les blés se vendaient à Strasbourg sur la place d'Armes : Aujourd'hui il n'y a plus de ville qui ne possède sa *Halle aux blés*, chose inconnue encore en 1801. — Nous terminons ici l'analyse de cette brochure si curieuse à bien des égards.

F. KIRSCHLEGER.

Digitized by Google

LE POÊLE DES SEIGNEURS

A RIBAUVILLÉ.

La noblesse en voyant de toutes parts, au 14e siècle, le peuple se diviser en tribus ou corporations et rechercher la force dans l'association, jugea sans doute prudent de ne pas rester isolée et de grouper autour d'elle tous les éléments conservateurs sur lesquels elle pourrait compter.

Telle paraît avoir été la cause première de la formation de la *Herrenstub* ou Poêle des seigneurs à Ribauvillé. Ce qui le ferait supposer c'est la concession de priviléges importants faite à la société dans le but, sans doute, d'y appeler le plus grand nombre de membres possible. Il est vrai que plus tard cette société prit tous les caractères de nos cercles modernes et le besoin de se divertir fit oublier à la noblesse le but réel de l'institution ; aussi les statuts que la confrérie renouvela en 1518 (1), durent-ils s'en ressentir. Des dispositions importantes rappelant l'origine de la société, ont peut-être disparu et ont été remplacées par des prescriptions nouvelles.

C'est le jour de la Saint-Martin, évêque, de l'année 1518, qu'Ulric

(1) La première fois qu'il est fait mention de la *Herrenstub*, c'est en 1465. Le bâtiment qui est désigné sous ce nom et qui devait être seigneurial, était situé dans la ville moyenne de Ribauvillé (mittelstadt) ; un moulin et la petite maison de l'écarisseur se trouvaient auprès. (Registres de rentes de la maison de Ribaupierre).

Au jour de Pâques de l'année 1563, époque à laquelle Egenolf de Ribaupierre adopta la doctrine de Luther, une école évangélique fut instituée dans la *Herrenstub* ; mais peu après, cette école a été transférée au convent des Augustins de Ribauvillé. (Annales de Luck). C'est à cette époque que la confrérie a dû être dissoute. En 1581, il est fait mention, pour la dernière fois, dans un titre de rente, du bâtiment de la *Herrenstub*.

Digitized by Google

de Rappolstein qui administrait alors les domaines de son père Guillaume, landvogt d'Alsace, fit réunir les nobles, les prélats, et les personnages titrés formant la confrérie du poële des seigneurs, et renouvela les droits et les contumes de cette ancienne et libre société. Tous les membres s'engagèrent à se conformer exactement aux nouveaux statuts, et afin de ne pas les laisser tomber dans l'oubli, le dynaste de Rappolstein les fit consigner par écrit. Nous donnons ci-après ce règlement en lui laissant sa forme et son caractère original. (1)

Premièrement la salle doit être tenue libre de tout commerçant, artisan ou autre ouvrier; ces gens ne pourront jamais l'occuper sans la permission de la seigneurie et des membres de l'association.

Le noble seigneur Guillaume de Rappolstein a, par grâce spéciale, permis, pour honorer l'association, que celui qui, après s'être rendu coupable à Ribauvillé de mauvais traitements et de désordres, serait obligé de prendre la fuite, et parviendrait à gagner le poële des seigneurs, obtiendra la liberté, s'il la réclame; cette franchise ne s'étend pas à ceux qui, à la suite de querelles, auront occasionné la mort, ou qui auront violé les priviléges de l'association; à ces derniers ce droit d'asile ne devra ni profiter ni préjudicier.

Si des mauvais traitements et des désordres sont commis par des membres de la corporation, ou par d'autres de la noblesse et du clergé qui se rendent au poële des seigneurs, qu'ils soient de la ville ou de l'étranger, que ce soit par paroles ou par actions, les coupables doivent être traduits devant le maître du poële (Stubenmeister) et les membres de la confrérie, à l'effet d'être interrogés et punis, s'ils ne peuvent se justifier. Quant aux crimes et aux faits entrainant une peine corporelle le jugement en est réservé à l'autorité compétente.

S'il est utile et nécessaire de prescrire une mesnre réglementaire pour la corporation, cela doit être fait par le Stubenmeister assisté de délégués de la corporation, désignés par elle.

Il a aussi été arrêté par le Stubenmeister et par l'assemblée que les membres de la confrérie ne devront, ni dans la salle des réunions, ni

---

(1) Ce titre qui est en parchemin ne porte ni signature, ni sceau; placé anciennement dans un cadre, il était suspendu dans la salle des réunions, à en juger par sa forme et sa couleur.

dans la partie du bâtiment située au-dessous [1] troubler la paix en aucune manière par paroles ou par actions, quand bien même il existerait entre quelques uns des causes de discorde ou de dissentiment.

Pendant qu'ils sont assis, mangeant, buvant en commun ou faisant la conversation, ils ne peuvent s'entretenir de leurs divisions; aucun reproche ne doit être fait, aucune parole blessante ne doit être dite.

Mais afin que l'ordre et la tranquillité soient mieux maintenus dans les réunions, il est défendu sévèrement, pour la gloire et la louange de Dieu, de tenir tous les mauvais jurements qui peuvent offenser et outrager Dieu, sa digne mère Marie et les saints; ainsi on ne peut jurer par la chair du Christ, par son sang, par ses plaies, par ses membres, par sa croix, par son martyre et par sa mort, et les bienheureux saints ne seront pas injuriés.

Celui qui contreviendra à cette prescription, devra payer, pour chaque blasphême, une amende de cinq schillings, dont la moitié sera employée à l'achat de cierges à brûler dans l'église paroissiale de Saint-Grégoire; l'autre moitié servira à couvrir une partie des dépenses de l'association. Quant aux blasphêmes graves et extraordinaires, qui entraînent une peine corporelle, le châtiment à infliger est réservé à la seigneurie.

Celui qui dans la salle lève son épée sur un des assistants est punissable sans rémission d'une amende de 30 schillings pfennings.

Celui qui fait des blessures à un autre dans le lieu des réunions, doit payer à l'association 3 livres. Le blessé peut porter le cas devant le Stubenmeister et les membres, et tout le dommage qui aura été constaté, doit être réparé.

Celui qui dans le poêle des seigneurs accusera méchamment un autre de mensonge, on lui donnera des coups de poings et des coups de pied, on le prendra aux cheveux, ou fera tout autre scandale de cette sorte, paiera à l'association 5 schillings; si pour ces choses ou pour d'autres qui se passeraient au poêle, il arrivait que l'un demandât raison à l'autre, l'affaire serait portée devant le Stubenmeister et les membres réunis et il serait fait justice immédiatement.

Si l'un des membres insultait un autre ou le scandalisait par de mauvaises paroles et qu'il fût averti par l'un des assistants de cesser,

---

[1] La *Herrenstub* se trouvait donc au premier étage.

et s'il continuait, il paierait 5 schillings pour désobéissance et mépris de pareil avertissement.

L'habitude vicieuse de boire contre nature et sans nécessité, offense tant Dieu et les saints et souvent la digne société, chose qui est nuisible et coûteuse, et donne de plus lieu à beaucoup de désordre notamment quand un sociétaire provoque les assistants de la voix et du geste à boire sans nécessité avec lui. Que chacun sache, qu'il soit noble ou roturier, prêtre ou laïque, régnicole ou étranger, que cela est sévèrement défendu, et que les contrevenants, le provocateur comme celui qui accepte le défi, auront à payer chacun, autant de fois que cela arrive, une amende d'un florin d'or; personne ne sera dispensé de la payer et aucune justification ne sera admise. Les étrangers nouvellement admis devront être prévenus à temps de cette défense.

Celui qui aura brisé ou dégradé les vitres, les verres, les nappes, les essuie-mains, la vaiselle d'étain et tout objet faisant partie du mobilier du poële, sera tenu, dans un délai de deux jours, de remplacer à ses frais l'objet brisé ou de faire restaurer l'objet détérioré. S'il ne le faisait pas, il serait condamné à une amende fixée par la société réunie.

Tous les faits contraires à ce règlement et ceux qui n'y sont point prévus, devront être portés par le valet du poële (Stubenknecht) et les membres de la corporation, à la connaissance du Stubenmeister qui a le pouvoir de trancher la question, selon les droits ou les circonstances; mais il ne devra en résulter aucun préjudice pour le dénonciateur.

On ne doit pas tolérer dans la société de jeu trompeur ou dangereux. Le contrevenant sera puni par le Stubenmeister et les membres.

Aucun juif ne peut venir jouer dans la salle de la société. Les simples bourgeois, commerçants et artisans, ne pourront le faire sans une autorisation expresse du Stubenmeister.

Lorsque des membres ou des personnes étrangères passent leur temps à jouer au poële leur consommation, soit de bonne heure, soit très-tard, sans se mettre à table, ceux-ci ne doivent pas moins, comme les membres qui consomment, payer leur écot sans observation [1].

---

[1] En regard de cet article sur le manuscrit se trouve dessiné à la plume une

La société aura un honnête valet, spécialement institué, qui par lui-même ou par sa femme et par ses domestiques, la servira avec fidélité et zèle; chaque fois qu'il en sera besoin, le valet du poële sera nommé ou recevra son congé, par la seigneurie et la confrérie. Ce préposé devra se conduire à l'égard de la société ainsi qu'il est prescrit par le règlement spécial établi pour son service, et c'est pourquoi aussi la seigneurie l'a dispensé, par grâce, de toute garde et de toute corvée.

Tout habitant de la ville ou étranger, homme ou femme, qui n'est pas de la noblesse ou qui n'appartient pas à la société ne pourra se rendre au poële des seigneurs, pour les danses qui y auront lieu, sans y avoir été invité ou convié. Celui qui se sera introduit et voudra danser de force, devra être éconduit, sur l'avis des membres présents.

Tous les ans, à la Saint-Georges, il doit être procédé par les membres réunis, à l'élection d'un Stubenmeister, instruit, sage et domicilié à Ribauvillé; la première année on désignera un prêtre choisi parmi les membres ecclésiastiques; l'autre année, ce sera un membre appartenant à la noblesse ou toute autre personne laïque d'un caractère honorable. Celui qui aura été élu sera obligé pendant un an de veiller à ce que le poële et les assemblées soient tenus honnêtement et que le règlement soit observé avec rigueur.

Il doit aussi, pendant l'année, réclamer de tous les membres étrangers et régnicoles, la cotisation annuelle et en faire recette, puis rendre compte de sa gestion. Et s'il ne peut faire rentrer les extances, malgré les soins qu'il y aura mis, lui ou les autres membres, il en sera tenu quitte.

Il doit dénoncer, sans pitié, à l'assemblée tout contrevenant au règlement, qu'il en ait connaissance par lui-même ou par d'autres, et l'amende qui est prononcée sera perçue par lui, comme la cotisation du poële, et portée au compte de l'année.

Pour la tenue du poële et de l'assemblée, la seigneurie de Rappolstein donne annuellement une subvention de 3 livres rappenpfening.

Chaque membre donne annuellement comme droit de poële un

---

main indicative rappelant spécialement l'observation rigoureuse de la prescription du règlement. Il paraît que l'on jouait beaucoup et longtemps et qu'on refusait généralement de payer son écot.

Digitized by Google

florin du Rhin, à 11 schillings et $^1/_2$ rappenpfenning, (1) payable, la moitié à Noël et l'autre moitié à la Saint-Georges. Le Stubenmeister est dispensé de cette cotisation.

Les membres forains paient leur cotisation en une seule fois, à Noël.

Si l'un des sociétaires de la ville n'apporte ou n'envoie pas sa cotisation pour l'époque fixée ou au plus tard huit jours après, le Stubenmeister a le droit de saisir lui-même ou de faire saisir par un envoyé, (mission que doit accepter le stubenknecht) tout objet appartenant au débiteur, soit à son domicile, soit en dehors de sa demeure. Ce dernier doit laisser opérer la saisie bénévolement, sans s'irriter et sans s'y opposer par paroles ou par actions. Si l'objet en gage n'est pas retiré au bout de 15 jours, moyennant paiement de la somme due, il sera vendu et celui qui l'achète ne peut être inquiété par l'ancien possesseur.

Si, au contraire, c'est un étranger qui est en retard, il doit d'abord être averti d'une manière bienveillante et si après le premier avertissement, le paiement n'a pas eu lieu dans le délai d'un mois, il sera invité, à ses frais, par le Stubenmeister à se présenter, le mois suivant devant les membres réunis, invitation à laquelle il devra se conformer.

Tout sociétaire devra être ou noble et posséder des titres nobiliaires, ou prélat, prêtre ou reputé digne de recevoir l'ordination. Cependant, les personnes savantes, graduées et celles qui ont obtenu et tiennent encore des emplois chez les princes, les seigneurs et dans les villes, pourront être admises du consentement du Stubenmeister et de l'assemblée.

Après l'admission, le sociétaire est considéré comme membre, aussi longtemps qu'il n'a pas déclaré au Stubenmeister à la fin de l'année, soit verbalement, soit par dépêche scellée, qu'il renonce à son droit de poêle, à moins que toutefois, la société l'en ait privé pour des causes justes et fondées.

Tous les membres sont dispensés de payer l'impôt sur le sel.

Quand l'un des membres a besoin de demander un avis amical à l'assemblée pour ses affaires personnelles, il doit lui être octroyé

(1) Le manuscrit porte *Zwælfhalb schillings rappenpfennig.*

bon conseil, si toutefois la question ne touche en rien le seigneur de Rappolstein, sa famille et les parents des sociétaires.

Le seigneur de Rappolstein et l'association se sont réservé le droit de modifier en tout ou en partie, les statuts du poële, d'en réduire les prescriptions ou de les augmenter, autant qu'ils le jugeront bon et utile dans l'avenir.

Ce titre important est le seul qui nous reste de la *Herrenstub*, et que le hasard nous a fait trouver, il y a un certain nombre d'années; (1) mais il faut espérer que des recherches nouvelles feront découvrir les nombreuses pièces qui doivent avoir formé les archives de cette association. Il serait vraiment intéressant de pouvoir parcourir les comptes du Stubenmeister et les protocoles des réunions. Nous y trouverions la liste de tous les membres, leurs vices, les peines infligées, le nom des sociétaires turbulents, celui des personnes auxquelles la *Herrenstub* a donné asile, enfin des détails sur les banquets et les fêtes qui ont été donnés (2).

On pourrait aussi mettre au jour une partie de la vie intime de la noblesse et du clergé, déterminer d'une manière précise, le but primitif de la société et suivre la marche et les résultats d'une corporation dont l'origine remonte bien haut et que la Réforme à fait tomber si brusquement.

J. J. DIETRICH.

---

(1) Lorsque je l'ai trouvé aux archives de la Préfecture, il était à moitié déchiré et servait d'enveloppe à une liasse de papiers.

(2) Lors du mariage entre Georges de Ribaupierre et Elisabeth, comtesse de Helfenstein, qui fut célébré avec grande pompe à Ribauvillé, le 6 novembre 1543, la jeune mariée et toutes les dames invitées à la noce se rendirent, en sortant de table, au poële des seigneurs pour y entendre une sérénade qu'on leur avait préparée.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

STRASBOURG PENDANT SES DEUX BLOCUS ET LES CENT JOURS : *Recueil des pièces officielles, accompagné d'une relation succincte des faits arrivés pendant les années 1813, 1814 et 1815, par C. F. Heitz, bibliothécaire; - archiviste de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin et de la société pour la conservation des monuments historiques.* — Strasbourg, 1861, Imprimerie de Frédéric-Charles Heitz. — 1 vol in-8° de VII-272 pages. — Prix 5 francs.

Les écueils sont nombreux pour l'écrivain qui s'aventure sur le terrain de l'histoire contemporaine, et c'est vraisemblablement parce que M. Heitz ne l'ignore pas qu'il s'est condamné à ne traiter l'épisode des années 1813, 14 et 15 qu'en éditant, dans leur ordre chronologique, les documents officiels de cette époque. Tout impartiale que soit cette façon de raconter les événements de la veille et le rôle des acteurs, elle n'en est pas moins instructive, moins piquante surtout, alors que tant d'évolutions se déroulent et se concentrent dans une période de trois années. M. Heitz ne pouvait mieux choisir que cette époque des annales de la France moderne pour intéresser le lecteur, tout en plaçant sous ses yeux le miroir fidèle d'une société qui, après avoir tourné dans un cercle vicieux pendant des siècles, a fait d'aussi héroïques efforts pour en sortir.

Des chroniques de ce genre sont utiles à bien des points de vue, et nous souhaitons à celle-ci tout le succès qu'elle mérite.

Puisque M. Heitz nous a conduit sur ce terrain, qu'il nous permette d'exprimer un regret, ou plutôt un vœu : c'est de le voir continuer dans cette voie. Il y a, en effet, dans notre histoire locale une période tout aussi intéressante que celle qui vient d'être remise en lumière ; c'est la période de la Révolution, et nous tenons pour constant que, malgré le *Recueil des actes des représentants du peuple en mission*, il est de très-nombreuses pièces qui sont demeurées inconnues, voire même inédites, et qui seraient de nature à jeter un jour tout-à-fait nouveau sur l'idée que les passions nous ont fait concevoir de cette époque. Personne mieux que M. Heitz, nous le savons, n'est en position de combler une aussi regrettable lacune. Le succès que nous souhaitons à la chronique qui nous occupe, nous le garantissons à celle que nous demandons.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

UNE FANTAISIE

A PROPOS

DES PHOTOGRAPHIES DE M. A. BRAUN.

Si, à une époque relativement rapprochée encore, et que quelques uns se plaisent, je crois, à nommer le bon vieux temps, un alchimiste, après des années de recherches, d'expériences, de veilles, fût parvenu à se servir de la lumière elle-même comme du pinceau le plus délicat, et lui eût fait tracer, sur un papier préparé mystérieusement dans la nuit la plus profonde, un portrait humain, un paysage, un bouquet de fleurs, quels n'eussent pas été l'étonnement et la stupéfaction de ceux à qui il eût eu l'imprudence de faire part de cette merveille de la science ! En cas d'indiscrétion cependant, l'interprétation de la découverte eût été très-simple, et sa récompense ne se fût pas fait attendre longtemps. Soumis à la question par des juges aussi patients et aussi habiles à torturer qu'il l'avait été dans ses recherches, notre alchimiste eût promptement avoué ses relations intimes avec l'esprit des ténèbres ; et brûlé vif au milieu de ses fioles, de ses appareils, avec quelques uns de ses admirateurs trop imprudents aussi, l'audacieux eût appris un peu tard ce qu'il en coûte de trop devancer son époque. Aujourd'hui les alchimistes s'appellent simplement chimistes, physiciens, naturalistes, philosophes, historiens : gent fort remuante, fort incommode, et partant fort dangereuse ! Penseurs et chercheurs de tous genres s'évertuent à contribuer, chacun pour sa part, au grand œuvre de cet alchimiste qui s'intitule si fièrement le progrès. L'empire des démons et des esprits de toute espèce s'est singulièrement rétréci ; quand le diable s'en échappe pour venir parmi nous, c'est tout au plus pour remuer et faire parler nos

tables, ou pour se livrer à d'autres jeux fort innocents : le pauvre diable, dans ces excursions, reconnaît piteusement qu'il en est de plus malins et de plus méchants que lui parmi nous. Aujourd'hui, Daguerre a reçu une récompense nationale, et la photographie étale triomphalement ses produits en plein soleil.

Serait-il vrai cependant qu'indignée de l'audace de cette prétendue sœur rivale, et effrayée d'ailleurs par le bruit des locomotives, par les fils des télégraphes électriques, par mille autres inventions modernes tout aussi terre-à-terre, la troupe timide des Muses, ces filles du ciel, se serait sauvée d'un monde devenu inhabitable pour elle? Serait-il vrai que la poésie s'est envolée avec le merveilleux? (Avec la fumée des buchers sans doute?....) Et, triste compensation, serait-il vrai qu'il ne nous reste plus à admirer que la parodie burlesque d'une réalité dépoétisée? Les amis du bon vieux temps nous le disent : faut-il les croire sur parole? Résignons-nous pour quelque temps. Peut-être nous consolerons-nous, en reconnaissant que, si tout n'est pas au mieux dans le meilleur des mondes, tout n'y est pas non plus au plus mal. Peut-être aussi trouverons-nous aux Muses un peu plus de bon sens qu'on n'a l'habitude de leur en prêter.

En allant de Mulhouse vers Colmar (en chemin de fer, s'entend : et pourquoi n'iriez vous pas en chemin de fer, je vous prie? d'aucuns, qui critiquent journellement notre époque, profitent de ce progrès, et, je vous en réponds, de bien d'autres encore qu'elle leur offre), en allant, dis-je, de Mulhouse vers Colmar, vous apercevez sur votre droite, et non loin de la station de Dornach, une élégante petite maison d'habitation, placée dans un jardin : elle attire votre attention par une grande cage en verre, qui s'appuie contre elle, au sud-ouest, et que vous prendrez peut-être pour une serre chaude. Si le temps est clair, et si vous avez bonne vue, vous reconnaîtrez promptement que telle n'est pas la destination de ce singulier appendice vitré : vous y verrez des instruments aux formes bizarres; vous y remarquerez des allées et des venues qui dénotent une grande activité interne, et qui vous sembleraient légitimement suspectes, si tout cela ne se passait dans une cage de verre. Ne vous laissez pas intimider par les apparences, et croyez-moi : si vous avez quelques heures de disponibles, descendez à Dornach, et allez droit à la maison dont je vous parle.

Vous serez reçu par un artiste photographe dont le talent ne peut être comparé qu'à sa complaisance : si les quelques premières minutes

de conversation vous montrent à lui, non comme un curieux ordinaire, propre seulement à coûter du temps à celui qui n'en a pas à perdre, mais comme un visiteur désireux d'étudier de belles choses, vous verrez s'étaler devant vous une douzaine d'épais volumes, grand in-folio, renfermant de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles.

Etes-vous alsacien, ou touriste, ou archéologue, ou n'êtes-vous rien de tout cela ? Vous devez aimer nos vieux châteaux, jadis crénelés et formidables, aujourd'hui en ruines : symboles sinistres de l'abus du droit du plus fort, ils méritent d'être étayés et conservés, et d'être reproduits sous toutes leurs faces par l'artiste, ne fût-ce que pour apprendre aux faibles ce qu'était pour eux le bon vieux temps. Vous devez aimer nos clochers, nos cathédrales gothiques, nos flèches de Strasbourg, de Thann : symboles aussi, tristes et sombres, d'une idée sublime qui n'a eu que le tort de vouloir s'immobiliser dans le granit, eux du moins, comme tout ce qui est vraiment beau et grand, ont été utiles en passant ; leurs murs épais, et la pensée qu'ils recèlent, ont servi plus d'une fois d'abri au faible et protégé l'opprimé ! Vous devez aimer surtout nos montagnes, avec leurs sites si riches et si variés, avec leurs points de vue tantôt riants, tantôt sauvages. On aime à les revoir de quelques contrées qu'on vienne, fût-ce même de cette belle Suisse, notre voisine, si libre, si justement fière de sa liberté et de ses montagnes géantes qui, à quarante lieues, nous montrent à l'horizon leurs pointes menaçantes. Nos Vosges, et leurs sœurs de la Forêt-Noire, sont intéressantes à plus d'un titre. Ne semblent-elles pas dire dans leur langage silencieux : « Vous, nos « altières rivales de l'Helvétie, vous nous devez du respect ; nous « sommes vos aînées dans la création ! Nos croupes ne s'arron- « dissaient pas toujours mollement comme les vagues de l'Océan qui « se calme ; le géologue ne nous eût pas toujours nommé chaînes des « Ballons. Vagues de granit congelé, jadis aussi nous semblions un « Océan en courroux, et nous opposions au feu du ciel des crêtes « anguleuses : mais nos cimes ont été usées et arrondies par l'âge. « Alpes si âpres et si inaccessibles, vous aurez à compter comme nous « avec le temps, cet impitoyable niveleur, qui partout prend à tâche « d'abaisser ce qui est haut, et de relever ce qui est petit. Voyez ce « long ruban argenté qui coule entre nos deux chaînes : le Rhin, qui « donne son nom à notre grande vallée, lèche vos flancs et en emporte « les débris à la mer. Il lui faudra des siècles et des siècles sans doute

« pour vous ronger : mais dans notre langue, un siècle est à peine un « jour ! Et vous, artistes, qui venez esquisser ces monuments que jadis « le despotisme éleva sur nos sommets, sur nos côtes, hâtez-vous ! « Vainement essaie-t-on de conserver et de restaurer ! Voyez là bas « ces deux autres ruhans imperceptibles : deux forces terribles, la va- « peur et l'électricité, y circulent, y transportent, y nivellent sans cesse « les hommes et les idées. La cause détruite, l'effet suivra de près. « Hâtez-vous de copier de calquer ; appelez à votre aide un pinceau plus « prompt et plus fidèle que vos crayons, car bientôt on ne vous croira « plus ! » Cet appel si pressant, M. Braun semble l'avoir entendu. Ouvrez les trois premiers portefeuillesqu'il a mis devant vous. Cent vingt vues magnifiques reproduisent ce que notre pays a de plus saisissant. Châteaux en ruines, églises gothiques, maisons des temps passés, villes toutes entières, montagnes, lacs, rochers, sites sauvages ou riants, rien n'a été oublié : tout est rendu, non avec exactitude, cela n'aurait ici rien de surprenant, mais avec vérité, avec une châleur de tons, avec une vigueur que le crayon seul semble pouvoir atteindre, et qu'il atteint rarement. Nous aurons à revenir longuement sur ce sujet, pour montrer à quel point de vue il faut se placer, si l'on veut juger avec équité la valeur artistique de l'ensemble de cette belle reproduction. Pour le moment, quelle que puisse être votre manière de voir personnelle, vous direz que M. Braun a accompli envers notre belle Alsace une œuvre de dévouement et de conscience, dont nous ne saurions trop le féliciter.

Si, après ce premier aperçu rapide de cette œuvre de reproduction, vous passez aux autres portefeuilles nombreux que vous avez devant vous, votre étonnement, soyez-en sûr, lecteur, ne sera que plus grand encore. Les sujets traités sont fort simples ; ils sont tirés d'un seul règne, et cependant vous serez frappé de l'inépuisable variété. Il s'agit de la reproduction fidèle, d'après nature, de la plante dans ses diverses phases de développement, à l'état de floraison, à l'état de fructification. La difficulté à vaincre était double : outre celle qui est propre à la photographie en elle-même, il en existait une autre, bien plus grande peut-être, qui a exigé les études les plus pénibles. La raison de cette difficulté est très-claire : il s'agissait de copier un être vivant, un être animé.

Ces derniers mots vous effaroucheraient-ils, par hasard, lecteur ? Soyez tranquille, je saurai bientôt vous forcer à les accepter tels quels.

Digitized by Google

Mais quelles que soient pour le moment vos idées sur la vie, sur l'âme de la plante, il est du moins un fait que vous devez avoir observé, et sur lequel M. Braun vous donnera de curieux détails, si vous ne les connaissez déjà.

Je l'ai dit dès le début, dans la photographie, c'est la lumière elle-même qui sert de pinceau. Il lui faut, comme au pinceau de l'artiste, un certain temps pour peindre. Il faut donc que l'objet à reproduire *pose*, si peu d'instants que ce soit d'ailleurs : si cet objet est de nature à changer rapidement d'aspect, au lieu d'une imitation fidèle et vivante, vous ne pourrez avoir qu'une affreuse *cacophotie*, dont la laideur sera à peine rendue par celle du vilain mot que j'invente ici.

Vous croyez peut-être, avec le vulgaire, que la plante est un être passif, inerte, immobile. Vous la voyez bien verdir au printemps, se revêtir de feuilles, de fleurs, et grandir ; mais tout cela se fait lentement, imperceptiblement : vous croyez que c'est le repos absolu ; lorsque la fleur est arrachée de sa tige par une main profane, elle ne sait se plaindre qu'en perdant peu à peu ses couleurs, ses parfums : ses seules notes dans le concert des êtres. Il est cependant une période où vous verrez ce végétal varier, et très-rapidement, pour peu que vous sachiez regarder. Epoque solennelle pour tout ce qui vit, où la plante aussi se dispose à se continuer en d'autres êtres semblables à elle, où elle revêt sa robe nuptiale si pure, que nous appelons une fleur. Fiançailles, noces et fêtes, ne durent souvent qu'un jour, qu'une heure, qu'une minute. L'artiste maladroit qui, pour peindre plus à l'aise ces ravissants secrets de la nature, arrache de sa tige la pauvre fleur, est étonné, en rentrant dans son atelier, de n'avoir plus en main qu'un cadavre flétri et fané. M. Braun vous dira que telle fleur, le coquelicot, le convolvulus...., se flétrit en moins de dix secondes, pour l'œil exercé. Grande est donc ici la difficulté, pour faire poser une beauté aussi fugitive. Des études, des tâtonnements à désespérer le plus patient, pouvaient seuls trouver le secret de conserver pendant quelques minutes l'empreinte de la vie à un être qui n'est plus vivant.

Le succès le plus complet a couronné ces recherches, et indépendamment de toute opinion sur la valeur astistique de cette vaste reproduction, vous direz encore, en fermant les portefeuilles, que l'on doit à M. Braun une œuvre et une méthode excessivement remarquables et utiles, où l'art et la science trouveront leur profit.

Le peintre de fleurs y verra un auxiliaire puissant qui lui permettra

de retrouver à tout moment, en toutes saisons, pour son pinceau, des formes dont la mémoire la plus fidèle ne peut retenir l'infinie variété, et dont il n'est pas toujours facile d'avoir à sa disposition, de faire poser l'original vivant. Le botaniste y reconnaîtra un procédé de représentation par lequel l'herbier le plus parfaitement tenu est éclipsé complètement, et rendu inutile : la plante, en effet, se voit dans ses plus microscopiques détails, sous toutes ses faces, dans toutes ses phases de développement, et nous apparaît, non comme une dépouille flétrie, mais comme un être vivant. Mais, lecteur, je vous ai saisi au hasard : vous n'êtes je crois ni peintre de fleurs, ni botaniste, vous êtes fatigué peut-être de voir en si peu de temps un aussi grand nombre de plantes. Vous trouvez d'ailleurs ces êtres trop inférieurs à vous pour les aimer à ce point ; alors, je l'espère du moins, vous aimez d'autant plus votre semblable : on s'est donné dans votre jeunesse assez de peine, en paroles, pour vous enseigner cet amour (un peu d'exemple eût été peut-être plus efficace, mais enfin !) Eh ! bien, levez-vous et faites le tour de ce salon. Vous avez de quoi satisfaire tous vos goûts. Parmi ces portraits, qui semblent à l'envi vous prier de leur donner un regard, il en est de souriants, de maussades, de satyriques, de martiaux ; il en est beaucoup de parfaitement nuls. Est-ce, quant à ces derniers, la faute du photographe ? je crois que non, hélas ! mais vous allez dire qu'au lieu, comme vous, de ne pas aimer les plantes, j'affiche du mépris pour mon prochain, ce qui serait bien autrement grave. Il en est qui, tout à fait satisfaits d'eux-mêmes semblent vous dire : « je suis vraiment fait à l'image de Dieu » il en est qui, plus imposants encore, vous disent fièrement : je suis le Roi de la création !

En examinant les portefeuilles de paysages, de monuments, de fleurs, de fruits, nous avons suspendu notre jugement sur la valeur artistique. Faisons de même ici encore pour quelque temps, et jugeons comme le ferait le bon public. La plupart des portraits que nous avons devant nous, sinon tous, ont l'air vivants ; quoiqu'on en puisse dire, ils ont de plus de l'expression, et cette expression est en général du moins celle de la personne qu'ils représentent, ils sont en un mot ressemblants : cette qualité sans doute vous étonne peu, puisqu'en dépit de ce que nous voyons tous les jours, on se persuade qu'une photographie ne peut pas ne pas ressembler. Lorsque l'expression n'est pas celle que nous connaissons d'habitude à l'original, elle s'en

écarte en plus ou en moins : en d'autres termes, si l'original, à quelquefois lieu de *se plaindre*, s'il n'est pas flatté comme il en a toujours la prétention, d'autrefois, au contraire, il n'a qu'à s'applaudir de son image. Parmi les jolies personnes qui ont posé, il en est quelques unes, (mais pas d'indiscrétion, je vous prie), il en est surtout dont les traits, je le crains, s'éloignent de la vérité, ou, pour mieux dire, de la réalité habituelle. Le dessin, toujours et partout correct, mais parfois un peu trop rude et trop arrêté dans d'autres portraits, a revêtu ici ce caractère vague qui prête tant à la rêverie, et a donné à la tête une expression ravissante de poésie. Lorsque vous avez eu le bonheur d'entendre bien traduire une symphonie d'un grand maître, ne préférez-vous pas, comme moi, charger votre mémoire du soin de vous la redire dans le silence des nuits, plutôt que de vous risquer à l'aller entendre estropier plus tard par un orchestre maladroit ? Eh ! bien, tenez lecteur, lors qu'il vous arrivera de voir un beau portrait tout resplendissant d'expression, rappelez-vous ce mauvais orchestre, et évitez l'original du portrait, car vous perdriez peut-être une illusion. Mais pardonnez-moi, belles dames, d'anssi affreux blasphèmes ! Ce conseil plein de doutes injurieux, ne peut vous concerner, j'aime à le croire.

Mais me direz-vous, lecteur, vous vouliez juger comme le bon gros public ; et voilà que vous me parlez de dessin correct, d'expression, de portraits qui s'éloignent parfois, mais en beau, de l'original. Si ce n'est pas là de l'art, je ne m'y connais pas ! Patience, mon ami, nous y viendrons, mais allons pas à pas ; pour le moment, je vais faire une troisième concession, et je dirai avec vous que notre époque a vu naître un art d'imitation, puissant et merveilleux, dont il s'agit de bien définir le but et la portée, mais dont nous n'aurons point à avoir honte, quoiqu'en puissent penser les amis du bon vieux temps. Toutefois j'ajouterai que de même qu'il y a peintre et peintre, il y a photographe et photographe. Mais avant d'aller plus loin, et afin de me faire écouter plus favorablement de vous, je vois qu'il faut d'abord satisfaire à un désir qui s'est éveillé en vous depuis quelques instants. Vous brûlez d'envie d'ajouter un portrait de plus à cette galerie déjà si nombreuse. Qu'à cela ne tienne ! Mais, je vous en préviens, M. Braun a la bosse de son art ; il ne vous demandera pas si vous êtes content de lui, il voudra l'être en tout premier lieu lui-même de son œuvre, et il vous fera poser dix fois, s'il le faut, pour cela : or il est

beaucoup moins facile que vous ne le croyez de bien poser, et, lorsque vous aurez passé par là, vous pardonnerez au photographe l'air un peu *surnaturel* qu'ont quelques unes de vos connaissances que vous avez retrouvées ici. Mais voici notre artiste qui déjà prépare la glace polie sur laquelle il va fixer votre *négatif*; vous lui avez inspiré de la confiance, il vous invitera peut-être à le suivre dans son officine. Refusez cette offre si flatteuse. Vous n'êtes, je crois, pas chimiste : vous ne comprendriez pas un mot à ce qu'il vous raconterait ; et puis, vous n'y verriez que du feu, ou, pour mieux dire, vous n'y verriez rien du tout, car il fait nuit close dans ce laboratoire, et il faut des yeux de lynx pour s'y reconnaître ; et puis, surtout, en sortant de là pour poser au grand jour, vous auriez l'air effarouché d'un imposteur mis trop brusquement en face de la vérité. Venez plutôt de suite avec moi dans cette cage de verre, dont l'aspect insolite avait de loin attiré vos regards ; c'est là que tout-à-l'heure vous allez poser ; nous aurons le temps d'y discuter à l'aise, car vous ne *réussirez* probablement pas du premier coup.

Lorsqu'il y a une vingtaine d'années, Daguerre fut assez heureux pour réussir à fixer sur une plaque métallique les images formées dans la chambre obscure, une acclamation générale accueillit cette grande conquête de la science et de la persévérance de l'homme. Mais bien divers furent aussi les jugements émis sur la portée, sur l'avenir de la découverte, et tandis que les enthousiastes et la foule proclamaient l'abolition du dessin, de la gravure, de la peinture elle-même, d'autres esprits, plus sages, mais injustes peut-être par excès de sagesse, haussaient les épaules devant les prétendus chefs-d'œuvre que promettait cet art, ou qu'on lui faisait promettre. Il faut bien l'avouer, en dépit des résultats remarquables obtenus presque dès le début, le dédain de ces derniers ne fut pendant longtemps que trop justifié. L'air hagard, l'expression toujours profondément triste, l'absence complète de vie dans les tableaux, qu'ils représentassent un monument ou une figure humaine, un reflètement métallique qui empêchait de regarder en face, c'étaient là des défauts qui effaçaient instantanément de l'esprit du spectateur toute tendance à comparer un daguerréotype, le mieux réussi, à une œuvre d'art.

Bientôt cependant cette science nouvelle devint réellement un art : un progrès immense s'y manifesta. Le papier se substitua au métal, pour recevoir les images. La durée excessive de la pose rendait

impossible, nous ne dirons pas la copie d'une tête vivante, mais même la traduction vraie de la physionomie d'nn monument d'architecture : physionomie beaucoup plns changeante, plus dépendante de l'heure et du jour, qu'on ne le croit en général ; cette durée de la pose fut considérablement réduite, et cette réduction rendit possible, je dirais presque, l'impossible.

En face des travaux de quelques nns de nos photographes habiles (rappelons-nous toujours qu'il y a photographes et photographes), en présence des travanx de M. Braun, par exemple, un superbe dédain n'est plus de mise, et il faut être plus que prévenu pour ne pas tout au moins modifier son jugement.

Mais d'abord n'existe-t-il plus de ces esprits plus que prévenus ? Hélas ! oui il s'en rencontre : et ce n'est pas contre la photographie seule qu'ils sont prévenus. Il est grand nombre de personnes qui, nourries surtout de traditions, peu disposées à se renover sans cesse, peu portées à juger par elles-mêmes, ne peuvent que difficilement s'accommoder des modifications que le progrès introduit dans tout ordre d'idées ; elles ne s'aperçoivent pas que ce qu'il y a de plus difficile à juger équitablement, en art, comme en histoire, comme en littérature, c'est l'époqne où l'on vit : elles refusent à notre temps ce qu'elles accordent trop gratuitement aux temps antérieurs. En musique, en littérature, tous nos maîtres modernes seraient, d'après elles, des pygmées, et il faudrait reculer au moins de cinquante ans, pour trouver nn compositeur de génie, et de deux cents pour trouver nn écrivain qui sache sa langue : ces personnes ne se disent pas un seul instant qne si les génies qu'elles admirent, avec raison d'ailleurs, mais trop exclusivement, revenaient à notre époque, ils seraient les premiers à se transformer, et à sourire peut-être de leur passé. Ces personnes, dont d'ailleurs nous ne voulons contester ni l'érudition, ni la sincérité, ne s'aperçoivent point que ce n'est pas leur époque qui est petite, mais qne ce sont elles qui sont vieilles et toujours en arrière de leur temps, à quelque époque qu'elles vivent. Dans le douzième siècle, elles eussent tronvé le gothique mesquin ou ambitieux ; sous le règne de Chéops, elles eussent trouvé les pyramides d'Egypte des œuvres d'art pleines de démence révolutionnaire.

Nons disons qu'en général ces personnes sont sincères dans leur opinion : il est pourtant quelques exceptions, et je tiens à vous prévenir, lecteur. Heureusement l'exception est facile à reconnaître.

Digitized by Google

Lorsque, avec un de ces admirateurs du passé, vous visitez une église (je prends un exemple sur mille), vous remarquez qu'il met dévotement le genou en terre en passant devant un saint, devant un crucifix : il ne le ferait pas s'il n'était pas vu. Avec cette vertu-là on est sûr de bien se caser dans la société à toute époque (Faut de la vertu, pas trop n'en faut). Pardon lecteur de vous parler d'aussi vilaines gens ; voici M. Braun qui vient à point pour m'interrompre.

Vous allez poser ; vous allez livrer votre tête à la postérité : ne vous en préoccupez pas trop cependant, et tâchez seulement de rester tranquille et naturel pendant une demie minute.

Oh ! si l'épreuve réussit, vous aurez l'air horriblement maussade, je vous en avertis. Vous aurais-je peiné tout à l'heure ? Tâchons de ne plus rencontrer d'hypocrites.

La photographie est essentiellement un art d'imitation. Elle ne peut ni créer, ni composer, elle ne peut que copier. Elle ne peut non plus, comme le génie de l'artiste, transformer le laid en beau. La question se réduit à savoir si elle imite, si elle copie correctement. Mais suit-il de là que dans certains cas elle ne puisse pas se manifester comme l'art proprement dit ?

Ici nous nous heurtons en plein contre une catégorie d'artistes dont les opinions sont au moins singulières. Faisant du beau quelque chose de tout-à-fait subjectif, et par conséquent de l'art quelque chose de tout-à-fait humain, ils déclarent carrément qu'un paysage ou qu'une scène de la nature, qu'une tête humaine, que tout ce qui est réel en un mot, ne saurait, représenté fidèlement, mériter le titre d'œuvre d'art.

Vous croyiez avoir vu des choses passablement belles, même dans nos modestes Vosges; certains sites des Alpes vous avaient écrasé par leur grandiose majesté ; vous aviez, en pensée, suivi Humboldt dans les Andes, dans les Cordilières, dans les forêts de l'Amérique méridionale, et votre seul regret était de ne pouvoir le suivre qu'en pensée. Du sommet d'un glacier des Alpes, vous aviez vu, dans certains moments, cette nature effrayante et sauvage s'animer tout d'un coup, sous le souffle de l'orage, à la lueur des éclairs, et ces géants éternellement immobiles vous ont semblé se préparer au combat ; vous avez vu l'Océan battu par la tempête, et illuminé par les rayons obliques du soleil couchant. Ces scènes ont passé les bornes de votre imagination, et vous avez pensé que si un peintre essayait de vous les représenter telles quelles, lorsque vous êtes de sang-froid, vous le

tiendriez pour fou. Vous croyiez en un mot que la nature sait être artiste. Erreur que tout cela, mon ami! Pour que ces réalités que vous admirez tant deviennent belles comme art, il faut qu'elles soient traduites, transformées, idéalisées! Tu-dieu, direz-vous sans doute, voici des gens difficiles à contenter, et qui en tous cas font un singulier emploi d'une pensée fort vraie au fond!

Les Grecs qui avaient aussi le sentiment de l'art et du beau, avaient divinisé la nature entière, tant ils la trouvaient belle et poétique. Ils avaient logé les Muses sur le mont Parnasse; en bonnes femmes, et faute de mieux, elles se contentèrent longtemps de ce qui leur était offert avec une si bonne intention. Sous le règne de Cromwell vécut un homme, qui, en assez beaux vers, se plaignit amèrement d'être devenu aveugle: Etait-ce parce que la dure destinée l'avait ainsi rendu un fardeau aux siens? Ecoutez-le plutôt: « Ainsi avec l'année « reviennent les saisons; mais le jour ne revient pas pour moi; je ne « vois plus les douces approches du matin et du soir, ni la fleur du « printemps, ni la rose de l'été, ni les troupeaux, ni la face divine de « l'homme. Des nuages et des ténèbres, qui durent toujours, m'envi- « ronnent. Retranché des agréables voies des humains, le livre des « belles connaissances ne me présente qu'un blanc universel, où les « ouvrages de la nature sont effacés et rayés pour moi: la sagesse à « l'une de ses entrées m'est entièrement fermée. » Cet homme qui s'appelait Milton, aimait la nature et la trouvait belle: n'était-il pas poëte par hasard?

On nous dit que le plus beau site de la nature ne nous produit jamais deux fois de suite la même impression, que cette impression d'ailleurs varie avec l'heure du jour, avec nos propres dispositions du moment, tandis que le même site, traduit par un grand artiste, nous subjugue et nous ramène toujours à la même forme précise de sentiment. Cette assertion, si elle est fondée dans son ensemble, ce qui nous semble très-contestable, donnerait en un sens une supériorité manifeste à l'œuvre de la nature, qui, à la grandeur, joindrait la multiplicité des impressions; elle donnerait aussi une supériorité visible à la musique sur tous les autres arts. L'adagio de la symphonie pastorale ramène forcément aussi notre pensée vers une scène douce et mélancolique de la nature; il nous force même à rêver; mais il ne nous condamne pas à voir les mêmes formes en imagination, et il laisse rêver chacun de nous autrement, à chaque heure de la vie où

nous avons le bonheur d'entendre ce chef-d'œuvre. Qu'un peintre de génie puisse créer un paysage plus beau que ce qui a jamais existé, c'est ce que vous ne contestez pas un instant ; qu'une scène de la nature ne puisse gagner souvent beaucoup à être traduite par ce peintre comme *lui* la voit, et non comme elle *vous* apparait, c'est ce que vous n'avez pas non plus la prétention de nier ; que parmi les réalités, que ce soient des montagnes ou des hommes, il y en ait qui ne vaillent pas la peine d'être représentées telles quelles, cela n'est que trop vrai, pour les dernières surtout. Mais cela est-il toujours vrai ? N'est-il pas à craindre que les artistes qui l'affirment ne se soient peut-être trop tenus dans la poussière de leur atelier, et aient trop fui la nature ?

La notion du beau, la faculté de le reconnaître, de l'enfanter, a, comme celle du bien et du vrai, été gravée par la main de Dieu dans les secrets de l'âme, et c'est pour cela qu'il est beaucoup plus facile de sentir le beau que de le définir. Mais elle y est à l'état de germe, et elle a besoin d'être réveillée pour grandir. C'est le beau réalisé dans le monde externe qui, en se reflétant en nous, sert de point de départ à ce développement. C'est la nature qui est ici l'étincelle première. Lorsque cette étincelle pénètre dans l'âme d'un homme de génie, elle peut être certainement éclipsée complètement par la flamme qu'elle allume. Malheureusement ce n'est pas toujours le génie qu'elle va vivifier ; et dans ces cas, les plus nombreux, on peut légitimement préférer une réalité correcte à la transformation hasardée que prétend y introduire une imagination ordinaire. En présence d'un portrait, d'un paysage, fait par un grand-maître, le sentiment du beau vous subjugue, vous êtes alors peu scrupuleux sur la ressemblance de l'un ; vous ne demandez pas même si l'autre existe effectivement en quelque lieu de la terre. Mais vous connaissez beaucoup de portraits, beaucoup de paysages, qui, pour n'être pas ressemblants, pour n'exister nulle part, n'en sont pas plus beaux : devant ceux-là le sentiment du vrai vient énergiquement réclamer ses droits. Un procédé de pure imitation, mais fidèle, est alors pour vous le bienvenu, et vous lui accordez volontiers le titre d'art.

La photographie, soyez-en maintenant certain, n'empêchera pas un seul peintre de génie d'apparaître au grand jour ; un jour même, sans le moindre doute, les vrais artistes l'accueilleront comme un secours puissant, comme un aide nouveau qui leur permettra de

Digitized by Google

garnir leur portefeuille de voyage de quelque chose d'infiniment préférable à des esquisses prises souvent en toute hâte. Mais elle diminuera infailliblement le nombre des peintres médiocres ou faux. Où sera le mal, je vous prie? Les Muses, vous le voyez maintenant aussi, ont trop de bon sens pour s'être sauvées par un semblable motif. Je vous le disais dès le début, en dépit des amis du bon vieux temps.

La question, je le répète, se réduit à savoir si la photographie imite aussi fidèlement qu'on le lui reproche. Mais silence; M. Braun revient. Il ne plaisante pas sur ce sujet; le voici qui rapporte une nouvelle glace préparée. Il ne vous parle pas même de l'épreuve précédente. Vous avez totalement manqué; vous croyiez avoir été immobile comme un roc; vous avez bougé. Mille et mille raisons d'ailleurs sont intervenues, qui font que le photographe le plus exercé échoue parfois pendant toute une journée sans savoir le pourquoi; et qu'il est obligé de tâtonner à plusieurs reprises, lorsqu'il a cessé pendant quelque temps de travailler.

Bien! vous posez mieux cette fois déjà; vous avez un air vraiment majestueux! On vous prendrait pour le roi de la création. Vous eussiez mieux fait cependant de rester plus vous-même. Vous verrez, probablement à vos dépens, ce qu'il en coûte de paraître, ne fût-ce que pendant trente secondes, ce qu'on n'est pas.

La question se réduit, disons-nous, à savoir si la photographie imite fidèlement. Mais d'abord quel sens devons-nous, au point de vue de l'art, attacher à ce mot fidélité? Il en a deux très-distincts.

Vous connaissez sans doute, comme moi, des peintres, des sculpteurs qui poussent les scrupules de conscience jusqu'à imiter servilement les plus petits détails des objets qu'ils veulent représenter. Ayant à rendre une forêt ou la statue d'un grand homme, l'un calque les feuilles des arbres, l'autre ciselle les boutons de l'habit: personne, en regardant une forêt ou une statue, ne remarque pourtant de telles minuties. Sans entrer dans ces détails, d'autres artistes cependant ne veulent absolument nous montrer les choses que comme elles sont. Les premiers sont en général bons pères de famille; les seconds, plus prétentieux déjà, forment ce qu'on nomme, si je ne me trompe, l'école des Réalistes. Tout à l'opposé des précédents, il est des artistes, fort nombreux, qui rougiraient de vous montrer quoique ce soit comme vous le voyez habituellement. Leur méthode est beau-

coup plus large, et il faut bien le dire, beaucoup plus facile. Pour peindre, par exemple, une caravane dans le désert, vous couvrez votre toile d'un fond mat, nuancé de teintes brunâtres, jaunâtres, bistrées: c'est le semoun meurtrier, l'haleine brûlante du Sahara! puis, avant que la couleur ne soit bien sèche, vous appliquez vers le milieu du tableau le plat de votre main trempée dans une couleur foncée: les doigts figurent alors les chameaux et leurs guides; le pouce représente l'ombre, et la paume de la main représente?... Je ne le sais trop. C'est laisser beaucoup aux conjectures, direz-vous, et franchement vous concevez peut-être un peu les scrupules des pères de famille ci-dessus. La photographie procédait ainsi, mais seulement dans son enfance.

La première de ces deux manières de faire, en s'obstinant à peindre les choses *comme elles sont*, exclut complètement l'imagination. La seconde, qui évite soigneusement d'imiter, laisse tout à l'imagination. Entre ces deux manières s'en place une autre singulièrement différente. Elle consiste à peindre fidèlement les choses, non comme elles sont, mais comme nous les voyons à la distance où nous devons nous tenir pour comprendre l'unité de l'œuvre d'art, que ce soit celle de la nature ou du génie. Cette manière que nous appellerions volontiers celle du sens commun, précisément parce que c'est la plus rarement employée, est celle du génie, dont le bon sens est, en effet, le premier signe. N. Poussin, déjà vieillard, et se promenant dans la campagne de Rome, sur les bords du Tibre, dans les ruines de l'antique maîtresse du monde, ramassait souvent des cailloux, des touffes d'herbe, des poignées de mousse, qu'il étudiait avec la plus scrupuleuse attention: ce n'était pas certes pour les imiter ensuite puérilement. Ce grand homme vouait à la nature un culte que nous pourrions, avec orgueil, presque nommer moderne; il l'aimait, non avec la forme un peu matérialiste des Grecs, ni sous l'aspect panthéistique et presque impersonnel de la poésie hindoue, il l'aimait pour elle-même, dans sa réalité, dans sa calme et sereine tristesse. Lorsqu'avec tant de soin il examinait les menus détails d'un débri de pierre, c'était pour voir comment cet humble fragment joue son rôle dans l'ensemble. Cet ensemble, il le peignait *fidèlement*, mais comme les yeux du génie le lui montraient. A défaut de ces yeux, de cette main qui écrit sur la toile ce qu'ils voient comme il est donné à peu de mortels de voir, nous nous contentons volontiers d'un art, fût-il tout

mécanique, qui nous montre la nature comme nous, pauvres médiocrités, la voyons.

Beaucoup de personnes admirent la prodigieuse netteté des plus microscopiques détails des objets reproduits par le daguerréotype. Comme astronomes, comme physiciens, nous nous associons volontiers à cette admiration, et, si ce n'était sortir complètement de mon sujet, j'aimerais à montrer les ressources que les sciences d'observation exactes tirent, et tireront de jour en jour plus, de cet art merveilleux. Comme artistes, au contraire, nous ne pouvons que sourire, en ajoutant que dans la photographie déjà tous ces détails, que nous n'apercevons pas en réalité, se perdent, dieu-merci, dans les rugosités, dans les pores du papier.

Mais la photographie nous montre-t-elle, ou est-elle appelée à nous montrer la nature avec le genre de fidélité que nous avons fait ressortir en second lieu, à nous la montrer, en un mot, comme nous la voyons ?

La question, vous le sentez, lecteur, se pose d'une manière de plus en plus nette devant nous. Mais avant de l'aborder de front, je dois ici vous mettre à l'abri d'une objection qui pourrait vous écraser comme le ferait un rocher, si elle vous était décochée par une main habile.

GUSTAVE-ADOLPHE HIRN,
Ingénieur civil.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

CINQUIÈME ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE ISLAMIQUE.

Le mahométisme, comme le boudd'hisme, est une réforme et une tentative de synthèse de diverses doctrines religieuses, d'origine orientale. Comme le boudd'hisme il a exercé une grande influence sur les destinées de l'Orient et comme lui il est encore aujourd'hui vivace et puissant sur les peuples et il a donné naissance à diverses sectes, qu'on peut considérer comme des transformations ou des développements de l'antique doctrine.

Lorsque Mahomet parut, la paix et la liberté religieuse, bannies de l'empire Byzantin, s'étaient réfugiées en Arabie. Là s'étaient retirés tous ceux qui fuyaient les persécutions ou les bouleversements politiques et religieux. Depuis Constantin jusqu'à Heraclius, chaque règne avait fourni son contingent de malheureux. Les proscrits y vivaient sans alarmes et les sectaires sans persécutions. Mais tous étaient les ennemis de la puissance et du culte qui les avaient forcés à l'exil. Le principal contingent de ces cultes étaient les Gnostiques, les Ariens, les Nestoriens, les Monophysites, les Iconoclastes, les Prédestinationistes, les Origénistes et tous les mystiques que l'Eglise grecque et l'Empire byzantin avaient successivement repoussés et persécutés. L'autre contingent de la population étaient les Juifs répandus dans

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre 1860, pages 145, 200, 277, 313, 402, 458, et mai 1861, page 200.

Digitized by Google

toutes les parties du monde, depuis la ruine de Jérusalem. Enfin le principal noyau étaient les autochtones, les Arabes, descendants du fils d'Agar, qui avaient conservé les traditions patriarchales, émanées d'Abraham, mêlées à beaucoup de superstitions juives, romaines, grecques, persanes, selon ceux de ces peuples avec lesquels ils avaient le plus de rapports. (V. CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai sur l'histoire des Arabes*. V. encore de Lamartine, *Histoire de la Turquie*.)

Au septième siècle, l'Arabie était donc couverte d'hommes de diverses races et de diverses sectes : Grecs, Syriens, Persans, Abyssins et autres y avaient pénétré à la fois. La diversité des religions y entretenait un singulier mouvement d'idées. Des tribus entières y avaient embrassé le judaïsme. Les sectes du christianisme y comptaient des églises considérables, à Nedjran, dans les royaumes de Hira et de Ghassan. Une sorte de tolérance vague et de syncrétisme de toutes les religions avaient fini par s'y établir ; les idées de Dieu unique, de Paradis, de résurrection, de saints, d'élus, de prophète, de livres sacrés, s'étaient insinuées peu-à-peu, même chez les tribus payennes. La Casba était devenue le panthéon de tous les cultes. Quand Mahomet chassa les images de la maison sainte, au nombre de celles expulsées était une image de la Vierge byzantine, peinte sur une colonne, tenant son fils entre son bras. Ainsi, la terre d'Yémen était devenue le vase où avaient été jetés toutes sortes de principes religieux, pour y subir le travail de fermentation, qui précède toujours une nouvelle combinaison, travail dont la conséquence devait être la formation d'un nouveau peuple de Dieu, la croissance d'une nouvelle branche de l'arbre de l'Eglise universelle et intégrale.

Mahomet ne fut que l'instrument, le ministre envoyé par Dieu pour cette réformation, pour cette restauration de l'unité, au sein de l'Eglise d'Orient, si divisée dans ses membres. Mahomet ne voulut être ni un Révélateur, ni un thaumaturge ; il ne voulut être qu'un prophète, qu'un apôtre pour l'Orient d'alors, dont il résumait le mieux les croyances et les besoins. Il le fut pour les chrétiens de ces contrées et de ces temps, en réduisant à la simplicité du dogme de l'unité les doctrines divergentes du mysticisme oriental et en les rapportant surtout aux vérités morales que les disputes avaient obscurcies. Il le fut pour les juifs dont il a relevé et ravivé les traditions bibliques. Il le fut pour les Arabes, qu'il a ramenés à la pureté des traditions patriarchales, qui formaient toujours le fond de leur vie religieuse,

mais qui avaient été altérées par l'invasion des superstitions idolâtriques, et auxquels il a soufflé un idéal qui allait mieux à leur nature, à leurs inspirations habituelles, à leurs mœurs et à leurs traditions.

En effet, la pensée dominante de Mahomet, il le dit lui-même, fut de restaurer la religion d'Abraham, et cette religion qui était *l'adoration de Dieu en esprit et en vérité*, fut contraire au culte des idoles. De là cette répulsion du mahométisme contre tout culte quelconque des images. Le Koran est le recueil des croyances et des traditions abrahmiques et patriarchales ; il a en lui la valeur de ces grandes croyances, qui sont les mêmes que dans la Bible. Le mahométisme a été conservateur et restaurateur des anciennes traditions et coutumes sabéennes, patriarchales et nomades des Arabes. Il n'a point supprimé l'antique forme de gouvernement libre des Nomades ; il n'a créé ni culte extérieur, ni temple, ni sacerdoce, ni corps religieux privilégié, ayant l'administration des choses religieuses et du culte, ayant une autorité doctrinale : la mosquée n'est qu'un lieu de prière, et le recueillement et la prière forment tout le culte du mahométan ; le corps des Ulémas ou Mollabs n'est commis que pour l'étude de la loi et l'administration des intérêts extérieurs du culte ; le sultan ou le calife n'a aucune autorité législative, interprétative, doctrinale ou disciplinaire ; chaque Musulman est son prêtre et son roi ; il administre lui-même son culte à Dieu, lequel est à la portée de tout le monde, et il interprête le Koran comme il l'entend, pour tout ce qui concerne la foi intérieure. Les dogmes des anges, du jugement des morts, de la balance où se pèsent les âmes, du pont de l'épreuve, des sept enfers et des huit paradis sont empruntés aux traditions Arabes, mazdéennes et boudd'histes. Toutefois, Mahomet a été novateur dans son dogme du Paradis, qui faisait voir à l'ardente imagination des peuples de l'Arabie, accablés par le Simoun et les nuages de sable, en quelque sorte le mirage lointain et le rêve pour l'avenir de parfums, de femmes adorables, de maisons délicieuses, d'ombrages magnifiques, rafraichis encore par les brises de la mer et des fleuves. Jugeant que, sous une température élevée, le culte austère des ascètes indiens ou chrétiens laissait une place à prendre, il fonda le culte du sensualisme. Or il réussit à certains égards, car d'un peuple barbare il a fait le peuple chevaleresque des Arabes, qui a brillé dans la guerre, dans les sciences et dans les arts et qui a illustré le règne des califes de Bagdad et de l'Espagne.

Digitized by Google

Les dogmes de l'unité de Dieu, de la chute originelle, de la promesse d'une universelle alliance, viennent du judaïsme. La liturgie mahométane est empruntée aux livres du peuple de Dieu. Sa législation est fille de celle des Hébreux ; beaucoup de ses règlements sur les faits les plus importants de la vie, comme les jeûnes, les abstinences, les ablutions, etc. sont, à de légères exceptions près, ceux de Moïse, que les Mahométans considèrent comme un Révélateur. Si le mahométisme n'est pas parvenu à rallier complètement à lui le judaïsme, du moins a-t-il vécu avec lui, dès son origine, sur un pied de fraternité. Selon la charte donnée par Mahomet à Médine, *les juifs forment avec les Musulmans un seul corps de nation ;* ils professent librement leur religion, comme les Mahométans la leur. Par une conséquence de sa réaction contre le spiritualisme, la théologie islamique a imprimé au dogme juif de la rédemption matérielle et du règne temporel de Dieu sur la terre un développement considérable. En s'emparant de ce dogme, il lui a donné une nouvelle application, plus étendue et plus universelle que chez le peuple juif. Et ici il est encore en progrès sur le judaïsme, car la Bible professe l'assujetissement des nations au peuple juif, qui ne sort pas des limites de sa territorialité ; tandis que le Koran prêche la domination universelle des Musulmans, la soumission de tous les peuples à l'Islam, loi de Dieu. « Je ne suis pas le prophète de mes amis, dit Mahomet à son armée qui murmurait contre sa magnanimité envers les Coraïtes, mais le prophète de l'Arabie et de tous les croyants futurs dans le monde. » Les envoyés du roi de Perse étaient venus au camp conférer avec les Musulmans. « Quel motif, dirent les Persans, vous pousse à nous faire la guerre ? « — Dieu nous a ordonné, répondirent les négociateurs arabes, par « la bouche du Prophète, de porter l'islamisme ou le Dieu unique « chez tous les peuples. Nous obéissons à cet ordre. Devenez nos « frères, en répudiant vos dieux matériels et en adorant le créateur « un et infini, ou soumettez-vous à nous payer tribut pour nous aider « à propager cette vérité dans le monde. »

Le mahométisme est déjà imprégné, d'une manière grossière, il est vrai, de l'esprit de propagande universelle de l'Evangile, vertu que ne possède pas l'ancien Testament, qui n'a en quelque sorte que le caractère d'un code particulier à la nation juive. Or, c'est là même le point capital du mahométisme, à savoir, l'établissement de l'empire matériel du Dieu unique sur la terre, l'unité du monde sous la loi de

Dieu, apportée par son prophète Mahomet. Il a pu se tromper sur le moyen employé pour réaliser cette unité, le glaive, mais il ne se trompera pas sur le but. « Comme un vent du désert, dit M. Barrault (*l'Orient et l'Occident*), les Arabes emportent et dispersent les feuilles du Koran avec une irrésistible véhémence aux bords du Gange et de l'Oxus, en Espagne, en Italie et aux frontières de la France, pendant qu'ils se répandent sur les côtes de l'Afrique, au delà du détroit de Gibraltar et du Babel Mandel. Tout Musulman *est un Caled et un Amros* (comme chez les réformateurs tout chrétien est un saint, un prophète). Par eux, la croyance nouvelle se déroule comme un long turban sur le monde. » — Leur empire devient immense et menace d'engloutir l'empire des catholiques d'Orient et d'Occident. Or cette croyance en l'établissement du royaume de Dieu sur la terre, que le mahométisme venait consacrer, est elle-même renfermée implicitement dans l'Evangile, quoique méconnue et altérée par un ascétisme spiritualiste exagéré. Le Christ n'a-t-il pas dit aux Juifs : « Je ne viens « pas détruire la loi et les prophètes, mais les accomplir ? » Dès lors il ne venait pas détruire, mais accomplir (développer) la croyance juive en l'établissement du royaume de Dieu sur la terre et en la rédemption matérielle. Ensuite la demande journalière du *règne de Dieu sur la terre et au ciel*, ne se trouve-t-elle par renfermée dans la prière instituée par le Christ ? Il y a dans l'Evangile un côté matériel, temporel, politique et social, que les docteurs ascètes et spiritualistes ont trop oublié et trop méconnu. Mais ce n'est là qu'un des plus petits côtés par lesquels le mahométisme se rattache à la Révélation évangélique. Il s'y rattache encore par ses doctrines fondamentales et ses traditions essentielles.

Nous avons déjà fait voir les rapports multiples des Arabes avec les Chrétiens d'Orient. Le christianisme soufflait sur l'Arabie comme un vent tiède de la mer. Il est incontestable que Mahomet avait eu des rapports multiples avec des chrétiens de divers sectes. Tous les historiens s'accordent dans le récit d'entrevues successives de Mahomet, encore jeune, avec un moine chrétien d'un couvent de Syrie, nommé Djerdjis. Ce moine prédisait que Mahomet serait un jour l'apotre de l'Arabie. De plus, le futur prophète avait des entrevues fréquentes avec un orfèvre grec et chrétien de religion, nommé Marwa, qui demeurait à la Mecque. Enfin son oncle Waraca était versé dans les Ecritures juives et chrétiennes et était initié à toutes les subtilités

Digitized by Google

théologiques de son siècle. Tout cela suffisait pour imprimer dans l'esprit du fondateur de l'islamisme diverses croyances judéo-chrétiennes, qui se réfléchirent ensuite dans les feuilles du livre laissé par lui.

Or les doctrines du Koran témoignent par elles-mêmes de leur origine biblique. Bien loin de s'isoler de la tradition judéo-chrétienne, il déclare formellement s'y rattacher. « Nous croyons en Dieu, dit-il. « à ceux qu'il nous a envoyés, à ce qu'il a révélé à Abraham, Ismaël, « Isaac, Jacob et aux douze tribus; nous croyons *aux livres « saints que Moïse et Jésus-Christ ont reçus du ciel.* » Le symbole ou l'affirmation de l'islamisme est une partie du symbole des apotres. Le Koran enseigne : Dieu, un, créateur du ciel et de la terre, le jugegement dernier, la résurrection des morts et la vie éternelle. « Il y avait tant de similitude, dit M. de Lamartine (Hist. de la Turquie T. 1), dans le commencement de la mission de Mahomet entre la profession de foi du Koran et la profession de foi du chrétien, que les premiers sectateurs de Mahomet à la Mecque s'étant réfugiés, pour fuir la persécution, en Abyssinie, les Abyssins dejà convertis au christianisme reçurent les mahométans comme des demi-chrétiens. « Qu'est ce que cette religion nouvelle pour laquelle vous fuyez votre « patrie ? demanda aux réfugiés Coraïtes le roi d'Abyssinie en pré- « sence de ses évêques. — Nous étions plongés dans les ténèbres, « répondirent les Arabes. Un homme illustre et vertueux de notre « race est venu; il nous a enseigné l'unité de Dieu, le mépris des « idoles, l'horreur des superstitions de nos pères; il nous a com- « mandé de fuir les vices, d'être sincères dans nos paroles, fidèles à « nos promesses, bienfaisants à nos frères; il nous a interdit d'at- « tenter à la pudeur des femmes, de dépouiller les veuves et les « orphelins; il a prescrit la prière, l'abstinence, le jeûne, l'aumône. « — C'est comme nous, dit le roi. Pourriez-vous nous répéter de « mémoire quelques unes des paroles même de cet apôtre, qui vous « a enseigné sa religion ? — Oui dirent les Coraïtes, et ils récitèrent « un chapitre du Koran, où le miracle de la naissance de Jean, fils de « Zacharie, est raconté dans le style même des Écritures. « Le roi et les évêques ravis d'étonnement et d'édification mouillaient leurs barbes de larmes d'émotion. « Voilà, dirent-ils, des paroles qui semblent couler « de la même source que celles de l'Evangile. » Ils demandèrent aux réfugiés Coraïtes : Que pensez-vous de Jésus ? » Djofar, fils d'Abou-

taleb et cousin de Mahomet, répondit par ce passage du Koran : « Jésus est le serviteur de Dieu, l'Envoyé du Très-Haut, son Esprit, « son *Verbe*, qu'il a fait descendre dans le sein de la vierge Marie. » — « Miracle ! s'écrièrent le roi et ses évêques ; entre ce que tu viens « de dire de Christ et ce qu'en dit notre religion, il n'y a pas l'épaisseur de ce brin d'herbe de différence. Allez et vivez en paix. » — Des prêtres et un évêque des Arabes de Syrie, ajoute le même historien, étaient venus à Médine s'informer dans des conférences avec Mahomet des rapports ou des différences entre les deux religions, entre lesquelles l'unité de Dieu, la fraternité, l'égalité, l'aumone, l'abstinence, la vénération du Christ, semblaient établir un dogme commun. Mahomet leur déclara dans une conférence solennelle, hors des murs : *qu'il reconnaissait le Christ pour le Prophète par excellence, la Parole de Dieu, le serviteur parfait de son père ; mais que Jésus, comme Adam, avait été formé de poussière.* (1) Et comme les évêques insistaient et argumentaient pour lui prouver que Jésus-Christ était Dieu, fils réel de Dieu, seconde personne d'une trinité également divine dans tous ses membres, Mahomet proféra ce verset du Koran qui finit les discussions : « A ceux qui continueront de disputer contre « toi, quand tu seras convaincu que la vérité est en toi, réponds que « Dieu décide lui-même entre nous. » Commentaire sublime des préceptes de tolérance, de douceur et de persévérance qui fourmillent dans l'Evangile de Christ ! Pourquoi les disciples de Mahomet comme ceux du Christ, n'ont-ils pas toujours été et ne sont-ils pas toujours fidèles à ces préceptes ?

Le Koran laisse une porte ouverte aux abrogations, aux réformes et à l'interprétation progressive, par son verset 100, chapitre II, de même que l'Evangile par l'annonce, de l'Esprit-Saint, du Consolateur ; mais les Orthodoxes de part et d'autres n'en ont jamais compris et pratiqué le vrai sens et se sont enfoncés dans les voies de l'immobilisme.

Le Koran est encore en filiation avec l'Evangile par sa doctrine de l'immortalité de l'âme et de la rémunération selon les œuvres, par sa prescription de la fraternité et de la propagation universelle de la vérité. « Tous les hommes, dit-il, sont enfants d'Adam et Adam est « l'enfant de la poussière. — Le but commun de la création est une

(1) C'est là tout-à-fait la formule arienne.

« société fraternelle. — Le plus apprécié de Dieu est celui qui le « craint et le sert le mieux sur la terre. »

Il l'est encore par son incessante prédication de l'humilité, de la patience, de l'obéissance et de *la Résignation en la volonté de Dieu*, d'où est venu à sa doctrine le nom d'*Islam*. Le dogme de la prédestination y occupe une place importante et il s'y produit avec l'absolutisme des prédestinationistes en général. « On ne peut, dit-il, « intercéder auprès de Dieu, sans sa volonté..... Dieu convertit ceux « *qu'il veut* dans les voies du salut... La parole de Dieu s'est accomplie « sur ceux qui commettent le crime; ils ne croiront pas..... Chaque « nation a son terme fixé; elle ne saurait le hâter, ni le retarder d'un « seul instant... C'est ainsi que nous endurcissons le cœur des préva- « ricateurs.... Dieu affermira les croyants en cette vie et dans l'autre « par sa parole immuable; il égarera les méchants. — Il fait ce qui lui plait. (Versets 2, 25, 32, 48, 74). Du reste, le livre sacré abonde en mouvements, pleins d'enthousiasme, inspirés par l'amour de Dieu, par la soumission à ses décrets, le zèle de sa cause et l'admiration de sa magnificence, de sa justice et de sa miséricorde.

Le quiétisme contemplateur y occupe une grande place, comme dans les mœurs du musulman. Le musulman rêve, médite, prie; il tire tout de la nature; il rapporte tout à Dieu. Dieu est sans cesse dans sa pensée et dans sa bouche; il n'y est pas comme une idée stérile, mais comme une réalité palpable, évidente, pratique.

La doctrine évangélique sur l'autorité se retrouve reproduite presque textuellement dans cette maxime du Koran : « Celui qui commande « doit être le premier des serviteurs. » (39, 40, 42, 77).

Suivant le Koran, comme suivant la Bible, la terre appartient au Seigneur et le sultan n'en est que l'administrateur. (Chap. II, V. 107.) Le livre mahométan fixe le *minimum* d'aumône que chaque Musulman est tenu, devant Dieu, de donner aux pauvres pour racheter son droit de propriété et de privilége vis-à-vis de ses frères indigents. Cet impôt du ciel a été évalué par le législateur au dixième des choses possédées. Cette loi, régulièrement observée dans tout l'islamisme, propagea les devoirs de la fraternité dans tout le peuple. Elle fut d'ailleurs complétée par celle qui défend à tout Musulman de demander à son frère un salaire pour l'argent prêté et qui prescrit au débiteur de ne rendre que le capital reçu. Et puis les institutions de charité sont essentiellement recommandées par la foi mahométane. Le

vrai croyant, lorsqu'il est riche, s'offre d'être agréable à Dieu, en creusant un puits sur une route aride, en établissant un réservoir près d'une mosquée, en alimentant un village ou une ville au moyen d'un canal, d'un aqueduc, en sacrifiant sa fortune pour les établissements publics. L'hospitalité est un des préceptes les plus observés de la loi musulmane. « La première loi de l'hospitalité, est-il dit, est de « s'abstenir de demander à un étranger de quelle religion il est venu, « dans quelle foi il a été élevé; mais il faut lui demander s'il a faim, « s'il a soif, s'il est vêtu. »

Le Koran règle encore les droits et les devoirs des femmes, auxquelles il assure une existence civile, dont elles semblaient à peine avoir joui chez les Arabes. Il reconnaît l'égalité d'âme et la destinée immortelle entre les hommes et les femmes, en admettant celles-ci parmi ses croyants, en enseignant à ses sectateurs à respecter en elles leurs mères, leurs filles, leurs épouses, les plus belles et les plus saintes créatures. « Un fils, dit-il, gagne le paradis au pied de « sa mère. » Il est vrai que la polygamie fait exception à ce principe de l'égalité, en l'abolissant de fait entre l'homme et la femme et en consacrant l'esclavage de celle-ci. Toutefois elle est un moyen d'établir un lien de consanguinéité entre des races et couleurs diverses et elle est supérieure à la promiscuité, qui est la règle habituelle de nos colonies d'esclaves.

Le Koran semble légitimer l'esclavage, ce qui est en contradiction avec l'Evangile. Mais l'esclavage des contrées orientales n'a aucun rapport avec celui qui est toléré par les sociétés évangéliques. La servante se marie encore avec le maître comme au temps de l'ancien Testament. Souvent un Musulman donne à sa fille pour mari un esclave qu'il a racheté, mais élevé dans sa propre maison, sans que cela blesse en rien les mœurs et les coutumes du pays. La servitude est chez les Musulmans une simple domesticité; et puis les Musulmans, plus religieux que nous, savent qu'il est bon d'affranchir ceux qui sont en esclavage et se font un devoir de pratiquer exactement, sous ce rapport, comme sous tous les autres, la règle du Koran. L'esclave affranchi n'est pas considéré comme inférieur et peut arriver aux plus hautes positions sociales, comme cela s'est déjà vu. Le mahométisme est une véritable émancipation des races inférieures. Les Musulmans Jolofs, Mandigues, Foulahs sont infiniment supérieurs aux autres nègres et ont été réellement émancipés par le Koran.

Digitized by Google

Tandis que les clergés catholiques de l'Amérique du sud, methodistes et puritains des Etats-Unis ne sont pas encore parvenus à abolir l'esclavage des nègres, rien de plus commun en Afrique et en Asie que les émancipations, surtout aux fêtes de Baïram, ou encore à la mort des maîtres.

En faisant certaines réserves à l'égard des concessions faites à l'esprit matérialiste et sensualiste des peuples asiatiques, l'on peut donc hardiment affirmer que l'islamisme, dans sa généralité, est une dérivation de la Bible, ou au moins qu'il est en filiation intime avec elle, comme Ismaël est en filiation avec Abraham. La religion musulmane est sortie, comme toutes les religions modernes d'origine, de la même souche : entre elle et les différentes confessions chrétiennes il y a au fond communauté de foi et de traditions. Le disciple de Mahomet met le Christ à la même hauteur, au-dessus de l'humanité, que les Ariens et les Nestoriens ; il l'honore et l'adore, comme le Verbe incarné de Dieu, comme un Révélateur. Il honore même la mère du Christ, la sainte Vierge, qu'il considère, nous l'avons déjà dit, comme le type de la sainteté et de la pureté. Omar, sollicité par les habitants de Jérusalem de recevoir en personne les clefs de la ville, — fier d'apporter la loi de Mahomet à la ville du Christ, mais pénétré de vénération pour cet autre prophète à qui l'Islamisme reconnaissait devoir les plus purs de ses dogmes et les plus pures inspirations de sa morale, — accomplit en pèlerin le voyage à Jérusalem, suivi d'un seul esclave, vêtu d'un manteau de poils de chèvre, monté sur un chameau, et entra ainsi à Jérusalem. Dans la ville sainte même, sous la mosquée d'El-Aksa, les Musulmans, dit Quaresmius, célébrent une fête publique en l'honneur de la Sainte Vierge ; à Gethsemani, à l'église du tombeau de la Vierge, les Musulmans ont un Mihrab à côté des autels de sectes chrétiennes, où ils viennent prier.

Nous pouvons donc dire que le mahométisme, considéré dans son essence et dans l'ensemble de ses doctrines, présente une haute raison d'être au sein de l'Eglise universelle. Faire triompher le dogme de l'unité et de l'immatérialité de Dieu, contenu implicitement dans les traditions antiques, mais altéré par les superstitions idolâtriques et par les disputes théologiques ; développer le côté matériel, temporel, social du christianisme, que la théologie grecque du Bas-Empire avait oublié et négligé dans ses préoccupations mystiques ; faire triompher le dogme de l'établissement réel du royaume de Dieu

sur la terre et de l'unité à la fois spirituelle et temporelle de l'Eglise; continuer et développer l'œuvre d'unité religieuse inaugurée par l'Eglise orientale, en ralliant les diverses sectes et hérésies qui se disputaient l'empire des consciences et en établissant entr'elles un lien d'affinité que n'avaient pu établir l'Eglise et l'Empire grecs, depuis Coustantin, — voilà la mission religieuse et sociale du mahométisme.

A-t-il réussi dans l'accomplissement de sa destinée? Non, pas entièrement, tant s'en faut; mais sous certains rapports mieux que son prédécesseur, l'Eglise et l'Empire grecs. L'hérésie arienne, que le catholicisme grec n'était point parvenu à rallier et qui s'était maintenue vis-à-vis de lui comme secte dissidente, a été presqu'entièrement absorbée par le mahométisme, au point que l'arianisme a disparu de l'Orient, comme secte, presque complètement, ne laissant plus que de faibles vestiges. Il est vrai qu'il a obtenu la place d'honneur, dans la théologie islamique, qui a donné une prépondérance marquante au dogme de l'unité de Dieu et au point de vue arien sur la divinité de Jésus-Christ. Il est vrai que, par une conséquence de cela, le semi-Arianisme de l'Eglise grecque, des Eglise nestorienne, monophysite et monothéiste n'est pas parvenu à obtenir une position officielle dans l'Eglise mahométane. Mais, à dire vrai et à envisager les choses de près, le dogme monothéiste ne forme-t-il pas le fond de toutes les croyances de l'Orient, depuis les antiques théologies brahmanique, hébraïque, mazdéenne, boudd'histe (nous venons de le voir dans les études précédentes et nous le verrons aussi pour la théologie chinoise) jusqu'à celles des chrétiens des premiers siècles de l'Eglise et même des siècles postérieurs? Ce dogme ne forme-t-il pas la base immuable de toute théologie? N'est-il pas nécessaire que cette idée simple de Dieu ait toujours été conservée et soit toujours défendue, en présence des flots incessants des doctrines duothéistes, trinithéistes, polythéistes, panthéistes, qui envahissent l'Eglise universelle? Ensuite le mahométisme a-t-il imité le système négatif de l'Eglise et de l'Empire grecs vis-à-vis des doctrines qu'il n'a pas su rallier? A-t-il excommunié, condamné, repoussé, anéanti les sectes qui représentaient ces doctrines? Non; il s'est contenté de poser son affirmation du Dieu un et de laisser à leur propre sort les affirmations catholique, grecque, nestorienne, monophysite, monothélite et autres. Et, s'il ne les a pas ralliées à la sienne, il les a du moins conservées, protégées et a même assuré une existence confessionnelle et communautaire aux

sectes qui les représentaient. C'est là un fait que perdent toujours de vue ceux qui déclament contre l'intolérance musulmane. L'Eglise grecque du Bas-Empire et l'Eglise catholique du moyen-âge, peuvent-elles revendiquer pour elles une tolérance pareille vis-à-vis des sectes dissidentes? Il est vrai qu'à son début le mahométisme s'est trompé de moyens : comme d'autres sectes religieuses, il a placé à côté de la prédication spirituelle la conquête matérielle et brutale par le glaive. Il y a même malheureusement dans le Koran des versets qui justifient ce procédé barbare, contrairement aux préceptes nombreux de tolérance et de fraternité. Ce sont ceux-là qui ont prévalu chez des hommes encore barbares. Mais ce sont là des faits qui ne détruiront pas le fait plus général de la tolérance musulmane à travers les siècles. On s'élève encore beaucoup aujourd'hui contre l'intolérance des Musulmans, à propos de récents évènements, qui certes sont des plus regrettables ; mais outre que ce sont là des faits locaux et individuels et que des motifs politiques en sont la cause, plutôt que des motifs religieux, ne voyons-nous pas des faits pareils chez les peuples civilisés et chrétiens de l'Occident et du Nouveau-Monde? Ce n'est donc pas avancer un paradoxe que de parler de la tolérance musulmane. Sans doute que cette tolérance est plus passive qu'active : Le Mahométan est généralement indifférent vis-à-vis des croyances qui ne sont pas les siennes. Au lieu d'être animé de cet esprit inquiet de recherche, qui consiste à trouver sans cesse de nouvelles solutions du problême religieux, le musulman a horreur des disputes théologiques et des théories ; il se contente de la formule religieuse, telle qu'il l'a reçue et se repose dans une molle quiétude, laissant les autres religions à leur sort. Il lui manque donc jusqu'ici (¹) l'esprit de charité, l'esprit actif d'union et d'association, qui provoque la recherche incessante et infatigable des voies et moyens d'unir les croyances diverses qui se sont produites et qui se produiront en Orient. C'est là un des côtés défectueux des développements du mahométisme à nos jours, qui, joint à d'autres, a occasionné son avortement dans l'œuvre de l'unité universelle.

L'islamisme n'a pas seulement donné une large satisfaction au principe arien et monothéiste, mais encore au principe qui a donné naissance aux hérésies iconoclastes. Non seulement il a réalisé com-

(¹) Nous disons *jusqu'ici;* car le mahométisme bien compris est susceptible d'entrer dans cette voie unitive, ainsi que nous le verrons.

plètement l'idée d'un culte théiste, en esprit et en vérité, dépouillé de toute adoration de génies et puissances secondaires, mais encore il a partagé l'horreur et, en partie, l'esprit de négation des iconoclastes à l'égard du culte des images et des saints; or, sous ce rapport encore, il est entré dans une voie fausse, contraire à l'unité religieuse qu'il se proposait de réaliser. Toutefois, nous sommes obligé d'en convenir, sur ce point même il a été supérieur à ses devanciers; car il n'a pas toujours montré la barbarie des anciens iconoclastes, ni l'esprit d'exclusion des sectaires de la première période. Il a laissé subsister à côté de lui les cultes divers des images, des saints et de la Vierge; il s'est même associé à ce dernier, comme nous l'avons vu. Ainsi encore, sous ce rapport, il a laissé une porte ouverte à une future conciliation.

Le dogme prédestinationiste, ce dogme essentiellement oriental, occupe dans l'islamisme, auquel il a donné son nom, une part aussi large que le dogme arien et le dogme iconoclaste. Il est même à remarquer que depuis l'existence du mahométisme ces trois hérésies ne se sont plus produites, en Orient, que sous le nom d'Islam et qu'elles n'ont plus formé des sectes particulières.

Enfin le quiétisme occupe aussi une grande place dans la foi musulmane. Seulement nous n'y retrouvons pas le quiétisme spiritualiste et panthéiste des Brahmanistes et d'Origène: c'est un quiétisme plus réaliste, plus matériel, plus sensuel. Le panthéisme surtout était antipathique à l'idée du Dieu, un, abstrait, des Mahométans. C'est ce matérialisme et ce simplisme rigoureux et uniforme, qui se sont développés dans l'Eglise mahométane après le règne des califes arabes et surtout depuis le règne des Turcs, qui ont augmenté la répulsion des sectes de l'Asie orientale, brahmanistes et boudd'histes, plus amies de la variété que de l'unité austère, à l'égard du mahométisme, répulsion qui avait été tellement puissante que la conquête du Tartare Timour-Lenc, ce zélé Musulman, n'était pas parvenue à incorporer ces cultes dans le culte islamique et à faire cesser leur existence séparatiste. Le croissant n'a fait que régner par voie de conquête dans les Indes, comme les Turcs en Europe; mais la grande majorité des peuples hindous, des peuples tartares, presque tout l'empire chinois et celui du Japon lui ont échappé.

Quant au dualisme ou duothéisme, qui avait joué un si grand rôle en Orient par les théologies mazdéenne et manichéenne, il ne trouva

Digitized by Google

non plus une place satisfaisante dans la théologie islamique et il fut obligé d'émigrer en Occident, où il devint le germe d'un nouveau mouvement religieux. Il est vrai que le mahométisme ne rejette pas entièrement la croyance des bons et des mauvais anges, de la lutte du bien et du mal, le dualisme des ténèbres et de la lumière. Mais ces croyances sont pour lui plutôt l'objet de légendes que l'objet d'un culte, que les principes d'un dogme et la source d'une morale réformatrice des individus et des sociétés. Le mahométisme ne connaît rien de cette activité rénovatrice qu'a suscitée en Occident la doctrine du règne futur de l'esprit sur la matière; le dogme de l'Esprit-Saint, consubstantiel à Dieu, lui est inconnu, comme celui du Fils consubstantiel au Père.

Par cela qu'il n'a pas su rallier à lui le catholicisme grec avec son trinithéisme mitigé et son culte polythéiste des saints et de la vierge, le mahométisme a aussi été impuissant à opérer son union avec le catholicisme romain. Une ligne de séparatiou existait déjà entre le catholicisme d'Orient et le catholicisme d'Occident, lors de l'apparition du mahométisme: celui-ci n'a fait que maintenir cette ligne. Toutefois, l'on pourrait remarquer dans sa marche historique une progression inverse à celle du catholicisme d'Orient; tandis que les empereurs grecs de Bysance ont de plus en plus progressé dans les voies de la séparation avec Rome, les sultans de Constantinople, leurs successeurs, se sont insensiblement rapprochés, du moins par la politique, sinon par la religion, de l'Occident et de Rome; et aujourd'hui le chef de l'Eglise ottomane est plus près du chef de l'Eglise romaine, que le chef de l'Eglise orthodoxe d'Orient, l'empereur de Russie.

Le mahométisme, dans son développement historique, a donné naissance à diverses sectes, dont les principales sont aujourd'hui les *Sonnites*, les *Schiites*, les *Wahhabis* et les *Soufis*. Ces sectes expriment comme diverses faces dans le travail interne et externe de développement de l'Eglise mahométane. Celles des Sonnites et des Schiites, descendants des Ommiades et des Fatimites, qui sont les sectes orthodoxes, représenteraient le côté interne de ce développement. Les deux autres, plus hétérodoxes, en représenteraient le côté externe: les Wahhabis ou réformateurs musulmans expriment plus particulièrement le rapprochement du mahométisme vers les sectes orientales issues de la souche évangélique; les Soufis ou les

mystiques musulmans, se rapprochent plus des religions antiques de l'Inde et de la Perse.

I. — Schiites et Sonnites ou Orthodoxes.

Ces deux sectes qui sont en rivalité l'une avec l'autre, s'intitulent toutes deux orthodoxes de la religion musulmane. Ce sont elles qui ont les plus nombreux adhérents et qui présentent chacune une organisation ecclésiastique et un ensemble de dogmes, de rites et de coutumes plus systématique que les autres.

La secte sonnite reconnaît les trois premiers califes comme successeurs légitimes de Mahomet, admet leur manière d'interpréter la loi du prophète et les préceptes dont ils ont transmis la tradition. Les Turcs, les Afg'hans et presque tous les Arabes sont Sonnites.

Les Schiites, au contraire, rejettent les trois premiers califes comme rebelles et usurpateurs du trône d'Ali, le neveu de Mahomet et le quatrième de ses successeurs. Cette dernière secte n'existe qu'en Perse.

La différence entre ces deux sectes, quoiqu'elle ne soit pas assez forte pour produire de grands dissentiments dans le dogme et la morale, est cependant assez prononcée pour avoir engendré entr'elles une haine profonde.

II. — Soufis ou Mystiques.

Les Soufis sont répandus dans l'Afg'hanistan dans la Perse, dans la Georgie et la Circassie, où leurs doctrines se maintiennent depuis neuf cents ans.

Les Soufis n'admettent dans l'univers qu'un seul être invisible, tout-puissant, infini, qui anime et vivifie la nature et dont tous les autres êtres sont des émanations et comme les formes diversifiées d'une essence immuable : l'âme humaine n'est qu'une émanation de l'essence divine.

C'est donc le panthéisme de l'Inde introduit au sein du mahométisme, ou, en d'autres termes, un monothéisme panthéistique. Toutefois les Soufis n'admettent pas le dogme de la transmigration des âmes. Un autre point qui rapproche le soufisme des religions de l'Inde : les Soufis rendent à l'Etre universel un culte assidu et prétendent communiquer avec lui par l'union la plus intime ; ils entrent en extase et conversent ensuite avec Dieu. La contemplation élève quelquefois les Soufis au plus haut degré d'enthousiasme. Ils admirent

Digitized by Google

Dieu dans toutes choses et par de fréquentes méditations de ses attributs, ils s'imaginent pouvoir atteindre à l'amour ineffable de la divinité et même à une absorption complète de sa substance. Par cette union mystique ils acquièrent, disent-ils, le don de prophétie et jouissent par anticipation des joies du paradis. Cette union ou cette existence mystique présente quatre degrés : le *Scharyat*, le *Tarykat*, le *Kohyat* et le *Maurifat;* le dernier état est l'ascension continuelle de l'âme vers l'union complète avec Dieu.

Les Soufis donnent un sens allégorique aux mystères du Koran et soutiennent que tous les préceptes qui concernent le culte extérieur, doivent s'entendre de la même manière. Ils font profession *de ne condamner aucune religion et de regarder tous les hommes comme les enfants du Père commun et les sujets du même Souverain*, prétendant qu'il est fort peu important de quelle manière la pensée de l'homme se tourne vers Dieu, pourvu qu'en réalité elle reste en contemplation devant sa grandeur et sa bonté.

La plupart des Soufis sont de sincères Musulmans. Cette secte gagne du terrain, surtout dans les classes élevées de la population et même parmi ceux des Mollahs qui étudient la littérature; car son obscure sublimité est très-séduisante pour les gens de cette classe. L'amour du mystère, qui est remarquable chez eux, les conduit naturellement à se former la plus haute opinion de tout ce qui est caché, et il a même entraîné quelques uns d'entr'eux à vouloir pénétrer avec une avide curiosité dans les secrets de la franc-maçonnerie.

Le soufisme est une réforme du mahométisme : c'est un nouvel islamisme, ou bien l'islamisme primitif élevé à un haut degré d'illuminisme et de mysticité : c'est l'islamisme extatique et contemplatif, une véritable transition du mahométisme vers les religions de l'Inde.

La plus grande personnification moderne du soufisme, c'est le prophète circassien Schamyl avec ses murïdes. Voici un passage de ses prédications à ses montagnards : « Je suis la racine de l'arbre de la « liberté; nos murïdes (prêtres, guerriers, gardiens suprêmes des « révélations de l'extase, formant la base du nouvel islamisme) en « sont le tronc et vous les branches. »

III. — Wahhabis ou Réformateurs.

Cette secte, composée de tribus qui habitent l'Arabie centrale, tire son nom du scheik Mohammed-Abdel-Wahhab, qui s'est posé comme

le réformateur du mahométisme vers la fin du 17me siècle. La doctrine qu'il prêchait avait pour base le texte même du Koran, qu'il commentait d'une manière différente de celle reçue par les Mahométans orthodoxes. Selon lui, Mahomet n'était qu'un simple instrument dont Dieu s'était servi pour faire connaître ses volontés aux hommes; en conséquence il rejetait toutes les pratiques superstitieuses, tous les hommages idolâtres dont Mahomet avait été l'objet. Ramener les hommes à la pureté primitive de la religion enseignée dans le Koran, n'attendre que de lui tout secours, toute grâce, toute bénédiction, telle était sa doctrine.

Bien différente d'autres sectes, la réforme des Wahhabis offre la rigide simplicité du Koran, dont elle accepte uniquement les préceptes, sans tenir compte des traditions de la Sounniak, si révérée parmi les Sonnites. Leur dogme fondamental consiste donc à rejeter tout autre culte que celui du Créateur. Ils refusent à Mahomet la qualité de prophète; de sorte qu'en admettant la profession de foi de l'islamisme, ils en retranchent les dernières paroles et la réduisent à celles-ci; *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu.* Néanmoins ils ont conservé la plupart des pratiques religieuses en usage chez les Mahométans. Ils sont circoncis comme eux, font des génuflexions semblables et le même nombre d'ablutions; ils observent les mêmes abstinences, le même jeûne au mois de Ramadân; enfin ils regardent le pèlerinage de la Mecque, le hadj ou mawsim, comme une œuvre méritoire et en pratiquent toutes les cérémonies. Leurs mosquées dépourvues d'ornements n'ont jamais ni minarets, ni coupoles; on n'y voit pas de tombeaux. Un Imâm y fait aux heures de la prière lecture de quelques passages du Koran et chacun s'y acquitte de ses devoirs religieux, sans que le nom de Mahomet y soit jamais prononcé. Les Wahhabis réservent pour eux seuls le titre de Musulmans et emploient pour les sectateurs du prophète le nom de Mouchrikirs, c'est-à-dire, qui donnent un compagnon à Dieu. Ils sont généralement tolérants à l'égard des autres sectes. Mais, malheureusement pour eux, ils ont eu recours au même moyen de propagande que les premiers Musulmans, la guerre. Aussi, après avoir un moment conquis toute l'Arabie, furent-ils, au commencement de ce siècle, vaincus par Méhémet-Ali.

La réforme des Wahhabis n'a pas su imprimer jusqu'ici un caractère universel aux peuples islamiques qui l'ont vue naître; elle n'a pas su exercer sur leurs destinées une influence décisive, en liant la cause

Digitized by Google

de l'humanité à la cause de Dieu. Mais, en renonçant aux efforts de lutte violente dans laquelle elle a succombé, elle sera l'un des instruments d'une transformation pacifique du mahométisme, dont les éléments combinés uniront à l'autorité du dogme l'énergie vitale de la raison. En ramenant les croyances musulmanes à une plus grande simplicité, elle amènera sur la voie d'un rationalisme musulman, qui facilitera le rapprochement de l'islamisme avec les sectes chrétiennes, aussi transformées par l'influence de la raison humaine. En effet, si l'on envisage les Wahhabis dans leur progrès régulier, par exemple chez les Médaniahs (Wahhabis de l'Afrique), là où leur Eglise n'a pas pris l'essor militant des Wahhabis d'Arabie, l'on doit convenir qu'ils sont déjà dans cette voie d'alliance universelle. Ayant réduit leurs dogmes à une expression qui peut être la base de toutes les religions, unité de Dieu, immortalité de l'âme, peines et récompenses de l'autre vie, ils regardent les religions *comme toutes également bonnes* et sont du reste d'une grande indifférence pour le culte extérieur. Ils en veulent bien un, mais n'importe lequel; cependant étant en pays musulman, ils suivent le culte musulman, à quelques exceptions près. Seulement *ils repoussent bien loin toute pensée d'exclusivisme, de violence, d'intolérance* et proclament la fraternité universelle. Il est vrai qu'il y a un peu de vague dans la manière dont ils expliquent leur doctrine. Il n'en est pas moins certain qu'ils appartiennent, autant qu'on peut le dire d'hommes à demi-barbares, à cette catégorie d'hommes qui croient que *toutes les formules religieuses, même les plus contradictoires en apparence, sont conciliables dans le fond*, puisqu'elles ont toutes pour but l'expression des grandes vérités primordiales, intuitives, indémontrables.

C'est ainsi que, par les Wahhabis et par les Soufis, la branche d'Islam, qui se desséchait avec les vieilles sectes des Sonnites et des Schiites, reprend de la sève, de la force, de la fécondité, et qu'elle se prépare à une nouvelle croissance pour embellir l'arbre de l'Eglise universelle et intégrale.

A. Gilliot.

(La suite à une prochaine livraison.)

DE L'ADMINISTRATION

DES FORÊTS DOMANIALES ET COMMUNALES

ET DES FEUILLES MORTES.

Un des gardes-généraux du département du Bas-Rhin qui, en différentes circonstances, a témoigné, dans ses écrits, et de sa science, et de sa sympathie pour la population agricole, vient de publier, dans le « *Bulletin de la Société d'agriculture et des quatre Comices du Bas-Rhin*, » un article très-étendu sur la nécessité dans laquelle se trouve l'administation des forêts, d'employer la rigueur la plus extrême pour empêcher l'enlèvement des feuilles mortes par les populations rurales.

L'un des rédacteurs du *Bulletin* en question déclare que *l'affaire des feuilles mortes* intéresse au plus haut degré les cantons montagnards et semble s'élever aujourd'hui à la hauteur d'une question vitale! Il avoue également avoir eu à cœur de réclamer auprès de l'administration forestière quelque indulgence pour les pauvres gens qui habitent les côteaux; mais que les arguments qui lui ont été soumis par l'honorable A. de Turckheim, auteur de l'article dont nous venons de parler, lui ont fait renoncer à son projet et lui ont fait entrevoir la nécessité absolue de conserver aux forêts les feuilles mortes.

Ailleurs déjà, (¹) M. A. de Turckheim avait élevé la voix pour excuser « le fanatisme » qu'on se plaît à prêter à l'administration des forêts et pour convaincre l'agriculteur que le produit dont il est si avide et pour lequel il fatigue ses bœufs, et abîme ses voitures, ne lui pro-

---

(¹) *Revue d'Alsace*, juillet 1860.

cure qu'un engrais *détestable*, et souvent qu'une litière froide et humide qui occasionne des maladies à ses bestiaux.

L'honorable Garde-général appréhendant sans doute que ces arguments ne produisent pas tout l'effet qu'il eût désiré sur les habitants riverains des montagnes, a publié encore depuis un exposé très-lucide de la méthode du réensemencement des forêts ; il décrit minutieusement les coupes différentes et finit par conclure que, dans dix ou quinze ans, les parties sur lesquelles l'enlèvement pourra être toléré seront bien réduites et que les concessions deviendront forcément si faibles qu'elles seront illusoires.

Qu'il nous soit donc permis, avant d'arriver à ce moment extrême, de jeter, à notre tour, un coup d'œil sur une question qui intéresse si fortement, en des sens divers, l'une des administrations les plus importantes de la France, ainsi que des populations nombreuses, surtout celles qui s'adonnent à la culture de la vigne.

C'est en effet le vignoble que la question des feuilles mortes concerne le plus directement, par la raison toute simple, que tous ses côteaux sont presqu'exclusivement occupés par la culture en question et ne produisent par conséquent que peu ou point de paille.

Il serait inutile de faire ressortir ici les suites importantes de cette circonstance ; car tout le monde sait que le fumier de ferme est nécessaire pour toute espèce de culture, et que, pour produire ce fumier, deux choses sont indispensables : le bétail et la litière.

Le vigneron est donc obligé de descendre dans la plaine pour se procurer la paille que réclame son exploitation et, à son tour, le cultivateur de la plaine se rend au vignoble pour chercher le vin dont il a besoin. Cet échange paraît, de prime abord, rationel et légitime. Il y a néanmoins un inconvénient : c'est que le paysan n'enlève au vigneron que le *produit* de ses vignes, tandis que ce dernier enlève au paysan une grande partie de sa matière première destinée à produire du fumier et occasionne ainsi, au profit de ses vignes, une véritable perte à la culture des céréales et des racines sarclées.

Le problème à résoudre serait donc de savoir si la fumure de la vigne faite par la paille serait plus préjudiciable à *l'agriculture*, qu'elle ne le deviendrait aux *forêts*, faite à l'aide des feuilles mortes.

Nous aurons donc à examiner :

1° Si les feuilles mortes donnent réellement un mauvais fumier.

Digitized by Google

2° Si l'enlèvement des feuilles mortes occasionne en effet aux forêts le tort qu'on lui attribue.

On sait que la paille se prête le mieux à la préparation des fumiers; elle retient dans un nombre infini de petits tubes les urines des bestiaux. L'air y a un accès facile, la concentration des urines s'opère ainsi sans dépense aucune, les déjections épaisses des animaux y sont retenues avec une grande facilité, et, sous l'influence réunie de ces causes l'ammoniaque, produite par la transformation des matières animales, accélère la décomposition de la fibre ligneuse des fourrages et des litières et la convertit rapidement en humus soluble. (¹)

Le manque de cette qualité n'est pas la seule cause pour laquelle certains hommes à théories abstraites refusent aux feuilles mortes la propriété de devenir un fumier convenable. On leur reproche encore de contenir une trop grande quantité de tannin qui empêche leur décomposition.

Le fait est, que les feuilles d'arbres abandonnées à elles-mêmes emploient quelquefois des années pour se transformer en humus. Mais, en est-il de même, lorsque les feuilles mortes sont mélangées avec de la paille et du fumier animal? Nous ne le pensons pas, car l'expérience et la pratique ont démontré que l'ammoniaque accélère la décomposition des feuilles et par conséquent aussi celle du tannin.

Il paraît, du reste, selon M. de Saint-Priest, que l'on a exagéré l'influence du tannin. « Pour ma part, dit-il, je déplore beaucoup l'enlèvement des feuilles dans mes bois. De tous côtés on me les vient dérober, et je vois ensuite mes pillards les employer à fumer leurs terres et leurs vignes, lesquelles rendent tout autant qu'avec d'autres fumiers. Les vignes en question produisent notamment l'un des très-estimables vins des côtes du Rhône. » (²)

Mais, quelles que soient les causes chimiques qui facilitent la transformation des feuilles mortes en humus, il nous suffit de constater que les engrais qui réunissent des matières animales sont toujours recherchés et appréciés par le cultivateur, qui les préfère aux guanos, aux poudrettes et à tant d'autres engrais prônés par le commerce et composés uniquement de matières animales. Il nous suffit également de constater que l'humus des feuilles mortes étant,

(¹) Voyez : *Guide de la fabrication des engrais*, par F. Rohart.

(²) V. *Journal d'agriculture*, 1er semestre 1852.

selon la théorie de l'administration forestière, si nécessaire à la croissance des arbres, il ne peut, à coup sûr, être d'un *effet contraire* ni aux vignes, ni aux champs.

En somme, nous ne dirons pas avec M. de Saint-Priest que les vignes et les champs rendent tout autant avec le fumier de feuilles qu'avec le fumier de paille. Mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est, qu'à des époques où il y a pénurie de paille (1) et où cette dernière est plus chère que le foin, les feuilles mortes peuvent puissamment concourir, non seulement à faire d'excellents engrais, mais encore à fournir des litières chaudes et sèches et faciliter ainsi au cultivateur la conservation du bétail, jusqu'à l'époque où la paille lui devient de nouveau abordable.

Ce n'est donc pas en vain que le campagnard sacrifie son temps, abîme ses voitures, harasse ses bœufs, pour chercher des feuilles dont il est aussi *avide* que l'administration des forêts est *opiniâtre* à les refuser.

Nous croyons donc ne pas devoir insister davantage sur l'utilité des feuilles mortes, utilité qui nous paraît incontestable, d'autant plus que les propriétaires les plus aisés, même du canton que nous habitons et qui possèdent des chataigneraies, ne craignent pas les nombreux frais qu'occasionne le voiturage pour faire chercher les feuilles dans leurs propres bois; ce qu'ils ne feraient pas, assurement, s'ils avaient la certitude que l'utilité en question n'est que minime ou factice et que l'enlèvement des feuilles n'a lieu qu'au détriment de leurs bois.

Il nous reste à examiner la seconde question, celle concernant le tort que peut produire aux forêts l'enlèvement des feuilles mortes.

Ici la tâche sera plus difficile. Nous déclarons donc d'avance que nous n'avons pas la prétention d'émettre notre avis en forestier expérimenté, mais simplement en observateur de la nature et que, pour l'examen de la question qui nous occupera, nous trouverons dans cette inexpérience même notre plus grand appui ainsi que le sentiment de l'impartialité qui doit dominer dans des recherches et dans des questions d'un intérêt si important et si général.

« Les plantes vivaces, dit M. Joigneaux dans sa chimie du cultiva-

(1) On a payé, pendant tout l'hiver dernier, les 100 kilos de paille 7 fr. tandis que le foin ne se vendait que 6 fr.

teur, existent plutôt aux dépens de l'atmosphère qu'aux dépens du sol; c'est pour cela qu'elles résistent incomparablement mieux que les plantes annuelles dans les terrains pauvres. Les premiers vivent lentement, prennent peu d'aliments à la fois, et en trouvent une quantité *presque suffisante* dans l'air; tandis que les secondes vivent rapidement, et mettent surtout le sol à contribution. Aussi, est-il facile, en temps de sécheresse de distinguer la plante vivace de la plante annuelle. A défaut d'eau qui dissolve les sels de la terre et les transmette aux végétaux par les racines, la plante annuelle, qui a de nombreux besoins à satisfaire, tombe en souffrance; ses feuilles les plus rapprochées de la terre perdent leur éclat, jaunissent et meurent. Il n'en est pas de même pour les plantes vivaces dont les premières feuilles résistent beaucoup plus longtemps à la sécheresse. »

Si nous avons cité ces lignes de M. Joigneaux, ce n'est pas pour nous appuyer uniquement sur son autorité en disant que les arbres trouvent une quantité d'aliment *presque suffisante* dans l'air, mais plutôt, parce que M. Joigneaux a la facilité de résumer en peu de mots ce que beaucoup d'autres auteurs n'ont exprimé qu'à l'aide de périphrases.

Il est donc établi que, contrairement aux plantes annuelles, les arbres puisent la plus grande partie de leur nourriture dans l'oxigène, dans l'azote, dans l'acide carbonique et dans la vapeur d'eau, gaz divers, qui, réunis, constituent l'atmosphère.

En effet, nous avons souvent contemplé les arbres séculaires et d'une hauteur prodigieuse qui ornent nos promenades publiques en nous demandant ce qui pouvait donner à ces arbres leur végétation verdoyante et luxueuse, alors même que les terrains sont chargés de gravier, de sable, et quelquefois même d'un pavage presqu'imperméable.

Mais les arbres qui garnissent les promenades ne sont pas les seuls dont la croissance et la puissance nous ont paru inexplicables. Dans les forêts même, du milieu des amas de pierre et de rocs qui dérobent au sol toute action extérieure, nous avons vu s'élancer majestueusement des chênes et des hêtres, étendre avec volubilité, par les plus grandes chaleurs, leurs branches et leurs rameaux et nous rappeler ainsi ces vers de Castel:

Combien de fois la terre a changé d'habitants,
Combien ont disparu d'empires florissants,

Depuis que ce géant, du pied de la bruyère,
A porté dans les cieux sa tête séculaire.

Il est néanmoins certain que les arbres n'empruntent pas seulement à l'air toute leur nourriture et que le sol arable ainsi que le sous-sol doivent avoir, à leur tour, une grande influence sur leur physiologie végétale. Voici ce que dit à ce sujet M. Nérée Boubée, géologue distingué et dont les travaux scientifiques sont généralement connus et estimés. « Croyez-vous, dit M. Boubée, en s'adressant au directeur de la ferme-école de Trécesson ; croyez-vous donc que de nos jours les grands arbres qui couvrent les montagnes, et dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol entre les fissures des roches, puisent leur nourriture dans la *mince couche d'humus* qui se trouve quelquefois à la surface du sol ? Ne voyez-vous pas que c'est à la matière minérale pure du sous-sol qu'ils empruntent presque exclusivement l'abondante sève que réclament leurs branches gigantesques et leurs feuilles innombrables ? Ne voyez-vous pas que la végétation robuste de nos forêts actuelles, comme celle des grands végétaux primitifs qui ont produit nos précieux dépôts de houille, condamnent sans réplique toute notre théorie de l'humus et de l'azote, et proclament hautement le système de la nutrition des plantes par les seules matières minérales et les agents atmosphériques. Et, en effet, lorsque vous défrichez un bois qui, depuis des siècles, prospérait sur le même point, cette terre qui semblait suffire à toute cette énorme végétation forestière n'est-elle pas incapable de donner plus de deux ou trois récoltes sans réclamer aussitôt une large ration d'engrais ou d'amendements ?

« C'est que la forêt végétait aux dépens des seules matières minérales du sous-sol, et non pas aux dépens de l'humus et des matières azotées de la surface, lesquelles sont promptement absorbées, promptement épuisées par deux ou trois récoltes, tandis que les matières minérales du sous-sol, à-peu-près inépuisables, suffisent indéfiniment à la nutrition de ces plantes gigantesques qui constituent nos arbres forestiers. »

Nous ignorons quelles seront les observations que l'administration forestière objectera contre des arguments aussi précis et aussi nets. Quant à nous, il nous paraît incontestable que dans la végétation primitive des arbres, l'humus des feuilles mortes ne peut avoir joué aucun rôle ; d'autant moins qu'il est reconnu et enseigné par la

science géologique que la formation de la couche superficielle de la terre, c'est-à-dire celle où se développent les racines des arbres, repose snr des roches, placées à une profondeur plus on moins grande, qui ont donné naissance à la terre végétale. Il paraît en outre que toutes ces roches, de nature et de dureté si différentes, ont formé d'abord la surface de la terre et se sont décomposées à la longue sous l'influence de l'eau, de l'air et de la chaleur.

Les inondations qui, dans les temps les plns reculés, ont ensuite recouvert successivement d'eau les diverses parties du sol, ont entraîné, mélangé les débris de ces roches et en les dispersant sur les plaines et dans les vallées ont rendu ces dernières productives et fertiles.

Sans vouloir approfondir et scruter le mystère de la nature qui a donné naissance aux premiers arbres, nous sommes cependant convaincu que l'influence de l'humus ne peut être considéré comme ayant été un agent puissant à leur création primitive. L'humus, étant le produit des feuilles décomposées, il est inutile de faire remarquer que cette décomposition n'a pu précéder la formation des plantes.

Nous dirons donc que les arbres ont poussé, grossi et grandi et qu'ils pousseront, grossiront et grandiront encore aujourd'hui sans le secours des feuilles mortes que le vent, du reste, enlève presque toujours sur les versants de nos côteaux.

Un mot encore à ce sujet. Tout le monde sait que ponr donner des forces réparatrices aux arbres languissants, on recommande d'enterrer au pied du malade une bête crevée ou tuée. Eh bien, la nature, en créant des forêts, les a richement peuplés d'animaux sauvages de races différentes. Les uns plus forts que les autres, il se firent une guerre à outrance et fécondèrent le sol de leurs nombreux cadavres. Plus tard, l'homme, créé en dernier lieu, trouva moyen, par son génie inventeur, de chasser les hôtes sauvages des forêts, de la place que la Providence semblait cependant leur avoir assignée pour y entretenir la fertilité; et néanmoins, les arbres ont continué à fleurir et à se multiplier et, nous en sommes persuadés, ils continueront lenr multiplication quand même de pauvres campagnards y chercheraient des litières pour les animaux utiles, auxquels l'homme, dans son égoïsme, a octroyé la paix.

Sans aucun doute, l'administration forestière ne partagera pas notre avis; nous aurons beau dire, écrire et proclamer que la chimie en-

seigne que les arbres puisent *la plus grande partie* de leur nourriture dans l'atmosphère, que la géologie démontre que l'autre partie leur est fournie par les éléments minéraux du sous-sol, que les agriculteurs, se basant sur l'expérience, sont de la même opinion et n'hésitent pas à ramasser les feuilles dans leurs propriétés particulières. Nous aurons enfin beau dire avec M. Perrot: que les forêts sont éternellement jeunes, parce que les vieux arbres tombent sous la cognée du bûcheron et ont pour successeur les sujets nés de leur semence ou de leurs racines. Peu importe! l'administration forestière n'en restera pas moins inébranlable et n'en soutiendra pas moins, dans sa toute-puissance, que, sans l'humus des feuilles mortes les vastes forêts de la France périraient inévitablement.

Un dernier mot :

Dans la haute sollicitude que porte M. le préfet du Haut-Rhin aux populations agricoles, il visita, l'automne dernier, tous les chefs-lieux de son département et fit réunir autour de lui les maires des communes. Ces derniers, invités par M. le préfet de lui exposer l'état et les besoins de leur administration respective, plusieurs d'entr'eux prirent aussi la parole en faveur de la classe peu aisée pour laquelle ils sollicitèrent, vu la cherté de la paille, quelque concession de feuilles mortes dans les forêts communales. M. le préfet leur exprima ses regrets de ne pouvoir leur être utile en cette circonstance, parce que l'administration des forêts se trouve placée en dehors de ses pouvoirs. Après le départ de M. le préfet, plusieurs maires de différentes communes du vignoble s'entendirent pour faire une démarche collective auprès de l'administration des forêts elle-même; mais les concessions qu'ils obtinrent furent accordées sous des conditions si nombreuses et si multiples qu'elles devinrent réellement illusoires.

Si nous ne nous trompons, une administration autre que celle des forêts domaniales et communales défendait, il y a une trentaine d'années seulement, de planter des arbres le long des routes; aujourd'hui elle défend aux propriétaires riverains des routes d'abattre les arbres qui ont échappé autrefois à ses rigueurs et s'empresse, à grands frais, de repeupler les grandes voies impériales et départementales de plantations qui jadis furent l'objet de son interdiction.

L'administration forestière aussi ne fut pas toujours animée d'une doctrine si exclusive et si rigoureuse. Ce qui le prouve, c'est une

Digitized by Google

instruction répandue par le gouvernement de Louis XVI sur les moyens de suppléer aux fumiers de paille par d'autres engrais.

En voici un extrait :

« Il faut ramasser les feuilles sèches des bois et des forêts. Cela est « habituellement défendu ; cela doit l'être dans les années ordinaires, « parce que les feuilles qui pourrissent annuellement sur la terre, « forment un terreau, améliorent le sol et la pousse des bois. Mais « dans les années où la paille manque, le secours à donner à la cul- « ture est *plus important* que le *petit avantage* que les feuilles procurent « aux bois. »

Cette instruction, qui résume notre opinion personnelle, nous semble avoir été inspirée par un esprit de justice et de conciliation. Nous nous estimerions heureux, si en la rappelant à la mémoire d'une administration dont il est impossible de méconnaître les grands services journellement rendus par sa science et par ses travaux au domaine public ; nous serions heureux, disons-nous, si l'exemple de cette instruction pouvait enfin concilier les intérêts d'une grande partie de la population laborieuse de nos campagnes avec les intérêts, non moins importants, de la conservation de nos forêts !

J. F. FLAXLAND,
propriétaire, délégué cantonal de l'instruction primaire.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COLLECTION DE FIGURINES EN ARGILE, *œuvres premières de l'art gaulois, avec les noms des Céramistes qui les ont exécutées, recueillies, dessinées et décrites par* EDMOND TUDOT, conservateur du Musée de Moulins, membre correspondant de l'Institut archéologique de Rome, etc., etc. — 1 vol. in-4° de 204 pages de texte et de 75 planches lithographiées. — Paris, 1860. C. Rollin, éditeur, rue Vivienne, 12. — Prix : 25 francs.

Aujourd'hui que la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace a propagé le goût des études archéologiques dans la province, l'ouvrage que nous annonçons mérite d'être connu. Nous le recommandons vivement aux lecteurs de la *Revue*. Les nombreux objets, représentés dans ce volume, niches en terre cuite, fours à poterie, moules divers avec les noms des céramistes, matrices, poinçons, figurines avec marques, Vénus, Anadyomènes et autres, divinités gauloises, Mérées ou déesses présidant à la maternité, Minerves d'époques différentes, figurines de Mercure, d'Hercule, d'Apollon Bélen, bustes et médaillons antiques, animaux sacrés, costumes gaulois, caricatures, vases, marionnettes, divinités topiques, toute cette collection de types variés, dont presque tous ont été dessinés de grandeur réelle, donnent une juste idée de la richesse céramique du Musée de Moulins et de la collection particulière de l'auteur, où ces objets sont déposés.

Les figures de Vénus sont les plus nombreuses ; ce qui s'explique, dit M. Tudot, par une remarque de Saint Augustin à propos des laraires. L'auteur de la cité de Dieu constate qu'entre les divinités du paganisme, réunies dans ces petits oratoires, c'est toujours Vénus qui présidait. Or M. Tudot regarde toutes ces figurines de divinités, comme ayant été destinées à être placées dans les laraires. Les déesses qui présidaient à la maternité sont aussi très-nombreuses. Elles sont toutes représentées tenant, tantôt, un seul nourrisson, tantôt, en

Digitized by Google

tenant deux, telle qu'on nous montre Latone. Dans le premier cas, ce serait peut-être *Rumina*. Il est certain que le type de la maternité ne pouvait mieux convenir qu'aux déesses, mères elles-mêmes. Aujourd'hui encore, n'est-ce pas à la Vierge, mère de l'enfant-Dieu, que les femmes chrétiennes viennent demander protection pour le fruit de leurs entrailles? La déesse de la maternité gauloise pouvait avoir un type différent de la Junon Lucine, c'était toujours la même signification.

C'est de l'Etrurie, selon l'auteur, que l'art, tel que les céramistes de l'Allier l'ont traité, est venu se naturaliser sur le sol gaulois. Aussi, à côté de la Vénus au type étrusque, trouvons-nous la Minerve au même type, déterrée près de Gannat, en exhumant les restes d'une tombe dans les ruines d'une *villa ;* Minerve, comme nous le prouve un passage de César, était une des divinités les plus anciennement adorées dans la Gaule. Par les dates des monnaies, rencontrées avec ces statuettes, M. Tudot a pu en partie établir les diverses phases de leur fabrication. Les figurines qui appartiennent à la première époque, ont incontestablement un air de parenté avec les statues des plus anciens temps. Elles rappellent ces sculptures qu'il est si difficile de restituer sans incertitude à l'Egypte, à l'Etrurie ou à l'ancienne Grèce. Sur la plupart des types de cette époque, les plis des vêtements sont parallèles entre eux, et parfois exécutés avec des coups d'ébauchoir donnés en lignes droites. Leur attitude est uniforme, on pourrait dire conventionnelle.

Dans les statuettes de la seconde époque, plus fréquentes, la pose, l'ajustement des draperies, annoncent un goût plus exercé. Néanmoins il faut à peine donner un demi-siècle à cette seconde phase qui renferme les productions d'art les plus satisfaisantes. Alors avec l'introduction du culte d'Isis dans la Gaule, avec les émigrations de Germains répandus chez les Gaulois, des idées religieuses d'un ordre tout différent donnèrent lieu à un nouveau style. On vit se manifester chez les Gaulois les traditions du Nord en opposition avec les mythes brillants de la Grèce et de l'Italie. A côté des anciens dieux, en surgirent de nouveaux, à la physionomie égyptienne, et d'autres divinités singulières qui semblent sorties des forêts germaniques. C'est toujours avec talent et sagacité que l'auteur met en parallèle les figures de ces trois époques.

Une charmante allégorie qu'une de ces terres cuites représente, est

Digitized by Google

la figure d'un jeune adolescent endormi, porté sur le dos d'un dauphin. Or, selon la tradition druidique, dit avec raison l'auteur, les âmes des justes, montées sur le dos d'un dauphin, se rendaient aux îles des bienheureux. Quelle ravissante image présente à la pensée cette jeune âme emportée ainsi vers les îles fortunées et souriant d'avance au bonheur qui l'attend !

Nous pourrions citer plusieurs traits pareils de l'auteur de ce beau livre. Nous préférons y renvoyer le lecteur, certain qu'il ne le déposera pas sans y avoir trouvé beaucoup de science, beaucoup d'aperçus nouveaux, et persuadé que sa main se plaira souvent à le feuilleter.

Cependant, avant de terminer, qu'une petite critique me soit permise.

Sous l'inspiration de M. Maury, membre de l'Académie des inscriptions, M. Tudot donne à Vénus ayant l'aigle à côté d'elle, le titre de *Sirona*. Sous ce nom, il la regarde comme la puissance bienveillante protégeant la chasteté de la jeunesse.

Je ne m'élève point contre cette idée de protection ; mais je ne crois point que le nom de *Sirona* puisse convenir à Vénus. Sirona, tantôt seule, tantôt associée dans les inscriptions à Apollon, protecteur des sources et dieu de la médecine, est une déesse essentiellement curatrice qui n'a rien de commun avec la déesse de la beauté.

MAX. DE RING,
Secrétaire de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

M. Charles Bartholdi de Colmar vient de faire paraître la première livraison d'un nouveau recueil intitulé : *Curiosités d'Alsace*. La périodicité de cette publication sera trimestrielle et le prix d'abonnement est de 12 fr. par an pour la France et de 15 fr. pour l'étranger. Le bureau des Curiosités est établi chez M. Eugène Barth, libraire-éditeur, Grand'rue, n° 22, à Colmar. C'est à ce bureau qu'il faut s'adresser pour souscrire et faire les communications relatives à la composition du recueil.

Digitized by Google

Le numéro *spécimen* des curiosités se compose de 112-VIII pages in-8° sur papier fort et de deux planches représentant l'une: la galerie occidentale et le préau du cloître d'Unterlinden avec groupes de nones se promenant sous les tilleuls; l'autre: le médaillon de Philippe comte palatin du Rhin en 1522, le sceau du couvent d'Unterlinden en 1269, celui de Jean Manesse chanoine de la prévôté de Zurich, celui de la ville de Colmar en 1214, découvert aux archives du Haut-Rhin par M. J. J. Dietrich, et enfin celui du chapitre de Murbach en 1456.

Frappé de l'énorme quantité de livres qui traitent de l'histoire de notre pays, M. Bartholdi regrette que « parmi tant de travaux et d'ouvrages, il y en ait si peu qui soient consacrés à la publication des sources de notre histoire » et c'est pour combler cette lacune que, d'accord avec quelques hommes à connaissances spéciales, il a pris la généreuse détermination de fonder le recueil que nous annonçons et qui, selon le programme, élégamment défini par le fondateur, est principalement destiné à l'édition « des documents originaux, chartes, diplômes, manuscrits, mémoires, chroniques et pièces diverses, précieux à tant de titres, véritables trésors accumulés dans nos dépôts publics et reposant encore inconnus au fond de leurs cartons poudreux. »

Les documents que renferme cette première livraison sont intéressants et variés. En voici l'indication sommaire. Au lecteur, ou programme de la publication par M. Ch. Bartholdi; La maison d'Autriche en Alsace, par M. Léon Brièle, archiviste du Haut-Rhin; La description des funérailles d'un archiduc d'Autriche en 1596 (extrait d'un registre du fond de la Régence d'Ensisheim). Catalogue de la bibliothèque des seigneurs de Ribaupierre au 16e siècle; Les noms des capitaines alsaciens tués au siége de Rome en 1527; Statuts et privilèges du poêle des seigneurs de Ribauvillé en 1518; Le règlement de la corporation des tisserands de Colmar en 1392; Une lettre de Nicolas Bollwiller à la régence d'Ensisheim, en 1587; Signes merveilleux et prophétiques aperçus dans le ciel en 1610; l'horloge spirituelle; pièce poétique tirée d'un album illustré de 1645; la fête des femmes dans la vallée de Munster (extrait des annales de Lück.) Une lettre inédite de Schœpflin, de 1752; Quelques lignes dues à la plume de M. L. Hugot à propos du livre sur les cours colongères de M. le professeur Burckhardt de Bâle; Une bulle du pape Innocent IV, de 1245,

confirmant les droits et privilèges des religieuses de St-Jean de Colmar ; Une notice historique sur le couvent des Unterlinden et enfin, avec une pagination séparée, le commencement de la liste des admissions à la bourgeoisie de Colmar depuis le 20 décembre 1361 jusqu'en 1789.

Dans un ordre d'idées différent nous devons signaler la publication de deux autres feuilles périodiques, particulières à l'Alsace. Ce sont la *Petite Gazette des tribunaux d'Alsace*, journal historique et judiciaire publié par M. Ernest de Neyremand, avocat à Colmar, et le *Bulletin agricole de la société d'agriculture et des quatre comices du Bas-Rhin.* Ces deux journaux paraissent mensuellement. On s'abonne au 1er moyennant 5 francs par an pour l'Alsace et 6 fr. hors de la province ; au second, moyennant 4 fr. pour les deux départements du Rhin et 5 fr. pour le reste de la France.

La *Petite Gazette* en est à sa troisième année. Fondée sous le titre de *Petite Gazette des tribunaux d'Alsace*, on a modifié ce titre au commencement de l'année courante et, limitant ses comptes-rendus aux causes principales dont nos tribunaux sont saisis, son rédacteur tire des archives judiciaires des matières intéressantes au point de vue historique. La *Petite Gazette* est du format in-4° et chaque n° contient 16 pages, rédigées avec esprit et imprimées avec soin.

Le *Bulletin agricole* vit le jour en 1859. « Par suite d'une série de circonstances indépendantes de la volonté des éditeurs, » sa publication dût être interrompue au 1er janvier 1860. Reprise le 1er janvier de l'année courante, ses rédacteurs font de louables efforts pour donner au journal le caractère d'utilité qui doit assurer son existence. Les articles qu'il contient sont publiés dans les deux langues et dans le format in-8° ; chaque numéro se compose de 18 pages compactes.

La Société départementale d'agriculture du Haut-Rhin publie, elle aussi, un bulletin qui jusqu'au commencement de l'année 1861 n'avait pas de périodicité fixe. A partir de cette époque, elle a modifié ce mode de publication et chaque mois un cahier, composé de trois ou quatre feuilles in-8°, signale l'existence de cette société dans le département.

Digitized by Google

La Société industrielle de Mulhouse a également apporté des modifications dans la périodicité de son bulletin. Depuis sa fondation jusqu'au commencement de l'année 1860, ce bulletin n'avait non plus de périodicité régulière ; il paraissait à des époques indéterminées, en cahiers plus ou moins volumineux. A partir de l'époque que nous indiquons, le bulletin a été soumis à la périodicité mensuelle. Chaque numéro se compose de 3 à 4 feuilles de texte et de planches d'une exécution parfaite. Le prix du numéro qui était de 3 francs avant la réforme, a été abaissé à 1, 50, soit 18 francs pour l'abonnment de l'année.

Nous mentionnerons encore, pour mémoire, une tentative bizarre faite sur l'Alsace par un jeune homme adonné autrefois au commerce des denrées coloniales. Cette tentative s'est manifestée sous la rubrique suivante : *La Germaine et l'Alsace,* journal littéraire et historique sous la direction de M. le comte d'Agneau. — Paris 1860.

Pour justifier ce titre pompeux M. le comte d'Agneau et son collaborateur n'ont trouvé rien de mieux à faire que de nous gratifier d'un récit fantasque de la révolte des Calabres au XVIe siècle, de la traduction d'une pièce de poésie de Pfeffel, d'un chant dit rustique, et d'un conte norvégien. Nous ignorons si cette entreprise a eu plus de succès ailleurs qu'en Alsace.

LÉOPOLD FERTIG.

Digitized by Google

L'ANCIENNE ALSACE

A TABLE.

HUITIÈME PARTIE. (1)

Les vergers de l'Alsace. — Fruits indigènes : groupe celtique. — Fruits acclimatés : groupe étranger. — Vergers carlovingiens. — Les arbres a fruits au moyen-age. — Introduction de l'oranger. — Jardins célèbres. — Pépinières royales. — La pépinière de Bollwiller. — Oberlin, introducteur des fruits au Ban-de-la-Roche. — Les noyers de M. de Lucé. — Idées du préfet Desportes. — Les petits marchands de fraises. — Le tableau de Sainte Aurélie. — Le dessert en Alsace. — Singularités. — Les apéritifs. — Découvertes indiscrètes. — Importance des épices. — Les épiciers. — Les glacières. — Philosophie de la table. — Souvenirs. — Théorie empruntée a l'Ecriture-Sainte. — Fortune politique des cuisiniers. — L'essor des Rohan menacé par une généalogie suspecte. — Le cuisinier de Maximilien Ier — Deux cuisines frontières. — Superstitions de la table. — Les animaux. — Les végétaux. — Préjugés divers. — Les nains familiers invités. — Offrandes gastronomiques aux saints. — Régime alimentaire des sorcières.

Nous connaissons par l'histoire, telle que les chroniques et les mémoires l'ont faite, une foule d'événements sans importance et sans intérêt, tandis qu'une obscurité presque complète couvre des faces entières de l'histoire du développement de la vie civilisée. L'on sait très-exactement que tel jour un baron a pillé un monastère qu'il avait promis de protéger, qu'un comte a incendié une ville révoltée contre

(1) Voir les livraisons de juin et juillet 1853, page 241, de février et septembre 1859, pages 49 et 385, de janvier, mars et novembre 1860, pages 5, 107 et 481, et de janvier 1861, page 5.

sa tyrannie, que le roi a fait pendre une demi douzaine de bourgeois trop pressés de liberté. Ces événements ne sont ni rares ni curieux. Ils étaient le produit logique et accoutumé de l'âge ancien. Pourquoi les chroniqueurs sont-ils si prompts pour ces récits de la douleur et de la violence, et restent-ils muets au spectacle des conquêtes pacifiques que l'homme fait sur la nature? C'est que l'histoire fut longtemps une science plus féodale que civile, et que, de tout temps, l'homme accorda plus d'attention, au tumulte, à la guerre et au sang qu'aux efforts du travail, à la persévérance des arts et aux progrès de la culture sociale.

Je voudrais faire connaître l'état ancien des ressources alimentaires qu'offraient les vergers alsaciens, et surtout marquer avec précision ce que le temps, les découvertes des voyageurs, le développement des rapports commerciaux, le perfectionnement des méthodes de culture y ont successivement ajouté. Cette histoire des arbres fruitiers de notre pays, qui charment notre vue avec leur feuillage diversifié, décorent nos campagnes, ombragent nos jardins et réjouissent notre goût par les saveurs variées de leurs fruits dorés ou vermeils, cette histoire, à mon sens, aurait plus d'attrait et de véritable utilité que l'analyse des dévastations commises par les Armagnacs ou la patiente étude des calamités de la guerre de trente ans. Mais comment la faire? Les anciens annalistes n'ont presque rien vu des faits qui la constituent, et, dans tous les cas, n'en ont guère parlé. Elle ne pourra donc être que bornée, incomplète, et en bien des points, conjecturale.

Nos vergers et nos jardins sont constitués actuellement au moyen de deux groupes généraux d'arbres fruitiers. L'un, que j'appellerai le groupe celtique, comprend les arbres à fruits indigènes à notre climat; l'autre, que j'appellerai le groupe étranger, renferme ceux que l'art a acclimatés sous notre ciel.

Le groupe celtique est pauvre. Il compte le poirier, le pommier, le prunier, le chataignier, le mérisier, le noisetier, le néflier, le figuier, le cognassier, le framboisier, le grosseiller, le cormier, le cornouillier, l'arbousier, l'alizier, le prunellier. Le groupe étranger est riche de belles espèces variées et délectables; il renferme le noyer, que les Grecs ont emprunté aux bords de la mer Caspienne au ve siècle avant notre ère et qu'ils ont répandu dans toute l'Europe; le cerisier, rapporté par Lucullus de Cérasonte dans le royaume de Pont; l'abrico-

tier, originaire d'Arménie ; le pêcher, importé de la Perse depuis dix-neuf siècles et qui a acquis la succulence qui le distingue, sous le climat de la Gaule ; l'amandier, venu des pays méridionaux de l'Europe ; l'amandier-pêcher, hybride du pêcher et de l'amandier, que nous devons aux régions persiques ; le mûrier, originaire de la Grèce ; le pistachier qui provient des environs de Psittaque, en Syrie ; le grenadier, indigène sur les bords de la Méditerranée ; le citronnier, né en Asie, cultivé de temps immémorial sur le littoral de la Méditerranée, acclimaté par les Phocéens dans la Provence, oublié et perdu pendant les siècles de barbarie, et ne réapparaissant en France qu'au XIVe siècle ; l'oranger, venu de l'Asie méridionale et répandu en Europe seulement depuis les voyages du portugais Juan de Castro aux Indes (1520) ; la vigne, originaire d'Asie, transportée en Grèce et en Italie, et de là dans les Gaules et jusque sur les rives du Rhin par Probus ; l'ananas, apporté du Brésil, en 1555, par un Bourguignon, Jean de Livy, mais abandonné et réintroduit en Europe par les Hollandais en 1690 ; les deux premiers mûrirent en France, en 1734, et furent savourés par Louis XV ; un vieux jardinier de l'ancienne monarchie, Edi, en rétablit la culture à Versailles, pendant que Louis XVIII, son maître, s'occupait de l'acclimatation du régime constitutionnel ; il ne faut pas être trop exigeant ; l'une de ces deux choses a réussi ; c'est l'ananas.

Du temps de Charlemagne, les fermes impériales (*Villæ*) avaient déjà conquis cinq genres du groupe étranger. Le § 70 du capitulaire *de Villis* prescrit de cultiver et d'entretenir, dans les vergers des domaines de ce prince, des pommiers, des pruniers, des sorbiers, des néfliers, des poiriers, des châtaigniers, des *pêchers*, des noisetiers, des cognassiers, des *amandiers*, des *mûriers*, des figuiers, des *noyers*, des *cerisiers*. Quelques uns de ces genres, les pommiers, les pruniers, les poiriers, les pêchers, les cerisiers comprenaient déjà plusieurs espèces, car l'empereur dit expressément que l'on entretiendra les diverses variétés de ces arbres fruitiers. Le capitulaire ne nous a laissé qu'un essai de nomenclature des espèces de pommes alors régnantes ; il nous fait connaître les Gormaringa, les Geroldinga, les Crevedella, les Spirauca, les Dulcia. Un *et cætera* malencontreux nous dérobe le reste (1).

(1) *Corp. jur. german.*, édition Heineccius, page 620.

Les annales des dominicains de Colmar nous font connaître au XIII. siècle trois espèces de poires : les royales, les *Regelsbiren* et les *Gigilsbiren;* ces deux dernières espèces furent tellement abondantes en 1278 que l'on en donnait 40 et 50 pour un denier (1). Le même document nous apprend que le bittig de pommes dites *Grunacher* se vendit la même année 5 deniers, et, qu'à cette époque, les pêchers étaient déjà communs dans nos campagnes (2). Geiler parle des *Schiltbiren*. Un passage de Closener fait voir qu'au XIVe siècle la culture des figuiers était très-répandue dans la région du vignoble. En 1362, un bourgeois de Strasbourg, qui exploitait des propriétés à Heiligenstein, donnait une livre de figues de sa récolte pour une livre de pois. (3)

Au XVIe siècle, nous trouvons l'amandier installé dans nos jardins (4) ; Bock comptait dans notre pays seize espèces de pommes : *Johannisæpfel*, *Augstæpfel*, *Süssæpfel*, *Schragen* ou *Herrgottsæpfel*, *Stromelting*, *Gensæpfel*, *Paradysæpfel*, *Kolæpfel*, *Weinæpfel*, *Stremling*, *Speyerling*, *Frauenæpfel*, *Heimelting*, *Würtzæpfel* et *Hermelting ;* ces trois dernières étaient les meilleures. On connaissait aussi alors vingt variétés de poires : *Mecherling*, *Alandsbiren*, *Kochbiren*, *Schmalzbiren*, *Fleischbiren*, *Bocksbiren*, *Sommerbiren*, *Pfaffenbiren*, *Reyelsbiren*, *Rundebiren*, *Kirchbiren*, *Winterbiren*, *Lenhartsbiren*, *Schiffersbiren*, *Wallenbiren*, *Mullingsbiren*, *Lamlosen*, *Neustatterbiren*, *Holzbiren* et *Geisbonen*.

Dès cette époque, l'oranger fut accueilli avec passion. L'électeur palatin créa, dans ses jardins de Heidelberg, la première orangerie qu'on ait vue en Allemagne ; ses belles serres devinrent célèbres. Tous les princes et les grands seigneurs de ce pays imitèrent le luxe de l'électeur, et Olivier de Serres dit que l'on voyait croître et mûrir les oranges dans leurs châteaux (5). Les bourgeois riches de Metz et de Strasbourg cultivaient l'oranger comme un arbre d'agrément (6) ; Félix Plater le cultiva à Bâle pour en livrer les produits à la pharmacie ; d'après son livre de ménage, cette exploitation lui rapporta 1300

(1) *Annales des Dominicains de Colmar*, édit^on de 1854. pag 75.
(2) Idem, pag. 201.
(3) CLOSENER, *Chronick*, p. 112.
(4) RÖSSLIN, *Wasgauische Gebirg ;* p. 22.
(5) OLIVIER DE SERRES, *Théâtre d'agriculture*, II, p. 403.
(6) J. BOCK, *Kreuterbuch*, p. 341.

livres bâloises. (1) Les comtes de Hanau, à Bouxwiller, et les comtes de Birkenfeld, à Ribeauvillé, se créèrent aussi des orangeries. La première est devenue la propriété de la ville de Strasbourg ; la seconde a passé aux mains de la ville de Colmar, après la révolution. Les plus beaux jardins, les vergers les plus renommés appartenaient à la noblesse et au clergé, comme de raison. On citait surtout ceux des princes de Rohan dans leur résidence épiscopale de Saverne ; ils étaient immenses et rappelaient la magnificence de Versailles par leurs plantations savantes, leurs terrasses fleuries, leurs grottes, leurs cabinets de verdure, leurs pièces d'eau, leurs îles artificielles, leurs kiosques galants, leurs serres opulentes, leurs allées consacrées aux plus grands noms de la France, Condé, d'Estrées, Montmorency etc, (2) ; ceux de la maison de Ribeaupierre, ceux de la famille de Rosen à Bollwiller, ceux des Klinglin à Zillisheim ; les Lustgärten des conseillers de la régence autrichienne à Ensisheim, qui leur furent concédés par un décret de l'archiduc, de 1576 ; (3) ceux des Schwendi, à Kientzheim, espèce de petite Proveuce alsacienne ; ceux de l'abbaye d'Andlau, ceux du château d'Illkirch, etc. Le jardin des Chartreux de Molsheim avait un renom spécial pour la beauté et la suavité de ses fruits, (4) privilége que les fils de S. Bruno avaient aussi à Paris. Un simple chanoine de St-Dié possédait un jardin fameux. Quand Louis XIV y passa, en 1673, la cour le visita et le « trouva le plus joli du monde (5). »

C'est un fait certain dans notre histoire que la culture allemande ne produisait que des fruits d'une qualité assez médiocre et était resserrée dans un cercle très-borné, quant aux espèces et aux variétés. Sébastien Munster dit, à la vérité, en parlant de l'Alsace, « que les « fruits délicieux y croissent abondamment (6) » ; mais cet éloge ne doit être accepté que comme l'éloge d'uu allemand qui raisonnait avec les idées de son époque et le goût de sa nation. Les bons fruits, les variétés rares et délicates, les espèces perfectionnées ne parurent,

(1) PLATER, *Zwei Autobiograph*, p. 181.
(2) KLEIN, *Saverne et ses environs*, p. 13-16.
(3) MERKLEN, *Histoire d'Ensisheim*, p. 320.
(4) BERNEGGER, *Descript. particul. territor. Argentin.*, f°, p. 16.
(5) PELISSON, *Lettres*, II, p. 2.
(6) MUNSTER, *Cosmographie*, p. 803.

dans notre province, qu'après la conquête française. Les intendants royaux, frappés de la fertilité du sol et de l'indigence de nos vergers, établirent plusieurs pépinières qu'ils confièrent à des jardiniers français et dont les produits étaient destinés à propager dans le pays de meilleures races d'arbres fruitiers. Le baron de Montclar, commandant militaire de l'Alsace, en créa une à Kientzheim, (1) sur la fin du XVIIe siècle, qui eut une grande renommée. Il y en avait une autre dans les environs de Haguenau, à Hartshausen, je crois, sur un domaine appartenant au maréchal d'Huxelles. Mais la plus importante paraît avoir été celle de Dachstein, établie près du château. « Elle renfermait « toutes sortes d'arbres fruitiers tirés des pays du midi, de la Tou- « raine et de la Moselle, objet qui n'était point à cette époque en « grande culture en Alsace. Pour encourager les propriétaires et les « fermiers, on les leur vendait deux tiers au-dessous du prix ordi- « naire et on leur donnait les instructions nécessaires pour les faire « réussir. On fit venir aussi des jardiniers français dont plusieurs « ont depuis établi des pépinières considérables à Strasbourg, à Ha- « guenau et ailleurs (2). » C'est de ces pépinières, dues à la sollicitude de l'administration française, que sont sorties ces belles espèces de fruits qui sont la richesse de nos vergers actuels. Le peuple le sait bien quand il fait la judicieuse distinction entre les fruits indigènes et vulgaires et ce qu'il appelle *französich-Obst* : (les fruits français).

Cette régénération des arbres fruitiers en Alsace, entreprise et aidée par l'État, a été définitivement accomplie par une famille de jardiniers dont les travaux et l'intelligence méritent un souvenir reconnaissant. Jean Baumann, de Dornach, était en 1730, ouvrier-jardinier chez un riche horticulteur de la Hollande. Sur le bruit du savoir qu'il avait acquis, le maréchal de Rosen l'engagea à son service et lui confia la direction de ses jardins à Bollwiller. Vers 1740, le maréchal lui permit d'établir une petite pépinière d'arbres fruitiers pour son compte. Son fils François-Joseph lui succéda en 1760; il agrandit la pépinière, l'enrichit d'espèces nombreuses et nouvelles de fruits, tirées des meilleurs jardins de la France, et en fit un établissement célèbre dans toute l'Europe. Il était prévôt de Bollwiller en 1788. J'ai devant moi le catalogue des arbres fruitiers qu'il cultivait

(1) Billing, *Beschr. des Elsasses*, p. 131.
(2) Peuchet, *Descript. du Bas-Rhin*, p. 13.

et propageait à cette époque. Il est très riche et atteste les efforts que cet horticulteur renommé a faits pour doter notre province des arbres à fruits qui faisaient la gloire des jardins français. J'y compte trente-six variétés de pêches, parmi lesquelles la *belle chevreuse*, *la madelaine*, *la chancelière*, *la cardinale de Furstenberg*, *la belle de Vitry*, *le téton de Vénus*, *le pavie rouge de Pomponne :* dix espèces d'abricots : *d'Angoumois*, *de Provence*, *de Hollande*, *d'Alger*, *de Nancy*, le plus recherché de tous ; vingt neuf variétés de prunes : *damas de Tours*, *drap d'or*, *impériale*, *royale*, *dauphine*, *de monsieur*, *perdrigon*, *Ste-Catherine ;* douze espèces de cerises : guignes, bigarreaux, griottes ; le général marquis de Rosen aimait par-dessus toutes le *gros bigarreau noir ou cerise royale ;* quatre vingt trois variétés de poires au nombre desquelles je remarque la *cuisse-madame*, *la Cassolette*, *la poire d'œuf ou Colmar d'été*, *le beurré-romain*, *(romische) beste Birne*, *les Bézy*, *les Bergamottes*, *la Lanzac*, inaugurée par Louis XIV enfant, *l'épine d'été*, la favorite de Louis XIV vieilli, le *chat-brulé*, *la belle et bonne*, qui n'est pas encore connue, dit le catalogue, *le muscat allemand*, *la Colmar d'hiver ;* trente-trois espèces de pommes. (1) Je suis surpris de ne pas rencontrer dans le catalogue de 1788 une poire foncièrement alsacienne ; c'est la *poire de Bollwiller (Pyr. Bollvilleria)* espèce indigène aux côteaux des Vosges d'Alsace et qui a été perfectionnée dans la pépinière de Bollwiller, comme l'indique son nom. En 1804 l'établissement de Bollwiller avait presque doublé le nombre des espèces de ses arbres à fruits, et son commerce s'étendait jusqu'en Russie. (2) Ce domaine est aujourd'hui administré par la quatrième génération des Baumann, et les produits en sont expédiés dans toute l'Europe et au-delà des mers.

L'esprit de charité fit sur un autre point de la province ce que la science botanique avait fait à Bollwiller. Quand le vénérable Oberlin arriva, en 1767, dans la Ban-de-la-Roche, il n'y trouva d'autres fruits que des pommes sauvages, et la vulgaire espèce de prune connue sous le nom de *quetsche (prunus germanica)*. Il choisit les deux meilleurs champs de son pauvre domaine presbytéral et les planta de pommiers, de poiriers, de cerisiers, de pruniers et de noyers. Quand

(1) F. J. Baumann, *Catalogue des arbres fruitiers qui peuvent se cultiver dans notre climat.* Colmar 1788. 8° de IV-152 pages.

(2) *Annuaire du Haut-Rhin pour l'an XIII*, p. 266.

Digitized by Google

cette petite pépinière fut en état de donner des fruits, il les distribua à ses paroissiens. Le goût s'en répandit promptement parmi eux, et il leur enseigna l'art de greffer (1). Le Ban-de-la-Roche a aujourd'hu des fruits excellents et en grande quantité.

L'Alsace doit à l'intendant de Lucé les belles et riches allées de noyers qui décorent une partie de ses routes, notamment dans la basse province. Une ordonnance de cet administrateur avait prescrit l'emploi du noyer pour la plantation des chemins publics. (2) Il me semble que cette mesure était plus sage que celle adoptée par notre école polytechnique qui pendant longtemps ne plantait rien, et qui, maintenant, ne plante que des arbres improductifs. Un ancien préfet du Haut-Rhin, Félix Desportes, avait marché dans la voie ouverte par M. de Lucé ; en trois années, (an XI, XII et XIII) il fit planter, le long de nos chemins, près d'un million d'arbres, parmi lesquels on comptait 415,000 arbres fruitiers. (3) Si ce mouvement avait été continué, nous jouirions aujourd'hui du bienfait et du spectacle que M. Desportes avait entrevus. « Bientôt, disait-il, le Haut-Rhin offrira « l'image d'un riche verger ; les prairies et les champs garderont, « sous un feuillage protecteur, leur verdure et leur richesse. Le pro- « duit de ces arbres rendra au Haut-Rhin le commerce des fruits secs « qu'il faisait autrefois avec le Nord. »

Qui s'en douterait ? Les pauvres enfants qui, pendant l'été, viennent, pieds-nus, les cheveux au vent, de nos hautes montagnes, vendre dans les villes les fraises au parfum pénétrant et les framboises nées sur la ronce des bois, ces enfants, le XIIIe siècle les voyait déjà offrir leur récolte pourprée à la porte des maisons de nos vieilles cités. « A la Sainte Petronille (31 mai) de l'année 1281, on vit paraître « les fraises dans les montagnes d'Alsace ; les pauvres les ven- « daient. » (4) Tel est le témoignage d'un document contemporain. Depuis plus de six siècles, les enfants et les femmes de Wasserbourg, de Hüsseren et du Val de Munster apportent à Colmar leurs petits paniers de fraises, comme les pauvres de Grendelbruch, de Laubenheim et de Mollkirch les portent à Strasbourg.

---

(1) P. Oberlin, *Le Ban-de-la-Roche*, p. 67.

(2) Friese, *Oekonom. Naturgesch. des Elsasses*, p. 10.

(3) *Annuaire du Haut-Rhin pour l'an XIII*, p. 263.

(4) *Annales des Dominicains de Colmar*, édit^on 1854, p. 99.

Les fruits cultivés en Alsace au XVIe siècle ont inspiré à un peintre demeuré inconnu une bizarre fantaisie artistique. Il a représenté les quatre saisons dans quatre figures humaines exclusivement formées de fruits et de légumes en usage dans notre pays. L'hiver emprunte ses joues pâles à deux navets, son front ridé à deux pommes reinettes; une poire longue fait l'office du nez, deux carottes à la pointe effilée figurent les moustaches menaçantes et un radis noir forme la barbe; cette tête est coiffée d'une feuille de choux blanc qui a très-exactement pris la forme du chef. Les autres figures sont exécutées dans le même goût et avec les éléments végétaux fournis par chaque saison. Ces quatre tableaux qui avaient été peints pour la salle d'assemblée de la tribu des jardiniers des Strasbourg, se trouvent aujourd'hui dans la salle capitulaire de l'église de Sainte-Aurélie (1).

Les vieux livres nous apprennent que l'on n'a pas toujours mangé, comme nous le faisons actuellement, les fruits au dessert. En France, au XVIe siècle encore, on les mangeait au commencement du repas; puis venaient seulement les mets chauds, les viandes. Après celles-ci, on servait, pour faciliter la digestion, les *épices*, qui constituaient à proprement parler le dessert. C'étaient des sucreries, des aromates confits, des électuaires. Je n'ai point vu que l'Alsace ait suivi, en cette matière, la même mode que la France, et il me semble bien certain que de tout temps le fruit y a été présenté à la fin du repas. Mais pour ce qui concerne l'usage des aromates confits, elle s'était conformée au goût universel. Nos ancêtres mangeaient, sur la fin du repas, de l'anis, du fenouil et de la coriandre confits au sucre. Les roses jouaient un rôle considérable dans le service de leur dessert; ils en tiraient des sirops, du miel, un sucre célèbre, et les convertissaient en compote. (2) Le sucre de fleur de pêcher était une délicatesse hors ligne, ainsi que le sirop de violettes noires de mars. Ils aimaient surtout le confortatif de cerises. Un vieux docteur dit qu'il est bon à employer toute l'année. En voici la recette. L'on faisait macérer pendant quinze jours des cerises acides dans une dissolution de sucre et de miel. Ainsi préparées, on plaçait les cerises dans un bocal et on les couvrait d'un bain où entraient l'hysope, la réglisse, l'eau

(1) PITON, *Strasb. illust. Faubourgs*, p. 114. M. Piton en a donné une excellente représentation par le procédé du lavis-aquarelle inventé par M. Simon.

(2) BOCK, *Kreuterbuch*, déjà cité, V° *Rosen*.

de rose et l'essence de violette ; l'on y ajoutait canelle, girofle et fleurs de muscade ; après quinze jours d'imprégnation on les immergeait dans du vin vieux, le meilleur possible. (1) Ce confortatif passait pour un tonique de première classe. Que l'on était loin déjà de la rude simplicité des Romains qui confisaient leurs fruits dans le vinaigre et le sel, et qui réservaient pour les malades les pommes confites au miel !

Les modernes s'imaginent volontiers que les gens du temps passé jouissaient d'un appétit naturel infatigable et qu'ils ne connaissaient point les allanguissements et les inerties qui affligent de nos jours tant d'estomacs riches ou blasés. C'est une erreur. De tout temps, il y a eu des hommes qui par l'abus des jouissances et les excès ont énervé leurs organes et surtout leur estomac et auxquels il a fallu offrir le secours d'un appétit factice ou d'emprunt ou tout au moins des moyens capables de réveiller leur appétence engourdie ou émoussée. L'Alsace, comme les autres pays, a connu ces invalides de la gastronomie, et leur est venue en aide avec les inventions de ses médecins et les imaginations de ses gourmets-vétérans. L'on recommandait chez nous aux estomacs paresseux, rebelles ou usés, comme particulièrement douées d'une puissance appétitive, les substances ou compositions suivantes : le raisinet ; (2) le thym en poudre mêlé de sel; (3) la cicutaire, *(Wildenkörbel)* préparée d'une façon spéciale ; (4) la feuille d'angélique cuite dans l'eau ou du vin ; *bringt begir und lust zu der Speis*, dit un ancien médecin ; (5) un verre de malvoisie ou de Rheinfall avec une bouchée de pain ; cet appétitif avait, en outre, le privilége de chasser le mauvais air ; (6) des grains d'anis ; (7) l'abbé Buchinger recommandait le *vin d'aulnée (Aland-Wein)* ; c'était du vin cuit, préparé avec du moût, et dans lequel plongeait un sachet qui renfermait onze espèces d'aromates : racine d'aulnée, canelle, girofles, zestes de citron, muscade, sauge, hysope, centaurée, fleurs

(1) Bock, *loc. cit.*, p. 382.
(2) Idem, p. 207.
(3) Fuchs, *Neu Kreuterbuch*, ch. 321.
(4) Idem, ch. 199.
(5) Idem, ch. 43.
(6) Moscherosch, *Adel. Leben*, p. 36.
(7) Fuchs, *loc. cit.*, ch. 19.

de bourrache, fleurs de bétoine et cardon-bénit ; (1) il préconisait aussi le vin de Vermouth (*Wermouth-Wein*) dans lequel il ne veut pas faire infuser moins de vingt espèces de plantes aromatiques ; (2) le botaniste Fuchs en faisait aussi grand cas ; il lui reconnaissait entr'autres mérites celui de fortifier les facultés digestives de l'estomac, d'exciter l'appétit, et d'écarter, quand il était pris à jeûn, tout danger d'ivresse pour le restant du jour ; mêlé à de l'huile de roses il formait un stomachique excellent (3). Ce genre de sensualisme avait pénétré jusque dans le sauvage Ban-de-la-Roche ; dans cette contrée, l'on retirait l'huile essentielle de la semence de séséli carvi, au moyen de la distillation, et l'on en mettait quelques gouttes dans la soupe, à titre de stomachique et d'apéritif (4). Les digestifs capitaux des paysans de notre pays étaient l'ail et la moutarde ; l'ail que les vieux docteurs appellent la *thériaque rustique* et qui est en possession de chasser le mauvais air ; la moutarde, aimée du sage Pythagore, et dont Jérôme Bock explique le crédit sur le goût des paysans par la double raison qu'ils espèrent gagner, dans son usage, une plus grande subtilité d'esprit, et que d'un autre côté, cette composition éclaircit le cerveau, ranime la vitalité de l'estomac, aide la digestion et favorise les entreprises galantes (5). Moscherosch a placé dans le premier dialogue de son *Adeliches Leben* un interlocuteur qui semble n'avoir pas eu besoin de beaucoup d'artifices pour disposer son estomac à faire son devoir. Voici comment il s'exprime dans un français que peu de personnes s'attendront, sans doute, à trouver dans un livre imprimé à Strasbourg, chez Jean Philippe Mûlben, en 1643 : « J'ay l'appétit tousiours « ouvert comme la gibbecière d'un avocat ; il me faut premièrement « antidoter mon estomac de codignat de four, et d'eau béniste de « cave, et de quelque chapon froid nageant sur l'hypocras, afin que « si quelque malheur me venoit prendre, il ne me trouvast à boyaux « vuides (6). » Voilà certainement un homme de sage précaution; mais que devenait ce génie prévoyant, logé en un corps dont l'estomac eût été obligé de recourir aux appétitifs ?

---

(1) Buchinger, *Kochbuch*, form. 959.

(2) Idem, form. 960.

(3) Fuchs, *loc. cit.*, ch. 1.

(4) Oberlin, *Propos. géolog. sur le Ban-de-la-Roche*, p. 176.

(5) Jér. Bock, *loc. cit.*, p. 37 et 380.

(6) *Adeliches Leben*, p. 38.

Quand on juge combien notre monde est déjà vieux et combien sont enclins à la curiosité les êtres qui décorent cette planète, l'on ne peut pas raisonnablement s'étonner que les hommes aient fait quelques découvertes assez indiscrètes et surpris quelques secrets plus ou moins singuliers. C'est ainsi que nos pères s'étaient cru fondés à attribuer à certaines substances une influence exhilarante, à penser que le safran mêlé au moût détruisait l'ébriété, que l'ametbyste en préservait totalement celui qui portait cette pierre précieuse. Ils croyaient aussi que la chair du lièvre disposait à la tristesse et engendrait la mélancolie, opinion bien éloignée du sentiment qui portait le poëte Martial à dire du lièvre :

Inter quadrupedes gloria prima lepus,

éloge qu'un hyperboliste français a traduit par ces mots : « C'est le civet qui mérite la couronne civique. » !

Une fois engagée à la poursuite des influences mystérieuses qui résidaient dans certaines substances, l'imagination humaine s'est laissé persuader qu'il existait des mets et même de simples plantes condimentaires qui avaient la vertu de rendre les femmes plus tendres et les hommes plus aimables qu'à leur ordinaire. Cette opinion est-elle fondée, et la science l'a-t-elle consacrée ? C'est aux physiologistes à nous fixer sur ce point. Les plus célèbres paraissent d'accord pour reconnaître cette prérogative éminente à la truffe, et on les voit pareillement d'accord pour en user. La truffe ne jouissait pas de cette gloire chez nos ayeux. Leur expérience s'exerçant dans un cercle plus modeste avait seulement remarqué les vertus notables que possédaient les asperges, les navets, le cresson, le safran, les ciboulettes, les panais, l'orcbis (*Knabenkraut*), le muguet jaune (*Waldstroh*), la sariète, la moutarde, la serpentaire infusée dans le vin ; (¹) l'anis avait la réputation d'exercer les plus douces influences sur le cœur du sexe faible, et l'on ne doutait point que les feuilles d'abrotomme (*Staubwurtz*) placées sous le chevet du lit nuptial ne concourussent, par la magie de leurs mystérieux effets, à l'accroissement des familles. Si tous ces végétaux étaient considérés comme honorables et nobles au premier chef, il en était d'autres qui, par contre, étaient voués au mépris le plus absolu, les feuilles et les fleurs de saule, par exemple, les froids concombres, les apathiques lentilles, la laitue

(¹) Fuchs, *Neu Kreuterbuch*, édit^on de Bâle 1543 passim, et tous les vieux botanistes.

que l'on accusait de produire des sommeils invincibles et profonds, la rue commune à l'odeur nauséabonde, et au dernier rang, le frigide nénuphar qui a si longtemps vécu sur la fausse gloire d'avoir détourné de l'esprit des solitaires chrétiens les tentations de la volupté ; cette plante jouait, au moyen-âge, un rôle important dans la discipline des couvents ; mais le botaniste Bock remarque avec malice que si elle est secourable aux moines, comme on le croyait alors, les moines montraient peu de penchant à en user.

En général, l'histoire des épices et celle des substances à qui les préjugés populaires ou savants reconnaissaient certains priviléges, mériteraient d'être approfondies. Elles fourniraient de curieuses révélations. Nous nous ferions peut-être une juste idée de la rareté et du prix des épices, au VIIe siècle, en apprenant que Bède-le-Vénérable distribua, avant de mourir, aux prêtres de son monastère de Jarrow, les épices qu'il possédait dans sa cassette (1) ; nous nous rendrions compte de l'abus que l'on en faisait encore au XVIIe en voyant la reine de Pologne, Louise de Gonzague, diminuer sur le budget de sa maison une dépense de 7000 écus dans le chapitre affecté à l'achat du poivre (2) ; nous demanderions pourquoi le seigneur de Falkenstein achetait, en 1374, huit quintaux de safran à une société de marchands bâlois (3) et ce qu'il comptait en faire ; chemin faisant, nos apprendrions que, jusqu'au XVIe siècle, les pharmacies suisses et alsaciennes étaient en possession de fournir à la table et à la cuisine de nos pères les confitures, les électuaires, les liqueurs, le sucre, les vinaigres précieux et délicats, les huiles fines, les vins factices (*Künstliche Weine*), les aromates et les épices exotiques ; que la ville de Bâle s'est enrichie, en cherchant ces denrées à Lyon, et en les revendant à l'Allemagne, concurremment avec Nuremberg et Augsbourg ; qu'au XVIIe siècle, les habitants de Mulhouse faisaient venir toutes leurs épices de Bâle ; que plus tard, les épiciers de Rouffach, d'Ensisheim et de Thann appovisionnaient Mulhouse en se rendant régulièrement sur ses marchés ; qu'enfin cette ville n'eût ses épiciers propres et attitrés (4) qu'en 1720 ; que c'est de la même époque que date, dans

(1) OZANAM, *Oeuvres compl.*, IV, p. 392.
(2) TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, IV, p. 185.
(3) *Basel im XIV. Jahrhund.*, p. 58.
(4) MIEG, *Gesch. Mulhausen*, I, p. 303.

toute notre Alsace, la constitution régulière de ce commerce important qui fut, dans l'origine, exploité par des piémontais, des milanais et des tessinois, dénommés sous le titre générique d'italiens, et qui ont laissé à leurs boutiques la qualification encore en usage dans le peuple *d'Italiäner Läden*. Aujourd'hui, grâce à l'action du temps, l'épicerie n'est plus une science secrète, et les enfants de l'Alsace en ont pénétré les lucratifs mystères à l'égal des plus fins compatriotes de Mazarin.

Je ne crois pas que nous soyions redevables aux épiciers des glacières qui nous procurent, dans les journées torrides de l'été, la délectation de boire à une température sibérienne ou de manger ces délicieuses plombières, ces fromages frappés, que les révolutions de la science gastronomique ont définitivement classés en tête des digestifs les plus sûrs et les plus puissants. Mais il me paraît certain que l'établissement et l'usage des glacières en Alsace sont contemporains de l'arrivée chez nous d'une autre colonie industrielle, italienne aussi, ou à peu près, celle des limonadiers. Le premier café fut ouvert à Strasbourg, en 1695. Ces institutions se répandirent promptement dans toutes les villes qui avaient des garnisons. Les glacières étaient leur complément nécessaire et naturel. A Strasbourg, elles avaient été établies dans cette partie des remparts comprise entre la rue Sainte-Elisabeth et les Ponts-couverts (¹). J'ignore où étaient situées celles de Colmar ; cependant la ville avait eu la courtoisie d'en créer, à ses frais, pour l'agrément du premier président du Conseil souverain, du commandant militaire, du commissaire des guerres, du major de la place, et du prêteur royal. La glacière était une dépendance, une espèce de fief attaché au titre de ces hauts fonctionnaires. Mais il fallait être en activité de service pour avoir le droit de boire frais. On le vit bien quand le premier président de Klinglin prit sa retraite. Son successeur, M. de Boug, eut du même coup son fauteuil et sa glacière. Mme la première présidente en fut indignée. Elle avait raison. On peut se résigner à ne plus juger, mais non à se priver de glace. Aussi, elle porta ses justes doléances devant l'Intendant qui, en homme bien appris, entra d'autorité dans la question. M. de Blair, le grave intendant, écrivit le 26 octobre 1768, au magistrat de Colmar : « que d'après la situation de la Caisse de la

(¹) Piton, *Strasbourg illustré. Faubourgs*, p. 94.

« ville il avait vu avec plaisir que sans y occasionner de dérangement, « elle pouvait supporter une dépense qu'il *présumoit devoir lui être* « *agréable*, et que comme il avait été instruit à son dernier voyage à « Colmar que le magistrat n'a point de glacière à lui affectée, il se « portoit volontiers à ce qu'il en fut établi une incessamment ; que « cependant il présumoit que le magistrat ne se refuseroit pas à en « abandonner la jouissance à M. et à Mme de Klinglin pendant la vie « de l'un et de l'autre, après quoi il la fera servir à son véritable « usage. » (1) Ce véritable usage, on le devine, était de mettre la glacière à la disposition des bouchers pour la conservation de la viande. Quand le magistrat de Colmar fut publiquement accusé, en 1789, d'avoir bu à la glace, aux dépens de la bourgeoisie, il s'en défendit en soutenant que la glacière de M. de Klinglin et celle du commandant M. de Mauconseil, mort en 1782, avaient été louées aux bouchers. La sensualité tenace de Mme de Klinglin a donc contribué à doter Colmar d'un établissement d'intérêt public. Voilà comme tout s'enchaîne philosophiquement dans le monde !

Ce n'est pas une témérité que d'allier la philosophie et la cuisine. Les théories de celles-ci ont certainement plus influé sur le sort des empires que les rêveries de celle-là. Tous les bons esprits, dans tous les temps, ont remarqué l'importance du rôle que la table a joué dans les affaires publiques et le génie que les cuisiniers ont dépensé pour illustrer leur art et immortaliser leurs personnes. Paul-Emile, ce généreux romain, ne faisait point de différence entre un grand général et un maître-queux de premier vol. « Il disoit que d'une même suffisance d'entendement dependoit le bien « savoir ordonner une bataille formidable à ses ennemis qu'un festin « bien agréable à ses amis, car l'un et l'autre dépend d'un bon juge- « ment de savoir bien ordonner et ranger » (2). Que de docteurs, parmi les philosophes anciens, les saints, les pontifes, les prélats, les rois, les hommes célèbres, je pourrais invoquer pour établir la solidité de cette vérité ! Je vais droit au maître qui a découvert et fixé les lois de l'esthétique de ce grand art. « Tous ceux qui ont sou- « vent à traiter les plus grands intérêts, dit Brillat-Savarin, ont vu « que l'homme repu n'était pas le même que l'homme à jeûn ; que la

(1) *Mémoire pour le Préteur et Magistrat de Colmar*. Colmar 1789, p. 56.

(2) PLUTARQUE, *Vies des hommes illustres*, p. 161.

« table établissait une espèce de lien entre celui qui traite et celui qui « est traité, qu'elle rendait les convives plus aptes à recevoir cer- « taines impressions, à se soumettre à de certaines influences ; de là « est née la gastronomie politique. Les repas sont devenus un moyen « de gouvernement, et le sort des peuples s'est décidé dans un ban- « quet. Ceci n'est ni un paradoxe, ni même une nouveauté ; mais une « simple observation des faits. Qu'on ouvre tous les historiens depuis « Hérodote jusqu'à nos jours, et on verra que sans même excepter les « conspirateurs, il ne s'est jamais passé un grand événement qui n'ait « été conçu, préparé et ordonné dans les festins (1). » M. Michelet aussi a dit très-sérieusement : « une chose grave à observer dans « l'histoire des révolutions c'est de savoir si les acteurs parlent avant « ou après les repas (2). » Dans son livre de *l'Amour*, il élève la cuisine à la hauteur de la médecine : « cuisine c'est médecine, dit-il, « c'est la médecine préventive, la meilleure (3). » Perrot d'Ablancourt ne voyait qu'une chose à reprendre dans le spectacle agréable de la réfection humaine, et qu'il eut volontiers réformée ; c'est que la Providence mettait toujours l'appétit d'un côté et l'argent de l'autre. (4) L'académicien Bois-Robert avait une si haute opinion de l'art de se bien traiter qu'il lui donnait la préséance sur tous les autres plaisirs. Il accordait indulgemment que les beautés pouvaient être journalières, mais soutenait inflexiblement que les cuisiniers n'avaient aucun droit à cette immunité (5). L'histoire nous signale de grands personnages qui ont mis leur gloire dans la perfection avec laquelle ils apprêtaient certains mets ; à quoi bon de les citer ? Arrêtons-nous seulement à ce que nous ne savons que d'hier ; le savant auteur du *Voyage d'Anacharsis* ne trouvait rien de comparable aux œufs brouillés que faisait avec passion la duchesse de Lauzun (6). Le roi Louis XIII, qui eut le génie de laisser gouverner Richelieu, avait appris la cuisine dans toutes ses branches ; il excellait particulièrement à manier la lardoire. — La lardoire, puisque ce mot se trouve sous ma plume, a elle-même été une révolution dans l'art culinaire. On a cru longtemps

(1) BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, p. 72.
(2) MICHELET, *Richelieu et la Fronde*, p. 314.
(3) Idem, *l'Amour*, p. 97.
(4) TALLEMANT, *Historiettes*, VI, p. 168
(5) Idem, id. III, p. 171.
(6) *Corresp. de Mme du Deffant*, p. 97.

qu'il fallait attribuer l'honneur de sa découverte au cuisinier de Léon X ; mais on sait aujourd'hui que son invention est plus ancienne de cent années, et qu'il faut la reporter au temps du concile de Bâle; c'est le cuisinier d'Amédée de Savoie, (élu pape à Bâle en 1440 et qui prit le nom de Felix V) qui en gratifia l'humanité. De toute façon, comme on le voit, nous devons ce progrès à la papauté (¹).

Tout, dans l'art culinaire, a paru tellement important, que les moines avaient tiré de l'Ecriture une méthode particulière de dépécer et de partager la volaille, quand ils en mangeaient dans la compagnie des laïques. Cette méthode, bien entendu, était tout à leur avantage. Elle nous est connue par une anecdote rapportée par le franciscain Jean Paulli de Thann. « Un gentilhomme avait convié à sa table son « confesseur qui était un moine; sa femme, ses deux fils, et ses deux « filles étaient du repas. On servit un chapon pour rôti. Le gentil- « homme présenta le chapon au moine afin qu'il le dépeçât. Le moine « s'excusa dévotement sur son ignorance bien naturelle en pareille « matière; mais le chevalier insista : Puisque vous l'exigez, seigneur, « répliqua le moine, je dépécerai cette volaille d'après les principes « de la Bible. — Oui, exclama la châtelaine, agissez conformément à « l'Ecriture-sainte. — Le théologien opéra. Le baron reçut sur son « assiette la tête du volatile, la baronne le col, les deux damoiselles « chacune un aileron, les deux jeunes gens chacun une patte ; le « moine mangea tout le corps de place. — Sur quelle interprétation, « fondez-vous ce mode de partage? demanda le gentilhomme au con- « fesseur. — Sur une interprétation tirée de ma propre pensée, ré- « pondit le moine ; comme chef de votre maison, la tête vous revenait « de droit ; la baronne étant ce que vous avez de plus proche, elle « devait recevoir le col qui est la partie la plus voisine de la tête, les « jeunes filles doivent reconnaître dans les ailerons le symbole de leurs « pensées mobiles qui flottent d'un désir et d'une espérance à l'autre; « quant aux jeunes barons, les jambes que je leur ai données leur « rappelleront que la perpétuité de votre race repose sur eux, et « qu'ils sont chargés de soutenir votre maison, comme les jambes « du chapon soutenaient cet animal lui-même » (²).

Ce n'est pas seulement l'art culinaire qui a toujours passé pour une

(¹) La Vallée, *Récits d'un vieux chasseur*, p. 190.

(²) Paulli, *Schimpf und Ernst*, édit^on de 1856, p. 17.

chose considérable, digne de l'attention et des sympathies de tous les bons esprits; mais les cuisiniers, les flamines de cette science secrète, ont été souvent des personnages importants. L'on ferait un chapitre original et instructif, si l'on recherchait combien de favoris, de princes, de ministres ont dû leur élévation à leurs talents culinaires, et pour combien leur opinion a influé sur le cours des affaires publiques. Je n'en citerai que deux exemples.

Henri IV avait eu à son service un marmiton nommé La Varenne, qui, de cet humble office, était monté par degrés au rang de cuisinier, de portemanteau et de directeur des plaisirs du roi. A force d'esprit, d'adresse et de services rendus, il devint M. de la Varenne, s'enrichit infiniment, devint un personnage d'un grand poids politique, contribua plus que personne au rappel des Jésuites en 1604 et se retira, après la mort du roi, à la Flèche, beau et riche collége que les Jésuites durent à sa protection, et qu'il partagea avec les bons pères (1). On peut lire sa mort plus que singulière dans Saint-Simon. Ce La Varenne tient quelque peu à notre histoire. Il était le bisaïeul de notre premier cardinal de Rohan, du prince évêque Armand-Gaston de Soubise; la grand'mère de la belle madame de Soubise était la propre fille de cet heureux cuisinier. Ce La Varenne faillit écarter la famille des Rohan du siége épiscopal de Strasbourg; quand en 1700, l'abbé de Soubise, fut proposé pour chanoine du chapitre et qu'il fallut prouver seize bons quartiers de pure noblesse, le marmiton du Béarnais projeta une ombre un peu fâcheuse sur le blason du favori de Louis XIV. Mais M. de Camilly, fin normand, et grand-vicaire de l'évêché, aidé de M. de Labatie, lieutenant de roi de Strasbourg, parvint à aplanir cet obstacle généalogique et les preuves de M. de Soubise, examinées par les « bons allemands » du chapitre passèrent. (2) Si les chanoines de Strasbourg eussent été tant soit peu moins complaisants, La Varenne privait l'église d'Alsace du lustre que les Rohan lui ont, dit-on, donné et faisait presque manquer le dix-huitième siècle dans notre pays.

L'autre exemple remonte plus haut. L'empereur Maximilien I, si célèbre dans notre histoire, s'était si follement abîmé dans les rêveries de la science généalogique, qu'il en avait oublié tous les soins et tous les devoirs du gouvernement. Un cuisinier rendit à l'empire le

(1) SAINT-SIMON, *Mémoires*, VI, p. 315.
(2) Idem, id. II, p. 78.

service de rappeler ce grand prince à lui-même. Un jour que Maximilien était absorbé dans ses ténébreuses visions, le bon sens de l'homme de cuisine eut pitié de la torture où se consumait l'esprit impérial, et il l'exhorta à ne pas pousser plus loin cette espèce de recherches, de crainte, disait-il que sa majesté ne trouvât son sang confondu avec celui de son marmiton, s'il continuait à remonter jusqu'à l'arche de Noé (1). Cette saillie guérit l'empereur qui depuis régna glorieusement.

Les limites des empires, qui ont tant exercé la patience des géographes et la sagacité des historiens, auraient pu être quelquefois reconnues et déterminées si les savants n'allaient pas tout chercher dans la poudre des greffes et sous la voute des archives. Tandis qu'on dissertait doctement sur le point probable où finissait l'ancien royaume de Bourgogne, la borne authentique qui séparait son territoire de celui de l'Alsace se dressait plaisamment dans la cuisine de l'abbaye de Lucelle (2). J'avertis les savants à venir que s'ils sont un jour en peine de constater la limite entre les départements du Haut- et du Bas-Rhin dans le Rieth, ils la retrouveront dans la maison Pfadt au Sponeck.

Si la cuisine a sa philosophie, comme on n'en saurait raisonnablement douter, elle a aussi des superstitions qui lui sont propres. Aucune branche du savoir humain n'a été exempte des erreurs que l'imagination, la crédulité, l'amour du merveilleux se sont plu à répandre sur les rapports de l'homme avec la nature.

Les animaux domestiques ont été associés aux plaisirs de la table. J'ai rapporté que le chien n'avait pas été oublié dans certains règlements colongers. Les chevaux des empereurs, des rois, des princes ne l'étaient point dans les dons de bien-venue à leur arrivée dans les villes; ils recevaient une copieuse provende d'avoine tirée des magasins municipaux; les chiens de chasse jouissaient de la curée comme d'un droit naturel qu'il eût été malséant de leur méconnaître. Dans nos campagnes de la Basse-Alsace, si l'on veut assurer un développement prospère au jeune porc que l'on engraisse, on lui donne son premier repas dans la soupière qui sert à la famille (3); cet acte le

(1) Zinggref, *Teutscher Nation Weisheit*, I, p. 62.

(2) Baquol, *Dictionn. hist. de l'Alsace*. Suppl^t, p. 69.

(3) A. Stöber, *Der Kochersperg*, p. 35.

rattache plus intimement à la maison. Voulez-vous que vos poules deviennent d'actives et précoces pondeuses? régalez-les du premier beignet doré et brûlant sorti de la poêle, au carnaval. Nos paysans vosgiens ont un moyen infaillible pour vaincre la nostalgie du bétail et l'accoutumer à sa nouvelle demeure; on lui donne, le matin, avant la sortie de l'étable, une tartine de beurre tournée trois fois autour de la cremaillère; mais elle doit être présentée de la main droite (1). Si l'on veut fixer des poules étrangères dans une nouvelle résidence, on les fait tourner trois fois autour d'un des pieds de la table, et on leur donne du pain mâché dans lequel on mêle des parcelles de bois coupé aux quatre coins de la table; on fait aux environs de Schlestadt la même cérémonie du pied de la table pour attacher les chats à leurs nouveaux maîtres. Pour écarter des bêtes les sorts qui les amaigrissent et les tuent, on place, dans une partie du Sundgau, des racines *d'allium victoriale* sous le seuil de la porte des écuries (2); à Ferrette, rien n'est plus puissant pour bannir les méchants esprits qu'un morceau de plomb bénit cloué dans l'étable (3); ailleurs on se borne à placer un balai renversé dans un coin; dans beaucoup d'endroits, on donne aux bestiaux pour compagnon un bouc noir; en vrai bouc émissaire, qui connaît son rôle, il assume sur lui toutes les iniquités et tous les fléaux; dans la plupart des villages catholiques c'est l'image et la prière de Ste-Agathe affichée en sauvegarde, qui éloigne les sorts et préserve des dangers du feu.

Quelquefois les vaches donnent du lait ensorcelé; on le reconnaît à sa teinte bleuâtre ou rouge; on fait cesser ce charme malfaisant, en Alsace, en en cuisant une partie entre onze heures et minuit, toutes portes soigneusement closes; quand le lait bout, on le fouette vigoureusement avec une baguette de coudrier, en invoquant la Trinité; pendant cette opération on entend des cris suspects; ce sont les gémissements de douleur de la sorcière qui a jeté le sort, et qui a reçu, pour son châtiment, tous les coups frappés dans le lait maléficié (4). Dans nos montagnes lorraines, l'on fait rendre à la crême une plus grande quantité de beurre, en oignant le fond de la baratte

(1) Richard, *Tradit. popul. de la Lorraine*, p. 53.
(2) A. Stœber, *Elsäss. Sagebuch*, p. 284.
(3) Idem, p. 6.
(4) Idem, p. 284.

avec de la graisse de chat [1]. Avant que la police correctionnelle eût pensé à punir les falsificateurs du lait, la justice populaire les avait châtiés. D'après la traditon colmarienne, la rue des Augustins est hantée par le fantôme d'une laitière qui, de son vivant, fraudait outrageusement sur sa marchandise. En punition de son crime, elle vient quelquefois encore puiser de l'eau au puits de la maison Altherr. La ville de Barr connaît un revenant semblable ; c'est l'âme d'un farinier fripon qui vendait à faux poids. Il porte une calotte rouge d'où lui est venu le nom de *Rothkæppel*. Combien est plus douce au souvenir la tendre légende du *Puits-au-lait (milch-brunnen)* d'Illzach ! C'est là que la mère de Dieu transporte, dans le silence des nuits, les pauvres petits enfants à qui la mort à pris leurs mères ; [2] elle les nourrit mystérieusement, et le matin on les retrouve dans leur berceau, marqués autour de la bouche d'un cercle lacté qui revèle leur restauration miséricordieuse. — L'ancien hôpital de Mulhouse possédait, parmi ses biens, un verger appelé *Milchsuppen-Acker*. Il en avait été gratifié à la suite d'un acte de charité fait envers une pauvre vieille femme qui, infirme et affamée, était venue implorer à la porte une modeste soupe au lait, en échange de tout ce qu'elle possédait. Elle n'avait pour tout bien qu'une lande stérile et mourut aussitôt qu'elle eut mangé la soupe au lait que la pitié du régisseur lui avait accordée. Mais la lande sauvage, fécondée par la bénédiction de Dieu, devint par la suite un riche et fertile verger. Le cœur reconnaissant des pauvres ne pouvait mieux exprimer sa foi dans la toute-puissance de la charité.

Selon l'abbé Buchinger, les poules pondaient avec une abondance particulière, quand on mêlait du tuileau pulvérisé aux sons dont on les nourrissait. Il enseignait aussi que les œufs venus dans la lune croissante d'août et ceux du décours de la lune de novembre se conservaient le mieux. Les œufs pondus dans la nuit du vendredi-saint avaient le pouvoir merveilleux de faire reconnaître les sorcières. Il suffisait de se rendre à l'eglise et d'examiner l'assistance à travers un de ces œufs magiques ; le curieux reconnaissait les sorcières à un double signe ; au lieu d'un livre d'heures elles tenaient dans leurs mains un morceau de lard, et elles étaient toutes coiffées d'un cuveau

---

(1) RICHARD, *loc. cit.*, p. 59.

(2) STŒBER, *loc. cit*, p. 121.

à traire (¹). J'ai déjà dit que la chair du lièvre passait pour disposer aux idées mélancoliques ; il faut ajouter qu'elle rachetait cet inconvénient par l'avantage qu'elle avait de maintenir ou de restituer la beauté du visage.

Dans le domaine des végétaux, il ne régnait pas moins de préjugés singuliers. Je ne les citerai assurément pas tous ; je ne peux, comme pour les autres, donner qu'un aperçu. On devait planter les haricots pendant la pleine lune, semer les épinards à la Saint-Laurent, à la Sainte-Barthélemy, à la Nativité, et à la Saint-Mathieu ; les choux-cabus réussissaient surtout si on les plantait pendant la pleine lune et le soir ; le porreau, l'ail, le navet exigeaient d'être semés à la lune croissante, les oignons et le persil à la lune décroissante ; le persil, de plus, venait beaucoup mieux si l'on avait de l'argent sur soi en le semant ; il y avait des règles analogues pour faire les diverses récoltes, les pois et les haricots, par exemple, au dernier quartier, les navets à la pleine lune, tous les fruits à conserver sur la fin du cours de l'astre nocturne. Les jours avaient leurs influences décisives. Les samedis de mai étaient souverains pour les grosses fèves, le premier samedi particulièrement. Venait-on à manquer ces journées propices, le Saint-Claude arrivait au secours ; les fèves plantées le jour de la fête de ce saint atteignaient leurs diligentes devancières. Dans les Vosges, les semeurs de carottes devaient avoir soin, pendant l'opération, de toucher fréquemment leur cuisse, pour en obtenir de cette grosseur. Pour semer heureusement les navets, il fallait n'être ni fier, ni orgueilleux, et pour en obtenir de gros on réunissait de temps en temps les deux poings bien fermés. Il y a mille variétés de ces pratiques superstitieuses.

En voici quelques autres qui tiennent de plus près aux exercices actifs de la table. N'est-ce pas un signe fâcheux que de rencontrer placés en croix sur une table servie les différents instruments qui constituent ce que nous appelons le couvert ? La salière renversée n'est-elle pas un présage de malheur, déjà connu des graves Romains ? Le pain posant sur la croûte supérieure n'est-il pas un augure sinistre en tout temps, et le pronostic de la mort du maître de la maison, s'il est malade ? Pourquoi redoute-t-on le nombre treize à table ? Ce nombre n'avait aucun caractère augural sinistre chez les

(¹) Stœber, *loc. cit.*, p. 183.

Romains ; leur sigma ou lit demi-circulaire contenait de sept à treize places ; il faut donc chercher la cause de l'aversion populaire pour le nombre de treize convives dans les souvenirs religieux de la Cène, qui compta le traître Judas parmi ses treize assistants. A côté des préjugés qui nourrissaient les noires inquiétudes, il y en avait d'autres qui semaient la joie et l'espérance ou éveillaient de tendres curiosités. La spirale de pelure de pomme, légèrement détachée du fruit odorant, et que la main capricieuse de la jeune fille jette par-dessus sa tête et derrière elle, forme sur le sol le monograme de l'époux qui lui est destiné. — On pénètre les plus intimes pensées d'une personne quand on boit, à table, dans le verre dont elle vient de faire usage (¹). Aussi fait-il beau voir, dans les fêtes de villages, l'empressement des amoureux à boire dans le verre des jeunes filles à marier.

Comment s'étonnerait-on de la part que la superstition s'est faite dans les actes auxquels l'homme se livre le plus fréquemment et avec le plus de plaisir, quand on le voit réserver une place à sa table aux êtres surnaturels créés par sa propre imagination ? Dans le pays de Ferrette, comme dans presque toute l'Allemagne, on croyait aux nains familiers. Ils aidaient les ménagères dans les travaux de la maison. Aussi aux fêtes de village, aux noces, et autres grandes occasions de réjouissance, on assignait à ces hôtes invisibles les premières places et on leur servait les meilleurs morceaux et le vin le plus doux (²).

Les kobolt, les nains et les gnomes avaient l'avantage de n'être que des convives imaginaires. Ils ne faisaient sur les mets qu'on leur offrait qu'une prélibation idéale ; l'honneur de l'invitation leur suffisait. Les saints du moyen-âge paraissent avoir été plus positifs. Le peuple leur présentait, à certaines féries, des offrandes gastronomiques qu'ils abandonnaient généreusement au réalisme actif de leurs serviteurs les moines. Mathias Zell, le curé de Saint-Laurent de Strasbourg, signalait ainsi ces pratiques utiles, en 1523 : « On offre « à ce saint du blé, à celui-là du vin, à tel autre du pain, du fro- « mage, des moutons, des porcs, etc. Il en est quelques uns qui sont « assez vertueux et assez accomodants pour accepter tout sans dis- « tinction. Quoique l'usage commande d'honorer Saint Valentin par

(¹) Richard, *Tradit. popul. de la Lorraine*, p. 268.

(²) Stœber, *Sagen des Elsasses*, p. 5.

« le don d'une poule, ses serviteurs ne refusent pas d'agréer un « bœuf, voire même un porc, bien que cet animal soit spécialement « l'offrande propre à Saint Antoine (¹). » Ce saint possédait à Froideval, près de Belfort, un monastère où aucun de ses bienheureux confrères ne se serait permis de faire concurrence à ses droits légitimes. Il y reçut pendant des siècles les témoignages de la vénération et de la reconnaissance populaires, non sous le voile mystique de vœux et de prières, mais sous la forme concrète et substantielle de denrées alimentaires. La révolution ne détrôna pas complètement ce pieux usage. Elle vendit, à la vérité, le monastère des Antonites de Froideval comme domaine national; mais le profane acheteur de ce domaine respecta les antiques privilèges de Saint Antoine. Jusqu'à des temps bien voisins du nôtre « des pèlerins qui avaient foi en Saint « Antoine venaient presque chaque jour pour l'invoquer, et, pour se « le rendre favorable, ils déposaient au pied de sa statue des offrandes « d'une étrange nature : des jambons, des saucisses, des morceaux « de lard, des andouilles, etc., dont le propriétaire de l'ancien « couvent faisait son profit. » (²) Mais le curé de Danjoutin s'avisa de trouver quelque incorrection canonique dans ce mode de rester fidèle aux saines traditions du passé. Il réprimanda son paroissien M. Keller, et lui fit comprendre qu'un pécheur du siècle n'avait pas le droit de recueillir les hommages adressés à un saint de l'ancien régime. M. Keller enleva l'attractive statue de Saint Antoine ainsi que l'image du quadrupède qui l'accompagnait; s'il y perdit en ne trouvant plus déposées contre sa maison les marques de la piété des fidèles, il y gagna de vérifier la solidité de cet aphorisme philosophique : *Sublata causa tollitur effectus.*

La cuisine avait tellement pris sa place dans toutes les branches de la superstition populaire, que la crédulité des vieux âges en avait imaginé une, exceptionnelle et immonde, pour les fêtes impies qui réunissaient les sorcières. Quand les sorcières alsaciennes tenaient, sous la présidence du diable, leur maître et leur amant, leurs assises impures et voluptueuses au Bollenberg, au Bastberg, au Bischenberg, au Frowald d'Oberbronn, à la Hellmatt de Saverne, au Zimmerplatz de Châtenois, au Würzelstein de Munster, à la Frauenau d'Ensisheim,

(¹) Zell, *Christliche Verantwortung*. Strasbourg 1523. 4°, p. 37.

(²) Corret, *Histoire de Belfort*, p. 209.

ou en d'autres lieux maudits, elles couronnaient d'ordinaire les rondes de leur bal magique par un festin, une orgie, ou les noces sacrilèges d'une nouvelle initiée. Dans ces agapes diaboliques qu'échauffait la luxure terrestre et où régnait la toute-puissance maléfique du prince des ténèbres, le sel, symbole antique et religieux de la sagesse, était absolument banni. Sa présence eût rompu la sombre féerie du sabbat et dissipé l'incantation qui enveloppait d'une fièvre surnaturelle ces bacchantes du monde chrétien. Le pain, comme emblême de la nourriture normale du genre humain, n'y apparaissait que rare et dénaturé par des sortilèges. Les mets qui figuraient sur la table du sabbat étaient des crapauds, la chair de pendu détachée des gibets, le corps des petits enfants morts sans baptême (1); les noix, à cause de leurs qualités alexipharmaques et de l'honneur que leur avait fait le païen Mithridate de les employer dans son fameux antidote; les fromages aux senteurs violentes et étranges (2); les chauve-souris (3), à l'aspect équivoque et aux mœurs nocturnes; le lait malicieusement soustrait aux bêtes ensorcelées; du gibier, entr'autres du renard; des viandes d'animaux domestiques, comme on le voit par les protocolles d'Ober-Bergheim; des brouets, des gateaux aux œufs (*Eyerwestlin*); des rats et des souris (4). La sorcellerie avait aussi sa flore spéciale; plusieurs plantes concouraient à la préparation des mets servis aux banquets sabbatiques, et étaient employées dans les philtres que les sorcières donnaient à leurs victimes; par exemple, l'euphorbe (*Hexenmilch*), la grande chélidoine, le mille-pertuis perforé (*Hexenkraut*), la circée pubescente ou herbe aux sorciers ou herbe de Saint Etienne, la clématite (*Hexenstrang*), le gui, la poudre de lycopode (*Hexenmehl*), etc. (5) Les festins des sorcières ne connurent jamais d'autre table que la verte pelouse des pâturages, le tapis rose des bruyères ou la dalle grise des roches sauvages. De même que dans le monde réel, les pauvres, dans ce monde de la fantaisie et du délire, servaient les riches. Le vin y apparaissait sous la double couleur rouge et blanche dans des gobelets d'argent ou d'or; dans les réunions de

(1) MERKLEN, *Histoire d'Ensisheim*, II, p. 131.
(2) *Ancienne Revue d'Alsace* 1837, p. 209.
(3) GOLBÉRY, *Antiquités du Haut-Rhin*, p. 50.
(4) *Alsatia* de 1856-57, *die Hexenprocesse*, par A. STŒBER, p. 331.
(5) Idem, p. 328.

sorcières villageoises, on buvait dans des coupes de bois ; le verre était inconnu. L'orchestre qui animait les rondes éperdues et égayait l'orgie, était composé de fifres, de violons et de cornemuses. Tous ces détails nous sont révélés par les interrogatoires des procédures alsaciennes faites, en matière de magie, aux XVIe et XVIIe siècles. Le questionnaire légal imaginé alors pour informer contre les sorcières veut expressément qu'elles soient interpellées sur la nature des mets consommés dans les banquets magiques, sur le mode de service adopté, sur la circonstance, alors douteuse encore, de l'emploi d'une table, sur les vins qu'on buvait, enfin sur tous les faits qui se rapportaient au régime alimentaire des pauvres visionnaires qui portaient jusque dans les bûchers la foi de leur folie.

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

UNE FANTAISIE

A PROPOS

DES PHOTOGRAPHIES DE M. A. BRAUN.

Suite et fin. (*)

Quel est dans une œuvre d'art quelconque le caractère qui doit primer tous les autres, qui nous heurte le plus violemment par son absence? C'est ce je ne sais quoi d'insaisissable et d'indéfinissable que le vulgaire, comme l'artiste, appelle la vie. Vous ne peindriez que des rochers stériles, vous peindriez des cadavres, que votre toile n'attirera pas un regard, si elle ne revèle au moins *votre vie*, sinon celle des choses que vous peignez. « Mais, disent beaucoup d'artistes, la vie ne peut-être traduite que par la vie; comment voulez-vous qu'un art d'imitation tout physique rende quelque chose vivant! » L'objection est tout au moins spécieuse. Si cependant elle n'est que cela, nous saurons bientôt l'élaguer.

Et d'abord qu'est-ce que la vie, au point de vue de l'art. ?

Avant de répondre à cette question si précise, il nous importe de nous occuper un peu de la vie en elle-même. Lecteur, vous le savez, les hommes de science ont en général une assez mauvaise réputation. Comme philosophes, on les accuse, entre autres, d'arriver à tout nier, à force de vouloir tout voir ou toucher des doigts: il m'a échappé à moi-même, dans le cours de notre conversation, quelques propos qui vous ont paru sentir le fagot, et vous m'avez jeté des regards terribles. Eh! bien, écoutez-moi, et, je vous prie, ne vous fâchez pas.

La partie de son être à laquelle l'homme tient le plus, même quand il la foule aux pieds, quand il la traîne dans la fange, quand il la renie, c'est la partie animique, spirituelle, intellectuelle, de cet

(*) Voir la livraison de juin, page 241.

être.... , et nous pensons qu'il a parfaitement raison , car c'est cette partie qui le fait *lui*, qui fait qu'il est un individu et non un autre, qui lui donne sa place, et sa première place, dans la série des êtres; mais nous pensons aussi qu'il ferait mieux de respecter plus sérieusement cette partie spirituelle que d'en être sottement jaloux. Dès qu'il vient à s'occuper des êtres qui l'entourent, fût-ce même de ceux de son espèce, il semble en effet qu'il craigne de diminuer son propre lot animique, en l'attribuant, à quelque degré que ce soit, à d'autres. Dans la plupart des systèmes philosophiques, ou des doctrines religieuses, où en définitive c'est l'homme qui s'institue, de fait, le Créateur de toutes choses, il s'est toujours montré parcimonieux, avare à dispenser ce qu'il croit être sa prérogative. N'a-t-on pas vu un jour une assemblée de sages et savants docteurs discuter gravement cette question de savoir si la femme est *douée* d'une âme ! Le blanc n'a-t-il pas maintes et maintes fois refusé une âme au nègre? Ou, quand il la lui accorde, n'est-ce pas pour la déclarer déchue de tout droit à la clémence divine? Mais c'est bien pire lorsqu'il s'agit du règne animal, du règne végétal. Quoi, s'écrie-t-on, donner une âme (n'importe de quel degré), à l'animal, nous confondre avec les bêtes ! Fi donc ! (Si vous êtes observateur un peu attentif, ô lecteur, vous remarquerez que ceux qui se récrient le plus sont ceux que vous seriez peut-être le plus tenté de confondre). Quels efforts n'a-t-on pas faits de tout temps, et sous toutes les formes, pour expliquer, par des actes purement instinctifs, les phénomènes de la vie animale et végétale !

Le progrès commence à faire justice de toutes ces pauvretés de raisonnement, de ces préjugés qui ont eu force de loi pendant si longtemps. La science se partage en deux camps bien nets et distincts. Dans l'un on cherche à expliquer tous les phénomènes, toutes les manifestations de la vie, à tous les degrés, à l'aide des forces ordinaires de la nature. Dans l'autre, on admet qu'il faut quelque chose de plus pour faire un être organisé, que chaque être vivant doit ses propriétés, sa manière d'agir à un principe animique qui constitue précisément son individualité, qui le différencie des autres individus, qui fait qu'un oiseau ne peut devenir un poisson, qu'un homme ne peut être confondu avec un singe, mais qui constitue chez tous la vie dans son essence même, et se manifeste par la conscience des actes, et par une liberté plus ou moins étendue d'agir avec volonté. Des deux

côtés cependant on est d'accord sur un point : c'est que ce qui suffit pour expliquer un être vivant quelconque, suffirait pour les expliquer tous, et que si quelque chose de plus que les forces ordinaires est nécessaire pour constituer l'homme, un quelque chose de même nature l'est aussi pour faire tous les autres êtres du règne animal. Nous le savons, dans le premier camp nous trouverions peut-être quelques transfuges prudents, qui, par décorum, font de l'homme quelque chose d'à part, et qui, sur la vie animale qu'ils lui reconnaissent, greffent un esprit immortel ; ce qui suppose qu'il peut y avoir non seulement des vies sans âmes, mais même des âmes sans vie ! (J'ai dit, par décorum ; lecteur, puisque nous sommes seuls ensemble dans cette parenthèse, permettez-moi d'employer un mot plus juste :.... mais je me rappelle que je vous ai promis de ne plus vous parler d'hypocrites). Parmi les naturalistes, qui, aujourd'hui encore, s'obstinent à ne voir que des actes purement mécaniques et instinctifs chez l'animal, disons-le bardiment, on ne compte plus guère que ceux qui, semblables aux artistes dont je vous parlais quelque part, n'ont jamais observé en pleine nature, et qui ont toujours vécu au milieu des dépouilles empaillées de nos musées, où désormais ils feraient bien de rester avec leurs écrits. Disons-le ici sous forme de digression, et bien haut pourtant : en dehors de la science, il se trouve aujourd'hui bon nombre d'esprits éminents, historiens, philosophes, ministres de tous les cultes, hommes de cœur de tous les rangs, qui, frappés de cette terrible logique de la science, et guidés seulement par leur bon sens, ont vu qu'en s'isolant trop du reste de la création, l'homme se condamne lui-même au suicide, qui ont compris d'ailleurs qu'il n'est pas absolument indispensable pour être honnête homme, et même chrétien pieux et fidèle, d'admettre que l'animal n'a point d'âme, et que, machine, il n'exécute que des actes forcés dont il n'a pas même la conscience ; ils ont senti que l'homme n'est réellement l'être privilégié qu'à la condition d'être à la fois le meilleur et le plus intelligent ; et ils ont eu le courage de demander à la loi et à l'opinion publique, une protection envers les êtres inferieurs. Cette réclamation sans doute fait sourire de dédain plus d'un esprit fort, mais elle fera un jour la gloire de notre époque.

La science, disions-nous, se divise en deux modes d'interpretation, bien distincts, quant aux phénomènes de la vie animale : cette division subsiste, et devient encore bien plus radicale, lorsqu'il s'agit du

règne végétal. Ici cependant aussi le jour commence à se faire. Et, tandis que d'un côté on ne veut voir que des phénomènes physiques et mécaniques, des effets de capillarité, des *stimulations calorifiques* (!!!), et que l'on se rend ainsi compte de tout, excepté de la chose principale, de l'Unité harmonique de l'Etre, qui se retrouve dans la plante comme dans tout être vivant; de l'autre côté, en observant tout aussi scrupuleusement les faits, mais en y cherchant un plan général, on arrive à des conclusions plus élevées, plus en rapport avec la pensée d'harmonie qu'exprime si évidemment l'ensemble de l'Univers. C'est à de telles conclusions que sont arrivés quelques uns des savants les plus éminents de notre époque : Smith, Percival, Martius, Fechner..... Dans un travail, qui, d'un bout à l'autre, respire la plus limpide sérénité, et le bon sens le plus profond comme esprit d'observation, Boscowitz vient de montrer toute l'inanité, toute l'insuffisance de ces interprétations matérialistes, qui ne reposent au fond sur rien d'autre que sur une exagération par trop outrée d'un fait d'ailleurs évident et incontestable : la prééminence de l'homme dans l'échelle de la création.

Vous pouvez, ô lecteur, regarder d'un air de superbe dédain les créatures que vous jugez vos inférieures; vous pouvez même, dans un excès de sotte vanité, éloigner de votre trône ceux de vos semblables à qui une position factice vous rend supérieurs. Mais vous n'êtes point juge en dernier ressort, et ni vos dédains (ni nos disputes de philosophie) n'excluront une seule âme du banquet de la vie!

Pour l'artiste réel qui sent, et qui sent presque toujours juste avant de comprendre, quelque fois sans comprendre, la vie en général a un caractère parfaitement net et tranché, que l'on méconnait d'autant plus qu'on a moins le sentiment de l'art. Le peintre de figure peut parfois, avec le vulgaire, nommer *peintre de nature morte*, le paysagiste, le peintre de fleurs : il ne se servira de cette singulière expression que jusqu'au jour où il aura peint lui-même une fleur.

Jadis, en de certains jours privilégiés, j'avais accès dans l'atelier d'un peintre de fleurs, et une haute faveur m'était alors accordée : assis sur un escabaut élevé, je regardais, pendant des heures entières, par-dessus l'épaule de l'artiste, et, tandis que mes mains encore enfantines jouaient avec les boucles argentées qui couronnaient sa tête chérie, je voyais des fruits épars au hasard sur une table, des fleurs, déjà fanées, dont les pétales se détachaient, renaître, revivre

sur la toile, s'y ranger peu à peu en un tout harmonieux, qui lui-même semblait vivre. Pour en faire une réalité, il n'y manquait que ce souffle, que nul de nous n'a le don de créer, mais que nul aussi, espérons-le, n'a le pouvoir d'éteindre à jamais. En fait de métaphysique, cet artiste connaissait surtout celle que lui enseignaient son cœur et son bon sens : mais vous eussiez été fort mal avisé, je vous l'assure, en lui disant qu'il ne peignait que de la *matière inanimée!*

Pour l'artiste, comme pour le métaphysicien, la vie à tous ses degrés, et sous toutes ses formes, est la révélation de l'activité d'un principe supérieur à la matière. Considérée par la science et dans sa généralité, elle est la manifestation des âmes de tous les titres, de tous les degrés de l'échelle, à l'aide des forces et de la matière qui constituent les corps des êtres organisés. Pour l'artiste, qui n'analyse pas, et qui se contente de sentir, la vie a un caractère moins limité que pour le métaphysicien ; elle existe hors de lui, et il la voit se manifester dans la réalité des choses ; mais il la sent surtout en *lui-même*, et, lorsqu'elle manque quelque part, il y transporte une partie de sa propre activité vitale. C'est ainsi que le pinceau de l'artiste de génie anime jusqu'à la nature morte, les glaces éternelles des Alpes, les sables du désert, les frimats de l'hiver.

Les faits, comme vous le voyez, lecteur, semblent justifier pleinement l'objection faite par quelques artistes à la valeur d'un art qui ne serait que de pure imitation physique. « La vie, disent-ils, peut seule peindre la vie. » Cette objection cependant est purement spécieuse, et n'a nulle force au fond.

Elevons-nous de suite ensemble au sommet de l'échelle, et jusqu'à l'homme. Rassurez-vous, je n'ai nulle envie de commencer avec vous une dissertation sur la nature de l'âme humaine, ni sur la manière dont ici-bas elle est soudée au corps ; je pourrais vous donner mille et mille motifs plausibles, pour légitimer mon refus ; je ne vous en donnerai qu'un, mais il est bon : sur ces questions-là je n'en sais pas plus long que vous. Permettez-moi seulement de vous donner un conseil en passant. Beaucoup de gens, qui ont l'air profond, vous disent que l'âme est un *pur esprit* : cette définition en vaut une autre, en ce sens surtout qu'elle ne vous apprend rien..... que vous ne sachiez depuis longtemps ; mais on ajoute que votre partie terrestre n'a aucun point de commun avec cette âme, et que celle-ci ne se mêle pas des questions de *pot-au-feu du Corps*. Oh ! pour le coup, méfiez-vous de

ces philosophes là, et gardez-vous de les suivre : après avoir prouvé que votre corps n'est rien, ils pourraient bien en faire autant de votre âme, et vous laisser en plan. Quand un de ces esprits purs souffre, il ne dit pas : « mon corps a mal » ; il dit, comme vous et moi : « j'ai mal. » Quand il reçoit un soufflet, il est fort rare qu'il tende l'autre joue, mais il se fâche, et cette passion se peint, comme chez vous ou chez moi, sur sa figure. Croyez-moi, il y a parmi eux beaucoup..... (mais ce mot vous a déjà rendu maussade une fois, et je vous ai promis de ne plus le prononcer). Ce caractère encore, si vous savez lire, se voit sur la physionomie.

Tenez, lecteur, croyez-en plutôt au gros bon sens populaire, qui se sert d'une expression admirable de vérité et de clarté.

« Le corps est le miroir de l'âme. » Si, au lieu de miroir seul, nous disions : « et l'instrument », le métaphysicien le plus difficile n'aurait rien à répliquer. Vous l'observez tous les jours, chaque passion, bonne ou mauvaise, se traduit dans les traits du visage par une expression spéciale que nous reconnaissons. Lorsqu'une mauvaise passion, ou une suite de mauvaises passions séjournent trop longtemps en nous, elles laissent une trace, une empreinte, souvent ineffaçable ; et la physionomie alors, à son tour, se venge de celui qui y a laissé cette empreinte. Ainsi, un instrument de musique, faussé par une main inhabile, ne rend plus que des sons aigres entre les mains d'un virtuose.

Le corps est le miroir de l'âme : l'âme peint donc avec les éléments matériels qui forment ce corps et qui font de notre figure ce qu'elle est en réalité.

Comment opère-t-elle ainsi ; c'est probablement ce que nul ne saura jamais dans cette vie. Quel est le rapport mystérieux qui existe entre une expression, entre une forme donnée à un corps, et une passion, une pensée, ou une manière de penser ? C'est ce que nul ne sait non plus; et ce rapport que chacun de nous sent, car nous sommes tous plus ou moins physionomistes, ce rapport échappe à la démonstration. Toujours est-il que l'âme peint avec la matière même. Ce fait, une fois qu'il est accompli, est un fait physique, et rien de plus; c'est à l'aide de nos sens que nous le constatons ; c'est donc encore à l'aide d'une suite, souvent très compliquée, de phénomènes physiques que nous le connaissons.

Et pourquoi maintenant un procédé d'imitation, tout mécanique

si vous voulez, ne pourrait-il pas immobiliser une expression, la rendre stable ?

Regardez une personne directement, ou par réflexion à l'aide d'une glace, et, quelque vue perçante que vous ayez, vous ne saisirez nulle différence, si la glace est convenablement disposée et parfaitement unie. La glace est donc aussi apte que la figure elle-même à vous envoyer l'empreinte d'un être vivant, l'expression d'une passion ; c'est pourtant là un phénomène physique. Supposez que vous ayez trouvé le secret merveilleux de conserver fidèlement l'empreinte sur la glace, qu'y aura-t-il de changé ?

Vous le voyez, lecteur, s'il était vrai, comme le pensent quelques artistes, que la photographie copie autrement que le crayon ou le pinceau, ce ne serait pas en tout cas parce qu'elle n'est pas *vivante*. Et nous devons chercher la raison des différences, si elles existent, ailleurs que dans une explication spécieuse et presque puérile.

Il existe deux distinctions essentielles entre les deux modes d'imitation. L'une repose sur la nature de l'objet à copier ; l'autre, au contraire, dérive du procédé même.

La mobilité des formes et des apparences, tel est le sceau distinctif que la vie imprime à tout ce qu'elle anime. Cette marque est pour nous tellement caractéristique, que nous serions portés à croire vivant tout ce qui nous la montre, fût-ce même des objets inanimés. Un paysage où ne se trouve pas un être vivant, pas un brin d'herbe, s'anime pour nous, lorsque nous y apercevons un cours d'eau par exemple, ou lorsque, par suite du mouvement des nuages et des changements d'illumination qui en résultent, les teintes se changent, les ombres se meuvent devant nous. Sur la figure de l'homme, c'est le jeu continu de la physionomie qui donne l'animation, bien plus que le colori lui-même.

Le peintre ne peut évidemment pas plus que le photographe représenter le mouvement. Mais en nous montrant sous une forme nette les objets comme ils sont réellement pour nous pendant un temps extrêmement court, en *immobilisant*, par exemple, les gouttes d'eau d'une cascade, il nous force à sous-entendre le mouvement, à l'ajouter par la pensée, et à ramener la vie là où un repos absolu semblait l'exclure. La photographie exige encore dans la pose une trop longue durée pour attendre un tel résultat : pour rendre à nos yeux le mouvement à une cascade, il faudrait qu'elle pût la copier en un millième

de seconde, et l'immobiliser ainsi d'une manière qui nous force aussi à sous-entendre le mouvement. Il existe dans cet ordre de faits une autre différence essentielle de laquelle la plupart des personnes ne tiennent pas compte.

Rien au monde n'est plus mobile que la physionomie humaine; l'habitude fait que, dans nos relations journalières avec nos semblables, cette mobilité nous échappe ou du moins ne fixe plus notre attention. Elle vous frappera au plus haut degré cependant, lorsque vous observerez scrupuleusement un de vos amis au moment où il va poser devant le peintre ou la chambre obscure; à votre profonde stupéfaction, vous verrez, souvent en moins d'une minute, passer devant vous vingt figures, accentuées chacune de la manière la plus frappante. Un peintre, qui copie une tête vivante, choisit parmi la multitude d'expressions fugitives qu'il voit passer sur la physionomie celle qui lui semble la plus belle, ou la plus habituelle, ou la plus facile à rendre; et, à l'aide de sa mémoire et des traits principaux qu'il a devant lui, il reproduit plus ou moins correctement cette expression. Le photographe au contraire ne peut choisir : il vous prend comme vous vous faites vous-même, et encore à la condition que vous sachiez conserver assez longtemps l'expression que vous avez choisie presque toujours à votre insu.

Regardez plutôt votre second négatif que vous apporte M. Braun. Vous n'avez pas bougé cette fois; l'épreuve est bonne; vous êtes parfaitement modelé. Mais je vous le disais : l'air de royauté que vous aviez pris était d'emprunt, et vous avez abdiqué avant la fin de la demi-minute de pose. Croyez-moi, tâchez cette fois d'être naturel, d'être vous-même. Cela est difficile, je le sais. Notre œil n'est pas habitué à fixer un même point : cette immobilité, obligée ici, trouble la vue et produit souvent presque un phénomène *d'hypnotisme*, lorsqu'on n'y est pas exercé. Et d'ailleurs, cela est difficile par une bien autre raison. Voltaire parle quelque part d'une gracieuse et jolie dame qui avait le tort singulier de boiter, dès qu'on la regardait marcher. Entre nous et franchement, n'est-ce pas là un peu notre fait à à nous tous? La vanité nous fait tous boiter, quand on nous regarde; et même quand nous nous regardons nous-mêmes : c'est ce qui vous explique pourquoi il y a tant de boiteux. Mais M. Braun vous tourne le dos, car il paraît qu'il a observé ce travers chez plus d'un visiteur; quant à moi, j'ai vu assez de gens varier, pour ne plus douter de

votre aptitude à cet égard. Si vous ne vous regardez vous-même, vous réussirez cette fois.

Il existe, avons-nous dit, une autre distinction entre les imitations photographiques et celles du crayon ou du pinceau : elle repose sur les procédés en eux-mêmes, et il est essentiel de l'examiner de près, pour juger de ce que la photographie peut faire et des progrès qu'elle peut recevoir encore, pour reconnaître dans quelles limites elle peut imiter, non servilement, mais fidèlement, et rendre les choses, non comme elles sont réellement, mais comme nous les voyons.

Dans tout art, dans celui qui semble le plus relever de la pensée pure, il y a une partie matérielle dont l'artiste est obligé d'étudier et de surmonter les difficultés, s'il ne veut rester un génie méconnu. Dans la composition, par exemple, où il semble qu'il n'y ait qu'à écrire des pensées musicales, pour se manifester complètement aux autres hommes, cette difficulté matérielle existe ; il faut du travail, de l'acquis, pour la surmonter. Elle est telle que si vous comparez les œuvres d'un même artiste entre elles, et si vous faites la part de ce qui tient à la valeur de l'inspiration en elle-même, la pensée vous semblera prisonnière dans les unes et parfaitement libre dans les autres. A plus forte raison en est-il ainsi dans les autres arts, où vous êtes en définitive obligé de savoir *pétrir* habilement la matière, si vous voulez montrer que vous savez penser. Vous aurez beau avoir le génie de Raphaël, de Michel-Ange, si le travail ne vous a rendu maître de votre pinceau, vous ne vous ferez connaître que par des productions difformes. D'un autre côté, dans l'art d'imitation le plus mécanique en apparence, il y a aussi une large part à faire à l'intelligence : je vous l'ai déjà dit : il y a photographe et photographe. La photographie d'aujourd'hui n'est pas celle de demain.

Pour comparer équitablement deux genres d'art aussi différents, il faut supposer d'une part que le peintre, le dessinateur, complètement maître de son crayon, de son pinceau, rende les choses, non comme il les conçoit, car alors il n'y a plus de comparaison possible, mais *comme nous les voyons*, qu'il se borne en un mot à les faire ressemblantes ; il faut supposer d'autre part que le photographe est assez habile pour faire peindre la lumière, aussi bien qu'il est possible de le faire dans l'état actuel de la science.

Dans ces proportions ainsi définies, et ce sont les seules acceptables, le dessin et la peinture deviennent la langue de l'œil humain,

la photographie devient celle de la chambre obscure. Ce sont donc ces deux *organes* que nous devons comparer, pour pouvoir mettre leurs langues en parallèle.

Principe transcendant de l'Univers que vous appelez matériel, la Lumière est pour les êtres vivants le grand révélateur du monde externe, et de la vie universelle de la Nature.

Pour qu'un objet puisse être *vu* par la chambre obscure, pour qu'il puisse être vu par l'œil, il faut qu'il soit éclairé par une lumière propre, ou par celle que lui envoie un autre corps lumineux. Un corps éclairé par la lumière du jour, par exemple, renvoie cette lumière en lui donnant des qualités nouvelles, distinctives, en lui donnant son empreinte. Mais chaque point d'un corps éclairé renvoie dans toutes les directions cette lumière ainsi modifiée: des milliers d'yeux à la fois peuvent voir un même objet. Pour que l'empreinte des corps, renvoyée sous forme diffuse dans l'espace, puisse être vue sous forme nette, il faut, à l'aide d'un appareil spécial, séparer les rayons mêlés, et puis les concentrer, les localiser en un lieu précis.

Dans la chambre obscure, vous le savez, cette fonction est remplie par l'objectif, qui n'est autre chose qu'une lentille convexe ou convergente. L'objet, éclairé et placé en avant de cette lentille, vient former son image en arrière d'elle; et c'est cette image, reçue par une surface *sensible*, qui est ensuite fixée définitivement par les procédés de la photographie.

L'œil est aussi une chambre obscure, mais celle-ci n'est pas l'ouvrage de l'homme. Dans l'œil..... lecteur savez-vous ce que c'est qu'un œil? La question est naïve ou impertinente, n'est-ce pas? Eh! bien, je vous conseille d'étudier un œil; ici tout au plus pourrai-je vous apprendre un peu comment vous vous servez des vôtres (autre impertinence!). Cette étude, je vous l'assure, vaut le plus beau des sermons, elle vaut une prière. Dieu me garde de critiquer quoi que ce soit, sous forme générale; mais lorsque vous venez d'entendre le sermon le plus rempli d'onction, et lorsque vous faites la part légitime du bien que vous a fait l'orateur, n'êtes-vous pas ordinairement très convaincu que celui-ci est le digne représentant du meilleur des cultes..... qui est toujours le vôtre? Lorsque vous aurez vu de quel admirable instrument le Père de tout ce qui vit a doté ses enfants, même ceux qui vous semblent ne pas voir, vos idées s'élargiront,

et de plus vous commencerez à douter que tant de soins et de peines aient été dépensées quelque part pour des machines. Et si vous n'êtes assez riche pour aimer tout ce qu'il aime, vous apprendrez du moins à respecter l'auteur dans son œuvre; si vous n'avez assez d'amour en vous pour dire avec Saint François : « Hirondelles mes sœurs, ne pourriez-vous être un peu moins babillardes ? » vous comprendrez du moins le pieux dicton du pauvre paysan lithuanien : « Celui qui fait pleurer le Castor ne réussit jamais ! » Et vous, homme du dix-neuvième siècle, vous direz peut-être alors : « Celui qui impose inutilement la douleur à un être vivant n'est plus de notre époque. »

Lecteur, croyez-moi, si parmi vos amis vous comptez un médecin-physiologiste, un peu clairvoyant, faites-vous expliquer la structure et les fonctions de l'œil; faites-vous expliquer aussi comment la lumière agit et se manifeste chez les êtres mêmes qui n'ont point d'yeux; et si, après cette leçon, vous ne vous sentez pas meilleur, nul miracle désormais ne vous rendra bon, car vous n'y croiriez pas plus qu'à celui que votre ami vient de vous montrer dans ses plus minimes détails.

Dans l'œil, dis-je, la lumière pénètre par une ouverture dont la grandeur, *variable*, est à chaque instant réglée d'après la distance des objets, d'après leur éclat, leurs nuances; derrière cette ouverture, elle rencontre une lentille achromatique, convergente, qui rassemble en des points précis les rayons envoyés sous divers angles par chaque point du corps éclairé. L'image ainsi formée derrière cette lentille est reçue par une surface impressionnable, sensible.

Cette surface n'est pas autre chose que l'épanouissement à l'infini d'un système de fils télégraphiques dont l'autre extrémité va se ramifier dans le *cabinet de travail de l'observateur:* pour chaque image formée par la lentille, la surface sensible envoie une dépêche à celui-ci. Ainsi que la main la plus délicate, cette surface palpe les qualités les plus intimes de l'image lumineuse, et en avertit l'observateur. Vous le voyez, lecteur, l'analogie est grande entre la chambre obscure qu'a inventée l'homme, et celle qu'a inventée Dieu : plus grande même que vous ne le pensez; écoutez plutôt. Si à la plaque préparée par le photographe vous adaptez convenablement les fils suffisamment délicats d'un télégraphe réel, celui-ci aussi vous donnera un signal, dès que la lumière viendra impressionner le corps sensible déposé

sur la plaque. Le signal cesse dès que l'image est gravée. Vous croyez peut-être que ce dernier fait établit une différence : regardez longtemps, et sans cligner des yeux, un même objet ; l'impression, d'abord nette, le deviendra de moins en moins, et vous finirez en quelque sorte par ne plus voir ; détournez les yeux d'un objet brillant que vous avez regardé longtemps, et vous l'aurez encore devant vous : c'est donc la puissance plastique et réparatrice de la vie qui, à chaque instant, efface les images réellement fixées dans votre œil, mais devenues inutiles. Voilà pour les analogies, voyons aussi les différences.

En tout premier lieu, vous devez savoir que les diverses couleurs n'impressionnent pas également la matière sensible que le photographe dépose sur la surface exposée ensuite dans la chambre obscure. Parmi les couleurs simples de l'arc-en-ciel, le jaune, par exemple, est presque sans action ; parmi les couleurs qu'aucun œil ne voit, parmi les rayons invisibles, il y en a au contraire qui agissent. Il résulte de là que certains objets qui sont très-éclairés pour notre vue, deviennent sombres dans la photographie ; que d'autres que nous voyons sombres deviennent clairs. Le vert des arbres photographiés est en général trop privé de lumière, puisque le jaune, qui les compose, n'agit pas. Absolument parlant, la photographie *ne voit pas* comme nous, quant aux nuances ; il lui en échappe, qui nous fatiguent la vue ; elle en voit que nous n'aperçevons pas : écrivez sur du papier blanc avec de l'encre au sulfate de quinine (qui est blanc comme la neige), vous ne verrez aucun caractère ; la photographie écrira en noir toutes vos lettres si blanches.

Lorsqu'avec une lentille, avec un verre grossissant ordinaire, vous regardez un objet quelconque, vous voyez que celui-ci est *irisé* sur les bords ; en d'autres termes, il est entouré par les nuances de l'arc-en-ciel.

L'achromatisme, ou l'exclusion de ce défaut, regardé comme impossible par Newton, et cherché pendant longtemps en vain, ne s'obtient qu'à grand'peine, et pour un champ de vision restreint à une faible fraction de la demi-circonférence. Dans l'œil, au contraire, l'achromatisme le plus parfait est obtenu par un procédé encore complètement inconnu. Avec un objectif achromatique, très-soigné même, l'étendue d'un paysage, par exemple, qu'il est possible de relever sous une forme nette, est à peine le douzième de l'horizon ; l'étendue embrassée à la fois par l'œil s'élève au tiers de l'horizon (ou,

si l'on aime mieux, aux deux tiers de la demi-circonférence). Toutefois, cette défectuosité, très-importante comme question d'optique, l'est au contraire peu au point de vue de l'art. Il est, en effet, très-rare qu'un paysage rendu par un artiste occupe une étendue plus considérable que celle que peut donner réellement la chambre obscure.

Il est aisé de démontrer que les images des objets situés à l'horizon ne peuvent être exactes, nettes et bien proportionnées que si, dans la chambre obscure, on les reçoit sur une surface sphérique concave : c'est précisément là le cas de l'œil, où la rétine s'étale sur une telle surface; les images photographiques, au contraire, ne peuvent, jusqu'ici du moins, être faites que sur des surfaces parfaitement planes; il suit de là que ce n'est que sur une petite étendue que l'image photographique peut réellement revêtir cette exactitude mathématique qu'on lui attribue en général.

Lorsque vous tenez les yeux fixés sur un point en repos situé à l'horizon ou n'importe à quelle distance de vous, vous voyez les objets placés à droite et à gauche de ce point avec leur forme et leur couleur : mais la netteté de la perception diminue considérablement à mesure que ces objets s'éloignent plus vers les deux côtés; vous n'avez, à vrai dire, de perception nette que du seul point que vous fixez; et, si vous étiez condamné à fixer un *seul* point d'un paysage ou d'un tableau, vous ne pourriez avoir qu'une idée extrêmement vague de l'ensemble. Mais l'œil est le plus mobile de nos organes : une telle condamnation serait sa perte; le vertige, le larmoiement, et puis un brouillard complet vous saisissent, lorsque vous essayez de subir cette condamnation pendant très-peu d'instants même, et c'est peut-être là une des plus grandes difficultés que vous opposez vous-même, lorsque vous vous faites photographier. Quand vous regardez un paysage, un tableau, ou même une figure isolée, votre œil se promène, à votre insu, sur toute la surface de l'image que vous avez devant vous, et la palpe comme le ferait une main délicate. A chaque perception nette, le télégraphe, dont je vous ai parlé, transmet une dépêche à l'observateur, et c'est en définitive la mémoire de celui-ci qui reconstitue l'unité et l'harmonie de l'œuvre d'art.

Le lieu où se forme l'image derrière une lentille grossissante dépend de la distance de l'objet lui-même à la lentille : plus il s'en éloigne, plus l'image s'en rapproche. Voilà pourquoi vous êtes obligé

de régler une lunette d'approche d'après la distance des objets que vous regardez. Voilà pourquoi vous avez vu M. Braun vous regarder d'abord dans sa chambre obscure, pour recevoir votre image. Il résulte de là qu'un objet en relief ne peut, rigoureusement parlant, pas former son image sur une surface *plane;* que rigoureusement parlant un portrait, photographié d'après l'original, ne peut être exact: les parties situées en avant sont grossies et diffuses; les parties situées en arrière sont diminuées et diffuses. C'est en effet ce que vous remarquez sur beaucoup de portraits, sur beaucoup de paysages photographiés.

La lentille achromatique de l'œil n'est pas plus à l'abri de ce défaut que celle de la chambre obscure: vous ne pouvez voir *nettement* à la fois deux objets, dont l'un est très-rapproché et l'autre très-éloigné, quoiqu'ils soient sur une même ligne. Mais un mécanisme admirable, que vous gouvernez *à votre insu*, vous permet à chaque instant d'adapter l'œil à la distance: lorsque vous regardez un objet très-rapproché de vous, l'adaptation se fait rapidement pour tous les points du relief; l'œil ici agit alors encore comme une main que le bras nous permet d'avancer et de reculer pour lui faire suivre des contours.

Lecteur, décidément, que pensez-vous de l'œil? S'est-il fait de lui-même, par hasard? Et ne voyons-nous que parce que, par hasard aussi, nous avons des yeux? Sottes questions, n'est-ce pas? Il en est de plus sottes encore cependant.

Lorsque par un jour radieux de printemps vous rencontrez sur votre route un aveugle conduit par son chien fidèle, fermez les yeux et figurez-vous, si vous en avez la force, qu'ils sont fermés pour toujours à la lumière; si alors vous ne pleurez, c'est que la source des larmes est tarie en vous. Une âme sans yeux, dans ce monde terrestre! Voilà une pensée horrible, que nul ne supporterait, si nous ne sentions que l'âme, une fois développée, renferme une lumière propre, supérieure à celle du monde externe, et que rien ne saurait éteindre. Mais que pensez-vous du guide de cet aveugle? C'est une machine que l'instinct seul meut, dit-on. Il y aurait donc aussi des yeux sans âme; il existerait quelque part un observatoire admirable qui serait privé d'observateur. Et dire que des gens sincèrement pieux admettent de telles choses! Cette sottise, inventée par je ne sais qui et je ne sais quand, l'a été sans doute aussi pour qu'aucune sottise n'ait fait défaut à notre pauvre humanité.

Lecteur, ceci est ma dernière digression, mais elle vous explique toutes les autres. A chaque progrès dans l'ordre matériel en répond un dans l'ordre moral : n'en déplaise aux amis du bon vieux temps. L'art de la photographie, si vous voulez l'approfondir, vous force à étudier l'œil et ses fonctions; et cette étude, si votre esprit n'est aveugle, vous condamne à un progrès moral aussi supérieur au progrès matériel que la lumière de l'âme l'est à celle du monde physique.

Je viens de vous montrer combien, sous beaucoup de rapports, l'œil est un instrument d'optique supérieur à la chambre obscure. Singulier moyen, direz-vous, de prouver que la photographie peut peindre comme le pinceau guidé par l'œil (et le bon sens) !

Il y a photographe et photographe ; il y a photographie et photographie. C'est ici le moment de montrer le pourquoi.

Le photographe sagace et habile sait modifier ses réactifs selon le jour, selon l'heure du jour; il sait les approprier à chaque espèce de lumière. S'il ne peut rendre complètement *actifs* tous les rayons lumineux, il le peut du moins en partie, et il peut parer aux inconvénients qui résultent de *l'inactivité chimique* de quelques-uns. Voilà ce qui fait le photographe : je n'ai pas besoin d'ajouter que cela ne suffit point, et que, quoiqu'on dise, il faut aussi qu'il soit artiste, dans la vraie acception du terme, pour réussir.

L'œil est un instrument identique à la chambre obscure, mais il est plus parfait, en ce sens que les défectuosités qui, pour la vision, résulteraient des propriétés mêmes des éléments qui le forment, y sont corrigées par le mécanisme admirable de la construction. Cette construction ne peut être imitée ; mais on peut aussi parer, au moins en grande partie, aux inconvénients qui résultent de son absence. Il est certes impossible de faire que l'image d'un relief puisse se former *rigoureusement* sur une surface *plane;* mais on le peut à-peu-près ; et cet à-peu-près est tel que, si au lieu de *raisonner* en mathématicien, vous vous bornez à *regarder* comme tout le monde, vous ne vous apercevrez plus des défectuosités du dessin de la chambre obscure. L'emploi d'instruments très-puissants, dans la photographie des portraits, par exemple, permet de faire poser la tête à des distances relativement grandes de l'appareil ; dès ce moment, l'image des divers points, sans se former rigoureusement à une même distance de l'objectif, peut pourtant être reçue sur un plan, et y dessiner la tête comme vous la voyez réellement. A plus forte

raison en est-il ainsi de la photographie des paysages, où les objets imités sont tellement éloignés que leurs foyers derrière l'objectif deviennent presque équidistants, et peuvent, par suite, sans inconvénient, être reçus sur une glace.

La photographie, nous le redisons une dernière fois, ne peut créer le beau; mais la grande ressemblance, la presque identité de ses procédés de *perception* (passez-moi ce terme), avec ceux de l'œil, lui permet de reproduire le beau qu'on lui présente tout fait : bien différente en cela des mauvais peintres qui, s'ils étaient même capables de peindre le beau comme nous le voyons, se garderaient bien de le reproduire. Dans les épreuves complètement réussies, les défectuosités inhérentes au procédé deviennent pour ainsi dire une *manière* spéciale, à laquelle l'œil se fait très-vite, et à laquelle il trouve même un caractère qui est loin de déplaire. Pour ne citer que deux exemples très-différents pris dans le grand nombre, il est impossible de rien trouver de plus saisissant que la reproduction des bas-reliefs de la cathédrale de Strasbourg ; la pierre ici semble vivre. Et pour les personnes qui, avec nous, ont la naïveté de croire que la nature sait faire de belles choses, la reproduction du *Lac noir* et de ses rochers paraîtra suffisamment belle, en attendant que tout autre qu'un peintre ordinaire vienne nous traduire ce site sauvage.

Croyez-le une bonne fois, lecteur, les vrais artistes n'ont point à s'inquiéter de la photographie; ils y trouvent déjà aujourd'hui un moyen puissant pour reproduire à l'infini leurs propres œuvres. Quant aux muses que nous avons retrouvées déjà à moitié chemin de notre séance, si elles ont jamais eu des velléités de se sauver, nous nous permettons de croire qu'elles étaient plutôt inquiétées par le zèle trop ardent de quelque ami du bon vieux temps : ces filles de la nature et du bon sens n'aiment pas les anachronismes.

Mais vous vous fâchez je crois. Diable ! en seriez-vous un. . . . . M. Braun vient à temps nous séparer. Votre épreuve a parfaitement réussi. Je vous le disais bien : soyez naturel. Mais le naturel ne revient pas au galop chez tout le monde, quoiqu'en ait pensé Lafontaine. Votre négatif déjà est par ma foi plus beau que vous ! Soyez sûr que je vous éviterai à l'avenir, comme ce mauvais orchestre dont je vous ai conseillé de vous mefier, page 247.

GUSTAVE-ADOLPHE HIRN,
Ingénieur civil.

Logelbach, près Colmar, 30 janvier 1861.

DOCUMENT HISTORIQUE.

Voici la traduction d'un arrêté pris par la Chambre des XIII de Strasbourg au sujet de la réception de Marie-Antoinette, le 7 mai 1774.

Cet arrêté, qui ne porte pas de date, permet de faire de curieux rapprochements et je crois qu'il ne seront pas déplacés dans la *Revue*.

Le voici :

En vertu des dispositions prises par Messieurs de la Chambre des XIII, pour la réception de Madame la Dauphine, les injonctions suivantes seront faites aux bourgeois de cette ville par les appariteurs des tribus.

I. Le jour de l'arrivée de Madame la Dauphine, les façades de toutes les maisons seront, dès 8 heures du soir, garnies de lumières posées dans des lanternes et le resteront pendant la nuit.

II. Le même jour et le suivant, les habitants ne paraîtront dans les rues que dans une mise propre *(in saubern Kleidern)*.

III. Les personnes difformes ne se laisseront pas voir en public.

IV. Les boutiques et magasins seront fermés à l'arrivée de Madame la Dauphine, principalement dans les rues par lesquelles elle passera.

Signé : SILBERRAD, secrétaire des XIII.

On considérait dans ce temps la liberté personnelle d'un autre point de vue que de nos jours ; au moins on nous *invite* et on ne nous *ordonne* pas d'illuminer ; nous avons la faculté de circuler dans telle mise qu'il nous plaira et les pauvres déshérités de la nature, ne sont pas condamnés à la réclusion. Il y a donc progrès incontestable et c'est là un nouvel argument à ajouter à ceux d'Eugène Pelletan dans « *le Monde marche.* »

G. WOLFF.

Strasbourg, 22 janvier 1861.

Digitized by Google

ESSAI

DE TRADUCTION DE QUELQUES POÉSIES ALLEMANDES.

DEUX SONNETS ALLEMANDS DE LAMEY,

TIRÉS DU *Pfeffels-Album.*

LA DERNIÈRE VICTOIRE. 1797.

Un grand effort, dernier coup de tonnerre,
Et la victoire a fixé le destin.
Las des combats, l'ennemi cède enfin,
L'aigle autrichienne a replié sa serre.

On ne voit plus les horreurs de la guerre :
L'auguste Paix, propice au genre humain,
Epand sur nous, fait luire de sa main
Les doux rayons qui fécondent la terre.

Un chant joyeux, cri d'une nation,
S'élève alors, et célèbre la France,
Et ses enfants, braves comme un lion.

Ce chant nous dit que la reconnaissance
D'un peuple illustre à jamais un grand nom :
Ce nom devient un cri de délivrance.

LA VILLE NOUVELLE.

Paris, juillet 1858.

Où donc était la petite ruelle,
Jeune séjour d'espoir et de bonheur ;
Et la voisine, arrosant une fleur
Dont la beauté pâlissait auprès d'elle ?

Où la trouver dans la ville nouvelle ?
Vieilles maisons et juvénile ardeur
Ont disparu..... Mais il reste en mon cœur,
Doux souvenir, l'image de la belle !

La foule court. Ces palais grandioses
Cachent l'endroit où dans mes jeunes ans
J'entrevoyais la plus belle des roses.

Je ne vois plus son étroite fenêtre.
Tout doit passer..... La femme aux cheveux blancs,
Qui m'a souri, c'était elle peut-être ?

DEUX CHANSONS DE KOTZEBUE.

(Es kann ja nicht immer so bleiben).

Tout change et tout passe en ce monde.
Voyez le ruisseau qui s'enfuit :
Le plaisir fuit, semblable à l'onde,
La rose brille et défleurit.

Nos pères aussi savaient boire,
Pourtant ils sont tous enterrés.
Amis, buvons à la mémoire
De ceux qui nous ont précédés.

Et d'autres, entrant dans la vie
Quand la nôtre viendra finir,
Pour nous boiront, dignes d'envie,
La libation du souvenir.

C'est l'amitié qui nous rassemble,
La gaîté préside à nos chants.
Ah ! puissions-nous rester ensemble
Dans toute la suite des temps!

Digitized by Google

Mais comme ce n'est pas possible,
Sage est qui bien s'amusera,
Car bientôt le sort inflexible
Peut-être nous dispersera.

Cependant, aux bonts de la terre
Nos cœurs seront toujours unis :
Le bonheur de l'un viendra faire
Le bonheur de tous ses amis.

Que l'avenir nous réunisse
Encore en ce monde changeant,
Il nous verra, l'instant propice,
Tout aussi gais que maintenant.

(Wir sitzen so fröhlich beisammen).

C'est l'amitié qui nous rassemble,
La gaîté préside à nos chants.
Ah ! puissions-nous rester ensemble
Dans toute la suite des temps !

Tout change dans la vie humaine,
Après les plaisirs la douleur.
Plus d'un chagrin, plus d'une peine
Viendra nous affliger le cœur.

Car rien ici bas n'est durable,
Rien n'est assuré d'un instant.
Puisque le bonheur est peu stable,
Mettons à profit le présent.

Nous quitterons tous cette terre,
Nous sommes sujets à la mort.
Songeons que chaque homme est un frère,
Et tâchons d'embellir son sort.

Si courte que soit notre vie
Qu'elle soit utile au prochain.
Dans une meilleure patrie
Nous vivrons d'un bonheur sans fin.

GAUDEAMUS IGITUR.

Chanson des étudiants allemands.

Soyons gais, et jouissons
De notre jeunesse.
Nous ne nous amuserons
Plus dans la vieillesse.
Volage, et semblable au vent,
Le plaisir trop promptement
Nous fuit et délaisse.

Où sont ceux (le direz-vous?)
Qui sur cette terre,
Au temps jadis, comme nous,
Vidaient bien leur verre ?
— Ils ne boiront jamais plus
Du raisin le divin jus,
Et ne riront guère.

Buvons donc et bière et vins,
Videns les bouteilles.
Répétons de gais refrains,
Sous de vertes treilles.
A ces refrains s'uniront
Les baisers que donneront
Des lèvres vermeilles.

A nos doctes facultés,
A ces puits de science,
Toutes les prospérités
Gloire en abondance !
Vivent tous nos professeurs
Ainsi que leurs auditeurs
Espoir de la France !

A la santé des amours !
Jeunesse, tu brilles !
Mais que sont les plus beaux jours
Sans les jeunes filles ?
Qu'elles aient l'œil bleu ou noir,
Elles sont, j'aime à le voir,
Toutes fort gentilles !

Buvons au pays, à ceux
Qui, par leur vaillance,
Ornent de rayons glorieux
Le nom de la France :
A son drapeau redouté
Symbole de liberté
Et d'indépendance !

Buvons tous aux bonnes gens
Aimant que l'on rie.
Mais honnis soient les méchants
Voués à l'envie,
Tous les êtres détestant
Vin, amour, tabac et chant,
Plaisir et folie.

Traduits de l'allemand par CH. BERDELLÉ

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ETUDES PHYSIOLOGIQUES SUR LES ANIMALCULES DES INFUSIONS VÉGÉTALES, *comparés aux organes élémentaires des végétaux, par* PAUL LAURENT, *ancien inspecteur des forêts, etc.* — in-4° de 183 pages avec 24 planches. — Paris, chez J. B. Baillère, 1858.

Dans la *Revue d'Alsace*, 1855, page 382, nous avons donné un aperçu du 1er volume de cet intéressant travail, consacré aux animalcules infusoires. Nous allons aujourd'hui un peu tardivement, il est vrai, entretenir nos lecteurs du 2e vol. qui traite des organes élémentaires des végétaux.

Analyser un ouvrage aussi riche et en expériences et en observations ingénieuses serait une tâche fort difficile, si l'auteur n'avait lui-même résumé tout son travail dans un chapitre intitulé : *Conclusion*. Nous ne pouvons donc mieux faire que de le reproduire intégralement.

« Dans le cours de toutes les observations qui précèdent, les seules différences qu'on a trouvées entre certains animalcules des infusions végétales ou leurs travaux et les organes élémentaires des végétaux, n'ont porté que sur la somme de vitalité dont les uns et les autres sont animés. »

« Tout cela concorde avec des opinions déjà émises par des savants des plus distingués et notamment par les expériences de Mirbel sur le *Cordyline australis* et sur le *Dracœna Draco*. »

« Ces rapprochements, si nombreux entre la cellule et un travail d'infusoires, ou même d'un infusoire, ne peuvent plus se faire entre un végétal tout entier composé d'un nombre infini de cellules et un animal d'un ordre un peu élevé. »

« Toutefois, dans les végétaux les plus développés, il y a certaines parties qui jouissent d'une animation propre et semblent participer aux manifestations de vitalité des organes les plus irritables des animaux supérieurs. »

« On passe en revue, pour le prouver, les contractions en spirale des plus minces filets des racines, des vaisseaux devant des feuilles, et l'on insiste surtout sur l'excitabilité de celles du *Dionœa*, sur les mouvements saccadés des grains de pollen, sur l'irritabilité de l'*Ipo-*

mœa sensitiva, de l'*Amaryllis saltatoria*, etc. enfin sur l'épanchement du pollen du *Berberis vulgaris*. »

« La vie végétale et la vie animale, identiques à leur point de départ, affectent, à mesure qu'elles s'éloignent de ce point, des allures plus ou moins différentes ; mais le Créateur ne paraît pas avoir favorisé, en définitive, les uns plus que les autres. »

« Les végétaux sont d'immenses polypirs. »

« Quand on songe à l'excessive prodigalité avec laquelle la vie est semée partout à la mince surface de notre planète, on ne saurait croire que la vie s'arrête entre de si étroites limites ; et sans doute aussi sont habités par des êtres dont l'organisme nous est inconnu, les autres satellites de notre soleil et ceux qui probablement gravitent aussi autour de toutes les étoiles du firmament. Nous ne saurions croire que les immenses espaces du monde sidéral ne seraient que de vastes solitudes glacées par le néant, et qu'il n'existe pas, entre toutes les parties du ciel, des communications sans nombre et qui marchent avec la rapidité de la pensée. »

« Au nombre de ces relations, il faudrait comprendre celles qui mettent les êtres organisés en rapport avec le monde extérieur, et c'est toujours encore l'électricité que nous appelons à notre aide et et que nous croyons soutirée aussi bien par les points dont sont recouverts les animaux, que par les feuilles et les racines chez les plantes; car la vitalité va toujours croissant comme le nombre de ces pointes, et les oiseaux sont, sous ce rapport, en tête de la création ; chez l'homme, l'intelligence et la forme du langage qui la révèle, se développent en même temps que les pointes déliées surgissent à son jeune et impressionnable épiderme. »

« Avant d'en finir, la curiosité, vivement éveillée par ce qui précède, se demande quel est ce mystérieux agent qui, tour-à-tour, se fait calorique ou lumière, tonnerre exterminateur ou fluide bienfaisant, agent chimique et magnétique, et qui, s'associant à tous les phénomènes, paraît, jusqu'à un certain point, participer à la nature divine et se poser comme intermédiaire entre le Créateur et la créature ? »

« Or, la Genèse semble l'avoir défini par ce *spiritus immensus* qu'elle fait apparaître au premier jour de la création, avant même qu'il ait été dit à la lumière de paraître, sur la matière toute fluide et qui n'était encore qu'une terre incomposée et un abîme invisible. »

« Cette indication coïncide avec l'état actuel de la science dont les

progrès incessants conduisent à considérer la lumière, le calorique, les fluides électrique et magnétique comme des modifications d'un même principe. Ce serait lui qui se révélerait à l'homme de la manière la plus imposante par le grondement du tonnerre, et qui, dans la matière organisée, dirigerait, selon nous, les instincts variés de tous les animaux, provoquerait le sentiment des hautes sciences chez l'homme ainsi que celui du beau idéal dans les arts, et qui enfin, s'il cessait d'être, ne laisserait après lui qu'un désert muet et inanimé. »

L'ouvrage se termine par une note sur des expériences d'électricité végétale.

Un travail sur les petits êtres qui naissent ou se produisent dans les infusions végétales, se rattache tellement à la question que M. Pouchet a soulevée dans ces derniers temps, et qu'il a défendue avec autant de talent que de conviction, qu'on ne peut s'empêcher de se demander si M. Paul Laurent est pour la *Panspermie* (dissémination des germes), ou par l'*hétérogénie* (génération spontanée) ? La réponse est difficile, l'auteur ne s'est pas prononcé. Du reste, à l'époque de la rédaction du travail de notre savant lorrain, les expériences de M. Pouchet n'étaient pas encore publiées et cette question brûlante, déjà soulevée à différentes époques, n'était pas encore revenue à l'ordre du jour. Dans les deux volumes de M. Paul Laurent nous avons trouvé des arguments en faveur de l'une et l'autre de ces doctrines.

Pour critiquer un ouvrage basé sur des recherches difficiles à contrôler, n'est pas compétent qui veut; aussi nous bornerons-nous à une petite chicane de mots en reprochant à M. Paul Laurent de trop estropier les noms propres. Ainsi nous trouvons tome Ier, p. 2 et suivantes *Chimper* au lieu de *Schimper;* tome II page 84 et suiv. *Dumast* au lieu de *Dumas*. Des noms comme celui de notre savant naturaliste de Strasbourg et comme celui de notre grand chimiste français, méritent plus d'égards; des noms de cette valeur représentent des principes de science et sous ce rapport leur orthographe est aussi importante que celle des termes scientifiques.

L'ouvrage de M. Paul Laurent sera étudié avec plaisir et intérêt par tous ceux qui s'occupent d'histoire naturelle microscopique, qui aiment tout ce que la nature a de plus admirable et de plus merveilleux — le monde des infiniment petits ouvrant le champ aux vues et aux pensées les plus élevées.

NAPOLÉON NICKLÈS,
correspondant de l'Académie de Stanislas.

ESQUISSE

D'UNE

CARTE LINGUISTIQUE DE L'ALSACE.

La *Revue d'Alsace* recueille avec un soin si minutieux tout ce qui regarde notre province, qu'elle ne refusera pas, j'ose l'espérer, l'insertion du présent travail, qui, tout imparfait qu'il est, aura au moins le mérite d'être le premier en son genre. La publicité acquise à ce Recueil, me permet de compter, que cette esquisse tombera sous les yeux de personnes qui voudront contribuer à en rectifier les erreurs, et à en compléter les lacunes. Vivant loin de mon pays natal, et me trouvant ainsi dans l'impossibilité d'obtenir mes renseignements sur les lieux mêmes, je convie à me venir en aide tous ceux qui s'intéressent à la langue aussi bien qu'à l'ethnographie de notre Alsace. Pour tous ceux qui tiennent encore à l'idiome qui fut celui de leurs ancêtres aussi bien que celui de leur propre enfance, l'intérêt qu'offrira un travail spécial sur cette langue est beaucoup trop visible pour que j'aie besoin de le démontrer. Quant à l'ethnographie de notre province elle y trouvera aussi son profit. Une carte linguistique sera seule capable de faire embrasser d'un coup-d'œil les différentes tribus germaniques qui s'établirent sur la rive gauche du Rhin, en délimitant exactement les sous-dialectes dont se compose la branche allémanique alsacienne, aussi bien que les dialectes non allémaniques du Nord du Bas-Rhin, et les patois romans du Sud et de l'Ouest.

Les pages suivantes ne sont du reste qu'un des chapitres de l'*Introduction* d'une grammaire alsacienne détaillée à laquelle je travaille depuis 17 ans et que je désire rendre aussi complète que possible pour qu'elle soit digne de notre belle patrie.

DÉLIMITATION.

L'alsacien est l'une des branches du grand tronc allémanique qui s'étend sur le Sud-Ouest de l'Allemagne, la Suisse et notre propre

patrie. Il se compose d'une série de sous-dialectes, présentant chacun ses particularités spéciales, tout en se rattachant à un centre commun dont chacun d'eux offre les caractères.

Voici les voyelles: Strasbourg en a 12 et dans certains quartiers 13. (Voyez plus loin).

Nous établirons d'abord trois grandes divisions : dialectes de la Haute-Alsace, de la Moyenne-Alsace et de la Basse-Alsace.

I. HAUTE-ALSACE. *a)* Branche orientale.

Je ne saurais indiquer des limites très-précises.

1. *Sundgau supérieur* s'arrête au Sud de Mulhouse.

Au Sud de l'Alsace le langage est encore presque suisse.

Caractères génériques.

ch dur remplaçant *k* au commencement du mot *choche* = *kochen*.

ng remplaçant *nd : hung hand*, *hung hund*.

li terminaison du diminutif, à côté de celle en *le*.

Pfèischte = *Pfingsten*, *fèif* = *fünf*, *Aoüscht* = *Angst*.

a remplaçant *è* mais pas absolument. — Quels mots gardent *è*?

b entre deux voyelles.

Question. — Quelle est la limite précise de chacune de ces particularités ?

2. *Sundgau inférieur.*

b devient *w* entre deux voyelles : *lowe loben*.

ch est toujours dur *ich*, à peu près i*ch*.

au, quand il se trouve en strasbourgeois, conserve en partie *au*. Dans quels mots ?

è strasbourgeois ne devient pas toujours *a*. Dans quels mots ? — *öü* strasbourgeois, d'après le N° 11 de l'*Elsässische Volksbüchlein*, se trouverait à Altkirch. Où sont les limites de cette diphthongue ?

g entre deux voyelles reste *g*.

Diminutif *le*.

A Thann les *é* strasbourgeois sont en partie *è* *Schwèster*, *Sèster*.

Quelle est la limite précise de chacune de ces particularités ?

3. *Oberland supérieur.*

Entre Bollwiller et Colmar.

g devient *j* entre deux voyelles, *age* devient *âje sâje* = *sagen*.

è devient absolument *a*.

au devient *oi* — *i gaht* pour *i däd*, *i däd* = *ich würde*.

Le *ch* doux palatale paraît. — Quelles sont les limites de ces particularités ?

4. *Oberland inférieur*. — *el*, diminutif.

Jusqu'aux limites du dialecte. Erstein au Nord et la rive droite de l'Ill jusqu'à Schlestadt, de là vers l'Ouest. Saint-Maurice appartient encore à cette famille.

b) Branche occidentale.

Les vallées des Vosges dont les carartères ne me sont pas assez connus. J'excepte toutefois la vallée de Saint-Amarin sur laquelle je viens de recevoir des renseignements.

au strasbourgeois = *ai* l'auxiliaire du Conditionnel est concurremment *dad* et *gaht*.

Les diminutifs sont *el*.

Les formes spéciales de l'Imp. du Subjonctif sont presqu'inconnues.

ge préfixe reste *ge*, excepté devant *sch*, particularité qui distingue ce sous-dialecte de tous les autres.

Glossonèses (Sprachinseln).

1° Wildenstein dans la vallée de Saint-Amarin et les vallées de la Fecht, Mühlbach, par ex., colonisées par des Suisses, parlent un langage qui n'est guère alsacien. Quelles en sont les limites?

2° Baldenheim, également colonisé par des Suisses, a aussi beaucoup retenu de son idiome primitif.

Caractères génériques de la Haute-Alsace.

n finale omis dans la plupart des monosyllabes *vô*, *wî*.

Absence de la diphthongue *öü* (sauf quelques localités peut-être) résolution de *û*, (vulgo *ue*) et de *î* (vulgo *ie*) en *ù*ᵉ *i*ᵉ.

Quantité, revenant en gros à la quantité du *Schriftdeutsch*.

g entre deux voyelles faisant *g*, et plus au Nord *j*.

è devenant absolument *a* dans certaines parties, et ne restant *è* que dans un certain nombre de mots dans d'autres régions.

ti, à l'imparfait du subjonctif de la flexion faible, forme fort usitée. Formes curieuses d'Imp. du subj. de la flexion forte : *i schlyt* = *ich schlüge*, *brong* = *brächte*, etc.

le, terminaison du diminutif, au Sud, au Nord et à l'Ouest *el*.

ge préfixe, = *g* devant *s*, *sch*, *f*, *h*, *l*, *m*. *n*, *r*, *j* *w* ; disparaît devant *d* *b* *g* *k*.

II. MOYENNE-ALSACE.

A des caractères communs au Nord et au Sud.

Absence d'*n* final — *j* pour *g* dans *age*.

èi pour *ai*.

Peut-être aussi déjà la diphthongue *eü*.

Epfig, Dambach et le long de l'Ill, dans une bande resserrée dont je ne saurais exactement indiquer les limites.

III. BASSE-ALSACE.

Je noterai ici tous les noms de localités qui me paraissent appartenir aux branches que j'énumèrerai, tout en reconnaissant que souvent je ne donne qu'un à-peu-près.

a) Branche orientale.

1. *Kochersberg.*

Caractères génériques : *ä è* toujours *a*. *ai* strasbourgeois *èi* et parfois *ê é*. *au* strasbourgeois *eü* et dans quelques mots *ö*, *e* (prononcez *eu* gutturalement). *éi*=*i*—*à* dans bien des localités *o*. — *o* fréquemment *uu*—*n*=*ün*, *ùn*, *ön*. — *öü* parfois *üü*—*chs*=*hs* dans *wohs*, *flohs*, *ohsel*, etc. *nd*=*ng* pas dans tous les mots, mais surtout dans ceux en *ind*, *önd*. *schinge*, *bangel*=*bändel* — *age*=*eüe*.

Plobsheim, Hipsheim, Fegersheim, Entzheim, Hangenbieten, puis poussant jusqu'aux limites du département un coin plus ou moins large, Dachstein? Avolsheim? Dinsheim? *Still*, *Oberhaslach*, *Niederhaslach*; ensuite montant vers le Nord : Kolbsheim, Ernolsheim, Ergersheim, Dahlenheim, Odratzheim, Kirchheim, Fürdenheim, Quatzenheim, Nordheim, Küttolsheim, Rangen, Westhusen, Mendolsheim, Altenheim, Waldolwisheim, Lupstein, Wilwilsheim, Gottesheim, Printzheim, Imbsheim, Bosselshausen, Nieder-Sultzbach, Ober-Sultzbach, Weitersweiler, Engwiller, Mietesheim, Hegeney, Walburg, Eschbach, Merzwiller, Schweighausen, Kaltenhausen, Niederschœffolsheim, Gries et la route de Bischwiller jusqu'à Souffelweyersheim.

2. *Semi-Kochersbergeois.*

Je ne suis pas très-sûr de ce que j'avance ici, vu que les renseignements précis me font défaut.

Caractères : A ce qu'il me semble absence de *nd* changé en *ng* de *chs* changé en *hs;* dans ces cas, analogie avec la branche occidentale.

Plusieurs groupes.

a) Sud. Nordhausen, Illkirch, Grafenstaden, Neuhof, Schiltigheim, Bischheim, Hœhnheim. Le strasbourgeois y est de plus en plus adopté.

Caractère particulier : o prononcé comme *à Kàrb = Korb.*

b) Milieu. Depuis la Wanzenau jusqu'à Drusenheim le long du Rhin.

c) Nord. Preuschdorf, Gœrsdorf, Reichshoffen, Niederbronn, Oberbronn, Zinzweiler, Offweiler, Rothbach, Bischholz.

3. *Strasbourgeois.*

Au milieu de ces flots kochersbergeois s'élèvent comme autant d'îles, la plupart des villes de cette région, qui se rattachent à Strasbourg.

Brumath et Hochfelden en partie — puis complètement moins certaines particularités insignifiantes Bischwiller, Haguenau, Bouxwiller, Ingwiller, Wœrth, Pfaffenhoffen. — Quelques localités badoises, Cork, Neumühl, etc., ayant jadis appartenu à la ville ou à l'évêché de Strasbourg.

Caractères : *ä è* quand ils se trouvent en allemand. Une partie d'*ei* allemand donnant *éi—age=aue*, *oge=öüe*, *ogel=öyel*, *egel=eyel*, *ug=ûü.*

4. *Unterland.*

Sessenheim et le long du Rhin jusqu'à Beinheim (un hameau, Neubeinheim parle le dialecte du Palatinat), Kesseldorf, Hatten, Kühlendorf, Kutzenhausen, Schwabwiller, Schirrhein, Oberhoffen. (Rohrweiler ?)

Caractères : *au* strasb. = *â*, *ai* strasb. = *ê*, *û* strasb. = *u* (long) *bâm*, *gês*, *bruder* — *age* dans certains villages *aüe* dans d'autres *eüe*. *ge* = *g* devant *h f l s sch r m n w j*.

b) Branche occidentale.

Lisière des montagnes.

Commence à Andlau, longe (où ?) le Mittel-Elsässisch, arrive dans le voisinage du kochersbergeois, est scindé en deux par ce sous-dialecte, reprend un peu au Nord et s'arrête à la Zinsel.

Caractères. *ä è* deviennent généralement *a*. Cependant *Herr=Hèrr*, *Mensch = Mînsch*, etc. — *au* strasb. = *eü* — *ai* en partie *è*, en partie *ëi*. Des détails sur Barr, Saverne, etc., me seraient fort précieux.

Caractères généraux de la Basse-Alsace.

g entre *a* et *e* fait *u*, entre *u* et *e* fait *ü* : *saue*, *seüe*, *saüe* — *lüüe*, *löüe* = *lugen*, *schauen*.

au strasb. fait *eü*, *ö*, *á* dans les autres sous-dialectes — *ai* strasb. fait *èi*, *é*, *è* dans les autres sous-dialectes — *öü* strasb. en partie *üü*, en kochersbergeois.

ge = *g* devant *h f s sch* et les voyelles excepté Unterland qui ajoute *l m n r j w*.

Le Conditionnel ou Imparfait du subjonctif est formé avec *dëd*, sauf encore du côté de Barr où on dit *gaht*. Les formes des flexions fortes, excepté dans un certain nombre de verbes, ne sont pas usitées.

Caractères généraux du dialecte alsacien.

1. Un certain nombre de mots font *o*. *jor*, *hor*, etc., déjà dans l'alsacien du moyen-âge.

ä fait *a* (et en partie *é*), excepté à Strasbourg et le Unterland.

o fait *u* devant *m n* suivies d'autres consonnes, *sunn*, *kumme*, déjà au moyen-âge.

ei. 1° *ai* et les nuances correspondantes *èi é è*; moyen-âge *ei*. — 2° *éi* à Strasb. ailleurs en partie *i*; moyen-âge *i*, *ig*. — 3° *i* (long et bref) dans toute l'Alsace. Moyen-âge également.

au. 1° *au* Haute-Alsace *âi*, *oi* — Basse-Alsace *á*, *eü*, *ö*. Moyen-âge *ou*, *ouw*, *ö*. — 2° *öü* strasb. et nuances correspondantes *oi*, *üü*. Moyen-âge *u*, *uw*, *ü*, *üw*. — 3° *ü* dans toute l'Alsace. Moyen-âge *u ü*.

en final = *e* — *e* final = 1° *e*; 2° *i*; 3° se perd.

g reste au Sud; plus bas fait *j*, plus bas encore *u ü*. *mâge*, *mâje*, *maue*, *meüe*, *maüe*. Moyen-âge *g*. Mais la disposition développée dans les temps modernes s'y montre déjà dans *ich*, *seite*, *geleit*, *getreit* = *ich sagte*, *gelegt*, *getragen*, etc.

ö. toujours *é*. déjà en partie au moyen-âge : *leffel*,

Préfixe *ge* fait *g* dans toute l'Alsace devant les voyelles et *h f s sch* et *be* fait *b* devant les voyelles et *h s sch*. Cette particularité apparaît au quinzième siècle.

Geben a une foule d'abréviations qui se trouvent déjà dans le moyen-âge : *gen*, *du gist*, *et git*, *sie gent*. Il en est de même pour *sein*, *haben*, etc.

h fait *j* après *ü*, excepté à Haguenau et certaines autres localités

qui gardent *h*. Déjà au moyen-âge, où d'ordinaire cependant on écrit *g* *fruege=frühe*.

Voyelles spéciales. *û* excepté l'Unterland. — *î* (vulgo *ie*).

Glossonèse.

Le Klingenthal, colonisé par des gens de la Prusse rhénane et ayant conservé ce dialecte étranger pour fond de son langage.

Dialectes non allémaniques.

1° Dialecte du Palatinat offrant différents sous-dialectes. Il occupe tout le Nord du Bas-Rhin. — Je désirerais y consacrer un paragraphe.

2° Dialecte lorrain, le Nord-Ouest. — Limites exactes?

Langues romanes.

Les limites de l'allemand au Sud se rencontrent en général sur la lisière du bassin du Rhin, à en juger d'après les noms des localités. En tirant ensuite vers le Nord elles sont exactement aussi sur la ligne de partage des eaux jusqu'au Ventron et au Hohneck.

Quelles sont plus au Nord les limites à l'Ouest?

à hànd. — *a*. le son qui à Colmar remplace *ä è* l'*a* français — *ä è*. *käs rêcht*. Colmar *kas racht* — *é klé* — *î kind lîd* — *i min* — *ü lütt* — *û mûder* Colmar *Mûader* — *ö söü* n'existe pas à Colmar. *o roth* — *u hund* — *ù* dans certains quartiers de Strasbourg devant *e saùe*, *haùe* — *e* le son sourd de *gebunde*. En-dehors de Strasbourg dans la Basse-Alsace il peut devenir long. Il est inutile de marquer ici les nuances fort délicates des autres sous-dialectes.

Quant aux consonnes il suffit de faire remarquer que *y* a un son qui ne se trouve ni en allemand ni en français *vöyel*, *fléyyel*.

Pour indiquer les longues il faudrait disposer de caractères spéciaux. Dans ma grammaire je marque les longues en plaçant un trait sous la voyelle; pour ces quelques pages je me suis contenté d'employer l'accent circonflexe où j'ai pu.

Je ne veux pas entrer dans plus de détails pour ne pas fatiguer les lecteurs qui ne prendront pas goût à ces recherches. Quant à ceux qui seraient disposés à aider à la construction du monument que nous désirons élever à la gloire de notre chère langue maternelle, je ne puis que réitérer l'assurance, que je leur donnais plus haut, de la profonde gratitude avec laquelle j'accueillerai toute espèce d'observations.

L. Liebich,
pasteur à Saint-André de Lancize (Lozère).

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

SIXIÈME ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE CHINOISE.

La Chine a produit une série spéciale de doctrines, se composant d'une tige ou centre et de quatre branches ou ailes. Le centre, c'est l'antique doctrine des *Kings*, dont l'origine remonte à Fouhi; les branches ou les ailes sont : 1° la doctrine des lettrés anciens ou école des *You-kià*, disciples de *Koung-tseu* (Confucius); 2° la doctrine de *Lao-tseu* ou école de *Taô-kià ;* 3° la doctrine des lettrés postérieurs ou école des *Kéou-joùs ;* 4° la doctrine des *Trois-unis* modernes et sectateurs de *Taï-ping-wang*. Nous ne rangeons pas dans la famille des doctrines d'origine chinoise celle de Foë, qui n'est qu'une dérivation du boudd'hisme importé en Chine.

Il est incontestable que Koung-tseu s'est inspiré aux sources antiques des Kings, qu'il a même débrouillés, traduits ou contribué à remettre en vigueur. Quant à Lao-tseu, la chose paraît plus douteuse ; car ce philosophe a imprimé à l'ontologie une forme tellement nouvelle, qu'il est difficile d'y reconnaître les traces de son origine traditionnelle. Toutefois l'on s'accorde à dire, à la suite du prince philosophe *Hoaï-*

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre 1860, pages 145, 200, 277, 313, 402, 458, mai et juin 1861, pages 200 et 256.

nan-tseu, que Lao-tseu emprunta sa doctrine du Taô ou de la Raison suprême de *Chang-young*, l'un des restaurateurs des Kings, qui vivait en l'an 1120 avant notre ère. Néanmoins il est aussi incontestable que Lao-tseu s'inspira aux sources indiennes, dont son ontologie porte des traces non douteuses. L'on peut donc considérer ces deux branches, la doctrine de Lao-tseu et celle de Koung-tseu, comme deux développements de l'antique doctrine des Kings : celle de Lao-tseu en serait le développement métaphysique et celle de Koung-tseu en serait le développement moral. — La doctrine des Keoù-joùs ou Néo-confuciens doit être considérée comme une sorte de transition de celle des Youkiàs à celle des Taô-kiàs. Quant à la nouvelle doctrine des Trois-unis et sectateurs de Taï-ping-wang, elle semble aussi être à la fois un renouvellement et une réforme de l'antique doctrine des Kings ; elle est à la fois une synthèse des doctrines de Koung-tseu, de Lao-tseu et des Kings et une transformation de celles-ci dans le sens des théologies mahométane et judéo-chrétiennes. De sorte que la théologie chinoise (que nous appellerons aussi du terme générique de *sinéisme*, dénomination que lui donne M. Lenoir dans son *Dictionnaire des droits de la Raison dans la foi*) formerait un arbre qui, dans sa croissance aurait présenté une série de divisions, depuis Fou-hi jusqu'à Taï-ping-wang, et qui aurait cherché à s'étendre sur le monde oriental.

Nous allons présenter l'analyse succincte de ces diverses phases de développement de l'arbre de la théologie sinéenne.

I. *Doctrine antique des Kings.*

D'après les annalistes chinois, cette doctrine serait la plus ancienne du monde, puisque l'un des Kings l'attribue à Fou-hi, l'inventeur des premiers éléments de l'écriture chinoise, qu'on fait remonter à l'an 3369 avant notre ère.

Cette doctrine a pour monuments les Kings, sorte de livres sacrés des Chinois, qui ont pour eux la même vénération que nous avons pour la Bible. On peut même dire que, pour le genre et la distribution des matières, les Kings ont quelque ressemblance avec les livres de Moïse. C'est un mélange de mystères qui confondent la raison, de

préceptes religieux, d'ordonnances légales, de poésies allégoriques et de faits curieux qui concernent l'histoire chinoise.

Le premier de ces livres s'appelle *Y-King* ou livre des transformations. Les Chinois l'attribuent à Fohi ou Fou-hi. Ce livre est écrit avec des caractères figurés, espèce d'hiéroglyphes. Le dualisme, représenté par les deux termes le *ciel* et la *terre*, forme le fond de la doctrine de ce livre. « C'est le *ciel primordial*, *Youen-Khien*, est-il dit, qui a donné l'origine à l'universalité des êtres, lesquels s'appuient sur lui et ont en lui leur racine; c'est-à-dire, que le ciel est le lien qui embrasse tous les êtres. Chose plus admirable encore! C'est sur la terre, subordonnée au ciel que naissent corporellement on s'appuient tous les êtres, c'est-à-dire, qu'ils obéissent aux lois qu'ils ont reçues du ciel. La terre, dans son ampleur, contient des êtres; par sa vertu elle les réunit à un nombre illimité. (Y-King, ancien texte figuratif, commentaire de *Wen-wang-Kiouèn*, folio A, 2.) »

« Toutes choses naissent par la composition, *pièn*, et périssent par la décomposition, *hoù*, la réunion des deux termes, *pièn-hoù*, exprime les mutations ou transformations de tous les êtres. »

Voilà bien les trois lois primordiales et universelles d'attraction, d'expansion et d'harmonie. (V. notre *Esquisse d'une science morale*, tom. I, p. 13).

« Le ciel est représenté par l'unité ou le nombre *un*; la terre par le nombre *deux*. »

Le livre des transformations admet des félicités terrestres pour les hommes vertueux et des calamités pour les vicieux. Il serait difficile de décider si la doctrine d'une âme immatérielle, distincte du corps, celle d'une vie future et celle d'un Dieu suprême, séparé de la nature, sont exprimées dans ce livre. Si ces doctrines s'y trouvent, elles n'y sont qu'en germe; et ce qui nous paraît le plus visible, c'est que la conception théologique de Y-King est un vaste *naturalisme*, fondé en partie sur un système mystique ou symbolique des nombres, dont on retrouve les traces dans les écrits fragmentaires des premiers philosophes grecs. Toutefois, le ciel y est considéré comme une puissance supérieure, intelligente et providentielle, dont dépendent les éléments humains.

C'est surtout dans le *Chou-King* ou *Livre des annales* que cette puissance providentielle est décrite comme agissant d'une manière

non équivoque sur le cours des événements. Le *Chou-King*, qui remonte à 2200 ans avant notre ère, est le second livre sacré de la Chine. On l'appelle aussi *Houng-foû* ou *Sublime Doctrine*. Il est divisé en neuf règles fondamentales, dont la cinquième, celle qui concerne le souverain, est la fondamentale.

Le troisième livre sacré, qu'on nomme *Chi-king* ou *Livre des vers*, est un recueil de poésies, partie dévotes, partie morales.

Le quatrième et le cinquième sont des compilations de Koung-tseu.

Par les noms *Tièn* et *Chang-Ti*, que les Chinois ont coutume d'invoquer dans leurs sacrifices, ils entendent le maître du ciel et non le ciel matériel; en adressent des vœux à *Tièn* et à *Chang-Ti*, ils prétendent invoquer le *souverain Seigneur du ciel*, *l'auteur de toutes choses*, *un Dieu qui voit tout*, *qui gouverne l'univers avec une sagesse égale à sa justice*.

Ainsi dans cette antique doctrine des Kings, l'on peut apercevoir à la fois le panthéisme, le dualisme et le monothéisme. Les autres principes ne se retrouvent guères dans les documents qui nous en restent. Toutefois le polythéisme s'y retrouve, à certains égards, à en juger par les livres de Koung-tseu, qui parlent des génies.

Mais cette antique doctrine va être commentée et développée par les écoles subséquentes, parmi lesquelles l'école des anciens lettrés, Yoù-Kià, occupe le premier rang.

II. *Doctrine des lettrés ou école des Yoù-kiàs.*

L'école des lettrés, *Yoù-kiàs*, reconnaît les rois ou empereurs *Fou-hi* (l'inventeur de l'écriture chinoise), *Chin-noung* (le divin laboureur), *Hoangti* (l'empereur jaune), *Yao* et *Chun*, pour ses fondateurs, et *Koung-tseu* (Confucius), du sixième siècle avant Jésus-Christ, pour son chef, ainsi que son disciple Meng-tseu. Les ouvrages réunis de ces deux philosophes forment *les Ischoû* ou *quatre livres classiques de la Chine*, qui constituent, depuis plus de 2000 ans, le code religieux et politique de la nation chinoise, dont la population est aujourd'hui de plus de 361 millions d'habitants.

La doctrine des *Yoù-kiàs* comprend peu de théologie, de mysticisme

et de questions spéculatives. Elle a un caractère plus moral, plus positif, plus social, plus rationnel que mystique et métaphysique. Ce n'est que d'une manière contingente et relative aux questions morales et sociales qu'on y trouve quelques principes théogoniques, cosmogoniques et mystiques. C'est ainsi que, dans les commentaires sur le *Y-King*, dans le court appendice de *Koung-tseu* sur le *Y-King* et surtout dans ses *Paroles*, recueillies par ses disciples, l'on trouve quelques uns de ces principes qui semblent plutôt une explication de l'antique doctrine qu'une nouvelle doctrine mystique.

« Le ciel *symbolique* de Fou-hi, y est-il dit, est l'origine de tout ce « qui existe, le commencement de toutes choses, ce qui constitue le « principe pensant et sentant, sans ses dons et ses bienfaits . . . . . « L'homme supérieur met en harmonie ses vertus avec celles du ciel « et de la terre ; il met sa lumière en harmonie avec celle du ciel et « de la lune ; il met la disposition de son temps en harmonie avec les « quatre saisons, il met ses félicités et ses infortunes en harmonie « avec les esprits et les génies. . . . . Que les facultés des *Koueï-* « *chin* (êtres spirituels) sont vastes et profondes ! On cherche à les « apercevoir et on ne les voit pas ; on cherche à les entendre et on « ne les entend pas ; identifiés à la substance des êtres, ils ne peuvent « en être séparés. . . . . Ces esprits cependant, quelque subtiles et « et imperceptibles qu'ils soient, se manifestent dans les formes cor- « porelles des êtres, leur essence étant une essence réelle, véritable, « elle ne peut pas ne pas se manifester sous une forme quelconque. »

Ce qu'on peut débrouiller de la doctrine métaphysique des lettrés est plutôt un naturalisme rationnaliste, perfectionné, comprenant le ciel, la terre et l'homme, et leurs rapports réciproques, qu'un panthéisme que plusieurs y ont voulu voir, ou qu'un théisme que d'autres y ont cru voir. Dans cette trilogie, le ciel occupe nécessairement le principal rang, et il a en général les mêmes attributs que ceux de Dieu dans la doctrine spiritualiste, excepté toutefois qu'au lieu de le reléguer loin du monde et d'en faire une pure abstraction, comme chez les théistes, il est dans le monde et y tient essentiellement. Le ciel est le type parfait de toute bonté, de toute puissance, de toute vertu, de toute justice : « Il n'y a que lui, comme il est dit dans le « *Chou-King* qui ait la souveraine, l'universelle intelligence : » « Le ciel, dit le commentateur Tschouhi, par le moyen du *Yin* et du « *Yan*, ou du principe femelle et du principe mâle (attraction et

expansion) et des cinq éléments, donne naissance par *génération* et par *transformation* (harmonie) à tous les êtres de l'univers. »

L'on doit dire plutôt qu'aucun principe n'est prédominant dans la doctrine des lettrés. L'on y voit, au contraire, dans un véritable équilibre, dans un certain vague primitif, les divers principes de la théologie mystique : le panthéisme par l'immanation du ciel ou de Dieu dans le monde ; le monothéisme, dans l'idée de la distinction de Dieu ou du ciel, souveraine intelligence, d'avec les êtres qu'il gouverne ; la reproduction du dualisme antique, ciel et terre ; une sorte de trialisme, dans la trilogie ciel, terre et homme ; et le polythéisme, dans la croyance aux génies et aux esprits.

Si la partie métaphysique et mystique de la doctrine antique est peu dévoloppée et seulement corrigée par l'école des lettrés, par contre la partie morale et sociale y apparaît à une hauteur qui n'est dépassée que par les doctrines évangéliques. C'est dans le *Ta-hio* ou la *grande Etude* (le premier des quatre livres classiques) et dans le *Tchoûng-yoûng* ou l'*Invariable dans le milieu* (le second des quatre livres classiques), que la doctrine morale et sociale de Koung-tseu se trouve le plus nettement exposée et qu'elle a reçu, pour ainsi dire, sa formule métaphysique. Le premier de ces livres, le *Ta-hio*, se compose d'un texte attribué à Koung-tseu, lequel se nomme *King Livre par excellence*. D'après ce livre, les devoirs des hommes dans leur plus grande généralité, se réduisent à trois : 1° donner le plus grand développement possible à la faculté morale et intelligente, qui est en nous ; 2° renouveler le peuple, c'est-à-dire l'éclairer, l'instruire, lui faire part des vérités morales ; placer sa destination définitive dans le souverain bien, c'est-à-dire, dans le perfectionnement de soi-même. « La loi de la grande étude, y est-il dit, consiste à développer et remettre en lumière le *principe lumineux de la raison*, que nous avons reçu du ciel ; à renouveler les hommes et à placer sa destination définitive dans la perfection ou le souverain bien. Par *principe lumineux de la raison*, l'interprète Tchouhi, dit que l'on doit entendre « ce que l'homme obtient du ciel et qui, étant immatériel, intelligent et non obscurci par les passions, constitue le principe *rationnel* chez tous les hommes et fait sentir son influence sur toutes les actions de la vie. » La nature morale et spirituelle de l'homme est donc clairement et positivement établie par l'école des lettrés.

Voici comment le *Tchuong-Young* définit la nature morale : « Le

mandat du ciel (destinée) s'appelle la nature *rationnelle ou morale*; le « principe qui nous dirige dans la conformité de nos actions avec la « nature rationnelle s'appelle *droite voie*, raison (Taô); le système « coordonné de la droite voie, de la raison, s'appelle *Doctrine des « Devoirs* ou *Instructions sociales*.

« Le commentateur Tchouhi explique ainsi ce passage: « L'homme, « ainsi que tous les êtres produits, obéissent chacun à leur propre « principe ou raison d'être, aux lois spéciales de leur propre nature; « alors leur action opérée journellement est intrinsèque, ou réside en « eux-mêmes. Aucun d'eux n'existe sans *avoir une voie qu'il doive « suivre*, dans laquelle il doive marcher; c'est alors ce qu'on nomme « la *droite voie*. » Et cette droite voie, cette raison naturelle n'est « autre que le *bien*. « L'homme, dit Meng-tseu, est naturellement « bon, comme l'eau coule naturellement en bas. Si, en lui opposant un « obstacle, vous la faites refluer vers sa source ou jaillir en haut, « appellerez-vous cela sa nature? Ce sera l'*effet de la contrainte*. »

Fourier et ses disciples ne disent pas autre chose. Cette doctrine professe le *libre arbitre de l'homme* dans la voie de sa destinée. En effet, le libre arbitre est reconnu par Koung-tseu et clairement établi par son disciple Meng-tseu. Ainsi, celui-ci veut-il prouver à un prince qu'il ne gouverne pas comme il doit gouverner, pour rendre le peuple heureux, que c'est parce qu'il ne le *veut* pas et non parce qu'il ne le *peut* pas? Il lui cite, entr'autres exemples, celui d'un homme à qui l'on dirait de transporter une montagne dans l'Océan septentrional ou de rompre un jeune rameau d'arbre; s'il répondait dans les deux cas *qu'il ne le peut pas*, on ne le croirait que dans le premier; la raison s'opposerait à ce qu'on le crût dans le second. C'est de cette raison naturelle, de cette droite voie, *qui est la grande source qui sort du ciel et que tout être possède en lui*, que Tchouhi fait dériver la doctrine des *devoirs ou institutions sociales*, qui n'est que la formule systématique de ses prescriptions ou plutôt instructions. Ce sont les *usages pratiques*, la *musique*, les *lois pénales*, les *lois administratives* et tout ce qui en dépend.

Le principe immatériel dans l'homme est donc bien établi; mais l'école des lettrés n'attache pas à ce principe, à cette âme, comme nous, l'idée d'une pérennéité individuelle. En effet, l'âme, dans leur opinion, lorsque la mort vient à opérer la séparation du corps, *retourne* se perdre dans le ciel, où elle n'a plus d'existence propre et

individuelle, ainsi que l'on peut conclure de la plupart des textes de la doctrine du *Youkià*. Abstraction faite de cette lacune, cette école élève la personnalité humaine aussi haut qu'elle peut l'élever, sans pourtant oublier sa distinction avec l'absolu : « Il n'y a que l'homme, « dit Koung-tseu, qui soit capable de discerner le bien du mal. . . . . « les facultés de son âme, ses vertus puissantes l'égalent au ciel. » D'un autre côté il est dit de l'absolu : « Le parfait est *par lui-même* « parfait, absolu.... la loi du devoir est par elle-même loi du devoir...; « le parfait est le commencement et la fin de tous les êtres....; sans « le parfait les êtres ne seraient pas. »

L'école de Yoû-kiâ pratique aussi un culte : ce culte est celui du *Chang-ti* ou *souverain Maître*, *souverain Empereur du ciel*, de qui vient toute vie, qui gouverne toutes les transformations de substance en vertu des lois qu'il a établies. Mais ce culte ne connaît pas d'images et n'a point de prêtres. Les sacrifices au ciel et à la terre se rapportent, en dernier lieu, au Xanti ou Chang-ti, créateur de toutes choses, et le culte des ancêtres, institué par cette école, est encore un remerciement adressé à ce souverain maître dans la personne de ceux auxquels nous devons directement la vie, source de tous les biens. « En « réglant, selon les rites solennels, le culte du ciel, du soleil, de la « lune et de la terre, dit un philosophe moderne de la Chine (voyez « *Voyage en Chine* par le capitaine Montfort, p. 202), nos premiers « instituteurs ont voulu permettre à toutes les intelligences de com- « prendre les règles qui ont présidé à la création. » L'on peut dire néanmoins que ce qu'il y a de moins vague et de plus sérieux dans le culte des Lettrés est absorbé par le culte de Koung-tseu lui-même. Sa tablette est dans toutes les écoles, les maîtres et les élèves doivent se prosterner devant ce nom vénéré. Toutes les villes ont des temples élevés en son honneur et plus de 300 millions d'hommes le proclament depuis vingt-cinq siècles le *Saint par excellence*, mais seulement comme homme de génie et non comme Dieu.

Si le mysticisme est peu développé dans les deux systèmes qui précèdent, il l'est davantage dans les écoles suivantes, dont la plus grande est sans contredit celle de *Taô-Kià*.

III. *Doctrine du Taô ou école du Taô-Kià.*

La doctrine du Taô dont l'auteur premier est Lao-tseu, qui vivait six cents ans avant Jésus-Christ, peut être considérée comme la plus

complète et la plus riche des doctrines de la Chine. Par sa métaphysique et sa morale, elle touche à la fois au brahmanisme, au boud-d'hisme, au catholicisme, aux philosophies de Platon et de Pythagore et aux doctrines de Koung-tseu et des Kings. On peut y découvrir les divers panthéismes de l'Inde, quoiqu'avec un caractère particulier, le caractère plus abstrait et plus rationel. On y voit le monothéisme, le dualisme, le trinithéisme ralliés à ce panthéisme et toujours avec cette nuance abstraite et métaphysique. Ses prêtres en ont déduit un polythéisme assez étendu, quoique moins riche et moins poétique que celui de l'Inde. Enfin sa morale se rapproche de l'ascétisme catholique et de la morale sociale de Koung-tseu.

Le *Taô-té-King* ou *Livre de la Raison suprême et de la vertu*, est regardé comme authentique par les historiens chinois de toutes sectes. C'est l'Evangile des sectateurs de Lao-tseu. Selon lui *Taô* (naturellement identique avec les mots *Theos* et *Deus*) est la raison suprême, comme l'entendent les diverses sectes spiritualistes de l'Orient, depuis les Mazdéens, les Esséneens, les philosophes grecs, Pythagore et Platon, jusqu'aux gnostiques et aux Manichéens. C'est l'éternelle Raison qui maintient le ciel et soutient la terre. Elle est très-élevée et ne peut être touchée, très-profonde, et ne peut être pénétrée. Elle est ancienne; l'univers entier ne peut la renfermer, et *cependant elle est tout entière dans la plus petite chose*. (Voilà bien le panthéisme par multiplication ou par diffusion). C'est d'elle que les montagnes tiennent leur hauteur, l'abîme sa profondeur; c'est par elle que les animaux marchent sur la terre et que les oiseaux volent dans l'air. Le soleil et la lune lui doivent leur clarté, les astres le pouvoir d'accomplir leurs révolutions.

« La raison, est-il dit ailleurs, enveloppe le ciel et pèse la terre « dans ses doigts. Elle est ineffable; en comparaison de son incorpo- « réité, le son et l'ombre sont quelque chose d'épais et de matériel; « en comparaison de son être, toutes les créatures *sont comme si elles « n'étaient pas*. (Voilà bien le panthéisme par identification ou par « confusion).

« Le *Taô*, c'est encore Lao-tseu qui parle, préexistant à tout, ne « peut avoir de nom par lui-même et dans son essence; mais quand « le mouvement a commencé et quand l'*Etre a succédé au néant*, alors « il a pu recevoir un nom *des êtres qu'il avait créés*. La confusion de « tous les êtres précéda la naissance du ciel et de la terre. Oh! quelle

« immensité et quel silence! *Un être unique* planait sur tout, immuable « et toujours agissant, sans jamais s'altérer. Il est la mère de l'uni- « vers; j'ignore son nom; mais je l'appelle *Taô*, Verbe ou principe. « (Voilà bien le panthéisme harmonique avec la distinction du Dieu un « et des êtres multiples). »

Cette distinction des êtres avec Dieu n'est que relative à l'existence mondaine, comme dans la théologie brahmanique. Leur destinée finale est de retourner à leur principe, à Dieu. Cette existence mondaine présente les mêmes phases de transformations et de naissances successives que dans le système de la métempsychose brahmanique : « Tous les êtres apparaissent dans la vie et accomplissent leurs des- « tinées; nous contemplons leurs *renouvellements successifs*. Ces êtres « matériels se montrent sans cesse, avec de nouvelles formes exté- « rieures; chacun d'eux retourne à son origine, à son principe pri- « mordial. Retourner à son origine, signifie devenir en repos; deve- « nir en repos signifie rendre son mandat; rendre son mandat signifie « devenir éternel; savoir que l'on devient éternel (immortel) signifie « être éclairé. Ne pas savoir que l'on devient immortel c'est être livré « à l'erreur, et à toutes sortes de calamités, aux renaissances suc- « cessives. Si l'on sait que l'on devient immortel (dans le sein de *Taô*), « on contient, on embrasse tous les êtres dans une commune affec- « tion; on est juste et équitable pour tous; étant juste et équitable, « on possède *les attributs de souverain;* possédant les attributs de « souverain l'on tient de la vie divine. (Ici la doctrine s'élève presqu'au « niveau du rationalisme moderne); tenant de la vie divine l'on par- « vient à être identifié avec le Taô; étant identifié avec la raison su- « prême on subsiste éternellement; le corps même étant mort l'on « n'a à craindre aucune transmigration. » (V. 16me section du *Taô-te-King*, traduction de Pauthier).

« Le Taô a deux natures ou modes d'êtres: le mode spirituel ou « immatériel et le mode corporel ou matériel. C'est la nature spiri- « tuelle qui est sa nature parfaite; c'est d'elle que l'homme est émané « et c'est dans elle qu'il doit s'efforcer de retourner, en se dégageant « des liens matériels du corps: l'anéantissement de toutes les pas- « sions matérielles, de tous les penchants du corps, l'éloignement de « tous les plaisirs du monde et la contemplation de la nature spiri- « tuelle-divine sont les moyens les plus efficaces de se rendre digne « d'elle, de retourner à elle, de s'identifier avec elle et de rétablir,

« dans cette primitive harmonie des natures spirituelles, rendues *à la* « *source dont elles étaient émanées*, cette vie heureuse et divine qu'elles « avaient perdue un instant, dans leur union avec un corps grossier « et qu'elles retrouvent dans le sein de la grande et universelle intel- « ligence. » Entre ce système et le système manichéen et même le système catholique de l'anéantissement de la matière, quelle grande différence? Entre ce système et les systèmes brahmaniques et boud-d'histes quelle distance autre que celle d'un panthéisme plus spiritualiste à un panthéisme plus mélangé de matérialisme? Nous y trouvons même la doctrine brahmanique des deux états de Dieu: de l'état neutre, immuable, de repos, caractérisé par Brahm, et de l'état actif de manifestation au monde, de création du monde, caractérisée par Brahmâ; mais nous y trouvons de plus cette vue profonde dans l'Etat primordial, qui est donnée par la doctrine boudd'histe du néant, et cette vue plus déterminée de l'Etat postérieur, fournie par la doctrine du Verbe, de la Parole créatrice, qui est, à divers degrés, celle du mazdéisme, du judaïsme et du platonisme.

Ces diverses doctrines ou ces diverses aperceptions de la Divinité, dans son Etat absolu et dans son Etat relatif au monde, que nous avons trouvées, à divers degrés et d'une manière généralement défectueuse, dans les théologies antiques, se retrouvent admirablement résumées et synthétisées dans la doctrine du Taô. Ne citons comme témoignage que les passages suivants, auxquels nous ne trouvons, pour notre compte, rien à comparer dans les autres théologies, quant à la profondeur, à l'étendue, comme à la netteté et à la concision.

« Le *nom*, qui peut être nommé, n'est pas le nom éternel et immuable. Désigné sous le nom de *non-Etre*, ce principe suprême est la cause efficiente ou primordiale du ciel et de la terre; désigné sous le nom d'*Etre*, c'est la mère de tous les êtres. C'est pourquoi l'*Eternel non-Etre* éprouve le désir de contempler sa nature imperceptible aux sens, sa nature merveilleuse et divine; c'est pourquoi l'*Eternel-Etre* éprouve le désir de contempler sa nature limitée, sa nature corporelle, *phénoménale*. Ces deux natures ou modes d'être du principe suprême ont la même origine et se nomment cependant diversement; ensemble on les appelle l'*Indistinct* et le *Profond*, comme l'azur du ciel, porté au dernier degré, est la source de toutes les intelligences merveilleuses. » (*Taô-te-King*, ch. 1).

Pour Laô-tseu, l'Etre primordial est l'Eternité, l'Immortalité, l'Absolu ; bien plus, il est le Bien, le non-Etre dans son état absolu, en même temps qu'il est l'Etre relativement au monde phénoménal. Il est le monde visible et le monde invisible. Aussi Laô-tseu pose-t-il l'*Un*, l'*Unité absolue* comme la formule la plus abstraite, la dernière limite à laquelle la pensée puisse remonter, pour caractériser le premier principe ; *unité* qui précède nécessairement et ontologiquement ses modes d'être subséquents. « En remontant au principe, est-il dit « ailleurs, on arrive à la non-existence formelle des choses ; c'est ce « que l'on appelle *figure de ce qui n'a pas de figure;* c'est ce qu'on « appelle l'*Indéterminé*, l'*Indistinct*, l'*Etre* et le *non-Etre* tout « ensemble. En remontant les anneaux de cette chaîne, on ne lui « voit point de commencement ; en les descendant, on ne lui trouve « point de fin.... C'est là ce qu'on appelle *la chaîne ou la succession « indéfinie de la Raison suprême.* » A cette chaîne panthéistique, au sommet de laquelle se trouve le principe monothéiste, peuvent se rattacher le panthéisme brahmanique et boudd'histe et les hiérarchies célestes du mazdéisme.

Dans les passages suivants nous voyons le monothéisme, rattaché au dualisme, au trinitéisme et polythéisme, s'évolver du sein de ce panthéisme harmonique, comme le végétal avec ses divisions s'évolve de la graine.

« L'unité n'est pas par elle-même unité ; c'est par la *triade* qu'elle « est unité. De même la triade n'est point par elle-même la triade ; « c'est par l'unité qu'elle est triade ; la triade est donc l'*unité-trine.* « C'est par la triade que l'unité existe ; l'unité est donc la *triade-unité* « (ou la *trinité-une*). L'unité n'est donc point parfaite comme simple » unité ; la triade n'est donc pas parfaite comme simple triade. » (V. Commentaires de Li-young sur le *Taô-te-King*).

Un autre, Tseu-hon-tseu, dit à propos de ce passage : « Tous les « êtres sortent de l'*unité*, subsistent dans la *dualité* et sont parfaits « dans la *triade* ou trinité. »

Ce dogme antique de l'*unité-trine* est ainsi exposé par Lao-tseu lui-même : « Le Taô ou la Raison primordiale a produit *un;* un a produit « *deux* ; deux a produit *trois;* trois a produit l'universalité, (la *plu-« ralité*) des êtres. Tout s'appuie sur l'obscur, l'obscur est enveloppé « par le brillant ; l'esprit en est le lien.... Celui que vous regardez et « et que vous ne voyez pas se nomme *I;* celui que vous écoutez et

« que vous n'entendez pas se nomme *Hi;* celui que votre main « cherche et qu'elle ne peut saisir, se nomme *Wei*. Ce sont *trois êtres « qu'on ne peut comprendre et qui confondus n'en font qu'un*. Celui qui « est au-dessus n'est pas plus brillant; celui qui est au-dessous n'est « pas plus obscur. C'est une chaîne sans interruption qu'on ne peut « nommer, qui rentre dans l'incréé. C'est ce qu'on nomme forme « sans forme, image sans image, être indéfinissable. En allant au- « devant, on ne lui voit point de principe; en le suivant, on ne « voit rien au-delà.... Tous les êtres s'appuient sur le principe positif « femelle *Yin* et embrassent, enveloppent le principe actif mâle « *Yâng;* un principe, un souffle vivifiant entretient partout l'har- « monie. » (*Taô-te-King*, ch. 42).

Ise-ma-hœn-koung, philosophe chinois du onzième siècle de notre ère, dit à propos de ce chapitre : « Le Taô produisit *un;* c'est-à-dire, « de l'état de *non-Etre* (*Woû*) il passa à l'état d'*Etre* (*Yéou*). Un pro- « duisit *deux;* il se divisa partie dans le principe femelle *Yin*, et « partie dans le principe mâle *Yâng*. Deux produisit *trois;* le principe « femelle et le principe mâle s'unirent et ils produisirent l'*harmonie* « (*hô*). Trois produisit l'*universalité* des êtres; le souffle vivifiant de « l'harmonie se concentra et produisit *tous* les êtres. » Cette doctrine rapprochée de la doctrine catholique de la procession et de la consubstantialité des Personnes de la Trinité n'est-elle pas propre à faire comprendre plus rationnellement celle-ci?

Quant au polythéisme, les disciples de Lao-tseu se sont chargés de le déduire de sa doctrine. Chaque créature est en quelque sorte représentée par une divinité. Il y a la déesse des camélias, celle des pruniers, celle des nénuphars, etc. Il y a les dieux du vent, de la neige, de la lune, etc. De plus, ces divinités accomplissent les mêmes intrigues que les divinités d'Homère et de Virgile. Mais toutefois, comme les divinités subalternes des Boudd'histes, elles ne sont pas immortelles. Au-dessus d'elles se trouvent les immortels, les Taô-ssé, comme les Bodsattwas ou Boudd'has chez les Boudd'histes. Et ceux-ci se confondent en dernier lieu avec le Taô, comme nous l'avons déjà vu. De sorte que ce polythéisme remonte, par une série d'ascensions et de perfections, au monothéisme panthéistique.

La morale de Lao-tseu se rapproche de la morale mystique et ascétique des catholiques grecs et romains. Il y a des passages du *Taô-te-King* qui se rapprochent de l'Evangile ou ressemblent à des passages

de livres ascétiques du catholicisme. En voici deux : « Le saint, est-il « dit (chap. 63) pratique le *non-agir ;* il fait son occupation de la non-« occupation et trouve de la saveur dans ce qui n'a pas de saveur. Il « considère les petites choses comme les grandes, la pénurie comme « l'abondance. *Il récompense les injures par des bienfaits.* » Ailleurs (chapitre 77) il est dit : « La Raison du ciel est comme le fabricant « d'ans : elle abaisse ce qui est élevé et elle élève ce qui est abaissé ; « elle ôte le superflu à ceux qui ont de trop et elle vient en aide à « ceux qui manquent du nécessaire. »

Toutefois les conséquences sociales de la doctrine de Lao-tseu sont celles de tout ascétisme poussé à l'excès, à savoir, l'abrutissement de la pensée humaine et l'asservissement de l'homme. Lao-tseu dit dans son Livre, chap. 3 : « Le saint homme fait en sorte que le peuple « soit sans instruction, sans savoir et par conséquent sans désirs. » Et chap. 63, il dit : « Dans l'antiquité les adeptes du Taô ne s'occu-« paient point d'éclairer les peuples ; ils s'occupaient à les rendre « ignorants. »

Ainsi cette doctrine morale est l'opposé de celle de Koung-tseu qui prescrit sans cesse le perfectionnement et le développement le plus complet de toutes les facultés de l'homme et qui a été à plus juste titre la doctrine fondamentale de l'empire chinois.

En général, la doctrine de Taô-kiâ renferme tous les éléments d'une religion, et cette religion est l'un des développements de la religion universelle et intégrale, dont le catholicisme est l'expression la plus haute et la plus centrale. Si nous pouvions faire une analyse plus détaillée du système du Taô kiâ, l'on verrait que les principes fondamentaux du christianisme s'y trouvent presque complètement exprimés, avec les nuances propres à l'Orient. Il est vrai que le panthéisme y prédomine, mais un panthéisme harmonique et intégral, mieux systématisé et formulé d'une manière plus nette, plus précise et en même temps plus concise que dans le brahmanisme et même dans le boudd'hisme, où il faut déjà le dégager de la pierre brute des négations et des exagérations. Nous devons ajouter que le système théologique du Taô nous paraîtrait le système théologique le plus logique, le plus rationnel et le plus complet, s'il n'était pas trop abstrait et s'il ne présentait pas une lacune fondamentale, à savoir, la définition nette de la personnalité humaine au sein de Dieu et du mode d'union de Dieu avec l'homme par l'incarnation. En effet,

comme dans le système brahmanique, l'inégalité entre le Créateur et la créature disparait, dans le système du Taô, par le principe de l'*identification réelle* de la créature sanctifiée avec le Créateur, l'âme de l'univers. Il est vrai que dans ce dernier système, l'unité primordiale, qui est confondue avec le Taô, est sortie d'elle-même, pour former extérieurement la dualité, la trialité, la pluralité des êtres; et cette pluralité forme à son tour autant de nouvelles unités ou d'*unités secondaires* qu'il y a d'êtres vivant d'une vie individuelle. Mais ces unités secondaires rentrent tôt ou tard dans la grande unité, d'où elles sont sorties, dans cette unité absolue, qui est comme l'océan des êtres.

A. Gilliot.

(La suite à la prochaine livraison).

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

A PROPOS

DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS

ET DES FEUILLES MORTES.

Une des dernières livraisons de la *Revue d'Alsace* contient des considérations sur *l'enlèvement des feuilles mortes* dans les forêts. C'est la réfutation *d'un article inséré dans le Bulletin de février dernier de la Société d'agriculture et des comices du Bas-Rhin, par M. A. de Turckheim.*

Le nouveau plaidoyer intervenu dans le débat agité depuis longtemps sur cette matière, se termine par des conclusions qui paraissent avoir été inspirées par un esprit de modération très-louable. Tous ceux qui se sont occupés sans prévention de la question, auront accueilli avec faveur le vœu final exprimé par M. J. F. Flaxland, « *de concilier les intérêts de la population de nos campagnes avec les* « *intérêts non moins importants de la conservation des forêts.* »

Jalouse de défendre les mêmes intérêts, la *Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin*, consultée à diverses époques par l'administration départementale, a fait des proposition dans le même but. Elle a eu occasion de formuler explicitement son avis en 1851. Il se résumait à subordonner les concessions de feuilles à la possibilité des forêts, dont l'appréciation appartient aux agents chargés de leur conservation et à une réglementation périodique réservée à l'autorité préfectorale.

Mais il ne suffit pas que des mesures administratives préviennent le désordre et le dommage, il faut s'efforcer d'éclairer les populations rurales sur les conséquences de leurs prétentions exagérées : il est imprudent de leur présenter des théories qui ne s'appuient que sur

Digitized by Google

des cas exceptionnels et qui séduisent par leur conformité avec des intérêts trop exigeants. Vous leur dites que la chimie a démontré que l'absorption des gaz atmosphériques joue un rôle important dans le phénomène de la végétation et vous affirmez que les plantes vivaces trouvent dans l'air une quantité d'aliment *presque suffisante*. Vous admirez la vigueur des arbres qui ornent nos promenades, dont le sol consiste en gravier imperméable et stérile ou en un pavé serré. Vous parlez de chênes et de hêtres prodigieux venus au milieu de rochers nus. Vous auriez pu citer encore des pins énormes que l'on voit couronner le sommet de tours ruinées. Vous concluez de là que les racines de ces géants séculaires, puisant leur nourriture dans les fissures rocheuses où elles pénètrent à de grandes profondeurs, se passent d'humus, puisqu'il n'en existe pas dans ces conditions à la surface du sol.

Nous reconnaissons volontiers avec vous que « *c'est à la matière « minérale pure du sous-sol que ces grands arbres empruntent presque « exclusivement l'abondante sève que réclament leurs branches gigan- « tesques.* » Mais nous faisons remarquer que ces colosses ont dû leur vigoureux développement, les premiers, à une couche épaisse de terreau qui a été apportée à l'époque de leur plantation artificielle; les autres, à l'action lente mais puissante du temps qui s'est écoulé depuis que la semence, fortuitement introduite par les vents dans les crevasses rocheuses, y a germé miraculeusement et qu'elle est parvenue, avec l'aide des siècles, à vaincre la dureté de la pierre qui s'est insensiblement décomposée. Quand l'on abbat un de ces arbres, on se rend compte de la lenteur extraordinaire de leur croissance en voyant l'état serré des couches concentriques du tronc et en les comparant à celles que présente un sujet de même dimension venu dans un fonds riche. On ne considère alors celui-là que comme un exemple curieux de longévité et de sobriété accidentelles qui ne peut fournir aucune donnée appréciable de produit régulier et normal basé sur une reproduction certaine. Tout observateur attentif des phénomènes de la végétation silvestre constatera que si des futaies parvenues à maturité peuvent végéter quelques temps en dépit de l'enlèvement des feuilles sèches, des arbres moins surannés souffrent bientôt de la dénudation du sol et que la décrépitude devance l'âge ordinaire, dès que leur pied n'est plus garanti des rayons solaires et que leurs racines ne sont plus protégées par un lit épais d'humus. Il

conçoit aussi que, sans ce terreau dont la fraîcheur est entretenue par la chûte annuelle des feuilles et par leur décomposition successive, les graines forestières seraient torréfiées au lieu de s'accumuler dans ces réservoirs nourriciers d'où elles doivent surgir pour accomplir l'œuvre de régénération, aussitôt que la futaie sera abattue.

Si l'on pouvait rendre les cultivateurs attentifs à ces faits, ils deviendraient moins exigeants vis-à-vis de la dépouille annuelle des forêts; ils ne regarderaient pas les feuilles comme superflues pour entretenir la fécondité du sol boisé. C'est une erreur qu'il importe de détruire: les raisonnements de M. J. F. Flaxland tendent à la fortifier au contraire. Qu'il me pardonne de le lui reprocher! Nous ne pouvons pas adhérer à l'argument qu'il tire de la création primitive des arbres: « *Ils ont prospéré*, dit-il, *sans le secours de l'humus des feuilles* « *mortes* .... » Cette croissance spontanée est sans doute étonnante; comme toutes les œuvres du divin architecte, elle commande notre admiration. Son omnipotence a dispensé le premier homme d'être allaité; elle a peuplé les airs d'oiseaux qui n'avaient pas eu besoin d'éclore dans des nids. Ces prodiges une fois produits, l'ordre et l'harmonie se sont manifestés invariablement dans la régénération de tous les êtres.

J'ai hâte de sortir de la sphère conjecturale où M. J. F. Flaxland m'a entraîné et je le convie à rentrer avec moi dans l'actualité positive. Je m'incline devant les autorités qu'il invoque pour constater l'influence de l'action chimique opérée par les pores des feuilles; mais je ne puis rejeter l'opinion de *Duhamel* et de botanistes célèbres, qui affirment que les feuilles pourries procurent aux arbres un aliment aussi nécessaire que le fumier l'est aux plantes cultivées. Je suis conduit à soutenir que l'on ne peut pas enlever impunément aux forêts leur moyen naturel d'entretien et que si on les dépouille inconsidérément, on compromet leur prospérité; on fait une œuvre de destruction sinon subite, du moins lointaine et inévitable [1].

On rend un véritable service aux cultivateurs en les éclairant sur

---

[1] A l'assertion de M. J. F. Flaxland touchant certains propriétaires qui enlèvent annuellement les feuilles de leurs châtaigneraies, sans craindre de nuire à la croissance du bois, nous pouvons opposer la citation de localités où les particuliers défrichent successivement des taillis de cette essence, précisément parce qu'ils ont été ruinés par l'effet de l'enlèvement continuel des feuilles mortes.

cette conséquence finale et en leur faisant comprendre qu'ils ont intérêt à user modérément des feuilles sèches. En effet, l'abus des enlèvements, entraînant le dépérissement des arbres, doit amener un jour le défrichement, conséquemment la diminution du sol forestier: or, l'augmentation qui s'en suit de la surface arable et simultanément du besoin d'engrais, aggravera fatalement dans l'avenir la situation dont se plaint aujourd'hui la classe agricole de certaines contrées.

Nous croyons qu'il faut la prévenir qu'elle se trompe en considérant les forêts comme des magasins inépuisables de litières, que la nature a mis à sa portée et qui la dispensent de s'ingénier pour créer les moyens d'engrais que l'on emploie dans les pays privés de bois. Nous pensons que c'est lui donner un conseil salutaire et prévoyant que de la persuader de regarder les feuilles comme un supplément accessoire et précaire et non comme un agent de substitution permanente de la paille.

Nous ajoutons avec conviction que l'administration agira paternellement de son côté en continuant de tolérer les enlèvements dans la mesure de la possibilité des forêts et des vicissitudes des récoltes. D'accord avec M. J. F. Flaxland, nous souhaitons qu'elle se pénètre des intentions bienfaisantes de Louis XVI, qui se révèlent dans l'*Instruction* donnée aux agents de son gouvernement pour parer à la pénurie des engrais « *dans les années où la paille manque.* »

Strasbourg, le 25 juin 1861.

F. DE DARTEIN,
membre de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

LES FEMMES

DANS LA POÉSIE GRECQUE.

Suite (*).

II.

Les premiers poètes élégiaques se sont beaucoup moins occupés de la femme, qu'on ne serait en droit de s'y attendre d'après l'idée qu'on se fait de nos jours de ce genre de poésie. L'élégie, en effet, n'avait point chez les Grecs le sens restreint que nous lui attribuons; ce n'était point ce poème sentimental, larmoyant, tel que les modernes le connaissent, mais un poème plein de force et d'énergie. On désignait, du reste, sous ce nom des chants de nature fort diverse et qui n'avaient de commun que le mètre, dans lequel ils étaient écrits; toute pièce de vers, quels qu'en fussent le sujet et la dimension, pourvu que le pentamètre y alternât avec l'hexamètre, était une élégie. Le distique ou vers double, comme on est aussi convenu de l'appeler, a-t-il servi, dans l'origine, ainsi que son nom semble l'indiquer, à exprimer la tristesse et la douleur? C'est une question, à laquelle il serait difficile de répondre, car il ne nous reste rien de ses premiers essais; ce qui est certain c'est que dans celles de ses productions qui passent pour les plus anciennes, nous voyons déjà l'élégie se prêter à tous les tons. Tantôt elle s'adresse aux chefs des peuples, qui se sont laissés aller au découragement ou à la molesse, et, en leur rappelant d'impérieux devoirs, elle s'efforce de retremper leurs âmes et de leur communiquer une énergie nouvelle; tantôt elle fait un appel chaleureux aux instincts et aux passions les plus nobles, afin de réveiller dans les cœurs l'amour de la patrie, qui a dès lors enfanté des prodiges. D'autres fois encore, c'est par elle que des

(*) Voir la livraison de février, page 49.

hommes d'élite, placés au-dessus du vulgaire par les lumières de leur intelligence et l'ardeur de leur patriotisme, réussissent à entraîner leurs contemporains vers un but noble et élevé, soit qu'il s'agisse d'engager une lutte héroïque, soit qu'il faille faire à la chose publique le sacrifice de ses biens ou même celui de sa vie.

L'élégie grecque a été, dès l'origine, essentiellement guerrière, morale et politique; elle se préoccupe tellement des grands intérêts de la patrie, qu'elle n'a que fort peu de place pour ceux de la vie privée; la femme n'y figure le plus souvent que comme un accessoire, comme une partie de l'ensemble.

Ainsi Callinus, dans les beaux vers qu'il adresse à ses concitoyens amollis par une civilisation raffinée, et menacés par l'invasion des Kimmeries et des Frères, après avoir protesté contre leur honteuse inaction, fait cet appel énergique au sentiment du devoir endormi dans leurs âmes..... « qu'en mourant on lance un dernier trait. Car « il est honorable pour un brave de marcher contre l'ennemi pour la « défense de son pays, de ses enfants, de *son épouse légitime.* » — « Tant que le guerrier est dans la fleur de la jeunesse, dit Tyrtée, « dans une de ses élégies, il est pour les hommes un objet d'admi- « ration, un objet *d'amour pour les femmes* durant sa vie, et il est « beau encore, quand il tombe aux premiers rangs. »

Le seul des poètes élégiaques de la Grèce, qui fasse exception sous ce rapport est Mimnerme, qui a mis, le premier, ce genre de poésie au service de la vie privée, de ses sentiments et de ses besoins, et surtout à celui de l'amour. Nous trouvons une raison suffisante de cette différence dans les circonstances mêmes, au milieu desquelles il vécut.

Mimnerme appartenait à la race de ces Ioniens, qui, chassés de l'Hellade par des peuples venus du Nord, s'étaient portés à l'Est, sur les côtes de l'Asie mineure, où ils s'étaient créé une nouvelle patrie. Tout entiers adonnés aux arts de la paix, favorisés tout spécialement par la fertilité prodigieuse du pays qu'ils habitaient, et enrichis par un commerce actif et étendu, ils étaient dégénérés peu à peu de la vertu guerrière de leurs ancêtres, et devenus une proie facile pour les Lydiens, leurs belliqueux voisins. La vie du poète coïncide avec cette époque de servitudes et ses poesies rendent en quelque sorte témoignage de sa durée. Tandis qu'avant lui les poètes élégiaques n'avaient supporté qu'en frémissant le joug de l'étranger, et s'étaient

appliqués sans relâche à réveiller dans les cœurs l'amour de l'indépendance, Mimnerme se montre indifférent à tout, hormis au plaisir. Il ne trouve pas que le ciel de son pays soit devenu pour cela moins beau et moins pur; il paraît fort bien s'accommoder de l'état actuel des choses, et toute son ambition consiste à en faire son profit au point de vue du plaisir et des commodités de la vie; aussi peut-il être regardé avec raison comme un des principaux représentants de cet énervement moral qui avait amené la ruine de l'indépendance de l'Ionie. La jeunesse et l'amour, voilà ses biens suprêmes : « A quoi « nous servirait de vivre et de jouir, s'écrie-t-il, si la déesse de « Chypre venait à nous manquer? Je préférerais mourir plutôt que de « me voir privé des mystères de l'amour, des tendres embrassements « et des présents pleins de douceur. » Il ne se laisse pas troubler dans ses jouissances par la vue de l'asservissement de ses concitoyens, bien au contraire; par cela même que rien ne l'oblige à prendre part aux affaires publiques, il peut se livrer tout à son aise à ce qui lui apparaît comme la suprême félicité. Mais il ne peut écarter une pensée importune, et qui ne laisse pas que de le troubler, c'est celle du peu de durée de cette vie consacrée au plaisir, c'est l'approche menaçante de la mort, dont le froid attouchement dissipera un jour tous ses rêves de bonheur. Mimnerme revient perpétuellement à cette pensée avec une merveilleuse abondance d'images et une grande vivacité de sentiment, quelque fois aussi avec une rare énergie d'expansion. Elle empoisonne déjà toutes ses jouissances, et l'empêche de s'y livrer sans contrainte et en pleine sécurité. Vieillir est pour lui pire que la mort, et il souhaite de ne pas dépasser la soixantaine. « Je « sens, dit-il, une sueur froide inonder tous mes membres, et ce « n'est qu'en tremblant que je contemple mes compagnons de plaisir, « si florissants de santé, si charmants et si beaux. Oh! si tout cela « pouvait durer! Mais semblable à un rêve, elle ne dure que peu « d'instants, cette jeunesse tant vantée; bientôt apparaît menaçante « la vieillesse, la vieillesse hideuse qui réduit au même point l'homme « laid et l'homme beau, objet de haine pour les jeunes gens et de « mépris pour les femmes. Elle rend l'homme méconnaissable, et « s'appesantissant à la fois sur l'esprit et sur les yeux, elle les rend « sombres et aveugles. »

Ces plaintes au sujet de la courte durée de la jeunesse, cette frayeur inspirée par l'approche de la vieillesse, forment en quelque

sorte le fond même des poésies de Mimnerme, de celles du moins qui ont échappé aux ravages du temps et à l'intolérance aveugle des prêtres de Byzance. On raconte qu'il devait cette teinte de mélancolie à des expériences personnelles, et surtout aux dédains outrageants de son amante, Nanno, la joueuse de flûte, qui lui avait préféré des rivaux plus jeunes et plus heureux. Que cette histoire soit vraie ou non, nous reconnaissons en tout cas dans ces angoisses, qui s'emparent de son âme, comme un châtiment bien mérité de l'insensibilité de ce poète, qui ne songeait qu'à se plonger outre mesure au sein des voluptés, au lieu de chercher un remède efficace aux maux qui accablaient sa cité natale.

Aucun poète n'a suivi Mimnerme dans la voie qu'il venait de tracer. Cependant nous le retrouvons plusieurs siècles après en grande estime à Alexandrie, à une époque où le véritable esprit hellénique semble avoir disparu tout-à-fait. Il venait de se former autour des Ptolémées, amis et protecteurs des lettres et des arts, une pléïade de prêtres, qui s'ingéniaient de toutes manières à faire revivre le genre élégiaque. Mais ces beaux esprits, appelés à passer leur vie au milieu des plaisirs d'une cour luxurieuse, qui se trouvait comme isolée sur cette antique terre des Pharaons, où elle ne régnait que par le droit du glaive, ne pouvaient puiser dans la vie commune et réelle, qui leur était fermée en quelque sorte, ces fortes et profondes impressions qui avaient inspiré autrefois leurs modèles, et leur avaient assuré une influence aussi considérable parmi leurs contemporains. La vie de cour, avec ses incidents futiles et mesquins, les livres, qui formaient leur nourriture de chaque jour, et qui leur tenaient lieu d'inspiration, tel était d'ordinaire le fond commun, auquel ils empruntaient les sujets de leurs compositions. Et même, quand ils avaient à exprimer des sentiments qui leur appartenaient en propre, il fallait encore qu'ils eussent recours à leur mémoire et à leur érudition; s'agissait-il, par exemple, de décrire les charmes de quelque beauté qu'ils avaient aperçue dans la réalité, ou qu'ils avaient entrevue seulement dans leurs rêves, ils croyaient ne pouvoir mieux faire qu'en mettant pour ainsi dire au pillage toutes les fictions de la mythologie. On comprend aisément que le naturel et la simplicité aient dû leur faire défaut, chaque fois qu'ils avaient à retracer quelqu'événement, soit réel, soit fictif, où l'amour était en jeu; la vie et l'érudition se confondaient sans cesse dans leurs écrits, ou plutôt, c'était l'érudition qui débor-

dait de toutes parts et étouffait la vie. Nous en avons un exemple remarquable dans une élégie de Callimaque, « *la Chevelure de Bérénice*, » dont il ne nous est resté qu'une traduction latine, et dont le titre seul dispense de tout commentaire.

Cependant à mesure qu'on s'éloignait de la nature, on éprouvait, en même temps, le besoin d'y revenir ; l'idylle, destinée à exprimer tout à la fois ses regrets et ses aspirations, peut être regardée à juste titre comme une production de l'époque alexandrine. Il est vrai que Théocrite, le plus célèbre des poètes qui cultivèrent ce genre, ne réussit à créer, la plupart du temps, que des figures pâles, dénuées de couleur et de vie ; le peu de succès qu'il obtint nous paraît être une preuve de plus de la fausse voie, où l'on s'était engagé. On voulait être naturel, c'est-à-dire, copier, imiter la nature, et l'on n'arrivait le plus souvent qu'à produire des copies et des portraits, où la ressemblance était de plus en plus altérée. Toutefois, pour être juste envers Théocrite, il importe de constater que, partout où il a pu se soustraire à l'influence malfaisante de son époque, et où il a abordé le domaine de la vie commune et réelle, avisant en quelque sorte un ordre d'idées et de sentiments jusqu'alors subordonnés à l'unité des grandes compositions épiques ou dramatiques, il a déployé un talent tellement supérieur, qu'on ne peut assez regretter qu'il se soit partout ailleurs laissé entraîner à la poursuite d'un idéal évidemment trompeur et mensonger. D'ailleurs, il faut en convenir, la forme trouvée par ce poète, et qui a constitué le genre bucolique, est par elle-même assez stérile, et il n'est possible d'y mettre une variété féconde, qu'en y mêlant des idées et des sentiments étrangers à la pastorale proprement dite, comme des scènes d'enchantement, des incidents empruntés à la vie réelle, des regrets sur les mouvements politiques des empires et sur les désastres causés par les guerres civiles. Théocrite et Virgile paraissent l'avoir compris, et l'on peut dire que ces digressions ont servi à répandre dans plusieurs de leurs œuvres un charme indéfinissable. Pour nous en tenir à un seul exemple, nous citerons une des plus belles idylles du poète syracusain, celle qui a pour titre : « *les Syracusaines* », et où il nous est donné de jeter un regard dans la vie des femmes de cette grande Grèce, sur laquelle il reste encore beaucoup à dire et beaucoup à apprendre.

Deux femmes de Syracuse, Gorgo et Praxinoé, dont les maris

habitent Alexandrie, se sont donné rendez-vous afin d'aller ensemble voir au palais de Ptolémée la célébration des fêtes d'Adonis. Le poète, on le voit, s'est proposé tout d'abord de décrire la solennité qui va avoir lieu ; mais l'intérêt se concentre plus particulièrement sur les préparatifs que font les deux Syracusaines pour y assister, sur leurs exclamations dans la rue et leur conversation entr'elles et avec les gens de la foule, et cet intérêt est complètement justifié par ce qu'il y a de gracieux et de piquant dans tous ces détails et incidents divers. Gorgo trouve son amie encore occupée à sa toilette ; en attendant qu'elle y ait mis la dernière main, on cause de choses et d'autres, on médit quelque peu des maris et le temps se passe d'une manière tellement agréable, que les deux commères ont presque oublié le motif de leur rendez-vous. Praxinoé, craignant d'être en retard, se met alors à presser et à gourmander sa suivante, qui, dans la précipitation qu'elle met à obéir aux ordres de sa maîtresse, perd la tête et fait tout de travers ; enfin la robe est mise et agrafée ; Gorgo ne peut assez l'admirer, et elle demande à son amie combien elle lui a coûté. On apporte ensuite la mante et le voir, et l'enfant, malgré ses cris, est remis assez brusquement aux mains de la nourrice. « Je ne « puis t'emmener, lui dit sa mère ; là, où je vais, il y a des loups, « et les chevaux mordent les petits enfants ; pleure tant que tu vou- « dras, c'est dit, je ne t'emmènerai pas, car je ne tiens pas à te voir « estropié pour le reste de tes jours. Eh ! nourrice, fais jouer l'en- « fant, appelle le chien et ferme la porte. »

Les deux femmes sont enfin dans la rue, où tout excite leur étonnement ; elles ne peuvent assez s'extasier sur le bon ordre qui règne partout, malgré la foule qui est énorme. Praxinoé s'effraie tout-à-coup à la vue d'un cheval qui se cabre : « Chère amie, s'écrie-t-elle, » qu'allons-nous devenir ? Un cheval de guerre du roi ! Eh ! l'ami, « ne m'écrase pas ! dieux, comme il est rétif ! Combien je me félicite « d'avoir laissé mon fils à la maison ! » Gorgo s'efforce de la tranquilliser : « Rassure-toi, Praxinoé, les cavaliers sont déjà loin de « nous ; les voilà qui arrivent sur la grande place. » La jeune femme se rassure en effet, et toute honteuse de sa pusillanimité, elle raconte, pour s'excuser, que les chevaux et les serpents lui ont toujours inspiré une terreur invincible. Ce n'est pas sans peine qu'elles arrivent enfin au palais ; elles ont eu à fendre la presse des curieux, et même la mante de l'une d'elles aurait couru des risques sérieux, si un étranger

n'avait eu l'amabilité de leur venir en aide. Les voici en face des merveilles de la fête et près du lit où repose Adonis. Ce sont des exclamations qui ne tarissent pas, au point qu'un voisin, que leur caquetage impatiente, les invite à se taire et se moque de leur accent étranger : « Par Tellus ! d'où tombez-vous donc, l'ami ? que vous fait « notre babil ? Allez commander à vos esclaves : Prétendriez-vous « peut-être dicter des lois à des Syracusaines ? » Elles se taisent enfin ; c'est quand la cantatrice Argée a entonné un hymne en l'honneur d'Adonis. « Ce sera sans doute fort beau, dit l'une d'elle ; taisons-« nous, car voilà Argée qui prélude déjà ! » Après le chant, elles voudraient bien rester encore, mais Gorgo se rappelle tout-à-coup que son mari est à jeûn, et qu'il ne serait pas bon de le faire attendre trop longtemps.

S'il est impossible de ne pas reconnaître une légère tendance à la satyre dans ce petit tableau de mœurs, surtout dans les traits de détail qu'il renferme, cette tendance apparaît d'une manière plus frappante encore dans le genre iambique qui prit naissance à peu près dans le même temps que l'élégie, mais qui, quoique prudent, comme cette dernière, ses principaux motifs d'inspiration dans les incidents de la vie commune et réelle, se meut cependant sur un terrain entièrement différent. Tandis que l'élégie ne traitait le plus souvent que des sujets nobles et élevés, et que partant d'une espèce d'idéal, elle en faisait en quelque sorte l'objet et le but de ses chants, l'iambe, ne se préoccupant que d'intérêts individuels et plus ou moins vulgaires, ne renfermait généralement que des attaques vives et parfois passionnées, où l'aigreur le disputait à la témérité et à la violence. Les poètes élégiaques proprement dits étaient, pour la plupart, des hommes distingués autant par leur génie et leur patriotisme que par la position élevée qu'ils occupaient dans l'Etat ; les poètes iambiques, au contraire, quoique aussi richement doués, n'arrivaient presque jamais, par suite de circonstances malheureuses ou par leur propre faute, à se faire apprécier à leur juste valeur ; de là cet empressement qui les distingue à révéler les faiblesses d'autrui, à fronder les vices et les travers, et même à dissiper de généreuses et salutaires illusions.

C'est pour cette raison que l'iambe ne tarda pas à devenir chez les Grecs synonyme de pamphlet, un objet de terreur pour tous, amis et ennemis. Cependant son règne ne fut pas de longue durée ; le

souffle qui l'animait passa bientôt après dans la Comédie où il trouva un champ beaucoup plus vaste à exploiter; quant aux attaques personnelles, qui étaient de son ressort, il trouva un instrument fort docile dans l'élégie qui, en se transformant, avait pris de plus en plus les allures et la forme de l'épigramme. Aussi le genre iambique ne compte-t-il que trois poètes, Archiloque, Simonide d'Amorgos et Hipponax, qui se soient occupés, dans leurs compositions, les uns plus, les autres moins, de la femme, de sa condition sociale et de ses qualités.

Le plus célèbre, et, en même temps, le plus ancien est sans contredit Archiloque, poète de premier ordre, dont le génie fécond et créateur se retrempait sans cesse dans une exubérance de vie extraordinaire. Il a communiqué une impression toute nouvelle à la poésie grecque, qui était sur le point de tomber dans une monotone uniformité et de s'emprisonner dans des formes conventionnelles, et qui, dans cette voie nouvelle qu'Archiloque lui ouvrit, se para de fleurs nouvelles et jeta un nouvel éclat. Aussi, ce que la Grèce admirait en lui, ce n'était pas tant le poète élégiaque, que l'inventeur de mètres nouveaux, d'un nouveau genre de poésie. Archiloque est le père de la satyre, et c'est lui qui, le premier, a fait usage de l'iambe; du moins, il se l'est approprié, comme dit Horace, et s'en est fait une arme terrible pour satisfaire ses ressentiments. En effet, dans son activité inquiète et fiévreuse, il n'a pas craint de franchir des limites qui ne sont ni d'hier, ni arbitraire, et de s'engager dans une voie funeste, où il devait, il est vrai, trouver son vrai génie, mais où il rencontra, en même temps, des contrariétés de tout genre, des luttes pénibles et parfois périlleuses. Ce sont surtout les personnes de l'autre sexe qu'il semble avoir choisies pour victimes de ses traits les plus acérés.

Archiloque aimait Néobulé, fille de Lycambès, de toute l'ardeur de sa nature passionnée: « Infortuné, abattu par la violence du désir, « je n'ai plus un souffle de vie; les dieux l'ont voulu ainsi, et la dou- « leur cruelle transperce mes os..... Telle est la violence de cet amour « qui s'est glissé dans mon cœur, répandant sur mes yeux un épais « nuage, et me ravissant ma raison égarée. » Le père de la jeune fille lui avait promis sa main; mais plus tard, pour des motifs qu'on ignore, il avait cru devoir reprendre sa parole. Le poète ne mit dès lors plus de bornes à son ressentiment; décochant ses traits les plus

envenimés contre Lycambès et tous les membres de sa famille, il ne craignit pas de révéler les mystères de l'amour et les secrets du foyer domestique. Le père fut diffamé dans toute la Grèce comme un homme sans foi et sans probité, Néobulé et ses sœurs, comme des femmes « qui avaient bu toute honte. » Maintenant qu'il ne peut plus posséder cette jeune fille, il prétend avoir acquis la certitude que le malheur serait entré avec elle dans sa maison, et pour se disculper en quelque sorte de l'amour dont il a brûlé pour elle, il l'accuse d'avoir employé, pour le séduire, tous les artifices de la coquetterie : « Elle portait la « fleur de myrte dans sa main et la rose au doux parfum ; ses cheveux « foncés descendaient en tresses abondantes sur son cou et sur ses « épaules ; un vieillard même se serait laissé séduire. » Il se montra tellement impitoyable à l'égard de cette malheureuse famille, qu'on a prétendu par la suite que Lycambès et ses filles se pendirent de désespoir.

Nous ne possédons de Simonide d'Amorgos, qui mania l'iambe avec une dextérité remarquable, qu'un poème dont le mérite est fort douteux, et qui n'est autre chose qu'un pamphlet dirigé contre les femmes. Dans ce travail, qu'on pourrait, au besoin, considérer comme une amplification de la pensée d'Hésiode, Simonide passe en revue les différents caractères de femmes, et assigne à chacune d'elles l'origine qui lui convient. Selon lui, la femme coquette, aimant le luxe et la parure, descend du cheval ; la fainéante, de l'âne ; la femme laide et malicieuse, du singe, la rusée du renard, la piailleuse de la chienne, la perverse de la belette, la malpropre de la truie ; quant à celle, dont l'humeur est mobile et inconstante, elle n'a pu sortir que des profondeurs de la mer. Quoique l'idée-mère de ce poème ne trahisse ni finesse, ni profondeur, l'auteur en paraît cependant fort satisfait, car il la développe avec une complaisance remarquable. Il a esquissé ses portraits avec une naïveté un peu rustique, en homme qui n'hésite jamais à se servir du mot propre, et qui se soucie fort peu de charmer le lecteur par des images gracieuses. Il ne se déride qu'à la fin de son énumération, quand il vient à parler de la bonne ménagère, de cette femme laborieuse, dont Hésiode, avant lui, proclamait l'excellence et la prodigieuse rareté, et que lui-même, il fait descendre de l'abeille. Voici quelques passages de cette poésie qu'on s'accorde assez généralement, et non sans quelque vraisemblance, à regarder comme un fragment d'un grand poème à

la fois didactique et satyrique, qui avait peut-être pour objet le choix d'une épouse :

L'une vient de la mer; elle a un double cœur;
Un jour elle peut être gaie et contente,
De sorte que tout étranger qui la voit chez elle dit :
Il n'y a certes dans le monde entier
Aucune femme qui soit et meilleure et plus belle.
Mais le jour suivant, elle est insupportable;
On ne peut la regarder, ni la toucher, car elle est
D'une humeur peu aimable et contrariante à l'égard de chacun

Une autre provient du cheval à la riche crinière,
C'est celle qui se refuse aux soins de l'intérieur et à tout rude travail.
Elle ne touche jamais à un moulin, ne prend jamais en main le crible,
Et ne balaie point la maison pour en faire sortir la poussière.
Tous les jours, deux fois et même trois fois elle se lave tout le corps,
Pour le rendre bien propre, et verse sur ses membres une huile parfumée.
Sa chevelure abondante est constamment bouclée,
Et ses tresses artistement faites sont entrelacées de fleurs.
La vue d'une femme aussi belle doit réjouir le cœur
D'un autre homme; mais pour le mari c'est un calice amer,
A moins qu'il ne soit prince, assis sur un trône,
Et qu'il ne prenne plaisir à de tels artifices.

Il n'y a qu'une seule catégorie de femmes qui trouve grâce aux yeux du poète :

Cette autre descend de l'abeille; heureux sera l'époux
Qui l'aura en partage; elle est à l'abri de tout reproche.
La fortune s'accroît et s'étend par ses soins.
Dévouée à son époux qu'elle aime, elle vieillit avec lui.
Entourée d'enfants beaux et dont tous font l'éloge,
Elle est distinguée entre toutes les femmes,
Généralement aimée et des dieux et des hommes.
Candide et pure, on la voit éviter la société
Des femmes qui ne parlent que toilette et que danses.
C'est Jupiter qui a fait don aux hommes
De femmes d'un tel caractère, si excellentes et si sages.

Voici la conclusion :

Ce qui sortit de pire des mains de Jupiter,
C'est la femme, et celui qui peut croire un instant

A son utilité, n'obtient en l'épousant
Qu'un bonheur apparent, car sa sérénité
Est de courte durée, à partir de ce moment fatal.
Car là où est la femme, c'est à peine si l'on peut recevoir
Les anciens amis qui viennent nous visiter.
Et c'est toujours la femme qui paraît la meilleure
Qui fit le plus de mal à l'homme qui l'a choisie.

Simonide, on le voit, résume sa pensée à-peu-près dans les mêmes termes qu'Hesiode; comme lui, il trouve que les femmes sont un fléau envoyé par Jupiter. Mais quel esprit étroit, quelle vulgarité dans ses développements! on y cherche en vain le sel et l'esprit propres à ce genre de poésie.

C'est à Hipponax qu'on attribue ces paroles devenues fameuses que « la femme n'est aimable que deux fois dans sa vie, le jour de ses « noces et celui de sa mort. » Jugement malveillant, s'il en fut jamais; cependant on le comprend et même on l'excuse en quelque sorte lorsqu'on considère que ce poète était très-laid de figure et de taille chétive, et que cette laideur faisait de lui une espèce de paria au milieu d'un peuple amoureux des beautés de la forme. On raconte que deux sculpteurs de Chio, Bupalus et Athénis, s'étant permis de le figurer sous des traits, qui sans doute n'étaient rien moins que flatteurs, cette caricature le mit dans une telle fureur, qu'il traita ces artistes aussi cruellement qu'Archiloque avait traité Lycambès. Il les poursuivit de ses sarcasmes et de ses injures avec une rudesse impitoyable, sans trève et sans relâche, et ils finirent, dit-on, mais le fait est peu croyable, par se pendre de désespoir. L'exil ne dut pas contribuer à adoucir son humeur inquiète et chagrine. Quoique de race ionienne, il n'avait rien de cet aimable laisser-aller qui distinguait ses compatriotes; on l'aurait dit plutôt né à Sparte. Il voyait avec douleur l'abaissement de son pays, et ne pouvait exprimer assez vivement son indignation à l'égard de ses concitoyens, qui, ne songeant qu'à leurs plaisirs, paraissaient avoir perdu, avec le sentiment de ce qui est beau et grand, le souvenir glorieux des jours de la liberté. Dans son impuissance à les faire sortir de leur engourdissement, il ne se laissa pourtant pas entraîner, comme Mimnerme, aux séductions du luxe et aux enivrements de la volupté, et il ne cessa d'attaquer, avec toute l'énergie dont il était capable, les vices et les travers de son temps, en même temps que la frivolité et la déprava-

tion, sous quelque forme qu'elles se présentassent. Il ne faut donc pas nous étonner que ce poète, qui, du reste, n'épargna ni les dieux, ni les auteurs de ses jours, ait traité l'autre sexe avec si peu de ménagements. Toutefois nous ne pensons pas que les vers suivants qu'on lui attribue soient de lui : « La meilleure union pour un homme de « sens est celle qu'il contracte avec une femme vertueuse ; il ne sau- « rait trouver de dot plus profitable. Celui qui vise à l'économie en « prenant une femme, obtient, au lieu d'une maîtresse, une aide « utile, sur l'attachement et la fidélité de laquelle il pourra toujours « compter. » Il y a lieu, ce nous semble, d'attribuer cette règle de conduite au bon bourgeois Simonide d'Amorgos plutôt qu'au bouillant Hipponax.

Ed. Goguel.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

SOUFFRANCE.(*)

La douleur, comme un jet de flamme,
A traversé toute mon âme
Et consumé jusqu'au désir ;
Elle a tari toute ma joie,
Elle a, comme un oiseau de proie,
Labouré mon cœur à plaisir.

Rapide éclair fendant la nue,
Comme la foudre elle est venue
Au milieu de mon ciel serein,
Emportant dans sa grande aile
Tout le bonheur de l'hirondelle
Qui se trouvait sur son chemin.

Depuis ce jour, dans la nature,
Plus de rayons, plus de murmure,
Plus de parfums, plus de soleil ;
Pour moi le ciel est toujours sombre,
Tout me paraît germer à l'ombre
Et végéter dans le sommeil.

(*) Mme Hommaire de Hell, dont les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier déjà le gracieux talent littéraire, a bien voulu nous autoriser à publier deux de ses poésies inédites. Nous n'ajouterons aucun commentaire à ce cri de l'âme meurtrie par la douleur. Le commentaire est tout entier dans la biographie du célèbre voyageur dont elle fut la compagne courageuse et qu'une mort prématurée a enlevé à son affection.

Lamartine a dit dans ses *Confidences* :

« La poésie, à une certaine époque de la vie, n'est plus qu'un vase funéraire « qui sert à brûler des parfums pour embaumer de saintes mémoires. »

L'oiseau gémit, la brise pleure ;
Lorsque Diane en ma demeure
Verse un rayon mystérieux,
Je vois, au milieu des décombres,
Aussitôt s'agiter les ombres
Des jours perdus, des jours heureux !

Rien ne paraît digne d'envie
A ma pauvre âme poursuivie
Par le regret, cruel vautour,
Qui s'accroupit sur ma poitrine,
Et me meurtrit et me fascine,
Et boit mon sang, la nuit, le jour.

Dès le matin je suis brisée
Et si je cherche la rosée
Pour rafraîchir mon front brûlant,
Je ne vois que feuilles flétries,
Gazon brûlé, sources taries ;
Et je reviens en chancelant.

Que faire, hélas ! en ma misère,
Quand toute chose m'est amère,
Quand chaque heure accroît mon ennui ;
Quand le présent est triste et vide,
Le passé, mort, la route aride,
Et que tout espoir s'est enfui ?

Marcher encore, est-ce la peine ?
L'ombre envahit déjà la plaine,
La ronce couvre le ravin ;
On entend, au fond des vallées,
S'élever des voix désolées
Qui se lamentent bien en vain.

Que sont nos pleurs et nos prières,
Et nos sanglots et nos misères
Devant l'impassible destin?
Moins que le cri de la cigale,
Moins que la plainte qui s'exhale
De la fleur mourant au matin.

Se reposer.... serait-ce un crime?
Hélas! hélas! dans quel abîme,
Dans quel chaos l'esprit se perd!
Où découvrir un sûr refuge
Si Dieu lui-même, notre juge,
Nous punit d'avoir trop souffert;

D'avoir trouvé que cette vie
N'ayant plus rien que fiel et lie,
Nous laissait toute liberté
De chercher en notre détresse,
Ce que le cœur cherche sans cesse
Le repos!.... dans l'éternité!

Mme Adèle Hommaire de Hell.

Paris, 1860.

Digitized by Google

LE VOYAGEUR.

—

Où cours-tu d'un pas si rapide,
Voyageur au cœur intrépide,
Qui, toujours seul, t'en vas errant;
Semblable à l'oiseau de passage,
A la brise, au flot, au nuage
Qu'emporte un éternel courant?

Que cherches-tu dans les bois sombres
Lorsque la nuit épand ses ombres
Sur les grands arbres pleins de nids;
Lorsqu'on n'entend d'autre murmure
Que celui de la source pure
Se plaignant au fond du taillis?

Que cherches-tu dans les vallées,
Le long des landes désolées,
Près des torrents, sur les lacs bleus;
A la suite des caravanes,
Devant le palais des sultanes,
Près du cloître silencieux?

Que cherches-tu sous l'humble tente
Du derviche que rien ne tente,
Quand, accroupi sur ses talons,
Il fume, il rêve, il dort, il prie,
Tout en humant avec furie
Du tombeki les blancs flocons?

Digitized by Google

Que cherches-tu dans les étoiles;
Que cherches-tu sous les longs voiles
De mainte esclave du Sultan ?
Que cherches-tu près des almées
Qui vont peintes et parfumées,
Orner la fête d'un Persan ?

Que cherches-tu chez le Kabyle
Quand il conduit d'un pas agile
Ses chamelles à l'abreuvoir;
Et qu'on entend sortir des tentes
Rires joyeux, voix caressantes
Se mariant aux bruits du soir ?

Que cherches-tu sur le rivage,
Quand, dans le ciel, gronde l'orage
Et qu'un essaim de sombres voix
Plane au bord des noirs précipices,
Glisse le long des édifices
Et se perd au fond des grands bois ?

Que cherches-tu dans les ténèbres,
Lorsque l'orfraie aux cris funèbres
Rase d'un vol bas et furtif
L'acanthe d'une frise antique
Ou le buste mélancolique
De quelque nymphe au front pensif ?

Que cherches-tu le long des mornes,
Lorsque, le soir, les pitons mornes
Jettent leur ombre sur les flots;
A l'heure où la brise s'élève,
Où la créole, pour la grève,
Fuit son hamac et ses oiseaux ?

Que cherches-tu près des abîmes,
Sur les sentiers des hautes cimes

Se perdant au sein des vapeurs ;
Sur les Océans sans rivages,
Dans les déserts pleins de mirages
Dans les vallons, près des pasteurs ?

Que cherches-tu parmi les tombes,
Où, le soir, de blanches colombes,
Dans leur plaintif roucoulement,
D'une âme errante et solitaire
Semblent redire la prière
Douce comme un soupir d'amant ?

Que cherches-tu dans la campagne,
Près des dolmens de la Bretagne,
Quand la nuit n'a plus de soupir,
Quand la lune est pâle et sereine
Et que Vénus, comme une reine,
Brille dans un ciel de saphir ?

Que cherches-tu, quand ta cavale
T'emporte à travers la rafale
Le long de quelque noir torrent ;
Quand tout s'effraie et se lamente,
L'arbre, le flot, la louve errante
Qui, vers le bois, fuit en hurlant ?

Que cherches-tu sur les collines
A l'heure où le soleil incline
Vers la mer son orbe pâli ;
Que cherches-tu sous les charmilles
Où chuchotent de jeunes filles,
Est-ce l'amour, est-ce l'oubli ?

Mme Adèle Hommaire de Hell.

Paris, 1860.

Digitized by Google

UN COMPLÉMENT

A LA PIÈCE HISTORIQUE COMMUNIQUÉE PAR M. WOLFF.

Monsieur,

Le document historique que vous reproduisez dans le dernier numéro de la *Revue d'Alsace*, page 331, demande un complément que je prends la liberté de vous envoyer; il est probablement moins connu que ne l'est l'arrêté des XIII, dont Gœthe parle tout au long dans *Dichtung und Wahrheit*, livre 9. C'est cet arrêté qui lui a inspiré la pièce de vers qui fait l'objet de mon observation. Il la mentionne dans *Dichtung und Wahrheit*, mais sans la reproduire. C'est, de son propre aveu, la seule fois qu'il ait fait des vers français. On pense que s'il s'est arrêté dès le début, c'est qu'il a été découragé par les critiques, trop vives, dont son œuvre a été l'objet de la part d'un Français, son commensal.

Ce point de vue à lui seul suffirait pour mériter à cette pièce de vers sans prétention, une petite place dans l'histoire de la littérature. Si vous pensez comme moi, vous intéresserez peut-être vos lecteurs en la leur rappelant :

« Lorsque le fils de Dieu descendit sur terre
« Pour bénir les mortels comblés de misère
« On vit de tous côtés se presser sur ses pas
« Des boiteux, des perclus gisans sur leurs grabats.
« Mais lorsque des Français l'auguste reine avance,
« Qu'elle pose le pied sur la terre de France,
« La police attentive a soin de décréter
« Qu'à son royal regard ne doit se présenter
« Ni bossu, ni goutteux, ni pauvre apoplectique,
« Ni perclus, ni bancal, ni même rachitique,
« Comme çà de chez soi Strasbourg fait les honneurs.
« O siècle! ô temps! ô mœurs! »

JÉRÔME N.

UN MOT A PROPOS D'ARGENTOUARIA.

Monsieur,

Je viens de lire dans la 18me livraison du *Musée pittoresque et historique de l'Alsace*, pages 446-147, les objections pleines de convenance que m'adresse l'auteur sur la question d'Argentouaria que je place à la hauteur d'Ohnenheim, sur la voie romaine de Milan à Strasbourg, etc.

Permettez-moi de recourir à la publicité de la *Revue d'Alsace* pour répondre à ces objections. Quelles que soient les inexactitudes des itinéraires, il est un point constant, c'est qu'Argentouaria se trouvait entre *Helvetus* (Ell) et *Cambes* (Kembs) et qu'il faut rechercher cette station sur la voie même.

Les ruines trouvées de Heidolsheim à Elsenheim répondent aux données des itinéraires d'une manière incontestable.

Quant à l'objection que l'on considère comme plus grave, et qui a pour base les délimitations des diocèses de Bâle et de Strasbourg, j'avoue qu'elle ne m'effraie pas le moins du monde. En effet, la Haute-Alsace, avant 1790, comprenait encore les territoires d'Elsenheim, Ohnenheim, Heidolsheim et Mussig qui étaient du bailliage de Guémar, seigneurie de Ribeaupierre et comprenaient jusqu'à Mussig même une portion du pâturage des sept communautés appelées *Gemeindmarck*.

Le diocèse de Strasbourg a subi bien des variations et il en est resté des preuves certaines dans le fait de la collégiale de Lautenbach et du prieuré de Saint-Marc qui étaient, dans le diocèse de Bâle, des enclaves relevant de Strasbourg pour le spirituel.

Je crois que le ruisseau d'Eckenbach longé par le landgraben au Sud du territoire de Saint-Hypolite n'a été la limite de la Haute-Alsace qu'à partir du moyen-âge et surtout quand Saint-Hypolite est devenu terre de Lorraine (cette commune était à la vérité du diocèse

de Strasbourg) et je vois une démarcation naturelle bien plus sensible dans le Giessen et la Scheer qui exercent des ravages depuis la vallée de la Lièpvre et de Villé jusqu'à la hauteur d'Ebersheim et Mussig : c'est là que je suppose avoir été l'ancienne limite des Belges et Séquaniens puis des Rauraques et des Triboques ; le mur païen de Thannenkirch domine au Sud cette plaine ravagée par les inondations.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

COSTE.

Schlestadt, 23 juillet 1861.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA PARTIE ANTÉRIEURE DE LA VALLÉE DE L'ILL, *avec un appendice concernant l'ancien château de Brunstatt*, par M. A. STŒBER. — 1 vol. in-12 de VIII-138 pages. — Mulhouse, imprimerie de J. P. Risler, 1861.

Voici une monographie que nous recommandons à l'accueil sympathique des lecteurs de la *Revue*. Indépendamment de l'empreinte qu'elle porte du savoir de bon aloi, elle a encore le mérite de devoir le jour à une bonne pensée : celle de jeter de salutaires lumières sur un coin de notre pays que d'autres ont placé, on ne sait trop pourquoi, dans un jour peu favorable.

A un autre point de vue cette notice nous offre un grand intérêt. En l'absence de guide pour toute l'Alsace, la description de M. Stœber peut en tenir lieu pour la contrée qu'elle embrasse. Il lui manque, sans doute, les indications que contiendrait spécialement un guide, mais elle en renferme de plus précieuses parce qu'elles sont plus difficiles à établir et leur classification nous paraît réaliser, de la manière la plus heureuse, les trois quarts du plan que beaucoup de personnes cherchent à définir pour rendre un guide intéressant en même temps qu'utile. L'œuvre commencée par M. Stœber mérite d'être continuée pour tous les points de l'Alsace, d'être complétée au point de vue de l'utilité du voyageur et de former ainsi un livre dont l'absence constitue, au dire de tous, une étrange lacune dans notre littérature.

Pour la combler complètement il faut les efforts réunis de tous ceux qui connaissent et aiment notre pays. Nous saisissons cette occasion pour leur faire un appel et les engager à se concerter enfin pour écrire le livre que tout le monde réclame et qui ne manque à aucun pays voisin.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

LA CHAPELLE DE LA FORÊT D'ILL

A SCHLESTATT.

EPISODE DE LA GUERRE D'ITALIE.

En sortant de Schlestatt par la porte de Brisach, on se trouve immédiatement en face d'un paysage tout-à-fait différent de celui que présentent aux regards les deux autres côtés de l'enceinte. Ici, plus de promenades, de jardins, de vignobles, de cultures. La vue se promène sur un immense tapis de prairies que sillonnent des eaux silencieuses et profondes. Leur cours se dessine au loin par les saules, les peupliers et les bouquets d'aulnes de leurs rives : au midi et à l'orient s'étend comme un sombre rideau la forêt d'Ill. Au couchant, on voit fuir la chaîne des Vosges, au pied de laquelle s'élèvent les fumées lointaines des villages couchés à ses pieds. En arrière est la vieille cité impériale, avec sa morne ceinture de murailles, moitié modernes, moitié moyen-âge. C'est un fragment de Hollande, enchassé dans un cadre alsacien.

Si, après avoir franchi le pont éclusé, on remonte vers la droite le cours du *Schiffweg*, gros bras de l'Ill détaché à Illhæusern, et qui s'y réunit de nouveau au bas de la ville, on arrive au bout d'une demi-heure de marche à travers de gras herbages que ses eaux abreuvent, à l'entrée de la forêt. Le sentier quitte la prairie et s'enfonce sous les vertes futaies; puis se rapprochant de la rivière, court tantôt sur le gazon de la rive coupée à pic, tantôt rampe sur la plage sablonneuse qui s'avance dans le lit. Bientôt il tourne sur la gauche. La voûte de feuillage s'épaissit et s'abaisse. Tout-à-coup, à l'entrée d'une clairière, on se trouve en face d'un édifice singulier, dont l'aspect, au fond de cette solitude, au sein de ce silence, a quelque chose d'étrange et d'imprévu, qui saisit fortement celui qui l'aperçoit pour la première fois.

Au centre d'une enceinte polygonale formée de lattes peintes en vert, s'élève un chêne séculaire, presque dépouillé de son écorce: quelques rameaux balancent au-dessus de sa tête rugueuse des restes d'un feuillage rare et maladif. Autour de l'arbre s'arrondit une sorte de rotonde formée de piliers en bois peint, soutenant un toit en parasol recouvert en zinc. Des acacias boules sont plantés dans l'espace ouvert entre les piliers et l'enceinte extérieure. Cette enceinte, garnie de bancs, est ouverte du côté du sentier. Cet édifice est un sanctuaire; ce vieux chêne est une chapelle; la Vierge divine en est la patronne.

Sous l'abri du toit, le sol au pied de l'arbre est jonché de mains, de bras, de jambes de bois, grossièrement ébauchés: de longues mèches de cheveux, des écheveaux de fil rouge, des espèces d'araignées ou de tortues en tôle ou en bois sont accrochées au tronc, auquel sont appuyées des béquilles abandonnées. A l'intérieur et au-dehors, toutes les surfaces sont envahies par une foule de tableaux, les uns à l'huile, les autres présentant d'informes dessins, enrichis de grotesques enluminures. Tous exhibent invariablement l'idée d'un péril ou d'une affliction; tous exhalent, dans une pieuse légende, un cri de douleur, ou un hymne de reconnaissance, élancé vers la source des célestes secours. L'un d'eux m'a plus particulièrement frappé par la singularité de son sujet. Il représente la scène bien connue dont la femme de Putiphar et le vertueux Joseph sont les acteurs; on lit au bas: *Ex voto* 1857 †. Il ne m'était pas encore venu à l'idée qu'un danger du genre de celui qui menaçait le chaste fils de Jacob fût de nature à invoquer l'intervention divine.

A la partie inférieure de l'arbre est un creux fermé d'une grille. Cette excavation, décorée intérieurement de fleurs de papier et d'oripeaux de toute sorte, renferme une statuette de la Vierge portant l'enfant divin, prétentieusement vêtue d'étoffes voyantes. Là est le vrai sanctuaire, le tabernacle révéré. Des vases de fleurs sauvages souvent rafraîchies, des ornements bizarres en décorent l'entrée; des escabeaux, de grossiers prie-Dieu sont disposés en face de la sainte image. De toutes parts s'exhale ce parfum de foi simple et primitive dont le moyen-âge semble malheureusement avoir gardé le secret.

La légende veut que cette statuette, ou une autre pareille, ait été portée en ce lieu par les eaux débordées du *Schiffweg*, puis recueillie

par un pêcheur de Schlestatt, et installée par ses soins dans cette niche creusée par ses mains; des pêches miraculeuses, des vœux exaucés, des maux guéris, des misères soulagées y appelèrent la foule, hélas! toujours nombreuse des malades et des déshérités, comme à une source infaillible de bienfaits et de consolations.

J'ai un respect profond pour les légendes, et je les accepte avec une foi candide. Il se pourrait néanmoins que la vénération dont ce lieu est entouré eût une origine non pas plus respectable, mais plus reculée. Ne serait-ce pas un de ces sanctuaires celtiques, comme il en existait beaucoup dans nos vieilles forêts de l'Alsace? L'on sait que longtemps après l'extinction du paganisme gaulois, les lieux autrefois consacrés par lui continuèrent à être l'objet d'un respect mêlé de terreur, souvenir effacé et incompris d'un passé enseveli à jamais. L'on sait aussi que les missionnaires chrétiens, impuissants à extirper ces derniers vestiges d'un culte condamné, furent réduits à ériger les symboles de la foi nouvelle aux lieux mêmes que la tradition des ancêtres désignait encore au respect obstiné des générations nouvelles. Je n'affirme rien: mais ce chêne mutilé par les siècles, ce lieu désert au bord de l'eau, cette forêt bien plus vaste autrefois, et surtout la nécropole celtique retrouvée près de là en 1857, autorisent des hypothèses beaucoup plus hardies que les données de la légende même.

De tout temps j'ai aimé à visiter cette solitaire retraite perdue dans la profondeur des bois. Que d'heures rêveuses j'y ai passé, seul avec un livre et un cigare, accoudé sur un banc de l'enceinte, et prêtant l'oreille aux murmures confus errants sous les futaies, au râle strident des geais, aux coups sourds et lointains de la cognée du bûcheron. Que de fois, étendu sur la rive du *Schiffweg*, j'ai écouté le clapotement de la vague, ou suivi du regard les longues ondulations des prêles flottantes, le vol des libellules au-dessus de leurs mouvants tapis de fleurs blanches, le pas alerte de la bergeronnette, courant d'ilot en ilot, à la poursuite de quelque moucheron. Silence, solitude, fraîcheur suave, ombre impénétrable, tout ce qui apaise et repose, je le trouvais dans ce désert, et je ne croyais pas l'acheter trop cher au prix d'un peu de fatigue.

C'était le 24 juin dernier: après une matinée brûlante, j'avais résolu de passer mon après-midi dans la retraite que j'aimais: en arrivant mon apparition fut saluée par les aboiements sonores d'un chien de forte encolure; je me mettais en défense, lorsque je vis se lever d'un des

bancs un homme qui de la voix et du geste imposa silence à l'animal. Cet homme me parut avoir trente à trente-cinq ans; il était assez grand, robuste et bien découplé; sa figure brune, un peu fatiguée, s'accentuait d'une moustache blonde, taillée en brosse, et d'une large et longue barbiche; il portait un petit chapeau de paille, une blouse de toile écrue; des guêtres blanches descendaient sur sa chaussure couverte de poussière. Après un muet salut auquel je répondis aussi silencieusement, il alla se rasseoir et je pris place à quelque distance de lui. J'aperçus alors sous la toiture de zinc, en face de la madone, une femme agenouillée ou plutôt assise sur ses talons ramenés sous elle; un chapelet à gros grains se tordait autour de ses mains jointes et reposant sur ses genoux. Elle était vêtue d'une robe de laine brune. Ses cheveux et ses épaules se dérobaient sous une pièce d'étoffe soyeuse à carreaux, rattachée sous le menton. Elle tourna lentement la tête de mon côté, et la reporta aussitôt vers la Madone; mais un coup-d'œil rapide m'avait permis d'apercevoir une figure jeune très-hâlée, de grands yeux noirs, des lèvres un peu charnues, une abondante chevelure d'ébène; le tout présentant, avec le costume et l'attitude, un type évidemment méridional. Partout ailleurs qu'en ce lieu, je l'aurais prise pour une Israélite. Sur un banc, on voyait un panier recouvert d'un large chapeau de femme, laissant paraître le col d'une bouteille : tout auprès étaient les débris d'un repas champêtre, et par terre, des souliers ornés de petites boucles d'argent.

Après ces quelques minutes de silence qui suivent invariablement le contact entre deux étrangers amenés par hasard dans le même lieu, je tirai mon porte-cigares, et je risquai l'abordage en offrant à mon voisin un panetela à deux sous. Il accepta en saluant. « Vous n'êtes pas de ce pays, je crois, lui dis-je, Monsieur; par quel hasard vous trouvez-vous dans ce lieu retiré, loin de toutes les routes? savez-vous qu'à moins d'un guide, et je le serai si vous voulez, vous risqueriez fort de passer la nuit dans la forêt?

« Oh! répondit-il à mon ouverture, dans un français assaisonné d'une petite pointe vosgienne; je ne suis pas d'ici, c'est vrai, mais je connais cet endroit; et quant à coucher dans la forêt, cela ne m'effraie pas beaucoup. J'ai dormi dans de plus mauvais gîtes.

« Vous, c'est possible; mais cette dame qui paraît être venue en votre compagnie, répliquai-je, envisagerait-elle avec la même indiffé-

rence une telle perspective? elle, du moins, est certainement étrangère à l'Alsace?

« Etrangère, oh oui! vous pouvez le jurer: c'est une Italienne; c'est ma femme. Elle n'a pas peur non plus quand elle me sait près d'elle: Eh! Gaëtana! »

La jeune femme se leva à cet appel et vint près de son mari: elle était grande, svelte et bien tournée. Les manches de sa chemise, relevées bien au-dessus du coude, laissaient voir des bras arrondis, et des mains un peu grandes, mais fines, que ne déparait nullement le bistre vigoureux de la peau. Ses jambes et ses pieds étaient nus. Sur un signe du mari, elle se tourna vers moi dans une confusion pleine de grâce, et avec un sourire qui mit en évidence des dents superbes, elle m'adressa une petite révérence courte et brusque qui ne manquait pas d'une certaine coquetterie.

« Elle ne parle pas encore couramment le français, me dit l'homme; mais cela viendra; c'est moi qui suis son maître de langue. »

J'appelai à mon aide toutes mes réminiscences italiennes, et j'en composai, comme je pus, quelques banalités bien niaises à l'adresse de Gaëtana. Elle comprit sans doute, car elle sourit encore; puis elle dit d'une voix timide quelques paroles auxquelles, il faut bien l'avouer en toute humilité, je n'entendis rien du tout. Je pris néanmoins l'air le plus intelligent du monde, et après quelques compliments de rigueur, accueillis avec une satisfaction visible, je demandai de rechef à l'étranger, avec l'accent d'un intérêt vivement excité, à quelles circonstances j'étais redevable de notre rencontre dans cette solitude.

« A l'exception de quelques pâtres, de quelques bûcherons et des gardes forestiers, lui dis-je, il ne vient guères ici que des pèlerins et surtout des pèlerines du voisinage. Vous n'êtes pas des premiers assurément, et permettez-moi de le dire, vous n'avez pas du tout la tournure des seconds.

« Cela vous intrigue un peu, paraît-il. Et bien! je vais vous expliquer notre présence. Nous sommes vraiment des pèlerins; je sors du 2e régiment de grenadiers de la garde et c'est aujourd'hui le vingt-quatre juin.

« Le vingt-quatre juin: Eh bien! qu'est-ce que cela fait?

« Comment, ce que cela fait? c'est une vraie question de bourgeois. Cela fait qu'il y a deux ans, jour pour jour, heure pour heure, c'était la grande bataille de Solferino.

« Ah ! je l'avais oublié en effet ; mais enfin quel rapport peut-il y avoir entre cette glorieuse journée et l'humble oratoire qui nous abrite tous trois en ce moment ? »

L'étranger fixa sur moi ses yeux gris avec une intention marquée. Son cigare tirait à sa fin. Il aspira une dernière gorgée de fumée, lança le tronçon dans l'eau voisine, se leva et vint s'asseoir tout près de moi ; sa femme le suivit, et le chien se coucha à leurs pieds. » Çà, Monsieur, dit-il, avec une certaine emphase, c'est toute une histoire. » Il tira sa montre d'argent, puis il ajouta : « Ecoutez, il est quatre heures passées, et je voudrais être avant la nuit à Guémar. Vous êtes curieux ; mais vous me faites l'effet d'un brave homme. Si vous avez deux heures à perdre, je vous conterai cela. Donnez-moi encore un de vos cigares, et avant tout, permettez-moi de *m'astiquer* un peu la langue. »

Je m'empressai de le satisfaire ; il alla au panier, en sortit la bouteille, me l'offrit en saluant du chapeau, et sur mon refus, l'appliqua à ses lèvres, et la remit en place. Puis m'ayant demandé du feu, il se rassit, et se disposa à parler. J'étais tout oreilles. Voici ce qu'il me raconta.

« Je demeure avec ma femme à dix-huit lieues d'ici, dans une petite ferme adossée aux montagnes, aux environs de D..... et qui est ma propriété. Ma mère était d'un village tout proche de l'endroit où nous sommes. Quand j'eus treize ans, mon père m'envoya chez les parents de sa femme pour apprendre l'allemand, disait-il. Je passai là trois années qui ne furent pas, il s'en faut, les plus heureuses de ma vie. Mon grand-père m'employait aux plus rudes travaux des champs ; et le soir, quand les chevaux rentraient du travail, il fallait les conduire au pâturage et les garder jusqu'au matin, en compagnie d'autres petits pâtres de mon âge. Là nous allumions un feu où rôtissaient quelques pommes de terre souvent dérobées dans les cultures voisines ; par fois nos bêtes s'échappaient et pénétraient dans la forêt. La crainte d'attirer sur nos maîtres les procès-verbaux des gardes, nous poussait à la recherche des fugitifs, à travers les rivières et les halliers ; c'est dans une de ces poursuites que je vis pour la première fois cet oratoire. Il n'y avait alors pas autre chose que l'arbre même, avec la Vierge abritée dans ses flancs, et une croix à quelques pas plus loin. Mais déjà alors des *ex voto* étaient suspendus au tronc. Il y avait là un homme qui pêchait à la trouble à l'aide d'une nacelle. Je

lui demandai de m'expliquer ce que je voyais; il me conta la légende de l'image sainte apportée par les eaux, les guérisons merveilleuses, les secours miraculeux dont les tableaux que je voyais rendaient témoignage. Lui-même, disait-il, avait éprouvé, plus d'une fois, les puissants effets de l'intercession de la céleste patronne. Il avait été soldat et avait assisté aux sanglantes affaires de Dresde et de Leipzig; le typhus l'avait jeté sur la paille des hôpitaux à Mayence, et chaque fois sa prière élevée vers elle l'avait préservé des blessures et de la mort : « Tu es encore un bien petit garçon, ajouta-t-il, en posant sa « main sur mes cheveux ; mais un jour peut venir où le danger sera « sur toi aussi. Si cela arrive, pense à la bonne Vierge de la forêt, « prie-la de te secourir, et tu t'en trouveras bien. »

« Le récit de cet homme avait fait sur moi une impression profonde, mes idées religieuses avaient alors toute la ferveur du premier âge. J'avais fait récemment ma première communion; ce lieu se prêtait à la direction de mes pensées; j'y revins bien des fois, et le soir des dimanches et des fêtes, au lieu d'aller au cabaret comme mes camarades, je venais passer ici de longues heures, assis sur l'herbe, priant tout bas, et pensant à ma famille absente.

« Quant le temps de mon exil fut achevé, je revins à la ferme, chez mes parents. Tout y était bien changé. Ma mère, atteinte d'une maladie inconnue, s'éteignait lentement. Il y avait là une servante qui gouvernait le ménage avec l'assentiment tacite mais évident du maître. Bientôt ma mère mourut, et cette fille devint ma marâtre. Je me sentais peu de goût à travailler pour une étrangère. Je comprenais instinctivement que j'étais de trop dans la maison. J'étais grand et robuste, dur à la fatigue. Quand j'eus dix-huit ans, je m'engageai dans un régiment de ligne, et je fus dirigé sur Blidah.

« Après quelques courses peu dangereuses en Algérie, mon corps revint en France, et j'obtins, grâce à de bons états de service, d'entrer au 2me de grenadiers de la garde. Je fis avec une partie du régiment la campagne de Crimée d'où je rentrai avec les galons de caporal et l'accent circonflèxe que voici. » En disant ces mots il souleva son chapeau et me fit voir une magnifique balafre affectant la forme d'un A, qui partait de l'extrémité du sourcil gauche, montait au sommet de la tempe, et redescendait derrière l'oreille.

« C'est de l'écriture russe, dit-il en riant, mais l'écrivain ne s'en vantera pas.

« *Povero Michele!* articula d'une voix sympathique la jeune femme, en posant sa main sur l'épaule du narrateur. Celui-ci la regarda avec expression, et reprit aussitôt son récit.

« Au printemps de 1859 s'ouvrit, comme vous savez, la campagne d'Italie. La garde impériale ne pouvait manquer à la fête; les premières loges nous étaient réservées. Je ne vous fatiguerai pas du récit de nos marches, des ovations qui nous attendaient à chaque étape; je ne vous dirai même rien de cette terrible journée de Magenta, où la garde soutint, presque seule, pendant cinq heures, l'effort de cent mille Autrichiens. Vous avez certainement lu tout cela, et bien mieux raconté que ne pourrait le faire un simple troupier comme moi. L'heure s'avance, et j'ai hâte, comme vous aussi peut-être, d'arriver au bout de mon histoire.

« L'armée marchait en quatre corps à la poursuite de l'ennemi en pleine retraite. Le 23 juin elle était arrivée en vue d'une suite de collines qui du lac de Garda se dirigent sur Mantoue, et derrière lesquelles coule le Mincio. Aucun Autrichien ne paraissait à la portée du regard. On pensait que le lendemain nous franchirions le fleuve, pour pénétrer enfin dans ce fameux quadrilatère dont on nous parlait sans cesse, et où, disait-on, les Autrichiens avaient creusé notre tombeau. Vers le soir, on aperçut quelques forces sur les hauteurs; mais on les considérait comme de simples éclaireurs chargés d'observer nos mouvements. L'ordre de marche en avant fut distribué dans les campements à l'entrée de la nuit. La garde avait établi ses cantonnements à *Montechiaro;* elle devait se porter sur *Castiglione*, et y remplacer le deuxième corps qui se dirigerait sur *Cavriana*. Les mouvements des autres corps, combinés avec le nôtre, devaient, à un moment donné, porter l'armée entière en face du quadrilatère, de manière à y pénétrer de front sur plusieurs points. A cinq heures du matin la garde se mit en marche.

« Mais dans la nuit, l'armée autrichienne, dans l'espoir de nous surprendre, avait repassé le Mincio sur des ponts de bateaux, et au lever du jour, deux cents mille bayonnettes occupaient la ligne vers laquelle nous nous avançions pleins de confiance, la croyant abandonnée.

« Dès six heures du matin, une violente canonnade accueillit la tête de la colonne qui en avant de nous, se dirigeait sur les hauteurs de *Cavriana*; elle s'étendit rapidement sur notre gauche dans la direc-

tion d'une suite de collines, sur l'une desquelles on distinguait une vielle tour; c'était *Solferino*. Le premier corps sous Baraguey-d'Hilliers, le second sous le duc de Magenta étaient engagés: bientôt le feu s'alluma sur toute la ligne.

« La garde avait pris position entre ces deux corps, mais en arrière comme réserve, et prête à appuyer l'un ou l'autre selon l'évènement.

« Nous demeurâmes l'arme au pied jusque vers trois heures de l'après midi, suivant du regard à travers la fumée, les péripéties de la bataille, et ne donnant par nos propres mouvements, qu'un appui moral aux combattants; notre cavalerie seule avait été mise dès le matin à la disposition du maréchal de Mac-Mahon, pour s'opposer aux entreprises de la cavalerie ennemie.

« A trois heures les chasseurs à pied et les voltigeurs formant la brigade du général Manèque reçurent l'ordre de se porter rapidement au secours de l'attaque dirigée contre la tour et le cimetière de Solferino: nous les vîmes partir au pas-de-course, et tandis que nous rongions le frein qui nous enchainait encore, nos camarades enlevaient les positions vainement défendues; en moins de rien le drapeau tricolore flottait au sommet de la colline, salué par les hourras des vainqueurs.

« *Solferino* était à nous, mais l'ennemi se maintenait sur les hauteurs plus rapprochées de *Cavriana*, protégé par des restes de vielles fortifications qui en couronnaient les crêtes. L'Empereur ordonna de les balayer: ces positions furent assaillies avec un indicible élan, et les voltigeurs parvinrent à s'y établir: tout-à-coup, l'ennemi fit un retour offensif et s'élança avec furie sur les ouvrages d'où il avait été chassé. L'effort fut si violent que nos soldats plièrent sous l'ouragan; nous pûmes les voir qui commençaient à redescendre les rampes, toujours en combattant.

« A ce moment parût un officier d'ordonnance couvert de poussière, montant un cheval blessé et blanc d'écume; il apportait au général Mellinet l'ordre de se porter avec la division de grenadiers sur la position de *Cavriana*, où l'on avait besoin d'un secours immédiat.

« L'intrépide Mellinet était à cheval depuis le lever du jour, épiant, appelant de ses vœux le moment d'agir: dès que l'ordre de marcher lui eût été transmis, il se fit amener une monture fraiche; puis se

portant au galop sur le front de la division, l'épée haute, le feu dans les regards; « Enfans, cria-t-il, à notre tour! allons montrer à ces g... là comment travaillent les grenadiers. » Les tambours se mirent à battre, les musiques se firent entendre et la trombe de bonnets d'ourson s'ébranla d'un pas rapide aux cris de vive l'Empereur! en un clin d'œil nous gravissions sous un feu épouvantable, les pentes déjà couvertes de nos camarades blessés ou morts.

« Un peu en avant du village, se trouvait à mi-côte une ferme appelée *Casa nuova san-Toomasso*, d'où les Autrichiens dirigeaient sur nous des coups d'autant plus redoutables, qu'ils partaient de derrière des abris sûrs, portés par un ennemi invisible: ma compagnie reçut la mission de les déloger: nous nous dispersâmes en tirailleurs dans les champs de maïs, pour envelopper les bâtiments, et découvrir un moyen de pénétrer dans l'enclos: il était quatre heures: la chaleur était étouffante; le ciel orageux et sombre, et des éclairs encore éloignés répondaient aux éclairs des canons qui brillaient au-dessus et autour de nous, au milieu d'un tapage véritablement infernal.

« Je venais d'apercevoir derrière l'une des fenêtres de la ferme des uniformes gris et des chapeaux empanachés, et je rechargeais mon arme pour leur envoyer de nos nouvelles, lorsque je vis à la fenêtre voisine, entre deux volets entrebaillés, le canon d'une carabine s'abaisser dans ma direction: une flamme brilla, et soudain je me sentis frappé: un choc, pareil au coup d'une massue me fit chanceler; mon bonnet à poil roula par terre, mon fusil s'échappa de mes mains; je sentis une fraicheur se répandre de mon épaule droite sur ma poitrine sous mon vêtement: mes idées devinrent vagues et tourbillonnantes, puis ma tête se perdit tout-à-fait, et je me sentis tomber lourdement sur le sol, sans avoir la force ni la volonté de me retenir.

« Je n'ai aucun souvenir de ce qui se passa après ma chûte, si ce n'est celui d'une pénible sensation de froid qui me ranima un instant, puis d'une angoisse mortelle qui me replongea dans l'anéantissement.

« Quand je me réveillai, il faisait nuit: je voyais au-dessus de moi le ciel sombre et étoilé, il paraissait si près de moi, que j'aurais pu le toucher: je voulus lever mon bras, il me fut impossible de lui imprimer le moindre mouvement: un silence de mort régnait

autour de moi : je cherchais à recueillir mes idées sans y réussir : j'avais comme un souvenir confus de bruits formidables, de tumulte, de cris, au milieu desquels je m'étais endormi, il y avait bien longtemps : je n'éprouvais aucune douleur déterminée ; et cependant quelque chose me disait qu'un grand danger pesait sur moi : à cet instant une sorte de lueur consolante traversa mon esprit ; je vis comme dans un rêve, le chêne de la forêt de Schlestatt avec l'image sainte qu'il récèle : il me semblait entendre, et en même temps je croyais lire gravées sur le tronc les paroles du vieux pêcheur. « Si « un danger est sur toi, pense à la Vierge de la forêt, prie-« la de te secourir, et tu t'en trouveras bien. » je voulus prier, et je fis un violent effort pour joindre et élever mes mains vers le ciel. Ce simple mouvement fut suivi d'une sensation de douleur immense, atroce, inexprimable : un long cri m'échappa, et je crus que j'allais mourir.

« Mais mon heure n'était pas venue. Vous me croirez, Monsieur, si vous voulez ; je ne suis qu'un soldat grossier et obscur ; ma vie est trop insignifiante pour valoir les honneurs d'un miracle, et vous qui me paraissez un homme instruit et bien élevé, vous rirez peut-être de ma crédulité ; cela m'est égal, je crois ce que je crois ; ma prière commencée était allée à son adresse ; le secours ne devait pas tarder.

« Ici, le narrateur s'arrêta, comme sous l'étreinte d'une forte émotion ; ses traits s'étaient animés ; ses joues bronzées s'étaient couvertes d'une vive rougeur ; il se leva, jeta brusquement son chapeau à terre, et son regard resta attaché quelques instants sur la niche grillée qui recèle l'image de la vierge, avec une fixité fiévreuse : puis embarrassé et comme honteux de ce moment d'éxaltation, il alla droit à la bouteille, la vida tout entière, et revint à sa place, en me disant aver un peu de confusion. « Excusez-moi ; j'avais très-soif ; et puis, que voulez-vous ; on ne s'est pas fait soi-même. *Non è così, Gaëtana ?* ajouta-t-il, en paraissant chercher dans un regard de la jeune femme, le pardon de sa faiblesse d'un moment.

« *Ohimè Povero Michele !* » soupira de nouveau celle-ci.

Je rassurai de mon mieux le brave soldat à l'endroit de ma foi entière dans l'intercession divine, et le priai avec instance de continuer un récit qui devenait de plus en plus intéressant ; il reprit ainsi.

Digitized by Google

« Au cri que m'avait arraché la douleur, répondirent des aboiement éloignés, auxquels se mêlèrent bientôt des voix humaines: j'écoutai: les sons paraissaient se rapprocher, puis s'éloigner, puis se rapprocher encore: tout-à-coup ils éclatèrent de très-près, j'entendis le frôlement prolongé de feuilles sèches brusquement traversées et foulées par un corps en mouvement, et soudain un animal dont je ne pus distinguer la forme s'élança d'un bond sur moi, en poussant des jappements bruyans et précipités. Je vis alors à peu de distance une lumière rouge et tremblante s'avançer doucement vers moi comme une étoile détachée du firmament, puis m'envelopper de ses rayons; dans l'auréole lumineuse qu'elle traçait autour d'elle, je distinguai plusieurs formes humaines; je les vis m'entourer, se baisser, je me sentis toucher, saisir et soulever: mais à l'instant une transe plus poignante, plus mortelle que la première, secoua tout mon être, ma tête s'égara de nouveau, et je perdis connaissance.

« Quand je repris mes sens, j'étais couché sur un lit dans une grande chambre nue: les fenêtres étaient garnies de vitres brisées, les murs troués et souillés de larges plaques noires: près de mon lit se tenaient debout deux femmes, l'une jeune, l'autre déjà sur le retour: elles causaient à voix basse avec un homme âgé, vêtu de noir, assis à mon chevet sur un escabeau: à côté de lui était un coffre sur lequel j'apercevais des linges et des fioles comme on en voit chez les pharmaciens. En me voyant ouvrir les yeux, les deux femmes poussèrent une exclamation que l'homme noir réprima avec autorité; j'allais parler: il mit la main sur mes lèvres en prononçant avec une expression mystérieuse le mot « *Prudenza* », je me contins: au bout de quelque temps, je le vis se lever, faire aux deux femmes quelques recommandations dont j'étais certainement l'objet, mais que je ne compris pas, puis sortir de la chambre sur la pointe des pieds; je me sentais faible, affaissé, malade; ma tête était vide; mes idées vagues et troublées. Quand je n'entendis plus aucun bruit, je m'assoupis de nouveau.

« Cependant à partir de ce jour de réveil, je crus sentir la vie renaître en moi, et un peu de force me revenir: je revoyais chaque jour l'homme noir. Vous avez sans doute déjà deviné que c'était un chirurgien. Les pansements dans lesquels il était aidé par mes deux gardiennes, devinrent plus rares et moins pénibles: de jour en jour, je sentais mon corps plus fort, ma tête plus lucide: mes deux

hôtesses rivalisaient de soins, d'attentions délicates: bientôt mon entrée en convalescence ne fût plus douteuse. C'est alors seulement que je sus ce qui s'était passé depuis le jour de bataille, et dont je n'avais eu aucune idée jusque là.

« Le lieu ou je me trouvais, c'était cette même *Casanova San Toomasso* devant laquelle j'étais avec ma compagnie au moment où j'avais été frappé. Quand l'armée autrichienne vaincue eût repassé le Mincio dans la soirée du 24 juin, les habitants des villages et des fermes, que le choc imminent des deux armées avaient chassés de leurs demeures, y étaient revenus dès que le canon avait cessé de retentir: les morts avaient reçu la sépulture; les blessés avaient été par les soins des intendances françaises recueillis et évacués sur les ambulances et les hôpitaux du voisinage; beaucoup d'entre eux, trop grièvement atteints pour être transportés à distance, étaient placés chez les habitants des villages et des fermes; les officiers dans les villas et les châteaux les plus rapprochés. L'endroit où j'étais tombé était un champ de Maïs, et n'avait pas été d'abord soigneusement fouillé: j'étais resté là soixante-seize heures, gisant dans mon sang, sur le sol, sans nourriture et sans secours! mes cris avaient été entendus dans la ferme; ou avait lâché le chien, et c'est lui qui avait guidé les recherches qui avaient abouti à mon internement dans la ferme, quand on eût reconnu que mon pouls battait encore. Un médecin militaire m'avait donné les premiers soins. La balle avait brisé l'épaule et échancré l'omoplate, de nombreuses esquilles obstruaient la blessure, et entretenaient une fièvre ardente, et un délire sans trève: durant vingt-un jours j'avais été entre la vie et la mort. Pendant ce temps, les préliminaires de paix avaient été signés à *Villafranca*, et l'armée avait reçu l'ordre de rentrer en France. Déjà même le mouvement de retraite avait commencé; mais il ne pouvait être question pour moi de le suivre: un nouveau médecin était indispensable pour diriger le traitement entravé à chaque instant par des accidents imprévus: mes excellentes hôtesses s'étaient adressées à cet effet à madame la comtesse *Luigia de Giudici*, propriétaire de la *Casa*, et qui habitait une villa près de *Castiglione*, elle-même encombrée de blessés. La noble dame avait non seulement envoyé son propre médecin, et les effets de pansement immédiatement nécessaires, mais elle avait donné ses ordres pour me procurer à ses frais tout ce qu'exigerait un traitement

difficile et prolongé : elle-même était venue plusieurs fois à la ferme, mais mes yeux obstinément fermés n'avaient pû la voir : plus tard, quand ma convalescence fût commencée, c'est de sa propre table que venaient les aliments qui me rendirent après cinq mois la force et la santé.

« Que vous dirai-je, monsieur, que maintenant vous n'ayez déjà deviné ? Après Dieu et la Vierge-sainte, c'était aux compatissantes fermières de *San-Toomasso* que je devais la vie : non seulement elles m'avaient relevé expirant du sol inondé de mon sang. Elles avaient appelé à mon secours l'art qui seul pouvait m'arracher à la mort : elles l'avaient aidé, elles l'avaient fécondé par leurs soins infatigables ; le jour, la nuit, elles avaient veillé à mon chevet, épié mon réveil, soutenu mon courage, adouci mes souffrances ; et pourtant je n'étais pour elles qu'un soldat étranger ; mon unique titre à leur sympathie, était mon uniforme et mon pays. Aurais-je pû rester indifférent à un dévouement si grand, si désintéressé. Je ne le fus pas : la reconnaissance fut le premier lien entre elles et moi : un autre sentiment, plus doux, plus puissant, fut le second : j'offris de consacrer à la jeune fille cette vie qu'elle m'avait conservée : elle y consentit sans trop marchander, car elle avait fini par aimer celui vers lequel la pitié seule l'avait guidée d'abord.

Ma blessure s'était fermée, j'étais guéri, mais pour toujours incapable de servir : une ankylose s'était formée au point où le bras se joint à l'épaule : je ne pouvais désormais épauler un fusil. Vers la fin de novembre, je rentrai à mon corps à Paris, mais dès la première inspection, l'on me renvoya dans mon lieu natal avec un congé de réforme et une pension de six cents francs afférente à mon grade de sergent dans la garde. Au printemps suivant je repris la route de *Cavriana*, et devins l'heureux mari de celle que tant de souvenirs liaient à ma destinée : bientôt après nous allâmes habiter cette autre ferme où j'étais né, que dans une heure de chagrin j'avais quittée pour un avenir inconnu, et où je revenais après dix-sept ans, seul de tous les miens, mutilé, mais heureux encore.

« Durant les longues heures de ma convalescence, j'avais parlé à mes bonnes hôtesses de la vierge de la forêt d'Ill, de la prière élevée vers elle du fond de mon agonie, du prompt secours qui l'avait suivie ; elles ne doutèrent pas plus que moi d'une intervention divine dans l'œuvre de ma délivrance ; et quand nous fûmes établis dans

notre petite ferme à D... ma femme, en vraie fille de l'Italie, fit le vœu d'un pèlerinage annuel à ce sanctuaire d'où le salut était venu; c'est aujourd'hui la seconde fois que ce vœu s'accomplit, et le jour que nous avons voulu lui consacrer, est l'anniversaire même du jour fameux qui, sans un coup de Providence, eût été certainement le dernier de ma vie.

« Cette chère créature qui m'a arraché à la mort, et doublement rendu l'existence, la voilà, voilà Gaëtana Panisi, ma bonne femme, dit avec élan le narrateur, en saisissant la main de sa compagne; et voilà Tedesco, le brave chien qui l'a conduite sur la piste du gibier abattu par la balle de l'Autrichien. *Acqui*, *Tedesco*!

L'animal s'élança aussitôt, et appuyant ses pattes velues sur les genoux de son maître, le couvrit de ses brusques caresses.

« Et maintenant, monsieur, vous connaissez aussi bien que moi le rapport qui existe entre Solférino et cette chapelle, entre le 24 juin et notre présence ici: pardonnez-moi, si mon histoire vous a un peu ennuyé, c'est votre faute; il se fait tard; donnez-moi un dernier cigare, et au revoir le 24 juin de l'année prochaine.

Je lui exprimai avec l'accent de la sincérité la plus pure, tout le plaisir que j'avais eu à l'entendre, tout l'intérêt dont m'avaient pénétré le récit de ses aventures, sa foi dans le secours de la Providence, le bonheur qu'il devait ressentir à posséder pour compagne celle qui avait des droits si sacrés à son affection: je le priai d'accepter mon étui à cigares et ce qu'il contenait comme souvenir de notre rencontre, et comme promesse de nous revoir; pendant ce temps la jeune femme avait passé le panier à son bras, placé son chapeau de paille sur ses cheveux, et chaussé ses souliers à boucles à ses pieds nus; puis tous deux vinrent mettre dans mes mains leurs mains que je pressai avec effusion, et après un instant d'arrêt devant la Grille de la chapelle, ils sortirent de l'enceinte; je les vis remonter le sentier le long du Schiffweg, et je les suivis longtemps des yeux: arrivés à un coude, ils me saluèrent une dernière fois de la main et disparurent derrière les arbres; mais assez longtemps encore, les aboiements de *Tedesco* frappèrent mon oreille.

Quand je n'entendis plus rien, je repris le chemin de la ville en pensant à ces singuliers voyageurs, et repassant dans ma mémoire l'étrange récit que je venais d'écouter.

P. VATIN, avocat à Schlestadt.

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

IV. *Doctrine des lettrés postérieurs ou Kéou-joû (néo confucéens).*

Nous venons de voir que l'école de Kong-tseu a peu développé les questions mystiques et spéculatives, contenues en germe dans l'antique doctrine de Fouhi, sur lesquelles l'école du Taô-Kià et même celle de Foë ou Boudd'ha, qui étaient très-répandues en Chine, avaient donné des solutions quelconques ; mais que ces écoles, n'étant pas en filiation directe avec l'antique doctrine des Kings, ne s'étaient pas proposé pour but de développer ces questions au point de vue de cette dernière. Il fallait donc nécessairement une nouvelle école, qui reprît cette tâche et cherchât à remplir les lacunes que Koung-tseu et ses disciples avaient laissées. Cette école fut celle des *lettrés postérieurs* ou *Kéou-joû*, par opposition à celle des *anciens-lettrés*, appelés aussi *Ksièn-jou*.

Cette école, qui est un développement de l'antique doctrine des Kings, peut être considérée comme un pont jeté entre l'ancienne école des lettrés et celle du Taô-Kià, et même celle de Foë ; on y retrouve, en effet, des idées qui semblent identiquement celles de Lao-tsen, sauf une terminologie différente ; d'autres ont une certaine analogie avec celles du boudd'hisme.

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre 1860, pages 145, 200, 277, 313, 402, 458, mai, juin et août 1861, pages 200, 256 et 344.

Digitized by Google

Selon le recueil de *Tchéou-tseu*, appelé *Somme complète de philosophie naturelle :* « Tous les êtres de l'univers réunis sont le *Taïki* ou *Grand-faîte* (le *Limité* et l'*Illimité*). Le Taïki existe sous une forme corporelle dans le premier principe femelle *Yin* ; il se manifeste comme intelligence spirituelle dans le premier principe mâle *Yâng ;* les cinq grands éléments, le feu, l'eau, la terre, le bois, le métal sont ses énergies. Le bien et le mal, le mâle et la femelle sont ses divisions ; toutes les actions, tous les êtres le représentent.... Les voies ou les lois du ciel, de la terre et de l'homme ne sont chacune qu'une seule et même voie, une seule et même loi, qui est le Taïki. Le premier principe mâle du Taïki, le Yâng, (le dur) l'humanité, c'est le principe des choses ; le premier principe, femelle, Yin (le mou), la justice, c'est la fin des choses. Voilà ce qu'on appelle la voie universelle des transformations et la voie où la loi des *trois termes* (ciel, terre et homme) est constituée. En réalité les trois termes n'en font *qu'un*, qui est le grand terme, le Taïki.

« Par les expressions de *sans limite* et *grande limite*, dit Tchouhi-« Tchéou-tseu, on n'a pas voulu entendre qu'il y ait un être en de-« hors du Taïki ; mais que c'est par une division opérée dans l'esprit « qu'il y a l'*Etre sans limite*. Dans cette entité existait par elle-même « cette cause ou raison efficiente... Et cette cause efficiente de l'uni-« vers est le Taïki lui-même... Avant l'existence de toutes choses « existait cette cause efficiente. Elle se mit en mouvement et « engendra le principe mâle, lequel n'est lui-même que cette cause « efficiente. Elle rentra dans son repos et engendra le principe fe-« melle, lequel n'est également que la cause efficiente.... Il se divisa « encore et il forma les cinq éléments. Il se répand de toutes parts « et il est tous les êtres ;... tous les êtres de l'univers ne sont que « des effets émanés de ce Taïki. »

Il résulte de ces passages que le Taïki représente la substance absolue, primitive, et, l'état où elle se trouvait à l'époque qui a précédé toute manifestation dans l'espace et le temps ; que ce Taïki possède en lui-même une force ou une énergie latente, qui prend le nom de Taô, raison ou cause efficiente, formelle, à l'époque de sa manifestation dans le temps et dans l'espace ; que cette manifestation est représentée par deux modes ou accidents : le mouvement et le repos, qui prennent les noms Yâng et Yin, lesquels, tout en n'étant toujours que le Taïki à l'état de modalité, ont

donné naissance aux cinq éléments et ceux-ci à tous les êtres de l'univers. L'homme occupe une noble place dans ce système. Selon Tchéou-tseu, aucun être de la nature n'a reçu une intelligence égale à celle de l'homme. Cette intelligence, qui se manifeste par la science, est divine; elle est de la même nature que la raison efficiente dont elle est dérivée et que tout homme reçoit en naissant.... Cette intelligence retourne au ciel, lors de la mort. Mais alors toute personnalité disparaît pour se confondre avec le principe rationnel (V. Pauthier, *Chine moderne*).

Nous retrouvons donc, dans cette doctrine, une sorte de synthèse des divers systèmes analysés précédemment, des Kings, des Yoù-Kià et du Taô-Kià. Seulement le système des Kéou-joû plonge, encore plus que les autres, en avant dans les profondeurs sans fin, par sa conception du Taïki, *dans lequel existait la cause efficiente ou le Taô*, qui n'est que sa manifestation dans le temps et l'espace. Tandis que, dans le système du Taô-Kiâ, la raison primordiale est en quelque sorte placée au faîte, se confondant avec le non-Etre. D'un autre côté, le système des Kéou-joù explique d'une manière plus réaliste la procession des êtres de cette cause efficiante ou créatrice. Par une conséquence de son caractère intermédiaire et synthétique, ce système a constitué une sorté d'équilibre de neutralité, un indifférentisme entre les divers systèmes religieux qui luttaient auparavant les uns contre les autres. Les discussions religieuses ont cessé de toutes parts et la nation chinoise tout entière a proclamé cette formule dont tout le monde est satisfait: *San-Kiaô*, *Y-Kiaô*, c'est-à-dire, les *diverses religions ne sont qu'une.*

Ainsi les trois écoles des You-Kià, des Taô-Kià et des Kéoujoûs reproduisent, dans leur ensemble, avec une profondeur, une netteté et une concision remarquable, mais avec une inclinaison vers le naturalisme et le rationalisme, la mysticité panthéiste, monothéiste, duothéiste, trinithéiste et polythéiste des autres systèmes théologiques.

Que signifient dès lors les vaines déclamations élevées soit contre le matérialisme, soit contre l'athéisme, soit contre l'idolâtrie des Chinois? Ne sont-elles pas celles de l'ignorance et d'une fausse intelligence de l'esprit des systèmes théologiques de la Chine? Si l'idée de Dieu paraît d'une manière vague et peu définie, comme quelque chose d'innommé, dans la plupart de ces systèmes, l'on voit que ce

n'est que la reconnaissance chez eux de l'impossibilité de définir ce qui est Infini et l'on ne trouve dans eux aucune négation d'un Dieu réunissant les attributs principaux que nous attachons à l'idée de la divinité. Il est vrai que la prédominance de l'élément moral, social, rationnel et laïque de la religion des lettrés sur l'élément mystique, théogonique, sacerdotal, a imprimé à cette religion un caractère moins extérieur, moins rituel et plus rationnel que les cultes de Fôë et même que les autres religions de l'Orient. C'est ce qui constitue sa ressemblance avec les systèmes religieux de la Réforme moderne, auxquels on adresse le même reproche d'irréligion, parcequ'ils s'efforcent de développer plus particulièrement l'élément moral, social et rationnel du Christianisme, que ses éléments mystiques, ascétiques. Un autre point qui rapproche encore les écoles chinoises des réformateurs modernes, c'est qu'on y trouve beaucoup de gens qui adoptent tous les cultes et tous les systèmes philosophiques. La maxime favorite en Chine est celle-ci : *Pout-toun-Kiaô, toun-ly*, c'est-à-dire, les religions sont diverses, la raison est une, nous sommes tous frères. Toutefois si les écoles de la Chine se rapprochent des rationalistes et des réformateurs modernes, il leur a manqué encore une condition essentielle pour leur ressembler, c'est qu'elles n'ont guères été la religion de la multitude, qui est restée plongée dans les superstitions de l'idolâtrie. Ceci provient en grande partie du caractère trop savant qu'elles ont présenté, et de la difficulté pour les masses d'étudier ces systèmes théologiques dans les livres nombreux et variés.

Mais depuis quelque temps il s'est opéré dans les couches les plus profondes de la société chinoise un travail, à la fois social et religieux, dont le résultat doit être de réunir les divers systèmes comme dans un vaste alambic, d'où ils doivent sortir transformés et réduits à une expression qui les mette à la portée des masses. Une révolution a surgi en Chine, révolution toute populaire et traînant à sa suite tous les excès des révolutions populaires, mais portant dans ses flancs un principe régénérateur de la vieille société chinoise. Cette révolution présente beaucoup d'analogie avec celle accomplie au septième siècle dans la terre d'Yèmen. De même qu'en Arabie le rapprochement des hommes de toutes les sectes religieuses de l'Orient avait produit un travail de fermentation religieuse et sociale, analogue au travail chimique des éléments aggrégés dans un vase, de même en Chine le rapprochement de toutes les croyances, protestants, ro-

mains, greco-russes, nestoriens, mahométans, boudd'histes, Taô-tsés, lettrés anciens, lettrés modernes, a produit un travail de fermentation religieuse, qui est parti de la classe des lettrés, pour lesquels la lecture des Bibles, répandues à profusion par les missionnaires protestants et romains, a été une puissante inoculation, travail qui s'est ensuite étendu à la masse du peuple, remuée par les missionnaires protestants et catholiques-romains et par les sociétés secrètes, fort nombreuses en Chine depuis la conquête Tartare, mais surtout par la société des *Trois-unis* ou *frères de la triade*, qui a été le principal organe de cette révolution sociale et religieuse.

Cette révolution toute moderne, présente à la fois les caractères d'un développement de l'ancienne doctrine chinoise et ceux d'un travail de réforme d'une nouvelle religion, qui se rallie par plusieurs liens à la révélation indéo-chrétienne. Au premier titre, cette réforme se rattache à la série des écoles de souche chinoise ; et au second titre, elle tend à constituer une famille socio-religieuse, ayant son fondateur et ses doctrines. Elle mérite donc que nous nous y arrêtions un instant.

V. *Religion des Trois-Unis et Kouam-si-jen ou sectateurs de Taï-ping-wang.*

La société des *Trois-unis*, ou de la *Triade*, ou encore des *Trois-principes*, qui est peu postérieure à la conquête mandchoue, paraît être devenue l'organe d'incorporation et de développement des diverses doctrines nouvelles qui se sont élevées en Chine, et surtout avoir été le drapeau de ralliement des sectes opprimées par les conquérants Tartares. C'est ainsi qu'elle s'est d'abord assimilé celle des lettrés, notamment des lettrés postérieurs, comme l'indiquerait son nom, *frères de la Triade* ou des *Trois principes*, qui sont le ciel, la terre et l'homme, formant la trinité cosmogonique des lettrés et surtout de l'école des Kéou-joûs. Son culte a été celui des lettrés, le culte du Chang-ti. D'un autre côté, il paraît incontestable aujourd'hui que des membres de cette société se sont assimilé plusieurs points des doctrines bibliques, répandues en Chine et dans les Indes par les missionnaires des diverses Eglises chrétiennes, notamment par les sociétés bibliques d'Angleterre et d'Amérique. A ce titre la société des Trois-unis

ne se présente plus comme une société purement chinoise, continuation de l'école des lettrés, mais comme une société plus universelle; elle l'est aussi de fait : car non seulement elle a ses membres répandus dans les provinces de la Chine, mais encore elle a des affiliations nombreuses au dehors, par exemple à Singapour, à Java, à Manille et en Californie.

Jusqu'en 1850, époque de l'explosion de la révolution chinoise, où cette société a joué le principal rôle, les principes des Trois-unis paraissent avoir été fort vagues, peu formulés et par conséquent peu vulgarisés. Cette société présentait plutôt le spectacle d'un travail intra-utérin de fermentation des doctrines, les plus diverses, qui cherchaient à se combiner, à s'aggréger, à se coordonner, avant de naître au monde sous une forme unitaire et spécifique, comme une doctrine nouvelle, comme un principe religieux, susceptible de se mouvoir par lui-même, de croître et de se développer avec ses caractères propres. Pour arriver à ce dernier point il fallait deux conditions : des circonstances extérieures qui facilitassent la naissance au monde extérieur de cet embryon religieux et puis un chef, un conducteur, un apôtre, un révélateur. La Révolution de 1850 amena ces circonstances extérieures ; et ce chef, cet apôtre, ce Révélateur s'est produit dans la personne de *Taï-ping-wang*, dont le nom signifie littéralement *Paix universelle*.

Taï-ping-wang dit le Libérateur de la Chine, le Sauveur des peuples ; il se dit continuateur et frère cadet de Jésus-Christ, dernière incarnation de Dieu. Comme Mahomet, il monte au ciel et en descend à volonté, et ses décrets émanent de la volonté divine. Il fait une guerre sans trève aux idôles, en démolissant sur son passage tout symbole d'idolâtrie. Il pratique la polygamie et emmène 36 femmes à sa suite.

Voici une profession de foi des sectateurs du Taï-ping-wang dans une lettre adressée à George Bonhomme, le 2 mai 1853, par le prince de l'Est et du Nord, lieutenant du Libérateur. « Le Père céleste, est-« il dit, le maître suprême, le grand Dieu a créé au commencement « le ciel, la terre, la mer, les hommes et les choses en six jours. « Depuis cette époque, le monde n'a formé qu'une seule famille et « tous les hommes qui demeurent entre les quatre mers, sont frères. « Comment dès lors pourrait-il y avoir la moindre différence entre les « hommes? Comment existerait-il aucune distinction de naissance?

« Mais depuis que la race humaine a subi l'influence du diable, les « hommes ont cessé de reconnaître les bienfaits de Dieu, notre Père « céleste, et d'apprécier le mérite infini du sacrifice expiatoire ac- « compli par Jésus, notre frère aîné. C'est pourquoi les hordes tar- « tares et les Huns nous ont dépouillés de notre territoire... Heureu- « sement, le Père céleste et Jésus, notre frère, ont envoyé un « messager de leur miséricorde, pour emmener au ciel notre royal « maître, l'Empereur céleste, auquel ils ont donné le pouvoir de « chasser des trente-six cieux les influences diaboliques et de les « reléguer dans ce bas-monde. Et par-dessus tout, il est heureux que « le Père céleste, notre grand Dieu, manifeste sa miséricorde et sa « compassion en descendant sur la terre et que Jésus-Christ, notre « frère aîné, le sauveur du monde, ait également daigné venir parmi « nous.... Depuis 600 ans ils ont admirablement dirigé les affaires « humaines, ils ont déployé leur puissance, multiplié les miracles « en exterminant une foule de diables et *en aidant notre céleste souve- « rain à prendre le gouvernement de tout l'empire.* »

Ainsi l'idée d'un règne réel de Dieu sur la terre forme l'un des articles de foi des *Kouam-si-jen*, (nom des sectateurs de Taï-ping-wang) et la mission divine et libératrice de Jésus est reconnue par eux.

Quoique les documents écrits sur les doctrines de cette secte soient encore fort rares (ce qui est d'autant plus étonnant que depuis un certain nombre d'années le contact des Européens avec les Chinois est très-fréquent), il existe une série de treize brochures imprimées à Nanking par les ordres du Taï-ping-wang et déposées par les soins de M. le ministre des affaires étrangères de France à la bibliothèque impériale.

On trouve dans une de ces brochures un texte de livres saints, parmi lesquels figurent l'Ancien et le Nouveau-testament, *dont tout chinois libéral devra recommander la lecture à son fils.* Plus loin les commandements du Décalogue sont reproduits avec fidélité et ces commandements sont acccompagnés d'une glose où Taï-ping-wang affirme *que Dieu, lui-même, sur le mont Sinaï, a donné aux hommes ces préceptes de sagesse.*

La troisième brochure traite de la création du ciel et de la terre, du déluge, de la sortie du peuple d'Israël, de la venue du Sauveur du monde *Yésou* (Jésus) et de ses souffrances, pour le rachat de nos

pèchés. De cette époque à l'époque de la mission du Taï-ping-wang il y a une solution de continuité. Ce fut en 1837 que Dieu, voulant susciter le Libérateur de la Chine, envoya un messager auprès de Taï-ping-wang. Ce messager était un ange; il prit Taï-ping-wang sur ses ailes, le conduisit au ciel, où il vit Dieu *face à face:* « Va, lui « dit le Seigneur, extermine les soldats barbares et sauve les peuples. » Le roi de la paix universelle accepta cette mission.

La plus curieuse de ces brochures est sans contredit celle qui a pour titre: *Livre des phrases de trois mots.* C'est un abrégé de l'histoire sainte et une série de préceptes moraux en vers.

L'on voit par les rares documents que l'on en possède, que la doctrine des Konam-si-jen, qui sont le corps d'une secte dont les Trois-unis sont l'âme, est encore vague, flottante, peu développée. Ils pratiquent le culte du Chang-ti et respectent partout les temples du ciel et de la terre. Ils ont une idée incomplète de la Trinité catholique. Ils considèrent Jésus comme le Sauveur du monde, mort sur la croix pour la Rédemption du genre humain. Ils sont juifs en culte, admettant les offrandes des fruits de la terre et le sacrifice des animaux. Ils sont mahométans en morale, pratiquant la polygamie, la résignation et le mahométisme iconoclaste des musulmans. Ils sont boudd'histes en dogme, admettant un certain panthéisme comme fond de leur doctrine théogonique, les incarnations successives et la transmigration des âmes (le roi de la paix universelle étant lui-même une incarnation de Dieu *qui vivra dix mille années*). Il sont rationalistes bibliques par la recommandation à tous de la bible, par leur haine contre les idoles, les images, les cérémonies extérieures et les monastères des bonzes et des bonzesses. Taï-ping-wang nous présente certaines ressemblances avec le prophète des Anabaptistes et celui des Mormons. On raconte de lui qu'il va présider à la prière tous les vendredis, suivi des reines du premier et du second ordre; qu'il monte ensuite sur une estrade, faisant aux assistants le commentaire de la prière et leur appliquant les dogmes de la religion nouvelle.

Il est vrai que l'histoire de cette Révolution est souillée par les récits des massacres, dévastations, pillages. Mais quelle secte a été exempte de pareils excès? Il faut juger les doctrines en elles-mêmes et non par les excès de ceux qui les professent, sans quoi elles seraient condamnées toutes. Il faut surtout se garder contre les récits

souvent contradictoires et passionnés de ceux qui sont les victimes de la révolution chinoise, et songer qu'elle est en même temps une réaction politique contre les oppresseurs et agitateurs étrangers de toute espèce, et que dans un mouvement de masses populaires, encore grossières et ignorantes, les excès sont presque toujours inévitables.

Quoiqu'il en soit, il faut espérer que lorsque ce travail de fermentation révolutionnaire sera terminé, lorsque ce chaos se sera débronillé, il en sortira une transformation sociale et religieuse des écoles de l'antique Chine, dans le sens catholique et que par cette théologie chinoise, laquelle est, à la fois, en parenté avec toutes les théologies anciennes et avec les théologies modernes, se réalisera, à l'extrême Orient, le trait d'union entre les théologies de l'antiquité et celles issues de la prédication évangélique.

INTERMÈDE.

Nous avons clôt avec les systèmes de la théologie chinoise, qui est à la fois la plus antique et la plus moderne, la série des systèmes théologiques qui ne sont pas en filiation directe avec la révélation évangélique et qui ne sont en parenté avec elle que par le lien qui relie entre elles toutes les religions du globe, passées, présentes et futures, à savoir la révélation universelle et intégrale.

Nous avons trouvé dans les monuments des théologies que nous venons d'esquisser les principes fondamentaux de la théologie, le monothéisme, le duo-théisme, le trinithéisme, le polythéisme et le panthéisme, avec leurs rapports réciproques et multiples. Nous y avons trouvé même les divers dogmes particuliers qui se rattachent à cet immense problème de l'union du fini et de l'infini. En général, nous y avons trouvé l'ébauche de toutes les théories et doctrines métaphysiques et théologiques, qui se sont produites dans le monde moderne; il n'y a aucune d'elles qui ne retrouve son correspondant dans la théologie antique et intermédiaire.

Mais ce germe doctrinal, ces ébauches théoriques, ces principes théologiques y semblent comme imperceptibles et cachés derrière le voile de l'abstraction, des symboles, des formules vagues, des incohérences, et ne sont sondables, perceptibles et intelligibles que pour certains esprits d'élite. Tels qu'ils se produisent, les dogmes de

ces théologies ne peuvent s'universaliser et se vulgariser ; ils ne peuvent former, même par leur réunion sériaire, le dogme universel et intégral. En effet, ce qui manque essentiellement aux théologies que nous venons d'esquisser, c'est l'universalité et l'intégralité. Il y a des lacunes regrettables, des vides, qui laissent l'intelligence en suspens, des obscurités et des contradictions nombreuses, non seulement dans chaque théologie, prise isolément, mais encore dans leur réunion en corps de doctrines. De plus, leur action historique s'est toujours spécialement concentrée dans certaines régions et dans certaines races. Le bondd'hisme, le plus universaliste, n'a pas dépassé les régions et races de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Tartarie et de la Chine. Le mahométisme, déjà imprégné de l'esprit de propagande universelle, n'a pourtant eu aucun accès auprès des peuples qui échappaient à l'action brutale du glaive.

Ce travail théologique de l'antiquité (1) est donc incomplet et défectueux dans ses résultats. Il faudra que ce travail soit repris et continué dans tous ses détails par les disciples de Celui qui a prononcé ces mémorables paroles : *Allez et enseignez les nations*; afin qu'il acquière le caractère à la fois universel et intégral.

L'Evangile de Christ marque en effet une ligne de démarcation dans le travail d'élévation de l'édifice religieux. L'esprit évangélique est cet esprit universel et intégral, qui contient en lui ces germes de tous les dogmes théologiques ; il est destiné à se répandre par ces germes jetés aux quatre vents du monde, à toutes les lattitudes, dans tous les terrains ; à attirer, à remuer les sucs nourriciers de doctrines contenus dans les sols les plus divers ; à produire une nouvelle végétation doctrinale, qui, tout en étant appropriée à chaque région, soit plus harmonique, plus synthétique et plus appropriée aux besoins universels de l'humanité.

A dater de la prédication de l'Evangile, a du commencer un travail d'intususception, de ralliement, de transformation, d'affinité, de concordance et de réunion sériaire de tous les éléments doctrinaux, produits dans le cours des siècles et dans les différentes régions du globe terrestre.

---

(1) Nous voulons toujours parler de cette antiquité dont les élémens religieux sont encore vivants au sein de l'humanité et font encore partie intégrante de son corps.

Digitized by Google

Ce travail présentera trois périodes bien distinctes.

La période *confuse*, où les divers éléments doctrinaux ont été réunis dans ce laboratoire qui s'appelle *la théologie de l'Eglise primitive*, confusément, à l'état de neutralité vague, dans une sorte d'équilibre, sans sortir de l'état de germes, peu développés. Néanmoins, dans leur faible état de développement par les écoles ou hérésies de l'Eglise primitive, l'on aperçoit déjà la destination universelle et intégrale des doctrines chrétiennes dont elles sont l'expression rudimentaire. La plupart des écoles ou hérésies portent plus ou moins, le cachet ou l'empreinte des rapports du christianisme avec les systèmes théologiques de l'antiquité. Ainsi les chrétiens judaïsans étaient une transition du monothéisme hébraïque et le germe du futur arianisme. Les Gnostiques portaient plus particulièrement l'expression du panthéisme brahmanique, l'opposé du monothéisme hébraïque. Les Manichéens avaient un rapport intime avec le mazdéisme. La doctrine d'Origène et de son école se rapproche du boudd'hisme ; Cerynthe, Sabellius et Arius reproduisent d'une manière plus caractéristique le monothéisme hébraïque ; l'école d'Alexandrie, s'il n'est pas prouvé qu'elle ait eu des rapports avec l'éclectisme chinois, puisque sa parenté directe avec le platonisme est seulement en évidence, peut être considérée du moins comme un écho mystérieux de ce vaste syncrétisme de la théologie chinoise ; car il existe des rapports intimes avec certaines parties essentielles de la théologie chinoise et les doctrines de l'école d'Alexandrie. Nous pourrions démontrer les mêmes rapports variés dans les doctrines des Pères de l'Eglise primitive.

La période qui a suivi celle-là, période dans laquelle se trouve encore la société chrétienne, est celle qui a commencé après le concile de Nicée Dans cette période, que nous appelerons *diffuse*, les divers germes doctrinaux issus de l'Evangile se sont successivement développés, mais en tendant plutôt à se spécifier, à s'isoler, qu'à se grouper, se classer, se coordonner en séries, ne produisant à raison de cela que des synthèses incomplètes, et aboutissant, en dernier lieu, à ce pêle-mêle des doctrines multiples et diverses, qui constitue l'état actuel de l'humanité.

Quel est en effet aujourd'hui le spectacle des théologies issues de la prédication évangélique depuis le concile de Nicée au 4me siècle de l'Eglise ?

Digitized by Google

Divers corps de doctrines se développent, côte à côte, sans lien de solidarité *visible*. Et pourtant, en regardant de près, l'on verra que l'œuvre d'assimilation d'intususception, d'affinité, si elle ne se fait plus d'une manière confuse comme par les écoles de l'Eglise primitive, n'en continue pas moins, mais d'une manière diffuse, dans chacun des systèmes théologiques qui se sont produits depuis le concile de Nicée.

Nous voyons en effet l'arianisme avec son dérivé le semi-arianisme renouer l'anneau du monothéisme hébraïque; or l'arianisme, sans compter le mahométisme, qui en est l'expression la plus virtuelle, mais qui forme une théologie *sui generis*, possède encore ses représentants sur la terre orientale. A l'autre extrémité de la chaîne théologique, nous voyons le nestorionisme avec ses dérivés, monophysites, monothélites, qui possèdent, tous, leurs représentants modernes dans la même région, renouer l'anneau du panthéisme brahmanique et boudd'histe. Nous voyons enfin le catholicisme renouer les anneaux intermédiaires de synthèse universelle, si bien commencée par les théologies mazdéenne et chinoise.

Mais le catholicisme oriental se divise lui-même ensuite en trois branches distinctes, quoiqu'ayant toutes trois pour lien fondamental et commun la doctrine théologique élaborée par les sept conciles, à partir de, et y compris, celui de Nicée. Ce sont le catholicisme grec, dont l'expression la plus virtuelle est le catholicisme greco-russe; le catholicisme romain qui est une continuation du catholicisme oriental, et le catholicisme de la Réforme, qui est aussi issu du catholicisme oriental, quoiqu'il semble au prime abord n'avoir qu'une origine occidentale. (1). Nous appellerons ce dernier, catholicisme du Nouveau-Monde, où il a son siége principal.

Or ces trois catholicismes, avec les rameaux nombreux qui en sont issus, quoique se concentrant chacun sur un siége régionnaire distinct, possèdent néanmoins actuellement leurs nombreux représentants dans ce vaste Orient, où ils sont nés et où ils se disputent l'empire des âmes. De sorte qu'on peut dire avec raison que l'Orient, qui a été le berceau mystique de toutes les religions du globe, est aujourd'hui l'immense caravansérail, où *toutes* se rencontrent dans leur

(1) Nous démontrerons cela dans les études que nous publierons sur les doctrines comparées de la Réforme.

pèregrination séculaire et universelle, pour y réparer leurs forces épuisées, et s'y donner mutuellement le baiser de paix. C'est un privilége que ne possède aucune partie du globe terrestre.

C'est donc l'Orient qui est destiné à devenir le théâtre de ce vaste travail de conciliation, de concordance, de synthèse des religions existantes, travail qui sera la tâche de la troisième période, de la période *harmonique* ou *intégrale*, qui est devant nous. Cette période est celle où les diverses doctrines religieuses, arrivées à un état de maturité, devront se justà-poser, se classer, se réunir en série universelle et intégrale, travail immense qui demandera la réunion de conciles plus nombreux et plus universels que ceux du passé; car, dans ce travail, l'unité et la variété doivent se marier, l'hypothèse, rompue par l'analyse, doit faire place à la synthèse, et la syndoxie doit concilier l'orthodoxie et l'hétérodoxie.

Mais laissons-là ces considérations théoriques sur l'avenir religieux du monde et revenons au présent, c'est-à-dire, à l'étude comparée de celles des religions de l'Orient que nous n'avons pas encore examinées, et qui sont, comme nous l'avons dit, les religions issues directement de la prédication évangélique.

Nous entrons là sur un terrain battu et rebattu. Aussi le lecteur nous dispensera-t-il de lui présenter une analyse de chacune de ces théologies. Nous nous contenterons seulement de signaler leur état actuel en Orient et de faire ressortir par des traits rapides leurs rapports, leurs affinités, leur parenté avec les systèmes théologiques que nous venons d'analyser, et comment chacune d'elles développe plus ou moins les principes fondamentaux de la théologie.

A. Gilliot.

(La suite à la prochaine livraison).

Digitized by Google

LES FEMMES

DANS LA POÉSIE GRECQUE.

Suite (*).

III.

Les genres élégiaque et iambique nous ont retenus jusqu'ici au milieu des populations de race ionienne ; le genre lyrique va nous ramener chez les Doriens et les Eoliens. Il ne faut pas nous attendre à trouver, dans ce champ que nous allons explorer, des matériaux nombreux pour le sujet qui nous occupe, parce que les poètes qui s'y sont le plus distingués, et dont nous ne possédons que des fragments plus ou moins tronqués et mutilés, paraissent s'être fort peu occupés de la femme. Et cela n'a rien d'étonnant surtout pour ce qui concerne les chœurs, dont le caractère était essentiellement religieux, et qui, comme partie intégrante du culte, durent conserver un caractère bieu prononcé de gravité et d'austérité ; peu importait qu'il fussent chantés par de jeunes garçons ou par de jeunes filles. Quelques poètes seulement, qui inclinaient davantage vers la lyrique subjective, composèrent sur un ton un peu moins sévère les chants qui devaient être mis dans la bouche des jeunes filles ; c'est ainsi qu'Alcman leur fait dire : « Père céleste, fais en sorte qu'il devienne notre époux » et que dans une autre occasion, il leur prête ces paroles tout aussi naïves : « nous autres jeunes filles, toutes tant que nous sommes, « nous louons le joueur de cithare. »

Les cérémonies religieuse constituaient un des principaux éléments de la nationalité dorienne ; c'étaient de véritables fêtes populaires, où personne ne restait inactif, mais où tous, au contraire, avaient leur place marquée dans les chœurs destinés à en rehausser l'éclat.

(*) Voir les livraisons de février et août, pages 49 et 363.

Digitized by Google

Aussi, ces chants lyriques, auxquels se mêlaient les accents mélodieux de la flûte et de la cithare, et qui étaient accompagnés de danses exécutées par des individus des deux sexes et de tout âge, étaient en quelque sorte la poésie nationale des Spartiates, de ce peuple généreux qui, même au milieu des angoisses d'une guerre désespérée, n'avait pas laissé de prêter une oreille attentive aux accents de chantres inspirés. Alcman fut pendant de longues années leur poète officiel; né à Sardes, dans une condition servile, il avait fini par obtenir le droit de cité à Sparte, qui jouissait alors d'une paix profonde et n'avait autour d'elle que des nations soumises ou des alliés complaisants. « Ce n'est, disait-il en parlant de lui-même, ni un « homme sauvage, ni un misérable, ni un homme sorti d'une race « inepte, un Thessalien, un Erysichéen, un prêtre de Calydon, mais « un enfant de Sardes la puissante. » Jusqu'à lui le dialecte dorien avait été négligé, même des poètes qui chantaient à Sparte, comme trop rude et trop grossier, et comme peu propre à la culture littéraire. Alcman l'assouplit, lui donna de l'aisance et de la grâce, et le mit à même de se mesurer avec ses aînés, l'Ionien et l'Eolien. Il se servit de ce dialecte avec un succès tel que ses rudes intonations ne nuisaient en rien à la douceur de ses chants; « il sut, a-t-on dit, allier la « lyre dorienne aux chants de la Lydie. » Ses odes, la plupart du moins, étaient destinées à être chantées par des chœurs de jeunes filles, de là le nom de Parthénies, sous lequel elles sont fréquemment désignées. Il en composait la musique en même temps que les paroles, et c'est lui encore qui en dirigeait et assurait l'exécution. La musique, disons-le en passant, n'était pas chez les Grecs un art distinct; toujours unie à la poésie, à la danse et au drame, elle devait sa puissance à cet accord mutuel non moins qu'à la constitution tout entière de la civilisation contemporaine. La poésie des Grecs, remontant à sa source, se rapprocha bientôt de la musique; la tragédie elle-même, dans sa magnificence, commença par le chœur. Le plus souvent, la mélodie des instruments et du chant se mêlait à la comédie, aux cérémonies publiques, aux expéditions guerrières, à la joie des fêtes domestiques, et l'on comptait peu de jeux qui ne fussent pas animés par la danse.

Nous trouvons une preuve certaine des relations affectueuses et touchantes, qui existaient entre le vieux maître et ses jeunes élèves, dont la troupe charmante se renouvelait sans cesse, dans l'admirable

fragment, où il se souhaite à lui-même le sort du Kérylus : « Vierges « à la voix harmonieuse, aux sacrés accents, mes membres ne peuvent « plus me porter. Ah! que ne suis-je un Kérylus, s'envolant en pleine « sécurité sur l'aile des alcyons par-dessus les vagues écumantes, « oiseau au plumage empourpré, au cœur exempt de soucis, et pré- « disant l'approche du printemps! » (¹) Le poète espère donc que, grâce à leur assistance si dévouée et si affectueuse, il lui sera donné de diriger leurs chœurs pendant quelques années encore. Parmi ces jeunes filles, il y en avait une entre toutes, qui lui avait inspiré un attachement profond, c'était « la blonde Mégalostrate, heureuse entre les jeunes vierges, » ainsi qu'il l'appelle, et qui était en même temps animée du souffle poétique. Il s'en trouvait sans doute dans le nombre plusieurs autres encore, qui ayant reçu comme elle « le don des Muses, » étaient également capables de prêter un concours actif à leur maître bien-aimé. Mais leurs noms, comme ceux des poètes, leurs rivaux, se sont perdus pour toujours; leur ambition sans doute consistait uniquement à chanter pour leur nation et leurs compatriotes.

Stésichore, qui modifia considérablement la structure du chœur en rompant l'alternance monotone de la strophe et de l'antistrophe par l'introduction de l'épode, qui se chantait au repos, n'écrivit jamais pour peindre des sentiments personnels, ni pour raconter des événements de sa vie. Il préférait les thèmes anciens à des sujets plus récents ou empruntés à la vie réelle, et qui sans doute, ne lui auraient pas fait défaut. Les poèmes érotiques qu'on lui attribue, tels que Nalyké, Rhadina et Daphnis, sont des histoires de jeunes filles mortes depuis longtemps, et victimes infortunées d'un ravisseur odieux ou de quelque tyran jaloux. Dans la première de ces compo-

(¹) Les Alcyons, dont le mâle était appelé chez les Grecs Κέρυλος, et la femelle ἀλκύων, étaient, selon la croyance populaire, tout spécialement favorisés des dieux. On disait que pendant tout le temps qu'ils s'accouplaient, construisaient leurs nids et couvaient leurs œufs, le vent et les vagues se taisaient, et que le ciel, éclairé par un soleil radieux, conservait son bel éclat azuré. C'étaient autant de jours heureux pour les navigateurs. Du reste, ces oiseaux étaient dignes de cette faveur céleste à cause de leur fidélité conjugale et de leur touchant amour. Lorsque le mâle, devenu vieux et infirme, n'était plus capable de se soutenir sans appui dans les airs, la femelle le prenait sur ses ailes et le transportait ainsi dans l'espace.

Digitized by Google

sitions, Stésichore dépeint l'amour malheureux de Kalyké pour Euathos ; la jeune fille supplie Aphrodite de lui donner pour époux l'objet de sa passion, mais Euathos la dédaigne, et, dans son despoir, elle se précipite du haut du promontoire de Leucade. Dans Rhadina, il chante les malheurs des deux jeunes amants, Léontichos et Rhadina, qui furent mis à mort par ordre du tyran de Corinthe. Platon, dans un de ses dialogues (Phèdre), raconte que ce poète devint tout-à-coup aveugle, pour avoir composé un poème, où il n'avait pas respecté la vertu d'Héléne. Averti par un songe, il reconnut sa faute et dicta aussitôt ces vers : « non, ce récit n'est pas vrai ; non, tu n'es point montée sur les vaisseaux au tillac solide ; et tu n'es point allée à Troie. » Cette palinodie faite, le poète blasphémateur recouvra au même instant la vue.

On s'accorde également à ranger parmi les poètes qui ont chanté l'amour Ibycus, qui composa à la cour de Polycrate des poésies érotiques, que les Anciens plaçaient au-dessus des ouvrages plus étendus, et qui révèlent des passions vives et fougueuses. « Moi, à qui l'amour « ne laisse point de trève, que Borée tourmente de sa fougue éter- « nelle, lorsque, envoyé par Vénus, il déssèche cruellement les « cœurs des Traces et le mien, je meurs, sans pouvoir contenter « mon ardeur auprès de la vierge aimable, objet de mes désirs. » Il dépeint surtout le feu qui le consume dans les airs suivants : « Au « printemps, les cognassiers fleurissent, arrosés par les filets d'eau « que versent les rivières dans le jardin sacré des vierges ; les grappes « de la vigne poussent et grossissent, abritées par les pampres touffus. « Quant à moi, l'amour en aucune saison ne me laisse en repos ; « semblable à l'ouragan de Thrace, chargé d'éclairs brûlants, il « s'élance d'auprès la déesse de Chypre, saisi d'un transport furieux, « il m'assaille à l'improviste ; il s'acharne à m'arracher le cœur du « fond de ma poitrine. » Il y a toutefois de la grâce, plutôt que de la passion dans le portrait qu'il trace d'un jeune homme : « Euryllus, « rejeton des douces grâces, souci des jeunes filles à la belle cheve- « lure, Cyprès et la persuasion aux aimables regards l'ont nourri « parmi les roses. »

Cependant Ibycus, de même qu'Anacréon et Pindare s'est attaché plus particulièrement à célébrer la beauté masculine.

Quant à Anacréon, il faut sans doute ranger parmi les inventions

des grammairiens son amour pour Sapho et beaucoup d'autres fables qui lui ont attiré son renom d'immoralité.

On pourrait croire, au premier abord, que la femme ne dut point trouver de place dans les chants graves et sérieux ou Pindare, ce poète resté fidèle aux vieilles traditions, a chanté les athlètes vainqueurs aux jeux publics de la Grèce ; et même, si nous devions nous en rapporter aux renseignements fournis par Athénée, (XIII), subjugué moins que d'autres par l'amour pour la femme, ils se serait plutôt passionné pour de jeunes garçons, pour un Théoxène, par exemple, un Agathon et d'autres. Mais Pindare n'eut pas été poète, s'il était resté insensible aux attraits de l'amour. Il conçoit encore la femme à la manière d'Homère, qui parle toujours d'elle, et même de ses fautes, avec égards et bienveillance, qui s'indigne, par exemple, contre l'assassinat commis par Clytemnestre sur la personne de son époux, uniquement parce que les suites de ce forfait réjailliront sur toutes les femmes, et qu'on leur imputera à jamais cette action criminelle (Od. XII, 433). Lorsque Pindare décrit les amours des dieux et des mortelles, il relève ces dernières, au lieu de les sacrifier, et nous le voyons même colorer de nuances chastes et gracieuses certaines histoires assez scandaleuses. Partout où il parle des femmes, il le fait avec décence, avec respect ; il y a même une teinte toute homérique dans le portrait qu'il trace des jeunes Cyrénéennes, assistant aux luttes solennelles, qui doivent rehausser l'éclat de leurs fêtes religieuses, et désirant, chacune à part soi, d'avoir pour époux ou pour fils le brillant vainqueur Télésicrate (Pyth. IX, 100.)

Mais si Pindare a payé, comme tant d'autres poètes, son tribut à l'amour, il faut dire qu'il paraît ne s'y être livré qu'avec mesure, et qu'il recommande en toute occasion à ses amis d'observer la même modération. « Tu peux aimer et te livrer aux plaisirs de l'amour en temps « opportun ; mais prends garde que ton cœur s'y attache outre me- « sure. » Parmi les chansons bachiques, il en est une où il s'occupe des courtisanes ; son ton n'a plus rien de la gravité dorienne ; il se montre à nous avec un air d'enjouement gracieux, et qu'on chercherait en vain dans ses odes triomphales, et qui n'exclut ni les regrets mélancoliques, ni même une légère pointe d'ironie. On dirait qu'il se souvient d'Anacréon et de son éternel sourire.

Nous n'avons d'un contemporain de Pindare, plus jeune que lui, Simonide de Céos, qui passait pour un maître dans l'élégie plaintive

(Cea nenia, cea camena, Aor), qu'un seul chant, où l'amour maternel brille d'une beauté inimitable. Danaé, exposée sur la mer par son père Acrisius, dans un coffre artistement façonné, avec Persé son fils nouveau-né, voit avec terreur les vagues se briser contre son étroite prison; les joues baignées de larmes, et saisie de frayeur, elle serre son enfant dans ses bras et s'écrie: « O mon enfant, quelles « souffrances j'endure. Mais toi, tu n'enteuds rien; tu goûtes un som- « meil paisible dans cette triste demeure, dans cette nuit sans « lumière, au milieu de ces épaisses ténèbres. Peu t'importe que tes « cheveux se raidissent au contact des vagues, que le vent résonne à « ton oreille. Tu reposes, enveloppé dans ta couverture de pourpre, « visage de beauté! Si l'horreur de ta situation te causait quelque « effroi, tu prêterais l'oreille à mes plaintes amères. Repose donc en « paix, mon doux enfant! Puisse aussi s'endormir et l'élément per- « fide et ma douleur qui n'a point de bornes! Jupiter, notre Père, « viens-nous en aide! Pardonne-moi cette prière, peut-être trop « hardie, pardonne pour l'amour de mon enfant! »

Simonide a chanté, en outre, dans ses inscriptions tumulaires, les femmes héroïques de son temps; Archidicée, fille d'Hippias, qui, quoique sœur, épouse et mère de dynastes puissants, ne se montra jamais orgueilleuse, ni arrogante; Xantippe, de la famille de Périandre, l'épouse célèbre d'Archénaute, et d'autres encore. Selon ce poète, un jeune homme et une jeune fille sont vraiment à plaindre, lorsque la mort les atteint avant qu'ils aient goûté les douceurs de l'hymen.

Parmi les poètes lyriques proprement dits, tels que l'Eolie les a produits, Alcée prend une part trop vive aux destinées politiques de Lesbos, sa patrie; il est trop homme de parti, pour se recueillir d'une manière suffisante et trouver le temps de chanter l'amour. Après les intérêts de la religion et de la politique, ce sont les joies de l'amitié et les plaisirs de la société qui l'occupent le plus; toutefois, l'amour a dû tenir aussi une certaine place dans son existence, et il est à regretter que les poésies érotiques qu'on lui attribue et qu'Horace a sans doute imitées en plus d'un endroit, ne soient pas venues jusqu'à nous. Ce qu'il importerait surtout de connaître, ce sont les vers qu'il adressait à Sappho, et dont quelques uns subsistent encore. Il lui fait cette déclaration d'amour avec tout l'embarras d'un cœur vivement épris: « Chaste Sappho, au doux sourire, toi dont les

« boucles sont autant de violettes, j'aurais quelque chose à te dire, « mais la honte me retient. » On connaît la réponse de la femme-poète, où se trouvent à la fois la grace et la dignité naturelle de l'esprit hellénique : « si tu avais des désirs nobles et généreux, et que des pa- « roles mauvaises ne fussent pas sur ta langue, aucune honte ne voile- « rait ton regard, mais tu dirais hardiment ce qui est bien. »

Nous voici arrivés à Sappho, cette femme-poète qui paraît résumer dans sa personne tout ce que l'antiquité a témoigné d'intérêt à la femme. Avant d'exprimer notre opinion sur son compte, nous croyons devoir jeter préalablement un coup d'œil sur la condition des femmes chez les différentes races de la nation hellénique ; cet examen du reste, ne sera pas sans utilité pour le sujet qui nous occupe.

Les Ioniens ont passé de tout temps, parmi les Grecs, pour les représentants du mouvement, du progrès ; chaque conquête nouvelle, qu'ils la dussent aux armes ou à la navigation, n'était en quelque sorte pour eux qu'une occasion nouvelle de se procurer une somme plus grande de bien-être, d'arriver à une phase plus élevée de leur développement intellectuel et social. Leur vie se passait, en grande partie, sous les yeux de tous, et, dans cette vie commune, la part de l'homme était prépondérante. C'est d'eux, on peut le dire, et principalement des Ioniens de l'Asie, que provint cette habitude, de plus en plus générale chez les Grecs, de retenir la femme dans son état de dépendance et d'infériorité, qui ressemblait même au servage au moment où l'influence romaine commença à se faire sentir. Deux causes peuvent avoir contribué plus que d'autres à faire pénétrer dans les mœurs cette habitude, qui, du reste, n'était pas commune à toutes les branches de la grande famille hellénique ; ce fut d'abord la nécessité, où se trouvèrent les émigrés ioniens de s'unir avec les femmes des Cariens, leurs nouveaux tributaires, peu favorablement disposées à leur égard ; ce fut ensuite leur contact de chaque jour avec les Lydiens, puis avec les Perses, chez lesquels ils retrouvaient la polygamie et tout le système oriental du harem. Hâtons-nous de dire toutefois que ce système contre nature fut loin de prévaloir parmi eux, et qu'il est fort probable que la déchéance de la femme ne s'accomplit que plus tard par suite de la domination exercée par les Perses. Du moins dans l'hymne d'Homère à Apollon (v. 146-164), il n'est nullement question d'un pareil état de choses; nous voyons, au contraire, les jeunes filles célébrant les hauts faits des héroïnes

aussi bien que ceux des héros, et, à côté des femmes faisant partie du chœur, il y en a encore d'autres, des mères de famille et de jeunes filles, qui assistent avec le reste du public à ces cérémonies religieuses.

Cependant il ne pouvait être question de femmes-poètes chez les Ioniens. En effet, ce peuple qui revendique à juste titre l'invention de l'épopée homérique, a été aussi le premier qui fit entrer dans le domaine de la poésie, non plus exclusivement les faits et gestes des dieux et des héros, mais encore les événements de la vie réelle, heur et malheur, joies et peines; la réflexion s'empara peu à peu de ce champ réservé jusqu'alors aux élans du cœur et à l'expression des sentiments. De là les genres élégiaque et iambique, dont le ton et le langage se rapprochent davantage de ceux de la vie réelle, mais que les femmes ne purent aborder pour une raison fort simple, c'est que la plupart de leurs productions renfermaient des attaques dirigées contre elles. Mais, dans ces productions elles-mêmes, dans le pamphlet de Simonide d'Amorgos, par exemple, on ne découvre aucune trace d'oppression ou de mauvais traitements, exercés contre les femmes, et même les critiques dont elles y sont l'objet, si rudes et acerbes qu'elles soient, sembleraient plutôt être une preuve du contraire. En effet, si les femmes ioniennes avaient été réduites à une condition aussi misérable, il serait fort difficile de s'expliquer comment elles auraient pu, par leur manière d'agir, empoisonner l'existence de leurs maris. Nous ne sachions pas qu'on ait jamais écrit des satyres contre des esclaves. Hâtons-nous d'ajouter toutefois que dans la suite des temps, chez ces peuples de race ionienne, et en particulier chez les Athéniens, la condition de la femme fut bien différente de ce qu'elle avait été d'abord. Confinée dans la partie la moins accessible de la maison, exclue de toute participation aux travaux de l'esprit, condamnée par des époux jaloux ou indifférents à n'exercer son intelligence que dans le cercle des occupations domestiques, la femme de l'Attique n'avait presque plus rien de cette naïveté d'allures et de cette aimable liberté, dont telle héroïne d'Homère, Nausikaa, par exemple, nous offre la charmante image. Aux courtisanes seules, à une Aspasie, à une Laïs et à leurs émules, on permettait de tout dire et de tout faire, de se mêler des plus grandes choses, de parler politique et de tenir bureau d'esprit. Une femme-poète, comme Sappho, disputant hardiment aux hommes sa place parmi les privilégiés de la Muse, initiant le public à ses

pensées intimes, lui contant ses amours et cherchant à lui faire partager sea affections et ses haines, une telle femme ne pourrait être aux yeux d'un Athénien qu'une impudique, trafiquant de son honneur et de son corps. C'est pour cette raison que les poètes comiques et Aristophane, en particulier, ont jugé cette fille de Lesbos, morte depuis plus de deux siècles, d'après les idées qui avaient cours parmi leurs contemporains.

Mais les Eoliens et les Doriens en usaient plus libéralement que leurs frères d'Ionie et d'Athènes à l'égard du sexe plus faible. Ils ne renfermaient pas comme ceux-ci, les femmes dans le gynécée; ils cultivaient leur esprit et ne craignaient pas de les voir s'élever à la gloire littéraire. Dans l'Etat spartiate, qui était comme une sorte de phalanstère, organisé par Lycurgue sur le principe d'une éducation commune et toute militaire, d'une aristocratie patriarcale de la vieillesse et d'une hiérarchie fortement constituée de fonctionnaires, on comprend que les femmes aient été placées dans des conditions toutes spéciales, et qu'il n'ait pu y être question d'une oppression quelconque exercée sur elles. A une époque de décadence morale, Aristote fait à Lycurgue le reproche peu mérité de n'avoir pas su imposer des limites convenables à l'action de la femme, et l'on sait que les Athéniens eux-mêmes ne cessaient de railler les Spartiates, leurs rivaux, les représentant en toute occasion comme les très-humbles serviteurs de leurs épouses. La raison d'une telle domination est facile à trouver; les maris, presque constamment absents de chez eux pour guerroyer au dehors, étaient comme des étrangers dans leur propre intérieur, où les femmes commandaient et agissaient à leur gré. D'ailleurs, cette législation d'airain, qui arrachait aux mères leurs enfants, déchirait la tunique des vierges, qui ordonnait au mari d'abandonner la couche nuptiale à un étranger plus robuste, et faisait du vol une vertu, n'était pas de nature à favoriser le développement régulier de la vie de famille. Le costume des jeunes filles, dont, du reste, les déclamateurs athéniens ont exagéré l'indécence, leur habitude de se livrer, en présence des hommes, à des exercices gymnastiques, et d'autres usages de ce genre, qui nous surprennent à juste titre, tenaient aux mœurs mêmes de la race dorienne, qui admettaient que les jeunes filles fussent, moins que les femmes mariées, renfermées dans l'intérieur de la maison, plus exposées qu'elles aux regards, plus mêlées à la société des hommes. C'étaient, il faut le

dire, des mœurs plus franches, plus fortes, plus septentrionales et moins asiatiques que celles des populations ioniennes, et l'on comprend que ces peuples, qui conservèrent obstinément la trace et les débris de la constitution héroïque, aient donné à la femme une liberté d'action, une élévation de rang et de pensées, que les nouvelles formes sociales, empruntées à l'Asie, lui refusèrent par la suite avec une certaine dureté. C'est aussi à ces rapports plus libres et plus fréquents que les femmes de Sparte, auxquelles on imprimait ainsi un caractère rude et guerrier, furent redevables de cette rare énergie qui les distinguait à un si haut degré, et qui contribuait à faire ressortir davantage leur beauté sévère et imposante; il leur arriva même plus d'une fois de faire taire les sentiments de la nature devant les exigences impérieuses de l'honneur national et au milieu des dangers que courait la chose publique. Mais elles avaient conscience de la grave mission et des devoirs difficiles que cette législation austère leur imposait, ainsi que de leur supériorité à l'égard des autres femmes grecques. Une étrangère dit un jour à Gorgo, femme de Léonidas : « Vous êtes les seules qui commandiez aux hommes. — « Cela est vrai, répondit l'épouse spartiate, mais nous sommes aussi « les seules qui mettions au monde des hommes. » Nous comprenons aisément que des femmes aussi fortement trempées aient pu poursuivre impunément de leurs sarcasmes et de leurs injures les citoyens lâches et efféminés, qu'une mère en remettant un bouclier aux mains de son fils qui partait pour la guerre, ait pu lui dire ces paroles tout ensemble si simples et si énergiques, que tout le monde connaît, et que même un roi de Sparte ait cru devoir tenir compte des recommandations de sa fille encore enfant, qui l'avertissait de se tenir en garde contre les paroles mielleuses et perfides de l'étranger.

Si les Ioniens représentent chez les Grecs l'élément du progrès, et les Doriens, celui de la stabilité, les Eoliens représentent, à leur tour, celui de la sensualité et de la passion. Leur gouvernement consistait généralement dans une espèce de souveraineté exercée presque sans contrôle par des magnats tout-puissants sur des sujets privés de tous droits, sur des paysans tributaires. C'étaient comme autant de confédérations aristocratiques dont les membres, véritables grands seigneurs, se livraient avec passion à tous les exercices du corps et partageaient leur temps entre les jouissances de la bonne chère et celles de l'amour. Les arts plastiques leur étaient étrangers, mais ils

cultivaient la musique avec ardeur, et la flûte était leur instrument de prédilection. Le culte divin, lui-même, était empreint du même caractère; c'est surtout chez les Eoliens que nous retrouvons ces processions désordonnées et ces orgies nocturnes, où l'on rendait un culte à Bacchus, l'auteur de toute joie. Eros, le dieu de l'amour, avait partout des temples et des autels, mais aussi, ne l'oublions pas, les Muses et les Grâces étaient chez eux l'objet d'une vénération toute particulière. Chez les Eoliens, comme chez les Doriens, nous retrouvons encore ces amitiés étroites entre les individus du même sexe, ces liaisons si promptes à dégénérer. De là, dans plusieurs Etats, cet amour viril, cette ardeur d'émulation, cette constance, ce sacrifice de soi-même, qui ont lieu de nous étonner aujourd'hui. Dans ces cœurs d'hommes, l'amour et l'amitié se confondaient jusqu'à la mort; de là ces prodiges de valeur, si fréquents dans les annales de la Grèce, de là ces bataillons sacrés, comme celui de Thèbes qui décida la victoire à Leuctre, et succomba à Chéronée. Incessamment tourmenté d'une noble émulation, l'ami redoutait les regards de son ami, comme une flamme qui pénètre jusque dans les profondeurs de la pensée. Ces luttes de vertu et de génie étaient, du reste, prescrites publiquement dans les gymnases, dans les occupations guerrières et politiques. Si elles provoquèrent des mœurs licencieuses, anormales, il faut déplorer un tel abus, sans oublier qu'il fut une conséquence du caractère national même. Avec une imagination aussi ardente, un amour du beau qui allait chez ce peuple jusqu'au délire, et dont il faisait le plus noble attribut de ses dieux, de tels désordres étaient inévitables.

Si de telles dispositions naturelles, jointes aux influences du sol et du climat, ont pu faire des Béotiens un peuple éminemment sensuel, et même, si le proverbe est vrai, rebelle à toute culture plus noble, ce fut tout le contraire chez les Eoliens de l'Est, et principalement à Lesbos, dans cette île de la mer Egée, si admirablement dotée par la nature. Les femmes lesbiennes jouissaient déjà d'une certaine célébrité dans les poèmes homériques à cause de leur beauté remarquable; Agamemnon, dans l'Iliade, croit ne pouvoir faire un présent plus agréable à Achille qu'en lui envoyant sept jeunes filles provenant de cette terre privilégiée. Elles vivaient dans un état de liberté presque aussi complet que chez les Doriens; comme les hommes, elles cultivaient les Muses et formaient des associations féminines, que prési-

daient les femmes les plus en renom par leurs talents, et où les jeunes filles se formaient aux nobles manières, en même temps qu'elles apprenaient à bien chanter et à bien dire. Nous citerons entr'autres l'institution des Kallistées, que l'on ne rencontre que chez les Eoliens, et où les jeunes filles établissaient entr'elles dans le temple de Junon, à l'occasion de la fête de cette déesse, des luttes solennelles où le prix était décerné à la beauté.

Lesbos fut de tout temps le siège principal de la musique, depuis que la tête d'Orphée, emportée avec la lyre du divin poète par le fleuve Hébrus loin des rives de Thrace, avait été, selon la tradition, jetée sur les côtes de cette île fortunée, où elle avait trouvé une terre consacrée. Cet art y subit même des réformes importantes, qui passèrent avec Terpandu dans la mère-patrie, sur le sol dorien, et l'on sait que sous la brillante administration de Pittacus, on vit s'épanouir, au sein de cette population alors riche et puissante, la fleur la plus splendide de la poésie, le chant lyrique, expression passionnée de la haine et de l'amour, et dont Alcée et Sappho sont regardés à juste titre comme les représentants les plus illustres.

Sappho, du reste, dont nous allons parler, ne fut pas la seule femme-poète de son temps, car elle fait elle-même mention de deux autres femmes, Gorgo et Andromède, qui étaient ses rivales en poésie. Les femmes de Lesbos ne rougissaient pas de leurs talents, elles en étaient fières, au contraire, et l'ignorance, même opulente, même entourée de luxe et d'honneurs, ne trouvait pas grâce devant elles. C'est ce qui nous explique les paroles si dédaigneuses que Sappho adresse à une de ses compatriotes, qui n'avait d'autre mérite que sa naissance et ses richesses, et sans doute aussi sa beauté : « Morte, tu seras ensevelie tout entière ; nul souvenir ne restera de « toi, et la postérité ignorera ton nom, car tu n'as pas ton lot des « roses de Piérie. Tu erreras sans gloire dans les sombres demeures, « voltigeant parmi les ombres des morts les plus obscurs. » Ce n'est donc que chez les Grecs de race éolienne, à cause de la plus grande somme de liberté dont elle jouissait, et des occasions favorables qui s'offraient à elles en si grand nombre, que la femme-poète a pu se produire avec tous ses avantages; aussi n'avons-nous point de peine à comprendre pourquoi Sappho fut méconnue en dehors de l'Eolie et principalement à Athènes, où, grâce à des additions de tout genre, dictées par la malveillance autant que par l'ignorance, s'est

formé ce portrait que nous possédons aujourd'hui, et que grâce aux efforts tentés avec succès par la critique moderne, nous pouvons regarder à l'heure qu'il est comme altéré et contrefait.

Sappho ne fut pas une courtisane, ainsi qu'on s'est plu à le dire et à le répéter sur toutes sortes de tons depuis des siècles. Nous savons par Hérodote qu'elle appartenait à une riche famille, tenant un rang distingué à Mitylène. Un de ses frères, le jeune et beau Larichos, remplissait les fonctions d'échanson au prytanée de sa ville natale; un autre, Charvaux, était un riche marchand, qui exportait sur ses navires les vins généreux de Lesbos jusqu'à Naukratis, en Egypte. Un jour, il eut la fantaisie d'acheter dans ces pays lointains, au prix d'une somme très-considérable, une courtisane fameuse, nommée Doricha, et de lui rendre sa liberté, après avoir uni son sort au sien. Mais lorsqu'il rentra dans sa patrie avec cette femme suspecte, il trouva dans sa sœur un censeur sévère, qui osa lui reprocher publiquement son indigne amour. Sappho, nous le demandons, aurait-elle eu le droit de malmener de la sorte son frère dans ses vers, si sa propre conduite n'eût pas été à l'abri de tout reproche? Nous avons parlé de sa correspondance avec Alcée; ce poète si fier, et, en même temps, si timide dans son amour, aurait-il pu parler, comme il le fait, de la chasteté de Sappho, et user d'une telle discrétion à son égard, s'il se fût adressé à une courtisane? Nous pouvons hardiment reléguer dans le domaine des fables ou des mauvaises plaisanteries, inventées en grande partie par les poètes comiques d'Athènes, tout ce qu'on a raconté au sujet du nom même de son mari, de ses relations amoureuses avec Phaon, et du saut qu'elle fit en se précipitant du haut de l'affreux rocher de Leucade, cette ressource suprême des amants malheureux des temps anciens, et qui, on le sait, était à une assez grande distance de Lesbos; ce qui, d'ailleurs, nous dispose à croire que Sappho n'usa pas de ce remède désespéré, c'est qu'elle atteignit un âge assez avancé. Nous attacherons tout aussi peu d'importance à ses prétendues relations avec Anacréon, Archiloque et Hipponax, où la chronologie n'a pas été respectée.

A en juger par les fragments qui nous sont restés de ses poésies, Sappho a su interpréter les sentiments de la femme avec toute la richesse, toute la fraîcheur et toute la profondeur dont ils sont susceptibles. Nous n'y trouvons aucune trace des passions politiques, dont les poésies d'Alcée sont en quelque sorte saturées. Sa passion,

c'est l'amour, le printemps du cœur féminin ; c'est pour elle comme un trésor inépuisable, où il puise la plupart de ses aspirations. Elle est le poète de l'amour, et ce qui serait un reproche à l'adresse de tout homme, qui se maintiendrait exclusivement sur un pareil terrain, tourne au contraire à sa louange. Mais Sappho est une femme grecque, et surtout une fille de Lesbos ; aussi n'est-ce pas seulement de la chaleur, de la tendresse qu'il faut nous attendre à trouver dans ses vers, mais de l'ardeur, de la passion. Sa poésie est vraiment lyrique, toute d'impulsion, d'instinct, de passion ; une simplicité véhémente, un élan vif et naïf en constituent la beauté. Toutefois, il faut le dire, il y a dans son accent une tendresse pleine de délicatesse, lorsqu'elle emprunte ses images à la nature qui l'environne, lorsqu'elle décrit, par exemple, la vie de la plante, avec laquelle elle s'unit d'esprit et de cœur. Elle sait compatir aux souffrances de la fleur, lorsqu'elle nous montre l'hyacinthe foulée aux pieds par les bergers dans les montagnes, et qu'elle esquisse ce portrait d'une jeune fiancée : « Telle brille sur la branche la plus élevée une pomme « aux fraîches couleurs; on l'a sans doute oubliée, lorsqu'on a fait la « cueillette ; non, on ne l'a pas oubliée, mais on n'a pu arriver « jusqu'à elle. »

Ed. Goguel.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE D'UNE BOUCHÉE DE PAIN, *Lettres à une petite fille sur la vie de l'homme et des animaux*, par JEAN MACÉ, professeur au pensionnat du Petit-Château à Behlenheim (Haut-Rhin). Paris, E. Dentu, 1861.

On a dit souvent que les Français ne savaient pas écrire pour l'enfance, que ce privilége était réservé aux Anglais et aux Allemands. Voici un démenti donné à ce préjugé, démenti d'autant plus énergique que la matière traitée par M. Macé était jugée inaccessible, non seulement aux enfants, mais aux gens du monde.

« J'entreprends, ma chère petite, dit-il dans son introduction, de vous expliquer bien des choses qu'on regarde en général comme très-difficiles à comprendre et que l'on n'apprend pas toujours aux grandes demoiselles. Si nous parvenons, en nous y mettant à deux, à les faire entrer dans votre tête, j'en serai très-fier pour mon compte et vous verrez combien la science de messieurs les savants est amusante pour les petites filles, bien que ces messieurs prétendent quelquefois le contraire. »

Puis l'auteur commence l'*histoire d'une bouchée de pain*, c'est-à-dire qu'il suit pas à pas les transformations par lesquelles les aliments se changent en substance humaine; qu'à cette occasion il décrit les différents organes du corps et le rôle qu'ils jouent dans la nutrition. « Vous avez peut-être entendu parler, dit-il, de ces admirables machines, dont on se sert en Angleterre, qui reçoivent par un bout le coton en paquet, tel que vous le voyez dans la ouate, et qui le rendent, par l'autre bout, en belle toile fine, toute pliée, toute empaquetée, prête à être livrée aux marchands. Eh bien! vous avez au dedans de vous une machine bien plus admirable encore, qui reçoit de vous votre tartine, et vous la rend changée en ongles, en cheveux, en os, en chair, et en bien d'autres choses encore; car il y a mille choses dans votre corps qui ne se ressemblent pas du tout, et que vous fabriquez constamment sans le savoir. . . . . »

Ce n'est pas tout. Après avoir observé l'appareil nutritif sur l'homme l'auteur explique comment ce même appareil va toujours se simplifiant dans les différentes classes d'animaux et il le montre à la fin

Digitized by Google

dans les végétaux eux-mêmes. Il développe ainsi cette thèse d'anatomie comparée : que la conformation de tout l'organisme dépend de la manière dont un être se nourrit. L'animal, dit-il, est un tube digestif servi par des organes. Je ne suis pas compétent pour émettre un avis sur la justesse de cette thèse, mais acceptant de confiance les données scientifiques j'admire la clarté parfaite avec laquelle l'auteur a su les mettre à la portée des plus simples intelligences et l'interêt qu'il a su donner à ses démonstrations. Celles-ci deviennent, sous sa plume, de véritables petits contes de fées. Il emprunte ses comparaisons aux choses les plus usuelles ; le corps y devient un château, dont les organes sont, suivant leur importance, les maîtres ou les serviteurs et il explique si bien les procédés par lesquels chacun des domestiques remplit son office qu'on voit pour ainsi dire, toute la machine travailler et qu'on se rend un compte parfaitement net des transformations chimiqnes ou des fonctions vitales les moins comprises jusqu'ici de tout autre que des hommes spéciaux.

Je ne puis résister au plaisir de donner aux lecteurs de la *Revue d'Alsace* une idée de la méthode de M. Macé en extrayant au hasard quelques lignes de son livre. Je prends la lettre XIX intitulée :

« LE JEU DES POUMONS.

« J'espère vous en avoir dit assez, ma chère enfant, pour que vous puissiez vous rendre suffisamment compte de la force avec laqnelle l'air presse tous les corps qui sont à la surface de la terre, et le nôtre aussi, par conséquent.

« Cela compris, rien n'est plus aisé que de comprendre comment l'air va et vient dans nos poumons.

« Quand la cuisinière veut allumer son charbon avec deux ou trois petites braises rouges, que fait-elle ?

« — Elle prend le soufflet.

« — Et quand elle n'a pas le soufflet sous la main ?

« — Elle souffle dessus de toutes ses forces.

« Ah ! ah ! nous sommes donc un soufflet vivant, que nous pouvons remplacer au besoin le soufflet de cuir et de bois ? et, si nous sommes en état de faire la besogne dn soufflet, serait-ce par hasard parce que nous avons en nous une petite machine faite comme le soufflet ?

« Précisément, et cela va me donner l'occasion, pour vous faire comprendre le jeu des poumons, de vous expliquer celui du soufflet que tout le monde a dans les mains, et que les trois quarts de ceux qui s'en servent n'ont jamais cherché à s'expliquer.

« Le soufflet, comme vous le savez, se compose de deux planchettes, pouvant s'éloigner et se rapprocher à volonté, et réunies par un morceau de cuir disposé de façon à se replier sur lui-même quand les

planchettes se rapprochent, de sorte que l'entre-deux forme comme une espèce de boîte bien fermée, dont la capacité augmente ou diminue à chaque mouvement des planchettes.

« Nous décrochons le soufflet, les planchettes sont l'une contre l'autre, et la boîte est toute petite. Qu'y a-t-il dedans?

« — Rien, elle est vide.

« — Ah! vous croyez cela? Vous croyez aussi que les verres sont vides, quand on a bu ce qui était dedans, et que les pots de confitures sont vides quand la confiture est mangée? Il n'y a pas tant de choses vides que vous le pensez, ma chère enfant. Vous oubliez l'air, ce brutal qui veut toujours s'étaler, et qui pousse tout devant lui. C'est un monsieur qui n'est pas gêné, et toutes les places qu'on quitte il les prend; à chaque cuillerée que vous ramenez dans votre assiette, il prend la place de la confiture qui part; à chaque gorgée que vous buvez, il prend la place de l'eau qui s'en va. Quand vous croyez que le verre et le pot sont vides, ils sont pleins d'air. Vous ne le voyez pas, mais il y est, vous pouvez y compter.

« Il y a donc de l'air dans la boîte du soufflet, puisqu'il y en a partout où il ne trouve rien qui puisse lui disputer la place. Il n'y en a qu'un peu, par exemple; car la boîte est petite, et elle ne peut pas en contenir beaucoup.

« Mais voici que j'écarte les planchettes, et que la boîte qui était petite devient grande. Pour le coup, voilà une boîte qui va être vide, au moins en partie, car il vient de s'y créer par enchantement une place où positivement il n'y a rien, puisqu'elle n'existait pas auparavant.

« Oui; mais regardez au milieu de la planchette d'en haut. Vous voyez bien ce petit trou, et, dessous, un petit morceau de cuir qui a l'air de le fermer? C'est une soupape, une de ces portes comme nous en avons vu dans le cœur, et comme il y en a au surplus dans toutes les maisons, qui laissent passer les gens d'un côté, et pas de l'autre. Celle-là s'ouvre quand on la pousse du dehors, et ne laisse plus sortir quand on est entré.

« L'air qui est dehors, avons-nous dit, pousse toujours et partout. Il pousse donc naturellement la soupape, et comme il n'y a rien derrière pour la soutenir, à mesure qu'il se fait de la place à l'intérieur de la boîte, il entre et la remplit.

« Mais bientôt il se trouve pris entre les planchettes, quand on vient à les rapprocher. Elle l'invitent poliment à déguerpir, à la façon de ces lignes de factionnaires qui se déploient, à l'heure de la retraite, dans le Luxembourg et les Tuileries, chassant les promeneurs devant elles, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le chemin de la porte. L'air ne peut plus s'en retourner par où il est venu: la porte est fermée. Comme il faut sortir, bon gré, mal gré, il enfile le tuyau qui est au bout de la boîte, et c'est par là qu'il arrive en courant sur le feu.

« Quand il est parti, les planchettes s'écartent de nouveau et la manœuvre recommence indéfiniment.

« Eh bien, c'est là ce qui se passe dans notre poitrine.

« Votre poitrine, chère petite, est une boîte qui s'élargit et se

rapetisse alternativement, laissant à l'air, dans le premier cas, une place dont elle le chasse dans le second. C'est un soufflet, ni plus ni moins, mais plns simple que celui des cuisinières. Le tuyau de sortie sert en même temps de porte d'entrée, et il n'y a qu'une planchette au lieu de deux.

« Le tuyau de sortie, c'est le larynx, dont nous avons déjà parlé quand il a été question d'avaler de travers, et qui communique à la fois avec l'air du dehors par la bouche et par le nez, ce qui nous permet de respirer par l'une ou par l'autre, comme nous voulons.

« Quant à la planchette, je vous en ai dit un mot à l'occasion du foie. C'est le diaphragme, cette cloison de séparation, ce plancher jeté entre les deux étages du corps, le ventre et la poitrine.

« Mais c'est ici surtout qu'éclate, dans toute sa grandeur, l'infinie supériorité des inventions du bon Dieu sur nos pauvres petites inventions.

« A un soufflet qui devait avoir l'honneur d'entretenir en nous ce feu miraculeux, le feu sacré par excellence, qui s'appelle la vie, il fallait mieux qu'une planchette ordinaire. Aussi bien celle-ci est-elle une merveille admirable, dont je veux vous raconter l'histoire en détail. Quand vous l'aurez lue, je me figure que ce vilain mot de *diaphragme* ne vous fera plus tant faire la grimace.

« Jetons d'abord un coup-d'œil sur la construction du soufflet.

« De chaque côté de la colonne vertébrale, depuis le cou jusqu'aux reins, partent, l'un au-dessous de l'autre, douze os plats, pliés en forme d'arcs, qu'on appelle les *côtes*. Les sept premières paires de côtes viennent s'appuyer et comme se rejoindre en avant sur un os nommé *sternum*, que vous pouvez suivre avec le doigt jusqu'au creux de l'estomac: arrivé là, le doigt enfonce tout à coup, il n'y a plus de sternum, et les cinq dernières côtes de chaque rangée ne se rejoignent plus avec celles de la rangée opposée. On les appelle, à cause de cela, les *fausses côtes*. En revanche elles se réunissent entre elles par le bout, au moyen d'une bande de substance assez ferme, mais pourtant flexible et un peu élastique, qu'on nomme *cartilage*. Regardez bien la première fois qu'on vous servira à table un petit os de veau, vous verrez au bout quelque chose de blanc qui croque sous la dent: c'est un cartilage.

« Tout cela fait la charpente de notre soufflet que vous pouvez vous représenter comme une sorte de cage, évasée par en bas, et s'en allant en pointe dans le haut, car les arcs formés par les premières côtes sont plus petits que les autres; le tout se termine par une espèce d'anneau, à travers lequel passent côte à côte l'œsophage et le larynx.

« L'entre-deux des côtes est occupé par des muscles qui vont de l'une à l'autre, et l'ouverture du bas est fermée par le diaphragme, cette merveilleuse planchette, dont je vous ai promis l'histoire.

« Le diaphragme, vous ai-je dit dans le temps, est une cloison, un plancher, qui partage notre corps en deux étages. C'est, s'il vous en

souvient, un grand muscle mince et plat, tendu comme une toile entre la poitrine et l'abdomen. Il s'attache, par une infinité de petits fils qu'on appelle des fibres, au bord inférieur de la cage que je viens de vous décrire; et il semblerait d'abord qu'il est incapable de bouger puisqu'il est fixé d'une manière invariable tout autour du corps.

« Il bouge cependant, mais pas à la manière des planchettes de nos soufflets.

« Priez votre frère de tenir deux coins de votre mouchoir; prenez les deux autres et tournez le mouchoir du côté du vent. Les quatre coins resteront bien en place, n'est-ce pas? mais le milieu, gonflé par le vent, va se courber et s'arrondir en avant, comme une voile de vaisseau, qui n'est qu'un grand mouchoir, après tout. Ramenez le mouchoir fortement à vous, chacun de votre côté, il reviendra sur lui-même et se mettra à plat. Cédez un peu, il se courbera de nouveau par le milieu, et vous pourrez recommencer la manœuvre tant que vous voudrez.

« Cette manœuvre-là, le diaphragme l'exécute continuellement à lui tout seul.

« Dans sa position naturelle, il monte en s'arrondissant par le milieu, comme une toile gonflée par le vent, et occupe ainsi une partie de la poitrine, aux dépens des poumons. Quand il s'agit de faire une place à l'air, il roidit ses fibres, qui le ramènent à plat, comme vous le faisiez tout à l'heure avec le mouchoir, votre frère et vous. Tout l'espace qu'occupait sa courbure est rendu ainsi aux poumons, qui s'étalent aussitôt, car ils sont élastiques: l'air accourt par le nez et la bouche, et remplit à mesure le vide formé par l'agrandissement des poumons, absolument comme pour le soufflet.

« Bientôt les fibres du diaphragme se relâchent. Il remonte dans son ancien domaine, refoulant devant lui les poumons; et l'air, qui se trouve alors de trop, s'en va par où l'autre est entré. Je dis: l'autre, faites bien attention, car il n'est plus le même en sortant qu'en entrant, et c'est là tout le secret du : *Pourquoi l'on respire*, comme ce mouvement de va-et-vient du diaphragme est toute l'explication du: *Comment on respire.*

« Comme vous le voyez, le mécanisme de ce soufflet-là est des plus simples, des plus ingénieux par conséquent, et il laisse loin derrière lui tous ceux que nous avons imaginés. »

. . . . . .

Ici comme ailleurs, l'*Histoire d'une bouchée de pain* entretient souvent ses lecteurs de Dieu; elle y arrive tout naturellement en expliquant les choses de la nature, mais aucune religion ne saurait considérer de pareilles réflexions comme un empiétement sur son domaine. Jamais une question dogmatique ou théologique ne vient se mêler à

Digitized by Google

ces aimables causeries et y jeter un ferment de discorde. M. Macé parle de Dieu comme ne peuvent s'empêcher d'en parler tous les hommes religieux, à quelque culte qu'ils appartiennent, et jamais il ne prononce ce mot sans faire faire à ses lecteurs petits ou grands, un progrès dans la connaissance de l'œuvre divine, sans les amener à de salutaires réflexions sur la manière dont il convient d'user des bienfaits de la Providence.

Le livre de M. Macé se recommande, non seulement aux petites filles pour lesquelles il est écrit, mais à toutes les personnes curieuses de s'initier à des connaissances qui sont la condition indispensable d'une bonne hygiène. Il est particulièrement précieux aux pères et mères de famille. Il leur fournit un texte inépuisable d'utiles causeries avec de jeunes intelligences avides de s'instruire ; il leur montre comment il est possible de répondre à ces nombreuses questions qu'on repousse souvent en disant : « tu ne peux pas comprendre cela, » tout simplement parce qu'on ne veut pas se donner la peine d'y faire une réponse qui soit à la portée d'un enfant, ou plutôt parcequ'on n'a soi-même qu'une idée confuse des choses et qu'on les juge, bien à tort, trop difficiles ou trop ennuyeuses à apprendre. Rendre son sujet facile et amusant, telle est la tâche que s'est imposée M. Macé ; il y a réussi au-delà de toute expression.

Ch. Küss.

Digitized by Google

L'ANCIENNE ALSACE

A TABLE.

NEUVIÈME PARTIE. (1)

Des lois somptuaires en général. — Idées anciennes — Liberté moderne. — Législation somptuaire en Alsace. — La coutume de Ferrette. — Les ordonnances de Montbéliard. — Reformations-Ordnung de Mulhouse. — Statut de Colmar du XIIIe siècle. — Les noces dans le Kochersperg. — Polizey-Ordnung de Wissembourg. — Code de police de la ville de Strasbourg : noces, baptêmes, répression du luxe de table, repas dans les poêles des tribus, collations dans les tirs, parties de plaisir. — Liberté plénière des princes. — Noces du palatin Georges de Bavière. — Noces d'un comte de Ribeaupierre. — Mariage de Louis XV avec Marie Leczinska à Strasbourg. — Hors-d'œuvre empruntés à Tallemant des Réaux. — Gœthe et Bois-de-Chêne. — Suppression des repues à l'encûère des dîmes. — Buvettes fabricienne. — Règlements somptuaires promulgués par l'église. — Charte des bains de Wattwiller. — Institution du carême. — Fluctuations doctrinales. — L'impôt du beurre sous l'évêque Albert de Bavière. — Le cinquième jour de la Genèse. — Six têtes coupées pour un dîner gras. — Régime plus doux pratiqué à Guebwiller. — Le protestantisme enterre le carême. — Deux discours de rentrée.

Nos idées modernes sur le fondement légitime des lois ne s'accommoderaient que bien difficilement de codes ou de décrets qui auraient la prétention de régler la forme de nos vêtements, de nous concéder ou de nous interdire l'usage de certaines couleurs, de déterminer la

---

(1) Voir les livraisons de juin et juillet 1853, page 241, de février et septembre 1859, pages 49 et 385, de janvier, mars et novembre 1860, pages 5, 107 et 481, de janvier et de juillet 1861, pages 5 et 289.

nature et la qualité des étoffes que nous pourrions porter et de celles dont nous devrions nous abstenir. De quel droit, la puissance publique viendrait-elle fixer le nombre de nos domestiques, statuer que nous n'aurons que deux chevaux à notre carrosse s'il nous plaisait d'en payer et d'en nourrir quatre, ordonner que nos voitures auront telle ou telle figure telle ou telle nuance? Nous pourrions encore moins souffrir que la loi se mît en tête de régler le degré de richesse ou de modestie de nos meubles, de calculer la finesse des dentelles de nos femmes, de peser le poids et d'examiner le titre de leurs bijoux, de mesurer la longueur des plumes de leurs chapeaux, de critiquer la largeur ou l'élégance de leurs rubans. Il nous paraîtrait tout-à-fait insupportable qu'un décret voulût s'aviser de compter le nombre des bouteilles que nous pourrions boire, et de mettre son nez dans les casseroles de notre cuisine pour s'assurer que notre appétit ou notre gourmandise ne dépasse point les limites du rang que nous tenons dans la société. Nourris des principes constitutionnels, forts de nos droits politiques, appuyés sur notre double dignité d'hommes et de citoyens, nous ne manquerions pas de trouver que ces lois restrictives sont de grandes impertinentes et que les décrets, leurs frères, sont des rustres et des mal appris. Nous ferions peut-être une révolution pour le leur prouver.

Nos théories en économie politique protesteraient tout aussi vivement contre l'établissement de lois somptuaires. C'est un dogme du monde nouveau que le luxe fait la prospérité des Etats, puisque c'est lui qui vivifie le commerce et entretient l'industrie. L'on ne se donne pas la peine de le prouver. On l'affirme et chacun fait semblant de le croire, en haut comme en bas. Cela suffit, en bas aussi bien qu'en haut.

Anciennement, les idées étaient fort différentes sur ce sujet. L'on pensait qu'il était d'une bonne police de conformer l'appareil extérieur à la situation sociale, de régler le costume sur le rang, de proportionner la figure à la dignité. L'on estimait que le paysan ne se devait point hausser aux allures du bourgeois, que l'artisan avait sa place naturelle entre les deux, que le bourgeois offensait la décence publique et dérangeait l'harmonie de l'Etat en imitant le train réservé aux gentilshommes, que ceux-ci ne devaient point, à leur tour, affecter le large déploiement qui était le privilége des seigneurs. De même, et surtout, pour les femmes de ces diverses classes. L'on

avait déjà reconnu alors que l'élément féminin est plus enclin que l'autre à franchir les limites du rang, à sauter les barrières sociales, à proclamer la liberté de la beauté et à affirmer le droit qu'elle a de se faire valoir et admirer.

Les philosophes et les législateurs ont, sans doute, sur ces questions, des opinions bien arrêtées et pourraient nous dire si les règlements somptuaires sont légitimes ou tyranniques, s'ils sont utiles ou nuisibles, s'ils constituent un progrès ou ne seraient qu'une naïve vieillerie. Mon sentiment est que chacun se puisse habiller à sa fantaisie, porter les étoffes qui lui plairont, se meubler comme il l'entend, mettre six chevaux à un tilbury si le cœur lui en dit, avoir autant de domestiques que sa patience en pourra supporter, instituer sa cuisine et sa cave selon ses goûts, charger sa table d'après les rites de Lucullus ou l'alléger d'après la règle de Saint Bruno. Ainsi le veut la liberté. Que chacun exerce l'office de censeur dans sa propre maison. Ceux qui ne se rendront pas aux conseils de la sagesse se laisseront probablement convaincre par la dialectique expressive de leur bourse vide. Là où manquera la modération naturelle ou volontaire pourra bien venir un jour la réforme nécessaire et forcée. Mais que la police et le gouvernement restent chez eux et n'entreprennent point de nous rendre modestes et sobres malgré nous, en supputant la quantité de soie qui est entrée dans nos habits et en comptant les plats qui doivent former notre dîner. Voilà ma profession de foi sur cette matière, et j'ajoute que je regarderais comme un progrès très-sensible que nos paysannes sussent toutes accommoder un poulet à la marengo, et qu'on eût de la peine à dire, en se réglant sur la vue de l'habit, si cet homme qui passe est un charpentier ou un sénateur.

Nos anciens rois ont fait des édits somptuaires en des siècles où il eut été plus sage et plus pressant de songer à habiller, à chausser, à nourrir et à loger le peuple que de penser à lui interdire l'excès dans les choses dont il était naturellement privé. Du temps de Louis XIV et même de Louis XV, les Anglais qui ont voyagé en France, lady Montagne, Locke, Addison, remarquent qu'au-dessous de la cour, du beau monde, d'une petite élite de gens parés et satisfaits, vivait un amas de paysans hâves qui grattent la terre infatigablement, qui mangent du pain de fougère, qui s'accrochent aux voitures des étrangers pour mendier un morceau de véritable pain; que par-dessous les fêtes de Versailles s'agitait une populace de déguenillés

et d'affamés (1). La belle imagination d'aller sermonner, avec un vertueux édit, cette foule de pauvres diables, et de leur recommander la tempérance et la modération! C'était donc moins de la nécessité de réformer les abus et d'endiguer le flot des mauvaises mœurs que du besoin de maintenir la séparation des classes de la société, que dérivait la législation somptuaire. Elle était un hommage rendu à la prééminence politique de la noblesse, du haut clergé, et une mortification adressée à la richesse des roturiers et des marchands. On servait par là la vanité du sang et l'orgueil des castes plus que l'on ne s'appliquait au soin de la morale et à la culture de la vertu.

Il en était de même en Allemagne et partout; mais avec cette différence notable qu'en France les édits somptuaires émanaient du pouvoir royal ou de ses représentants et avaient ainsi un caractère général, tandis qu'en Allemagne ces ordonnances émanaient de la puissance municipale, quelquefois de l'autorité seigneuriale et qu'elles n'avaient d'empire que sur les habitants d'une cité, ou sur les communautés d'une même seigneurie.

En Alsace, les règlements somptuaires apparaissent principalement dans les villes libres impériales et à partir du XVIe siècle. Ils sont nés d'une triple cause. La marche ascendante de la civilisation, le développement du commerce et des relations internationales, l'extension du luxe jointe à l'avidité des jouissances nouvelles, me semblent les avoir naturellement provoqués. C'est leur cause génératrice et générale. J'en découvre une autre dans le perfectionnement relatif qui s'était introduit dans l'art d'administrer et qui excita chez les administrations la passion de tout réglementer. Enfin, le grand ébranlement religieux de la réforme devait aussi faire naître l'envie d'épurer les mœurs et de les accorder avec l'austérité du culte protestant.

Je crois sincèrement que le protestantisme, dans le temps de sa première ferveur, a beaucoup contribué à l'amélioration des mœurs publiques en Alsace, non seulement là où il dominait, parmi ses propres croyants, mais aussi parmi ses adversaires, dans les contrées qui voyaient le spectacle de ses exemples et qui recevaient la contagion salutaire de l'amendement qu'il portait dans les habitudes de la vie domestique.

Je vais parcourir quelques-uns de ces documents curieux connus

(1) H. Taine, *La Fontaine et ses fables*, p. 57.

dans notre histoire sous le nom de *Polizei-Ordnungen*, dans lesquels on saisit à la fois l'état des mœurs anciennes, les excès et les dérèglements qui les avaient perverties, et le zèle réformateur qui s'efforçait tantôt de les purifier radicalement, tantôt seulement de les purger de leurs corruptions les plus choquantes. Je ne m'occuperai ni des vêtements, ni des jeux, ni de la sanctification du dimanche, ni des blasphêmes et jurements, ni de l'éducation des enfants, ni de la police relative aux domestiques, ni des danses etc. Je me restreindrai, comme je le dois, aux particularités qui rentrent directement dans le cadre de cette étude.

L'on possède une rédaction de la célèbre coutume de Ferrette, écrite en 1567; même dans l'agreste Sundgau, qui confine à la Suisse, et qui a quelque chose de son air, de ses mœurs et de son langage, les excès de la bonne chère et surtout l'exagération numérique des convives aux festins de famille avaient ému la sollicitude de l'autorité autrichienne. La coutume fait défense expresse d'inviter plus de vingt personnes aux repas de noce, et de servir plus de quatre plats, non compris le fromage et les fruits; pour chaque personne régalée en délit, il sera payé une amende de deux livres et pour chaque plat de contrebande une amende d'une livre et dix schillings. Cette disposition est commune à toute espèce de banquets et de festins. Nul ne pourra avoir d'hôtes, parents ou étrangers, aux fêtes patronales *(Kilwe, Kilbe)*, qu'il veuille les traiter dans sa maison ou hors de chez lui, sous peine d'une livre et dix schillings par personne conviée (1). Le paysan et le citadin doivent se contenter de chomer le saint de la localité en famille. La coutume règle avec une indulgente bonhomie ce qui regarde les baptêmes. Elle permet « de « servir un repas convenable, sans dépasser toutefois le nombre « de quatre plats, aux femmes qui se sont donné de la peine pour « assister l'accouchée ainsi qu'aux parrains et marraines; lors des « relevailles, de bons voisins et de bons amis pourront visiter « l'accouchée et accepter chez elle un modeste repas (2) ».

Les comtes de Montbéliard avaient rendu plusieurs ordonnances dans le but de modérer les dépenses excessives qui se faisaient aux repas de fiançailles, de noces et de baptême. La plus ancienne est

(1) GOUTZWILLER, *Esquisses historiques du comté de Ferrette*, p. 77.
(2) Idem, p. 78.

de 1585. En 1631 il fut prescrit : « de n'estre davantage que 12 per-« sonnes aux nopces et de ne les point faire chez l'hoste (1) ». En 1650, une nouvelle ordonnance fixa à 16 le nombre des convives, sous peine de 50 livres d'amende. Il ne parait pas que cette loi ait été toujours très-sévèrement exécutée, car le conseiller Perdrix nous raconte qu'en 1661 « il marchanda son festin de noces au cousin « Wild, à raison de 24 batz par teste pour le jour et de 23 batz « pour le lendemain, et qu'il se trouva à ses noces 100 personnes « le jour et 43 le lendemain (2) ». Le prince de Montbéliard avait peut-être fait une faveur à son conseiller. Mais alors pourquoi ne la pas faire complète ? Pourquoi se montrer tolérant pour les festins et faire le puritain sur le chapitre de la danse ? « On n'y a dansé que « deux ou trois rondeaux, dit piteusement le conseiller, pourquoy « S. A. S. a esté tellement indignée qu'elle menace de punir exem-« plairement ceux et celles qui ont dansé. Le bon Dieu le veuille adoucir ! »

Les ordonnances de Montbéliard auraient certainement été mieux observées, si le caprice des princes n'avait pas été le premier à les violer. Quand le fils du châtelain de Blamont se maria, en 1626, « son festin de noces fut assisté de 218 personnes (3) » et quand le duc Georges de Wurtemberg célébra ses noces, en 1648, avec Anne de Coligny, fille du maréchal de Châtillon, les banquets durèrent trois jours à l'hôtel-de-ville de Montbéliard (4).

A Mulhouse, le magistrat avait déjà, en 1571 limité à 80 convives les festins de noces les plus opulens. L'infraction était punie d'une amende de 5 livres staebler (5). Après plusieurs renouvellements des anciennes ordonnances, apparut la *Reformations-Ordnung* de 1750, dont les dispositions passèrent avec plus de précision et de détails dans la rédaction de 1782. Le repas de noces ne pouvait réunir plus de 60 assistants, y compris les époux et tous leurs parents ; les lendemains sont impitoyablement supprimés ainsi que le *Hofmeister-Imbis* (espèce de banquet supplémentaire) qui

(1) Bois de Chêne, *Chron.*, année 1631.
(2) Perdrix, *Chronique*, année 1661.
(3) Bois de Chêne, *loc. cit.*, année 1626.
(4) Idem, année 1648.
(5) Petri, *Mulhausens Geschichte*, p. 357.

a dégénéré, dit le texte, en un violent abus; les mets doivent être apprêtés modestement, selon la condition de chacun, sans recherche, ni raffinement, ni superfluité; l'ancienne coutume d'envoyer des plats *(das Teller schiken)* aux amis et aux connaissances, au moyen de laquelle on éludait la question du chiffre des invités, fut abolie; il fut seulement permis aux convives d'envoyer *quelque chose* à leurs parents qui n'avaient pu assister à la noce. Une disposition curieuse est celle qui enjoint aux fonctionnaires chargés de tenir la main à l'exécution de l'ordonnance d'envoyer à chaque noce deux surveillants *(Ambt Knechte)* et même davantage, si le cas le requiert (1). Quel plaisir délicat de manger et de s'égayer en face et sous la surveillance de la police!

On réforma aussi les abus qui s'étaient introduits dans les banquets de baptême. « C'est une pratique nuisible, incommode, couteuse « et inutile, de servir des repas dans la chambre de l'accouchée, « d'y faire des soupers ou de les envoyer tout préparés au dehors; « nous en ordonnons l'abolition (2) »

Dans la ville de Colmar, on parait s'être un peu plus pressé qu'ailleurs pour opposer une barrière aux abus de la bonne chère. Le schultheiss Sigfrid, un puritain, trouva que c'était un luxe déplacé que de célébrer les anniversaires trentenaires des mariages et de tenir des festins à leur occasion. Il y avait bien de la rigueur à condamner une cérémonie aussi excusable et que les plus favorisés ne pouvaient guère faire qu'une seule fois en leur vie; mais le schultheiss Sigfrid, pour qui l'hymen ne semble avoir allumé que des flambeaux incommodes, proscrivit énergigement toute commémoration en l'honneur des noces. L'on ne connait pas le texte de son ordonnance, qui est de l'année 1280; le moine de Colmar se contente d'énoncer le fait et certainement pour le faire remarquer (3).

Il est tout à fait digne d'attention, qu'aucune loi retrictive du luxe et des débordements de la table n'a atteint les populations des vastes domaines soumis à la puissance seigneuriale des évêques de Stras-

(1) *Reformations-Ordnung der Stadt Mulhausen*, p. 13.

(2) Idem, p. 11.

(3) *Annales et Chronique des Dominicains de Colmar*, p. 93.

bourg. Il semble pourtant que les sermons et les mandements n'étaient pas parvenus à faire la besogne qu'un bon statut, appuyé de la force du bras séculier, eut infailliblement faite. Le train et l'ampleur pantagruélique des noces dans le Kochersberg, ont été, de tout temps, fameux; ces vastes féries villageoises se sont prolongées jusque dans notre siècle avec la fidélité la plus persistante, et avec toutes les grasses opulences, toutes les pesantes matérialités qui étaient le triomphe et la joie des noces d'autrefois. M. Piton en a fait un tableau trop vrai et trop expressif pour que je n'hésite point à le lui emprunter. « Quelle folle gaîté rustique ne règne pas à une « noce du Kochersberg? Elle prend huit jours entiers, où bœufs, « veaux, volaille, et nombre de futs de vin sont sacrifiés pour « satisfaire ces estomacs robustes; ce sont des banquets-monstres « dignes des temps fabuleux. Déjà au commencement de la semaine, « les garçons de noce, parés d'un grand bouquet de romarin « enrubané, enjambent les plus beaux chevaux de leur écurie, bien « sellés et harnachés et ornés même de rubans, et vont de village « en village inviter les convives, où partout les attendent le repas « d'usage et le cruchon blanc (*Shimmel*) rempli de vin. Si le fiancé « cherche la jeune mariée dans une autre commune, il y arrive « avec les voitures, accompagné de ses camarades à cheval; elles « sont chargées de ses meubles, de son linge, de ses provisions, « et la voiture principale sur laquelle sont assises la fiancée, les « filles d'honneur et ses amies, est toujours décorée de guirlandes « et de verdure, et une quenouille gigantesque du plus beau chanvre, « parée de rubans et de fleurs, forme le grand mat de cette barque « de verdure roulante; un rouet artistement tourné et incrusté « l'accompagne toujours. Arrivée à la maison nuptiale, cette que- « nouille est fixée comme drapeau devant une fenêtre du premier « étage. Déjà avant l'entrée du village, ordinairement sur la limite « de la banlieue, les jeunes gens à cheval attendent le convoi; « des hourras, des coups de fusil et de pistolet saluent sa venue « et la cavalcade fait son entrée solennelle aux acclamations géné- « rales, jusqu'à ce que la grande cour de la ferme les reçoive et que « commence le cortége pédestre vers l'église. Après la cérémonie « nuptiale festins et danses commencent et durent souvent deux « ou trois jours et autant de nuits pendant lesquels tout le village « est en émoi, surtout si les jeunes mariés appartiennent à de riches

« familles qui mettent leur gloire et leur orgueil à célébrer les noces « avec la plus grande pompe (1). »

J'ai dit que les règlements somptuaires avaient surtout régné dans les villes libres impériales. J'ajoute qu'ils n'apparaissent formulés et certains que dans les cités protestantes, à Wissembourg, à Landau, à Strasbourg ; ces villes en possédaient de très-détaillés. Colmar, Haguenau, Schlestadt, Munster, Turckheim, Obernai, Rosheim n'avaient que des coutumes traditionnelles ou des dispositions éparses. J'analyserai un de ces réglements, celui de Wissembourg ; il donnera une idée générale de ces monuments de l'ancienne police somptuaire de notre pays.

La *Polizei-Ordnung* de Wissembourg date de 1577. Elle fut renouvelée et amendée en 1614 « parce que, dit le préambule, en « ces temps de perversité et de corruption, l'impiété, le désordre « des mœurs et le libertinage vont s'accroissant, et menacent de « prendre le dessus. » Il est interdit de mettre en vente des fruits pendant le prêche, sous peine de confiscation. Les repas de noce « qui donnent lieu à tant d'abus, de désordres, et d'inutiles dépenses sont soumis, de l'ordre et volonté expresse de l'autorité » à la réforme suivante ; l'on ne pourra inviter au-delà de 60 personnes aux banquets de noces qui se tiennent à l'auberge et dans lesquels chaque convive paie son écot (*Irtenhochzeit*) sous peine de un florin d'amende par chaque excédant de cinq personnes ; il est interdit aux invités de se réunir et faire festin dans une auberge autre que celle désignée pour la noce ; la célébration religieuse du mariage doit se faire au plus tard à neuf heures du matin, et le repas sera servi à 10 heures ou à dix heures et demie par tolérance. Au coup de deux heures il devra être terminé et la séance levée. Le souper commencera à six heures pour être rigoureusement achevé à dix. Les lendemains sont et demeurent interdits, ainsi que les veilles. On supprime aussi l'usage de donner le troisième jour après les noces certains régals couverts du prétexte de la pêche ou du bain ; on doit se contenter d'un souper, fait en dedans des murs de la ville, et que le règlement appelle crûment « un mauvais souper » ce qui veut dire, sans aucun doute, simple et modeste. Dans les mariages entre veufs et veuves, il n'y aura point de festins le jour ;

(1) *Strasbourg illustré*, II, p. 183.

les époux se contenteront d'un souper ; défense expresse d'y inviter des filles ; mais quand un garçon épouse une veuve, les mariés auront le droit de tenir les deux repas et d'y convier les filles. Les noces célébrées à la maison ne pourront durer plus de deux jours. En ce qui concerne le régime même des repas, l'ordonnance ne concède que quatre plats, dont un seul de poisson ; le fromage, les fruits, les pâtisseries n'entrent pas en compte, « le tout afin que « les hôtes soient honnêtement et convenablement traités pour « l'argent qu'ils contribuent. » S'il se rencontre des gens qui trouvent le programme officiel trop laconique et qui pensent avoir des motifs pour le dépasser, ils exposeront leurs raisons au bourguemeistre régent qui les appréciera et y statuera. Il y avait une seconde espèce de noces qui se faisait aux frais des mariés ; mais les invités devaient acquitter le festin et le bal qu'on leur offrait par un cadeau ; c'étaient les *Schenck-hochzeiten*. Ordinairement elles se tenaient dans les tribus de métiers. On pouvait y convier jusqu'à cent personnes (1).

Les baptêmes avaient donné lieu à beaucoup d'abus et de prodigalités que le magistrat considère comme très-préjudiciables à l'intérêt de ses administrés. Il règle en conséquence les cadeaux que l'on pourra faire à l'enfant et en limite la valeur, défend aux parrains de distribuer du sucre, des pains d'épices et autres friandises, et abolit formellement la coutume qui obligeait l'accouchée à offrir à la marraine de son enfant un goûter (*Abendzehren*) ou un souper ; mais on lui permit de réunir dans un repas « d'où sera banni tout excès la sage-femme et les personnes qui l'auront assistée dans son besoin. » On proscrivit de plus l'usage coûteux des repas ou des buvettes surérogatoires que le père et le parrain donnaient, dans les poëles des tribus, à l'occasion des baptêmes ; et afin que le parrain ne soit pas grevé de nouvelles dépenses, personne ne doit s'aviser de lui faire cortège lorsqu'il rentre chez lui ; le père et le parrain prendront congé l'un de l'autre dans le poële même de la tribu.

La vigilance réformiste du magistrat de Wissembourg ne s'exerce pas seulement sur les occasions qui, par leur importance et leur

(1) *Ernewerte Polizey-Ordnung der Statt Weissenburg*. Strasbourg, 1614, 4°, pag. 11 et suiv.

publicité, pourraient entrainer des abus et causer du scandale; elle pénètre aussi dans l'intimité de la vie privée et surveille le citoyen dans sa maison. L'ordonnance considérant « que la surabondance « et la somptuosité dans la bonne chère offensent et irritent Dieu, « puisqu'elles dissipent inutilement ses bienfaits; que les abus de la « table renchérissent le prix des denrées, occasionnent des chertés, « et détruisent toutes bonnes et fidèles sociétés » dispose que tout citoyen quel que soit son rang, doit s'abstenir, dans le repas qu'il donne chez lui, de toute superfluité, et ne faire paraître sur sa table que cinq ou six plats tout au plus (1).

Deux villes protestantes, Mulhouse et Wissembourg, viennent de nous montrer leur sollicitude pour l'amélioration des mœurs; elles jugeaient qu'il était possible de porter la répression légale dans le cercle des usages domestiques. J'aimerais de mettre en regard de ces tentatives inspirées par l'esprit de la réforme des tentatives semblables ou analogues faites par le pouvoir municipal dans les cités catholiques, et en les comparant, de voir par quels points elles se ressemblaient ou étaient différentes, et de quel côté se trouvait le plus de sagesse et de zèle. Cette étude comparative est impossible. Aucune de nos villes libres impériales catholiques n'a édicté de règlement somptuaire, ni Haguenau, la capitale de la décapole, ni Schlestadt, ni Obernai, ni Rosheim etc. Il y régnait peut-être quelques coutumes traditionnelles ou des dispositions de police éparses; encore ne voudrais-je pas l'affirmer; mais aucune de ces communes privilégiées, qui avaient le droit de se gouverner et de se créer des lois, n'a porté son attention vers la correction extérieure des mœurs.

L'on s'attend bien que la ville de Strasbourg, la mère de la réforme en Alsace, n'est point restée indifférente à ce grand objet, et qu'elle a, de bonne heure, mis sa main vigoureuse à la discipline des mœurs publiques et privées. Dès les premiers temps de l'établissement du protestantisme, le gouvernement de la république promulgua des mandements, des décrets et des ordonnances ayant pour but la réformation de quelque partie vicieuse des habitudes sociales. C'est ainsi que, déjà en 1544, il interdit de célébrer les noces ailleurs que dans les maisons particulières et les tribus, fixa

(1) *Erneuerte Polizey-Ordnung der Statt Weissenburg*, Strasb. 1614, p. 30.

à 50 le nombre des convives qui pouvaient y figurer, borna à deux les jours de réjouissance et défendit que chaque noce donnât lieu à plus de quatre repas (1). Toutes les prescriptions partielles qui furent édictées dans le cours du XVIe siècle, furent enfin réunies et complétées dans le grand travail qui signala la régence du stettmeistre Louis Bœcklin de Bœcklinsau. Cette refonte et cette révision des anciens règlements produisirent la fameuse *Polizey-Ordnung* de 1628, véritable monument législatif où l'on rencontre associée à la volonté légale qui réprime la persuasion morale qui éclaire et conduit. Je prendrai dans ce document (2) les dispositions somptuaires qui, à l'époque de la guerre de trente ans, étaient en vigueur dans la république de Strasbourg; elles fixent l'état des mœurs au sortir de la grande crise du XVIe siècle. Cette ordonnance renouvelée en 1708, est demeurée le code général de la police Strasbourgeoise jusqu'à la révolution de 1789.

Elle consacre le titre V aux noces. Il y en avait de trois sortes: les *Freyhochzeiten*, en usage dans la première classe de la bourgeoisie; les invités étaient traités aux frais des époux et ne donnaient pas de présents; les *Gaabhochzeiten*, pour la seconde et la troisième classes; les invités, en reconnaissance de l'honneur qui leur était fait, offraient des cadeaux aux époux; les *Irtenhochzeiten*, apanage commun des trois dernières classes; chaque convive payait son écot.

Aux *Freyhochzeiten* et *Gaabhochzeiten* célébrées, soit dans la demeure des époux, soit chez un parent, soit dans les tribus, pouvait assister toute la parenté jusqu'au degré de cousin issu de germain; mais on ne pouvait y convier strictement que 20 personnes étrangères à la famille. Les réjouissances étaient limitées à deux journées; cependant une troisième journée pouvait être employée à régaler les gens qui avaient aidé au service de la noce. Toute fraude ou supercherie sur ce dernier point était punie d'une amende. « Pour remédier aux abus de la magnificence ruineuse qui s'est ré- « pandue partout et jusque chez les gens de basse condition, » il ne sera pas permis aux personnes des deux premières classes de présenter sur la table du banquet plus de huit plats parmi lesquels

(1) Wencker, *Chronick*, mss. de la bibl. de Strasb., folo, ann. 1544.

(2) *Der Statt Strassburg Polizey-Ordnung*. Strasb. 1628, in-folo de 102 pages et un appendice de 48 pages.

compteront de droit les entrées, les entremets et les pièces à effet (*Schauessen*); mais il y avait une concession grâcieuse pour le rôti; ce chapitre important pouvait se subdiviser en trois paragraphes, trois rôts ne comptaient que pour un plat; à la bonne heure! La pâtisserie, bornée à un seul genre, les soupes, les salades, les légumes communs, les sauces, et tout ce qui constitue le dessert étaient francs et n'entraient pas dans la computation de la règle somptuaire. « Cependant chacun voudra bien se souvenir de son « état et condition et se modérer convenablement sur le fait des « dispendieux plats à spectacle, des confitures étrangères et des « sucreries, et se garder ainsi de tout dommage personnel et de « punition. » Dans les noces qui se faisaient entre gens de la troisième classe, le nombre des plats était limité à six, mais toujours avec le bénéfice des tolérances que je viens d'énumérer.

Les *Irtenhochzeiten* pouvaient réunir au maximum 60 personnes, étrangers, parents, et époux compris; ces noces se tenaient dans les poëles des tribus, dans les hôtelleries et dans les auberges; pour se soustraire à cette limitation numérique, on avait imaginé de faire traiter les jeunes gens dans des auberges autres que celle où se réunissait la noce; cette fraude est sévèrement punie et sur les contrevenants et sur le nouveau marié. A ces noces on ne pouvait servir que quatre plats chauds; les aubergistes devaient les fournir bons et convenables, et suivant la taxe que l'autorité se réservait de fixer d'après les circonstances du temps; si le marié voulait gratifier l'assistance de quelque pâtisserie, on le lui permettait. Quant au vin, il devait être servi en quantité satisfaisante à chaque service, être d'une qualité moyenne et telle que la noce n'eut pas à se plaindre; chaque table de dix couverts avait droit à deux pots de vin d'honneur, mais seulement à l'apparition du rôti. La sagesse du règlement prévoit le cas où deux pots de vin d'honneur entre dix pourraient ne pas suffire à la gaîté des convives; elle ne veut pas molester la soif un peu exigeante ou trop riche; mais qu'elle se désaltère à ses propres dépens; elle pourra donc invoquer des suppléments qu'elle paiera seule, sans aucune réaction contre les convives ou le nouvel époux. Ce règlement raisonne fort bien et en toute chose. Ecoutez-le sur un autre point essentiel aussi. La noce, de quelque grade qu'elle soit, se rendra à l'église au plus tard à dix heures. Pourquoi cette ponctualité? « Afin qu'elle en revienne

« d'autant plus tôt et apparaisse au festin à une heure correcte. » Ce moment correct est onze heures. « Il s'est introduit depuis quel- « que temps une habitude désordonnée. Le dîner des lendemains « et des surlendemains commence trop tard ; on se permet souvent « de ne se mettre à table que vers midi, à midi, et même plus tard « encore ; outre que c'est une chose affligeante pour les invités, le « monde est encore induit à tabler au-delà de ce que la raison au- « torise. » La noce prendra donc séance exactement à l'heure fixée, et les hôteliers sont tenus de servir avec une précision qui n'admet ni excuse, ni délais. L'entrepreneur du repas qui sera trouvé en défaut paiera une amende de 5 livres pfennings, et tout convive retardataire versera une contribution dans la boite des pauvres que l'aubergiste lui présentera.

Les *Irtenhochzeiten* ou noces à écot ne pouvaient durer plus de deux jours, et pour couper court à tout prétexte de les prolonger illégalement, le magistrat défend que la noce se transporte dans les villages environnants ou autres lieux, et encore plus sévèrement qu'on aille les y célébrer totalement, sans sa permission expresse.

Moins libéral que le magistrat de Wissembourg, celui de Strasbourg estime que c'est assez de dîner. Il abolit absolument les soupers de noces qu'il considère « comme une superfluité inutile « et coûteuse » sans distinction de la qualité des personnes. Tout festin de noce, y compris la danse, devait être terminé à 6 heures du soir, en hiver, et à sept heures, en été.

Il existait à Strasbourg des fondations charitables destinées à favoriser l'établissement des citoyens sans fortune ; ceux qui y auront recours et en obtiendront des dons devront célébrer leurs noces « avec tranquillité et réserve ; » le même ordre s'applique aux pauvres gens qui participent aux bienfaits de la caisse des aumônes ; à ces noces de la misère il ne devait se trouver que vingt ou trente personnes au plus et un repas unique était permis sans musiciens, ni danse. La république respectait la joie du pauvre qui se mariait et y aidait avec une générosité touchante : mais elle rendait hommage à la sainteté de l'aumône en défendant de la détourner de son but et de la profaner par des excès.

Quand une noce était terminée, l'autorité voulait savoir comment tout s'y était passé. L'hôtelier chez qui elle s'était tenue devait, dans la quinzaine, adresser au magistrat un rapport circonstancié de la

solennité, avec les noms des époux, l'indication du nombre des convives à chaque repas, la mention si les jeunes gens avaient assisté à la noce ou s'ils avaient été traités en fraude dans des succursales etc.

Cette ordonnance fut assez fidèlement observée pendant une trentaine d'années. Mais il parait que vers 1662, il s'était déjà opéré un assez grand relâchement pour que l'autorité dût prendre des mesures propres à refréner les envahissements que le goût de la dépense s'était permis de faire dans l'ancien règlement. Les hôteliers dépassaient le nombre légal des plats et excédaient les taxes officielles. Un decret du 11 janvier 1662 veut que les hôteliers ainsi que l'époux soient juridiquement interrogés *(bey hantrew)* sur certaines circonstances : par exemple, s'est-on tenu à la quantité ordonnée des mets pour chaque repas, selon les classes? a-t-on payé des *extra*, ou fait des fournitures en nature à l'hôtelier, afin qu'il put traiter plus largement? a-t-on payé comptant ou l'hôtelier a-t-il fait crédit? etc. Ce document nous fait connaître aussi le tarif en vigueur à cette époque; les gens des trois dernières classes payaient, savoir : un homme 6 sch. 8 pf., une femme 5 sch. 4 pf. une fille 4 sch. 4 pf.; la 3e classe, pour les mêmes personnes, était taxée à 8 sch. 6 sch. et 5 sch.; dans la seconde, le prix par tête ne devait pas dépasser 15 sch. avec le vin, et 10 sch. sans vin *(drucken-Mahl)*; à la première classe on recommandait seulement de se tenir dans des bornes raisonnables (1).

Après la réunion de Strasbourg à la France, le magistrat reconnut que le « changement de domination et la différence des temps exi- « geaient quelques modifications, en plus ou en moins, d'autant « plus qu'on affectait de ne plus se soumettre ponctuellement à « l'ordonnance. » Il émit en 1687, six années après l'annexion, un décret en 22 articles dans lequel je choisis ces dispositions : « encore « que nous louions ceux qui s'abstiennent à leurs noces de tous « festins publics et recherchés, nous n'entendons pas néanmoins « interdire ces réjouissances, dans une mesure licite, à ceux qui « prennent plaisir aux repas solennels; ils pourront même y vaquer « deux jours; mais les jeunes gens ne prendront part qu'au second

(1) *Decretum des 11 Januar 1662.*

« jour ; » le prix des repas ne dépassera pas, dans les dernières classes, 10 sch. par tête mâle et, dans les plus élevées, 2 livres pfenning par *paire* d'époux ; les *Gaab-* et *Freyhochzeiten* sont exclusivement réservées aux deux premiers ordres de citoyens ; aux *Irtenhochzeiten* le marié ne pourra tenir aucun de ses invités franc de son écot ; l'heure réglementaire du festin est portée à midi ; il doit commencer par une prière fervente et se terminer par de sérieuses actions de grâces envers Dieu ; les pauvres ne seront pas oubliés ; la boite aux aumônes circulera au dessert ; les festins du soir, l'usage d'envoyer au dehors la soupe de la fiancée (*Braut-Suppe*) et le potage aux œufs (*Eyerbrüh*), ainsi que la coutume de la soupe matutinale et de la collation avant le départ pour l'église, sont et demeurent interdits. Il n'est rien innové quant au nombre des plats [1].

Je reprends la vieille ordonnance. Les réformes déjà décrétées, en 1621 et 1625, dans les dépenses de baptême furent maintenues et renouvelées par le règlement organique de 1628. On avait mis une telle exagération dans la valeur des présents que l'on offrait aux nouveaux-nés sous le nom de *Tauf-pfennig*, *göttelbeltzen*, *göttel-Röck*, que le magistrat crut devoir poser des limites à ces dons vaniteux, en statuant que dans les familles les plus élevées ces cadeaux ne dépasseraient pas le prix d'un florin d'or, et dans les familles du commun un écu de l'empire. La distribution des sucreries (*Zuckerwerk*) coûteuses et excessives que l'on faisait aux femmes, aux enfants et aux domestiques fut ramenée à de plus modestes proportions, et le luxe des banquets baptismaux réprimé. Les sage-femmes jurées, les nourrices et les gardes des accouchées étaient tenues de signaler les contraventions au magistrat, et recevaient le sixième des amendes avec l'assurance du secret le plus inviolable. Ces prescriptions furent renouvelées en 1664 et en 1687. Ce dernier décret proscrivit absolument aux baptêmes toute espèce de banquet et même les simples collations où ne figuraient que les confitures et les gâteaux ainsi que les buvettes. Plus tard, au XVIIIe siècle, je crois, l'usage s'introduisit que le père de famille devait être régalé d'un repas dans le poële de sa tribu, et aux frais de celle ci, à la naissance de chacun de ses enfants. S'il le préférait, il recevait un

---

(1) *Hochzeit-Ordnung renovirt anno* 1687. Strasb f°.

florin de la caisse [1]. Cet honneur rendu à la paternité ne manque pas d'originalité.

Enfin l'ordonnance, au titre VII, règle d'une manière générale la police de tous les repas qui se feront chez les sujets de la république. « Assurément, dit-elle, les réunions, les sociétés, et les « repas honnêtes, quand le tout est pratiqué avec mesure et bon « entendement, ont une grande utilité, en ce qu'ils établissent et « maintiennent entre les membres d'une même commune l'affection « et la confiance; mais la condition privée des citoyens aussi bien « que l'intérêt de l'état reçoit un grave dommage et est exposée à « de notables périls, si ces habitudes dégénèrent en libertinage « coupable et se dégradent par les excès dans le boire et le manger. » Après avoir rappelé une douzaine de mandements promulgués de 1510 à 1622 et qui avaient pour but de réprimer les abus de la table « à quoi elles ne sont pourtant pas parvenues » le code de 1628 recommande sévèrement à tous les membres de la république de se garder du vice honteux de l'ivrognerie, de toutes folles dépenses en festins, banquets, grands repas, réunions et mangeries quelconques « afin que les dons de Dieu soient employés raisonnablement, « avec la modération chrétienne, et que la nourriture passagère ne « soit point dissipée (*vergeitet*) au grand détriment de notre corps, de « notre honneur, de notre bien et surtout de notre âme. » Ceux qui ne seront pas arrêtés sur la pente de ces funestes entraînements par la pensée que Dieu les punira, « doivent s'attendre à une sévère « répression de la part de l'autorité de la république. »

Elle accorde aux deux premiers ordres de citoyens le droit de présenter sur leur table huit plats; à la troisième classe, six plats; aux trois dernières, quatre plats; les mets froids compteront aussi bien que les mets chauds; néanmoins le rôti pourra consister en trois sortes de viandes. S'il sagit de traiter quelqu'étranger de distinction, l'on pourra, en son honneur, selon les diverses classes, porter le nombre des plats à douze, à huit et à six, mais pas davantage et sous aucun prétexte; tout plat en excès entraînera une amende de deux livres pfennings; il en sera de même de toute recherche trop magnifique et de toute dépense excessive (*muthwillig*). Il est enjoint aux hôteliers et aux aubergistes d'observer les mêmes

(1) Piton, *Strasbourg illustré*. Ville, p. 200.

règles et de baser le menu des repas qu'ils serviront aux sujets de la républiqne sur les diverses conditions de ceux-ci ; les étrangers auront le droit de se faire servir comme ils l'entendront et avec la liberté la plus illimitée.

L'ordonnance concède une douceur à l'Ammeister dirigeant. Le maître d'hôtel (*haupt-Kan*) qui tenait le poêle réservé aux chefs de la république (*Ammeister stube*) était autorisé à suivre ses inspirations lorsque l'ammeister recevait à sa table des étrangers, et dans tous les repas de cérémonie qu'il donnait ; on s'en rapportait à sa sagacité pour proportionner l'honneur du traitement à l'importance des occasions. Tant vaut l'homme, tant vaut le dîner.

Une partie essentielle dans l'organisation des tribus de métiers, c'était la cuisine. Du temps de Geiler, en 1501, elle jouait déjà un rôle excessif, et notre grand sermonaire en était si frappé qu'il suppliait l'autorité de modérer la marche de ce rouage administratif qui élevait les habitudes gastronomiques du vieux Strasbourg à une puissance scandaleuse (1). En dépit de nombreuses réformes et de persistantes admonestations officielles, le mal avait duré et était grand encore en 1628. La tribu était le domicile politique du bourgeois ; il s'y sentait plus libre et plus important que chez lui. Dans sa maison, il n'était que chef de sa famille ; ici, il était citoyen, membre de l'Etat. Cette situation était exigeante. Il était presque un fonctionnaire public et se traitait volontiers comme tel. Les repas d'admission, les régals à l'examen des chefs-d'œuvre de maîtrise étaient devenus une source de dépenses et d'abus. L'on supprima les premiers et l'on restreignit les seconds. On ne conserva dans son entière franchise que le repas d'honneur offert aux échevins à leur entrée en charge (*Schoeffel-Imbis*) ; encore y assistait-on si on le voulait. Beaucoup de bourgeois avaient pris le pli de goûter au poêle de la tribu ; ils ne le purent désormais qu'une fois par semaine, jusqu'à six heures en hiver, et sept heures en été, et l'on ne devait y servir que des mets froids. Il est enjoint aux chefs des tribus de veiller à ce qu'aucune réunion n'usurpe sur l'heure du prêche. L'on maintient, du reste, aux tribus qui en avaient adopté la coutume, la faculté de fêter la visite annuelle de l'Ammeistre dirigeant et de

(1) Schnergans, *Pfingstfest*, 1851, p. 49.

tenir table ouverte pendant le temps des deux grandes foires de Noël et de la St-Jean.

S'il était devenu nécessaire de modérer l'intempérance du bourgeois dans la vie civile, à la tribu, l'on juge bien que cette nécessité ne fut pas moins grande dans les occasions où il endossait le harnais militaire et se rendait au tir à l'arquebuse. L'ordonnance réprime les collations excessives et les poculations prolongées qui couronnaient inévitablement les chaudes journées où les *rifflemen* strasbourgeois du XVIIe siècle se formaient aux travaux de la guerre. Les capitaines des compagnies de tireurs devaient veiller à ce que tout excès fût banni de ces exercices patriotiques.

Un mandement de 1570 avait déjà règlementé les parties de plaisir, les promenades dominicales que faisaient nos ancêtres dans les villages et endroits de plaisance répandus autour de Strasbourg. Mais l'habitude et l'esprit de l'époque les avaient converties en bombances tellement outrées qu'en 1620, le magistrat, effrayé des progrès du mal, crut devoir interdire absolument toute dépense de bouche dans les auberges suburbaines dans un rayon d'un mille. La prescription était trop rude pour durer. « Nous pourrions la « maintenir, dit le législateur de 1628, mais comme nous ne voulons « pas priver nos bourgeois d'un plaisir honnête et de quelques ré- « créations modestes, nous permettons de nouveau ces parties de « campagne, à la condition qu'on n'y fera que de simples collations, « qu'on ne négligera point, pour ces promenades, le service reli- « gieux et l'enseignement de la parole de Dieu, et qu'au dehors, « aussi bien qu'à la rentrée dans la ville, on s'abstiendra de chanter, « de crier, de faire tapage ou de se livrer à toute autre démonstration « bruyante et déréglée. »

Tel est le tableau d'ensemble qu'offre, sous le rapport de la police gastronomique, le fameux règlement somptuaire de 1628. Il n'est pas bien rigoriste; il n'atteint que les excès, sans cesser d'être indulgent pour l'humaine faiblesse. L'on ne pouvait pas attendre d'une république alsacienne, où dominaient la sensualité un peu lourde et l'appétit puissant du tempérament germanique, les inspirations du génie de Lacédémone. Ce n'est pas Lycurgne qui aurait songé à rendre un édit, comme celui émané du magistrat de Strasbourg, en 1659, par lequel il est fait défense aux maîtres-artisans, sous peine de 5 livres pfennings d'amende, de rien dimi-

nuer sur la nourriture et la boisson de leurs compagnons (1), par forme de correction ou de châtiment; disposition sage et respectable assurément, mais qui sent le terroir d'Allemagne, où l'on est par dessus tout attentif à ce que notre pauvre corps reçoive de quoi se soutenir, et aussi un peu de quoi prospérer.

Nous venons de voir comment l'autorité publique s'y prenait pour mettre une sourdine à la gourmandise des bons bourgeois. Et l'appétit des princes, demandera-t-on, quelqu'un se chargeait-il de le dompter? Ah! ma foi, les princes du vieux temps, comme ceux du temps présent, aimaient assez de laisser à leurs sujets les avantages de la sobriété et l'honneur d'une bonne discipline et de garder pour eux-mêmes tous les inconvéniens de la bonne chère et de la liberté. Ils faisaient avec une touchante bonhommie tout ce qui leur passait par la tête et ne rendaient compte de leurs repues souveraines qu'à Dieu. La dignité du sceptre commandait que les choses allassent de cette sorte. L'on jugera, par quelques exemples, comment ils traitaient soit à leurs noces, soit dans d'autres grandes journées.

Quand le palatin Georges de Bavière épousa, en 1475, la princesse Hedwige de Pologne, les fêtes durèrent huit jours, et la cuisine ducale consomma, pour les célébrer, 300 bœufs de Hongrie, 62,000 poules, 500 oies, 75 sangliers, 162 cerfs, 75,000 écrevisses, 160 tonneaux de vin de Landshut, 200 tonneaux de vins du palatinat et 70 barriques de vins de France (2). Je comprends qu'un tel prince ait reçu de l'histoire le surnom de *Riche*, mais on peut douter que sous un tel régime son peuple le soit devenu.

Les curieux peuvent aussi consulter, pour se faire une idée de ce genre de solennités, l'intéressante description qui fut envoyée à Strasbourg des fêtes qui se tinrent à Bruges, en 1473, à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne avec Marguerite d'Angleterre (3).

L'Alsace ne vit rien de si considérable. Mais je puis donner, d'après M. Dietrich (4), le détail du festin qui fut célébré à Ribeauvillé, le 6 novembre 1543, pour les noces de Georges de Ribeaupierre et d'Eli-

(1) Heitz, *Zunftwesen*, p. 32.

(2) *Elsässisches Samstagsblatt*, 6e année, p. 95.

(3) *Code diplom. et histor. de la ville de Strasbourg.* Archiv-Chronick, p. 191.

(4) *Légendes et chroniques alsaciennes*, p. 177.

sabeth de Helffenstein. « Après la messe, les cors sonnèrent à table « et le maître des cérémonies avec sa baguette blanche assigna aux « convives les places qu'ils devaient occuper. » Les dames occupaient sept tables dans une salle séparée ; dans la grande salle du château siégeaient à neuf tables les seigneurs et les nobles ; les prêtres et les députations en remplissaient douze autres dans la *salle d'été ;* dans le grand corridor les écuyers et les gens de la suite des seigneurs garnissaient six tables ; la salle de la chancellerie était occupée par les employés et les serviteurs, et la cuisine avait été réservée à la domesticité féminine ; ils tenaient quinze tables ; total quarante-huit tables. Sept cuisiniers et sept coadjuteurs commandés par un maître d'hôtel avaient préparé le festin ; une compagnie de pages servait les dames et la noblesse ; des valets servaient le restant de l'assistance. La confrérie des joueurs d'instruments, dont le seigneur de Ribeaupierre était le roi, exécutaient des symphonies pendant les entr'actes du banquet. Voici l'ordre du repas :

PREMIER SERVICE.

1. Un pâté contenant trois perdrix vivantes.
2. Chevreuil mouchete de raisins de Coriuthe.
3. Soupe aux œufs.
4. Une énorme tête de brochet au bleu tenant dans la bouche un lys blanc, image de l'innocence de la jeune fiancée.
5. Un brochet lardé.
6. Bœuf accompagné de raifort.
7. Une tarte surmontée des figures d'Adam et d'Eve ; le costume officiel des cours allemandes remplaçait le costume biblique.
8. Pâtés chauds aux poulets.
9. Chapons rôtis.

SECOND SERVICE.

1. Une tour laissant échapper du vin blanc et des petits poissons.
2. Carpe en sauce.
3. Tête de porc dorée.
4. Choucroûte ornée de foie.
5. Pâtés de chevreuil.
6. Un mouton entier ; d'une ouverture qui lui avait été faite au cou s'épanchait, en guise de sang, du vin rouge.
7. Tarte chaude au lard.
8. Saumon froid.

Digitized by Google

TROISIÈME SERVICE.

1. Pâté de mésanges.
2. Venaison en sauce.
3. Une maison en pâtisserie.
4. Ecrevisses.
5. Cochons de lait.
6. Marmelade aux œufs.
7. Un aigle en pâtisserie dorée, rempli de gelée.
8. Tarte aux pommes.
9. Soupelette aux poissons.

Le chef de cuisine a laissé le relevé exact de tout ce qui a été consommé dans cette circonstance. Il faut l'ajouter au tableau : 9 bœufs, 18 veaux, 80 moutons, 100 chevreuils, 152 chapons, 200 poules, 120 pièces d'autre volaille, 90 oies, 60 perdrix, 70 bécasses, 200 autres volailles, 3000 œufs achetés, sans compter ceux fournis par les basses cours seigneuriales, 100 cochons de lait, un quintal de lard et 336 mesures de vin.

Lors du mariage de Marie Leczinska avec Louis XV, qui fut célébré à Strasbourg en 1725, l'élite de la cour s'y était transportée. Le roi était représenté par M. le duc d'Orléans. Le cardinal de Rohan reçut, dans son château de Saverne, tout ce grand monde à son passage dans cette résidence. La princesse de Clermont, dit le chevalier Daudet, y soupa le 11 août avec son Eminence, le duc d'Antin, le duc d'Olonne, M. de Harlay, intendant de la province, la princesse de Montauban, les duchesses d'Epernon, de Tallard et de Montbazon, Mesdames de Nesle, de Prie, la maîtresse du régent, de Rihérac et Mlle de Villeneuve. « Le souper fut servi à neuf heures « avec toute la magnificence possible dans la grande salle du château « où règne une balustrade ou galerie où purent se mettre plus de 200 « personnes pour voir souper la princesse. » Le lendemain, le roi Stanislas arriva. Il dîna avec le cardinal et la princesse et une nombreuse noblesse dans laquelle je remarque le duc de Noailles, les comtes de Lautrec, de la Feuillade, de Berchiny, le colonel des *houssards*, Mesdames de Rupelmonde, de Bergeret, etc. Le duc d'Orléans était arrivé à Strasbourg le 12; il logeait chez le maréchal Dubourg; le duc d'Antin s'était installé à la commanderie de St-Jean. « On ne peut exprimer avec quelle magnificence il fit les honneurs de « sa maison et les dépenses immenses qu'il faisait tous les jours au

« sujet du mariage du roi. » Le 15 août, jour du mariage, la nouvelle reine dîna à 3 heures au Gouvernement, chez le maréchal Dubourg ; elle dîna à son grand couvert avec Stanislas et la reine de Pologne ; les officiers du roi la servaient. Mlle de Clermont dîna après elle, avec la haute noblesse. « Ce fut icy une assemblée des plus « parfaites et un festin des plus accomplis, par la beauté des per- « sonnes qui le composaient, et par la magnificence des habits. » O historiographe ! où aviez-vous donc la tête, pour ne pas dire un seul mot de la beauté des menus ! Vous nous dites aussi que le surlendemain, le pauvre village de Willgottheim eut l'honneur d'être choisi pour la dînée de la cour, qu'il vit la jeune reine, le duc d'Orléans, le duc d'Antin, Mlle de Clermont, tant de grands seigneurs, et tant de belles dames, à table, dans une de ses rustiques maisons ; mais vous ne dites pas qui a pourvu au repas et quel il fut. A quoi êtes-vous donc bon, si vous négligez de pareilles choses, historiographe trop léger ? Ce n'est pas racheter suffisamment vos torts que de nous apprendre que le soir du même jour la cour soupa au château de Saverne, « que les tables furent servies avec autant de profusion « que de magnificence aux dépens du cardinal, et que son Eminence « donna au duc d'Orléans, dans son petit château, un grand souper « où assistèrent tous les seigneurs et quelques dames de la cour. » Vous ajoutez, à la vérité, « que ce souper peut s'appeler sans exagé- « ration un festin royal, par son abondance, sa bonté, sa magnifi- « cence et que M. le duc d'Orléans parut en être très-content. » (1) Je le crois sans peine, mais nous aurions voulu juger de plus près des causes de la haute satisfaction d'un homme tel que le régent.

Parlez-moi de gens comme cet indiscret de Tallemant des Réaux qui vous fait toucher les choses du doigt et déshabille ses personnages jusqu'au vif. Ouvrez-le au hasard. Ici, il vous montrera l'amiral de Brezé faisant fermer les portes de Brouage, dont il était gouverneur, pendant le temps de son dîner, afin de ne pas courir fortune d'être dérangé (2) ; là, il nous apprendra que l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaulne, était d'un tempérament si chaud qu'il avait besoin d'un aliment presque continuel pour entretenir sa santé, qu'il faisait sept repas par vingt-quatre heures : à une heure après minuit, à 4

(1) DAUDET, *Journal historique du mariage de la reine*. Paris, in-12, p. 111.
(2) *Historiettes*, III, p. 141.

heures du matin, à 8 heures, à midi, à 4 heures, vers 8 heures du soir, et un medianoche avant de se coucher (1); qu'un autre archevêque, celui de Reims, Eléonore d'Etampes de Valençay, avait poussé la virtuosité gastronomique au point de devenir un véritable « pédant de bonne chère; » aussi ne pouvait-il pardonner à un certain Martin qui vivait de son temps, « autre happeur » dit Tallemant, de mettre du persil sur une carpe, et ne trouvait-il rien de si ridicule que de servir une bisque aux pigeonneaux après Pâques (2). Le feu électeur de Hesse-Cassel, dont j'ai déjà parlé, avait encore de nos jours, de ces dits notables; il n'aurait, pour rien au monde, mangé des bécasses avant le quatrième dimanche qui précède Pâques, et il formulait cette règle dans ce beau distique :

Oculi,
Da kommen sie.

Pourquoi Tallemant entre-t-il dans ces détails, et le chevalier Daudet les dédaigne-t-il? C'est que Tallemant était un peintre, et Daudet un greffier de maître de cérémonies. La différence est grande, et elle existe pareillement entre les hommes de génie et les hommes qui n'ont que du talent. Molière et Lafontaine ne se refusent pas aux détails de la cuisine; vous n'en trouverez pas un chez Casimir Delavigne ou chez Alexandre Soumet. Le génie de Goëthe ne pensait pas déroger en semant dans ses *mémoires* tant d'observations sur la vie familière; l'artisan Bois-de-Chêne, de Montbéliard, était plus délicat. Il notait de préférence les choses qui avaient un air aristocratique. Voyez plutôt. Racontant sa campagne de France, en 1792, Goëthe écrit ce passage: « Nous partîmes pour Landres, village où on allait « transporter le camp. Chemin faisant notre régiment avait fait halte « dans un petit bois nouvellement abattu et allumé un grand feu « autant pour se chauffer que pour faire la cuisine. Lorsque nous le « rejoignîmes le dîner était prêt et les tables dressées. Mais les cha- « riots qui menaient les bancs n'arrivaient point et l'on fut forcé de « manger debout, ce qui nuisit beaucoup au coup-d'œil de cet im- « mense repas en commun. » (3) Comprenez-vous cette armée prussienne qui envahit la France en traînant après elle des tables et des

(1) *Historiettes*, IV, p. 251.
(2) Idem, VI, p. 181.
(3) *Mémoires de Gœthe*, II, p. 270.

bancs pour dîner à l'aise? Et n'est-il pas intéressant d'entendre le grand poète regretter qu'il ait manqué quelque chose au tableau d'un régiment qui dîne? Bois-de-Chêne a des impressions tout autres. « Le 17 janvier 1664, S. A. S. Georges traita au chasteau MM. les « conseillers. Le lendemain il traita aussi MM. les Neuf-Bourgeois de « la ville, y estant présent M. Frischmann (le résidant de Louis XIV) de Strasbourg. On y a tiré plus de 80 coups de canon. » (1) Dans ce festin, ce qui frappe l'artisan, le petit plébéien, c'est le bruit de l'artillerie, le vacarme militaire. Gœthe a les sensations d'un peintre, Bois-de-Chêne l'ébahissement d'un bon bourgeois. J'aime mieux Bois-de-Chêne quand il nage en plein dans son gros patois de Montbéliard et qu'il écrit tout juste comme s'il eut conversé avec son voisin sur le pas de sa porte. Alors, du moins, il nous apprend quelque chose. « Le 4 de féburier (1664) S. A. a traité aussi au chasteau la « moitié de MM. les Dix-Huit, et le samedy suivant sont esté traitéz « l'autre moitié où qu'ils ont fait *Gouterding*. » Voilà un mot bien hasardé, moitié rabelaisien, moitié huguenot, et entièrement montbéliardais, pour exprimer la bonne chère et la bombance.

Nous nous sommes un peu écartés de la matière somptuaire ; j'y reviens.

Le Conseil souverain d'Alsace fut aussi forcé de faire sentir son autorité pour redresser des abus qui s'étaient introduits dans le mode de gestion de certaines affaires administratives. En 1682, le procureur général exposa que les habitants et communautés des villages qui doivent des dîmes font préparer un festin lorsqu'on les met à l'enchère. Cette repue, qui doit être payée par le preneur des dîmes, monte à des sommes considérables et consomme une partie des dîmes qui devrait plutôt être employée aux réparations des églises. Le Conseil pensa que le procureur général avait raison et établit une amende de 100 liv, contre les contrevenants. (2) A partir de là on paya la dîme sans jouir des douceurs que le bon sens des rustres avait réussi à prélever sur elle.

L'on fut plus tolérant sur les abus qui réjouissaient les baillis et officiers de justice. Quand ils procédaient à l'audition des comptes de fabriques, on avait soin de corriger la sécheresse naturelle aux opé-

(1) Bois-de-Chêne, *Chronique*, année 1664.

(2) Corberon, *Recueil d'ordonn. du Conseil souverain d'Alsace*, p. 146.

rations du calcul par des *buvettes* abondantes et même par des repas en bonne et due forme. Mais en 1712, le Conseil souverain simplifia les comptabilités ecclésiastiques en interdisant aux baillis toute dépense de ce genre. (1) Les gens du roi, toujours puritains et qui ne comprennent pas les demi-vertus, insistèrent pour que la défense atteignit aussi les curés. Le Conseil n'osa pas donner cette affliction aux serviteurs de Dieu et ceux-ci restèrent en possession du droit d'étancher leur soif aux dépens d'une partie des revenus de leur église.

L'église avait aussi promulgué ses règlements somptuaires. Je les ai indiqués en faisant connaître le régime adopté pour les chanoines de Strasbourg et les Bernardins de Lucelle. Ces règlements tantôt ont la forme législative directe, tantôt ils se cachent dans de simples programmes culinaires; mais le but est toujours visible. Un des grands soucis de l'Eglise fut de maintenir dans les chapitres l'obligation de manger en commun. Elle y voyait un moyen de mieux faire observer ses prescriptions et de soustraire les clercs à la tentation de faire bonne chère en cachette. Mais l'usage de la vie commune disparut de bonne heure. Dans le chapitre de Bâle, il cessa au XIIe siècle déjà; dans celui de Strasbourg un peu plus tard. Au XVe siècle, le grand-chœur de la cathédrale n'avait plus conservé de la commensalité ecclésiastique qu'un souvenir. Ses membres mangeaient ensemble à certains jours de l'année seulement, et pendant le carême. Depuis le mercredi des cendres jusqu'au jeudi-saint, ils se rendaient au réfectoire, après la grand'messe. Ils prenaient place à trois classes de tables, suivant le rang qu'ils tenaient à l'église; à la tête de la première table siégeait le Roi du chœur. Après la lecture d'un chapitre de Saint Augustin, des enfants de chœur servaient. Ce dîner n'avait sans doute point les attraits de celui qu'ils auraient pu faire chez eux, dans leurs maisons, car il fallait rémunérer leur sacrifice par la prestation d'un droit de présence appelé *jus refectorii*, et à la fin de l'épreuve, l'on récompensait par la prime assez ronde du *valete*, ceux qui s'étaient dévoués, sans faillir d'un jour, à l'exercice complet (2).

Les bains de Wattwiller étaient régis par une espèce de charte qui

(1) CORBERON, *Recueil d'ordonn. du Conseil souverain d'Alsace*, p. 504.
(2) GRANDIDIER, *Essais sur la cathédrale*, p. 392.

tenait du caractère d'un règlement somptuaire et de celui d'un tarif. (1) Elle avait été promulguée le 13 juin 1720 par S. A. S. le prince-abbé de Murbach, et porte pour titre : « Taxe et règlement « des bains de Wattwiller. Comment l'hôtesse des bains se doit con- « duire envers les baigneurs et ce que chaque baigneur doit payer « suivant la manière dont il entend être servi et traité. » Le document débute par accorder à tout chacun qui veut visiter les bains la liberté de manger et de loger où bon lui semblera ; le prix d'une chambre et des bains sera, par semaine, de 2 liv. 10 sous. Ceux qui veulent faire leur cuisine eux-mêmes paieront, par semaine, pour le bois, 5 sous ; ils pourront user de la vaisselle de l'hôtesse, pour le même prix. L'hôtesse établira et servira trois tables distinctes : à la première, on aura, au dîner, cinq plats et un demi-pot de bon vin blanc ou rouge ; au souper, trois plats ; orge en légume, rôti, ragoût de veau ou de volaille ; le coût de chaque repas est de 22 sous. — A la seconde table, l'hôtesse servira une bonne soupe, du bouilli et un plat de légumes, avec un demi pot de vin ; le repas se paiera 13 sous et 4 deniers ; à la troisième table, on jouissait d'une soupe, d'un légume, d'une petite tranche de viande et d'une chopine de vin, le tout pour 8 sous. La journée de pension pour les domestiques et les servantes est tarifée à 13 sous et 4 deniers, et ils auront une chopine de vin à chaque repas. Le vin vieux de Guebwiller, blanc ou rouge, se débitera à raison de 6 sous et 8 deniers le pot, le nouveau à 4 sous 4 deniers. Les baigneurs qui n'apporteront ni leur lit, ni leur linge, paieront, par semaine, y compris les frais de blanchissage, 13 sous 4 deniers. Une disposition curieuse, sous le rapport de la propreté et de l'hygiène médicale est celle-ci : « Les pauvres gens qui voudront « profiter d'un bain lorsque le baigneur en sera sorti, donneront 1 sol « et 4 deniers. » Ah ! mon Dieu, il a toujours été incommode d'être pauvre, même dans le bon temps, et sous la crosse du prince-abbé de Murbach.

L'on peut aussi ranger parmi les lois somptuaires, bien qu'elles aient un caractère plus spécialement religieux et pénitentiaire, l'institution du carême et l'abstinence de la viande les vendredis et les samedis. L'histoire du carême offrirait bien des traits singuliers qui

(1) Je suis redevable de la communication de ce document à l'obligeante amitié de M. Frantz, chef de division à la préfecture du Haut-Rhin.

pourraient autoriser les esprits mal faits à douter de la constance des doctrines de l'Eglise. Le beurre et le lait furent tolérés, par exemple, jusqu'au XIVe siècle; mais en 1365, le concile d'Angers classa ces deux substances parmi les aliments gras. Heureusement, l'évêque de Strasbourg, Albert de Bavière, imagina, vers 1478, de solliciter du pape la faveur de laisser manger du beurre dans son diocèse pendant le temps du carême. Le pape l'accorda et l'évêque la convertit en un bon et fructueux impôt. Quiconque voulait user licitement de beurre payait une taxe proportionnée à son état de fortune. Tout le peuple et le clergé étaient si fatigués du maigre radical que les coffres épiscopaux se remplirent. Albert put racheter ses terres et ses revenus engagés, et de l'argent qui lui resta il fit fondre une fort belle artillerie que le peuple appela les *canons de beurre* (1) (*Ankenbüchsen*). Les oiseaux et les poissons ayant été créés le même jour, selon la Genèse, la volaille a longtemps passé pour un aliment maigre. St Odon de Cluny avait une opinion bien fixée sur ce point; les conciles étaient unanimes et Saint Thomas d'Aquin pensait comme les conciles. Je ne sais plus qui s'avisa de trouver qu'il y avait quelque différence entre un goujon et un faisan et que le coq de bruyère avait un autre goût que le barbeau. Ce grand naturaliste, qui avait vu clair dans les œuvres du cinquième jour de la création, exila la plume des cuisines chrétiennes pendant la quadragésime; mais, par bonheur, il ferma un peu les yeux sur les sarcelles et les poules d'eau. S'il les eut rouvert un peu plus tard les canards sauvages étaient conquis.

Si l'Eglise montra quelque complaisance dans son travail de classification théorique, en revanche, elle n'en montra aucune dans sa manière de juger les faits de la pratique. On sait que Clément Marot faillit être brûlé vif pour avoir mangé du lard en carême. Beaucoup d'autres le furent très-réellement. Au milieu du XVIe siècle, l'électeur de Bavière fit décapiter six bourgeois de Munich qui avaient usé de viande dans un jour défendu, et le médecin de Son Altesse, Jean Epiphanius de Venise, leur compagnon de délit, ne sauva sa tête qu'en prenant la fuite et en venant s'établir à Porrentruy (2). Je ne veux pas croire que l'on ait poussé, chez nous, le zèle aussi avant. Mais les exemples d'une répression plus ou moins rigoureuse de ces

(1) BERLER, *Chronick*, Code diplom. de Strasbourg, p. 94.

(2) THOMAS *und* FELIX PLATER, *zwei Autobiog.*, p. 69.

infractions ne manquent pas dans notre histoire. En voici un qui nous est fourni par un moine. « Le 29 mars 1533, le dimanche des rameaux, « un bourgeois de Guebwiller, Jacques Glaser, le tondeur de laine, « et sa femme Elsi, et Melchior Blatter, le médecin (encore un médecin ! eh ! mon Dieu, qu'ils sont donc réfractaires au carême !) et sa « femme Marguerite se sont assemblés avec quelques autres confi- « dentiellement chez Glaser pour s'y régaler, à la bonne mode luthé- « rienne, d'une tête de veau et d'un aloyau garni de son rognon. Ils « furent dénoncés. On mit les femmes dans la prison de Goldbach, « le tondeur dans la tour et Melchior au cachot. Le dimanche après « *Misericordia*, on les exposa tous quatre au carcan (*Halseisen*); après « quoi, on les chassa de la ville » (1).

Partout, l'autorité veillait scrupuleusement au respect des deux derniers commandements de l'Eglise. A Ensisheim, pays d'obéissance autrichienne, les valets de police avaient mission de visiter les auberges et les boutiques de pâtissiers pour s'assurer de la stricte observance du maigre (2).

Dans les villes qui adoptèrent la réforme, le carême et toutes les prescriptions du même genre furent immédiatement abandonnés. A Strasbourg leur suppression fut prononcée légalement. Un acte du magistrat, du mois de février 1523, abolit tous les jours de jeûne et d'abstinence et décréta que pendant le carême on vendrait publiquement de la viande comme en temps ordinaire (3).

Je le dis en toute humilité, il paraît qu'il y eut un temps où les avocats du barreau de Colmar, et vraisemblablement ceux de toute l'Alsace, ne se recommandaient point par les habitudes de frugalité et de modération qui sont l'honneur de leurs mœurs et la nécessité de leur profession. Ils ne se contentaient pas autrefois, comme je le fais, de regarder la cuisine à travers les vieux livres et de faire de l'histoire ancienne. Ils la regardaient, au contraire, de pleine face et d'un œil trop réjoui, et donnaient à l'actualité et aux exercices pratiques plus de temps que je n'en consacre à la théorie. Aussi l'avocat-général Le Laboureur se sentait-il autorisé à les réprimander assez vivement dans la harangue de rentrée qu'il prononça, en 1684,

(1) *Chronique des Dominicains de Guebwiller*, p. 199.

(2) MERKLEN, *Histoire d'Ensisheim*, II, p. 124.

(3) TRAUSCH, *Chron.* mss., 2e partie, fol° 91.

devant le Conseil souverain qui siégeait alors encore à Brisach. « Vous devez fuir avec soin, leur disait-il, tout ce qui peut vous « écarter de votre employ, comme sont ces trop fréquents voyages à « vos maisons de campagne, les trop longues promenades, les bonnes « tables, les danses, les conversations voluptueuses » (1). Cette vitupération magistrale, si on l'envisage bien, équivaut à une prescription somptuaire, s'adressant à un ordre de citoyens qui a toujours fait plus de cas des censures morales que des mandements répressifs. Les avocats du Conseil souverain du XVIIe siècle se sont-ils rangés à la discipline que recommandait Le Laboureur? La chose n'est pas douteuse, puisqu'en 1694 le même avocat-général rendait au barreau un hommage qu'il n'avait pu mériter que par la régularité de ses mœurs, son amour du travail et le renoncement aux anciennes habitudes allemandes. « Il y a douze ans, dit-il dans sa harangue de rentrée, « ce barreau n'était rempli d'avocats qui, n'ayant que le nom et la « robe, étoient tout au plus de mauvais lecteurs de plaidoyers mal « digérés. Cela nous fit former le dessein de changer cet abus en « excitant les avocats à imiter ceux du Parlement du royaume. En « quoy nous avons si bien réussi qu'il y a déjà plusieurs années que « ce barreau s'est perfectionné à un tel point que tous ceux qui ont « entendu vos discours solides et éloquens sont convenus que l'on « plaidait à Brisack sur les bords du Rhin comme on plaide à Paris « sur les bords de la Seine » (2). Je crois que, sur ce dernier point, M. Le Laboureur les flattait ou que l'enthousiasme de sa réforme l'emportait un peu trop loin. Les avocats d'aujourd'hui seraient bien heureux de mériter la moitié des éloges dont on comblait leurs confrères en 1694.

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

(1) *Recueil de harangues prononcées devant le Conseil souverain d'Alsace.* Mss. appartenant à M. H. Wilhelm, avocat.

(2) Idem.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

SEPTIÈME ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE ARIENNE ET DE SES DÉRIVÉES.

Après la mort de Jésus-Christ, ceux qui l'avaient vu et entendu s'étaient partagés en deux croyances : ceux qui avaient des doutes sur la divinité et ceux qui y croyaient; ceux qui restaient attachés au monothéisme pur et ceux qui admettaient les doctrines trinitaires. Le monothéisme hébraïque restait debout comme une affirmation nécessaire, pour que le dogme trinitaire n'aboutît pas, par une exagération du tri-théisme, au polythéisme pur. De là la protestation du monothéisme hébraïque ; soit qu'elle se fût perpétuée en-dehors de l'Eglise, soit qu'elle se fut introduite au sein de l'Eglise, comme par les partisans de Cerynthe. Dans le sein même des trinitaires, s'était formé le parti monothéiste, par l'invasion des doctrines de Platon. Ainsi Sabellius n'admettait point des personnes en Dieu ; il n'admettait que les attributs, aboutissant à la négation de la personnalité du Verbe, incarné dans le Christ.

Arius chercha à combiner le monothéisme hébraïque et la doctrine de Platon avec la révélation évangélique. Il crut expliquer la personnalité du Verbe, en présentant, à l'exemple de Platon, le Verbe comme une créature distincte, typique, engendrée, pour servir de modèle aux hommes, comme une manifestation du Dieu éternel, mais

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre 1860, pages 145, 200, 277, 313, 402, 458, mai, juin, août et septembre 1861, pages 200, 256, 344 et 490.

Digitized by Google

inférieure au Père, qui est plus grand que le Fils et qui est le seul vrai Dieu. Il ne niait donc pas le Verbe, ni son incarnation en Christ. Seulement il rétrécissait la notion de ce Verbe au-dessous de ce quelle se trouve être dans le platonisme et, par suite de la controverse, il était allé jusqu'à la négation de la consubstantialité du Verbe avec Dieu. Toutefois, malgré cette imperfection, le monothéisme arien est supérieur au monothéisme hébraïque, en ce qu'il joint à la notion du Dieu un, celle du verbe de Dieu et de son incarnation en Christ et qu'il ouvre ainsi une éclaircie, par laquelle pourra être aperçue toute la doctrine catholique de l'incarnation et de la trinité.

Considéré sous ce point de vue, — et non comme négation de l'essence trine de Dieu, sous lequel il a été envisagé à Nicée et sous lequel il l'est communément de nos jours, — l'arianisme est le lien commun, qui rattache, à l'Eglise universelle et intégrale le judaïsme, le mahométisme et le déisme des philosophes et qui les y rattachera tous les jours davantage, à mesure que l'horizon de la science théologique s'élargira.

Abstraction faite de son esprit de négation, conséquence de la lutte, l'arianisme peut donc être considéré comme le fond monothéiste du dogme catholique et intégral sur la divinité.

Le nombre des Ariens est encore grand de nos jours en Orient comme en Occident. L'arianisme est devenu, de nos jours, la principale croyance des philosophes, des esprits positifs, des rationalistes. Que d'Ariens de ce genre qui portent le nom de Chrétiens! Après qu'il eut été empereur en Orient avec Constantin et ses successeurs et pape en Occident avec Libère, l'arianisme reparut là où il avait commencé, repris en sous-œuvre par le mahométisme; et, sous la raison d'Islam, il inonda la moitié de l'ancien monde,

Mais, outre ces représentants, il a encore laissé d'autres vestiges en Orient.

Nous trouvons dans la Perse une secte nommée les *Chrétiens de Saint Jean*, ainsi nommés parce qu'ils regardent Jean-Baptiste comme leur premier apôtre et parce qu'ils ne reçoivent pas d'autre baptême que le sien. Leur religion est un mélange de christianisme, de judaïsme, de mahométisme et de manichéisme. Leurs dogmes sont contenus dans une Bible appelée *Divan*. Ils ne croient pas que Jésus-Christ soit Dieu; mais ils le regardent comme un saint, un prophète *du premier ordre*. Ils vénèrent la croix. Leur baptême qui se

renouvelle tous les ans, ne se fait qu'au nom du Dieu un, parce qu'ils ne reconnaissent pas les trois personnes. Ils célèbrent une espèce de cène, avec un gateau pétri dans du vin et de l'huile, qu'ils portent en procession après l'avoir béni. Leur clergé est composé de prêtres et d'évêques; le sacerdoce et l'épiscopat sont des charges héréditaires. L'ordination du prêtre se fait par l'évêque, qui leur impose les mains en présence du peuple. Ils regardent le dimanche comme un jour sacré. Les Persans les appellent *Sabis*.

Dans les Indes orientales, dans le pays de Malayah, se trouve une autre secte, dont les croyances se rapprochent du théisme des premiers chrétiens: ce sont les *chrétiens de Saint Thomas*. Leur Bible est l'ancien et le nouveau Testament, traduits en langue malayaline. Les dernières communications des communautés chrétiennes de Saint Thomas, qui sont au nombre de cent existantes encore de nos jours, remontent au concile de Nicée, dont les actes font foi de la présence de Johannes, évêque de l'Inde. Les Portugais, à leur arrivée sur les côtes de l'Inde, loin de tendre la main aux chrétiens de ce pays, comme à des frères en Jésus-Christ, s'empressèrent de les présenter comme de vrais hérétiques et de brûler en auto-dafé les versions malayalines des saintes Ecritures; mais les Hollandais les empêchèrent de pousser plus loin leurs persécutions.

Outre l'arianisme, d'autres hérésies restèrent fidèles à l'antique monothéisme : tels furent les Patripassiens et les Macédoniens. Les premiers soutenaient que c'était le Père qui s'était incarné et rejetaient par conséquent la seconde personne de la trinité et les Macédoniens ne reconnaissaient pas le Saint-Esprit comme consubstantiel ou égal en dignité à Dieu le Père, et le déclaraient subordonné au Père et au Fils, ce qui constituait dans leur doctrine une sorte de duothéisme plutôt que le monothéisme. Ces deux hérésies n'ont pas laissé de représentants modernes. Toutefois l'on peut considérer comme une dérivation de l'hérésie de Macédonius la doctrine de l'Eglise grecque sur la procession du Saint-Esprit uniquement du Père, doctrine qui repose sur une interprétation, en sens restreint, de la décision du concile de Constantinople et est plutôt un pas vers la doctrine de Macédonius que vers celle consacrée par les conciles postérieurs et surtout par l'Eglise latine. C'est en ce sens que l'Eglise grecque est en parenté avec l'arianisme. A. GILLIOT.

(La suite à une prochaine livraison.)

DE L'ADMINISTRATION
DES FORÊTS DOMANIALES ET COMMUNALES

A PROPOS DE L'ENLÈVEMENT

DES FEUILLES MORTES EN ALSACE.

Dans son numéro du mois de juin, la *Revue d'Alsace* a bien voulu publier un article que nous lui avions communiqué, concernant l'administration forestière et les feuilles mortes. Nous avions cru devoir mentionner dans cet article la facilité avec laquelle un journal agricole du Bas-Rhin, qui, du reste, a toutes nos sympathies, avait adhéré à l'opinion d'un honorable garde général, qui prétend que l'enlèvement des feuilles mortes dans les forêts, par les populations agricoles, ne peut être toléré, vu le préjudice qui en résulte pour la végétation des forêts.

Nous avons cherché à notre tour à démontrer que l'Alsace, dont les terrains fertiles sont de plus en plus envahis par ses racines sarclées, par ses immenses plantations de tabac, par ses houblonnières qui se propagent d'année en année, et par ses vignes, dont le nombre augmente continuellement, ne paraît plus pouvoir suffire pour produire, par sa culture des céréales, la quantité d'engrais dont elle a besoin, et que, par conséquent, le secours que les feuilles mortes des forêts donneraient à l'agriculture serait *plus important* que le *petit avantage* qu'elles procurent aux bois.

Nous avons encore soutenu que les feuilles mortes, quoiqu'elles ne produisent qu'un engrais inférieur à celui que donne la paille, offrent néanmoins une litière saine aux bestiaux et que, mélangées avec le fumier animal, elles donnent des engrais plus économiques et plus recherchés par les cultivateurs, que ne le sont, en général, ceux présentés par le commerce.

Digitized by Google

Nous avons aussi prétendu plus particulièremeut, que les vignerons, en achetant la paille aux paysans de la plaine, enlèvent à ces derniers les matières premières dont ils ont besoin pour la prospérité de leurs cultures et que le prix exorbitant auquel s'est élevé la paille, dans ces dernières années, prouve incontestablement sa rareté.

Enfin, c'est en nous appuyant sur les travaux scientifiques de M. Boubée, que nous avons dit que les arbres empruntent presqu'exclusivement la sève abondante que réclame leur végétation gigantesque à la matière pure du sous-sol et que la mince couche d'humus, qui se trouve quelquefois à la surface de la terre, ne peut contribuer d'une manière importante au développement des arbres.

Tels sont, en résumé succinct, les arguments que nous avons cru devoir opposer à l'article publié par le *Bulletin de la Société d'agriculture du Bas-Rhin*. Mais nos observations ont soulevé dans le monde agricole une certaine sensation et de nombreuses réclamations nous ont été adressées : Des forestiers, des observateurs de la physiologie végétale, des agronomes expérimentés nous ont fait toutes les objections possibles, contraires à notre opinion, tandis que d'autres personnes, non moins intéressées dans la question, soit sous le rapport scientifique ou sous celui d'un intérêt direct, nous ont fortement engagé à continuer notre tâche commencée.

Ajoutons que la *Réforme agricole*, publiée à Paris, a applaudi à nos efforts et soutient, comme nous, que les prétentions de l'administration de priver les populations rurales des feuilles mortes, de tout temps abandonnées pour l'engrais des terres, sont « mal fondées. »

Nous nous hâtons donc de répondre aux différentes objections qui nous ont été faites.

« Vous prétendez, nous a-t-on dit, que les feuilles peuvent servir d'engrais à l'agriculture. S'il en est ainsi, à plus forte raison, elles doivent puissamment contribuer à la nutrition de la végétation forestière. »

Nous répondrons que les feuilles mortes ne sont nullement considérées par le cultivateur, comme ayant une grande valeur nutritive, et qu'elles n'acquièrent cette qualité qu'après avoir servi de litière, et avoir été imprégnées d'ammoniaque, qui accélère leur décomposition. Le plus grand service, du reste, que les feuilles mortes rendent aux cultivateurs, c'est d'être la matière la plus propre à

diviser les excréments des bestiaux, tandis que d'autres substances, telles que la scinre de bois etc., ont le grand inconvénient de tasser le fumier animal. Les feuilles mortes sont donc appelées à remplir le rôle de la paille, quoique cette dernière ait la supériorité de retenir dans ses tubes les urines des bestiaux, de faciliter, plus encore que les feuilles, la circulation de l'air dans le fumier, et de préparer ainsi ce dernier à ameubler la terre, à la soulever, et à la rendre accessible aux influences de l'atmosphère.

Il n'en est pas de même des engrais préconisés par des spéculations commerciales, qui sont généralement privés de cette qualité à nos yeux, une des principales qualités du fumier de ferme, et l'une des plus importantes.

A part M. Yver de la Bruchollerie, nous n'avons jamais vu d'agriculteur avoir la fantaisie de fumer les terres avec de la paille seule, sans les matières animales, et remplacer ces dernières par des produits chimiques. Si la paille produit le fumier le plus estimé, à coup sûr, cela ne prouve pas, que, si elle était abandonnée à elle-même, comme le sont les feuilles mortes dans les forêts, elle aurait la même influence sur le sol qu'étant mélangée avec du fumier.

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que les feuilles mortes, après avoir subi les mêmes opérations que la paille, produisent un excellent engrais, tandis que livrées à elles-mêmes et au gré des vents, elles ne sont que d'une très-minime utilité pour la fertilité des terres.

Il en résulte donc que les feuilles mortes, sans contribuer puissamment à la végétation forestière, sont néanmoins appelées à jouer un rôle important dans l'agriculture.

Un agronome qui dirige, avec zèle et intelligence, une exploitation vinicole, nous a fait une objection plus sérieuse que la précédente qui, nous l'avouons, a ébranlé un moment notre conviction.

« Je crois, nous a écrit M. Z..., que les feuilles mortes ne contribuent que faiblement à l'alimentation forestière, mais, dans ce cas, pourquoi réclamerions-nous la faible contribution que donnent les feuilles aux arbres en faveur de nos vignes, lesquelles, au bout du compte, ne sont autre chose que des arbrisseaux, et par conséquent de la famille des arbres. Nos vignes ne pousseraient-elles pas et ne porteraient-elles pas de fruits, sans le fumier qu'on leur prodigue? Et, si l'arbrisseau qui porte le nom de vigne fatigue et

épuise la terre, au point que pour lui faire porter des fruits, nous sommes obligés de lui donner des engrais, à plus forte raison les arbres volumineux ne réclament-ils pas en faveur de leur croissance tout l'humus qui résulte de la décomposition des feuilles et des détritus du sol. » En examinant cette question dont la logique apparente nous a réellement surpris nous ne pouvons nous dissimuler, qu'il peut paraître étrange de réclamer en faveur des vignes les feuilles mortes des forêts. Mais en approfondissant la question nous trouvons, que cette objection n'est guère mieux fondée que la précédente.

La végétation de la vigne est une des plus curieuses et des plus intéressantes à suivre dans la physiologie végétale. Elle est placée en première ligne parmi les arbres à fruits propres aux boissons fermentées, ainsi que le pommier, le poirier et le cormier. La vigne a fait et fait encore journellement disparaître des jachères, et utilise sans relâche toute l'étendue du territoire, compris sous le climat qui lui est propre. On nous pardonnera donc, vu l'importance de la question, la digression que nous allons faire et qui nous ramènera tout naturellement à notre sujet.

Les régions qui fournissent les meilleurs vins de France sont :

1° Les terrains silicéo-argileux mélangés d'une notable quantité de gravier et de cailloux siliceux.

2° Ceux composés de sable plus ou moins pur, mélangés de cailloux roulés de grosseur très-variée et allant quelquefois jusqu'à donner à la terre l'espect du délaissement récent d'un torrent.

3° Ceux dits calcaires, comme le vignoble de la Champagne.

4° Ceux composés de schiste argileux et enfin ceux dont la base est ou granitique ou volcanique.

Les terrains renfermant une certaine quantité de petits cailloux sont surtout très-propres à la culture de la vigne, car ces derniers paraissent agir avantageusement sur la fertilité du sol, en le rendant plus perméable à l'action de l'air et de l'eau, et en l'aidant à s'échauffer plus facilement au soleil.

Pour planter la vigne, les vignerons d'Alsace défoncent la terre, et ouvrent parallèlement aux champs des fossés d'une largeur de 0,50c à 0,60c sur 0,40c à 0,50c de profondeur. La terre dite arable est ainsi enlevée de la place destinée à recevoir les crossettes, et se trouve entassée en monticules également parallèles aux champs.

Dans ces dernières années, les agronomes chimistes, en attribuant une part si large et si importante aux substances organiques, ont vivement réclamé contre ce procédé, en prétendant que le vigneron enlève ainsi la terre arable pour planter sa vigne dans le sous-sol privé d'humus, et leur recommandent de jeter la terre arable du second fossé dans le premier, du troisième dans le second, et ainsi de suite.

Cette recommandation a été suivie par quelques-uns de nos plus soigneux viticulteurs, mais jusqu'à ce jour, nous n'avons pas encore appris qu'elle ait abouti à un résultat autre que celui de mieux ameublir la terre pour la plantation de la vigne.

Il est donc évident que depuis des siècles il a toujours été d'usage de planter l'arbrisseau de la vigne dans le sous-sol qui, s'il n'est pas entièrement dépourvu d'humus ou de décomposition végétale n'en renferme, en tout cas, qu'une partie très-minime.

La vigne se nourrit donc, ainsi que les arbres de matières minérales. En effet, à peine est-elle plantée, que les vignerons s'empressent d'enlever de la terre toutes les herbes dont l'immense quantité produite par un terrain planté de vigne, sert de fourrage aux bestiaux. En outre, au fur et à mesure que la vigne se développe, on la taille, et, par cette opération, on lui enlève en moyenne au moins les $^4/_5$ du bois qu'elle produit. Ainsi après avoir privé un terrain approprié à la vigne non-seulement de toutes ses herbes, et par le pincement d'une partie de ses feuilles, qui, réunies à ces premières auraient produit de l'humus, on lui enlève encore la plus grande partie de son bois et enfin tous ses fruits.

Nous voyons donc ces terres maigres, caillouteuses, granitiques qui présentent quelquefois l'aspect d'un lit de torrent et qui sont totalement dépourvues de toutes les substances dont les forêts surabondent, produire néanmoins des herbes, des branches, des fruits et des feuilles innombrables. Si après cinq ou six ans on leur donne une mince couche de fumier, que l'on ne répand du reste qu'à leur surface, *où les matières organiques s'évaporent*, cette couche assurément est loin de remplacer toutes les immenses quantités d'herbes et de bois qu'on leur a enlevées, et qui, selon la théorie forestière, sont si indispensables à la prospérité des arbres.

Mais cette mince couche d'engrais, est-elle réellement destinée à améliorer la nature du sol? Les avis sont partagés à cet égard, et

des agriculteurs distingués la considèrent plutôt comme un stimulant passager et comme moyen d'ameublir la terre, qui, à différentes reprises, est annuellement foulée et tassée par les pieds des travailleurs. Le fait est, que la vigne n'en continue pas moins à se revêtir d'une verdure luxuriante et à occuper le sol pendant un siècle entier.

Sans doute, d'après la théorie forestière, un terrain qui a été aussi productif pendant un si grand nombre d'années sans recevoir ni humus, ni engrais ne serait plus qu'un terrain fatigué et ruiné. Il n'en est heureusement pas ainsi; ce terrain, si longtemps exploité, au lieu d'être plus pauvre et plus maigre, s'est au contraire amélioré, et là, où avant la plantation de la vigne on n'eût pu produire ni céréales, ni racines, nous voyons le vigneron, après avoir défriché le sol, y semer des blés ou y planter des pommes de terre.

N'en est-il pas de même du défrichement des bois? L'écobuage, qui a pour but de brûler les matières organiques, ne prouve-t-il pas que ces matières sont souvent plutôt un embarras, qu'un élément nécessaire à la végétation? — Le forestier expérimenté, lorsqu'il sème le pin, par exemple, n'a-t-il pas grand soin de prendre toutes ses précautions, en préparant le sol, de creuser les bandes ou les trous, ainsi que le fait le vigneron, jusqu'à la couche de terre inférieure au terreau noir qui se trouve à la surface? — C'est que le forestier n'ignore pas qu'en répandant la graine dans ce terreau ou dans cet humus, qui n'a aucune consistance, qui est impropre à retenir l'humidité, et qui, par sa couleur, s'échauffe à un haut degré, les semis manquent presque toujours.

Un exemple plus frappant encore de l'inutilité des matières organiques nous est présenté par le département des Ardennes, autrefois un des plus pauvres et qui aujourd'hui, après avoir doublé sa population, se trouve être un des plus riches sous le rapport agricole. Parmi ses procédés de culture l'*essartage* se pratique depuis un temps immémorial; il consiste à mettre, après la coupe d'un taillis de chêne, le feu aux feuilles, genêts, branchages, herbes et débris de toute nature qui restent sur le sol; on laboure ensuite sans craindre de blesser les racines et on prend une ou deux récoltes de céréales, seigle, blé noir ou avoine. Cette dévastation des souches par le feu et la charrue, loin de nuire au sol, ne le rend que plus productif; le

bois repousse avec plus de vigueur et a bien vite regagné le temps perdu (1).

Que l'on ne vienne pas nous dire que le terreau, l'humus, la terre de bruyère dont nous faisons si peu de cas dans la question qui nous occupe, sont cependant si recherchés pour certaines plantes rares et précieuses. Nous n'ignorons pas que les jardiniers auxquels ces substances rendent des services éminents, se les procurent à grands frais : c'est que la nature est organisée d'une manière si admirable, que chaque chose a son emploi : c'est ainsi que les hauteurs agrestes de nos montagnes, qui sont couvertes de neige pendant les deux tiers de l'année, nous fournissent les plantes et les racines les plus aromatiques, que les terrains les plus riches de nos vallées ne sauraient produire. C'est ainsi encore que nos plaines les plus fertiles produisent les céréales et les légumes les plus succulents, tandis que nous recueillons les vins les plus fins et les plus exquis, sur nos côteaux les plus arides et les plus brûlants. Et de même que dans le règne animal les oiseaux sont pourvus d'ailes pour s'élever dans les airs, de même, d'autres animaux sont destinés à chercher leur nourriture sur la surface du sol, ou à vivre dans l'obscurité souterraine de la terre.

Nous avons donc la conviction qu'il en est également ainsi du règne végétal, et que les arbres et les arbrisseaux, qui évidemment datent de la première période de la création, sont destinés à se nourrir principalement des matières minérales du sous-sol, matières à-peu-près inépuisables, tandis que d'autres plantes plus faibles, qui n'ont qu'une durée annuelle, végètent en plus grande partie aux dépens des détritus, mais sont incapables de donner plus de deux ou trois récoltes successives.

Nous concluons donc que l'humus n'est pas l'une des matières destinées par la nature à la nutrition de la végétation forestière, et que, si le cultivateur réclame les feuilles mortes, ce n'est nullement pour améliorer le sol, proprement dit, de ses vignes ou de ses champs, mais bien pour apprêter ses engrais et suppléer à ses litières.

L'objection de M. Z... est donc, selon nous, sans fondement.

On a dit, quelque part, que la science de l'agriculture n'en est encore qu'à son berceau. Nous sommes également de cet avis, et ce qui nous porte à le croire, c'est que, non seulement des agronomes distingués, mais même des chimistes en sont encore à se demander :

(1) Voy. *Economie rurale de la France*, par L. DE LAVERGNE.

quelle est l'influence de l'humus? Voici à ce sujet l'opinion d'un forestier éminent. « L'humus, disent MM. Lorentz et Parade, auteurs d'un cours élémentaire de culture des bois, fournit, non seulement les sucs nourriciers aux terres siliceuses et calcaires, mais il leur donne de plus la consistance qui leur manque et les rend propres à retenir l'humidité. »

Nous nous permettrons de faire observer aux auteurs « de la culture des bois » que nous voyons devant nous une grande place garnie d'immenses marronniers, que cette place est réservée à une centaine d'écoliers qui y passent leurs heures de récréation et qu'elle est soigneusement ratissée au moins une fois par semaine, que ces arbres volumineux existent depuis près d'un siècle, que le terrain est composé de silice presque toute pure, et qu'assurément on n'y trouverait pas la moindre trace d'humus. Néanmoins ces arbres gigantesques donnent chaque année un ombrage épais et frais sous lequel s'ébat la bande des joyeux écoliers.

« La question de l'humus, dit encore l'un de nos plus savants agronomes, M. Kirschleger, est une grande question, difficile et scabreuse; elle demande à être analysée avec soin. Elle se combine avec la question de sous-sol et partant avec l'étude de la géologie qui devient ici entièrement chimique. »

Si ces lignes de M. Kirschleger ne nous donnent pas une explication précise de la nature et de l'influence de l'humus, elles prouvent du moins que la question est loin d'être approfondie, et qu'elle paraît encore à d'éminents savants aussi scabreuse que complexe. Nous croyons néanmoins devoir faire remarquer qu'elle ne paraît pas si compliquée à M. A. Du Breuil qui nous apprend que l'humus, dans toute sa pureté, n'est autre chose que de la *tourbe*, connue sous la dénomination de sol humifère, que cette terre se distingue par sa couleur brun foncé, et que ses propriétés physiques sont les suivantes: elle est d'une consistance très-spongieuse et absorbe une très-grande quantité d'eau, mais l'abandonne avec facilité sous l'influence de la haute température que sa couleur foncée lui fait emprunter au soleil, d'où il résulte que, pendant l'été, elle est exposée à une sécheresse excessive. Cette terre, dit encore M. Du Breuil, contient à peine d'autres substances que de l'humus. Elle doit sa formation à la décomposition des végétaux. Cette décomposition s'opérant continuellement, on voit dans les marais où la végétation est générale-

ment plus rapide, la couche d'humus acquérir en peu de temps une épaisseur très-considérable. C'est ainsi que dans les marais d'Henrtauville, de Forge-les-Baux, etc., on remarque des bancs de tourbe de huit à dix mètres d'épaisseur ; « puis, ajoute encore M. Du Brenil, *cette terre est la plus stérile*, on ne peut l'améliorer qu'en y répandant des sables, des cendres, de la chaux ou en brûlant une partie de sa surface pour en faire disparaître l'acidité. »

Voici l'analyse de l'une de ces terres :

Matières organiques	92, 3.
— minérales	7, 7.
	100, 0.

Cela nous explique un fait, qui, tout récemment, nous a paru étrange : il y a quelques années, nous avions fait déposer une voiture d'herbes sur une place non cultivée, et nous l'avions fait soigneusement entourer de planches. La première année, le volume des herbes s'est sensiblement affaissé, la seconde année il a diminué encore davantage et aujourd'hui on remarque à peine l'exhaussement de la place, où nous ne retrouvons plus que quelques matières minérales. Il est donc évident que les matières organiques, si elle ne se transforment pas, moyennant une grande quantité d'eau en terre humifère, se distillent et s'évaporent dans un très-court espace de temps.

Cet humus, dont la durée est si courte, s'il n'est pas transformé en terre humifère, serions-nous dans le faux en soutenant qu'il semble être destiné plus spécialement par la nature à produire des plantes faibles et annuelles et que cette immense végétation forestière devant laquelle les générations s'éteignent, empruntent leur nourriture et leur fertilité persistante aux énormes masses formées par les matières minérales ? — La science, d'ailleurs, nous révèle à cet égard un fait décisif, péremptoire, et largement écrit dans les annales du globe : « Aux premiers âges géologiques, dit M, Boubée, lorsque les premiers végétaux apparrurent sur la terre, le sol était purement formé de débris des terrains primitifs ; *il était absolument privé de tout humus*, de tout engrais organique, néanmoins il se montra d'une fertilité extrême et il produisit ces masses énormes de végétaux dont les détritus accumulés et enfouis sous les alluvions de cette époque, ont constitué ces réserves inépuisables de houille et

d'anthracite, que nous sommes si heureux de trouver aujourd'hui. »

Ces lignes nous rappellent qu'un honorable aumônier de l'Empereur, qui emploie ses loisirs à étudier les phénomènes de la nature, a bien voulu aussi nous écrire, que, contrairement à notre opinion, il croit que l'enlèvement des feuilles mortes tend nécessairement à la destruction du règne végétal : « Au troisième jour de la création, dit-il, les forêts ont trouvé un sous-sol originel que les suçoirs de l'arbre ont successivement épuisé et absorbé, mais que parallèlement les feuilles mortes ont formé sol, humus, et en dernier lieu sous-sol nutritif, et cela d'une manière incessante à travers les siècles. »

Cette appréciation, résumant la pensée d'un grand nombre d'agronomes et surtout celle de l'administration forestière, est assurément fondée sur une erreur ; car dans les temps modernes, la chimie et la géologie, qui ont éclairé le monde par le flambeau de la science, nous ont démontré par des analyses scrupuleuses qu'elles sont, jusqu'aux plus minimes parties, les substances ou matières qui composent notre globe.

Nous avons déjà vu, par une analyse empruntée à M. Du Breuil, que les terrains qui contiennent à peine d'autres substances que des végétaux décomposés sont les terres les plus infertiles. Nous mettons en regard de cette analyse, celle d'une terre fertile, empruntée aux mémoires de M. Berthier.

Argile	60, 8.
Calcaire	18, 0.
Carbonate de magnésie	» »
Oxyde de fer	04, 0.
Sable	05. 0.
Eau	11, 0.
	98, 8.

Cette analyse n'est-elle pas la réponse la plus éloquente que nous puissions donner à l'honorable aumônier, et s'il fallait lui prouver d'une manière plus décisive encore que les profondeurs immenses du globe et les espaces incommensurables du ciel n'ont pas besoin des feuilles mortes pour entretenir la fertilité des terres, nous lui dirions que la décomposition du granit même donne naissance à des terrains qui se composent d'une silice argileuse et qui, quoique aride, convient néanmoins encore mieux à la végétation forestière que les terres

humifères. Nous lui dirions, de plus, que les terres volcaniques, *le produit des éruptions de lave*, jouissent d'une *étonnante fertilité* et qu'assurément la lave ne peut être suspectée de devoir sa formation à la décomposition des feuilles mortes.

Mais cette opinion singulière sur le renouvellement du sol, qui, du reste, comme nous l'avons déjà dit plus haut, est partagée par certains agronomes, n'est pas la seule observation que l'honorable aumônier ait bien voulu nous faire. « Si le vent emporte, nous dit-il, $^1/_{40}$me de feuilles mortes sur certains versants des montagnes, cette circonstance vous expliquera suffisamment pourquoi certains côteaux sont si maigrement boisés. Voyez, dit-il encore, la luxuriante végétation sur les pentes presque inaccessibles et vous comprendrez que cette végétation puissante est due, en plus grande partie, à la difficulté d'y enlever les feuilles. »

Nous répondrons que, ni les côteaux, ni les plaines ne produisent une végétation uniforme et qu'elle varie selon la composition géologique du sol, selon le climat et l'exposition, et non selon la quantité de feuilles mortes, et que, si la végétation est plus luxuriante sur les pentes inaccessibles, cette circonstance vient précisément à l'appui de notre assertion; car, à coup sûr, c'est sur les pentes les plus rapides et les plus élevées que les vents, les orages et la fonte des neiges emportent le plus de feuilles ne laissant quelquefois à toute cette immense végétation que les énormes racines des arbres qui se cramponnent après des roches presque dénudées.

Mais, n'y a-t-il pas une autre cause encore qui produit sur certaines hauteurs de nos montagnes ce magnifique spectacle de forêts presque vierges? — N'avons-nous pas, en effet, des côteaux si fortement boisés, qu'ils sont presque inaccessibles au chasseur le plus intrépide et où l'on se croirait à mille lieues du monde civilisé? — « Des arbres gigantesques, dit M. de Lavergne dans son admirable travail sur l'économie rurale de la France, périssent sur pied, sur les deux versants des Vosges comme dans les déserts de l'Amérique. De toutes parts s'ouvrent des profondeurs sans bornes où le coq de bruyère trouve son dernier refuge, et le silence qui y règne n'est interrompu que par le bruit des torrents. »

C'est sans doute de ces immenses massifs, qui réellement se trouvent encore sur les trois cent mille quatre-vingt-un hectares de forêts que l'Alsace possède, que M. l'aumônier a voulu nous parler. Mais qu'il

se détrompe donc s'il attribue aux feuilles mortes ce qui n'est que l'effet des exigences du génie militaire, chargé de la défense du territoire, et qui s'est toujours opposé à l'ouverture de routes d'exploitation dans ces épaisses et sombres forêts! — Hâtons-nous cependant d'ajouter avec une sincère satisfaction, et pour l'édification de nos lecteurs, que le génie paraît se relâcher de ses prétentions et que les forêts, qui se sont trouvées les plus voisines des débouchés, donnent déjà des produits hors de proportion avec ceux du passé. C'est ainsi que la ville de Haguenau, co-propriétaire de quinze mille hectares de bois, en retirait, à la fin du dernier siècle, vingt mille francs au plus, tandis qu'aujourd'hui elle en retire trois cent mille.

Le nom de l'illustre membre de l'Institut, M. de Lavergne, que nous venons de citer, nous fait souvenir que, lui aussi, s'est occupé de la question des feuilles mortes en Alsace. « Une question délicate, dit-il, se débat dans cette province. Il s'agit de l'enlèvement des feuiles mortes pour servir d'engrais aux terres arables. Les forestiers disent avec raison que cet usage nuit aux bois en appauvrissant le sol. Les cultivateurs répondent par leurs traditions et par leurs besoins. Si intéressants qu'ils soient, ceux-ci succomberont probablement, car la culture qui a besoin de feuilles pour engrais ne peut être qu'imparfaite, et l'intérêt du sol boisé l'emporte ici, comme plus naturel. »

Nous regrettons de ne pouvoir partager l'avis de l'éminent académicien. Les arguments qu'il invoque contre l'enlèvement des feuilles mortes, n'ont rien de nouveau, et les différentes réponses que nous venons de faire à d'honorables contradicteurs, nous semblent prouver suffisamment, que la richesse du sol des forêts ne serait nullement compromise par la continuation des usages antiques de nos campagnards. Il paraît que ces usages, consacrés par des traditions locales, n'ont pas fait jusqu'à présent de grands dommages à nos bois, car M. de Lavergne reconnaît lui-même : « que les plaintes, par lesquelles on déplore le trop grand déboisement de la France, sont mal fondées pour la chaîne des Vosges. »

Quoiqu'il en soit, il nous est impossible d'admettre la conclusion de M. de Lavergne : que la culture qui a besoin de feuilles ne peut être qu'imparfaite. Ce raisonnement n'est logique que pour certaines régions et pour certains domaines. Quant à l'Alsace, envahie, comme nous l'avons dit plus haut, par des cultures exotiques et surtout par la

vigne, ce raisonnement n'est évidemment pas admissible. En effet, les immenses terrains appropriés à cette dernière culture sont d'un prix dix fois trop élevé pour être emblavés et dix fois trop pauvres quant à la nature du sol. Le vigneron perdrait certainement au change s'il transformait ses vignes en champs.

M. de Lavergne reconnait qu'un des plus grands écueils de son ouvrage, auquel il a sacrifié des années d'études et de voyages, c'est « que chaque lecteur pourrait en savoir plus que lui sur un point donné du territoire; » il le prie par conséquent de lui signaler les erreurs qu'il pourrait avoir commises. Cette invitation, qui témoigne d'une rare modestie, nous a donc engagé à lui en signaler une et des plus graves.

Nous sommes, du reste, convaincu que si M. de Lavergne habitait parmi nous, il reconnaîtrait l'immense service que pourraient rendre les feuilles mortes à notre agriculture sans préjudice pour la végétation forestière.

Le 31 juillet 1861.

J. F. Flaxland,
propriétaire, délégué cantonal de l'instruction primaire.

Digitized by Google

ÉPISODE

DE LA GRANDE PESTE DE 1348.

(Fragment de l'histoire de Guebwiller).

Un auteur a dit quelque part, que les hommes passent comme les fleurs, qui, épanouies le matin, le soir sont flétries et foulées aux pieds. Ce fait malheureusement n'est que trop vrai; oui, les hommes passent et les choses restent; oui, la vie des êtres organisés est fugace; oui, leur existence est éphémère et ne compte pour rien sur la grande échelle du temps; c'est que la vie, ce drame, qui pour les uns est comique, heureux, pour les autres tragique, malheureux, n'est qu'une expédition synthétique d'éléments hétérogènes, qui, à une époque donnée, se dissocient, se séparent, se dispersent et retournent à la place que le cadre primitif de la nature leur a assignée, pour être là, plus tard, appelés à formuler de nouvelles existences, de nouvelles organisations (1). Les acteurs s'en vont, le théâtre reste, les actes aussi restent, ils sont acquis à l'histoire et à la postérité, témoin le fait qui nous occupe.

Dans la maison qui, à Guebwiller, porte le N° 74 (Grand'rue, maison Latscha), il existe, dans la fenêtre de la tourelle qui surplombe la rue, trois vitres antiques, coloriées.

La première (celle de gauche), représente un chevalier portant armure, brassards et cuissards et tenant à la main une hallebarde; une femme en costume noble lui présente une coupe, en bas se remarque un radis noir dans un champ rouge, en haut est figuré un combat entre deux troupes armées de piques, d'épées, de lances et de boucliers. Le tout est encadré de glands et de feuilles de chêne.

La deuxième, celle du milieu et qui est la plus importante, figure un grand repas; plusieurs hommes et quelques femmes sont assis autour d'une table; ils ont l'air de s'amuser joyeusement, ils causent et ils trinquent ensemble; sur le milieu de la table est déposée une bague, vers le bas se voit une servante coiffée à longues tresses, à robe verte et ayant à la main une lanterne.

Au haut de la vitre plusieurs femmes prennent leurs ébats dans un bain, au bas on lit un nom. Jerg Prost (George Prost) (2); une guirlande de pampres de vigne ceint le tout.

Sur la troisième, une châtelaine offre à un cavalier en habit de cour un vase; c'est pour ainsi dire la répétition du sujet de la première vitre. Le haut est très remarquable; on y voit un tir à la cible, effectué avec des flèches, ce qui nous prouve immédiatement que notre sujet est antérieur à l'usage des armes à feu.

Or, que signifient ces personnages, cette femme qui fait boire son chevalier, ce repas joyeux, cet anneau, cette servante qui porte une lanterne, et ce radis mystérieux?

Aucune chronique, aucun livre ne nous apprend rien à ce sujet: la

(1) Nous envisageons ici la vie sous un seul point de vue, sous le point de vue matériel, analytique, car sous le point de vue moral, nous acceptons un principe qui survit, et qui est indépendant de l'enveloppe matérielle.

(2) C'est le nom d'un ouvrier de Bâle qui a confectionné ces vitres.

tradition seule qui est le livre d'histoire du peuple, nous fournit quelques données.

Voici la légende de ces vitraux, telle que me l'a racontée le propriétaire de la maison, trois semaines avant sa mort.

On était en 1348 : la peste noire fauchait la population de Gebwiller, un silence funèbre régnait dans la ville ; à chaque moment des tintements lugubres annoncaient la mort des quelques habitants, la consternation était générale : on ignorait, comme le condamné à mort, le moment ou l'on serait frappé : l'homme était absorbé en lui même, il ne se souciait plus ni de sa position, ni de son avenir, ni de sa famille. On n'enterrait plus les morts individuellement, on se contentait de les déposer au seuil de la maison ; un fourgon traversait la ville, les chargeait et allait le conduire dans une fosse commune établie prés du Brakenthor, là où s'élève actuellement la fabrique de M. Stradenwitsch.

A cette époque, le n° 74 était habité par un ménage noble : on y faisait bonne chère, et on y consommait beaucoup de vin, car telles étaient les prescriptions des médecins d'alors ; néanmoins, la dame de la maison fut prise de la peste et mourut en peu d'heures ; son cadavre fut placé, comme c'était de règle, sur la rue près de la porte d'entrée, et enlevé par le fourgon communal. Le hasard voulut que le corps de cette femme ne fût pas jeté au fond de la fosse mortuaire ; il resta à la superficie et exposé à l'action de l'air, car les fossoyeurs, travaillés par la peur générale, ne s'étaient pas donné la peine de combler la fosse avec de la terre.

Or, vers minuit, la fraîcheur de la nuit ranima la vie dans le cadavre présumé de cette femme, qui peut-être n'était tombée que dans une profonde léthargie ; elle se dégagea des morts qui l'entouraient et prit instinctivement le chemin qui menait à sa demeure. Arrivée là, elle frappa à la porte ; la servante descendit avec une lanterne et demanda quel était ce visiteur nocturne : la pauvre femme tremblotante dans son linceuil lui dit qu'elle était la maîtresse du logis ; la servante effrayée et n'osant ouvrir la porte courut avertir son maître ; celui-ci descendit et à son tour demanda ce que l'on voulait à cette heure indue ; il reçut la même reponse que sa domestique ; non, dit-il, non vous n'êtes pas ma femme, car celle qui portait mon nom est dûment morte et enterrée... — Ouvre la porte tant soit peu, reprit la visiteuse, et regarde cet anneau, c'est l'anneau de nos fiançailles. Le mari d'une main tremblante saisit la bague qu'elle lui tendit, et la reconnut immédiatement pour sa bague de nôces. A l'instant la porte est ouverte et la pauvre morte est conduite dans ses appartements.

Le lendemain, le ban et l'arrière ban des amis de la famille est convoqué, un grand repas est improvisé, mais avant le dîner, les deux époux (raconte la légende) se remarièrent solennellement dans l'église St Léger. Ils tinrent leurs secondes nôces.

Voilà l'énigme de ces vitraux, l'explication de ce repas, de cette bague, de cette lanterne ; quant au radis, les médecins de l'époque en avaient conseillé l'usage comme purifiant le sang ; cette prescription était logique : l'on sait que la plupart des crucifères sont anti-septiques, et propres à combattre l'altération du sang. CH. KNOLL.

ESQUISSE

D'UNE

HISTOIRE DE L'IDIOME ALSACIEN.

PÉRIODE ANTÉRIEURE A L'APPARITION SPÉCIALE DE L'IDIOME ALSACIEN.

Le premier monument des langues germaniques est la traduction de la Bible en langue gothique, faite au 4me siécle de notreère par l'évêque Ulfilas.

Aucun document des quatre cents années subséquentes ne nous a été conservé pour la branche méridionale, *hochdeutsch* (1).

Lorsque les sources recommencent à couler, la langue est arrivée à une nouvelle période de transformation : du 9e au 12e siècle, s'étend l'époque de *l'ancien allemand*, *althochdeutsch*, désigné dans les documents contemporains sous le nom de langage franc (2).

La langue n'offrant pas encore de traces bien marquées de dialectes, différant ensuite beaucoup trop de l'allemand moderne pour que les rapports entre les deux périodes puissent être saisis sans peine par des lecteurs étrangers à ce genre d'études, nous ne ferons que rester fidéle à notre programme restreint, en n'adoptant pour point de départ que la 2e moitié du 12e siécle, où commence la période appelée *haut-allemand* de l'époque intermédiaire, *mittel-hochdeutsch*.

---

(1) Un rameau de la branche septentrionale transplanté en Angleterre, *l'anglo-saxon*, a vu pendant cette époque, et plus tard encore, fleurir une littérature intéressante.

(2) Nu freuuen sih es alle so uuer so uuola uuolle
joh so uuer si hold in muate frankono thiote
thaz uuir Kriste sungun in unsera zungun
joh uuir ouh thaz gilebetuu in frenkisgou nan lobotuu.

OTFRIET, de Wissembourg.

L'IDIOME ALSACIEN — CARACTÉRISTIQUE DE LA LANGUE DU MOYEN-AGE.

La langue parvenue à un nouveau degré de transformation s'est enfin creusé le lit dans lequel elle coulera désormais. Bien que le dialecte alsacien se confonde encore pendant un certain temps avec l'idiome général de l'Allemagne méridionale, nous pourrons placer ici le point de départ de son histoire; car certains traits essentiels font dès cette époque, leur apparition dans la langue du pays. Il ne faudrait pas cependant se figurer l'ancien idiome comme offrant une trop grande ressemblance avec celui de nos jours. On pourrait le définir de la manière suivante: C'est un *hochdeutsch*, mêlé de certaines formes alsaciennes, employant un certain nombre de mots alsaciens, et présentant en outre, des formes gramaticales particulières, un certain nombre de mots particuliers, et, pour les parties invariables du discours un sens moins défini qu'on ne le trouve de nos jours.

Il est identique avec l'allemand littéraire moderne, par l'emploi du génitif et du datif; des terminaisons *en* et *e* (1); l'emploi de l'article complet; la présence (sauf les exceptions qui se sont maintenues dans le Sundgau) du *g* au milieu et à la fin des mots; l'emploi du *b* entre deux voyelles; l'usage général du participe présent, de l'Imparfait de l'Indicatif, du Subjonctif présent et futur, de l'Imparfait du Subjonctif de la flexion faible; l'emploi de mots relevés que le dialecte moderne ne connaît plus.

Les particularités de l'ancien idiome sont: souvent *h* pour *ch*, addition de *e* au participe et à beaucoup de terminaisons de substantifs et d'adjectifs *ende-nisse-ele-ere*; l'emploi du participe présent avec le verbe *sin (umschreibende Form): ich bin kommende anglais*; *I am coming;* Infinitif en *ende* usité avec les prépositions: *zuo singende; ge* devant l'Infinitif avec *sollen, wollen, mœgen, getorsten, werden, kœnnen: ich wil gelesen; ge* devant l'Indicatif présent et l'Imparfait, de sorte que la forme simple donne le sens du futur antérieur, du passé défini, du passé indéfini, du passé antérieur, du conditionnel présent, du conditionnel passé: *das betütet, wan du* gestirbest, *so sige ein klein kefferlein stercker danne du — nuo weis ich nit wie du es* gemeinest *in den alten ziten — er vant nit anders daz er gotte gelobet daz er niemer*

(1) Au 13e siècle *iu* se trouve pour *e*; dans la 2e moitié du 15e *e* disparaît de plus en plus.

keine grose sunde gedete, etc. ; sens plus étendu des parties invariables du discours ; *en* négatif *ich enwil kein geld* ; mots spéciaux *beiten*, attendre ; *gemeyt*, aimable ; *bekorung*, tentation, etc.

Les points de ressemblance avec le dialecte moderne sont : la prononciation dure du *b p g k d t*, la présence de l'*i* ; l'échange de certaines voyelles : *o* pour *a* dans les mots qui ont *o* : aujourd'hui : *jor*, *hor*, *rot-u* pour *o* dans les mots qui ont *u* aujourd'hui, *kummen*, *hunig*, etc. ; *ei*, quand l'alsacien moderne a *ai* (avec les nuances correspondantes *èi*, *è*, *é*) ; *i*, *ig*, quand aujourd'hui il y a *éi* et *i*, *blig*, *fri*, *frig*, *zil* ; *eu*, *äu* (*eu*, *æw*, *œu*, *öi*, *œy*), quand Strasbourg a *ai* (avec les nuances correspondantes) ; *u*, *ü*, *uw*, *üw*, quand Strasbourg a *éi*, *i*, *ü* ; au (*ou*, *ouw*, *ö*, *œw*) quand Strasbourg garde *au* (avec les nuances correspondantes *ài*, *oi*, *eü*, *e* long, prononcez *eu*), *u*, *uw*, *ü*, *üw*, quand Strasbourg a *öü* (avec les nuances correspondantes *oi*, *ùü*), ou que tout le dialecte garde *ü* ; apparition des premières abréviations *git*, *lon*, *nit*, etc. ; le commencement des particularités du *g* (chapitre excessivement curieux) dans *du seist*, *er seit*, *geseit* ; *du treist*, *er treit*, *getreit* ; *du leist*, *er leit*, *geleit*, etc. ; identité de plusieurs temps des auxiliaires *han*, *sin*, *werden* ; adoucissement de l'*e* des verbes dans la première personne déjà : *ich nimm*.

Identité avec l'allemand en opposition avec l'alsacien : absence de certaines formes : diminutif de diminutif ; résolution du pronom en Intentionnel et Indicatif : i *kumm*, *ich* kumm, de *bisch*, *dü* bisch, etc. ; — etc., etc.

PREMIÈRE PÉRIODE. — DE LA FIN DU XIIe AU COMMENCEMENT DU XVe SIÈCLE.

Le dialecte alsacien moderne se compose proprement d'une série de sous-dialectes qui se rattachent successivement les uns aux autres et qui, tout en conservant certains traits particuliers, offrent des caractères généraux qui permettent de les ranger sous un même chef. Le dialecte du moyen âge, au contraire, est *un* dans toute la province ; les différences ne se sont pas encore produites ; en partie aussi il est impossible de les déterminer exactement à cause des variations de l'orthographe et de l'insuffisance des signes usités. La langue reste la même à peu d'exceptions près ; au 13e siècle *iu* remplace les terminaisons *e* et *ie* de l'article et

des pronoms; *s* précède *w* dans *swer*, *swaz*, *swenne*; les terminaisons *in*, *un*, *an*, remplacent encore fréquemment *en* qui domine au 14e siècle, etc.

La dénomination spéciale d'idiome alsacien paraît au 14e siècle (1).

C'est le lieu d'examiner une question controversée de nos jours. Durant cette première période, chaque auteur aurait-il écrit exactement comme il parlait dans la vie commune (2)? Cette opinion a été combattue de nos jours : on rappelle que les *Minnesänger* ont tous le même langage, le langage raffiné de la cour des *Hohenstaufen;* que par conséquent dès le 13e siècle on écrit une langue littéraire. Pour nous, sans aller si loin, nous reconnaîtrons que la langue des *Minnesänger* a exercé une certaine influence : elle fournit aux sentiments plus délicats développés dans un milieu élégant et civilisé, les formes de style et les expressions nécessaires. Si nous ajoutons, que de longtemps les abréviations qui se montraient dans la vie ordinaire n'eurent pas droit de bourgeoisie dans la littérature, nous pensons avoir placé sous son jour véritable la différence entre la langue du peuple et celle des littérateurs.

SECONDE PÉRIODE. — PREMIÈRE MOITIÉ DU XVe SIÈCLE.

Dans les dernières années du 14e siècle commence une période de transformation: les abréviations et les contractions deviennent plus fréquentes surtout *g* pour *ge*, *b* pour *be*; d'un autre côté bien, des mots anciens commencent à être délaissés; quand ils sont employés, l'auteur les fait suivre immédiatement de leur explication : *warumbe haben die diet oder völcker gegrissgrammet.*

TROISIÈME PÉRIODE. — DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVe SIÈCLE JUSQU'A LA RÉFORMATION.

La langue entre dans une période nouvelle. Une langue littéraire, savante, commence à faire concurrence à la vieille *elsasser sproche:*

---

(1) *Ich hette uch gerne daz alte buechelin gesant* (suppléez : *that ich es aber nicht*) *so ist es wol halbes einer sollichen frœmden sprochen die ir nit gelesen kundent, und ich uebete mich selber darane vier tage und naht umbe daz ich ez uch geschriebe in uwerre elsasser sproche.* Nicolas de Bâle aux prêtres de la maison « *Zum günen Wörth* », à Strasbourg, 20 janvier 1369. Voyez encore: Lettre de 1377, *Theolog. Beitrage. V.*

(2) Wie ihm der Schnabel gewachsen war.

c'est le *Hochdeutsch* dont les traits caractéristiques sont l'emploi de *äu*, *eü*, *ew* pour *üü*; d'*ei*, *ey* pour *i*; d'*ou*, *au*, *aw* pour *u*. Le *Narrenschiff*, de Brant, parle encore le vieux alsacien, quoique pour la rime il emploie quelques mots hauts-allemands : *nicht*, *mer* (au lieu de : *nit me*), etc., et retranche parfois les terminaisons *en* (1).

Dans ses fables il emploie le *Hochdeutsch*, dans sa chronique manuscrite il mêle les deux. (2)

Si nous ajoutons que des formes alsaciennes modernes commencent à se montrer çà et là : par exemple, des diminutifs en *le* et *ly*. (3), nous trouverons le dernier représentant important du dialecte alsacien, employant le vieil idiome littéraire du pays, se soumettant en d'autres occasions au nouveau dialecte qui envahit l'Allemagne, et pourtant parlant dans la vie ordinaire un troisième dialecte non-littéraire. (4) Celui-ci a pour caractère les variations de l'orthographe *übel*, *iebel*, *ybel*; *blück*, *blick*; *hürt*, *hirt*; *mörken*, *merken*; *lör*, *lehre*, etc.; d'un autre côté la disparition, facultative, il est vrai, d'*e* dans *ge* et *be*. (5).

Ce que nous venons de mentionner renverse donc l'opinion traditionnelle qui attribue à l'influence de Luther et de la Réformation la désuétude dans laquelle tombe le dialecte natal comme langue littéraire, et son remplacement par le dialecte saxon. La réformation ne fit qu'ac-

---

(1) C'est le commencement de la déformation, souvent incroyable, que surtout vers la fin du 16e siècle les poètes faisaient subir à la langue pour l'adopter à leurs rimes.

(2) Le cas arrive pour d'autres auteurs de l'époque : par exemple *Zell*.

(3) *Der vogt muss zuo sim disch,*
Darvon auch han ein schlägle visch.
Die künnen dan die sach wol breiten
jr garn noch dem wiltpræt usspreiten
das us eim sächle wurt ein sach,
und us eim rünsly wurt ein bach.

(4) Il est tout naturel qu'à cette époque les auteurs conservassent des formes anciennes. Leurs modèles étaient tous des auteurs plus anciens ; ils durent donc arriver à regarder certaines formes comme les seules littéraires, et les conserver dans leurs écrits, même après qu'elles eurent disparu de la bouche du peuple.

(5) Elle est encore facultative à la fin du 16e siècle. Voy. l'*Inscription du Spirbad*. Ehr. Stœber, III, 83 ; elle se régularise au siècle suivant, et est fixée au 18e, non sans laisser des traces dans le Strasbourgeois jusqu'au commencement du 19e siècle.

célérer et généraliser le mouvement qui avait déjà commencé depuis le milieu du siècle précédent. — C'est ici le lieu d'examiner les causes qui ont procuré au dialecte saxon une suprématie si générale dans tous les pays de l'Allemagne méridionale et centrale pour que l'apparition de la réformation la rendît durable sans contestation. Cette importante question n'a été soulevée qu'il y a peu d'années et résolue par M. Rodolphe de Raumer. « Je ne crois pas me tromper, dit-il *(Deutsche Mundarten, V, 241)*, en admettant la chancellerie impériale et les diètes comme l'atelier le plus important où s'élabora la langue littéraire de l'Allemagne moderne, et la cause principale de la suprématie qu'elle exerça si vite sur toutes les provinces de l'empire. Je ne fais qu'*un* de la chancellerie impériale et des diètes pour mieux faire comprendre l'action réciproque que ces deux institutions exercèrent l'une sur l'autre. Il est hors de doute que la langue de la chancellerie impériale a eu la plus grande part dans la fixation de la langue officielle des diètes; d'un autre côté, elle n'a pas moins subi l'influence des nombreuses diètes du 15e siècle, aussi bien que de ses rapports fort actifs avec les chancelleries des Etats particuliers. » Il ne faudrait pas cependant, dit ailleurs notre auteur, s'attendre à une identité complète de la langue de ces différentes institutions; les différents dialectes se rapprochent successivement et par voie d'action et de réaction réciproque, les uns des autres aussi bien que de la langue littéraire des siècles précédents, en tant qu'il en existât une déjà au 13e siècle. Néanmoins, avant l'apparition de Luther ce rapprochement est déjà assez avancé pour que la langue officielle de la chancellerie impériale avec toutes ses variétés se distingue déjà de la langue du peuple dans chaque province. Une autre cause de la rapide dissémination de la langue littéraire, ce fut que les presses les plus actives du 15e siècle se trouvaient précisément en grande partie dans les contrées que l'on peut regarder comme en étant le berceau.

On comprendra maintenant comment il fut possible à la langue littéraire de remplacer partout les dialectes dans un temps relativement restreint. Quiconque écrivait un ouvrage le faisait en vue du public le plus nombreux possible, et en outre ne voulait pas passer pour écrire simplement pour le peuple, mais pour les personnes cultivées de la nation entière. Du reste, il était bien plus facile qu'aujourd'hui de passer d'un dialecte à l'autre, parce qu'il y avait beaucoup moins de différence entre ceux-ci et la langue littéraire qui commençait à se former, qu'il

n'y en a aujourd'hui entre les dialectes et le bon allemand. Il suffisait, par exemple, à un alsacien de remplacer par *ei* le son *i*, par *äu*, *eu*, le son *ü*, par *au* le son *u*, etc., pour obtenir un vernis suffisant de haut-allemand (1).

QUATRIÈME PÉRIODE. — DE LA RÉFORMATION JUSQU'A LA RÉAPPARITION DU DIALECTE PROPREMENT DIT.

Quoiqu'une langue littéraire se fût définitivement dégagée des nombreux dialectes de l'Allemagne, par suite du grand mouvement religieux du 16e siècle, nous la trouvons loin d'être fixée en tout point; aussi à l'exception des formes spéciales du haut-allemand la veine alsacienne coula-t-elle toujours. Nous en suivrons aisément les traces dans les actes, les documents judiciaires et autres, durant tout le cours du 16e et du 17e siècle. Nous la retrouvons, en outre, dans la poésie, parce que la forme alsacienne se prête parfois mieux au vers. De cette manière, il y a un mélange plus ou moins grand des deux dialectes. Il est curieux, en outre, de voir combien de temps les formes littéraires de l'ancien alsacien se maintiennent dans la littérature locale. Lisez, par exemple, comme curieux spécimen du mélange de ces trois dialectes, dans le premier quart du 18e siècle, la pièce suivante : *Ein schön geistlich Lied von dem heil. Morand. Alsatia, 1856-1857*, page 34 et suivantes (2).

Formes alsaciennes que nous trouvons pour cette période. Article tronqué : *Schlachts helsch für zum Fenster vss.* 1539 ; *an* dwelte *bracht* 1555. *Vfm.* (Proc. de sorc. d'Oberhergheim 1586.). Déjà Geiler : *sie dragen dich in Wald;* forme mulhousienne moderne pour *in'n*, *in den*.

---

(1) Bien que les dialectes populaires se tinssent en dehors de l'influence du haut-allemand, il n'en est pas moins arrivé parfois qu'ils ne l'aient parfois subio. Ainsi Strasbourg a adopté *ei* dans un certain nombre de mots en *i* dans l'ancien alsacien, particularité que d'autres sous-dialectes partagent en moindre mesure, et que quelques uns même n'ont presque pas admise du tout.

(2) Dans ce poëme, composé en 1721 par un auteur anonyme du Sundgau, nous trouvons certaines formes de l'alsacien moderne du Haut-Rhin, strictement formées (p. ex. l'élision d'*e* dans les préfixes *ge*, *be*, et l'absence de *g* ou *ge*, quand cela a lieu de nos jours, la disposition de l'*u* dans *zu*, etc.). On pourrait, jusqu'à un certain point, considérer cette pièce comme la première en rang de date du dialecte moderne.

Digitized by Google

Terminaison *e* pour *en : die hungrige Fischart*. Diminutif des noms, en *el*. *Fischart*; — en pour heim 1458, *Tagelsen* pour *Tagolsheim*; — *e* pour *in*, terminaison du feminin : *fegere* Proc. de sorc. de Saverne, 1629; — la forme *erin (ere)* pour indiquer le féminin des noms propres. Proc. de Sorcellerie d'Altkirch 1589 et de 1614; — *ehender* pour *eher*. *Zaberner Rathsprotocoll* 1650; et pour *end* (ce qui se trouve parfois déjà au 14e siècle) *hinckhet*. Proc. de sorc. d'Oberbergheim 1586. *i* pour *h*. *Neierin* aussi *Negerin : die hinckhet N. ut. supra*. (14e siècle déjà *fruije* : *Closener*) — *ihro*, *ihren*, dans tous les procès sus-mentionnés.

Terminaison du Sundgau *is* pour *es*: *Bratis*; Proc. de sorcellerie 1630 (1).

CINQUIÈME PÉRIODE. — DE LA RÉAPPARITION DU DIALECTE JUSQU'A NOS JOURS.

Dans la 2e moitié du 18e siècle, après que la séparation de l'allemand littéraire et des dialectes est complètement opérée, le besoin de conserver l'habit original aux productions qui s'inspirent de la vie journalière, ramène devant le public l'idiome populaire. Mais il s'est grandement modifié dans le cours de deux siècles et s'est développé parallèlement avec le bon allemand, surtout pour ce qui regarde le sens plus précis donné aux parties invariables des discours. En outre, ce n'est plus un dialecte unique qui apparaît à nos yeux; l'ancien idiome a donné naissance à une série de sous-dialectes qui offrent parfois entre eux des dissemblances notables.

DE LA LITTÉRATURE DU DIALECTE MODERNE.

Les différents sous-dialectes dont se compose l'alsacien ont été énumérés plus haut; nous n'avons pas à y revenir. Nous parlerons ici de ce qui nous est connu de leur littérature. A part le strasbourgeois, je ne saurais indiquer qu'un petit nombre de quartiers où le dialecte spécial reçoive les honneurs d'une culture soignée. C'est donc un véritable service que M. Aug. Stœber a rendu à ceux qui désirent connaître

(1) Ces formes sont les premières de chaque espèce que j'ai trouvées; mais il doit s'en trouver de plus anciennes pour plus d'une. Je serais reconnaissant envers les personnes qui voudraient m'en signaler. L'éloignement dans lequel je me trouve de l'Alsace, ne me permet pas de consulter une foule de documents qu'il est impossible de se procurer dans le midi.

Digitized by Google

notre idiome particulier, en publiant son *Elsässisches Volksbüchlein*, dont le 1er volume de la seconde édition contient des spécimens de la plupart des dialectes alsaciens. Nous examinerons tout à l'heure la littérature strasbourgeoise; quant à celle des autres sous-dialectes dont j'ai connaissance, j'en dirai tout ce que je sais, en priant les personnes compétentes de me faire parvenir leurs additions et leurs rectifications.

1. Mulhouse. — Les premières pièces dont j'ai eu connaissance, sans les possèder malheureusement, datent des années 183... à 1844 au plus tard. La première édition de l'*Elsässisches Volksbüchlein* a un joli conte en prose, outre un certain nombre de petites poésies: depuis, M. F. Otte, et autres après lui, ont donné une impulsion remarquable à la littérature de ce dialecte.

2. Colmar. — Arnold, dans son *Pfingstmontag*, a introduit ce dialecte, dont il a reproduit les traits essentiels, sans toutefois avoir écrit tout-à-fait strictement la langue d'une localité unique. Je ne connais rien en dehors du rôle de Glæsler.

3. Kochersberg. — Une fort belle chanson et quelques mots que prononce Claus dans le *Pfingstmontag*, sont les premiers documents de ce dialecte: néanmoins la langue qu'écrit Arnold est plutôt une quintessence de kochersbergeois que l'idiome spécial de telle ou telle localité. M. Berdellé a publié dans l'*Indicateur de Haguenau* et l'*Elsässisches Samstagsblatt* plusieurs morceaux en kochersbergeois des environs de Haguenau.

4. Haguenau. — L'Indicateur de cette ville a souvent des morceaux en vers et en prose écrits dans l'idiome spécial de la ville. Je n'en connais que quelques fragments. M. Berdellé en a inséré dans l'*Elsässisches Samstagsblatt.*

5. Strasbourg. — La littérature de cette ville est fort riche. Elle présente, quant à la langue, plusieurs périodes que nous allons examiner successivement. — Première période: depuis l'apparition du dialecte jusqu'au *Pfingstmontag* exclusivement. Le premier morceau que je connaisse, est: *Vertraulis Brunnegspräch zwischä viär Strosburjerischä Dienst-Maidä Lissel, Susel, Kettel, Gredel; uffgsetzt vom Hans Jerri Werdo, der Schildwaacht, die sellemols am Brunnä gstandä isch, sihns Zeiches a Strosburjer Kind*; sans date ni nom d'auteur et d'imprimeur. Elle est au plus tard des années 177... La pièce est fort plate et se meut dans un milieu que le titre indique suffisamment; mais sous le rapport de la langue elle est fort importante. Elle

nous montre un courant strasbourgeois rattaché beaucoup plus aux dialectes voisins que les autres courants linguistiques de la ville. L'auteur a été probablement jardinier, ou issu de cette tribu, laquelle, jusqu'à ces derniers temps a conservé quelque chose de rustique dans sa prononciation; des particularités remarquables sont: la résolution (*Auflösung*) d'*i* en *iä* que fait supposer l'orthographe presque constante d'*iä* pour *ie*; d'*ù* en *ùa*, que fait supposer l'orthographe d'*ua* pour *ue* — *aj* pour *èj*, ce qui se trouve aussi dans d'autres pièces à peu près contemporaines, *grâde wajs. Fraubasengspräch 2. min waj*, et qui exclut l'idée d'une faute d'impression. Cet *aj* est général dans toute la Basse-Alsace en dehors de la ville de Strasbourg — *i hà n em*, n'est plus strasbourgeois — *gedocht*, dans le vers. Frb. 2, l'à à la rime; il faut aujourd'hui *gedènkt* — un certain nombre d'adoucissements des verbes en *a* qui ne l'ont plus aujourd'hui: *i verräth*. Frb. 1, a: *s schlät* — un mot inconnu *sin* kaliä *hand* — des imparfaits du subjonctif remarquables: *i miäch*; *Pfingstmontag*: *micht*, *de machen*, *i sij*. *de sagen* — quelques remarques sur les pronoms, etc., qui regardent toute cette période. — Viennent ensuite les *Fraubasengspräch*. J'en connais quatre. Les deux premiers sont à-peu-près de la même époque que le morceau précédent. Ce sont: 1. *Ernsthaftes dabei doch lustiges Gespräch zwischen zweien Strasburger Frau Baasen, als: Frauen Urschel und Frau Salme;* — 2. *Ein vertrauliches Gespräch welches beym rothen Haus gehalten worden, zwischen zweyen Fraubaasen unserer Stadt Strasburg, als: Frau Juliana und Frau Ursula, welche wegen ihrens aufrichtigen und sittzamen Wesens bey ihrem Geschlecht in groser Hochachtung stehn. Strasburg, gedruckt und zu finden bey G. L. Schuler.* Le troisième et le quatrième qui proprement n'en font qu'un, 1814. 3. *Neues Fraubasen-Gespräch zwischen der Frau Bas Kutzlerin und der Frau Bas Ziwelmänin, während und nach der Blokade von Strasburg, 1814.* I. *Während der Blokade.* 4. II. *Nach der Blokade.* Remarques communes à ces pièces. *Man*, toujours *me*, *ihn*, *souvent e* (forme perdue aujoud'hui) comme dans le Haut-Rhin; *ihr* pour *re*, *ihre*. — Les Imparfaits du Subj. de la flexion forte: *de liefsch*, *er trüg* (prononcez *trich* ou *trîch*). — La conservation de *e* dans *ge*, préfixe, *gestritte*, *geschwéie*, *etc.* Ce ne sont pas les besoins du vers qui amènent cette forme, car il eût été tout aussi aisé de mettre: *dü hésch genù jetz gschtritte.*. Ce doit donc être la dernière apparition de la forme que nous avons signalée ci-dessus. Ce qui achève de le prouver, c'est que

l'élision de l'*e* se rencontre dans quelques mots devant *w*, *n*, *g'wiss*, *g'nù*, et qu'Ehr. Stœber a, dans *Daniel*, ainsi en prose: *g'rédt.* (*Frb.* 3. a: *i wotti*).

DEUXIÈME PÉRIODE : *Arnold et Ehr. Stœber.*

Nous avons parlé de courants linguistiques existant parallèlement à Strasbourg : Examinons-les d'après nos documents :

I. Imp. du subj. 3 courants.

1. La flexion faible avec l'auxiliaire, forme qui a généralement prévalu aujourd'hui et qu'Ehr. Stœber emploie exclusivement.

2. La forme en *di* et *didi* constamment employée par Arnold.

3. Le changement de la voyelle radicale : *Brunnespräch* et *Fraubaasegspräch.* — Deux formes remarquables que j'ai entendues jadis dans la bouche de personnes âgées mortes aujourd'hui, ce sont : *i krächt*, encore de nos jours usités en Lorraine, et : *i frächt.*

II. Un autre courant se rapporte au pronom *für.* 1re période *fir* — Arnold *for* — Ehr. Stœber *fir.* Aujourd'hui encore les deux prononciations subsistent parallèlement.

III. *man.* 1re période *me*, Arnold *mer*, Ehr. Stœber fréquemment *me.*

IV. Ehr. Stœber a les restes du *n* euphonique du Haut-Rhin, que le strasbourgeois actuel ne place plus qu'après l'*e*, mais que *Brunnegspr.* place aussi après *a*: *so-n-ene Uffwärter*, etc..

TROISIÈME PÉRIODE JUSQU'A NOS JOURS.

Nous entrons à pleines voiles dans la période de corruption de la langue, appauvrissement de formes, invasion croissante de mots et de tournures françaises, etc. Cette remarque ne s'applique pas précisement aux auteurs actuellement vivants qui se rattachent en général à la période précédente, quoique l'on puisse remarquer l'influence du français sur la plupart de ceux qui sont au-dessous de la cinquantaine; mais elle s'applique à toute la jeune génération au-dessous de la trentaine. Je ne citerai point tous les auteurs qui illustrent actuellement notre langue natale. Les noms de MM. Hirtz, Hartmann, A. Stœber, Ch. Bernhard, etc., sont connus de toutes les personnes qui s'intéressent à la littérature nationale. Les feuilles d'annonces contiennent fréquemment des articles en strasbourgeois, et l'année dernière a été

Digitized by Google

fondée une feuille spéciale, en grande partie rédigée dans le dialecte local : *Hans im Schnokeloch :* redacteur : Ch. Bernhard. — Les courants linguistiques de nos jours sont : 1° Dans la littérature *fir* et *for*, l'emploi d'*e* pour *i* dans les verbes qui adoucissent la voyelle. Ch. Bernhard dit toujours *i nèmm*, de *nèmmsch*, *er nèmmt*, tandis que l'*i* à la première personne déjà caractérise le dialecte alsacien depuis son apparition dans l'histoire (1). 2° La forme *niss* et *nuss : Wildnuss* et *Wildniss* ; — *i* à l'adjectif : *s àrmi Kind*, et suppression ; — *i* pour *e* dans les noms abstraits *Wèrmi*, *Kélti*, *etc.* — Ces trois formes particulières deviennent de plus en plus rares. Dans la langue usuelle, l'emploi de *ù* (*ou* français) dans les faubourgs, la Krutenau, etc., dans *saùe*, *haùe*, etc. ; — *a* pour *ai*, hame pour *haime*; *a* pour *au*, bam pour *baum*; — *awe*, *öwe* pour *aue*, *öüe*, *sawe*, *blöwi*.

L. LIEBICH,
pasteur à Saint-André de Lancize (Lozère).

(1) Outre les mots actuels l'ancien dialecte dit encore : *du pfligst* et parfois même : *du brynnst*.

Digitized by Google

LES FEMMES

DANS LA POÉSIE GRECQUE.

Suite (*).

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez Sappho cette sentimentalité qui se perd dans le vague des désirs, de ces défaillances occasionnées par la violence d'un sentiment longtemps contenu. Elle se livre franchement et ouvertement à toute la fougue de ses affections, au point qu'on a dit d'elle dans l'antiquité, pour nous servir de l'expression emphatique de Plutarque, « que ses chants jaillissaient, semblables à des flammes, de l'embrasement de son cœur. » (1) C'est avec la même impétuosité méconnue à une autre époque, (2) qu'elle dépeint l'impression irrésistible qu'a produite sur elle la vue de la beauté : « A peine t'ai-je vue, que la voix manque à mes lèvres, que « ma langue est comme enchaînée ; un feu subtil parcourt mes veines ; « les oreilles me tintent, une sueur froide inonde tout mon corps qui « frissonne. Je deviens plus pâle que l'herbe flétrie ; je demeure sans « haleine ; il me semble que je touche à mes derniers instants. » (3)

C'est surtout dans ses épithalames, dont il nous reste de nombreux et précieux fragments, que l'on trouve les images les plus aimables,

---

(*) Voir les livraisons de février, août et septembre, pages 49, 363 et 413.

(1) *Vivunt commissi calores*
Aeoliæ fidibus puellæ. (Hor.)

(2) De là l'épithète de *mascula* chez Horace (Ep. I, 19, 28) et d'autres jugements encore plus défavorables.

(3) Plutarque rapporte qu'un médecin copia ces vers de Sappho pour les classer parmi ses diagnostics, tant il trouvait fidèle et exacte la description qui y était faite des symptômes extérieurs de l'amour.

Catulle a reproduit avec un rare bonheur les sentiments de Sappho ; voici la traduction française de sa poésie, d'après Ph. Chasles : « Il est rival des dieux,

Digitized by Google

les comparaisons les plus gracieuses que la contemplation de la nature ait pu inspirer à la muse antique. La femme qui a pour la défendre, un époux selon son cœur, est pour Sappho « une fleur qui s'épanouit « dans un jardin et qui n'a rien à craindre des outrages des passants,» tandis que celle qui est abandonnée à elle-même est « semblable à « une de ces fleurs des champs, dont nul ne prend souci, et qui « foulée aux pieds, reste gisante sur le sol. » En voyant le soleil se coucher à l'horizon : « Salut, belle étoile, s'écrie-t-elle, salut le plus « brillant des astres ! Tu donnes tout aux mortels ; tu ramènes la paix « chez l'homme, la brebis au bercail, le berger et la bergère au « logis. Salut ! Salut ! »

Mais on s'aperçoit aussi qu'elle a payé, comme femme, son tribut aux faiblesses humaines, et que, si elle a chanté et connu l'amour, elle en a aussi éprouvé les déceptions et les tourments. C'est ainsi que, dans un de ses poèmes, en proie à un amour malheureux, elle supplie Aphrodite de se laisser fléchir par ses prières et de venir à elle, comme elle l'a déjà fait autrefois : « O déesse, tu me souriais de ta bouche divine, tu me demandais pourquoi je t'appelais, que les tourments déchiraient mon cœur et en quels nouveaux désirs il s'égarait, que je voulais enchaîner par les liens d'un nouvel amour. » « Qui oserait, me disais-tu, te faire injure, ô Sappho ! s'il te fuit au- « jourd'hui, il te recherchera demain ; si aujourd'hui il refuse tes « dons, bientôt il t'en offrira lui-même à son tour, et s'il ne t'aime « pas en ce moment, un temps viendra où il s'attachera à tes pas, « lors même que tu le repousserais. » Oh ! viens donc aujourd'hui, déesse, me délivrer de mes cruels tourments ! Rends-toi aux désirs de mon cœur ! ne me refuse pas ton assistance toute-puissante. »

« le jeune homme qui, assis devant toi, contemplant ton visage, entend ta douce « voix retentir à son oreille.

« Tu souris, et mon sein se soulève, et mon cœur défaille, et la force me « manque. Je te regarde, et mes lèvres qui frémissent, restent muettes.

« Ma langue s'attache à mon palais. Une subite flamme vibre à travers tout mon « corps ému. Mes yeux fixes se couvrent d'un nuage. Des bruits confus murmurent « et bourdonnent autour de moi.

« Une froide sueur tombe dans mes membres et couvre mon front pâlissant ; ils « frissonnent, agités et convulsifs ; et pâle et inanimée, sans couleur, sans souffle, « sans vie, je tombe, je me meurs ! »

Digitized by Google

Elle nous dépeint elle-même la violence des sentiments qui l'agitent, lorsqu'elle dit : « l'amour a bouleversé mon âme, comme, sur la « montagne, la tempête qui déracine les chênes, » ou lorsqu'elle s'écrie : « l'amour, vainqueur de tous les obstacles, me trouble et « m'agite. C'est un oiseau aussi cruel qu'il est doux ; nul ne saurait « lui résister. Athès, je suis maintenant pour toi un objet de dédain « et de haine, tandis que toutes tes pensées sont pour la belle « Andromède. »

On s'accorde assez généralement à représenter Sappho entourée de jeunes filles, qui sont à la fois ses amies et ses élèves, qu'elle exerce, comme Aleman le faisait à Sparte, au chant et à la danse, et dont elle s'applique à éveiller et à développer le talent poétique. Dans les fragments que nous possédons, on rencontre les noms d'un grand nombre de ces jeunes Lesbiennes, Athès, Gyrinno, Mnasidiké, Anaktoria, Gorgylé, Euniké, Erinne, Démophile et tant d'autres. Quand elle s'adresse à quelqu'une d'elles, ses reproches, comme ses éloges, ont quelque chose de si passionné, qu'on la dirait animée pour elle, d'un amour violent, impérieux, plutôt que d'une affection maternelle. On comprend aisément comment ces rapports intimes ont pu revêtir ainsi le caractère de la passion, lorsqu'on songe au climat délicieux de ces contrées tièdes et parfumées, et qu'on se rappelle que le commerce des Muses absorbait, chez les Eoliens, toute l'existence de la femme-poète. Mais c'est parce qu'on n'a pas voulu se rendre compte des circonstances exceptionnelles, au milieu desquelles Sappho vivait, qu'on a dépeint parfois sous un jour hideux ses relations avec les personnes de son sexe ; cette grande liberté dont jouissaient les femmes de son pays a fourni plus d'une arme aux poètes comiques d'Athènes, au point que la Sappho de l'histoire avait presque entièrement disparu derrière celle de la comédie et de la tradition (1). Ces rapports avaient, au contraire, un caractère moral ; nous en trouvons la preuve dans les nombreux préceptes, qu'elle adressait à ses com-

(1) C'est pour cette raison qu'Ovide qui lui refuse jusqu'à la beauté de la taille et du teint, lui fait dire dans ses *Héroïdes* (xv, 201) : *Lesbides infamen quæ me fecistis amatæ*, et que Suidas s'exprime à son égard d'une manière tout aussi peu favorable. Un savant allemand a réussi à réfuter victorieusement la plupart de ces erreurs. Voir WELKER : *Sappho délivrée des préventions qui pesaient sur elle.* Gœttingue 1816.

pagnes, et dont quelques-uns ont été respectés par le temps. Comment, en effet, lui supposer des relations coupables avec des jeunes filles qu'elle invitait à faire peu de cas de la beauté extérieure, à sacrifier la grâce et les charmes physiques à la beauté morale, à la vérité, et auxquelles elle adressait des avertissements semblables à ceux-ci : « Evite de donner un libre cours à ta langue, lorsque la colère s'est « emparée de ton cœur. » — « La richesse, sans la vertu, ne fait pas « le bonheur, mais toutes deux réunies rendent vraiment heureux. » — « Ne te fie pas trop à la beauté extérieure. » — Les dieux ont prouvé eux-mêmes que la mort est un mal, autrement ils se seraient soumis à cette dure nécessité.

Je ne puis résister au plaisir de citer le rapprochement, fort incomplet, il est vrai, que Maxime de Tyr, qui, du reste, n'était pas un grand admirateur de Sappho, a cru devoir établir entre cette femme-poète et Socrate, qui ne se montrait jamais en public qu'entouré de jeunes hommes, attentifs à ses moindres paroles. Gyrinne, Athis, Anaktoria étaient pour elle ce qu'étaient pour le philosophe Alcibiade, Charmide et Phèdre. Si Socrate avait des rivaux redoutables, tels que Prodicus, Gorgias, Thrasimaque, Sappho avait aussi ses rivales en poésie, Gorgo, Andromède et d'autres encore. Comme lui, elle les critique et les combat avec les armes de l'ironie. « Jon, je te salue, » dit Socrate quelque part. (Jon) — « Je te salue mille fois, fille de Polyanaktidas, » dit à son tour Sappho. Socrate, dans le banquet de Platon, raconte qu'il aimait Alcibiade depuis longtemps, mais qu'il n'avait pas voulu s'approcher de lui avant de l'avoir reconnu capable de comprendre ses discours. Nous retrouvons la même pensée chez Sappho, lorsqu'elle parle d'une de ses élèves : « Tu me faisais, lui « dit-elle, l'effet d'une enfant encore petite et peu gracieuse. » Socrate se moque de la tenue d'un sophiste. « Quelle toilette rustique ! » s'écrie Sappho à l'aspect d'une jeune fille. Diotime dit quelque part à Socrate qu'Eros n'est pas le fils d'Aphrodite, mais son compagnon, son serviteur. Telle est aussi la manière de voir de Sappho au sujet de ce dieu : « Et aussi ton beau serviteur Eros, » dit-elle à Aphrodite, dans une de ses poésies. Socrate appelle ce même Eros un sophiste, et Sappho le nomme « un artisan de paroles. » Socrate reprochait à Xantippe de se lamenter au sujet de sa mort. Sappho, près de mourir, dit à sa fille : « Non, dans une maison vouée au culte des Muses, le « deuil ne saurait habiter ; pareille chose ne nous sied nullement. »

Digitized by Google

Certes, ce n'est pas sans raison que l'Antiquité disait de ce « rossi-« gnol de Lesbos, » qu'aucune femme ne l'avait jamais égalée, de même qu'aucun homme ne s'était jamais élevé à la hauteur d'Homère, et qu'elle fit d'elle une dixième Muse. Solon, dans ses vieux jours, ayant entendu ses neveux réciter une poésie de Sappho, pria ceux-ci de la lui communiquer, ne voulant pas, disait-il, mourir avant de l'avoir apprise par cœur. Platon, qui ne renia jamais ses instincts de poète, l'a rangée, on le sait, parmi les Sages des temps anciens. (Dial. de Phèdre.)

L'école des femmes-poètes éoliennes subsista après la mort de Sappho, mais la plupart sont restées inconnues; quant à celles dont les noms sont arrivés jusqu'à nous, il n'est pas possible de porter un jugement positif sur leur compte. L'histoire littéraire a enregistré les noms de Damophile, de Gorgylé, d'Euniké, mais rien de plus. Une seule apparaît entre toutes entourée de quelques renseignements qui laissent encore beaucoup à désirer, c'est Erinne, morte à l'âge de 19 ans. On raconte que sa mère l'ayant rigoureusement astreinte aux travaux de l'intérieur, afin de l'empêcher de se livrer au culte des Muses, elle exhala ses sentiments, ou plutôt ses regrets et ses peines dans un petit poème épique de 300 vers, qui avait pour titre « la Quenouille » et passait pour une œuvre très-distinguée, au point qu'on comparait son auteur à Homère et à Pindare; les fragments presque insignifiants qui nous en sont restés, ne nous permettent pas de nous faire idée de l'ensemble; on s'accorde à croire que ce poème fut adressé à une amie, dont Erinne allait être séparée (1). Tout ce qu'on sait de Damophile, c'est que, comme Sappho, son amie, elle s'entoura de jeunes filles, qui étaient ses élèves, et qu'elle composa des poésies érotiques et un hymne à Diane, que le temps n'a pas plus respectés que tant d'autres productions remarquables de la Muse hellénique.

(1) Dans les rares fragments qui nous sont restés d'Erinne, nous trouvons des plaintes sur les rigueurs de la mort et une épigramme à l'adresse de Baucis, une de ses condisciples, enlevée par un trépas prématuré. On lui attribue également un hymne à *Roma* (la Force) en strophes sapphiques et dans le dialecte ionien. Ceux qui voient dans ce titre la ville de Rome elle-même, donnent à cette ode pour auteur une autre Lesbienne, du nom de Mélinno, et qui aurait vécu beaucoup plus tard, c'est-à-dire à une époque où il aurait été possible à une femme grecque de chanter les louanges de la ville éternelle.

La Béotie a fourni deux femmes, Corinne et Myrtis, qui descendirent, l'une et l'autre, dans la lice poétique pour disputer la palme à Pindare, leur compatriote. Corinne l'emporta, dit-on, cinq fois dans ces luttes solennelles, mais, à en croire Pausanias, elle n'aurait dû ces succès qu'à l'ignorance des juges ou à l'effet produit par la beauté, plutôt qu'au mérite de ses chants. Quoiqu'il en soit, il est certain que Pindare fut loin de se montrer généreux envers elle. *Vaincu par une truie!* se serait-il écrié dans son dépit; ce qui prouve que ces paroles sont historiques, ce sont les invectives qu'il adresse à sa rivale (Olymp, VI). Cependant, à en juger par les titres des petits poèmes épiques, où elle chanta des mythes nationaux et des légendes locales, tels que ceux de Jolas, d'Œdipe, d'Orion, des chinyades, et par les hymnes et thrênes qu'on lui attribue, et surtout par l'influence qu'elle exerça, dit-on, sur Pindare, il y aurait, ce nous semble, de l'injustice à lui refuser un grand talent poétique. La délicatesse de son jugement est attestée par un mot fort connu qu'on lui attribue, et qui nous donne une idée de la manière dont elle entendait qu'on employât les ornements mythologiques dans la poésie. Pindare venait de lui lire un hymne, dont les six premiers vers sont arrivés jusqu'à nous, et où il avait étalé toutes les richesses de la mythologie thébaine: « Il faut, lui dit-elle, ensemencer avec la main, et non à plein « sac. »

Quant à Myrtis, comme Corinne, son amie, elle n'a aussi laissé à peu près que sa gloire après elle. Nous n'avons d'elle que le cadre d'un de ses poèmes, qui appartenait sans doute au genre épique; ce ne sont d'un bout à l'autre que des scènes de haine et de mort, provoquées par les dédains d'un amant, et telles qu'Euripide se plut par la suite à les produire sur la scène. Une jeune fille, nommée Ochna, accuse faussement auprès de ses frères un jeune homme, dont le seul crime est d'avoir repoussé ses avances; ceux-ci, après avoir tué celui qu'ils croyaient coupable, périssent misérablement, et Ochna, condamnée par son propre père, s'élança d'un rocher dans la mer.

Nous avons dit, en parlant d'Aleman, le poète national de Sparte, qu'il s'entourait de jeunes filles qui recevaient ses instructions pour les cérémonies religieuses, et qu'il initiait, en même temps, au culte des Muses, mais que le nom d'aucune de ces compagnes, Mégalostrate exceptée, n'a été transmis à la postérité. Nous serions cependant assez disposé à rattacher à cette école dorienne deux femmes

remarquables, sur lesquelles nous n'avons, il est vrai, que des renseignements assez vagues, mais qui sont dignes de figurer au firmament poétique de la Grèce ; nous voulons parler de Télésille, d'Argos et de Praxilla, de Sicyone.

Télésilla, à la fois poète et héroïne, fut la libératrice de sa ville natale, alors que Cléomène, roi de Sparte, menaçait ses remparts, après avoir écrasé l'armée des Argiens dans un combat meurtrier. Elle se mit à la tête des femmes d'Argos et repoussa les Spartiates, qui s'étaient déjà répandus dans les rues de la ville. Ses hymnes qui enflammaient, dit-on, ses concitoyens d'une ardeur guerrière, étaient empreints du caractère dorique ; destinés sans doute à être chantés par des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles, ils célébraient la bravoure et la vertu, en même temps qu'ils étaient consacrés à la louange des divinités doriennes, d'Apollon à la belle chevelure, qui, en sa qualité de messager infaillible de Jupiter, annonce la vérité, enseigne la vertu et perce de ses traits tout ce qui est impur et criminel, d'Artémis, la chaste et austère chasseresse, qui réside sur les cîmes élevées des montagnes (1).

Praxilla chanta surtout Bacchus, le dieu du vin, adoré tout particulièrement à Sicyone. Lorsqu'on dit qu'elle fait de ce Dieu le fils d'Aphrodite, on entend sans doute parler de l'alliance étroite qui règne dans ses dithyrambes et surtout dans ses scolies ou chansons à boire, entre le vin et l'amour. Elle aimait surtout à chanter les histoires amoureuses, et, de préférence, celles qui avaient un caractère dorien, ainsi les relations qu'Apollon entretint avec le beau Karnos, dont elle fait un fils de Jupiter et d'Europe, et qui, comme la plupart des favoris des dieux, était prédestiné à périr d'une mort violente. C'est ainsi encore que, dans un de ses hymnes, elle a chanté Adonis qui fut, comme on le sait, victime du ressentiment de Mars. Dans les trois vers qui nous sont restés de ce petit poème, Adonis répond aux divinités infernales qui lui demandent quelle est la chose qui lui a paru la plus belle sur la terre : « Ce que j'ai laissé « de plus beau, c'est d'abord la lumière du soleil, ce sont, en second

(1) Pausanias, (II, 20) nous a laissé une description de la statue que ses concitoyens reconnaissants lui avaient élevée dans le temple d'Aphrodite. Il la représente vêtue en guerrière et prête à se couvrir de son casque ; des fragments de poésies gisent épars devant ses pieds.

« lieu, les astres étincelants et le disque de la lune, ce sont enfin les « melons, les pommes et les poires, arrivés à leur maturité. » Cette ingénuité du héros du poème avait passé en proverbe; on disait généralement : « Plus enfant que l'Adonis de Praxilla. » Les ravages du temps n'ont pas respecté ses œuvres; quelques vers dépareillés, voilà tout ce qui nous reste d'elle.

Nous ne ferons que citer en passant Anyta, Nôssis et Myro, qui ne brillèrent qu'au second rang, et qui, vivant à une époque de décadence, où la sève poétique s'affaiblissait chaque jour d'avantage, n'écrivirent en quelque sorte que des épigrammes et des inscriptions; météores d'un jour, elles ne brillèrent que peu de temps pour disparaître bientôt après (1).

De même que la domination des Perses, les luttes avec Athènes et la suprématie plus ou moins tyrannique exercée par cette cité avaient étouffé peu à peu les accents de la Muse éolienne, qui avait brillé d'un si vif éclat à Lesbos, de même aussi, les tristes et sombres péripéties de la guerre du Péloponnèse, de ce duel terrible engagé entre l'aristocratie dorienne et la démocratie ionnienne, en portant des atteintes mortelles à l'édifice construit par Lycurgue, firent taire peu à peu à Sparte, à Argos, à Sicyonne et partout, les femmes-poètes de l'école d'Alcman.

D'ailleurs, le culte des Muses, transporté des côtes de l'Asie, des îles de la mer Egée, de la Béotie et du Péloponnèse à Athènes, qui finit par absorber tous ces éléments divers, subit dans cette ville une transformation presque complète. L'âge de la jeunesse avait cessé pour la Grèce; son âge mûr venait de s'annoncer.

IV.

Si Athènes ne produisit point de femmes-poètes, elle vit du moins s'épanouir dans son sein la fleur la plus parfaite de l'esprit hellénique,

(1) Cependant leurs œuvres se distinguent parfois par une naïveté qui plait; ainsi cette inscription, placée à l'entrée d'une grotte, et qui fut, dit-on, composée par Anyta : « Etranger, que tes membres fatigués s'étendent en ces lieux. « Un doux murmure agite le feuillage; une source limpide vient baigner tes pieds « pendant l'ardeur du jour. Etanche ta soif, ô voyageur, et repose en paix jus- « qu'au coucher du soleil. »

le *drame*, qui accorde à la femme un rôle très-important. Nulle part, en effet, excepté dans les poèmes homériques, où les poètes tragiques paraissent avoir puisé leurs plus nobles inspirations, on ne trouve des modèles aussi purs et aussi naturels; nulle part, les filles, les épouses, les mères, ne sont représentées sous des traits qui attirent davantage la sympathie et le respect. Chacun des trois grands tragiques a apprécié à sa manière le caractère et le rôle de la femme.

Eschyle, avec sa manière grandiose et héroïque, reconnaît dans le sexe féminin le sexe le plus faible, dont les qualités principales doivent être le silence, la retenue et la modestie (Sept. c. Theb. 200-201, 230). Aussi aime-t-il à faire paraître, à côté de ses caractères d'hommes forts et énergiques, un chœur de femmes, destiné principalement à faire ressortir davantage tout ce qu'il y a de mâle et de puissant en eux. C'est ainsi que, dans la tragédie des sept chefs contre Thèbes, la terreur dont les jeunes Thébaines sont accablées sert à mettre en relief la grandeur du danger que court la ville assiégée, ainsi que l'héroïsme inébranlable d'Etéocle. Dans la tragédie de Prométhée, l'humilité pleine de déférence et les calculs timides des filles de l'Océan doivent, dans la pensée du poète, faire éclater davantage, par voie de contraste, la supériorité intellectuelle et l'orgueil inflexible du héros de la pièce. Mais ces femmes du chœur ne sont pas seulement timides et curieuses; Eschyle leur prête encore d'autres qualités bien plus précieuses, la fidélité et la constance dans le malheur. Hermès les invite à délaisser Prométhée, pour qu'elles n'aient pas à partager ses souffrances: « Pourquoi, répondent-elles, exiges-« tu de notre part une bassesse? Nous sommes prêtes à partager « fidèlement son sort, quelque rigoureux qu'il puisse être, car nous « haïssons la trahison, nous l'avons toujours haïe, et il n'est point « de poison que nous détestions autant. » (v. 1066).

Ce poète, dont l'imagination héroïque était pleine principalement d'une idée qui avait triomphé avec les guerres médiques, celle d'une justice divine dans la vie des peuples aussi bien que dans celle des individus, aime mieux représenter sur la scène des dieux ou des héros semblables aux dieux, plutôt que de simples mortels, aussi ne lui arrive-t-il que fort rarement de s'arrêter aux intérêts vulgaires de la vie privée. Cependant, comme poète, il ne se montre point insensible à l'amour d'une femme; il avoue que chaque passant aime à lancer les traits magiques de son regard sur les formes séduisantes

de belles jeunes filles, se laissant ainsi aller au désir de les posséder, et il sait faire une différence entre le regard chaste et pudique de la jeune vierge et le regard ardent de la femme qu'un homme a déjà possédée. (Sappho 973). Si les affaires du dehors regardent l'homme plus particulièrement, celles de l'intérieur sont du ressort de la femme, qui ne doit point se permettre un langage hardi, mais dont le devoir est de savoir se taire et de rester chez elle. (Supp. 181, 189, 215, 757). Lui aussi, comme Hésiode, avant lui, il trouve qu'en fait d'union, la plus sortable est celle que l'on contracte avec une personne de son rang : « un indigent ne doit point rechercher la main « d'une femme enorgueillie de sa richesse ou tout enflée de sa nais- « sance. » (Prométh. 89).

Eschyle a compris, en outre, que la femme, malgré la faiblesse inhérente à son sexe, est pourtant capable de s'élever jusqu'à l'héroïsme, lorsque la voix du cœur se fait entendre, ou qu'elle est sous l'influence de la pression. Tel est le caractère d'Antigone, dans les Sept Chefs contre Thèbes; le poète la représente d'abord plongée dans une profonde douleur après le fatal combat qui l'a privée de ses deux frères; mais à la nouvelle que, par ordre de Créon, Polynice doit être privé des honneurs de la sépulture, comme traître envers son pays, elle se relève tout-à-coup de son abattement et déclare avec une fermeté inébranlable que « s'il ne se trouve personne qui « veuille rendre les derniers devoirs à Polynice, c'est elle qui s'ac- « quittera de cette pieuse mission. » (v. 1026).

Chez Antigone, c'est un noble motif qui la fait sortir des limites imposées à son sexe. Mais, dans la pièce d'*Agamemnon*, Eschyle s'est proposé de nous faire voir tout ce dont est capable une femme, qu'une passion illicite entraîne dans les voies du crime, où elle arrive à surpasser les hommes les plus dangereux, les plus malfaisants, les plus irréconciliables dans leur haine. Nous trouvons chez Clytemnestre l'union la plus monstrueuse de la dissimulation et de la cruauté : elle est véritablement un objet d'horreur et d'effroi. Sous les dehors de l'affection la plus sincère, elle attire à sa perte Agamemnon qui revient dans ses foyers après une longue absence, et qui est loin de se douter du sort cruel qui l'attend ; après l'avoir immolé de sa propre main, elle décrit son action barbare autant que criminelle avec une franchise et une ironie qui touchent à la férocité. On dirait qu'Eschyle s'est complu à intervertir le rôle de chaque sexe, car Clytemnestre,

Digitized by Google

qui est la véritable héroïne de la pièce, se montre infiniment supérieure à Egisthe; elle ne recule point devant les conséquences du forfait qu'elle a commis, quelque terribles qu'elles soient. Lorsque l'heure de la vengeance a sonné, sa présence d'esprit ne l'abandonne point un seul instant, et même elle prépare tout pour une résistance désespérée. Quoique les traits dont se compose ce portrait dépassent les proportions humaines, on reconnaît cependant, lorsqu'on les considère isolément, qu'ils ont été tracés avec une finesse et une délicatesse remarquables; on dirait même qu'en leur donnant ces proportions exagérées, le poète a voulu ôter à la vengeance d'Oreste tout ce qu'elle pouvait avoir d'affreux et de dénaturé. De plus, dans la différence qu'il a su mettre en Egisthe et Clytemnestre, il y a quelque chose qui nous réconcilie en quelque sorte avec cette dernière, qui la relève à nos yeux. Lorsque, vers la fin de la pièce, Egisthe, qui n'est au fond qu'un lâche et vulgaire assassin, s'emporte contre de faibles vieillards, et paraît tout disposé à les envoyer à la mort, Clytemnestre, que leurs discours n'ont pas plus épargné que son complice, s'interpose entre eux et le bourreau : « Assez de sang « a été versé, s'écrie-t-elle, il ne faut point ajouter aux misères de « cette fatale journée. » (v. 1626). On éprouve une certaine satisfaction à entrevoir chez cette femme, dont la férocité nous a frappés de stupeur, et qui, dans la perpétration de son crime abominable, n'a fait voir ni irrésolutions, ni remords, le trouble naissant de la conscience, une tristesse secrète, un je ne sais quoi qui nous rappelle involontairement la mère d'Iphigénie, cherchant, à force de dévouement, à arracher sa fille au couteau de Chalcas.

Il y a, sinon de l'héroïsme, au moins un sentiment qui touche au sublime, à force de naturel et de vérité, dans la scène de la tragédie des Perses, où Atossa, la veuve de Darius, reçoit la nouvelle du grand désastre de Salamène. Le messager, troublé par la douleur, ne peut répondre d'abord aux questions qu'elle lui fait. Atossa, avec une condescendance généreuse autant que délicate, l'invite à s'acquitter de son message : « J'ai gardé le silence dans mon affliction, « lui dit-elle; une telle infortune est au-dessus de mes forces; je ne « puis, dans ma stupeur, ni parler, ni interroger. Il nous faut bien « cependant, mortels, supporter les maux que les dieux nous en- « voient. Remets-toi, et, malgré tes larmes, fais-nous part de notre « malheur. » (v. 294-299). Mais Atossa est mère avant d'être reine,

elle hésite cependant à s'informer du sort de son fils ; « Qui a échappé « à la mort, demande-t-elle ; quel est, parmi nos princes, celui qu'il « faut pleurer ? » Et lorsque le messager, devinant sa pensée, lui répond que Xerxes vit encore, il lui est impossible de se contenir plus longtemps : « Ah ! s'écrie-t-elle, tu rends la lumière à ma maison ; « c'est le jour qui luit après les ténèbres. » La mère a remplacé la reine ; elle semble avoir oublié le malheur de la Perse, elle sait que son fils vit encore !

Eschyle a pu dire, dans sa modestie, que ses ouvrages n'étaient que des « reliefs des festins d'Homère. » Gardons-nous de prendre ces paroles au pied de la lettre. Le dialogue n'est pas la narration, le jeu de la scène n'est pas le récit, l'action théâtrale n'est pas l'action épique. Si Eschyle, Sophocle et Euripide profitèrent de ces reliefs, et il est certain qu'ils l'ont fait, il faut dire qu'ils s'en sont servis admirablement pour préparer à leurs hôtes un banquet non moins splendide.

Sophocle a su, mieux que tous ses compatriotes, dépeindre et apprécier le caractère de la femme, et cela ne nous étonne pas de la part du poète qui déclare bien nettement qu'il n'y a jamais eu de bonheur dans la maison d'un mortel, si riche et honoré qu'il fût, sans la présence d'une femme vertueuse. Toutefois, comme la plupart des législateurs et des grands écrivains de la Grèce, il ne semble pas reconnaître à la femme cette puissance morale qu'elle peut exercer sur les actions de l'homme, quand l'éducation et des institutions favorables lui en donnent les moyens ; lui aussi, il paraît croire qu'elle doit être tenue dans un état d'infériorité relativement à l'homme : « Un chef ne doit jamais plier sous le joug d'une femme. On pourra « lui pardonner de se laisser entraîner par des tyrans de son sexe, « dès qu'il n'aura pas à rougir d'avoir subi la loi d'une femme. » (Antigone). Ce que l'on estime surtout dans la femme, c'est la fidélité, l'obéissance, la tendresse, le dévouement. « Quel est, demande une « de ces héroïnes, celui qui daignera me nommer sa femme ; quel est « le maître qui enchaînera ma destinée à la sienne ? » Mais on ne voit rien chez lui qui fasse peser sur elle soit de la défaveur, soit du mépris ; quoique l'esprit héroïque paraisse s'être affaibli, la femme grecque se colore encore, dans ses drames, d'un rayon plein de douceur et de pureté. Nous en trouvons une preuve éclatante dans le

Digitized by Google

tableau qu'il a tracé des deux filles d'Oedipe, Antigone et Ismène, dans sa tragédie d'Antigone.

Antigone est la femme héroïque, qui allie à l'intrépidité de l'homme, la chaleur de sentiment et le dévouement plein d'enthousiasme de la femme. Elle méprise et hait tout ce qui lui fait obstacle; de là les paroles provoquantes qu'elle adresse à Créon, de là aussi sa dureté apparente à l'égard de sa sœur. Ismène représente, pour ainsi dire, le côté élégiaque du cœur; elle envisage les choses sous leur véritable jour; elle pense et agit dans les limites du possible et de la légalité, et elle déploie, dans ce cercle qui lui est tracé, toute la richesse et toute la profondeur de sa sensibilité. Douce et timide par instinct, elle recule devant l'action téméraire d'Antigone, et même les reproches durs et blessants de sa sœur ne parviennent pas à lui faire franchir les limites naturelles imposées à son sexe, ou à lui faire prendre le change au sujet de la vénération et de l'amour qu'elle éprouve pour Antigone. Cette femme si réservée avant que l'action ait été résolue, s'anime en quelque sorte à la vue du danger; elle n'a pu partager l'enthousiasme d'Antigone, aussi longtemps qu'il ne s'agissait que d'une idée, d'un projet; mais maintenant que cette existence, qui lui est chère, est sérieusement menacée, elle se montre, à son tour, capable d'héroïsme. Elle aborde Créon avec hardiesse, toutefois sans le braver, et demande à mourir comme complice de sa sœur. Ce personnage d'Ismène revendique notre sympathie à un plus haut degré que celui d'Antigone excite notre admiration; c'est, qu'il nous soit permis de le dire, la peinture la plus complète et la plus pure que l'antiquité nous ait laissée du vrai caractère de la femme. On serait même porté à croire que ces deux caractères ont été les créations de prédilection du poète, car non seulement nous les voyons reparaître dans Oedipe à Colone, mais il est plus que probable qu'elles étaient encore dans sa pensée lorsqu'il produisit sur la scène Electre et sa sœur Chrysothémis.

Antigone, guidant son vieux père aveugle dans son exil volontaire, est le personnage le plus touchant du théâtre antique. Elle l'accompagne avec une piété toute filiale jusqu'au seuil de la tombe: « Mon « père, dit-elle alors, mon père, dans mon infortune, je trouvais du « plaisir à te donner mes soins, car les maux ont aussi leur charme » (Oed. à Col. v. 1697). Et, lorsque la perte de son père bien-aimé l'a dégagée de ses obligations sacrées, elle s'en retourne à Thèbes pour

s'y dévouer à un devoir également pieux. Dans Oedipe à Colone, elle est l'héroïne de l'amour fraternel ; elle brave pour Polynice une mort certaine, comme elle a bravé, pour son père infirme et délaissé, les misères de l'exil. « Sophocle s'est plu à rassembler en elle les traits les plus touchants et les plus nobles du caractère de la femme, ceux d'un dévouement passionné à tous les devoirs de la nature. Par un contraste frappant, c'est dans une race incestueuse que se développent ces pures et vives affections de la naissance et du sang ; c'est une fille d'Oedipe qui efface ainsi, à force d'innocence et de vertu, la tache dont le destin a prétendu la souiller. » (Patin).

Mais si Antigone se montre ferme, énergique, dépassant la faiblesse de son sexe de toute la hauteur de sa résolution, elle redevient femme, lorsqu'elle considère avec plus de calme les suites inévitables de son sacrifice. Lorsque nous la voyons jetant un regard de tristesse sur cette destinée lugubre qui s'apprête pour elle, sur cette jeunesse qui sera sitôt moissonnée, sur toutes les joies de cette vie qui vont lui échapper et qui lui apparaissent si belles dans ce moment suprême, l'admiration qu'elle nous inspirait un moment auparavant fait place à une douloureuse compassion, surtout lorsque, en proie à une sorte d'égarement et de délire, elle élève vers le ciel un regard découragé, comme pour lui reprocher de l'avoir laissée ainsi seule, sans appui et sans défenseurs (v. 918). Cependant cette jeune femme, naguère si belle et si forte dans son héroïsme, ne doit pas rester plongée dans ce douloureux abattement ; elle retrouve toute sa fierté au moment de mourir, et, dans cette princesse, qui prend le peuple thébain à témoin de l'injuste traitement qu'on lui fait subir, nous retrouvons aisément une jeune fille de sang royal, contemplant avec calme et dignité les bourreaux qui l'entraînent et le supplice qui l'attend.

Electre est aussi une jeune fille héroïque, qui se laisse entraîner par son amour fraternel au-delà des bornes assignées à son âge et à son sexe. Mais, dans cet amour ardent et passionné, nous cherchons en vain, comme chez Antigone, la noblesse et la dignité qui conviennent à la femme, ce que nous trouvons avant tout c'est la vengeance avec tout ce qu'elle a de sauvage et d'horrible. Pleurant à toute heure son père si odieusement immolé, elle ne trouve d'autre soulagement à sa douleur, qu'en menaçant les assassins et en appelant de tous ses vœux le vengeur qui se fait trop longtemps attendre. Elle a bien la fermeté mâle et énergique d'Antigone, mais il y a dans

Digitized by Google

son caractère une soif de vengeance et de sang qui nous fait frémir, une véhémence indomptable qui fait que parfois nous détournons d'elle nos regards avec effroi. Auprès de cette autre Antigone, Sophocle a placé, comme pour compléter la ressemblance dont nous venons de parler, Chrysothémis, une autre Ismène, dont le caractère timide contraste avec l'énergie sauvage de sa sœur. Mais ce personnage est loin d'avoir la douceur et la délicatesse qui charment à un si haut degré chez Ismène ; ce qui, chez cette dernière, est l'effet d'un tact exquis et d'une grande délicatesse de sentiment, est, au contraire, chez la sœur d'Electre le résultat d'un calcul plein de prudence et de réflexion. Chrysothémis se soumet sans résistance à la loi du plus fort, non pas parce qu'elle a l'instinct de sa timidité et de sa faiblesse, mais après mûre réflexion, après qu'elle s'est livrée en quelque sorte à un examen minutieux des circonstances, où elle se trouve engagée. Elle déclare à sa sœur que sa conduite tient de la folie, et ni les reproches de celle-ci, ni ses plaintes touchantes ne peuvent l'irriter, ou l'émouvoir, ou l'enthousiasmer ; elle reste calme, froide et réfléchie.

Cependant cette même Electre, que nous voyons consumée par son désespoir, et qui semble ne plus tenir à la vie (v. 818), ne pense déjà plus à mourir, lorsque son malheureux frère, égaré par les remords, en proie à la folie, la supplie de se ménager pour lui, parce que, si, elle tombait malade à son tour, il se sentirait perdu, n'ayant plus qu'elle au monde pour le secourir et le soutenir ; elle ne pense plus qu'à le soigner et à le consoler. « Non, non, lui dit-elle ; je veux « vivre. Eh ! si tu meurs, que pourrai-je faire, que deviendrai-je, « faible femme, seule au monde, sans frère, sans père, sans amis ?... « Etends seulement sur ta couche tes membres fatigués ; ne te laisse « pas trop facilement surprendre à ces terreurs qui t'en arrachent ; « demeures-y paisiblement. Lorsqu'on n'est pas malade et qu'on croit « l'être, on ressent tout le trouble, toute la fatigue de la maladie. »

Entr'autres caractères de femmes moins importants, citons encore celui de Tecmesse, dans Ajax, la fille du roi de Mysie, devenue l'esclave et la compagne d'Ajax ; avec son attachement touchant pour son maître et son profond amour pour son enfant, elle nous rappelle l'Andromaque de l'Iliade, arrêtant aux portes de Troie son époux dont elle pressent la perte prochaine. Nous croyons, en effet, entendre l'épouse d'Hector, quand elle conjure Ajax de vivre pour son vieux

père, pour son fils, qu'il laissera exposé sans défense aux insultes de ses ennemis, et surtout pour celle à qui il a tout ravi, et qui a reporté sur lui toutes ses affections. Et, lorsqu'Ajax, uniquement préoccupé du sort de son enfant, demande qu'on le lui apporte, il y a dans cette scène éminemment pathétique quelque chose de cette autre scène, également émouvante, où Homère nous représente son héros de prédilection souriant à la vue d'Astyanax, et déposant son casque, afin de l'embrasser plus à son aise. Le père et la mère, dans ce commun embrassement, semblent avoir oublié, l'un, ses sombres préoccupations, l'autre, ses alarmes et son effroi.

Déjanire, dans les Trachiniennes, l'épouse bonne mais peu intelligente d'Hercule, dont Sophocle dépeint avec tant de vérité les inquiétudes jalouses, les espérances, le désespoir, est encore un personnage qui nous attache, surtout par sa résignation. « Vous venez, je le vois, « dit-elle aux jeunes Trachiniennes, au bruit de mes chagrins. Puissiez-« vous toujours, comme aujourd'hui, en déplorer l'amertume! Ils ne « sont pas de votre âge. Dans cette retraite paisible, au sein de « laquelle croît la jeune fille, à l'abri des injures de l'air et des ardeurs « du soleil, les jours s'écoulent doucement parmi d'innocents plaisirs « jusqu'au moment où, quittant le nom de vierge, elle prend à son « tour sa part des inquiétudes de la vie, et commence à trembler « pour un époux et pour des enfants. Alors, mes filles, vous saurez « par votre propre expérience quelles sont les peines qui m'acca-« blent (v. 141, etc.). » Ne nous attendons pas à la voir se livrer aux emportements de la jalousie, ni aux plaintes du désespoir, ni aux suggestions de la vengeance, lorsqu'elle apprend qu'Hercule la délaisse pour Jole, dont la beauté est dans toute sa fleur, tandis que la sienne commence à s'effacer; elle reste calme et dévouée dans sa douleur, et elle ne se montre ardente et passionnée, que lorsqu'elle apprend que le fatal don de Nessus, auquel elle a cru devoir recourir, comme à une ressource extrême, va devenir la cause de la mort de son époux, qu'elle aime de toutes les forces de son être, et dont elle jure de partager le sort. Ici encore, on peut le dire, Sophocle a pris la nature sur le fait.

ED. GOGUEL.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA VILLE DE SOULTZ.

CHAPITRE I.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE SOULTZ, SA BANLIEUE, SES FORÊTS, SES RUISSEAUX, SES FABRIQUES, ETC.

Diese Stadt Sultz liegt an einem fruchtbaren Ort, besonders hat sie einen guten Weinwachs.
(SÉBASTIEN MUNSTER, *Weltbeschreibung, 1576*).

Son territoire fertile en vin et en céréales s'étend au loin à travers la forêt de la Vosge.
(SCHŒPFLIN).

Assise aux pieds des Vosges, dans une situation fort pittoresque et très-riante, la ville de Soultz, l'ancien Sulz du Mundat [1], possède à sa gauche l'industrieuse cité de Guebwiller, à sa droite, la belle villa d'Ollwiller, le séjour favori des Waldner; derrière se voit la cime du Ballon, le mont *Peleus* des anciens et devant elle la magnifique plaine de la Hardt, bornée à l'horizon par la Forêt-Noire.

Soultz possède quatre mille âmes [2]; c'est un chef-lieu de canton. Son sol des plus fertiles produit de tout, son vin très-agréable acquiert avec l'âge ce bouquet aromatique qui est le propre des vins du Rhin; ses forêts très-étendues sont peuplées de sapins et de chênes, ses prés sont nombreux et entretiennent beaucoup de bêtes à cornes, en résumé, dans ce petit coin de terre, l'homme trouve réunis, le bois, le blé, l'herbe et le vin, les quatre mamelles du globe, les sources de l'existence, les quatre facteurs de la vie animale.

---

(1) Car l'on écrivait Sulz et non Soultz.

(2) Avec l'annexe de Jungholtz et les habitants des métairies de Thierbach et du Ballon.

Digitized by Google

Le territoire de Soultz a environ quatre lieues de longueur (du Ballon au ban de Rædersheim), sur une lieue et demie de largeur; il confine aux bans de Guebwiller, d'Issenheim, de Rædersheim, de Feldkirch, de Bollwiller, de Berrwiller, de Hartmannswiller, de Wattwiller, de Wuenheim, de Goldbach, de Murbach et de Rimbach-Zell; il est traversé par la route impériale de Lyon à Strasbourg portant le numéro 83, par la route départementale de Lucelle à Guebwiller, par la voie de grande communication du Rhin à Soultz et par une quantité de chemins vicinaux.

Deux petites rivières arrosent cette banlieue. La première, la rivière de Jungholtz, surgit au pied du Ballon dans un lieu appelé *Fürstenbrunnen*, descend en serpentant la pente de la *Glashütt* (métairie) et là opère sa jonction avec un ruisseau qui arrive du côté opposé, puis traverse le hameau désert de Dieffenbach, le village de Rimbach, les sombres sapins du *Schlüssel*, et vient mouiller tout près du *Breitenstein*, ce rocher célèbre par ses exorcismes, où jadis les capucins conjuraient les revenants qui obsédaient nos ancêtres. De là elle passe aux pieds du village de Rimbach-Zell, traverse la riante petite vallée de Jungholtz, que dominent le Geiskopf, l'Ax et le Binzbourg, sépare en deux le hameau où jadis les barons de Schauenbourg faisaient résidence, coule en-dessous des ruines de leur château, sert de démarcation au canton, arrive au sud de la ville où elle partage ses eaux, dont une partie se jette dans le canal appelé Mühlbach qui pénètre directement dans Soultz et l'autre partie, restée dans son lit, prend le nom d'Altbach, baigne les anciens remparts de la ville et n'y fait son entrée qu'entre le château et la commanderie; elle coupe l'ancien faubourg Saint-Jean dans toute sa largeur en le séparant de la ville et va rejoindre le canal dit Mühlbach (canal intérieur) immédiatement après sa sortie, où, débaptisée derechef, elle prend le nom de Grumbach, glisse à travers l'herbe et les broussailles, arrose les prés enclavés entre l'Allemend, le bois d'Issenheim et le Bilfeld et finit par s'y perdre insensiblement.

Cette petite rivière fait marcher plusieurs usines (1) et une demi-douzaine de moulins. Si ses eaux étaient plus fortes depuis longtemps

(1) Ces usines sont celles de Rimbach, Rimbach-Zell, la fabrique Latcha, celle de M. J. Barth, les moulins de Jungholtz, la Herrenmühl, la Zipfelmühl, la Schleienmühl et les moulins de la ville.

d'autres fabriques seraient établies à Soultz; nous croyons qu'on pourrait créer un courant bien plus fort en aménageant les filets d'eau qui se perdent dans la montagne.

Le second ruisseau, celui de Wuenheim, descend le versant raboteux du Kaltenbach, parcourt le vallon dit Huenerthal, arrose le socle du Fasnachtkopf, puis celui du Rothræin, passe au sud de Wuenheim et, à la base de l'Orschwillerburg, contourne en partie la butte de Saint-Georges et va se perdre dans le hideux bassin de Saint-Fridolin (1), vrai basilic de la contrée.

Les forêts que possède Soultz sont immenses: elles commencent aux clairières de Jungholtz et aux marais de l'Erlenbach, puis s'étendent par Sainte-Anne jusqu'au Ballon. Ces cantons boisés se nomment: le *Fuchsthal*, le *Lutterbæchle*, le *Schlüssel*, le *Ziegelweg*, le *Hochwasen*, le *Ruchthal*, le *Laberenbuckel*, le *Hochburn*, le *Kohlgraben*, le *Breitthal*, le *Hertzfelsen*, le *Metzgergraben*, le *Kohlschlag*, le *Klein-Ofen*, le *Gros-Ofen*, le *Klein-Stall* et le *Gros-Stall*.

Le roc du Freundstein, le berceau des Waldner, est entouré par le Klein-Ofen, cette forêt futaie est la plus belle qui se trouve dans l'étendue du ban de Soultz; elle se nomme du terme général de *Klein-Ofen* ou petit-four, parce que dans les anciennes guerres le village de Wuenheim s'y était réfugié et y avait établi ses pénates pour échapper à la fureur du soldat (2). Cette forêt, qui a donné lieu à un grand procès entre la famille Waldner et la ville de Soultz (3), se divise en différents cantons. La partie la plus voisine du château est appelé *Freundstein*, une autre partie se nomme *Hartenfels* et une troisième est dite *Metzgergraben* (fossé du boucher), par une opinion populaire qu'un boucher, réputé sorcier, y a été justicié.

Le Klein-Ofen est entouré du Gros-Ofen qui a servi, durant les guerres, d'asile à la bourgeoisie de Soultz; ce nom lui a été donné par opposition à la forêt précédente, qui n'avait recueilli que les

---

(1) Ce gouffre très-profond, et qu'on dit tourbillonnant au fond, est situé à l'est de la route de Cernay à Issenheim, sur une ligne droite qui unirait Hartmannswiller à Bollwiller.

(2) C'était à l'époque de la guerre des Suédois que la population avait émigré dans cette forêt

(3) Ce procès avait été intenté à la ville par le comte Dagobert de Waldner de Freundstein; on trouve toutes les pièces de ce procès aux archives de la ville.

Digitized by Google

bourgeois de Wuenheim. Le Klein-Stall avait, dans les derniers siècles, été le réceptacle du bétail de Wuenheim, le Gros-Stall a fourni le même secours à la ville de Soultz.

Cette ville était sur le point de perdre cette magnifique propriété; l'argent qui est le nerf de la procédure comme celui de la guerre, commençait à lui manquer, et le comte Dagobert était bien puissant; il prétendait que ces forêts avaient appartenu à ses ancêtres, il cherchait à prouver que le Freundstein était antérieur à la ville; dans cette occurence les prévôts de Soultz, de guerre las, allaient céder, quand tout-à-coup un secours inattendu en argent leur arriva et le procès fut gagné. Ce service ne fut pas oublié lors du bouleversement de 89, la bourgeoisie s'en souvint.

Soultz est plutôt une ville agricole et vinicole qu'industrielle. Néanmoins trois rubaneries y sont actuellement établies et occupent 500 ouvriers (1).

Le marché se tient le mercredi de chaque semaine; il est très-important (2). Les transactions en céréales sont très-fortes; ce marché peut être classé après ceux de Colmar et de Mulhouse, et au pair avec celui de Thann.

Le revenu annuel de la ville, avec Thierenbach et les autres métairies qui lui appartiennent, est en moyenne de cinquante-six mille fr., la commune paie 7278 fr. de contributions. Les coupes ordinaires de bois fournissent annuellement de vingt-trois à vingt-cinq mille francs, les usines communales et les fermes, de onze à douze mille francs.

Soultz est pourvu de très-bonnes fontaines; ce qui lui manque encore, ce sont des écoles: l'administration actuelle s'en occupe activement; d'autres améliorations, comme la construction d'une halle, l'établissement d'une grande fontaine jaillissante sur la place, sont à l'étude.

---

(1) La rubannerie de MM. Meyer-Mérian occupe 160 ouvriers.

Celle de M. Hoffmann	300	»
Et celle de M. Stocker	80	»
Latscha (Jungholtz)	90	»

(2) On y voit fréquemment jusqu'à 1000 hectolitres de blé.

Digitized by Google

LE BALLON,

Le Ballon, en allemand le *Belchen*, est la plus haute montagne des Vosges, et dépasse de 1414 mètres le niveau de la mer; il appartient depuis un temps immémorial à la commune de Soultz.

Des huit montagnes nommées *Belchen* ou Ballons qui s'élèvent au-dessus de toutes celles qui les avoisinent, et dont six appartiennent à la chaîne des Vosges, le *Belch* de Soultz est la plus élevée.

La dénomination française se prononce Ballon en Alsace, en Lorraine Bâlon. Les populations allemandes ont conservé le mot celtique, la dénomination primitive, *Bœlacha*, *Bél-a-cha* (1). Les auteurs, qui ont écrit en latin, se servent des expressions *Beleus*; dans un privilége accordé par Louis-le-Débonnaire à l'abbaye d'Ebersheim, le 18 mai 847, figure *Peleus* (2).

M. Mone, le savant archiviste du grand duché de Bade (3), fait remonter l'origine de *Bélch* à *Bél*, *Bélen*, *Belenus*, le dieu du soleil des Celtes, le *Baal* des Assyriens, l'Apollon des Romains. (*Diese Belche waren dem Dienste des Gottes* Bel *oder* Belen *geweiht*). M. Stœber, l'archéologue de Mulhouse, pense que ce mot celtique *Belleach* est composé de *Bel*, nom du dieu du soleil, et de *le-ach*, qui signifie lieu, endroit, place.

Bélch désigne donc un lieu consacré au culte de Bél, de *Baal*, au culte du soleil.

Beaucoup de preuves attestent l'existence en Alsace, et dans les contrées avoisinantes, du culte que nos ancêtres vouaient au soleil.

Le dieu Soleil, le Baal des Assyriens, chez nous en Alsace, se nommait *Belenus*; les Romains qui nous imposèrent leur domination et leurs divinités, l'appelèrent Mercure, dieu Soleil. Or, on a trouvé beaucoup de monuments qui nous rappellent ce dieu dans le district de Dabo, à Strasbourg et à Ebersheim; d'un autre côté les feux allumés sur les sommets et sur les versants orientaux de nos montagnes, notamment aux solstices d'été (feux de Saint-Jean) et d'hiver (feux de la Noël), feux qui n'ont aucune signification dans les rites

(1) *Bel a cha*, avec un *a* furtif entre les consonnes *l* et *ch* et une forte aspiration de la gutturale *ch* (SCHŒPFLIN, *Signification des noms* Belch, Ballon.)

(2) *Alsace illustrée*, par SCHŒPFLIN, f. 4.

(3) *Geschichte des Heidenthums im nœrdlichen Europa*, tom. II, page 337.

de la religion chrétienne, se rattachent aussi à ce culte qui est le plus ancien de tous. Cela se comprend, l'homme a adoré le soleil par reconnaissance; cet astre lui donne la lumière, la chaleur; il lui mûrit les fruits et lui fait cadeau de toute la végétation; la nuit et le froid c'est la mort, c'est le néant, le jour et la chaleur c'est la vie, c'est l'existence; c'est ce besoin de la lumière, c'est son énergie créatrice qui a été sentie par tous les hommes, qui n'ont rien vu de plus affreux que son absence; voilà leur première divinité, voilà le dieu Bel des Chaldéens, l'Oromaze des Perses, l'Osiris des Egyptiens, l'Hercule des Romains. Le culte du soleil s'exerçait ordinairement sur les hauteurs, sur les sommets des montagnes les plus élevées; c'est là que s'allumaient les feux sacrés, c'est là que se célébraient, autour de monuments bruts et grotesques, les danses mystérieuses des prêtres et des prêtresses et de leurs adeptes; c'est là que s'immolèrent les victimes, surtout les chevaux, que les Celtes et les Germains ainsi que les peuples de l'Orient sacrifiaient de préférence au soleil (1).

Chose curieuse et digne de remarque, c'est que là où le monde du moyen-âge plaçait le rendez-vous des sorciers et des sorcières, là, jadis, dansaient les druidesses; là, jadis, l'on sacrifiait à Mythra, témoin le Bollenberg près d'Orschwihr. Je sais bien qu'un critique très-distingué a dernièrement voulu établir que les pierres celtiques qui se trouvent sur cette montagne étaient des blocs erratiques, portés là par les révolutions du globe; cela est possible, mais qu'importe! le déluge est antérieur aux druides; ces blocs ont pu être erratiques avant que de servir aux sacrifices des prêtres gaulois (2).

Le sommet de notre Belch était un autel créé par la nature même, et la divinité, qui y recevait l'adoration, le choisissait comme un lieu de prédilection. Une tradition répandue parmi les habitants de notre Ballon, spectateurs du premier réveil du jour, rapporte, qu'à la hauteur où se trouve le sommet de cette montagne, les crépuscules de la nuit et les lueurs de l'aurore, pendant les grands jours de l'été, se confondent de telle sorte, qu'il est à peine donné quelques instants

(1) Le *Schimmelrein*, le côteau du cheval blanc près de Hartmannswiller, et le *Rossberg* près de Thann ont probablement vu de pareils sacrifices. Les peuples primitifs ont toujours sacrifié sur les hauteurs, témoin Abraham qui monta pour immoler Isaac sur la montagne.

(2) Nous reviendrons sur le Bollenberg en parlant des environs de Soultz.

à la nuit (1). Mais les Belch n'étaient pas les seuls hauts-lieux où se célébrait le culte du soleil dans nos contrées : nous avons déjà cité le Bollenberg, citons en outre le *Rossberg* (la montagne du cheval) derrière Thann et dont le plateau occidental, chose précieuse à constater, a conservé jusqu'à nos jours le nom de *Belacker* (champ de Bél); le *Rosskopf* dans la forêt de Barr, et enfin, tous ces nombreux côteaux qui s'élèvent sur le versant oriental de nos Vosges et qui, depuis Thann jusqu'à Wissembourg, sont nommés *Sonnenberge* ou *Sonnenkœpfle* (2).

Specklin, qui a rédigé ses manuscrits il y a près de trois cents ans, prétend que l'on voyait, de son temps, sur le Ballon, une longue muraille épaisse de douze pieds. Cet auteur attribue ces restes aux Romains ; ses expressions paraissent indiquer, non un camp, comme le croit de Golbéry, mais un temple, car l'on conçoit difficilement un poste militaire dans ces lieux inaccessibles. Sans doute, comme l'indique M. Ravenèz (Schœpflin traduit avec notes, tom. II, p. 11), il y avait du temps des Romains, sur le sommet des Vosges, une série d'enceintes qui en défendaient les défilés et les hauteurs; sans doute, la tradition place un camp romain sur une des hauteurs qui forment l'entrée du Florival, mais ce n'est pas sur le Ballon qu'il faut chercher ce fort, mais bien près de Guebwiller, sur l'*Oberlinger*, montagne qui jadis portait le nom de *Castelberg*, et où l'on voit encore les restes d'un ancien camp fortifié.

Du haut du Ballon on découvre toute l'Alsace, la terre sacrée de notre patrie ; à l'est se voient les prairies du Sundgau, la forêt immense de la Hardt, la rivière de l'Ill et plus loin, comme un ruban d'argent cousu sur la bordure de ce magnifique tapis, le Rhin que tant d'armées ont traversé victorieuses ou vaincues, le Rhin, le vieux gardien de la Germanie, comme l'appelle Schiller, et qui a vu tour à tour les triomphes et les désastres des Césars et des peuples barbares (3).

A l'ouest, du côté de la Lorraine, se remarque la vallée de Saint-Amarin, les châlets du *Redle* et du *Gustiberg*, les maisons éparpillées

---

(1) Schœpflin, *Alsace illustrée*, trad. par M. Ravenèz, tom. I, f. 33.

(2) Il y a un *Sonnenkœpfle* à Soultzmatt, au nord du village.

(3) *Der alte Vater-Rhein, der alte Grenzenhüter der Germanen.* Schiller, tom. I, page 421.

d'Altenbach et de Geishusen, collées au flanc de la montagne, et, au fond, le *Mordfeld*, ce lieu, de sinistre mémoire, où furent massacrés sept religieux de Murbach (en 937). Au sud l'on distingue la métairie du *Gerstenacker*, celle de la *Goldmatt*, le joli village de Goldbach, et enfin le Freundstein, le castel antique, le berceau des Waldner où tant de drames se sont joués et qui aujourd'hui n'est plus qu'un amas de ruines; puis, plus loin les hauteurs du Jura et, par delà cette ligne avancée, les Alpes et les glaces qui les couvrent avec les contours neigeux de la *Jungfrau* et ceux du *Finster-Aarhorn* (¹).

D'autres métairies entourent encore le Ballon, celles du *Sudel*, du *Kohlschlag* et de la *Glashütt*; on se dirait là haut transporté dans une petite Suisse, qui, elle aussi, a ses châlets, ses troupeaux et ses pâturages parfumés.

CH. KNOLL.

(La suite à une prochaine livraison.)

(¹) Le plateau du Ballon équivaut, d'après M. Silbermann, en étendue, à la place Saint-Thomas à Strasbourg.

Digitized by Google

L'HIRONDELLE.

Hirondelle, où vas-tu? Pourquoi quitter la France?
A-t-on détruit le nid de tes chères amours?
Reste au milieu de nous, car pour moi ta présence
Est le symbole heureux de nos derniers beaux jours!
Vois, je suis triste, et j'aime à voir ton aile noire
Effleurer ma fenêtre, au lever du soleil.
Tu me dis d'espérer, de sourrire et de croire,
Quand mes yeux fatigués s'élèvent vers le ciel!

Je partage avec toi le pain de ma misère;
Je protège ton nid menacé chaque jour.
Dis-moi, trouveras-tu sur la terre étrangère,
Un ami plus aimant, un plus calme séjour?
Ce n'est point aux palais des riches de la terre
Que tu pourras placer ton fragile berceau.
Non, tu verrais bientôt une main téméraire
Briser avec dédain ton nid, petit oiseau!

Hélas! je parle en vain, tu vois déjà le givre
Glacer chaque matin mes modestes carreaux;
Tu sens venir l'hiver, tu veux aimer et vivre:
Pars, et laisse pour moi les soucis et les maux.
Et quand un doux printemps renaîtra pour la France,
Pense au pauvre qui souffre et attend ton retour,
Et viens à ma fenêtre apporter l'espérance.
Au cœur du malheureux il faut un peu d'amour!

Mme Geneviève Bourgeois.

Mulhouse, octobre 1861.

Digitized by Google

LA MORALE ET LA PHILOSOPHIE DES MŒURS, par M. MATTER, *Conseiller honoraire de l'Université, ancien Inspecteur général des bibliothèques publiques.*

Il y a quelque temps déjà, nous avons annoncé aux lecteurs de la *Revue d'Alsace* l'ouvrage de M. Matter en nous promettant d'y revenir plus tard pour en donner une analyse plus étendue.

Nous ne nous étions pas trompés en lui prédisant le succès. Le monde philosophique a reçu avec faveur, et la critique a apprécié avec éloge la nouvelle production de notre savant compatriote.

Le principal mérite du livre de M. Matter, à nos yeux, c'est d'être véritablement philosophique. L'auteur n'a pas voulu refaire, après tant d'autres, un *Cours de Morale*, et exposer dans les cadres consacrés l'ensemble systématique des devoirs qui règlent la destinée morale de l'homme et les rapports variés qui le lient à ses semblables. M. Matter s'est élevé au-dessus de cet ensemble de préceptes purement formels, que la science philosophique a depuis longtemps exposés et classés, et auxquels il ne semble pas qu'il y ait beaucoup à ajouter, ni rien à retrancher. Il a voulu examiner, chose plus difficile et plus neuve, d'une part les principes métaphysiques auxquels les préceptes de la morale empruntent leur certitude et leur autorité, et d'autre part les faits psychologiques et historiques qui, en influant sur la conduite de l'homme, tendent également à modifier les préceptes trop abstraits d'une morale purement spéculative.

En un mot, M. Matter a voulu faire et a fait une véritable *Philosophie des mœurs*. Il s'est préoccupé de plusieurs problèmes du plus haut intérêt, et que la morale théorique, enfermée dans la région des principes abstraits, dédaigne ou ignore.

Digitized by Google

Parmi ces problèmes il en est deux surtout qui ont particulièrement fixé l'attention de M. Matter : les rapports de la morale avec la politique et ses rapports avec la religion. Egalement éloigné de la doctrine chimérique et dangereuse qui absorbe complètement la politique dans la morale, et de la doctrine plus dangereuse encore qui les sépare complètement, M. Matter revendique avec énergie pour la morale le droit de contrôler la politique, de redresser ses erreurs, de prévenir ses abus, seul moyen de la sauver des fautes qui la compromettent et des excès qui la perdent.

Les rapports de la morale avec la religion sont d'une nature plus délicate et plus difficile à préciser. La politique, lorsqu'elle ne se soumet pas à la morale, s'en passe complètement. Mais la religion a la prétention d'être elle-même une morale, ou plutôt la seule morale légitime. Elle est généralement peu disposée à reconnaître à la raison et à la philosophie, son interprète, le droit de donner des lois et de régler la destinée morale de l'homme. La question, on le voit, est délicate, surtout pour les esprits sérieux et véritablement philosophiques, qui ne peuvent se décider à résoudre le problème en supprimant l'un des deux termes, et à vider le différend entre les deux rivaux en dépouillant l'un au profit de l'autre.

Il faut louer également M. Matter d'avoir abordé loyalement cette difficile question, et de l'avoir résolue avec une entière indépendance et un égal respect pour les droits de la religion et les droits de la raison. M. Matter est persuadé que la religion et la philosophie ont chacune autant à gagner à la conciliation de la morale religieuse et de la morale philosophique, qu'elles auraient à perdre à ce que l'une fût supprimée au profit de l'autre.

Passant à la morale elle-même, M. Matter réduit à quatre toute la variété des théories qui se sont produites sur le principe fondamental de la Morale : Ce principe a été cherché ou bien 1) dans les lois, dans la politique, dans l'éducation ; ou bien 2) dans les rapports nécessaires qui résultent de la nature même des choses ; ou bien 3) dans la constitution naturelle de l'homme ; ou bien enfin 4) dans la nature divine elle-même, considérée comme le principe créateur de l'ordre moral de l'univers. Nous n'avons pas besoin de dire qu'aux yeux de M. Matter, la plus fausse de ces théories est celle qui fait dériver les principes de la morale, de l'éducation, des institutions politiques, ou

de l'opinion des hommes. En effet, ou bien les institutions politiques, les préceptes qui dirigent l'éducation et les maximes qui règlent l'opinion, ont elles-mêmes leur raison d'être dans un principe supérieur, et alors ce n'est plus sur elles mais sur ce principe que repose toute morale ; ou bien elles sont l'œuvre éphémère du caprice ou d'une convention arbitraire, et alors c'est en réalité détruire la morale que de l'appuyer sur cette base fragile et toujours chancelante.

Nous sommes également de l'avis de M. Matter, quand il montre que ce n'est pas davantage dans la nature mobile et passionnée de l'homme qu'il faut chercher le principe qui doit régler notre destinée morale et opposer l'autorité souveraine et absolue du devoir aux agitations turbulentes et aux fantaisies capricieuses de la passion. Le vrai principe de la Morale ne peut se trouver que là où est le principe même de toute existence dans la raison éternelle et divine. Là est aussi, aux yeux de M. Matter, la vraie, la seule solution du problème moral. Cependant nous ferions volontiers une réserve en faveur de la théorie qui place le fondement de la morale dans les rapports nécessaires des choses, et que M. Matter condamne expressément comme portant atteinte « à la liberté du créateur et de la créature. »

« Ce qu'il y a de vrai dans cette théorie des rapports nécessaires, dit M. Matter, c'est que l'auteur des choses est un être nécessaire et que la loi qu'il leur a donnée pour régler leurs rapports est pour eux à ce point obligatoire, étant suprême, éternelle et universelle, qu'elle doit nécessairement être suivie pour que soit atteint le but qui l'a motivée. Mais il n'y a de nécessaire que cela. La loi a été librement donnée pour un dessein librement choisi, à des êtres librement appelés à y concourir. » (P. 62.)

Nous croyons que la nécessité de la loi morale qui fait son autorité, sa force et sa beauté, réside précisément dans sa nature même, et qu'en exprimant les rapports nécessaires des agents moraux, elle exprime la loi même qui les régit, comme les rapports immuables des nombres et des lignes expriment en même temps les lois immuables des mathématiques et de la géométrie. Est-ce à dire que cette nécessité détruise la liberté divine ? Non, pas plus que la liberté divine ne crée cette nécessité, car cette nécessité est l'intelligence divine elle-même, et comme le dit excellemment le pieux Malebranche : « cet ordre immuable est certainement la règle inviolable des volontés divines » (*Traité de l'Amour de Dieu*. Ed. Charpentier, p. 548.)

Digitized by Google

Nous ne pouvons pas non plus nous résoudre à croire, avec M. Matter, que la nécessité des rapports détruise la liberté de l'agent moral et conduise au déterminisme. Il s'agit ici d'une nécessité toute morale qui commande à l'homme sans le contraindre, et le pouvoir de violer la loi morale qui reste toujours en nos mains, n'altère en rien la nécessité idéale de cette loi, pas plus que cette nécessité elle-même n'altère le libre arbitre de l'agent moral.

Après cette exposition intéressante et cette discussion approfondie des principes, théories morales, parmi lesquelles nous signalons surtout un chapitre curieux et nouveau sur les *Odactites*, M. Matter arrive à la théorie des devoirs. Ici nous rencontrons une idée qui nous paraît d'une incontestable justesse. M. Matter s'écarte de la classification généralement admise et qui partage les devoirs en devoirs envers nous-mêmes, envers les autres, et envers Dieu. Si le principe de nos devoirs, dit très-bien l'auteur, est de nous rattacher à l'ordre, ce n'est pas envers nous, c'est envers l'ordre que nous nous acquittons. Tout ce qu'on appelle improprement devoirs envers nous-mêmes n'est qu'un ensemble d'obligations, les unes générales, les autres spéciales qui découlent très-réellement de nos rapports avec Dieu, ou de nos rapports avec nos semblables. Ce sont les devoirs fondamentaux, les devoirs essentiels, qu'il nous faut remplir afin de nous mettre à même de nous acquitter de tous les autres. En effet, il n'en est aucun dont nous soyons en état de nous acquitter à moins. » (P. 212.)

Les endroits du livre auxquels nous nous sommes arrêtés ne sont pas les seuls qui soient dignes d'attention et d'intérêt. Dans le chapitre consacré aux devoirs de l'homme avec ses semblables, en traitant des relations des citoyens avec le gouvernement, des droits respectifs de l'individu et de l'Etat, M. Matter aborde avec mesure mais avec fermeté plusieurs questions qui n'intéressent pas seulement le philosophe, mais chacun de nous, car elles sont débattues chaque jour autour de nous ; elles surgissent du sein de toutes les agitations, de toutes les révolutions, et l'histoire de notre siècle n'est guère que l'histoire de leur triomphe ou de leur défaite.

Un des mérites de l'auteur de l'ouvrage que nous analysons, c'est précisément cette préoccupation de rattacher à l'étude théorique et scientifique de la morale l'examen des problèmes politiques et sociaux

Digitized by Google

qui passionnent notre époque, et en les rapprochant de la région des principes immuables et absolus, de les dégager des passions et des intérêts qui les obscurcissent. C'est aujourd'hui le devoir le plus sérieux et l'intérêt le plus pressant de la philosophie, de défendre l'utilité si souvent contestée des hautes spéculations métaphysiques, en montrant que tous les problèmes qui intéressent le bonheur des individus et le salut des peuples, trouvent leur solution dans les principes constitutifs de l'ordre moral. Le meilleur éloge que nous puissions faire du livre de M. Matter, c'est qu'il a prouvé, une fois de plus, que la philosophie comprend son devoir et qu'elle est capable de le remplir.

EMILE GRUCKER,
professeur de philosophie au Gymnase de Strasbourg.

Digitized by Google

UN LIVRE INTÉRESSANT POUR LES FAMILLES ET L'HISTOIRE D'ALSACE. — L'*Armorial*. — Paris, Colmar et Strasbourg 1861.

M. A. de B. vient de mettre la dernière main à l'édition d'un gros volume qui paraîtra dans quelques jours, si déjà il n'a paru, et qui présente un intérêt considérable pour l'histoire d'Alsace. Ce volume a pour titre : *Armorial de la généralité d'Alsace.* — Recueil dressé par ordre de Louis XIV et édité pour la première fois.— Il se compose de VII-408 pages non compris les tables que l'on n'a point placées sous nos yeux au moment où nous traçons ces lignes. L'ouvage paraîtra ou a paru simultanément chez Eug. Barth, libraire à Colmar, chez E. Piton, rue de la Lanterne, à Strasbourg et chez Aubry, rue Dauphine, N° 6, à Paris. Le prix en est de 7 francs.

Sous les initiales inscrites en tête de cette anonce nous reconnaissons M. A. de Barthélemy, ancien sous-préfet de Belfort retiré en ce moment à Paris où il se livre à ses études de prédilection. M. de Barthélemy, ancien élève de l'école des chartes, a laissé parmi nous d'excellents souvenirs, et si nous devions juger de son affection pour l'Alsace par les relations qu'il y a conservées et les moments qu'il consacre à notre histoire, nous pourrions en induire la preuve que, à l'inverse de la plupart des fonctionnaires, il paie d'une réciprocité parfaite les nombreuses connaissances qu'il a faites parmi nous et qui aiment sa personne autant qu'elles estiment son caractère. Hâtons-nous d'ajouter d'ailleurs, que M. de Barthélemy est quelque peu Alsacien par sa famille et qu'à ce titre le patriotisme que nous lui reconnaissons est aussi un peu une dette d'honneur.

Cela établi, passons non pas à l'analyse du livre, ce qui est l'affaire des héraldisants, mais à sa description. Il ne contient pas moins de quatre mille cent cinquante-deux enregistrements d'armoiries concernant les familles nobles et bourgeoises, les villes et villages, les seigneuries, les comtés et les bailliages, l'évêché de Strasbourg et les deux officialités de la province, les abbayes, les chapitres et les couvents, les confréries, les tribus et les corporations d'arts et mé-

Digitized by Google

tiers, en un mot les personnes et les institutions qui constituaient la société civile, la vie politique et religieuse de la province à l'époque de son annexion à la famille française. On saisit, à la seule énumération qui précède, l'intérêt qui s'attache à cette publication pour les familles dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et surtout pour une face de l'histoire de la conquête, qui était jusqu'ici demeurée dans une demi-obscurité favorable à quelques tentatives contraires aux tendances démocratiques du dix-neuvième siècle.

Selon le point de vue auquel on se place, l'exhumation de ces documents peut paraître revêtir le caractère d'une œuvre rétrograde, ou bien de progrès. L'une et l'autre thèse peut être soutenue, mais nous opinons pour la dernière, par la raison bien simple que nobles et bourgeois se confondent avec une égale docilité, avec un égal empressement sous la main du maître auquel les premiers se sont donnés avec joie pour la plupart, et que les derniers ont subi; ceux-là font confirmer les hochets dérobés aux violences du moyen-âge, ceux-ci les reçoivent de la main du prince qui ne leur laisse pas même la liberté de les refuser; ils les lui paient et la majorité de leurs descendants les laisse tomber dans l'oubli, où ils restent en effet jusqu'à ce qu'un sentiment d'équité porte un esprit recommandable à leur restituer, en 1861, tel quel, le patrimoine qui leur appartient.

C'est là véritablement un acte démocratique au premier chef; car, outre qu'il répand la lumière sur un terrain où quelques velléités nobiliaires ont tenté de prendre racine, l'*Armorial* nous montre confondus dans un pêle-mêle égalitaire et tout-à-fait chrétien, la mître et le rabot, le noble et le marchand, le bourgeois et le moine, l'ouvrier et le fonctionnaire, en un mot la marque du croisé avec celle du disciple de Saint Crépin. Que ce sentiment ait été un des mobiles de l'éditeur, c'est ce qu'il ne nous appartient pas d'affirmer et encore moins de rechercher; mais ce que nous avons le droit de dire, c'est que son œuvre ne peut avoir pour résultat de rendre à des titres le prestige qu'ils ont perdu, et bien moins encore de raviver un esprit de caste dont l'un des priviléges honorifiques est devenu, par le fait même du Souverain, le partage de la bourgeoisie du XVIIe siècle ou de la démocratie de nos jours.

En publiant ce document authentique, dit l'éditeur dans son érudite préface, « nous croyons rendre un service véritable à nos compatriotes et à l'histoire de la province. » Cela est bien dit et très-

vrai, car, à quelque point de vue que l'on se place, le service rendu est incontestable et mérite d'être reconnu par tous les encouragements que, dans notre pays, l'on ne manque jamais d'accorder aux efforts de ceux qui réunissent et élaborent les matériaux de notre curieuse et intéressante histoire.

A nos yeux le service rendu à l'histoire est plus considérable encore que ne paraît s'en douter M. de Barthélemy. Nous manquons totalement de connaissances sur l'Armorial communal de l'Alsace. Jacques Baquol, dans son *Alsace ancienne et moderne*, ou pour mieux dire, dans son dictionnaire, nous a légué les écussons de cinquante-deux villes ou villages, composés au moyen de renseignements pris dans les municipalités que ces armoiries concernent. Or, il a dû arriver à ce laborieux ami de son pays, ce qui arrive à tout écrivain qui est obligé de produire sans pouvoir recourir aux sources officielles qui lui permettent de donner à son travail un contrôle indispensable; c'est-à-dire que beaucoup des armoiries qu'il a éditées sont fausses souvent et plus souvent encore inexactes. M. de Barthélemy le constate dans l'avant-dernier alinéa de sa préface et nous le reconnaissons avec lui. Mais nous dirons, à la décharge de la mémoire de Baquol, que tout incomplet et tout imparfait que soit son travail, il n'a pas moins le mérite d'avoir été le premier livre historique d'une utilité journalière, d'avoir beaucoup aidé à la vulgarisation des connaissances en matière d'histoire locale et enfin d'avoir, le premier dans notre province, donné une certaine illustration au blason communal.

L'édition de l'*Armorial* arrive à temps pour rectifier les erreurs du dictionnaire de Baquol, dont une troisième édition est, nous assure-t-on, décidée depuis quelques semaines. Seulement nous remarquons que l'éditeur de l'*Armorial* réserve la publication de l'atlas devant contenir la reproduction coloriée et authentique des armoiries des communes qui, à l'époque de la conquête, ont pourvu à leur enregistrement dans les bureaux de la province. Le nombre en est considérable : nous en comptons plus de cinq cents, abstraction faite des lieux qui, ayant probablement adopté l'armoirie de la seigneurie, du comté, du chapitre ou de l'abbaye dont ils relevaient, ont été représentés collectivement par l'une ou l'autre de ces juridictions. La coincidence de ces deux projets implique une question de propriété et de double emploi qu'il est bon de signaler avant que chacun ne reçoive séparément une définitive solution.

Digitized by Google

Quelque familiarisé que l'on soit avec le langage et les connaissances héraldiques, il est assez difficile de recomposer, avec une irréprochable exactitude de détail, une armoirie compliquée; la reproduction risque d'offrir souvent des variantes entr'elle et la composition-type sur laquelle la description a été écrite; de sorte que pour être exact, l'atlas aurait besoin d'être composé d'après le calque de chaque armoirie. Il nous paraît que c'est ainsi que l'entend M. de Barthélemy et qu'il dispose des éléments nécessaires à une semblable publication. Ces raisons nous font vivement désirer qu'il soit donné suite au projet que, dans la préface, l'on subordonne à l'accueil réservé au texte, ou pour mieux dire au volume qui va ou qui vient de paraître. S'il devait en advenir ce que nous souhaitons, l'historien, les communes et l'administration posséderaient enfin l'image exacte du blason communal, au lieu d'être réduits à se contenter de l'à-peu-près d'une main plus ou moins habile ou bien encore de l'imparfait croquis dont, sous la Restauration, M. d'Hozier a investi, moyennant finance, quelques commmunes de l'Alsace.

Nous ne nous dissimulons pas que la publication de cet atlas est une grosse affaire, non seulement au point de vue des difficultés de l'exécution, mais encore au point de vue de la dépense. Cependant elle intéresserait toutes les communes dont les armoiries seraient reproduites et, en outre, les amis assez nombreux de notre histoire provinciale. Quel que restreint que soit ce public, il nous semble susceptible de répondre aux exigences de l'exécution. Si nous insistons sur ce point, qui est moins notre affaire que celle d'un éditeur, c'est parce que nous apprécions le dévouement dont M. de Barthélemy a fait preuve en éditant le texte dont l'atlas serait l'inappréciable complément.

M. de Barthélemy s'est abrité derrière une règle qui nous interdit de lui chercher querelle sur une énorme question d'orthographie. Voici comment il explique un parti qu'il était plus facile de prendre que d'adopter, celui de la rectification à outrance :

« Nous avons cru, dit-il, devoir respecter dans l'édition de ce volumineux document l'orthographe de l'original; si défectueuse qu'elle soit, elle va rarement jusqu'à rendre méconnaissables les noms des familles qui ont de la notoriété dans l'histoire de la noblesse alsacienne; la même remarque s'applique aux familles bourgeoises non éteintes, mais il n'en est pas toujours de même pour les noms des localités :

dans la plupart des cas nous avons jugé utile de rétablir, entre parenthèse, le nom du lieu auquel s'applique l'appellation, plus ou moins défigurée, que les agents de la conquête ont souvent écrite, sans autre règle que celle resultant de la prononciation du mot dans le langage alsacien. Dans beaucoup de cas, cette restitution nous a paru absolument indispensable pour empêcher la confusion dans les esprits qui ne sont point familiarisés avec la topographie de la province. »

Il est vraiment dommage que cette précaution impose silence à la critique locale qui a tant de méfaits à venger à l'endroit d'une foule de beaux esprits de la capitale. Malgré cette précaution nous nous serions peut-être décidé à rompre une lance si nous n'avions immédiatement réfléchi qu'en cette occasion, nous aurions commis le plus injuste des anachronismes, en rendant responsable un de nos contemporains des injures faites à notre nationalité par les Velches de Louis XIV. Ensuite nous sommes obligés de convenir que la matière touchant à l'Etat-civil de l'Alsace au dix-septième siècle, M. de Barthélemy a bien fait de ne rien changer au document original et de laisser à chacun des intéressés le soin de reconnaître les siens.

LOUIS DE CHALANDREY.

CHRONIQUE PROTESTANTE DE L'ANGOUMOIS, XVIe, XVIIe, XVIIIe SIÈCLE, par *Victor Bujeaud*. — In-8° de 394 pages, 6 fr.

Un bon livre de plus, renfermant une collection de pièces rares ou inédites, toutes relatives à cette province où Calvin posa les fondements de son *Institution de la religion chrétienne*, donnant lecture des premières ébauches à quelques prêtres et seigneurs qui montraient de grandes velléités pour la Réforme. L'auteur a enchassé ces pièces dans un récit rapide des faits principaux de notre histoire nationale pendant les trois derniers siècles. Il a pensé remplir un devoir, comme enfant du pays, amoureux de toutes les libertés, en dressant la liste de ceux de ses compatriotes qui ont été éprouvés par la persécution. Ce livre nous a beaucoup intéressé, et d'autant plus que nous avons été appelé autrefois à exercer le ministère en ces

Digitized by Google

lieux qui marquent leur place dans les origines de la Réformation française. Nous étant occupé nous-mêmes, il y a 25 ans, de l'histoire religieuse de cette contrée, nous avons pu reconnaître toute l'importance de la chronique de M. Bujeaud.

Voici un échantillon de sa manière de faire un portrait vivant, celui de Pierre de La Place d'Angoulême, premier président à la cour des comptes, que Charles IX affectionnait particulièrement, quoiqu'il fut partisan du prince de Condé. C'est après avoir été témoin du supplice d'Anne Dubourg et des barbaries exercées dans la capitale sur les Huguenots, que La Place avait fait profession publique de la religion réformée : « Magistrat, philosophe, historien, écrivain politique et religieux, de La Place nous apparait comme le champion de la justice et de la légalité, comme l'apôtre du droit positif, de la raison, de la mansuétude parmi les protestants du XVIe siècle. Sa conversion, résultat d'une conviction rassise, fut sincère et désintéressée. En se déclarant pour la Réforme, il n'embrassa point un parti ; mais l'âme pleine d'un sentiment douloureux des malheurs de l'Etat, esprit ouvert à toutes les idées de progrès, il se fit un devoir de contenir ses coréligionnaires, en même temps que, d'une plume hardie, il combattait pour la liberté de conscience. Un langage puissant et persuasif, une intelligence droite et nette, la virilité de son caractère et sa modération lui avaient acquis une autorité souveraine sur les Huguenots et sur les Catholiques. Redoutable aux uns, aimé des autres, n'épargnant le blâme à personne, honoré dans tous les camps, constant dans la disgrâce, allègre au milieu des persécutions, instruisant d'exemple jusqu'à son dernier soupir, il montra « que la parole de Dieu était plantureusement distillée en son âme. » Sa mort est celle d'un homme intrépide et d'un chrétien. Ses écrits, où palpite un cœur tout français, d'où déborde une charité ardente, témoignent de son patriotisme et de sa vertu. . . . Il avait pour maxime : « Faire le bien où il n'y a pas danger, est chose assez commune ; mais où il y a danger faire le bien, c'est le propre office d'un homme d'honneur et de vertu. »

Tous les amis des études historiques, avec les réformés de l'ancienne province de l'Angoumois, seront reconnaissants à M. Bujeaud d'avoir publié cette histoire locale nom par nom, date par date. C'est encore une de ces bonnes monographies qui sera consultée avec fruit pour quelque travail général ou d'ensemble.

G. GOGUEL, pasteur.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA VILLE DE SOULTZ.

Suite (*).

PÉRIODE FRANQUE (667 A 1015) APRÈS LE CHRIST.

Si nous n'avons pu prouver par A + B que Soultz a existé du temps des Romains, il nous est facile de démontrer l'existence de cette localité sous les premiers rois de race franque.

Reportons-nous pour un moment à cette époque ; nous sommes en l'an 425 ; les Allemani traversent le Rhin, les légions romaines sont chassées de l'Alsace, les villes sont renversées, les citoyens anéantis par l'épée du vainqueur ou emmenés en esclavage ; la loi romaine est abolie, et notre belle province tombe subitement dans la barbarie. En 451, Attilla avec les Huns traverse l'Alsace et détruit Augusta Rauracorum (ville romaine située près de Bâle). C'est à cette période que notre province fut divisée en Sundgau (Haut-Rhin), et Nordgau (une partie du Bas-Rhin), et de cette époque datent aussi les terminaisons en *ach*, *bach*, *heim*, *burg*, *hausen*, *kirch*, *statt*, *etc.*, dont l'Alsace est encore pleine aujourd'hui.

En 510, les Francs arrivent dans la Gaule (1), ils embrassent le Christianisme, et, sous l'influence des évêques, ils rebâtissent les villes, réparent les villas romaines et font cultiver les terres. Les rois mérovingiens, très-adonnés à la chasse, viennent demeurer à l'Isenbourg (Rouffach), à Marlenheim, à Sierentz ; ils font de riches dotations aux monastères naissants et c'est dans les chartes de dotations que l'on retrouve l'histoire des villes et villas habitées.

(*) Voir la livraison de novembre, page 509.

(1) Les Francs ne prirent pas possession de l'Alsace directement après les Romains ; ils subjuguèrent les Allemani qui avaient chassé les Romains vers l'an 420 après le Christ, et qui étaient demeurés maîtres de cette province pendant 90 ans.

Digitized by Google

Quelques maisons furent alors bâties à Soultz ainsi qu'à Alschviller, puis vers l'an 600, une petite église dédiée à St-Maurice fut élevée dans la première de ces localités.

Sous le règne des mérovingiens Childéric II et Thiérri III, il existait en Alsace un duc gouverneur, nommé Etichon, ou Athic, (en allemand Adelbert); son épouse se nommait Beresvinde et était proche parente de St-Léger, évêque d'Autun. Ce duc attendait avec impatience la naissance d'un fils, premier fruit de son mariage; il fut tellement irrité de voir naître une fille aveugle, qu'il la bannit de sa présence et voulut même la faire périr.

Une fidèle nourrice la transporta au monastère de Palme en Bourgogne (Baume-les-Dames), où le baptême, que lui administra Saint Erhard opéra le miracle d'ouvrir ses yeux à la lumière. Le père la reprit plus tard. Cette fille fut St-Odile qui fonda l'abbaye de Hohenbourg et celle de Niedermunster.

1° « En 667, Adelbert, aida à fonder l'abbaye d'Eberstmünster, il donna à cette abbaye plusieurs de ses domaines situés dans la haute Alsace, entre autres la cour seigneuriale et l'église de Soultz avec toutes les dîmes du ban de cette ville (1).

2° « Sainte Odile, abbesse de Hohenbourg et fille d'Adelbert, fonda l'abbaye de Niedermunster vers l'an 700; elle adjugea à cette dernière des biens situés à Soultz:

« *Sulze cum suis appendiciis*, est-il dit dans le testament de cette abbesse, fait vers l'an 708 (2).

3° « Du temps de Colombe, qui était l'abbé d'Eberstmunster sous le règne de Pepin, vivait un prêtre nommé Irin, qui bâtit à Soultz, près de la porte, l'église de S.-Pierre, *ecclesiam que cella sancti Petri dicitur*, dit la chronique d'Ebersmunster; cette église fût consa-

(1) La chronique d'Ebersmünster, qui raconte ce fait, se trouve dans la bibliothèque de Schiestadt; elle a été publiée en partie en 1717, par Dom Martène.

Le texte de la dotation d'Adalric porte « Ac suprâ altare sancti Mauricii contradidit in Sulza, curtis dominica cum omnibus appendicis » puis pour fixer l'étendue du ban de Soulz « ac totus simul bannuus généralis a jugo montis, qui Beleus dicitur (balon) et à fonte qui Breitenbrunnen vocatur, usque ad saltum qui Munebruochis vocatur. » C'est donc par erreur, que le balon est appelé balon de Guebwiller. Cette montagne depuis 667 fait partie de la banlieue de Soultz.

(2) Grandidier, *Histoire de l'église de Strasbourg*.

crée par Pirmin, abbé de Reichenau lequel vint se retirer en Alsace, en l'an 727.

4° « Carloman roi d'Austrasie, par son diplôme du 6 mai 770, confirme à l'abbaye d'Ebersmünster les possessions qu'Adalric, duc d'Alsace, avait acccordées à ce monastère dans le ban de Soultz, (*In sulza cum omnibus ad se pertentibus*).

5° « L'empereur Charlemagne en fit autant par son diplôme du 12 août 810. (Grandidier, II, *Hist. de l'église de Strasbourg*.

6° « Enfin, Louis-le-Débonnaire, dans une charte du 1er mai 818, assigne à l'abbaye d'Ebersmünster, une cour dominicale dans Soultz avec toutes ses dépendances, c'est-à-dire l'église avec ses dîmes, la cour qui est près de la porte, la chapelle de Sarmenza (Sermersheim près Réguisheim) relevant aussi de la dite cour de la porte ; dans le ban de Regenesheim, (Réguisheim) la dîme de deux manses, celle de cinq manses dans Gundolvesheim, celle d'une vigne dépendant aussi de la même cour. Tout ce qui dépend de ladite cour dominicale de Sulza dans Baltersheim, Batenheim, Buclicheseim dans Hirzvelt, dans Pollevillre paie la dîme à la cour de la porte. Enfin, la charte donne à l'abbaye tout le ban « *de ipsa villa sive marcha, que marcha orditur in jugo montis qui Peleus dicitur* » de cette villa même de la marche, et cette marche commence au sommet du mont qu'on appelle le balon (Schœpflin, t. IV p. 206).

De tous ces passages nous pouvons conclure que Soultz appartenait à l'abbaye d'Ebersmünster dès l'an 667 ; ce n'est que vers l'an 1015 que notre ville fit partie du haut-mundat et perdit son titre de cité abbatiale ; voici de quelle manière :

Dès l'an 889, le roi Arnolf avait placé le monastère d'Ebersmünster, sous la surveillance de l'évêque de Strasbourg ; or, en l'an 1007, Werinbaire ou Wernher, qui descendait en ligne directe d'Athic, occupa le siège épiscopal de Strasbourg.

Cet homme était actif, ambitieux et doué de beaucoup de talents. Lié intimement avec l'empereur Henri II, il profita de sa position pour enrichir sa famille.

Il avait fait bâtir, par son frère Radeboton, *le Burg de l'avoir*, le château de Habsbourg (1), qui plus tard donna son nom à l'illustre famille; il avait accompagné l'empereur dans toutes ses campagnes et s'était

(1) *Der Burg der Habe.*

approprié beaucoup de biens appartenant à l'abbaye d'Ebersheim (1). Cette dernière, tant que l'empereur Henri fut en vie, n'osa pas se plaindre, mais après sa mort, l'abbé frustré se rendit chez Conrad, le successeur de Henri, et lui exposa ses griefs. Conrad, n'osant attaquer de front le redoutable évêque, l'envoya comme ambassadeur à Constantinople, où il périt misérablement vers l'an 1029.

Soultz néanmoins ne fut plus rendue à l'antique monastère ; son bailliage fut incorporé au haut-mundat, aux terres de l'évêque de Strasbourg. La cour dominicale resta seule aux religieux d'Ebersheim ; ils la vendirent plus tard à l'évêque de Bâle, qui la posséda jusqu'à la révolution de 1789.

Il nous reste encore un souvenir des relations que nous avions avec Ebersheim. St. Maurice, le patron de notre cité, le chef de la légion thébaine, immolé pour la foi, était aussi le patron de l'abbaye d'Ebersheim et nous fut probablement imposé par cette dernière.

Nous venons de voir que la ville de Soultz fut annexée au haut-mundat vers l'an 1015 ; nous sommes amenés naturellement à examiner la question territoriale qui portait ce nom, son origine, son étendue et sa constitution politique.

La haute et la basse Alsace possédaient chacune un arrondissement remarquable, riche en villes fortes, en châteaux, en villages et en propriétés rurales, qui n'étaient ni un Pagus, ni un comté et qu'on appelait Emunitas. Ce nom d'Emunitas est devenu munitas, dont le vulgaire a fait mundat.

Les habitants des districts jouissant de l'émunité portaient en allemand le nom de *Mundater*.

Le haut-mundat, dont Rouffach était le chef-lieu, forma le premier et le plus ancien patrimoine de l'évêché de Strasbourg ; le mundat inférieur était celui de l'abbaye de Wissembourg, aise dans l'évêché de Spire. L'un et l'autre furent un don de la libéralité du roi Dagobert. Voici l'origine du haut-mundat :

En l'an 675, Sigebert, le fils unique de Dagobert II, roi d'Austrasie, chassait dans la forêt d'Ebersheim (2) : monté sur un cheval

(1) La chronique d'Ebersheim rapporte le fait « allodia et curtes quidam sancti Mauricii novrentesis, cenobii fratri suo per rapinam concessit Werinharicus episcopus idest Suiza cum pertinentiis suis. — *Dom Martène.*

(2) Ebersheim, près d'Ebersmünster.

fougueux, il poursuivait de toute son ardeur un sanglier d'une grosseur énorme ; bientôt il l'atteint et il lui porte un vigoureux coup d'épieu ; la bête féroce, blessée et ivre de fureur, fait volte-face et se précipite sur le chasseur ; le cheval du prince est effrayé, il se cabre et met son cavalier à terre ; Sigebert resta comme mort sur la place et fut ramassé par sa suite (1). Qui pourrait concevoir la douleur de Dagobert et de toute la famille royale, quand on apporta le corps du prince tout sanglant dans le château de l'Isenbourg (2). Le monarque franc en fut inconsolable et la reine éclatait en sanglots ; dans cette consternation on ne savait que faire, lorsque quelqu'un prononça le nom de l'évêque de Strasbourg.

Or, à cette époque un homme pieux et très-vénéré occupait le siége épiscopal ; c'était St Arbogaste. Le roi le fit chercher immédiatement ; arrivé sur l'Isenbourg, Arbogaste versa d'abord le beaume de la consolation dans le cœur du pieux monarque, puis il s'enferma seul avec le cadavre de Sigebert dans la chapelle. Là il passa toute la nuit en oraisons, il conjura le Seigneur de rendre la vie à Sigebert ; le Seigneur exauça les humbles supplications de son serviteur, le prince revint à la vie et St Arbogaste le présenta sain et sauf à ses parents (3). Comblé de bénédictions, l'évêque de Strasbourg voulut se dérober par une prompte fuite aux témoignages de reconnaissance qui lui arrivaient de toutes parts ; mais Dagobert le retint auprès de sa personne ; le roi était pensif, il parcourait en esprit toute l'Alsace, cherchant s'il ne trouverait pas un lieu qui fut propre à être donné en récompense à Arbogaste ; il lui sembla que la ville de Rubeach (*oppidum Rubiachum*) et ses environs étaient propres à une donation de

---

(1) Il y a des historiens qui prétendent qu'il fut foulé aux pieds de son cheval, d'autres acceptent qu'il fut blessé par le sanglier ; nous pensons qu'il fut simplement jeté à terre, et qu'il tomba en syncope.

(2) Le château de l'Isenbourg dominait Rouffach, c'était une résidence royale.

(3) Le St. évêque, à côté des prières, a peut-être fait usage de quelques médicaments : la médecine, la chimie et la physique n'étaient pas inconnues aux célébrités religieuses de cette époque, témoin St. Colomban qui ne laissait pénétrer personne dans une certaine partie de son abbaye de Luxeuil. La reine Brunehaut elle-même ne peut faire déroger à la règle. Ce lieu séparé des profanes contenait peut-être le laboratoire du chimiste, le cabinet d'étude du physicien et du médecin. (*Antiquités de Remiremont*, par Ch. Friry, 1835.)

cette importance; il ne différa point, le chancelier fut appelé et la donation fut faite (*Acta sanct.*, t. V. p. 178).

L'acte de donation fut remis à Arbogaste en présence de toute la cour; le prélat de retour à Strasbourg, le déposa solennellement sur le grand autel de sa cathédrale en présence du clergé, et en fit don à Notre-Dame (¹).

Le mundat que Dagobert donna à l'église de Strasbourg était très-étendu; il comprenait le pagus de Rubiacus, une partie de la marche de Soultz, et d'autres localités situées dans le comté d'Illiche (une partie du Sundgau inférieur). Il était limité au sud par Cernay, Staffelfelden et Mulhouse, au nord par Colmar et Eguisheim, à l'ouest par les Vosges et à l'est par la forêt de la Hardt.

Le mundat a éprouvé bien des vicissitudes, et a vu tour à tour agrandir ou diminuer son territoire. Ensisheim, capitale de l'Alsace autrichienne et Meyenheim, siège des assises landgraviales, formaient dans le temps les extrémités du mundat. La ville de Sainte-Croix et les trois villages de Woffenheim, de Bliensviller et de Dingsheim, annexés autre fois à Ste. Croix et qui ont péri pendant la guerre des Armagnacs, ainsi que Hattstadt, Hüsseren et Vœgtlinshoffen faisaient au 14ᵉ siècle partie du mundat.

Beaucoup de biens lui ont été enlevés par l'abbaye de Murbach et surtout par les Habsbourg d'Autriche, toujours jaloux d'étendre leur pouvoir et d'augmenter leurs richesses.

Le bailliage d'Eguisheim avec Wettolsheim et Morschwiller ne fut annexé au mundat que vers le commencement du 13ᵉ siècle, après l'extinction de ses comtes particuliers.

Au commencement de la révolution de 1789 le mundat comprenait trois bailliages, celui de Rouffach, celui de Soultz et celui d'Eguisheim; les fiefs qui en dépendaient appartenaient aux Waldner de Freundstein et Ollweiler) et aux Schauenbourg (Jungholz, Schrankenfels et Herrlisheim) (²).

(¹) L'acte de dotation a péri; il y a heureusement d'autres documents propres à y suppléer.

(²) Voici l'énumération des villes, bourgs, villages et châteaux qui composaient primitivement le haut-mundat.

Villes : Rouffach, Soultz, Ensisheim, Bollwiller.

Villages : Alschwiller, Alrichswiller, Hartmannswiller, Wuenheim, Rimbach-Zell, Rædersheim, Pulversheim, Wittelsheim, Wittonheim, Woffenheim, Meyenheim,

Digitized by Google

D'où vient ce mot le mundat, *das Mundat*, donné à cette immense propriété? Wehner suppose qu'il vient de *munus datum*, récompense donnée, d'autres en font *manu datum*, affranchi; il nous paraît vraisemblable de former ce mot de immunité, *immunitas*, espèce de franchise particulière que les rois donataires accordaient à ces districts.

En effet, le même roi Dagobert, dans le diplôme octroyé à l'abbaye de Wissembourg et par lequel il créa le bas-mundat (*das untere Mundat*), emploie le mot *Emunitas*; « que le père-abbé, dit-il, et tous ses frères jouissent librement, sous la protection de notre émunité, de tout ce qui appartient à l'abbaye.

L'émunité affranchissait le territoire de la juridiction des comtes, des vicomtes, des centeniers et de tous les autres agents du pouvoir royal, et elle donnait à l'évêque la faculté d'y instituer les juges qui lui conviendraient.

L'officier par lequel l'évêque faisait régir le mundat portait le nom d'Obervogt; cette charge fut concédée en fief aux comtes de Habsbourg, à la condition de rendre la justice d'après la coutume de Strasbourg et de percevoir le tiers de la taille seigneuriale vulgairement appelée *die Bethe*. Rodolphe de Habsbourg, avant de monter sur le trône impérial, rendit le fief de cette advocatie [1] à l'évêque Henri (1260); il se réserva le droit d'appel (*Gezog*) et la franchise du passage sur les terres du mundat pour lui et les siens.

Lorsque les Habsbourg eurent résigné cette charge, les évêques ne l'abrogèrent pas, mais ils la donnèrent à des hommes nobles et éprouvés. Soultz et Eguisheim eurent parfois des Untervogt, d'où il résulte

---

Bleinswiller, Dingsheim, Ste.-Croix, Klein, Phaffenheim, Gundolsheim, Guebers-wihr, Westhalten, Orschwihr, Osenhihr, Osenbach, Winzfelden, Soulzmatt, Hüsseren, Wettolsheim, Obermorschwihr, Andolsheim, Hattstadt, Vœgtlinshoffen, Sundheim.

Châteaux : Isenbourg, Freundstein, Buchnek, Jungholtz, Ollwiller, Orschwihr, Hohenack, Schrankenfels, Wasserstelzen, Spiegelburg, Laubeck, Zillhausen, Prestenrich, Wagenbourg, (Soulzmatt) et Jestett (Schœpflin., t. IV p. 202).

[1] Chaque monastère, chaque maison religieuse s'était choisi une famille noble pour la défendre en cas de besoin; le chevalier chargé de cette protection se nommait l'advocatus; très-souvent ces protecteurs empiétaient sur les terres et la fortune de leurs clients.

Digitized by Google

que ces villes avec les villages qui en dépendaient sont appelés des Vogteyen (1).

Dans les premiers siècles de son existence, le mundat était régi d'après les lois de la ville de Strasbourg. Plus tard, chacune de ces villes constitua ses lois, ses franchises à elle, ce qui arrivait d'ailleurs à toutes les cités du moyen-âge. Chacune de ces trois vogtey devint indépendante l'une de l'autre. Aussi à partir du XVe siècle on ne pouvait plus considérer Rouffach comme étant la capitale du mundat, attendu que Soultz et Eguisheim avaient déjà leur magistrat à eux, parfaitement indépendant de celui de Rouffach. L'évêque au XIIe siècle disait dans ses actes : *unser Obermundat zu Ruffach* ; au XVIe siècle la formule était changée ; on écrivait : *unser Obermundat zu Ruffach, Sultz, Eguisheim mit Thälern und Dörfern so dazu gehören.* Le magistrat de Soultz dans ses actes ne disait plus : *Soulz im Ruffacher Mundat,* mais : *wir Vogt, Schultheis, Bürgermeister und Rath der Stadt Sulz, Obermundat, im Baslerbisthum, Ober-Elsass gelegen* etc., car quant au spirituel, le mundat relevait de l'évêque de Bâle

L'évêque nommait le bailli de chaque vogtey ; c'était le premier magistrat du district, duquel on appelait au palais de l'évêque pour se pourvoir encore, si besoin était, près de l'empereur ; au XVIIIe siècle, c'était le conseil souverain d'Alsace qui jugeait en dernier ressort ; le le mundat alors était administré par un des membres du grand chapitre de Strasbourg. Ce chanoine s'occupait spécialement de la juridiction et des besoins de ce district.

Examinons maintenant quelles étaient les franchises et l'organisation politique de notre ville.

PRIVILÉGES DES HABITANTS DU MUNDAT.

Les habitants de la ville de Soultz, comme tous ceux du mundat, jouissaient de certains priviléges octroyés aux sujets de l'évêque de Strasbourg. En thèse générale, on peut dire qu'ils étaient plus heu-

(1) La vogtey de Rouffach comprenait en 1789 Rouffach, Soulzmatt, Pfaffenheim, Gueberschwihr, Westhalten, Gundolsheim, Orschwihr, Osenbach, Winzfelden, et le village de Sandheim, détruit depuis longtemps.

Celle d'Eguisheim comprenait Eguisheim, Wettolsheim et Obermorschwiller.

Celle de Soultz renfermait Soultz, Wuenheim, Rimbach-Zell et Hartmannswiller.

Digitized by Google

reux que le reste de la population d'Alsace, la domination du prince-évêque, étant plus douce que celle des haut-barons féodaux, et ses terres étant bien rarement ravagées ; car on y regardait à deux fois, avant que d'indisposer ce puissant prélat, qui avait pour soutien le pape et l'empereur (¹).

Néanmoins, lors des interrègnes et des doubles élections, alors que l'évêque était obligé d'opter pour un des deux canditats qui se disputaient l'empire, il arrivait que celui qui n'avait pas son adhésion, se vengeait par le fer et le feu ; souvent aussi, le siège épiscopal était occupé par des prélats belliqueux, qui préféraient le casque à la mitre et qui attiraient bien des maux à leurs sujets logiquement exposés d'après les convenances féodales, à payer de leurs biens et de leurs personnes, les fautes ou les turpitudes de leurs maîtres.

« En décembre 775 Charlemagne déclarait exempts du droit de péage tous les hommes de l'évêque de Strasbourg ; il est dit dans ce diplôme : pour que nulle part, dans les cités, burgs, bacs et ports aucun administrateur de la chose publique n'exige le moindre impôt des hommes de ladite église, lorsqu'ils vont par terre ou par eau, avec char ou bêtes de somme, dans le but de faire commerce ; qu'en

(¹) L'évêque de Strasbourg était prince du St. Empire romain ; il possédait douze bailliages, trois comtés et un grand nombre de châteaux assis dans la plaine et sur les flancs des Vosges. Sept de ces bailliages étaient situés dans la Basse-Alsace, à savoir : ceux de Benfeld, de Markolsheim, de Schirmeck, de Saverne, de Dachstein, du Kochersberg et de la Wanzenau réunissant pour le moins une population de 120,000 âmes ; deux autres étaient situés au-delà du Rhin ; celui d'Oberkirch et celui d'Ettenheim, trois dans la Haute-Alsace qui formaient le mundat. Les comtés étaient ceux de Dagsbourg, de Luzelstein, de Lichtenberg. Parmi les châteaux nous citerons : le Haut-Barr, le Hohenstein, le Bernstein, le Hundstein, le Greiffenstein, le burg de Girbaden etc. La ville de Strasbourg aussi était tributaire du prince-évêque. Parmi les vassaux du prince épiscopal on comptait les Rappolstein, les Schauenbourg, les Waldner, les d'Andlau, les Soulz, les Pfaffenheim, les Gerolseck, les Wurmser, les Turkheim, les Bollwiller, les Ochsenstein, les Hittenheim, les Winstingen, les Dettlingen, les comtes de Linange, de Ferrette, de Salm, de Habsbourg, de Kazenellenbogen, les landgrafs de Werd, les princes de Furstenberg et l'empereur lui-même à qui l'évêque avait donné en fief la ville de Mulhausen, singulière conséquence du système féodal ; le chef suprême de l'état se trouvait être le vassal d'un de ses vassaux. Quant à la force militaire, le prince évêque disposait de 10,000 fantassins et de 1000 cavaliers armés de pied en cap.

conséquence tout sujet de l'église de Strasbourg ait la faculté de transporter ses marchandises librement et sans redevance et par tout l'empire.

« En 992, Otton III confirma ce privilége commercial.

« En 1346, l'évêque Berthold de Bucheke concéda à ses très-chers sujets du mundat l'usage commun dans une très-grande étendue des forêts de la Vosge (1). Strobel, t. III. p. 151.

« En 1358, l'évêque Jean de Lichtenberg obtint de l'empereur Charles IV, que nul sujet épiscopal ne pût être distrait de ses juges naturels, représentés par les bourgeois composant le sénat (*der Rath*) de la ville et de la vogtey.

« *Die Leute die in der Stadt und ausserhalb der Stadt, die in die Gerichte oder Vogteyen gehören, an kein Landgericht* (justice du landgrave) *noch an der Gericht fortreten müssen der wer zu ihnen zu sprechen hat, der soll das thun vor dem Schultheissen daselbst.* »

Ce privilége pour cette époque était énorme ; les bourgeois étaient jugés par leurs pairs, on ne pouvait les déplacer, ils n'étaient pas justiciables du landgraf (espèce de grand-juge féodal).

« Cette franchise politique fut confirmée en 1380 par l'empereur Wenceslas, et en 1434 par l'empereur Sigismond, puis encore ratifiée par Frédéric II.

L'impôt que le haut-mundat payait à son seigneur était en l'année 1200 de cinq cents livres stebler (2); en 1860 le seul bailliage de Soultz payait au fisc de Louis XIV huit cent quatre vingt trois livres. Les temps avaient bien changé !

Quant au contingent en hommes que notre circonscription devait fournir, il variait suivant les circonstances ; en temps ordinaire, il était de cent hommes d'infanterie et de quinze cavaliers ; quand le seigneur évêque faisait la guerre pour son propre compte, il y avait une levée en masse, tout homme valide était alors obligé de marcher.

CH. KNOLL.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

(1) On appelait la Vosge, pays de la Vosge, des forêts, vallées, vallons et établissements habités qui se trouvaient enclavés dans la chaîne des Vosges.

(2) En l'année du seigneur 1200, le pays possédé par l'évêque de Strasbourg, et qui s'étend depuis Wettolsheim jusque et y compris Soultz, ne payait à son seigneur que cinq cents livres stebler, dont le tiers était attribué au landgraf.

Chronique des dominicains de Colmar, page 75.

Digitized by Google

LES FEMMES

DANS LA POÉSIE GRECQUE.

Suite et fin. (*)

Nous pourrions nous étendre encore sur quelques autres caractères moins saillants, il est vrai, mais tracés également de main de maître, tels que celui de Jocaste, l'épouse légère et sans cœur d'Oedipe, celui de Clytemnestre, mère dénaturée autant que criminelle, dans Electre; nous nous bornerons pour le moment à une seule observation, c'est que sur les sept pièces qui nous sont restées de Sophocle, il n'y en a qu'une seule, celle de Philoctète, où nous ne rencontrons point de rôle de femme, tandis que dans les six autres, c'est le plus souvent la femme qui se trouve placée au premier rang. Cette prédilection du grand poète tragique pour la peinture des caractères de femmes, et surtout l'habileté avec laquelle il a su les tracer, s'expliquent en grande partie par la douceur presque féminine de son génie et par sa grande impressionnabilité. La nature et la destinée, s'étaient disputé le soin de le combler de leurs dons, et l'avaient merveilleusement doué de toutes les qualités requises pour une étude approfondie du cœur de la femme. Il s'est principalement complu à introduire dans la famille dramatique un personnage charmant, qui n'a pour ainsi dire pas de rôle dans notre théâtre, et qui a fourni à l'antiquité son type peut-être le plus élevé et le plus poétique, c'est le personnage de la sœur, gracieux, dévoué et pathétique, s'il en fût.

Euripide est, sous ce rapport, tout le contraire de Sophocle, son rival plus âgé. Ce poète connaissait, il est vrai, à fond la nature de la femme, car il excelle à peindre les phénomènes de l'âme et surtout les passions. Sa Phèdre et sa Médée sont de véritables chefs-d'œuvre,

(*) Voir les livraisons de février, août, septembre et novembre, pages 49, 363, 413 et 493.

Digitized by Google

et quand il s'agit de faire paraître sur la scène une épouse fidèle et dévouée, comme Alceste, comme Andromaque, ou une jeune fille noble, pure et forte en même temps, comme Iphigénie, comme Polymène, comme Macarie, il a su charger sa palette des couleurs les plus brillantes et produire des portraits d'une ressemblance parfaite. On peut même dire, sans crainte d'être démenti, que, depuis Homère, aucun poète n'a créé des types aussi remarquables d'épouses et de jeunes filles.

Mais il nous a semblé qu'en peignant ces caractères si vrais, si naturels, il s'est laissé plutôt guider par un intérêt purement psycologique. Nous avons peine à croire qu'il les ait étudiés et retracés avec un véritable amour; nous dirons plus; nous avons des preuves presque certaines qu'il était peu favorablement prévenu à l'égard du sexe, en général. Euripide passait, aux yeux de ses contemporains, pour un ennemi des femmes, et Aristophane s'est emparé de cette antipathie bien prononcée, pour le persiffler dans une de ses comédies. Dans « les fêtes de Cérès, » les femmes réunies en assemblée prennent la résolution de se venger sur la personne du poète-philosophe des calomnies injurieuses qu'il n'a cessé de débiter sur leur compte : « Quels outrages ne nous a-t-il pas prodigués? Quand a-t-il « cessé de nous calomnier? Partout où il a pu trouver des spectateurs, « des acteurs et des chœurs, il nous a traitées d'adultères, de débau- « chées; il nous accuse d'aimer le vin, d'être trompeuses, babillardes, « de n'être bonnes à rien qu'à faire le tourment de nos maris. »

Il suffit de relire avec quelque attention ses principales tragédies, pour se convaincre qu'une telle accusation n'était pas entièrement dénuée de fondement. A l'entendre, les femmes seraient de leur nature, incapables pour le bien et tout ce qu'il y a de plus habile pour machiner le mal (Méd. v. 415), et de tous les êtres doués de vie et de raison, aucun ne serait plus pernicieux (Méd. v. 233). La mort d'un homme laisse des regrets dans une famille, mais une femme est impuissante (Iph. en Taur. v. 974). Le penchant à blâmer est naturel aux femmes, dit-il encore quelque part (Oben. v. 198), et tout léger prétexte est pour elle, une occasion de propos sans fin; c'est un plaisir pour elles de médire les unes des autres. « Oh! que jamais, dit-il encore par la bouche d'Oreste, les hommes sensés, qui ont uni leur destinée à celle d'une femme, ne permettent à d'autres personnes du sexe d'entrer dans leurs maisons et de fré-

Digitized by Google

quenter leurs épouses, car elles sont des maîtresses de corruption ; l'une est payée pour la corrompre, une autre, qui se sent coupable, veut l'entraîner avec elle dans le mal, un grand nombre la séduisent par libertinage » (Androm. v. 943). Mais, c'est surtout dans la tragédie d'Hippolyte qu'il paraît avoir épanché toute sa bile contre les femmes, lorsqu'il met ces paroles dans la bouche de son héros : « O Jupiter, « pourquoi as-tu fait voir la lumière du soleil à cette engeance pleine « d'astuce qu'on appelle la femme ? Si tu voulais conserver et propa- « ger la race des mortels, il n'était pas besoin que tu fisses servir les « femmes à cet usage. Les hommes n'auraient-ils donc pu t'offrir dans « tes temples de l'airain, du fer ou de l'or, et se procurer à ce prix « des enfants d'après un tarif fixé d'avance ? Il fallait avant tout écar- « ter à jamais de leurs demeures cette engeance nuisible. Du moment « que nous faisons entrer dans nos maisons un pareil fléau, c'en est « fait de l'aisance qui devrait y régner. Ce qui prouve que la femme « est le plus grand mal qui puisse nous affliger, c'est que le père qui « l'a engendrée et élevée se trouve dans la nécessité de lui donner « une dot, afin de s'en débarrasser plus facilement. Et celui qui « emmène dans sa demeure cette plante parasite, se réjouit d'abord « de son acquisition ; il couvre de riches parures, et de vêtements « magnifiques sa misérable idole. L'infortuné ! il ne se doute pas dans « son aveuglement, qu'il a tari dans son intérieur la source de son « bonheur à venir !..... Celui-là est mille fois plus sensé, qui s'unit à « une femme tout-à-fait nulle et inutile par sa simplicité. Pour moi, « j'ai en horreur toutes celles qui prétendent à l'esprit, et je ne souf- « frirai jamais dans ma maison une femme qui en saurait plus qu'il « ne convient à son sexe, car ce sont les savantes que Vénus rend « fécondes en fraudes, tandis que la femme simple, grâce à l'insuffi- « sance de son esprit, est exempte d'impudicité. » (V. 616).

En lisant cette tirade sanglante, il est bon toutefois de ne pas perdre de vue que conformément au plan de la pièce, Hippolyte doit se montrer injuste et blessant, afin que Phèdre ait par cela même un motif réel pour passer sans scrupule de l'amour à la haine et au désir de la vengeance ; d'ailleurs, nous nous garderions bien de faire un crime au poète d'avoir voulu nous offrir, à une époque relâchée et corrompue, le modèle le plus parfait de la chasteté et de la pudeur masculine, poussées même jusqu'au rigorisme. Cependant, il faut en convenir, il résulte de la manière dont Euripide a traité son sujet

comme la conviction qu'il s'est acquitté de cette tâche avec amour, et nous en dirons autant de la plupart des passages, où il s'exprime avec le même dédain ou la même armertume, où l'on pourrait objecter que la situation même des personnages semblait exiger un pareil langage. Cette partialité à l'égard des femmes s'explique en partie par des expériences personnelles qui avaient aigri et comme assombri l'humeur du poète. Euripide était un penseur, un homme d'étude, sérieux et recherchant la solitude, et un tel caractère devait peu convenir à une femme superficielle, comme elles l'étaient généralement à Athènes. Aussi raconte-t-on qu'il dut se séparer de sa première femme, parce qu'elle lui avait fait des infidélités, et que son second hymen fut tout aussi malheureux, puisque sa seconde femme le quitta de son plein gré. D'ailleurs, les Athéniennes de ce temps ne justifiaient que trop par leur conduite cette antipathie et ces accusations; mais, cette corruption, qui donnait lieu à des plaintes aussi graves, à qui convient-il de l'attribuer, sinon aux hommes qui leur avaient créé une position si exceptionnelle? Rebutées et négligées dès leurs plus jeunes ans, privées de toute culture scientifique et littéraire, c'est à peine si, avant leur mariage, elles trouvaient l'occasion de voir les maris qui leur étaient destinés. Traitées ensuite par ceux-ci à peu près comme des esclaves, mal servies par les institutions et voyant l'indifférence accueillir leurs vertus, tandis que la considération entourait les courtisanes, dont la beauté, l'adresse ou le talent arrachaient aux hommes l'amour qu'ils auraient dû reporter sur leurs épouses, les femmes grecques, reléguées dans la solitude délétère du gynécée, ont dû justifier jusqu'à un certain point les invectives dont tant d'auteurs les accablèrent. Leurs vices et leurs fautes doivent donc être considérés comme un des nombreux symptômes de la démoralisation générale, qui avait été produite non point par elles, puisqu'elles n'avaient pas de volonté, et qu'elles vivaient sous un joug oppressif, mais par les hommes eux-mêmes, dont l'indifférence coupable et l'injuste dédain avaient provoqué ce déplorable état de choses.

Euripide a conscience de cette triste situation des femmes, et il lui arrive assez souvent de s'apitoyer sur leur condition et de les traiter avec ménagement. Il fait dire à Creuse : « La condition des femmes « est bien malheureuse à l'égard des hommes; les bonnes sont con- « fondues dans une haine commune avec les méchantes, tant la na-

« ture nous a fait malheureuses. » (Jon. v. 297). C'est surtout dans le passage suivant qu'il paraît apprécier à sa juste valeur cet état anormal ; c'est Médée qui parle : « de toutes les créatures qui respi-« rent et qui pensent, nous femmes, nous sommes les plus malheu-« reuses ; il nous faut d'abord acheter un époux à un grand prix « d'argent et recevoir un maître de notre corps ; or ce second mal « est pire encore que le premier, et la grande épreuve est de savoir « si le maître est bon ou mauvais ; car le divorce n'est point hono-« rable pour les femmes, et elles n'ont pas le droit de répudier leurs « époux. Mais celle qui commence une nouvelle vie et subit des lois « nouvelles, doit posséder l'art des devins pour savoir (ce qu'elle n'a « pu apprendre dans la maison paternelle), ce que sera le mari auquel « elle va unir sa destinée. Si la fortune a secondé nos vœux, si nous « sommes unies à un époux qui porte le joug sans impatience, notre « sort est digne d'envie, sinon, il faut mourir. Un homme, quand « l'intérieur de sa famillle lui devient à charge, peut en sortir et « délivrer son âme de tout ennui par le commerce de quelque ami ou « des personnes de son âge ; mais nous, nous ne pouvons regarder « que dans notre propre cœur. » (Méd. v. 230 etc.).

Cependant les femmes d'Euripide ne se bornent pas à des plaintes et à des gémissements, et ici nous retrouvons le poète moraliste, qui s'est imposé la tâche de rendre meilleurs ceux-là même auxquels il s'adresse. Il leur arrive parfois de rappeler leurs devoirs aux Athéniennes qui les écoutent. Andromaque décrit ainsi la ligne de conduite qu'elle s'était tracée à l'égard d'Hector, son premier époux : « Une femme, qu'elle soit innocente ou coupable, s'expose à la mé-« disance par cela seul qu'elle ne reste pas à la maison ; je m'interdis « le désir d'en sortir et me renfermai dans ma demeure, sans « admettre au sein de mes foyers les entretiens flatteurs des femmes ; « je n'avais d'autre maître que les sentiments honnêtes de mon cœur, « et ils me suffisaient. Je présentais toujours à mon époux un visage « serein et une bouche silencieuse, et je savais à propos quand il fal-« lait lui céder la victoire ou l'emporter sur lui. » (Troy. 651). C'est encore par la bouche de ses principales héroïnes qu'il rappelle à ses contemporains combien il importe d'assurer de nouveau au mariage son influence bienfaisante et son caractère sacré. « Quand la base d'une « famille n'est pas solidement assise, les enfants sont nécessairement « condamnés au malheur. » (Herc. fur. v. 1232). Aussi, pour éviter

une pareille calamité fera-t-on bien de choisir une épouse bonne et vertueuse et de donner à ses filles des maris, dont le cœur soit noble généreux (Androm. 1235). « Celui qui, frappé de l'éclat de la fortune « ou de la naissance, épouse une femme perverse, est un insensé ; un « hymen modeste, où l'on trouve que la chasteté est préférable aux gran- « deurs. » (Elect. v. 1101). « L'hymen, pour les mortels bien assortis, « fait le bonheur de la vie ; mais pour ceux qui ont fait un mauvais « choix il n'y a que malheur, soit dans le foyer domestique, soit au « dehors. » (Or. 591). L'adultère trouve dans Euripide un censeur impitoyable. « Périsse misérablement, dit Phèdre, la femme qui, la « première souilla le lit conjugal, en entretenant avec d'autres « hommes un commerce adultère ! C'est des nobles familles que cette « corruption a commencé à se répandre parmi les femmes ; quand le « crime est honoré des gens de haute naissance, certes, il doit être « encore plus en honneur chez les hommes de basse condition. » (Hipp. 407). Electre rappelle aux maris que tout séducteur qui corrompt une femme par un amour adultère, et qui ensuite est forcé de la prendre pour épouse, s'abuse étrangement, s'il croit que cette femme qui n'a pas été fidèle à son premier mari, lui gardera une chasteté qu'elle a jetée loin d'elle. (Elect 925). Et la femme trompée par son mari, a le droit de se plaindre et même de se venger : « En « tout autre occasion, la femme est remplie de crainte ; elle redoute « les combats et tremble à la vue du fer, mais lorsqu'elle est outragée « dans ses droits d'épouse, il n'est pas d'âme plus altérée de sang. » (Méd. 266).

Aristote a bien raison de dire qu'Euripide a dépeint les hommes, non tels qu'ils doivent être, mais tels qu'ils sont en réalité. (Polit. xxvi, 11) ; les passages que nous venons de citer nous permettent d'apprécier jusqu'à un certain point les Athéniennes de son temps.

Il nous serait impossible de prendre congé de ce poète, avant d'avoir jeté un coup d'œil sur quelques uns des admirables portraits qu'il nous a laissés. Iphigénie, Polyxène et Macarie, figures éminemment poétiques, sont des êtres vraiment ravissants, les modèles les plus purs et les plus naturels qu'on puisse se représenter de la jeune fille. Sophocle nous montre Antigone, son héroïne de prédilection, pleurant en marchant au supplice ; c'est que le sacrifice de la sœur de Polynice a été volontaire, et que maintenant qu'il est irrévocable, il lui est bien permis de lui donner des larmes. Iphigénie,

Digitized by Google

au contraire ne veut point mourir encore ; pour détourner de sa tête le couteau fatal, elle recourt aux larmes, aux caresses, aux supplications ; il n'est pas de moyen qu'elle n'emploie pour émouvoir le cœur de son pére. Mais voyez avec quelle fermeté cette jeune fille, d'abord si timide et si craintive, marche maintenant à la mort : « Je me donne à la Grèce ; immolez-moi guerriers, et, couverts de « mon sang, courez renverser Troie ; les ruines seront les monu- « ments éternels de ma gloire ; ce seront mes enfants, mon hymen, « mon triomphe » (v. 1379). Ce qui fait de ce rôle d'Iphigénie un rôle incomparable, c'est qu'il descend jusqu'aux plus gracieuses et aux plus enfantines familiarités de la jeune fille, qu'il s'abaisse à des naïvetés charmantes, qui semblent n'appartenir qu'à la comédie, pour s'élever de degrés en degrés jusqu'au lyrisme le plus pathétique. Iphigénie est à la fois une enfant et une héroïne ; elle tremble devant la mort et elle la brave, elle pleure sur la destinée et y marche résolument, et tous ces contrastes, qui embrassent l'échelle tout entière des sentiments les plus opposés, se fondent, se succèdent si harmonieusement, que l'unité résulte de l'assemblée des extrêmes eux-mêmes.

Le caractère de Polyxène est sans doute moins gracieux que celui d'Iphigénie, mais il est plus élevé et plus touchant en ce sens, qu'au lieu de disputer sa vie, dont on lui demande le sacrifice, la fille d'Hercule l'abandonne, au contraire, et que tous ses efforts tendent à adoucir la douleur d'une mère inconsolable, qui demande à mourir avec elle. Quels touchants accents de piété filiale et de résignation dans ces paroles, où, s'arrachant à un entretien pénible, elle dit à Ulysse : « Voilà ma tête et conduisez-moi ; je sens mon cœur défaillir, « avant d'être frappée, aux douloureux accents de ma mère, et moi- « même, je la fais mourir par mes pleurs. O lumière, je puis encore « invoquer ton nom, mais je ne jouirai plus de ta vue que dans « un court moment entre le glaive et le tombeau d'Achille. » (Hec. v. 430-435).

Ce n'est pas seulement de l'enthousiasme et une grande fermeté de résolution que nous rencontrons chez Macarie, la fille d'Hercule et de Déjanire ; il y a chez cette jeune fille, qui se dévoue spontanément pour sauver la race d'Hercule, une puissance de raison, que nous ne pouvons assez admirer, et un héroïsme qui va toujours croissant et finit par nous émouvoir profondément. Comme Polyxène, elle

offre sa tête au fer, mais c'est par un sacrifice tout volontaire, avant d'y être contrainte. On voit, par les paroles qui vont suivre, qu'elle a conscience de sa situation, et qu'elle n'est pas restée insensible jusqu'à ce jour aux malheurs qui ont frappé sa race proscrite! Ne « vaut-il pas mieux mourir, que de tomber dans une fortune indigne « de moi, convenable peut-être à toute autre qui serait de race « moins illustre? Prends donc ce corps, Jolas, et conduis-moi où il « faut que je meure; couronne-moi, consacre-moi comme tu le jugeras « bon, et puis soyez vainqueurs de vos ennemis. Cette vie est à vous « tous, je vous l'abandonne bien volontiers et sans contrainte. Oui, « je le dis bien haut, je veux mourir pour mes frères et pour moi-« même. Je ne tiens pas à l'existence, et j'ai trouvé une noble voie « pour en sortir. » (Heracl. 499). Mais derrière cette héroïne, qui marche courageusement au-devant de la mort, apparaît tout-à coup la jeune vierge timide et chaste, jalouse de son innocence. Peut-on concevoir quelque chose de plus charmant que la condition qu'elle met à son sacrifice, et qui lui est dictée par sa pudeur? elle demande que le roi d'Athènes lui accorde comme une grâce de mourir loin du regard des hommes. Il y a, disons-le encore, quelque chose de profondément émouvant dans ce trouble mystérieux, qui s'empare de l'âme de la jeune fille, au moment où elle va consommer ce sacrifice, et s'élancer au-devant d'un avenir, dont il ne lui est pas donné de soulever le voile (v. 575,595).

Euripide est inimitable dans l'art de retrouver les détails gracieux qui font partie de la vie intime de la jeune fille et de la jeune femme; on ne s'attendrait guère de la part du poète qui a composé les portraits de Médée et de Phèdre, à la fois si simples et si belles, qu'il met dans la bouche des jeunes Troyennes, chargées par lui de la douloureuse mission d'entonner l'hymne funèbre de la patrie. « .. Ce fut au « milieu de la nuit que se consomma notre ruine, à l'heure qui suit « le repas du soir, et où un doux sommeil se répand sur les paupières. « Quittant les chants joyeux, les plaisirs de la fête, mon époux s'était « étendu sur sa couche, ses armes négligemment suspendues, sans se « douter de l'arrivée des bataillons ennemis, qui, des vaisseaux « achéens, s'avançaient en foule contre nos remparts... Et moi, « rassemblant sous une bandelette, attachée avec grâce, ma cheve-« lure flottante, les yeux fixés sur le métal brillant qui répétait mon « image, j'allais aussi monter sur la couche pour m'y livrer au som-

« meil, quand tout-à-coup un grand bruit se fait entendre par toute « la ville... » (Hec. 896).

En présence de ces tableaux qu'on dirait empruntés à l'âge héroïque, tel qu'Homère l'a dépeint, nous ne pouvons nous dispenser de faire, au sujet d'Euripide, une remarque que nous croyons juste, c'est que si, comme poète dramatique, il s'est rendu l'écho des idées et des mœurs de son temps, et s'il a pu passer pour un adversaire prévenu de l'autre sexe, par cela même qu'il s'appesantissait en quelque sorte sur ses imperfections et ses faiblesses, il a aussi, comme Platon, qui fut ainsi que lui un disciple aimé de Socrate, devancé, par ses théories, le siècle où il vivait, et a rêvé pour la femme ce large et noble rôle que les siècles futurs devaient lui réserver. S'il se plie aux exigences de son temps, dont il est une des expressions les plus vives et les plus saillantes, s'il ne peut accomplir cette « œuvre d'instituteur de la société », comme l'appelle Aristophane, sans offrir à ceux qui viennent s'instruire à ses pièces, des tableaux et des personnages, qui, par leurs lignes et par leurs traits, leur rappellent des originaux, que le commerce de la vie commune place chaque jour sous leurs yeux, il n'en conserve pas moins, avec cette concession même, son allure originale, le fond de son caractère et la ferme volonté, toute naturelle à un disciple de Socrate, de réformer les hommes et de leur donner d'utiles leçons. Aristophane, en lui jetant à la face ses « Phèdres impudiques, ses Sthéno- « bées, ses sœurs incestueuses, ses femmes qui accouchent dans les « temples », semble avoir perdu de vue Andromaque, Alceste, Polyxène, Iphigénie, Macarie, Eradné, touchantes et délicates figures, qui sont devenues autant de types théâtrals.

La plupart des femmes d'Homère ressuscitent en quelque sorte sous le pinceau d'Euripide; mais il a répandu sur elles un souffle vraiment tragique. C'est ainsi qu'il représente la vieille et noble épouse du roi Priam entraînée en esclavage et condamnée à devenir la servante d'Ulysse; il nous la montre accablée par de nouvelles pertes tout aussi douloureuses que les premières, et, après qu'elle s'est vu ravir par le destin cruel une jeune fille qui pouvait être le soutien de sa vieillesse avilie, et un jeune prince digne par ses vertus de relever Ilion de ses cendres, consacrant le peu de jours et de forces qui lui restent à de sanglantes représailles, qu'une soif insatiable de vengeance peut seule expliquer. L'Andromaque d'Euripide

est bien encore la noble et digne épouse d'Hector, du Héros, qui, au moment de se rendre au combat, n'entrevoyait pour elle de sort plus cruel que de tomber au pouvoir d'un maître orgueilleux. Mais depuis que celui sur lequel elle avait reporté toutes ses affections a succombé sous les coups d'Achille, on dirait que cette femme a perdu l'énergie qu'elle déployait au temps de sa prospérité, et qui était en grande partie le fruit de sa tendresse ; elle ne pensa pas un seul instant à opposer à la force une résistance qui n'est pas de son sexe, et toute sa volonté semble s'être concentrée dans son amour pour son fils : « Pourquoi me presser de tes mains, pourquoi t'attacher « à mon voile, pauvre colombe réfugiée sous mon aile ? Hector, avec « sa lance redoutable, ne sortira point de la tombe pour te défendre. » (Troy. 758.)

Sa Médée, une de ses plus belles conceptions, est dans le théâtre antique le type le plus expressif de la femme délaissée et jalouse. Elle ne doit pas seulement nous effrayer ; le poète veut encore qu'elle nous attendrisse par ses plaintes, qui, toutes véhémentes qu'elles sont, n'en sont pas moins d'une simplicité et d'une vérité remarquables, et par son plan de vengeance, qui est horrible, il est vrai, mais pourtant vraisemblable. « Entre vous et moi, dit-elle au « chœur des femmes corinthiennes, la condition n'est pas égale : « vous avez une patrie, la maison d'un père, les jouissances de la « vie, le commerce de vos amis ; et moi, dans l'abandon, dans l'exil, « je me vois outragée par l'époux qui m'a arrachée à la terre natale, « sans que ni mère, ni frère, ni parent puissent me conduire au « port dans cette tempête. » Euripide n'a pas fait d'elle une mère dénaturée, qui tue ses enfants sans hésiter et froidement. Elle aime ses enfants autant que mère a jamais aimé les siens ; il suffit, pour s'en convaincre, de relire les paroles si touchantes et si pathétiques qu'elle leur adresse, avant d'être subjuguée tout-à-fait par l'atroce pensée qui s'est développée dans son âme et qui finit par la rendre criminelle au premier chef. Et lorsqu'enfin elle reproche à Jason son orgueil et son infidélité, qui ont été la véritable cause du meurtre de ses enfants, et qu'elle lui prédit une vieillesse triste et désolée, nous ne pouvons nous empêcher de partager la compassion du chœur : « Je gémis sur ta douleur, mère infortunée, qui vas égorger tes en- « fants pour venger l'outrage de ta couche et l'injuste abandon d'un « époux qui a volé dans les bras d'une autre. »

Digitized by Google

Mais un caractère tout à la fois moderne et antique est celui d'Alceste qui se dévoue pour son époux. Euripide ne pouvait nous offrir un tableau plus parfait de l'amour conjugal, qu'en nous montrant cette jeune femme mourant avec le regret de la vie et des joies de la famille, animée d'une sollicitude jalouse pour ses enfants qu'elle va laisser orphelins. Il n'y a chez elle ni fausse grandeur, ni magnanimité raffinée ; elle ne prend point, comme le dit fort bien un critique aussi savant qu'ingénieux, M. St. Marc Girardin, le soin hypocrite de cacher tout ce que lui coûte sa résolution et combien elle l'élève à ses propres yeux. Elle se pare de sa vertu aux yeux de son époux et de ses enfants avec une sorte d'orgueil qui est dans la nature, et qui, loin de nuire à l'effet du tableau, l'achève au contraire, et le complète par un trait de vérité naïve.

Ce que nous avons dit des mœurs relachées et corrompues d'Athènes, à l'époque où Euripide vivait et écrivait, nous permettra d'apprécier à leur juste valeur les injures dont les femmes ont été l'objet de la part de la Comédie attique. Ces injures, en même temps qu'elles témoignent de la profonde immortalité qui régnait alors, prouvent encore jusqu'à une certaine évidence que les hommes étaient encore plus corrompus que les femmes. On ne sera pas très-désireux d'entrer dans beaucoup de détails à ce sujet, lorsqu'on saura que l'un des griefs principaux, soulevés contre elles, et il y en avait de plus graves encore, était un penchant très-prononcé pour l'ivrognerie. Je me bornerai à faire valoir trois considérations dont l'importance n'échappera sans doute à personne ; la première, c'est qu'il arrive quelquefois aux poètes comiques eux-mêmes, lorsqu'ils entr'ouvrent le gynécée, pour nous en montrer l'ordre et le silence troublés par mille folies et déshonorés par mille désordres, de prendre la défense des femmes et de reconnaître qu'elles valent incontestablement mieux que les hommes. C'est ainsi qu'Aristophane met les paroles suivantes dans la bouche de l'une d'elles. « Examinons qui vaut le moins des deux sexes ; nous disons : « c'est vous » « vous dites au contraire que c'est nous. Voyons, comparons en « détail ; opposons individuellement homme à femme. Charminius ne « vaut pas Nausimacha, c'est un fait certain. Cléophon est de tous « points au-dessous de Salabaccha. Depuis longtemps, il n'est per- « sonne de vous qui ose disputer la palme à Aristomacha, l'héroïne « de Marathon, où à Stratonice. Parmi les sénateurs de l'an dernier,

« qui viennent de remettre leurs charges à d'autres citoyens, en est-« il un qui vaille Euboula ? ils n'oseraient certes, eux-mêmes s'en van-« ter. Ainsi, nous soutenons que les hommes nous sont inférieurs. » (Fét. de Cères v. 800).

Dans une autre pièce du même poète, Lysistrate, les femmes trouvant que les hommes ont, par leurs folies, provoqué la ruine de l'Etat, et que tous les efforts qu'ils ont faits pour réparer le mal n'ont servi qu'à l'empirer, se sont mises elles-mêmes à la tête des affaires : « Pendant tout le temps qu'a duré la dernière guerre, nous avons « supporté dans un modeste silence tout ce que vous faisiez, vous ne « nous permettiez pas d'ouvrir la bouche. Nous n'étions guère con-« tentes, car nous savions bien où en étaient les choses. Souvent, dans « nos maisons, nous vous entendions discuter à tort et à travers sur « quelque affaire importante, alors le cœur bien triste, mais le sou-« rire aux lèvres, nous vous demandions : Eh bien ! a-t-on voté la « paix dans l'assemblée d'aujourd'hui ? Occupe-toi de tes affaires, « répondait le mari, tais-toi ! — Et je me taisais.... Mais bientôt « j'apprenais que vous aviez arrêté quelque résolution plus fatale « encore. « Ah ! mon ami, disais-je quelle folie est la vôtre ! » Mais « lui, me regardait de travers en disant : « tisse ta toile, ou tes « joues te cuiront longtemps ; la guerre est l'affaire des hommes. »... « Ah ! misérable, la guerre nous est un fardeau bien plus pesant qu'à « vous. D'abord, nous enfantons des fils qui vont combattre loin « d'Athènes. Ensuite, au lieu de goûter les plaisirs de Vénus et de « jouir de notre jeunesse, nous languissons loin de nos époux qui « sont à l'armée. Mais ne parlons pas de nous ; ce qui m'afflige, c'est « de voir nos filles vieillir dans leurs couches solitaires. Et si les « hommes vieillissent aussi, ce n'est pas la même chose. Le guerrier, « à son retour, eût-il des cheveux blancs, trouve bientôt une jeune « epouse ; mais la femme n'a qu'une saison ; si elle ne se hâte d'en « profiter, personne ne veut plus d'elle, et elle passe son temps à « consulter les destins, qui ne lui envoient pas de mari. » (Lysistr. v. 507, etc).

Du reste, ce poète ne s'adresse jamais directement aux femmes ; il ne leur a destiné aucun de ces admirables morceaux lyriques, qui comptent à juste titre parmi ses plus beaux titres de gloire. Ne cherchons donc pas dans ses drames les grandes et belles figures de l'Iliade et de l'Odyssée, si admirablement reproduites et retouchées

Digitized by Google

par les grands maîtres de la tragédie. On voit que l'homme régnait alors seul et sans partage, et que le développement intellectuel s'était opéré exclusivement au profit de la conquête, de la volupté et de la beauté; c'est à peine si, à de rares intervalles, nous retrouvons cette déférence pour le sexe faible, qui avait fait l'honneur des âges héroïques. La femme d'Aristophane, c'est l'épouse grecque, condamnée à s'ensevelir dans l'obscurité de ses mystérieux appartements; ce ne sont plus les poètes qu'il faut lire pour se rendre un compte exact de sa triste situation au sein de cette société toute démocratique, mais les historiens, les orateurs, Xénophon, Thucydide, Démosthènes. La femme, dit Xénophon, doit ressembler à la reine des abeilles, ne pas sortir de sa maison, surveiller ses esclaves et diriger leurs travaux, recevoir les approvisionnements et les mettre en ordre, économiser avec soin et mettre en réserve tout ce qui n'a pas été employé; surveiller le tissage des toiles, le confectionnement des vêtements et la cuisson du pain, prendre soin des esclaves infirmes, quel que soit leur nombre ou leur âge; veiller à la propreté des ustensiles du ménage, leur donner des noms convenables, qui permettent de les distinguer et de les classer et élever les enfants; elle doit enfin prendre soin de sa toilette. (Econom c. 7). Ainsi la femme n'a plus pour elle que la part la plus vulgaire de l'existence; de même que depuis longtemps elle se trouve exclue de toute participation aux affaires sociales, sa sphère d'action s'est rétrécie peu à peu à un tel point qu'elle n'est plus, à tout prendre, que la maîtresse des esclaves, chargée uniquement des soins administratifs de l'intérieur et forcée de rendre un compte exact de sa gestion à son époux et maître.

La seconde observation que nous avons à faire, c'est que, dans le domaine de la littérature, l'importance accordée aux femmes, s'accroît en raison inverse de l'influence que les poètes sont appelés à exercer sur les affaires publiques. De même que la poésie érotique est comme une plante parasite qui ne peut prospérer qu'à une époque où la vie intellectuelle s'est affaiblie, au milieu des générations énervées qui ont perdu tout à la fois et l'énergie de la volonté et la puissance d'agir, de même aussi, pour ce qui concerne la comédie attique, les attaques dirigées contre les femmes deviennent chaque jour plus fréquentes et plus amères, à mesure que les affaires publiques cessent d'être pour le poète un objet d'examen et de libre discussion.

Digitized by Google

La vie d'Aristophane lui-même sert à confirmer l'exactitude de notre observation. Ce poète comique qui, dans une de ses premières comédies, la Paix, (v. 751) se vantait de n'avoir point fait de la femme l'objet de ses railleries, a fini, dans ses pièces postérieures, par exploiter sur une vaste échelle cette matière qui semblait d'abord lui répugner, et elle devient même pour lui, en même temps que la critique littéraire, son arme de prédilection. Et, plus le ciel politique de la Grèce s'assombrit, au milieu du discrédit où était tombée la politique active, et des préoccupations nouvelles qui absorbaient les esprits, plus aussi la Comédie paraît se concentrer dans le domaine des intérêts privés : et cette part restreinte qui lui est faite finit par devenir exclusivement celle de la Comédie nouvelle, représentée par Ménandre.

On comprend que dans cette Athènes déchue de la souveraineté, où le mouvement d'esprit et le goût du plaisir avaient pris toute la place qu'occupaient naguère les passions des partis et l'intérêt de la gloire nationale, les intrigues d'amour se soient trouvées placées au premier rang. Il est à remarquer toutefois que les intrigues portent un cachet tout particulier. Il y avait, nous l'avons dit, à Athènes deux classes principales de femmes, qui formaient un contraste frappant, les unes, filles et femmes libres, chastes et pudiques pour la plupart, mais n'ayant reçu qu'une culture fort incomplète, et retenues dans un isolement tout oriental; les autres, filles affranchies, cultivant les lettres et les arts, la plupart spirituelles, d'un physique séduisant, mais bien connues pour la légèreté et la dépravation de leurs mœurs. Il était généralement reconnu qu'on ne pouvait aimer que les hétaires, qui avaient fini par s'emparer, au détriment des femmes légitimes, des hommages et des attentions des citoyens les plus notables d'Athènes, tandis qu'on ne pouvait épouser que les premières, et c'est dans cette situation que résidait le plus communément le nœud de l'intrigue, dans les différentes pièces de la comédie moyenne et de la comédie nouvelle.

Il ne faut donc pas nous étonner qu'à une époque pareille à celle dont nous parlons, la femme ait été tenue dans un tel état d'infériorité, qu'elle ait été l'objet d'une antipathie aussi prononcée et d'un mépris aussi injuste. Cependant, et c'est ici que vient se placer tout naturellement notre troisième observation, il faut convenir que d'Aristophane à Ménandre la société a fait un progrès moral qu'il

importe de constater. Après la guerre du Péloponèse, le règne des hétaires, inauguré par Aspasie, avait remplacé celui des démagogues. Aristophane avait déjà mis en scène ces femmes libertines, la plupart de bas étage, mais uniquement comme comparses et pour égayer le spectacle de festins licencieux. Mais leurs vices, leurs stratagèmes et leurs mœurs dissolues furent pour les poètes de la comédie moyenne un sujet de prédilection. Prenez garde à ces femmes, semblaient-ils dire, elles vous ruineront, sans que vous puissiez compter sur leur amour; mais jamais ils ne disaient: fuyez leur contact, car il vous corrompra et vous avilira. La société athénienne, qui avait perdu son ancien esprit de hardiesse et de domination, les suivait avec empressement dans cette voie nouvelle; au lieu de s'irriter, comme autrefois contre les mensonges des démagogues qui la trompaient, elle trouvait son plaisir à rire des tours perfides des courtisanes avides, qui trompaient et ruinaient les mauvais sujets.

Mais on dirait qu'à dater de l'apparition de la nouvelle comédie, le rôle des femmes, au sein de la société, s'est transformé, et que la dignité de la vie privée, du mariage et de l'épouse a été constamment en progrès. Quand Aristophane parle des désordres du gynécée, on sent toujours l'indifférence sous la raillerie; toujours il les traite avec ce mépris sans colère que l'on réserve aux enfants. Peu importe au poète qu'elles absorbent entr'elles tout le produit d'une vendange ou qu'elles introduisent des amants au sein de leurs demeures; peu importe encore qu'elles se montrent jalouses et grondeuses. Les maris auront, pour se distraire de leurs ennuis domestiques, la faculté de déserter, quand il leur plaira, le toit conjugal, d'aborder à toute heure la place publique et la maison de la courtisane, qui leur offriront une ample compensation. Mais pour Ménandre et ses confrères, le bonheur réside dans les incidents de la vie privée, et tout ce qui tend à troubler l'intérieur de la famille est un mal grave et irréparable. Aussi attachent-ils un bien grand intérêt à la vertu de la femme qui « peut être ou la ruine ou le salut d'une maison, qui, si « elle est vertueuse, est comme le gouvernail de la famille, capable « de préserver son mari et ses enfants de tout accident funeste. »

Cependant, hâtons-nous de le dire, s'il y a un progrès à constater dans la condition de la femme, ce progrès n'est pas encore de nature à faire concevoir à l'homme une noble idée de celle qui doit être sa compagne, ni à lui faire trouver auprès d'elle l'enthousiasme dont il

a besoin pour s'éprendre de ce qui est beau, grand et généreux. C'est pour cette raison que l'élément moderne, représenté par l'élément germanique, et qui se rencontra avec le christianisme dans le partage égal de droits moraux entre les deux sexes, constitue dans l'histoire de l'humanité un véritable progrès sur l'élément hellénique. L'amour prit dès lors un caractère tout opposé, il devint le mobile de l'héroïsme et du dévouement, heureux privilége qui assigne aux femmes une grande part dans les progrès de la civilisation moderne, et que les lois même les plus défavorables à leur action n'ont pu leur enlever!

ED. GOGUEL.

Strasbourg, le 10 mars 1860.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGE.

UN

TOMBEAU DE CHARLES-LE-CHAUVE.

Si le voyageur qui de Genève prend la route de France est fatigué du panorama que la rapidité vertigineuse du chemin de fer dérobe sans cesse à ses regards, qu'il suive l'ancienne route de Bellegarde à Lyon. Il n'assistera pas sans doute comme en Suisse aux scènes grandioses de la nature alpestre, il ne pourra même s'empêcher de regretter le lac de Genève, ses bords riants, son animation et sa vague bleue argentée, d'une teinte si douce. Nous traverserons cependant une contrée aussi pittoresque qu'accidentée; déjà nous allons voir un phénomène aussi étrange que bizarre, la perte du Rhone qui semble vouloir disparaître à tout jamais dans le gouffre qui quelques instants absorbe son cours. Plus loin nous suivons la capricieuse Walserine dont les eaux bondissent sur les anfractuosités d'un lit de rochers que son impétuosité torrentielle a creusé, et taillé à pic à 20 ou 30 mètres de profondeur. Elle aussi veut imiter le grand fleuve avant de s'unir à lui et se perd tout à coup dans un étroit et profond sillon formé par l'écartement des rochers dont elle ressort en bouillonant après un trajet de quatre à cinq cents mètres.

Bientôt les montagnes abaissent leurs lignes sinueuses et sur leurs flancs tapissés de vignes l'on découvre quelques villages que séparent de frais et riants vallons. De ces localités on ne conserve du reste que le souvenir de la visite des douanes qui rappelle à la réalité le touriste égaré dans le vague de la contemplation.

Mais le paysage ne tarde guère à changer de physionomie et à reprendre toute sa sauvage âpreté. Au fond d'une gorge étroite nous

Digitized by Google

longeons le lac de Silans, à droite d'énormes roches surplombent la route et semblent suspendus sur les voyageurs comme une éternelle menace de mort. A gauche s'élève une montagne couverte de hauts sapins dont la nuance sombre reflète sur le lac une teinte sinistre. Rien de plus solitaire, rien de plus mélancolique que l'aspect de ce lac. Involontairement, l'imagination est prête à évoquer quelque lugubre légende ou quelque scène tragique ; mais la poésie légendaire est inconnue dans ces contrées. Nous ne sommes plus en Allemagne où chaque source a sa naïade et ses ondines, chaque ruine son esprit et ses apparitions fantastiques, chaque grotte son génie ou sa fée, l'air même sa légion de sylphes moqueurs. L'on ne rencontre ni Menhirs ni Dolmens dans ces lieux qui semblent destinés à abriter les sanglants mystères du dieu Teutates.

Après avoir suivi quelque temps une route qui serpente entre des ravins tapissés de maigres broussailles et de buis, nous nous engageons dans une des gorges les plus sauvages de la chaîne Jurassique, de hautes montagnes à la cime orgueilleuse hérissée de sapins fermant l'horizon. Elles semblent défier la force humaine qui un instant paraît s'être arrêtée impuissante à se frayer une voie à travers ces formidables rochers.

Nous aurions pu nous croire transportés au Val d'Enfer, mais cet étroit et sombre défilé dépasse encore la sauvage grandeur du Höllen-Thal. Tout-à-coup après un brusque détour la route, qu'un massif de rochers et de sapins dérobait à nos regards, se trouve transformée en avenue bordée de platanes et d'ormes séculaires. Enfin nous apercevons dans le lointain l'antique ville de Nantua avec sa vieille église bysantine qui domine le lac éclairé par un soleil de juillet. Sa surface resplendit au loin, scintillante de paillettes d'or et de lueurs diamantées.

Mais bientôt avec le dernier rayon de soleil vont disparaître toutes ces richesses magiques et tout ce splendide mirage. Encore une fois le paysage va reprendre sa sombre et austère physionomie. La ville s'étend dans la vallée jusqu'au bord oriental du lac profondément encaissé entre deux montagnes. Celle de droite, taillée à pic jusqu'à la crête, simule à s'y méprendre les murailles crénelées d'une antique forteresse. A gauche d'immenses forêts couvrent les flancs de la montagne dont les cimes élevées réfléchissent dans le lac leur sombre verdure. Du reste pas la moindre animation, le mouvement ne se révèle que

par un sourd et monotone clapotement où le bruissement des frêles et rares embarcations amarrées à la rive. De loin en loin des aigles jettent un cri aigu en regagnant d'un vol rapide leurs aires suspendues aux pics inaccessibles.

A gauche du lac à mi-côte on a creusé dans le roc un large sentier qui aboutit d'un côté à la ville et de l'autre à l'extrémité orientale du lac ; au milieu du trajet on a ménagé une petite plateforme où se trouve placée la Madone du lac. Cette statue d'une exécution assez heureuse se détache comme une blanche et gracieuse apparition d'un groupe de sapins et projette une ombre mystique sur les sévères contours du paysage.

La ville de Nantua, malgré son origine romaine, n'est pas riche en souvenirs historiques qui prêtent tant de charmes aux contrées que l'on visite. Son histoire est en quelque sorte celle de l'ancien prieuré de Nantua (1) qui dépendait de Cluny. Cependant, d'après les traditions populaires et locales, un tombeau de Charles-le-Chauve devait exister dans le cœur de l'Eglise.

Cette vallée empreinte d'une sauvage majesté et dont la vue inspire un indicible sentiment de mélancolie, semblait bien choisie pour assurer au moins le repos de la tombe au prince dont l'existence finit d'une manière si humble et si misérable.

Son règne appartient en grande partie à l'histoire d'Alsace. La relation de la fête solennelle du serment (*Bundfest zu Strasbourg*, 842) (2) restera une des pages les plus intéressantes des annales de Strasbourg. En 876, il voulut s'emparer de l'Alsace et du cours du Rhin jusqu'à Aix-la-Chapelle (3). Cet éternel rêve de la rive gauche ne devait point se réaliser. Après sa défaite, il se dirigea vers Rome où, pour se consoler de ses revers, il alla revêtir la pourpre impériale (4). L'approche d'un de ses neveux le força à s'enfuir.

« Charles-le-Chauve meurt à Brior empoisonné par un juif nommé Sedecias, son médecin qui avait toute sa confiance. Aucun historien

---

(1) L'abbaye de Nantua fut fondée par Saint Amand, premier évêque de Strasbourg.

(2) *Neue vaterländische Geschichte der Stadt Strasburg*, von JOHANNES FRIESE, 1792.

(3) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*.

(4) MICHELET, *Histoire de France*.

ne nous a appris si ce médecin avait été puni et nous ignorons quels avaient été les instigateurs du crime.... Charles-le-Chauve fut enterré au prieuré de Nantua dans le diocèse de Lyon; et sept ans après, ses os furent transférés à St-Denis (1) (2).

« Hemedeus huitième abbé (de Nantua) fit inhumer au côté gauche du grand autel Charles-le-Chauve qui venait de mourir à Brior près du Rhône, dans la chaumière d'un paysan.

« L'abbé fit mettre une épitaphe sur son tombeau.

« Charles-le-Chauve laissa à l'église de l'abbaye quatre évangiles manuscrits, deux encensoirs, un calice d'argent, des chandeliers, des habits et ornements (3) (4). »

D'après ces données historiques, et d'après les traditions nous allions donc voir une tombe royale carolingienne, une tombe du IXe siècle. Après avoir parcouru l'église en tous sens et admiré dans une chapelle une voûte à pendentifs, style renaissance d'une hardiesse et d'une légèreté incomparables, nous n'avions découvert que la pierre tombale d'un bon bourgeois du XVe siècle. C'était une première déception et nous allions nous retirer fort désapointés, lorsque nous fîmes l'heureuse rencontre d'un digne ecclésiastique qui avec une exquise urbanité voulut bien nous guider et nous renseigner. Nous fûmes introduits à droite du chœur dans une chapelle qu'une fausse porte mettait en communication avec une espèce de crypte. Sur la partie gauche de la voûte de ce caveau se trouve incrusté un arc tumulaire à la base duquel se remarque une inscription indéchiffrable. C'est ce chétif monument qui doit avoir servi de sépulture provisoire à Charles-le-Chauve.

Sans avoir aucune prétention à la noble science des antiquaires nous avons immédiatement reconnu une erreur archéologique des plus patentes, l'anachronisme était par trop criant. La tombe carolingienne avait disparu et nous étions en présence d'une des plus élémentaires et des plus mesquines productions de l'art du XVme siècle.

---

(1) HENAULT, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

(2) Le tombeau en bronze de Charles-le-Chauve, autrefois conservé à l'église de Saint-Denis et qui était probablement une œuvre du 15me siècle, a été fondu en 1792. (*Histoire de France*, HENRI BORDIER et EDOUARD CHARTON).

(3) Au musée du Louvre on voit encore une Bible de Charles-le-Chauve.

(4) GACON, *Histoire de la Bresse et Bugey*, abrégée par M. de Lateyssonnière.

Digitized by Google

L'inscription, en caractères gothiques très-allongés et très rapprochés, confirma cette date par son illisibilité même, si l'on veut bien nous permettre cette expression.

Nous fîmes confidence de notre désillusion à notre vénérable ecclésiastique et nous lui fîmes remarquer que les détails d'architecture tumulaire et surtout le spécimen bien caractérisé de paléographie murale assignaient une date bien plus récente à cette tombe. Il nous fut répondu qu'un archéologue de passage à Nantua, et dont nous regrettons de ne pouvoir citer le nom, avait déjà contesté l'origine carolingienne de ce monument, et qu'il était même parvenu à déchiffrer l'inscription qui d'après lui devait être de la fin du XIVme siècle.

Si les révélations du Spiritisme sont tant soit peu vraies, le chevalier ou le prieur qui repose sous cette pierre, a dû plus d'une fois se réjouir de l'hommage royal rendu à cette tombe par de nombreux visiteurs.

Nous nous consolerons de ce cruel désappointement en donnant à nos lecteurs l'épitaphe bien authentique qui figure sur la pierre carolingienne qui peut-être existe encore, masquée par les boiseries du chœur à ce que prétendait notre vénérable ecclésiastique.

Les historiens nous ont conservé l'épitaphe du tombeau de Charles-le-Chauve qui avait été enterré à Nantua.

Hoc damini Caroli servantur membra supulchra
Conspicuus Romæ qui fuit impéria
Dordonidæque simul gentes non septro reliquens
Sed potius placide regna tenens alia
Ecclesiamque pio tenuit moderanime Christi
Semper in adversis tutor et egregius
Italiam pergens febribus corrompitur atris
Et rediens nostris obiit in finibus
Quom Deus excelsis dignetur jungere turmis
Sanctorumque choris consociari piis
Quinto dies mensi lumen cum panderet orbi
Octobris spatium redidit iste deo (1).

---

(1) *Histoire de la Bresse et du Bugey*; abrégée par M. de Lateyssonnière.

Cette épitaphe se trouve également reproduite dans GUICHENON, *Histaire de la Bresse et du Bugey*. Elle a sans doute été extraite des titres de l'abbaye de Nantua.

En lisant cette épitaphe bien authentique composée par un ecclésiastique, nous ferons remarquer qu'on ne fait pas la moindre allusion au genre de mort auquel aurait succombé Charles-le-Chauve d'après quelques auteurs. A cette époque l'antipathie étant bien prononcée contre les israélites, et le juif Sedecias n'aurait point échappé à un supplice que les instigateurs mêmes du crime auraient cherché à provoquer pour étouffer tout soupçon de complicité.

Le Président Henault remarque judicieusement que les historiens gardent le silence sur les instigations du crime et sur le genre de punition encourue par Sedecias dont le forfait n'est peut-être qu'imaginaire. Puisque nous citons le président Henault nous terminerons contrairement à l'usage par une épigraphe qui se trouve en tête de son ouvrage :

Indocti discant et ament meminisse Periti.

J. F. PUTHOD.

Digitized by Google

LE BOLLENBERG.

(PRÈS DE ROUFFACH HAUT-RHIN.)

Le mot *Bal* ou *Baal* signifiait seigneur et maître [1] chez les Chaldéens, qui donnèrent principalement ce titre au dieu Soleil, leur grande divinité, et, par extension aussi, aux divers génies qui présidaient aux astres principaux. Chez les Phéniciens, Saturne portait le nom de *Beel-Shamin*, c'est-à-dire, maître et roi des cieux [2]. Sous ce titre il était confondu avec le Soleil, en tant que régulateur du temps. Ce mot *Bel* ou *Beel* répondait chez eux, ainsi que chez les Assyriens et chez les Perses, au *Bal* ou *Baal* des Chaldéens. Chez les Perses, le nom de Bel était donné à Jupiter, dont la statue, en bronze, représentait le dieu dans l'action de marcher, pour symboliser la marche du soleil.

Ce culte *baalique* passa d'Asie en Europe avec les peuples qui vinrent s'y établir. On voyait en Grèce, à Patras, le tombeau du Dieu Bel dans le temple de Sérapis, qui n'était lui-même que la représentation mystique d'Osiris ou du dieu Soleil descendu au tombeau [3]. Dans le Norique au contraire, à Aquilée, c'est sous le nom de *Bélén* ou *Bélénus* qu'il était invoqué comme dieu printanier ou Apollon [4]. C'est sous cette forme aussi que les Keltes de l'Occident l'adoraient, et que, sur la pointe des monts les plus élevés, et sur le penchant des coteaux, où ses rayons venaient régénérer la nature, ils lui sacrifiaient le cheval, qui lui était consacré comme symbole de la rapidité de sa course. M. le professeur Bergmann, dans son ouvrage sur les Gètes, a voulu rattacher l'une à l'autre les deux figures

---

(1) Kirker, *Œdip.*, T. I, p. 262. — Selden, *de diis Syriis*, 2. c. 1.

(2) Euseb., *Oræp. evang.*, I. c. 10

(3) Pausan., *Messeniac.*, p. 228.

(4) Hérodian., VIII, p. 302.

mythiques d'*Hérakès* et d'*Apollo*, dont le dernier nom, selon lui, dériverait du premier. Cette opinion ne saurait prévaloir ni philologiquement ni sous le rapport religieux. Héraklès, en effet, n'est pas le dieu Soleil du printemps; c'est le dieu fort qui meut la nature et engendre le temps, tandis qu'Apollo ou Appello, comme nous le lisons sur quelques inscriptions (1), représente l'influence bienfaisante du Soleil printanier. L'un était peint sous les attributs de la force musculaire, l'autre sous les traits de la beauté idéale et de la force juvénile.

Quand les Romains s'emparèrent des provinces rhénanes, et en soumirent les diverses nationalités, ils adoptèrent, fidèles à leur politique et à leurs principes de conquête, les cultes qu'ils y trouvèrent établis. Le culte de Bel fut donc confondu avec celui d'Appollon, le dieu printanier des Grecs et des Romains. Lorsqu'à leur tour les Germains (Burgondes et Allemanes), s'emparèrent des rives du Rhin, se perpétuèrent dans la langue et dans les traditions de ces peuples, les diverses dénominations de *Belchen*, de *Boll*, ou *Bollen*, de *Rossberg*, de *Sonnenberg*, etc., selon que la tradition rattachait aux lieux qui les portaient, le culte gaulois de Bélén, celui romain d'Apollon, les sacrifices de chevaux en l'honneur du dieu Soleil, ou le culte solaire lui-même dégagé de toute nature zoo ou antropomorphe.

Les deux Bollenberg, le grand et le petit, dans le Haut-Rhin, ont conservé dans la tradition le souvenir de cette transformation du culte de Bélén en celui d'Apollon Les murs de la chapelle qui se montrait jusqu'à la fin du siècle dernier sur le second de ces sommets, étaient dédiés à sainte *Polona* plutôt *Apolona* (2), dont la légende chrétienne, je n'en saurai douter, s'est naturellement entée sur le mythe d'Apollon. Sainte *Polona*, dans cette légende, est regardée comme la fille du fondateur de la race des chevaliers de Boll ou Bollen, qui eux-mêmes étaient seigneurs du Bollenberg (3). Elle remplit ici le rôle que remplit, plus au nord, sainte Odile, patronne

(1) *Hist. des peuples Opiques*, p. 240.

(2) *Elsässiche Topographia*, 2e part., p. 30.

(3). *Districtus* Bollenberg *prope Ruffiacum ad Dynastiam hanc etiam spectans, primum Bollrianæ gentis patrimonium censetur*. Schœpfl. *Als. illust.*, T. II., p. 102.

d'Alsace, sur les lieux consacrés à Sieg ou Odin ; comme cette dernière le remplit aussi près de Fribourg dans la chapelle placée au pied du dernier versant du Rossberg, du haut duquel, selon la tradition, on lançait dans l'abîme les chevaux indomptés offerts en sacrifice à ce dieu.

Le grand Bollenberg offre une masse calcaire. Ses contours arrondis sont exemps de parties abruptes. Son sommet et ses versants, à pente raide vers le nord, moyenne vers l'est, plus douce vers l'ouest et le sud, sont couverts d'une faible végétation de graminées et de bruyères.

Du côté du sud, il est séparé de la plaine par une deuxième colline calcaire moins élevée, nommée le petit Bollenberg. Cette dernière, autrefois recouverte d'une forêt de chênes, est située en partie dans la banlieue de Rouffach, et en partie dans celle d'Orschwyhr.

L'une et l'autre hauteur sont parsemées de blocs de grès, tantôt présentant, dans leur rapport de position, des angles ou des alignements ; tantôt disséminés sans symétrie aucune, ou accusant quelque cercle naturel. C'est sur la dernière que se trouvait la chapelle de sainte Polona qui, jusqu'en 1576, servit d'église aux habitants du village d'Orschwyhr.

Ces blocs de grès, dont quinze seulement ont été déchaussés pour l'exploration, afin de constater leur assise, sont tous d'un volume assez peu considérable. Aucun d'eux ne pénètre à plus d'un mètre dans le sol. Le terrain sur lequel ils reposent, est formé de bancs calcaires, en couches minces, superposées, recouverts d'une terre végétale qui ne dépasse nulle part trente centimètres. Ils sont en général tous couchés. Aucun ne possède de forme régulière, qui accuse la main de l'homme. Presque tous sont plus longs que larges, et plus larges qu'épais. Les plus petits de ces blocs, sont d'une dimension de 60, de 50 ou de 40 centimètres dans les trois sens. Le plus fort, appuyé sur une assise de pierres superposées, représentant assez exactement un muremeut sans ciment, mesure 2^{m}, 70^{c} de longueur. Il existait autrefois à la base antérieure une fosse irrégulière de 50 à 60 centimètres de profondeur, qui, à l'examen, a laissé apercevoir des traces de cendres et de charbon. Il serait téméraire toutefois de vouloir affirmer l'antiquité de ce foyer, quand, avec autant de probabilité, on peut l'attribuer, soit aux feux que les habitants d'Orschwyhr allument encore chaque année le soir du mardi-

gras sur cette hauteur, soit à quelqu'un des pâtres dont les troupeaux viennent ici brouter l'herbe aromatique.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ce n'est pas la main de l'homme qui a réuni sur ce sol calcaire tous ces blocs de grès ; ni la manière dont ils sont disposés, ni les figures que ces divers groupes présentent, ne se prêtent, comme on l'a voulu d'abord, à cette supposition. Ces blocs de grès sur l'oolithe du Bollenberg n'ont rien de contraire aux lois géologiques, quelque anomalie que leur présence puisse offrir au premier aspect. Après le dépôt de calcaire jurassique et avant le soulèvement du Bollenberg, c'est-à-dire, au moment où le calcaire jurassique était étalé en surface plane au pied des montagnes plus anciennes, il a dû se former des alluvions sur ce terrain.

Les matériaux de ces alluvions ont dû être empruntés aux montagnes voisines. Postérieurement au bouleversement, les parties les plus ténues de ce terrain alluvial ont été entraînées par les eaux, et les gros blocs sont seuls restés en place, là où nous les voyons encore aujourd'hui. Le grand nombre de ces pierres, l'irrégularité de leur forme et de leur distribution, militent en faveur de cette hypothèse qui s'accorde avec les théories présentées par M. le professeur Léonhard, d'Heidelberg, pour les deux chaînes des Vosges et de la Forêt-Noire, avec celles de M. Alb. Müller, de Bâle, à l'occasion de phénomènes semblables observés sur le Jura, dans la Suisse et sur le plateau bâlois.

Mais cette circonstance ne détruit en rien l'importance du Bollenberg sous le rapport archéologique et religieux. Pourquoi les hommes, en venant prendre possession du sol désert où ils s'établirent, n'auraient-ils pas mis à profit, pour les mystères de leur culte, ce que la nature elle-même leur présentait de mystérieux sur le sommet des monts, où ils se plaisaient à invoquer la divinité ? Pourquoi n'auraient-ils pas choisi les plus gros blocs de ces pierres pour autels, et n'auraient-ils pas profité de leur dédale pour leurs processions ? S'ils n'avaient point sous les yeux, comme à Carnac, des alignements symétriques, posés par la main de l'homme ; s'ils n'avaient pas de cercles parfaits, symbole du disque du soleil et de ses douzes demeures, ne semble-t-il point que chacun de ces agrestes autels que la nature avait créés, répondît à chacun des génies de ce ciel étoilé, au milieu desquels circule l'astre qu'ils venaient invoquer ? Un des cantons de la montagne porte encore aujourd'hui le

nom de *Sonnenglänzle* ou éclat du soleil. Ce nom, dont rien ne rappelle l'origine, n'est-il pas aussi vieux que celui des sociétés qui venaient ici prier? Les pontifes, au milieu de ce labyrinthe que la religion avait nécessairement dû consacrer, guidaient la marche du peuple, chantant les hymnes sacrées et attisant les feux qui symbolisaient le retour de la lumière et de la chaleur et qui, même lorsque le christianisme eût renversé l'ancienne croyance, se perpétuèrent sur ces hauteurs, sans que les hommes initiés à la nouvelle foi se préoccupassent de leur signification primitive. Le christianisme remplaça, par une naïve légende, la figure mythique d'Apollon. Il donna à la jeune vierge qui lui fut substituée un nom qui bientôt fit oublier l'ancien culte; et peu de générations s'étaient écoulées, que ces mêmes populations qui maintenant donnaient aux lieux habités, aux voies de communication, aux buttes tumulaires, des noms qui attestaient de leur haine pour le paganisme, allaient sur la montagne implorer sainte Apolona. La chapelle qui lui fut consacrée datait sans doute d'une époque bien reculée, si nous faisons attention qu'à plusieurs reprises furent retirés du sol où elle avait existé, des sarcophages de pierre, dont l'un d'eux recelait une monnaie mérovingienne, qui fut donnée par M. le curé Zimberlin au musée de Colmar. Ces sarcophages qui, selon lui, peuvent remonter jusqu'au huitième ou neuvième siècle, présentent, tous, les contours du corps humain creusés dans la pierre, de manière que la tête avait sa cavité propre à elle. Une de ces pierres sert aujourd'hui d'auge au puits de la ferme du Bollenberg; le couvercle de l'une d'elles, ornementé, forme le seuil de la porte de la grange. Beaucoup sont encore enfouies dans ce terrain. Aucune inscription n'est venue nous révéler quelles sont ces sépultures. Il n'a jamais existé près de cette petite église d'établissement religieux. La ferme qu'on voit encore tout près du vignoble sous lequel gisent ces débris, jouissait autrefois du droit d'asile pour les criminels. A côté s'élevait la modeste demeure de l'ermite qui desservait le petit temple, jusqu'à l'époque où la révolution française détruisit l'un et l'autre. L'église était alors le rendez-vous processionel de toutes les paroisses des environs qui, au temps des Rogations, venaient jusque sur ce sommet prier Dieu et sainte Polona de bénir et de protéger leurs moissons. Cependant aucun des hagiographes d'Alsace, ni l'abbé Grandidier, ni l'abbé Hunckler, n'ont cité cette pieuse fille de la race des Bollen dans leurs *Vies des Saints* de la pro-

vince. Elle n'est connue, invoquée que là où sa légende a pris naissance, au point de contact des deux cultes païen et chrétien. Un acte notarié de 1768 fait mention d'elle, sous le nom d'*Apolla*, comme patronne de l'ancienne église d'Orschwyhr sur le Bollenberg. La montagne à laquelle elle préside comme bon génie, est elle-même hantée, à l'opposé, par le génie impur, près duquel, dans la bouche du peuple, viennent se réunir les sorcières. Quand tout dort dans les vallées, c'est là qu'elles viennent célébrer leurs danses et leurs festins, et qu'elles reçoivent du prince des ténèbres les sorts qu'elles vont ensuite jeter sur les champs et sur les troupeaux. C'est encore un reste des traditions du paganisme, où les deux principes bon et mauvais, ou de la lumière et des ténèbres, étaient toujours en opposition.

MAX. DE RING.

Digitized by Google

LES ALSACIENS

ET L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE.

M. Flaxland nous a adressé deux brochures que nous venons de lire avec intérêt. Ce sont deux plaidoyers en faveur des cultivateurs de l'Alsace qui semblent ne pas vivre en parfaite intelligence avec l'administration forestière. Ces cultivateurs sont, de père en fils, et de génération en génération, dans l'usage de ramasser à pleins chariots les feuilles mortes des bois, d'en faire litière à leurs bêtes, et par conséquent de les convertir en engrais; mais l'administration, plus ou moins tolérante jusqu'ici, n'entend plus se dessaisir de son bien et donne ses raisons pour cela. M. Flaxland lui oppose les siennes. C'est un feu croisé d'arguments qui ne sont pas tous également heureux, mais qui ont le grand mérite de ne pas s'écarter des bornes de la courtoisie. L'administration forestière ne se contente pas d'affirmer que les feuilles d'arbres restituent au sol ce que les racines de ces mêmes arbres ont enlevé au couches profondes, qu'elles forment de l'humus en se décomposant et que l'humus est favorable au réensemencement naturel, ce qui est d'une exactitude incontestable; elle voudrait, en outre, persuader aux cultivateurs que les feuilles en question ne valent point la peine qu'on se donne pour les recueillir, et qu'en fin de compte elles ne constituent qu'une litière humide et détestable au point de vue de l'hygiène du bétail. Les cultivateurs ne se laissent pas convaincre, et M. Flaxland n'est pas non plus de l'avis de l'administration.

Puisque nous sommes appelé implicitement à intervenir dans le débat, nous dirons, qu'à moins de faire fléchir les principes de la physiologie végétale, il nous paraît convenable de rendre ou mieux de laisser à la forêt ce qui vient de la forêt. Les arbres vivent de l'atmosphère par leurs branches et leurs feuilles comme ils vivent des

Digitized by Google

sels terreux par leurs racines. Du côté de l'atmosphère, il n'y a rien à craindre, les provisions ne s'épuiseront pas, mais du côté du sol, c'est une autre affaire; ce que les racines y prennent ne s'y retrouve plus, et à la longue, si la restitution ne se faisait plus en nature, les provisions souterraines s'épuiseraient. On comprend, à la rigueur, que l'homme s'approprie une partie des produits et qu'en se les appropriant il se dise : « l'atmosphère opérera la restitution ; mais il doit y avoir une limite, et nous demandons jusqu'où l'on peut aller. Vous voudrez bien remarquer que nous enlevons à nos forêts nos bois de charpente et nos bois de chauffage et que nous ne leur rendons absolument rien de tout ceci. Si, avec cela, nous enlevons encore les feuilles, nous dérangeons l'équilibre : nous ne nous contentons plus de ce qui a été créé aux dépens de l'atmosphère, nous prenons en outre ce que le sol a produit. C'est aller trop loin.

S'il s'agissait d'une forêt non exploitée, d'une forêt vierge, le ramassage des feuilles mortes n'aurait pas de très-grands inconvénients, mais il s'agit de forêts où nous prenons beaucoup déjà, peut-être plus que la part de l'atmosphère, donc il est prudent d'y regarder à deux fois avant de prendre davantage, puisque la prise se ferait aux dépens du sol, et que nous sommes bien décidés à ne rien lui restituer.

Nous nous permettrons encore de faire observer que les terrains s'enrichissent nécessairement d'année en année par l'accumulation des dépouilles qui s'y décomposent, et qu'un fonds de forêt privé du feuillage mort ne saurait valoir, en cas de défrichement, celui qui n'aurait rien perdu de ses propres débris. C'est là un point important à considérer, et dont il n'a pas été question dans le débat. En admettant donc que les cultivateurs n'enlèvent qu'une partie des feuilles et ne fassent pas un tort sensible à la végétation et au repeuplement, il n'en reste pas moins vrai que cette suppression tourne au désavantage de la couche superficielle et que l'on empêche cette couche de s'enrichir, de valoir un peu plus l'année d'après que l'année d'avant.

En définitive, l'administration forestière qui autorise l'enlèvement des feuilles mortes, appauvrit plus ou moins le fonds de ses bois, ou, ce qui revient au même, se prive d'une plus-value qui n'est pas sans importance. Voilà la vérité.

Nous croyons avec M. de Lavergne, et avec beaucoup d'autres, que des cultivateurs qui ne savent point créer la quantité d'engrais

Digitized by Google

nécessaire à leur exploitation sont engagés dans une mauvaise voie, et qu'il vaut mieux les en sortir par de bons conseils et de bons exemples que de les encourager dans une lutte où ils échoueront bien certainement. Il ne s'agit pas ici d'examiner le plus ou moins de qualité des feuilles mortes employées à titre de litière. En abordant cette question, l'administration forestière n'a cherché qu'à se rendre aimable et à adoucir les angles de la difficulté. Elle aurait pu dire tout de suite : — En abandonnant jusqu'ici mes feuilles mortes aux cultivateurs, je leur ai fait un cadeau, j'ai enrichi leurs terres aux dépens des miennes ; il ne me convient plus de continuer le cadeau, en m'imposant des sacrifices ; c'est mon droit et j'en use.

M. Flaxland nous apprend que les cultivateurs de la plaine vendent leurs fumiers aux vignerons des côteaux. C'est regrettable ; nous n'admettons pas en principe un commerce de cette sorte ; les fumiers de la ferme doivent aller aux terres de la ferme, non ailleurs. Les vignerons ont pour eux la cendre des sarments et des souches et le marc des raisins ; on s'en contente au clos de Vougeot, on pourrait également s'en contenter en Alsace.

P. Joigneaux.

Digitized by Google

UN PASSEPORT POUR L'AUTRE MONDE.

—

A Monsieur le Directeur de la *Revue d'Alsace*.

Quoique votre estimable *Revue* me semble principalement destinée à des intérêts locaux, vous avez néanmoins jugé à propos d'y admettre différents articles sur la Russie; sans doute, vous avez pensé que l'intérêt que présente aujourd'hui ce pays est devenu si général, qu'il est, pour ainsi dire, local à chaque province, car chacune compte quelques uns des siens parmi ceux qui ont combattu dans un pays si lointain pour la justice et le droit.

Cette considération m'engage à vous faire parvenir à mon tour un petit document qui vous fera connaître jusqu'à quel point les Autocrates de toutes les Russies ont abusé à la fois et de leur pouvoir et de l'ignorance des peuples moscovites; abus qui certainement dépasse toutes les bornes de l'imagination, car il ne s'agit, ni plus ni moins, que de passeports délivrés pour l'autre monde et adressés directement à Saint-Pierre.

Voici le texte d'un de ces « laissez-passer » tel qu'il est rapporté par la feuille anglaise : « *The britisch and foreign Review, or European Quaterly Journal; Vol IX. N° 17. Jul 1839, p. 353.* » et qui, de son côté, l'a tiré d'un manuscrit qui doit se trouver au musée de Londres.

« *Macarius*, (1) *Dei gratia Kiovensis, Halicensis et Universae Russiae Archiepiscopus Domino et amico nostro S. Petro, Dei Omnipotentis janitori.*

Significamus Tibi hoc tempore, diem Suum obéisse quendam Dei servum Principem Teodor Wlodimirski : quamobrem præcipimus Tibi,

---

(1) Macarius II, métropolitain de Kiew. (1578-1550.)

ut illum sine omni impedimento et cunctatione recte intromitas in regnum Dei. Absolvimus eum ab omnibus suis peccatis et dedimus ei benedictionem. Itaque nihil eorum transgredieris atque ne secus fiat, dedimus ei has literas absolutionis.

Datum in nostro Claustro in Kiovia XXX. Julii 1541.

Voici encore la copie d'un autre passe-port de la vie future, qui se trouve inséré dans « *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe, avril 1705, p. 289.* Quoiqu'il me paraisse moins authentique que le premier, il ne confirme pas moins un usage aussi indigne que ridicule.

« Je soussigné, évêque ou prêtre de N. reconnais et certifie, que N. porteur de ces lettres, a toujours vécu parmi nous en bon chrétien, faisant profession de la religion Grecque, et quoiqu'il ait quelquefois péché, il s'en est confessé, en a reçu l'absolution et la communion, en rémission de ses péchés ; il a honoré Dieu et ses saints ; il a jeûné et prié aux heures et saisons ordonnées par l'Eglise ; il s'est fort bien gouverné avec moi, qui suis son confesseur, en sorte que je n'ai point fait difficulté de l'absoudre de ses péches, et n'ai pas sujet, de me plaindre de lui, en témoin de quoi nous lui avons expédié le présent certificat, afin que St-Pierre, le voyant, lui ouvre la porte de la joye éternelle. »

J'ignore, si de pareils laissez-passer se délivrent encore de nos jours en Russie ; mais dans ce cas, la besogne ne doit pas manquer dans les bureaux de passe-ports.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

FÉLIX MARQUAT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Personne n'a oublié les lettres, si intéressantes, que M. Louis Spach a écrites dans le *Courrier du Bas-Rhin* sur les archives départementales dont le dépôt lui est confié. La collection de ces lettres forme un travail de longue haleine dont le public est redevable aux traditions obligeantes et aux habitudes laborieuses de l'auteur ; mais, il faut bien le dire, disséminées dans le journal sur les instances duquel elles ont été écrites, ces lettres ont nécessairement participé

du sort réservé aux organes de la publicité quotidienne et, à part dans quelques rares collections du journal, elles n'existent plus que dans les souvenirs; nous nous trompons cependant, elles existent dans un volume tiré à l'usage de l'auteur, mais en si petit nombre que la librairie peut en faire abstraction et considérer une édition spéciale comme étant l'édition d'une œuvre inédite. C'est ainsi, paraît-il, qu'en a jugé M. E. Piton dont le dernier bulletin bibliographique annonce l'édition in-8° des trente-neuf lettres qui résument d'une manière si attachante les connaissances acquises par vingt années de travail et d'études de l'un des écrivains les plus aimés et les plus justement honorés du pays.

La *Revue d'Alsace* a ouvert ses colonnes à une demande de renseignements qui nous a valu, pensons-nous, la publication du livre « *Des nombres* » que nous annonçons en ce moment. Ce livre est une production inédite jusqu'alors de M. le comte de Saint-Martin, dit *le philosophe inconnu*, qui a passé quelques années à Strasbourg, vers la fin du siècle dernier, dans le commerce d'une femme de mérite, Mme de Bœcklin, au sujet de laquelle M. Matter demandait des renseignements à ses contemporains. Peut-être y a-t-il quelque chose de trop hasardé dans l'allégation, que c'est aux lettres écrites à la *Revue* par M. Matter qu'est due la publication du livre *des nombres*. Nous voyons, en effet, dans l'avant-propos du nouvel éditeur de M. de Saint-Martin, que depuis « quinze ans » les œuvres « du plus grand des mystiques français » de la fin du dernier siècle sont l'objet d'une sollicitude et de recherches particulières. Cependant nous avons quelques raisons de penser que le souvenir donné dans cette *Revue* par M. Matter à un petit groupe d'esprits distingués, est entré pour quelque chose dans la détermination de l'éditeur.

Cet éditeur, M. Louis Schauer, est nécessairement un disciple du maître dont il a conçu le projet de rééditer toutes les œuvres. « L'expérience, dit-il, que, depuis quinze ans, nous avons faite de l'effet moral produit par l'étude des œuvres du *philosophe inconnu*, nous a inspiré le désir de commencer une réimpression des œuvres de cet homme admirable..... et dont la renommée est si au-dessous de celle à laquelle il atteindra un jour parmi les intelligences d'élite. »

M. Schauer a voulu associer à son premier essai d'édition, M. Matter, lui-même, de qui il a sollicité et obtenu une préface pour le livre *des nombres*. Il faut lire cette préface pour concevoir une idée

bien nette du livre qui se présente avec les formes de la science exacte appliquée à la plus haute pression spéculative de l'esprit humain. M. Matter a en outre donné à M. Schauer le conseil de joindre à « un écrit aussi apocalyptique » une publication qui est, par sa nature, à la portée de tous et qui, paraît-il, est devenue très-rare, à savoir : *l'éclair sur l'association humaine.* C'est cet écrit du même *philosophe inconnu*, que M. Matter croit être le plus propre à donner en même temps les principaux traits de la morale, de la politique et de la spéculation philosophique de Saint-Martin.

Il vient de paraître sous le titre : *Séjour en Alsace de quelques hommes célèbres*, une petite brochure in-12 de 114 pages et qui contient le récit de « la bonne fortune qu'a eue l'Alsace de recevoir la « visite de plusieurs grands personnages de la République des « lettres. » Il y est question d'Erasme, de Voltaire, d'Alfieri, Delille, Casanova et J. J. Rousseau. Cette brochure n'est autre chose qu'un tirage à part des articles qui ont paru sur ces citoyens de ladite République, dans la *petite gazette des tribunaux d'Alsace.* On conçoit, à la seule indication du titre du livre et des noms qui en forment le sujet, l'intérêt qui s'attache à une semblable publication. C'est une face de l'histoire d'Alsace qui est esquissée avec autant de délicatesse que d'élégance par l'estimable rédacteur de notre *petite gazette.*

Aus dem Elsasse. Gedichte von Friederich Otte. St. Gal. 1862, un charmant petit volume de VII-245 pages.

L'auteur de ces poésies est le rédacteur de notre chère *Samstagblatt*, le seul organe qui en Alsace ose encore parler noblemement et honorer la langue maternelle. Il sera ultérieurement parlé, nous le pensons, du volume que nous venons d'annoncer.

La Fascination de Gulfi. — *Traité de Mythologie scandinave*, composé par Snorri, fils de Sturla ; traduit du texte norrain en français et expliqué dans une introduction et un commentaire critique par F. G. Bergmann, professeur de littérature étrangère et doyen de la faculté des lettres de Strasbourg. — Un vol. in-8° de XII-343 pages. — Strasbourg et Paris. — Treuttel et Wurtz. — 1861.

Le savant et estimé doyen de la faculté des lettres est une connaissance ancienne pour les lecteurs de la *Revue.* Le livre qu'il vient de publier sera probablement une occasion de résumer en quelques pages les trésors de science que renferme le nouveau livre de M. Bergmann. F. Kurtz.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES. — 2me SÉRIE. 2me ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Pages.

CH. GÉRARD. — L'ancienne Alsace à table. (7e partie) 5
— — — — Idem (8e partie) 289
— — — — Idem (9e partie) 433
G. FRANTZ. — La dame de Hungerstein 28
AUG. STŒBER. — Chants et légendes populaires d'Alsace qui se rattachent à la température et aux différents agents qui la déterminent 58
INGOLD. — Topographie des Gaules au Ve siècle 97
G. GOGUEL. — Lavater à Colmar et à Montbéliard 123
F. KIRSCHLEGER. — Quelques regards rétrospectifs sur l'état littéraire, scientifique, industriel et agricole de l'Alsace au commencement du XIXe siècle 220
J. J. DIETRICH. — Le poêle des seigneurs à Ribauvillé 233
COSTE. — Un mot à propos d'Argentouaria 382
L. LIEBICH. — Esquisse d'une carte linguistique de l'Alsace 337
— — — — Esquisse d'une histoire de l'idiome alsacien 481
CH. KNOLL. — Episode de la grande peste de 1348. (Fragment de l'histoire de Guebwiller) 429
— — — — Histoire de la ville de Soultz 509
— — — — 1re *suite* 529

SCIENCES NATURELLES. — AGRICULTURE. — INDUSTRIE.

J. F. FLAXLAND. — La pêche de la grenouille dans le canton de Kaysersberg. — Ses vertus médicinales 36
— — — — Coup d'œil sur les divers systèmes de chimie agricole . 112
— — — — De l'administration des forêts domaniales et communales à propos des feuilles mortes 274
— — — — Idem id 466
F. DE DARTEIN. — Quelques mots à propos de l'administration des forêts et des feuilles mortes 339
GUST.-AD. HIRN. — Une fantaisie à propos des photographies de M. A. Braun 241
— — — — *Suite et fin* 315
P. JOIGNEAUX. — Les Alsaciens et l'administration forestière 567

BIOGRAPHIE.

CH. GOUTZWILLER. — X. Hommaire de Heil 69
— — — — — *Suite et fin* 145

Digitized by Google

Pages.
MATTER. — M. de Saint-Martin, Mme de Bœcklin, les deux Saizmann, Gœthe. (*Suite et fin*) 187
L. SPACH. — Théodore Kreiss 193

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — RELIGIEUSES. — HAGIOGRAPHIE.

EU. GOGUEL. — Les femmes dans la poésie grecque. 49
— — — — 1re *suite* 363
— — — — 2e *suite* 413
— — — — 3e *suite* 493
— — — — 4e *suite et fin* 539
A. GILLIOT. — Etudes sur les religions comparées de l'Orient. 200
— — — — 1re *suite* 256
— — — — 2e *suite* 344
— — — — 3e *suite* 400
— — — — 4e *suite* 463
MAX. DE RING. — Le Bollenberg 561

VARIÉTÉS.

CH. THIERRY-MIEG. — Quatre jours à Tunis et Carthage. (*Suite et fin*) . . . 167
SABOURIN DE NANTON. — Une nuit au château du Hohen-Kœnigsbourg . . . 174
CH. BERDELLÉ. — Essai de traduction de quelques poésies allemandes . . . 332
Mme ADÈLE HOMMAIRE DE HELL. — La souffrance 375
— — — — — Le voyageur 378
P. VATIN. — La chapelle de la forêt d'Ill à Schlestatt. — Episode de la guerre d'Italie 385
Mme GENEVIÈVE BOURGEOIS. — L'Hirondelle 517

DOCUMENTS HISTORIQUES.

G. WOLFF. — Réduction des monnaies royales et conversion des livres, sols et deniers en florins, schellings et pfennings de la ville libre royale de Strasbourg 88
— — — — Arrêté de la Chambre des XIII pour la réception de Marie-Antoinette 331
JÉRÔME N. — Un complément à l'arrêté de la Chambre des XIII 381
FÉLIX MARQUAT. — Un passeport pour l'autre monde 570

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

N. NICKLÈS. — Zoologie du jeune âge ou Histoire naturelle des animaux, écrite pour la jeunesse, par M. *Lereboullet* 43
— — — — Etudes physiologiques sur les animalcules des infusions végétales, comparés aux organes élémentaires des végétaux, par *P. Laurent* 334

Digitized by Google

Pages.
A. Jacquet. — Etudes littéraires et morales sur Homère, par M. *A. Widal* 92
Ch. Gérard. — Histoire de la guerre de trente ans, par *Schiller*; traduite par M. Langhans 127
Ed. Goguel. — Marie Stuart, de *Schiller*, traduite en vers par Th. Braun 131
J. Dietrich. — Alsatia de M *Auguste Stœber*, 9e vol., 1re partie, 1858-1860 191
Max. de Ring. — Collection de figurines en argile, etc., par *E. Tudot* . . 283
Ch. Küss. — Histoire d'une bouchée de pain. — Lettres à une petite fille sur la vie de l'homme et des animaux, par *Jean Macé* 427
Emile Grucker. — La morale et la philosophie des mœurs, par M. *Matter* . 518
Louis de Chalandrey. — Un livre intéressant pour les familles et l'histoire d'Alsace. — L'Armorial d'Alsace 523
G. Goguel. — Chronique protestante de l'Angoumois, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle, par *Victor Bujeaud* 527

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le manuel du touriste au château du Hohkœnigsbourg, etc. 96
Frédéric Kurtz. — Strasbourg pendant ses deux blocus et les cent jours . 240
— — — — Description topographique et historique de la partie antérieure de la vallée de l'Ill, avec un appendice concernant l'ancien château de Brunstatt, par M. *A. Stœber* 384
— — — — Lettres sur les archives, de M. *Spach*. — Le livre des nombres, etc. 571
Léopold Fertig. — Curiosités d'Alsace, par *Ch. Bartholdi*. — La Petite Gazette des tribunaux d'Alsace, par *Ernest de Neyremand*. — Le Bulletin agricole du Bas-Rhin. — Le Bulletin agricole du Haut-Rhin. — Le Bulletin de la Société industrielle. — La Germanie et l'Alsace, par le comte *d'Agneau* 285
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace 192

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 1815

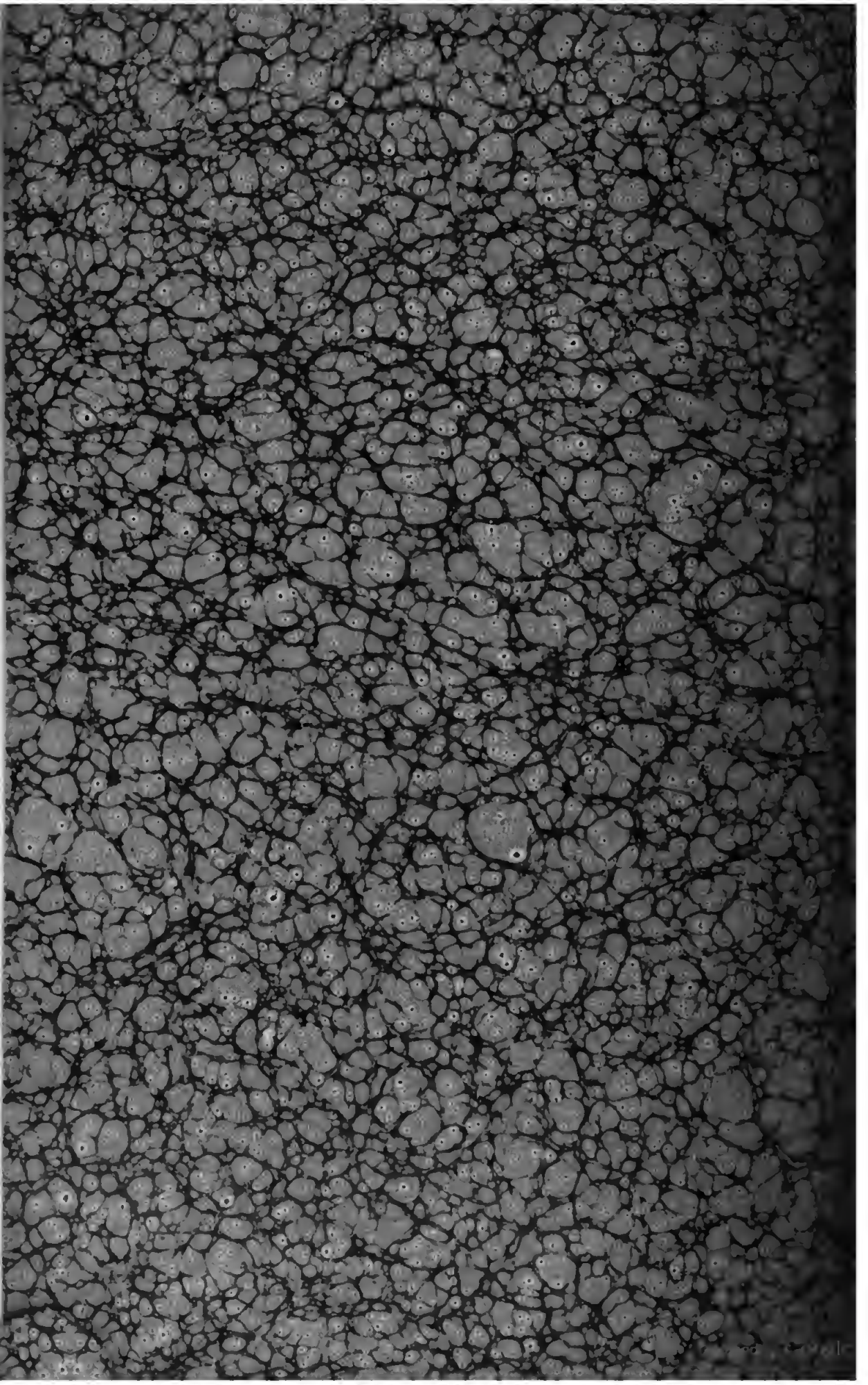

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 1815